

<36623547740012



ANNUAIRE

DE LA NOBLESSE

DE FRANCE

ET

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

PUBLIÉ PAR

M. BOREL D'HAUTERIVE,

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE.

1868

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

PARIS,

AU BUREAU DE LA PUBLICATION,
RUE [illegible]

[illegible], LIBRAIRE, [illegible]

[illegible], LIBRAIRE, [illegible]


BIBLIOTECA

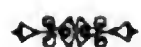
ANNUAIRE

DE

LA NOBLESSE DE FRANCE

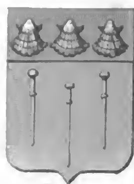
ET DES

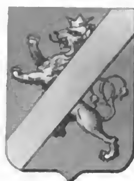
MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE.

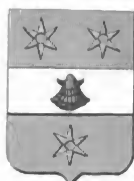


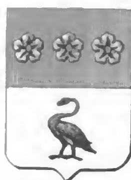
PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR
8, RUE GARANCIÈRE.

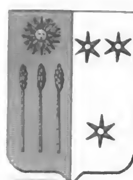



Bellissen.


Bournonville.

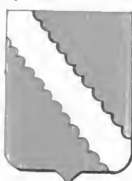

Bragelongne.

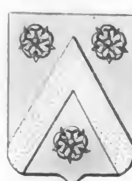

Brigode.

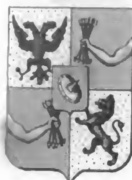

Ginestet.

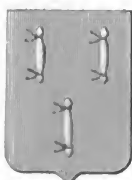

Machault.

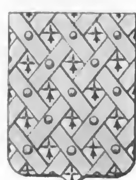

Maugiron.


Montchenu.


Montlosier.


Rothschild.


Sainte Aulaire.


Turgot.

Pacot. Grav. 2. rue de Rohan. Delahaye. Imp.

ANNUAIRE

DE

LA NOBLESSE DE FRANCE

ET DES

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE,

PUBLIÉ PAR

M. BOREL D'HAUTERIVE,

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE.



1868.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE.

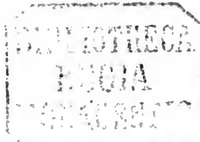


PARIS,

AU BUREAU DE LA PUBLICATION,
RUE RICHER, 50.

DENTU, LIBRAIRE,
PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE, 13.

DIARD, LIBRAIRE,
RUE DU BAC, 41, ANCIEN 33.



CALENDRIER.

ANNÉE 1868.

Nombre d'or 7	Indiction romaine. 11
Epacte VI	Lettre dominicale. . . . . ED

FÊTES MOBILES.

Les Cendres, 26 février.	Pentecôte, 31 mai.
Pâques, 12 avril.	La Trinité, 7 juin.
Ascension, 21 mai.	Avent, 29 novembre.

QUATRE-TEMPS.

4, 6 et 7 mars.	16, 18 et 19 septembre.
3, 5 et 6 juin.	16, 18 et 19 décembre.

COMMENCEMENT DES SAISONS.

Printemps . . . . . 20 mars.	Automne . . . 22 septembre.
Été . . . . 21 juin.	Hiver. . . . . 21 décembre.

ÉCLIPSES DE 1868.

I. Le 23 février, éclipse annulaire de soleil, visible en partie à Paris.

II. Le 17 août, éclipse totale de soleil, invisible à Paris.

III. Le 4 novembre, passage de Mercure sur le disque du soleil, en partie visible à Paris.

ÈRES DIVERSES.

6581 de la période julienne.	2621 de la fondation de Rome.
5871 du monde, d'après la Genèse.	1868 de la naissance de J. C.
	286 de la réforme du calendrier.

SIGNES DES PLANÈTES.

☿ Mercure.	⚳ Cérès.	♃ Jupiter.
♀ Vénus.	⚴ Pallas.	♄ Saturne.
♁ Terre.	⚵ Junon.	♅ Uranus.
♂ Mars.	⚶ Vesta.	♆ Neptune.



MOIS DU CALENDRIER HÉBRAIQUE LÉGAL.

L'année hébraïque 5628 se compose de 384 jours; elle a commencé le 29 septembre 1867, et finira le 18 septembre 1868.

Thischri (5628)	30 jours.	Nisan	30 jours.
Marchesvan	30	Jiar	29
Kisleu	29	Sivan	30
Tebeth	29	Thammuz	29
Schebath	30	Ab	30
Adar	29	Elul	29

MOIS DU CALENDRIER DE L'HÉGIRE.

L'année 1284 de l'hégire a 354 jours; elle a commencé le 4 mai 1867, et finira le 23 avril 1868.

Moharram (1284)	30 jours.	Redjeb	30 jours.
Sefer	29	Schaban	29
Rabié I	30	Ramadhan	30
Rabié II	29	Schoual	29
Gioumada I	30	Dzoulcada	30
Gioumada II	29	Dzoulhedgé	29



JANVIER.

Januarius.

Chez les Romains ce mois était dédié à Janus.

♒ le Verseau.

Les jours croissent de 1 h. 6 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mer.	*Circoncision.*	
2	Jeu.	S. Basile, évêq.	
3	Ven.	Ste Geneviève.	☽
4	Sam.	S. Rigobert.	
5	DIM.	S. Siméon Stylite	
6	Lun.	*Épiphanie.*	
7	Mar.	S. Théaulon.	
8	Mer.	S. Lucien.	
9	Jeu.	S. Furcy.	○
10	Ven.	S. Paul, ermite.	
11	Sam.	S. Hygin.	
12	DIM.	S. Arcade.	
13	Lun.	Ste Véronique.	
14	Mar.	S. Hilaire.	
15	Mer.	S. Maur.	
16	Jeu.	S. Guillaume.	☾
17	Ven.	S. Antoine.	
18	Sam.	Ch. de S. Pierre.	
19	DIM.	S. Sulpice.	
20	Lun.	S. Sébastien.	
21	Mar.	Ste Agnès.	
22	Mer.	S. Vincent.	
23	Jeu.	S. Ildefonse.	
24	Ven.	S. Babylas.	●
25	Sam.	C. de S. Paul.	
26	DIM.	Ste Paule.	
27	Lun.	S. Julien.	
28	Mar.	S. Charles.	
29	Mer.	S. Franç. de S.	
30	Jeu.	Ste Bathilde.	
31	Ven.	Ste Marcelle.	

FÉVRIER.

Februarius.

En ce mois les Romains célébraient les fêtes des morts.

♓ les Poissons.

Les jours croissent de 1 h. 32 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Sam.	S. Ignace.	☽
2	DIM.	*Purification.*	
3	Lun.	S. Blaise.	
4	Mar.	Ste Jeanne.	
5	Mer.	Ste Agathe.	
6	Jeu.	S. Vaast.	
7	Ven.	S. Romuald.	
8	Sam.	S. Jean de M.	○
9	DIM.	Ste Apoll. *Sept.*	
10	Lun.	Ste Scholastique.	
11	Mar.	S. Severin.	
12	Mer.	Ste Eulalie.	
13	Jeu.	S. Lezin.	
14	Ven.	S. Valentin.	
15	Sam.	S. Grégoire.	☾
16	DIM.	Se Julienne. *Sex.*	
17	Lun.	S. Théodore.	
18	Mar.	S. Siméon.	
19	Mer.	S. Publius.	
20	Jeu.	S. Eucher.	
21	Ven.	S. Pepin.	
22	Sam.	Ste Isabelle.	
23	DIM.	S. Lazare. *Quin.*	●
24	Lun.	S. Matthias.	
25	Mar.	S. Nestor. *M. gr.*	
26	Mer.	S. Césaire. *Cend.*	
27	Jeu.	Ste Honorine.	
28	Ven.	S. Romain.	
29	Sam.	S. Sévère.	

MARS.

Martius.

Chez les Romains ce mois était consacré à Mars.

♈ le Bélier.

Les jours croissent de 1 h. 50 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Dim.	S. Aubin. *Quad.*	
2	Lun.	S. Simplice.	☽
3	Mar.	Ste Cunégonde.	
4	Mer.	S. Casimir. *I V. T.*	
5	Jeu.	S. Adrien.	
6	Ven.	Ste Colette.	
7	Sam.	Ste Félice.	
8	Dim.	Ste Rose. *Rem.*	☺
9	Lun.	Ste Françoise.	
10	Mar.	S. Blanchard.	
11	Mer.	40 martyrs.	
12	Jeu.	S. Pol, évêque.	
13	Ven.	Ste Euphrasie.	
14	Sam.	S. Lubin.	
15	Dim	S. Zacharie. *Oc.*	
16	Lun.	S. Cyriaque.	☾
17	Mar.	S. Patrice.	
18	Mer.	S. Alexandre.	
19	Jeu.	S. Joseph. *Mi-c.*	
20	Ven.	S. Joachim.	
21	Sam.	S. Benoît.	
22	Dim.	S. Émile. *Læt.*	
23	Lun.	S. Victor.	
24	Mar.	S. Simon.	◉
25	Mer.	*Annonciation.*	
26	Jeu.	S. Ludger.	
27	Ven.	S. Rupert.	
28	Sam.	S. Gontran.	
29	Dim.	*La Passion.*	
30	Lun.	S. Rieul.	
31	Mar.	Ste Balbine.	☽

AVRIL.

Aprilis.

En ce mois la terre s'ouvre (*aperitur*) à la végétation.

♉ le Taureau.

Les jours croissent de 1 h. 42 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mer.	S. Théodore.	
2	Jeu.	S. Franç. de P.	
3	Ven.	S. Richard.	
4	Sam.	S. Isidore.	
5	Dim.	*Les Rameaux.*	
6	Lun.	S. Prudent.	
7	Mar.	S. Hégésippe.	☺
8	Mer.	S. Gautier.	
9	Jeu.	S. Hugues.	
10	Ven.	S. Macaire. *V. S.*	
11	Sam.	Ste Godeberte.	
12	Dim.	PAQUES.	
13	Lun.	S. Marcellin.	
14	Mar.	S. Tiburce.	☾
15	Mer.	S. Paterne.	
16	Jeu.	S. Fructueux.	
17	Ven.	S. Anicet.	
18	Sam.	S. Parfait.	
19	Dim.	S. Léon. *Quas.*	
20	Lun.	S. Théotime.	
21	Mar.	S. Anselme.	
22	Mer.	Ste Opportune.	◉
23	Jeu.	S. Georges.	
24	Ven.	S. Léger.	
25	Sam.	S. Marc.	
26	Dim.	IIe. S. Clet.	
27	Lun.	S. Polycarpe.	
28	Mar.	S. Vital.	
29	Mer.	S. Robert.	☽
30	Jeu.	S. Eutrope.	

MAI.

Maius.

Les Romains avaient dédié ce mois à la vieillesse (*majoribus*).

♊ les Gémeaux.

Les jours croissent de 1 h. 18 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Ven.	S. Philippe.	
2	Sam.	S. Athanase.	
3	DIM.	IIIe. Inv. Ste Cr.	
4	Lun.	Ste Monique.	
5	Mar.	Conv. de S. Aug.	
6	Mer.	S. Jean P. Lat.	🌕
7	Jeu.	S. Stanislas.	
8	Ven.	S. Désiré.	
9	Sam.	S. Nicaise.	
10	DIM.	IVe. S. Antoine.	
11	Lun.	S. Mamert.	
12	Mar.	S. Épiphane.	
13	Mer.	S. Servais.	
14	Jeu.	S. Pacôme.	☾
15	Ven.	S. Isidore.	
16	Sam.	S. Honoré.	
17	DIM.	Ve. S. Pascal.	
18	Lun.	*Rogations.*	
19	Mar.	S. Yves.	
20	Mer.	S. Bernard.	
21	Jeu.	ASCENSION.	
22	Ven.	Ste Julie.	🌑
23	Sam.	S. Didier.	
24	DIM.	VIe. Ste Jeanne.	
25	Lun.	S. Urbain.	
26	Mar.	S. Phil. de Néri.	
27	Mer.	S. Jules.	
28	Jeu.	S. Germain.	☽
29	Ven.	S. Maximin.	
30	Sam.	S. Félix.	
31	DIM.	PENTECÔTE.	

JUIN.

Junius.

Chez les Romains ce mois était dédié à la jeunesse (*junioribus*).

♋ l'Écrevisse.

Les jours croissent de 20 m. jusqu'au 21.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Lun.	S. Pamphile.	
2	Mar.	S. Pothin.	
3	Mer.	Ste Clotild. *IV T.*	
4	Jeu.	S. Optat.	
5	Ven.	S. Boniface.	🌕
6	Sam.	S. Claude.	
7	DIM.	*La Trinité.*	
8	Lun.	S. Médard.	
9	Mar.	Ste Pélagie.	
10	Mer.	S. Landry.	
11	Jeu.	*Fête-Dieu.*	
12	Ven.	Ste Olympe.	
13	Sam.	S. Antoine de P.	☾
14	DIM.	IIe. S. Rufin.	
15	Lun.	S. Modeste.	
16	Mar.	S. Fargeau.	
17	Mer.	S. Avit.	
18	Jeu.	Ste Marine.	
19	Ven.	S. Gervais.	
20	Sam.	S. Silvère.	🌑
21	DIM.	IIIe. S. Leufroy.	
22	Lun.	S. Paulin.	
23	Mar.	S. Zénon.	
24	Mer.	*Nat. de S. J.-B.*	
25	Jeu.	S. Prosper.	
26	Ven.	S. Babolein.	
27	Sam.	S. Crescent.	☽
28	DIM.	IVe. S. Irénée.	
29	Lun.	*S. Pier. S. Paul.*	
30	Mar.	Comm. de S. P.	

JUILLET.

Julius.

Nom adopté en mémoire de la naissance de Jules César.

♌ le Lion.

Les jours décroissent de 59 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mer.	S. Martial..	
2	Jeu.	*Visit. de la V.*	
3	Ven.	S. Anatole.	
4	Sam.	Ste Berthe.	○
5	DIM.	Ve. Ste Zoé.	
6	Lun.	S. Tranquille.	
7	Mar.	S. Thomas.	
8	Mer.	Ste Élisabeth.	
9	Jeu.	Ste Victoire.	
10	Ven.	Ste Félicité.	
11	Sam.	S. Pie.	
12	DIM.	VIe. S. Gualbert.	
13	Lun.	S. Eugène.	☾
14	Mar.	S. Bonaventure.	
15	Mer.	S. Henri.	
16	Jeu.	N. D. Mont-Car.	
17	Ven.	S. Alexis.	
18	Sam.	S. Thomas d'Aq.	
19	DIM.	VIIe. S. Vincent.	●
20	Lun.	Ste Marguerite.	
21	Mar.	S. Victor.	
22	Mer.	Ste Madeleine.	
23	Jeu.	S. Apollinaire.	
24	Ven.	Ste Christine.	
25	Sam.	S. Jacques le M.	
26	DIM.	VIIIe. S. Joach.	☽
27	Lun.	S. Pantaléon.	
28	Mar.	Ste Anne.	
29	Mer.	S. Loup.	
30	Jeu.	S. Ignace, p.	
31	Ven.	S. Germ. l'Aux.	

AOUT.

Augustus.

Nom adopté en l'honneur de la naissance d'Auguste.

♍ la Vierge.

Les jours décroissent de 1 h. 37 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Sam.	S. Pierre ès liens	
2	DIM.	IXe. S. Étienne.	
3	Lun.	Ste Lydie.	○
4	Mar.	S. Dominique.	
5	Mer.	S. Yon.	
6	Jeu.	*Tr. de N.-S.*	
7	Ven.	S. Gaétan.	
8	Sam.	S. Justin.	
9	DIM.	Xe. S. Romain.	
10	Lun.	S. Laurent.	
11	Mar.	Se Susanne.	☾
12	Mer.	Ste Claire.	
13	Jeu.	S. Hippolyte.	
14	Ven.	S. Eusèbe. *V. j.*	
15	Sam.	ASSOMPTION.	
16	DIM.	XIe. S. Roch.	
17	Lun.	S. Mammès.	
18	Mar.	Ste Hélène.	●
19	Mer.	S. Louis.	
20	Jeu.	S. Bernard.	
21	Ven.	S. Privat.	
22	Sam.	S. Symphorien.	
23	DIM.	XIIe. Ste Claire.	
24	Lun.	S. Barthélemy.	
25	Mar.	S. Louis, roi.	☽
26	Mer.	S. Zéphyrin.	
27	Jeu.	S. Césaire.	
28	Ven.	S. Augustin.	
29	Sam.	S. Médéric.	
30	DIM.	XIIIe. S. Fiacre.	
31	Lun.	S. Ovide.	

SEPTEMBRE.

September.

Ce mois était le septième de l'année romaine.

♎ la Balance.

Les jours décroissent de 1 h. 45 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mar.	S. Leu.	
2	Mer.	S. Lazare.	○
3	Jeu.	S. Grégoire.	
4	Ven.	Ste Rosalie.	
5	Sam.	S. Bertin.	
6	DIM.	XIVᵉ. S. Éleuth.	
7	Lun.	S. Cloud.	
8	Mar.	*N. de la Vierge.*	
9	Mer.	S. Omer.	☾
10	Jeu.	Ste Pulchérie.	
11	Ven.	S. Hyacinthe.	
12	Sam.	S. Raphaël.	
13	DIM.	XVᵉ. S. Aimé.	
14	Lun.	*Ex. de la Croix.*	
15	Mar.	S. Nicomède.	
16	Mer.	S. Cyprien. *I V T.*	●
17	Jeu.	S. Lambert.	
18	Ven.	S. J. Chrysost.	
19	Sam.	S. Janvier.	
20	DIM.	XVIᵉ. S. Eustac.	
21	Lun.	S. Matthieu.	
22	Mar.	S. Maurice.	
23	Mer.	Ste Thècle.	☽
24	Jeu.	S. Andoche.	
25	Ven.	S. Firmin.	
26	Sam.	Ste Justine.	
27	DIM.	XVIIᵉ. S. C. S. D.	
28	Lun.	S. Céran.	
29	Mar.	S. Michel.	
30	Mer.	S. Jérôme.	

OCTOBRE.

October.

Ce mois était le huitième de l'année romaine.

♏ le Scorpion.

Les jours décroissent de 1 h. 46 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Jeu.	S. Remi.	○
2	Ven.	SS. Anges gard.	
3	Sam.	S. Denys l'Aréop.	
4	DIM.	S. François d'A.	
5	Lun.	XVIIIᵉ. Ste Aure.	
6	Mar.	S. Bruno.	
7	Mer.	S. Serge.	
8	Jeu.	Ste Brigitte.	
9	Ven.	S. Denis.	☾
10	Sam.	S. Paulin.	
11	DIM.	XIXᵉ. S. Nicaise.	
12	Lun.	S. Wilfrid.	
13	Mar.	S. Géran.	
14	Mer.	S. Calixte.	
15	Jeu.	Ste Thérèse.	●
16	Ven.	S. Gallien.	
17	Sam.	S. Cerbonet.	
18	DIM.	XXᵉ. S. Luc.	
19	Lun.	S. Savinien.	
20	Mar.	S. Caprais.	
21	Mer.	Ste Ursule.	
22	Jeu.	S. Mellon.	
23	Ven.	S. Hilarion.	☽
24	Sam.	S. Magloire.	
25	DIM.	XXIᵉ. S. C. S. C.	
26	Lun.	S. Rustique.	
27	Mar.	S. Frumence.	
28	Mer.	S. Sim. S. Jude.	
29	Jeu.	S. Faron, évêq.	
30	Ven.	S. Lucain.	
31	Sam.	S. Quentin. *V. j.*	○

NOVEMBRE.

November.

Ce mois était le neuvième de l'année romaine.

♐ le Sagittaire.

Les jours décroissent de 1 h. 20 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	DIM.	XXII[e]. TOUSS.	
2	Lun.	*Comm. des Morts.*	
3	Mar.	S. Marcel.	
4	Mer.	S. Charles. Bor.	
5	Jeu.	S. Zacharie.	
6	Ven.	S. Léonard.	
7	Sam.	S. Florent.	☾
8	DIM.	XXIII[e]. S. Godef.	
9	Lun.	S. Mathurin.	
10	Mar.	S. Léon.	
11	Mer.	S. Martin.	
12	Jeu.	S. René.	
13	Ven.	S. Brice.	
14	Sam.	S. Maclou.	●
15	DIM.	XXIV[e]. S[e] EUGÉN.	
16	Lun.	S. Edme.	
17	Mar.	S. Aignan.	
18	Mer.	Ste Aude.	
19	Jeu.	Ste Élisabeth.	
20	Ven.	S. Edmond.	
21	Sam.	*Prés. de la Vierge*	
22	DIM.	XXV[e]. Ste Cécile.	☽
23	Lun.	S. Clément.	
24	Mar.	S. Severin.	
25	Mer.	Ste Catherine.	
26	Jeu.	Ste Gen. des A.	
27	Ven.	S. Maximin.	
28	Sam.	S. Sosthène.	
29	DIM.	S. Saturnin. *Av.*	
30	Lun.	S. André.	○

DÉCEMBRE.

December.

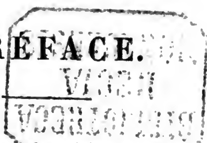
Ce mois était le dixième de l'année romaine.

♑ le Capricorne.

Les jours décroiss. de 19 m. jusqu'au 21.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mar.	S. Éloi, év.	
2	Mer.	S. Franç. Xav.	
3	Jeu.	S. Fulgence.	
4	Ven.	Ste Barbe.	
5	Sam.	S. Sabas.	
6	DIM.	II[e]. S. Nicolas.	☾
7	Lun.	S. Ambroise.	
8	Mar.	*Conc. de la Vierge*	
9	Mer.	Ste Léocadie.	
10	Jeu.	Ste Valère.	
11	Ven.	S. Fuscien.	
12	Sam.	Ste Constance.	
13	DIM.	III[e]. Ste Luce.	
14	Lun.	S. Nicaise.	●
15	Mar.	S. Mesmin.	
16	Mer.	Ste Adél. *IV T.*	
17	Jeu.	S. Lazare.	
18	Ven.	S. Gatien.	
19	Sam.	S. Timothée.	
20	DIM.	IV[e]. S. Zéphirin.	
21	Lun.	S. Thomas.	
22	Mar.	S. Ischyrion.	☽
23	Mer.	Ste Victoire.	
24	Jeu.	S[e] Delphine. *V. j.*	
25	Ven.	NOEL.	
26	Sam.	S. Étienne.	
27	DIM.	S. Jean l'Évang.	
28	Lun.	SS. Innocents.	
29	Mar.	S. Thomas de C.	○
30	Mer.	Ste Colombe.	
31	Jeu.	S. Sylvestre.	

PRÉFACE.



On nous a reproché quelquefois de soulever des questions héraldiques ou nobiliaires et de ne pas les résoudre, de disserter et de ne pas conclure. Mais avons-nous qualité pour agir autrement? Ne serait-ce pas empiéter sur les droits des législateurs qui dictent les lois et du pouvoir judiciaire qui les applique? S'il y a deux jurisprudences nobiliaires, si la plupart des points qui s'y rattachent sont abandonnés à l'appréciation, pour ne pas dire à la fantaisie des autorités compétentes, si en pareille matière l'usage et le droit sont non-seulement en contradiction perpétuelle l'un avec l'autre, mais aussi en désaccord avec eux-mêmes, s'ils varient suivant les temps, les lieux, sans règles et sans délimitations bien précises, comment se prononcer de sa propre autorité? La seule conduite à tenir, n'est-ce pas d'exposer les diverses opinions, les différents systèmes, sans avoir la prétention de promulguer de son chef un code complet et définitif?

Ainsi, adressez une demande de nom, de particule ou de titre à la chancellerie, en vous appuyant sur votre origine noble, on ne tiendra aucun compte de cette considération que vous faites valoir. « La noblesse, vous dira-t-on, n'a plus d'existence légale; elle ne vit que dans le souvenir, elle appartient au domaine de l'histoire. » Cela est vrai, la seule loi qui ait prononcé le mot noblesse depuis 1789, c'est la charte de 1814, modifiée en 1830, abolie en 1848. Il n'est donc plus possible d'invoquer son texte, quoique le conseil d'État, jugeant au contentieux dans le procès relatif au titre de duc de Châtellerault, ait cru devoir y recourir et y puiser un argument. (Voyez l'*Annuaire* de 1857, page 427.)

Le fait accompli une fois admis, pourquoi, la noblesse n'existant plus, conférer des titres héréditaires? N'est-ce pas une nouvelle noblesse que vous créez subrepticement, sans majorat, sans érection de terre, sans même d'insertion au *Moniteur* ou au *Bulletin des Lois?* N'est-ce pas se mettre en complet dissentiment avec les principes démocratiques et sociaux que l'on professe pour s'appuyer sur les masses, avec l'abolition des majorats, des substitutions, du droit d'aînesse, avec les règles du bon sens et de la justice? On comprend qu'autrefois il y eût une

classe de citoyens jouissant de certains priviléges en compensation de certaines charges. Le gentilhomme était exempt de quelques impôts, mais il était chargé de soutenir tout le poids de la guerre, de venir à ses frais et à la tête de ses vassaux se ranger autour de la bannière du souverain et marcher contre l'ennemi de la patrie. Cela est si vrai, que dans plusieurs provinces frontières, comme le Briançonnais, tous les habitants étant appelés à veiller constamment à la défense du pays contre les agressions étrangères, nobles et bourgeois étaient confondus en une seule classe. (Voyez l'*Annuaire* de 1867, page 263.)

En outre, l'éducation du gentilhomme le préparait aux vertus militaires; l'honneur, les exemples domestiques, les traditions de famille, étaient autant d'aiguillons pour l'exciter à marcher sur les traces de ses ancêtres. Le noble était voué par sa naissance à la carrière périlleuse des armes et payait l'impôt du sang, tandis que les bourgeois travaillaient de père en fils pour soutenir la réputation de leur maison de commerce et pour s'amasser lentement une honorable fortune. Tout cela est bien changé.

Aujourd'hui que demanderez-vous, que pouvez-vous exiger en échange d'une concession de titre? C'est une récompense que vous accordez en considération de services rendus? Soit. Alors, pour quelle raison est-elle réversible sur la tête des enfants, et pourquoi cette transmission n'a-t-elle lieu que de mâle en mâle et par ordre de primogéniture, aujourd'hui que les majorats et le droit d'aînesse n'existent plus et que le partage d'une succession est égal entre tous les enfants? Y a-t-il un motif de croire que l'aîné, plutôt que les cadets, sera l'héritier des vertus et des mérites du père? N'y a-t-il pas à craindre qu'ils ne le soient ni les uns ni les autres? Consultons l'histoire : Depuis le rétablissement des titres par les décrets de 1806 et 1808, combien de fils de grands dignitaires, de maréchaux de France, de ministres, de hauts fonctionnaires, ont égalé ou promettent d'égaler par leurs services et leurs talents le mérite de leur père? Fortune, renommée, protection, faveur, ils réunissaient tous les avantages qui peuvent faciliter à un jeune homme une brillante carrière. Il faut compter néanmoins ceux qui se sont montrés capables de soutenir l'éclat et l'illustration de leur nom.

Pourquoi alors ne pas concéder, comme dans l'empire du Brésil, des titres seulement personnels, au lieu de distinctions héréditaires et transmissibles par ordre de primogéni-

ture? Celui qui ne voudra pas descendre du rang élevé où est monté son père, redoublera d'efforts pour s'y maintenir.

Qu'elle soit plus ou moins justifiée ou justifiable, l'hérédité des titres est un fait accompli, reconnu par la loi, jusqu'à ce qu'elle soit révoquée par une autre disposition législative. Alors, pourquoi ne pas faire observer strictement son principe? Pourquoi se mettre en état de perpétuel et flagrant délit d'illégalité, en permettant aux fils puînés de prendre des titres inférieurs à ceux des aînés, et surtout d'y accoler le nom affecté au titre paternel, en dépit des décrets qui ne reconnaissent la transmission de ces distinctions honorifiques que par ordre de primogéniture, et en dépit de la loi de germinal an XI, qui défend de modifier son nom sans se conformer à certaines prescriptions et sans suivre une longue instance, auxquelles aucun rejeton des familles titrées du premier empire n'a daigné jusqu'ici s'astreindre?

Mais allons plus loin. Ceux-ci trouvent du moins dans la concession régulièrement faite à leur ascendant un commencement de droit, un motif à invoquer, une raison à faire valoir. Combien d'usurpations moins faciles à légitimer ne rencontrerons-nous pas, si nous examinons les titres personnels que les fils des hauts fonctionnaires du premier empire ont relevés à la mort de leur père, quoique par le décret du 1er mars 1808 qui les a constitués ils ne puissent devenir transmissibles qu'après création d'un majorat? Pourquoi, enfin, autoriser tacitement par une tolérance partiale les usurpations des uns, tandis que l'on poursuit celles des autres? Comment savoir si, en parlant d'une personne ou en lui écrivant, l'on doit lui attribuer ou lui refuser les qualifications nobiliaires qu'elle se donne? On poursuivait à Angers, en 1860, un fonctionnaire public d'un rang assez élevé, qui, après avoir consulté le procureur impérial de son arrondissement en 1846, s'était cru en droit de prendre le titre de comte. L'administration reprochait, en 1864, à un autre fonctionnaire d'avoir mis en tête de sa lettre « Monsieur le comte », en répondant à une personne qui lui avait écrit en signant avec ce titre, que l'*Almanach Impérial* lui-même lui attribuait. Cependant des ministres plénipotentiaires, des sénateurs, des préfets, étaient officiellement promus par des décrets où les qualifications de prince, de comte, de baron, usurpées de la veille, étaient accolées à leur nom.

Pour ne point faire de personnalités toujours regrettables, nous ne citerons que deux exemples acquis à l'his-

toire. Le général de Saint-Simon, pair de France, ne portait et ne possédait, le 20 février 1848, que le titre de marquis, le seul affecté à sa branche; il a été appelé au Sénat en 1852 avec celui de duc qu'il a conservé jusqu'à sa mort, et qu'il eût transmis sans doute s'il eût laissé un héritier mâle. Cependant, de 1848 à 1852, cette qualification nobiliaire ne lui était échue ni par succession, ni par collation, ni par aucune autre voie régulière et légale. Le second cas que nous citerons ici avec d'autant moins de scrupule et d'inconvénient que l'usurpation du titre de comte avait été, avant le décès de son auteur, couverte par la concession légale du titre de duc, le voici: quel fonctionnaire, si haut placé qu'il fût, aurait hésité de dire ou d'écrire « Monsieur le comte » en écrivant à M. de Morny, président du Corps législatif? Cependant, si l'on s'en réfère à l'article 259 du Code pénal et à la loi du 28 mai 1858, et si l'on eût consulté son acte de naissance, on verra qu'il devait s'appeler simplement Demorny [1].

Si nous passions à la question des titres de l'ancienne noblesse, nous verrions s'accumuler encore les difficultés. Dans les premières années du règne de Louis XIV commença le pillage des qualifications nobiliaires, qui alla toujours croissant jusqu'à la révolution de 1789, époque où elles furent abolies et proscrites. L'autorité royale n'avait aucun intérêt matériel à s'y opposer. Les priviléges des nobles étaient attachés à leur condition sociale et non à leur dénomination. Des mesures de répression, des poursuites furent donc exercées dans un but financier par les fermiers généraux contre ceux qui usur-

[1] L'acte est ainsi conçu : L'an 1811, le 22 octobre, à midi sonné, par-devant nous maire du troisième arrondissement de Paris, soussigné, faisant fonctions d'officier de l'état civil, ont comparu le sieur Claude-Martin Gardien, docteur en médecine et accoucheur, demeurant à Paris, rue Montmartre, 137, division du Mail, lequel nous a déclaré que le jour d'hier, à dix heures du matin, il est né chez lui un enfant du sexe masculin, qu'il nous présente, et auquel il donne les prénoms Charles-Auguste-Louis-Joseph, lequel enfant est né de Louise-Émilie-Coralie Fleury, épouse du sieur Auguste-Jean-Hyacinthe Demorny, propriétaire à Saint-Domingue, demeurant à Villetanense (Seine); lesdites présentation et déclaration faites en présence des sieurs Alexis-Charlemagne Lamy, cordonnier, âgé de quarante-deux ans, demeurant rue Buffault, 25, ami, et de Joseph Mauch, tailleur d'habits, âgé de quarante ans, demeurant rue des Deux-Ecus, 3, ami. Lequel déclarant et les témoins ont signé avec nous après lecture faite.

paient la qualité de noble et qui cherchaient par ce moyen à se soustraire aux charges qui pesaient sur les roturiers. Mais pourvu que vous fussiez en légitime possession de la noblesse, nul ne s'inquiétait du titre que vous preniez, car, sauf celui de duc, il ne vous conférait aucun avantage, aucun droit réel. Entre le marquis, le comte et le baron, il n'y avait d'autre règle de préséance que l'âge ou les fonctions. Les rois eux-mêmes avaient sanctionné ce pillage en poussant la tolérance jusqu'à faire inviter par le premier gentilhomme de service ceux qui étaient admis aux honneurs de la cour, à choisir le titre nobiliaire sous lequel ils désiraient être présentés.

L'usage, de son côté, semblait avoir établi comme un droit que les officiers supérieurs, les présidents aux parlements et quelques autres fonctionnaires d'un rang élevé pouvaient prendre une des qualifications de marquis, comte, etc. C'étaient, il est vrai, des distinctions honorifiques toutes personnelles; mais rarement les fils aînés s'abstinrent de les recueillir à la mort de leur père. C'est là l'origine de la plupart des titres portés aujourd'hui par l'ancienne noblesse. Les fils cadets, s'appuyant à leur tour sur une extension de cette tolérance, commencèrent dès le milieu du siècle dernier à prendre une qualification inférieure à celle de leurs aînés, et l'usage devint si général et si enraciné que le roi Louis XVIII crut devoir l'admettre et le régulariser en faveur des enfants des pairs de France, disposition que le reste de la noblesse s'appliqua à elle-même par analogie et de sa propre autorité. Au milieu de ce chaos universel, comment pouvoir se prononcer d'une manière précise et catégorique, lorsque l'on demande si telle ou telle personne a réellement droit au titre qu'elle porte?

Il serait temps, pour y remédier, de refondre en un code officiel toutes les lois, tous les règlements et même tous les usages qui depuis deux siècles ont été en vigueur relativement aux titres. Sa promulgation et l'ouverture du registre exigé par le décret du 3 mars 1810, dans lequel seraient inscrits par départements tous les possesseurs de titres réguliers et toutes les mutations et transmissions survenues par décès, sont les deux seuls moyens capables de mettre fin à cet état d'incertitude et d'illégalités perpétuelles.

Si nous abordons la question des anoblissements, de la particule, des noms et des armoiries, la confusion devient encore plus grande. Quand un roi conférait des lettres d'anoblissement avant 1789, il ne faisait pas un gentil-

homme, il accordait les priviléges des nobles à quelqu'un qui ne l'était pas. Sous la Restauration, en vertu de l'article 71 de la Charte, le Roi pouvait anoblir à volonté, mais il ne donnait que « des rangs et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société. » Aujourd'hui que la noblesse n'est plus légalement reconnue[1], quel droit ont les anciens concessionnaires de cette faveur royale? Quelle distinction honorifique peuvent-ils réclamer pour qu'il leur en reste quelque chose? Est-ce le titre d'écuyer? Si des maires l'accordent dans les actes de l'état civil, d'autres le refusent et sont en droit de le faire, puisque cette qualification, empruntée à l'ancienne législation nobiliaire et formant le premier échelon de l'anobli, n'a jamais été reconnue sous le régime impérial, soit avant 1814, soit depuis 1852. Est-ce la particule? La loi de germinal an XI s'oppose à toute modification de nom, à moins qu'elle n'ait été demandée et obtenue, en se conformant aux formalités qu'elle prescrit. Peut-on, comme dernière ressource, la solliciter de la chancellerie; l'*Annuaire* l'a déjà fait remarquer (1866, page 296, et 1867, page 438), on est sûr d'être accueilli par un refus, car le garde des sceaux s'empresse de répondre qu'on ne peut accorder isolément la particule par voie d'addition de nom. Ce serait, dit-on, reconnaître l'existence de la noblesse et les distinctions des classes, puisqu'un préjugé social tend à en faire un signe nobiliaire, malgré les termes formels des arrêts de la cour de Lyon du 24 mai 1865 (*Annuaire* 1866, page 363) et de la cour de Paris du 28 juin 1867. (*Voy.* plus loin, page 414.) Que faire en présence de ces contradictions perpétuelles? S'abstenir.

S'agit-il d'un nom? Si vous invoquez comme argument que votre famille le portait avant 1789, en guise de surnom précédé par le mot seigneur, la plupart des tribunaux refuseront de vous le maintenir, parce qu'il ne faisait point, disent-ils, partie de votre dénomination patronymique. Ainsi, M. Renaud, seigneur de Belleville, avait, avant 1789, un jardinier qui s'appelait Martin, et que l'on avait surnommé de Belleville, du lieu de sa naissance, pour le distinguer des autres Martin. Aujourd'hui la jurisprudence fera du premier M. Renaud tout court, et maintiendra au second le droit de signer Martin de Belleville.

[1] La chancellerie impériale concède des titres et non des anoblissements; celui dont l'origine était plébéienne ne change pas de condition sociale en devenant duç, comte ou baron.

Quant à savoir si les noms peuvent se prescrire; si pour cela il est besoin de la possession trentenaire, centenaire, constante ou interrompue, les tribunaux et la chancellerie vous offriront autant de décisions différentes que de cas. (V. plus loin, p. 413-416.)

La question des armoiries n'offre pas de solutions plus faciles. Les figures héraldiques sont-elles des images ou des marques de famille? (V. plus loin, p. 360.) Peuvent-elles être adoptées par quelqu'un d'origine noble ou non noble, pourvu qu'elles n'appartiennent pas déjà à une autre personne? Peut-on les timbrer, c'est-à-dire les surmonter d'une couronne de duc, comte ou baron, ou même d'un simple casque de chevalier ou d'écuyer, sans en posséder le titre? L'opinion publique tend à en faire le privilége et le signe distinctif de la noblesse et des titulatures. Mais nulle loi ne vient la sanctionner, et le décret du 28 mai 1858 ne s'oppose qu'à la prise d'un nom ou d'un titre en vue de s'attribuer une distinction honorifique. Or, les armoiries et les ornements extérieurs de l'écu ne sauraient être compris dans la catégorie des noms ou des titres. Il serait à désirer cependant que l'on sortît enfin de ce chaos, dont d'ailleurs l'existence remonte très-haut; car si nous consultons le *Traité de la Noblesse* publié par la Roque en 1710, nous verrons qu'en présence des législations et des usages, qui variaient suivant les temps et les lieux, l'auteur, sur chaque point, donne les solutions les plus différentes et les plus contradictoires. L'*Annuaire* ne se croit pas à son tour autorisé à promulguer un code de la noblesse; ce serait empiéter sur le pouvoir du chef de l'Etat.

D'ailleurs, cette confusion de toutes les questions nobiliaires ne se manifeste-t-elle pas jusque dans les idées et les préjugés? Tandis que l'on affiche avec ostentation un souverain mépris pour les distinctions héréditaires, pour cette noblesse qui ne vit plus que par l'histoire et les souvenirs de famille, on s'efforce de lui arracher quelques lambeaux de ce qu'on appelle ses oripeaux, pour s'en affubler soi-même. Depuis quelque temps des journaux dévoués à la démocratie s'évertuent pour prouver que Garibaldi a dans les veines du sang royal de ce Théodore Ier qui régna sur la Corse de 1736 à 1738. D'autres croient avoir découvert que M. Jules Favre appartient à cette ancienne famille noble de jurisconsultes génevois et savoisiens à laquelle appartenait le célèbre grammairien Favre de Vaugelas.

Pendant ce temps un publiciste éminent, sacrifiant à

une tendance du jour de renier le passé, au moins en apparence, et oubliant ce vers de M. Victor Hugo :

Malheur à qui dira : Ma mère est adultère !

imprimait, le 27 mars 1867, dans le journal qu'il dirige : « Je suis né à Paris, le 22 juin 1806. Ma mère, madame » Dupuy, née Fagnan, serait-elle donc la seule femme du » temps du premier Empire qui ait eu le tort d'avoir mis au » monde un enfant qui ne fût pas de son mari? Ne suis- » je pas né ainsi en très-haute compagnie? De quoi donc » me plaindrais-je? J'avais le choix entre trois noms (il » aurait dû dire quatre) : le nom d'Emile Dupuy, qui m'ap- » partenait *légalement* (il se trompe, puisque c'est celui » d'Emile Delamothe qui est porté dans son acte de nais- » sance, et qu'il oublie de mentionner); le nom d'Emile » de Girardin, qui m'avait appartenu de 1806 à 1815, par » les tendresses et les soins dont m'avait comblé mon » père pendant ces neuf ans, et le nom d'Emile, sans y » rien ajouter. Malheureusement, en 1827, je ne possédais » pas l'expérience que j'ai acquise, et je n'avais pas encore, » sur beaucoup de points, les idées qui me sont venues » trop tard, autrement j'eusse mis mon orgueil à m'appe- » ler simplement Emile. »

Que reste-t-il à faire après toutes ces variations de principes et de tendances, toutes ces confusions de l'ordre social? Gémir et continuer à honorer le culte des souvenirs, l'esprit de famille et les vertus héréditaires, qui sont aujourd'hui tout ce qui peut nous rester des débris de l'ancienne noblesse.

C'est à cela que le directeur de l'*Annuaire* consacrera jusqu'au bout son œuvre avec courage et persévérance. Il est puissamment secondé et encouragé par l'empressement des familles à lui adresser des renseignements, des notes et des rectifications qui sont toujours accueillis par la rédaction avec une vive reconnaissance et qui n'engagent à rien, pas même à souscrire à un exemplaire. Le seul regret qu'on puisse exprimer ici, c'est que ces communications sont souvent trop tardives, et que l'*Annuaire* se trouve alors, comme cette année, dans l'impossibilité de paraître avant le 15 janvier.

A. Borel d'Hauterive.

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE.

EMPIRE FRANÇAIS.



Pour le précis historique de la famille impériale, *voyez* l'Annuaire de 1853, page XVIII. — Napoléon Ier, né 15 août 1769, empereur 18 mai 1804 ; abdique le 14 avril 1814 et le 22 juin 1815, meurt le 5 mai 1821 ; Charles-Louis-Napoléon, son neveu, élu président de la république française 10 décembre 1848, réélu pour dix ans 20 décembre 1851, empereur héréditaire 2 décembre 1852. — ARMES : *d'azur, à l'aigle d'or, empiétant un foudre du même.*

NAPOLÉON III Charles-Louis, empereur des Français, né 20 avril 1808, fils de *Louis*-Napoléon, roi de Hollande, et de la reine Hortense; marié 29 janvier 1853 à

EUGÉNIE, impératrice des Français, née 5 mai 1826.

De ce mariage :

Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph, prince impérial, né 16 mars 1856.

Cousin et cousine.

(Enfants de *Jérôme*-Napoléon, né 15 novembre 1784, marié 22 août 1807 à *Catherine* de Wurtemberg; veuf 28 novembre 1836, décédé 25 juin 1860) :

I. *Napoléon*-Joseph-Charles-Paul, né à Trieste 9 septembre 1822, général de division, marié 30 janvier 1859 à

Clotilde-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843, fille du roi d'Italie, dont :

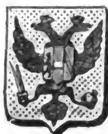
1° Napoléon-Victor-Jérôme-Frédéric, né 18 juillet 1862.

2° Napoléon-Louis-Joseph-Jérôme, né 16 juillet 1864.

3° Marie-Letizia-Eugénie-Catherine-Adélaïde, née 20 décembre 1866.

II. *Mathilde*-Lætitia-Wilhelmine, née à Trieste 27 mai 1820, mariée en 1841 à Anatole Demidoff de San-Donato.

AUTRICHE.



[Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 7. — Érections : duché d'Autriche 16 septembre 1146, archiduché 12 juin 1360, empire 11 août 1804. — Maison de Lorraine depuis François Ier, duc de Lorraine, empereur électif d'Allemagne 1745-1765, époux de Marie-Thérèse ; père de Joseph II, 1765-1790 ; Léopold II, frère de Joseph, 1790-1792 ; son fils, François II, élu empereur d'Allemagne en 1792, abdique en 1806, après avoir érigé ses États héréditaires en empire d'Autriche ; règne sous le nom de François Ier, 1806-1835. — Ferdinand Ier, empereur 2 mars 1835, abdique 2 décembre 1848 ; son neveu lui succède. — Culte catholique. — Armes : *d'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, tenant de la dextre une épée nue et un sceptre d'or, de la sénestre un globe impérial du même.* La maison de Lorraine a chargé la poitrine de l'aigle d'un écu : *tiercé en pal ; au* 1 *d'or, au lion de gueules, couronné d'azur*, qui est d'Habsbourg ; au 2 *de gueules, à la fasce d'argent*, qui est d'Autriche ; au 3 *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent*, qui est de Lorraine.

François-Joseph Ier Charles, né 18 août 1830, empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Gallicie et d'Illyrie par l'abdication de son oncle et la renonciation de son père du 2 décembre 1848, marié 24 avril 1854 à

Élisabeth-Amélie-Eugénie, fille de Maximilien, duc en Bavière, née 24 décembre 1837, dont :

a. Archiduc *Rodolphe*-François-Charles-Joseph, né 21 août 1858.

b. Archiduchesse *Gisèle*-Louise-Marie, née 12 juillet 1856.

Frères de l'empereur.

I. *Archiduc* Maximilien Ier, *né* 6 *juillet* 1832, *empereur du Mexique* 10 *juillet* 1863, *marié* 27 *juillet* 1857 *à*

Charlotte, née 7 juin 1840, sœur du roi des Belges ; veuve 19 juin 1867.

II. Archiduc *Charles*-Louis-Joseph-Marie, né 30 juillet 1833, marié 1° le 4 novembre 1856 à Marguerite, fille du roi de Saxe ; veuf 15 septembre 1858 ; 2° le 21 octobre 1862 à Marie-Annunciade, princesse des Deux-Siciles, née 24 mars 1843, dont :

1° Archiduc *François*, né 13 décembre 1863.

2° Archiduc *Othon*, né 21 avril 1865.

III. Archiduc *Louis*-Joseph-Antoine-Victor, né 15 mai 1842.

Père et mère de l'empereur.

Archiduc *François*-Charles-Joseph, fils de l'empereur François Ier, né 7 décembre 1802, marié 4 novembre 1824 à

Frédérique-*Sophie*-Dorothée-Wilhelmine, née 27 janvier 1805, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière.

Oncle et tante de l'empereur.

I. FERDINAND Ier Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin, né 19 avril 1793, empereur d'Autriche (2 mars 1835-2 décembre 1848), marié 27 février 1831 à

Marie-*Anne*-Caroline-Pie, née 19 septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne.

II. Archiduchesse *Marie*, née 1er mars 1798, princesse douairière de Salerne. (Voyez DEUX-SICILES.)

Aïeule de l'empereur.

(*4e femme de l'empereur* François Ier.)

Impératrice *Caroline*-Auguste, née 8 février 1792, fille de feu Maximilien Ier, roi de Bavière, mariée 10 novembre 1816 à l'empereur François Ier, veuve 2 mars 1835.

Grands-oncles de l'empereur.

(*L'empereur* Léopold II, *né* 5 *mai* 1747, *mort* 1er *mars* 1792, *marié à* Marie-Louise, *fille de Charles III, roi d'Espagne, avait laissé, outre François Ier, son fils aîné et successeur, six autres enfants* :)

I. Ferdinand III, *grand-duc de Toscane, mort* 18 *juin* 1824, *aïeul de Ferdinand IV.* (Voyez TOSCANE; *Annuaire* de 1860.)

II. *Archiduc* Charles-*Louis-Jean-Joseph-Laurent, né* 5 *septembre* 1771, *marié* 17 *septembre* 1815 *à* Henriette, *princesse de Nassau-Weilbourg; veuf* 29 *décembre* 1829, *décédé* 30 *avril* 1847, *dont* :

1° Archiduc *Albert*-Frédéric-Rodolphe, né 3 août 1817, marié 1er mai 1844 à *Hildegarde*, sœur du roi de Bavière, veuf 2 avril 1864, dont :

Archiduchesse Marie-Thérèse-Anne, née 15 juillet 1845, mariée 11 janvier 1865 au duc Philippe de Wurtemberg.

2° Archiduc *Charles*-Ferdinand, né 29 juillet 1818, feld-maréchal-lieutenant, marié 18 avril 1854 à

Françoise-Marie-*Élisabeth*, sa cousine germaine, née 17 janvier 1831, veuve 15 décembre 1849 de l'archiduc Ferdinand de Modène, dont :

a. Archiduc *Frédéric*, né 4 juin 1856.

b. Archiduc *Charles*, né 5 septembre 1860.

c. Archiduc *Eugène*, né 21 mai 1863.

d. Archiduchesse *Marie-Christine*, née 21 juillet 1858.

3° Archiduc *Guillaume*-François-Charles, né 21 avril 1827, coadjuteur de l'ordre Teutonique.

4° Archiduchesse Marie-*Caroline*-Louise-Christine, mariée à son cousin germain l'archiduc *Reinier*.

III. *Archiduc* Joseph-*Antoine-Jean, né* 9 *mars* 1776, *décédé* 7 *janvier* 1847, *marié :* 1° *le* 30 *octobre* 1799 *à* Alexandra, *grande-duchesse de Russie;* 2° *le* 30 *août* 1815 *à* Herminie, *fille du prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg;* 3° 24 *août* 1819 *à* Marie *de Wurtemberg, décédée* 19 *mars* 1855, dont :

1° Archiduc *Joseph*-Charles-Louis, né 2 mars 1833, marié 12 mai 1864 à Marie-Adélaïde-*Clotilde*-Amélie, duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha.

2° Archiduchesse Françoise-Marie-*Élisabeth*, veuve de l'archiduc Ferdinand de Modène, remariée 18 avril 1854 à l'archiduc Charles.

3° Archiduchesse *Marie*, reine des Belges.

IV. *Archiduc* Reinier, *né* 30 *septembre* 1783, *marié* 28 *mai* 1820 *à Marie-Élisabeth*-Françoise, *princesse de Sardaigne, veuve* 16 *janvier* 1853, *décédée* 25 *décembre* 1856, *dont :*

1° Archiduc *Léopold*, né 6 juin 1823.

2° Archiduc *Ernest*, né 8 août 1824.

3° Archiduc *Sigismond*, né 7 janvier 1826.

4° Archiduc *Reinier*, né 11 janvier 1827, marié 21 février 1852 à

Archiduchesse Marie-*Caroline*-Louise-Christine, sa cousine germaine, née 10 septembre 1825.

5° Archiduc *Henri*, né 9 mai 1828.

*Pour les branches de Toscane et de Modène, voyez l'*Annuaire *de* 1860.

BADE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 13. — Culte évangélique. — Premier auteur connu : Hermann, qui suivit l'empereur Conrad à la croisade de 1147. — Titres : Margrave 13 juin 1158. — Branche aînée : électeur 27 avril 1803; grand-duc 12 juillet 1806. — Branche cadette de *Hochberg*, comtes de Neufchâtel et de Rothelin, fondus dans la maison d'Orléans-Longueville. — Armes : *d'or, à la bande de gueules.*

Frédéric-Guillaume-Louis, grand-duc de Bade, né 9 septembre 1826, marié 20 septembre 1856 à

Louise-Marie-Élisabeth, fille du roi de Prusse, née 3 décembre 1838, dont :

1° *Frédéric-Guillaume*-Louis-Léopold-Auguste, né 9 juillet 1857.

2° Louis-Guillaume-Charles-Frédéric-Berthold, né 11 juin 1865.

3° Sophie-*Marie*-Victoire, née 7 août 1862.

Frères et sœurs.

I. Louis-*Guillaume*-Auguste, major au service de Prusse, né 18 décembre 1829, marié 11 février 1863 à

Marie, princesse de Leuchtenberg, dont :

Sophie-Marie-Louise-Amélie, née 26 juillet 1865.

II. *Charles*-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 mars 1832, capitaine au 7e cuirassiers.

III. *Alexandrine*-Louise-Amélie-Frédérique-Élisabeth-Sophie, duchesse régnante de Saxe-Cobourg-Gotha.

IV. *Marie*-Amélie, née 20 novembre 1834, mariée 11 septembre 1858 au prince Ernest de Linange.

V. *Cécile*-Auguste, née 29 septembre 1839, mariée 27 août 1857 à *Michel,* grand-duc de Russie.

Oncles et tante.

I. Guillaume, *margrave de Bade, né* 8 *avril* 1792, *marié* 16 *octobre* 1830 *à Élisabeth de Wurtemberg, veuve* 11 *octobre* 1859, *décédée le* 5 *décembre* 1864, *dont :*

1° *Sophie*, née 7 août 1834, mariée 9 novembre 1858 au prince Woldemar de Lippe.

2° *Pauline*, née 18 décembre 1835.

3° *Léopoldine*, née 22 février 1837, mariée 24 septembre 1862 à Hermann, prince de Hohenlohe-Langenbourg.

II. *Maximilien*-Frédéric-Jean-Ernest, margrave de Bade, né 8 décembre 1796, lieutenant général.

III. *Amélie*-Christine-Caroline, née 26 janvier 1795, mariée 19 avril 1818 à *Charles-Égon*, prince de Furstenberg; veuve 22 octobre 1854.

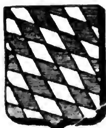
Cousines.

(Enfants de *Stéphanie* de Beauharnais, née 28 août 1789, mariée 8 avril 1806 à *Charles*, grand-duc de Bade; veuve 8 décembre 1818; décédée 29 janvier 1860, dont :)

I. *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 octobre 1813, mariée 21 octobre 1834 au prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen.

II. *Marie*-Amélie-Élisabeth-Caroline, née 11 octobre 1817, mariée 23 février 1843 au marquis de Douglas, duc d'Hamilton, pair d'Angleterre, veuve en 1863.

BAVIÈRE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 16. — Culte catholique. — Auteur : Othon le Grand, comte de Wittelsbach, porte-étendard de l'empereur Frédéric-Barberousse. — Titres : Duc de Bavière 24 juin 1180; électeur 21 décembre 1356; roi de Bavière 29 décembre 1805.—Armes : *fuselé en bandes d'argent et d'azur de 21 pièces.*

Louis II Othon-Frédéric-Guillaume, roi de Bavière, comte palatin du Rhin, duc de Franconie et de Souabe, né 25 août 1845, succède à son père 10 mars 1864.

Frère.

Othon-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né 27 avril 1848.

Mère.

Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige, née 15 octobre 1825, cousine du roi de Prusse, mariée 12 octobre 1842 au roi Maximilien II; veuve 10 mars 1864.

Oncles et tantes du roi.

I. Othon, *ex-roi de Grèce, né 1er juin* 1815, *marié* 22 *novembre* 1836 *à*

Amélie, princesse d'Oldenbourg; veuve en août 1867.

II. *Luitpold,* né 12 mars 1821, marié 15 avril 1844 à Auguste, fille de Léopold II, grand-duc de Toscane; veuf 26 avril 1864, dont :

1° *Louis,* né 7 janvier 1845.

2° *Léopold,* né 9 février 1846.

3° *Arnoulphe,* né 6 juillet 1852.

4° *Thérèse,* née 12 novembre 1850.

III. *Adalbert,* né 19 juillet 1828, marié 26 août 1856 à

Amélie, infante d'Espagne, née 12 octobre 1834, dont :

1° *Louis-Ferdinand,* né 22 octobre 1859.

2° *Alphonse,* né 24 janvier 1862.

3° *Marie,* née 31 août 1863.

IV. *Aldegonde,* née 19 mars 1823, mariée 29 mars 1842 à François V, duc de Modène.

V. *Alexandrine*-Amélie, née 26 août 1826.

Aïeul du roi.

Louis-Charles-Auguste, né 25 août 1786, roi de Bavière 13 octobre 1825, abdique 21 mars 1848; marié 12 octobre 1810 à *Thérèse* de Saxe-Altenbourg, veuf 25 octobre 1854.

Oncle et tantes du roi.

(*Du premier lit du père et de* Wilhelmine, *fille de Georges, prince de Hesse-Darmstadt, morte* 30 *mars* 1796 :)

I. *Charles,* né 7 juillet 1795, marié 11 février 1865 à la princesse Sophie, fille du roi de Saxe, veuf en février 1867; entré dans les ordres.

II. *Caroline*-Auguste, née 8 février 1792, impératrice douairière d'Autriche.

(*Du second lit du père et de Frédérique-Wilhelmine-* Caroline *de Bade, morte* 13 *novembre* 1841 :)

III. *Élisabeth*, née 13 novembre 1801, reine de Prusse.

IV. *Amélie*, sœur jumelle de la précédente, reine de Saxe.

V. *Sophie*, née 27 janvier 1805, mère de l'empereur d'Autriche.

VI. *Marie*-Anne-Léopoldine, sœur jumelle de la précédente, reine douairière de Saxe.

VII. *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, mariée 9 septembre 1828 à Maximilien-Joseph, duc en Bavière.

BELGIQUE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 19. — Formation du royaume, qui se détache de la Hollande, en septembre 1830. — Culte catholique. — Maison régnante de Saxe-Cobourg; luthérienne.— Royale 4 juin et 12 juillet 1831. — ARMES : *de sable, au lion couronné d'or.*

LÉOPOLD II Louis-Philippe-Marie-Victor, roi des Belges, né 9 avril 1835, successeur de Léopold Ier le 10 décembre 1865, marié 22 août 1853 à

MARIE-Henriette-Anne, archiduchesse d'Autriche, née 26 août 1836, dont :

1° *Léopold*-Ferdinand-Élie-Victor-Albert-Marie, duc de Brabant, né 12 juin 1859.

2° *Louise*-Marie-Amélie, née 18 février 1858.

3° Stéphanie-*Clotilde*, née 21 mai 1864.

Frère et sœur.

I. *Philippe*-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-Georges, comte de Flandre, né 25 mars 1837, marié 25 avril 1867 à

Marie-Louise-Alexandrine-Caroline, princesse de Hohenzollern-Sigmaringen.

II. Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, ex-impératrice du Mexique. (V. p. 2.)

BRÉSIL.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 20. — Maison de Bragance. — Culte catholique. — Royaume du Brésil 16 décembre 1815; empire 1er décembre 1822. — Armes : *de sinople, à la croix potencée de gueules, bordée d'or, chargée d'une sphère armillaire d'or, et environnée d'un cercle d'azur bordé d'argent et chargé de* 18 *étoiles du même.*

Dom Pedro II *de Alcantara*, empereur du Brésil, né 2 décembre 1825, successeur sous tutelle de son père dom Pedro Ier 7 avril 1831, majeur 23 juillet 1840, marié 30 mai 1843 à

Thérèse-Christine-Marie, née 14 mars 1822, fille de feu François Ier, roi des Deux-Siciles, dont :

1° *Isabelle*, née 29 juillet 1846, mariée 15 octobre 1864 au comte d'Eu, fils aîné du duc de Nemours.

2° Léopoldine, née 13 juillet 1847, mariée au prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha.

Sœurs de l'empereur.

I. Doña *Januaria*, née 11 mars 1822, mariée 28 avril 1844 à Louis, comte d'Aquila, prince des Deux-Siciles.

II. Doña *Françoise*, née 2 août 1824, mariée 1er mai 1843 au prince de Joinville (*voyez* Bourbons-Orléans).

Belle-mère.

Amélie, née 31 juillet 1812, fille du prince Eugène, duc de Leuchtenberg, mariée 17 octobre 1829 à l'empereur dom Pedro Ier, veuve 24 septembre 1834.

DANEMARK.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 24. — Maison de Holstein ou d'Oldenbourg, connue depuis Christian le Belliqueux, comte d'Oldenbourg, qui périt en combattant pour repousser l'invasion de Henri le Lion, duc de Saxe, l'an 1168; Christian Ier, élu roi 28 décembre 1448; Frédéric, reconnu roi héréditaire. Culte luthérien. — Armes : *d'or, semé de cœurs de gueules, à trois lions léopardés, couronnés d'azur et posés l'un sur l'autre.*

LIGNE ROYALE.

HOLSTEIN-GLUCKSBOURG.

CHRISTIAN IX, né 8 avril 1818, roi de Danemark 16 novembre 1863 en vertu de la loi du 31 juillet 1853, marié 26 mai 1842 à

Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 septembre 1817, fille de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel, dont :

1° *Christian*-Frédéric-Guillaume-Charles, né 3 juin 1843.

2° Christian-Guillaume-Ferdinand-Adolphe-GEORGES, né 25 décembre 1845, élu roi de Grèce en mars 1863.

3° Woldemar, né 27 octobre 1858.

4° *Alexandrine*-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, mariée à *Albert*-Édouard, prince de Galles.

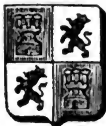
5° *Marie*-Sophie-Frédérique-Dagmar, née 26 novembre 1847, mariée 9 novembre 1866 à Alexandre, grand-duc héritier de Russie.

6° *Thyra*-Amélie-Caroline-Charlotte-Anne, née 29 septembre 1853.

*Pour les branches de la ligne ducale, voyez l'*Annuaire *de* 1866.

ESPAGNE.

BOURBONS : BRANCHE CADETTE.



Catholique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 28. — Maison de Bourbon, branche cadette formée par Philippe V, petit-fils de Louis XIV; royale en Espagne 24 novembre 1700. — Philippe V règne de 1700 à 1746; Louis Ier, son fils aîné, règne quelques mois en 1724 par l'abdication de son père, qui reprend la couronne. — ARMES : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules, au château sommé de trois tours d'or,* qui est de CASTILLE; *aux* 2 *et* 3 *d'argent, au lion couronné de gueules,* qui est de LÉON; enté en pointe *d'argent, à la grenade de gueules, feuillée de sinople,* qui est de GRENADE; *et sur le tout, d'azur, à trois fleurs de lis d'or,* qui est de FRANCE.

ISABELLE II Marie-Louise, reine d'Espagne et des Indes, née 10 octobre 1830, succède à son père Ferdinand VII, 29 septembre 1833, en vertu du nouvel ordre de succession établi par le décret du 29 mars 1830, mariée 10 octobre 1846 à

François-d'Assise-Ferdinand, duc de Cadix, né 13 mai 1822, titré *roi* 10 octobre 1846, dont :

1° *Alphonse*-François-d'Assise-Ferdinand-Pie-Pélage, prince des Asturies, né 28 novembre 1857.

2° Marie-*Isabelle*-Françoise-d'Assise, infante d'Espagne, princesse des Asturies, née 20 décembre 1851.

3° *Marie*-Bérengère, née 4 juin 1861.

4° Marie-della-Paz-*Juana*, , née 23 juin 1862.

5° Marie-*Eulalie*, née 12 février 1864.

Sœur de la reine.

Marie-*Louise*-Ferdinande, infante d'Espagne, née 30 janvier 1832, mariée 10 octobre 1846 au duc de Montpensier (*voyez* BOURBONS-ORLÉANS).

Mère.

Marie-Christine, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 27 avril 1806, mariée 11 décembre 1829 à Ferdinand VII, roi d'Espagne, veuve 29 septembre 1833, remariée à don *Fernando* Munoz, duc de Riançarès.

Oncles de la reine.

I. Charles-*Marie-Isidore, infant d'Espagne* (*don Carlos*), *né* 29 *mars* 1788, *décédé* 10 *mars* 1855; *marié :* 1° *le* 29 *septembre* 1816 *à Marie*-Françoise-*d'Assise, fille de Jean VI, roi de Portugal, morte* 4 *septembre* 1834; 2° *le* 20 *octobre* 1838 *à*

Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, princesse de Beira, née 29 avril 1793, fille de Jean VI, roi de Portugal, veuve de Pierre, infant d'Espagne.

Du premier lit :

Jean-Charles-Marie-Isidore, infant d'Espagne, né 15 mai 1822, marié 6 février 1847 à

Marie-Anne-Béatrix-Françoise, sœur du duc de Modène, née 13 février 1824, dont :

1° *Charles*-Marie, né 30 mars 1848, marié en février 1867 à Marguerite, princesse de Parme.

2° *Alphonse*-Marie, né 12 septembre 1849.

II. François-de-Paule, *infant d'Espagne, né* 10 *mars* 1794, *marié* 12 *juin* 1819, *veuf* 29 *janvier* 1844 *de* Louise, *fille de François Ier, roi des Deux-Siciles; décédé en juin* 1865, *dont :*

1° *François*-d'Assise-Marie-Ferdinand, duc de Cadix, marié 10 octobre 1846 à la reine Isabelle II.

2° *Henri*-Marie-Ferdinand, duc de Séville, né 17 avril 1823, marié 6 mai 1847, veuf 29 décembre 1863 de doña *Hélène* de Castella y Skelly Hernandez de Cordova, dont :

a. *Henri*-Pie-Marie, né en octobre 1848.

b. *François*-Marie-Trinité-Henri, né 29 mars 1853.

c. *Albert*-Henri-Marie-Vincent, né 22 février 1854.

d. *Maria*-del-Olvido-Isabelle-Françoise, née 28 septembre 1858.

3° *Isabelle*-Ferdinande, née 18 mai 1821, mariée 26 juin 1841 au comte Ignace Gorowski.

4° *Louise*-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 juin 1824, mariée 10 février 1847 au duc de Sessa.

5° *Joséphine*-Ferdinande-Louise, née 25 mai 1827, mariée 25 mai 1847 à don José Guell y Rente.

6° *Marie-Christine*-Isabelle, née 5 juin 1833, mariée à son oncle, l'infant don Sébastien.

7° *Amélie*-Philippine, née 12 octobre 1834, mariée 26 août 1856 au prince Adalbert de Bavière.

Veuve de l'infant Pierre, cousin germain de Ferdinand VII.

Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, veuve 4 juillet 1812, remariée à don Carlos (*voyez* ci-dessus).

Du premier lit :

Sébastien-Gabriel-Marie, infant d'Espagne, né 4 novembre 1811, marié 26 mai 1832 à Marie-*Amélie*, sœur du roi des Deux-Siciles, veuf 6 novembre 1857, remarié en janvier 1861 à sa nièce Marie-Christine, dont :

1° *François*-Marie, infant d'Espagne, né 20 août 1861.

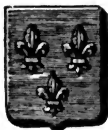
2° *Pierre* d'Alcantara, né 12 décembre 1862.

3° *Louis*-Jésus-Marie, né en janvier 1864.

4° *Alphonse*-Marie-Isabel-François, né 15 décembre 1866.

BOURBONS : Branche aînée[1].

Ancienne maison royale de France.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 1. — Maison capétienne, ducale de France en 861 (Robert le Fort, fils de Witikin); royale en 888 (Eudes), en 922 (Robert), et définitivement en 987 (Hugues Capet). — Branche de Bourbon, régnante en 1589, Henri IV; Louis XIII en 1610; Louis XIV en 1643; Louis XV en 1715; Louis XVI de 1774 à 1793; Louis XVIII de 1814 à 1824; Charles X de 1824 à 1830. — Branche d'Orléans : auteur Philippe, frère puîné de Louis XIV; Philippe, son fils, régent, mort en 1723; Louis-Philippe en 1785; Louis-Philippe-Joseph en 1793; Louis-Philippe Ier, roi des Français, 1830 à 1848. — Armes : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or.* — Supports : Deux anges.

Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois (c'est le nom que lui donnait l'*Almanach royal* avant 1830), duc de Bordeaux, né 29 septembre 1820, héritier des droits de Charles X, son aïeul, et du Dauphin, son oncle, par les actes d'abdication et de renonciation du 2 août 1830, *comte de Chambord,* marié par procuration 9 novembre, en personne 16 novembre 1846 à

Marie-*Thérèse*-Béatrice-Gaëtane, archiduchesse d'Autriche-Este, née 14 juillet 1817, sœur du duc de Modène.

Mère.

Caroline-Ferdinande-Louise (*Madame*), fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 5 novembre 1798, mariée 17 juin 1816 à Charles-*Ferdinand*, duc de Berry, né 24 février 1778; veuve 14 février 1820, remariée à Hector, marquis Lucchesi Palli Campo-Franco, duc de la Gracia, veuve 1er avril 1864.

[1] L'*Almanach impérial*, s'appuyant sur l'abolition de la loi salique en Espagne, a supprimé la descendance de don Carlos et celle du duc de Séville, et il a bouleversé tout ordre généalogique dans la maison de Bourbon; de sorte qu'il n'est plus possible d'y suivre la filiation des diverses branches. C'est ce qui nous a engagé à rétablir ici celles des Deux-Siciles et de Parme, afin de donner au complet l'état actuel de l'ancienne maison de France.

BOURBONS-ORLÉANS.

Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, né 24 août 1838, marié 30 mai 1864 à sa cousine germaine

Marie-Isabelle-Françoise d'Assise, née 21 septembre 1848, fille du duc de Montpensier, dont :

Marie-Amélie-Louise-*Hélène*, née 28 octobre 1865.

Frère.

Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres, né 9 novembre 1840, marié 11 juin 1863 à

Françoise-Marie-Amélie d'Orléans, sa cousine, fille du prince de Joinville, née 14 août 1844, dont :

1° *Marie-Amélie*-Françoise-Hélène d'Orléans, née 13 janvier 1865.

2° N..., né 15 octobre 1867.

Oncles et tantes.

I. *Louis*-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, duc de Nemours, né 25 octobre 1814, marié 27 avril 1840 à

Victoire-Auguste-Antoinette, née 14 février 1822, fille de Ferdinand, duc de Saxe-Cobourg-Gotha, veuf 10 novembre 1857, dont :

1° *Louis-Philippe*-Marie-Ferdinand-Gaston d'Orléans, comte d'Eu, capitaine d'artillerie, né 29 avril 1842, marié 15 octobre 1864 à Isabelle, fille de l'empereur du Brésil.

2° *Ferdinand*-Philippe-Marie d'Orléans, duc d'Alençon, lieutenant de hussards, né 12 juillet 1844.

3° *Marguerite*-Adélaïde-Marie, née 16 février 1846.

4° Blanche-Marie-Amélie-Caroline-Louise-*Victoire*, née 28 octobre 1857.

II. *François*-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, prince de Joinville, né 14 août 1818, marié 1er mai 1843 à

Doña Françoise-*Caroline*-Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Romaine-Xavière-de-Paule-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née 2 août 1824, sœur de l'empereur du Brésil, dont :

1° Pierre-*Philippe*-Jean-Marie d'Orléans, duc de Penthièvre, né 4 novembre 1845.

2° *Françoise*-Marie-Amélie, née 14 août 1844, mariée 11 juin 1863 à son cousin le duc de Chartres.

III. *Henri*-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, né 16 janvier 1822, marié 25 novembre 1844 à

Marie-*Caroline*-Auguste, née 16 avril 1822, fille du prince de Salerne, dont :

François-Louis-Marie-Philippe, duc de Guise, né 5 janvier 1854.

IV. *Antoine*-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, né 31 juillet 1824, marié 10 octobre 1846 à

Marie-Louise-*Ferdinande*, infante d'Espagne, née 30 janvier 1832, sœur de la reine Isabelle, dont :

1° *Ferdinand*-Marie-Henri-Charles, né 30 mai 1859.

2° *Antoine*-Marie-Louis-Philippe-Jean-Florence, né 23 février 1866.

3° *Louis*-Marie-Philippe-François de Paule, né 30 avril 1867.

4° *Marie-Isabelle*-Françoise-d'Assise, née 21 septembre 1848, mariée au comte de Paris.

5° Marie-Amélie-Louise-*Henriette*, née 28 août 1851.

6° Marie-*Christine*-Antoinette, née 29 octobre 1852.

7° *Marie de las Mercedes* Isabelle-Françoise-Antoine-Louise-Fernande, née 24 juin 1860.

V. Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde, princesse d'Orléans, née 3 juin 1817, mariée 20 avril 1843 au prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha.

BRANCHE DES DEUX-SICILES.

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 26. — Philippe V, petit-fils de Louis IV, et Charles III, son arrière-petit-fils, règnent sur l'Espagne et les Deux-Siciles. Ferdinand IV, second fils de Charles III, reçoit en apanage le royaume de Naples et règne de 1759 à 1806, de 1815 à 1826; François Ier règne de 1826 à 1830, Ferdinand II de 1830 à 1859.

François II, Marie-Léopold de Bourbon, né 16 janvier 1836, succède au roi Ferdinand II, son père, 22 mai 1859, marié 3 février 1859 à

Marie-Sophie-Amélie, duchesse en Bavière.

Frères et sœurs consanguins du deuxième lit.

I. Louis, comte de Trani, né 1er août 1838, marié 5 juin 1861 à Mathilde, duchesse en Bavière, née 30 septembre 1843.

II. Alphonse, comte de Caserte, né 28 mars 1841.

III. Gaëtan, comte de Girgenti, né 12 janvier 1846.

IV. Pascal, comte de Bari, né 15 septembre 1852.

V. Janvier, prince de Calatagirone, né 28 février 1856.

VI. Marie-*Annonciade*, née 24 mars 1843, mariée 21 octobre 1862 à Charles, archiduc d'Autriche.

VII. Marie-*Immaculée*-Clémentine, née 14 avril 1844, mariée 19 septembre 1861 à l'archiduc Charles de Toscane.

VIII. Marie *des Grâces-Pie*, née 2 août 1849.

IX. Marie-Immaculée-*Louise*, née 21 janvier 1855.

Oncles et tantes.

(*Fille de François Ier et de Marie, archiduchesse d'Autriche :*)

I. Caroline, duchesse douairière de Berry (*voyez* BOURBONS, branche aînée).

(*Enfants de François Ier et de l'infante Isabelle :*)

II. Léopold, *comte de Syracuse, né* 22 *mai* 1813, *marié* 16 *juin* 1837 à

Marie de Savoie-Carignan, veuve 4 décembre 1860.

III. *Louis*-Charles-Marie-Joseph, comte d'Aquila, né 19 juillet 1824, marié 28 avril 1844 à

Doña Januaria, née 11 mars 1822, sœur de l'empereur du Brésil, dont :

1° *Louis*-Marie-Ferdinand, né 18 juillet 1845.

2° *Philippe*-Louis-Marie, né 12 août 1847.

IV. *François* de Paule Louis-Emmanuel, comte de Trapani, né 13 août 1827, marié 10 avril 1850 à

Marie-*Isabelle*, née 21 mai 1834, fille de Léopold II, grand-duc de Toscane, dont :

1° *Léopold*-Marie, né 24 septembre 1853.
2° Marie-*Antoinette*-Joséphine, née 15 mars 1851.
3° Marie-Caroline-Ferdinandine, née 21 fév. 1856.
4° Marie-*Annonciade*-Thérèse, née 21 septembre 1858.

V. Marie-*Christine*, reine douairière d'Espagne.
VI. Marie-*Antoinette*-Anne, grande-duchesse de Toscane.
VII. *Thérèse*-Christine-Marie, impératrice du Brésil.

Grand-oncle du roi.

Léopold, *prince de Salerne*, *marié* 18 *juillet* 1816 *à*

Marie, archiduchesse d'Autriche, née 1er mars 1798, fille de l'empereur François Ier, veuve 10 mars 1851, dont :

Marie-*Caroline*-Auguste, née 26 avril 1822, mariée 25 avril 1844 au duc d'Aumale.

BRANCHE DE PARME.

Pour le précis historique de cette branche, issue de l'infant Philippe, fils puîné de Philippe V, roi d'Espagne, *voyez* l'Annuaire de 1860, page 37.

ROBERT Ier Charles-Louis-Marie de Bourbon, infant d'Espagne, duc de Parme 27 mars 1854, né 9 juillet 1848, fils de CHARLES III, duc de Parme, et de Louise de Bourbon, sœur du comte de Chambord, veuve 27 mars 1854, décédée 1er février 1864.

Frère et sœurs.

I. Henri, comte de Bardi, né 12 février 1851.
II. Marguerite, née 1er janvier 1847, mariée en février 1867 à l'infant don Carlos.
III. *Alice*-Marie, née 27 décembre 1849.

Aïeul et aïeule.

CHARLES II Louis de Bourbon, infant d'Espagne, né 22 décembre 1799, duc de Lucques 1814-1847, duc de Parme, ayant abdiqué 14 mars 1849, marié 15 août 1820 à

Marie-Thérèse-Ferdinande, née 19 septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne.

Pour les autres lignes de la race capétienne, voyez : BRÉSIL, *page* 9 ; PORTUGAL, *page* 27.

GRANDE-BRETAGNE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 34. — Église anglicane. — Maison de Hanovre ou de Brunswick-Lunebourg, appelée, par la mort de la reine Anne Stuart, en 1714, à recueillir la couronne. — Armes : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois léopards d'or,* qui est d'Angleterre; *au 2 d'or, au lion de gueules, enfermé dans un double trescheur fleurdelisé du même,* qui est d'Écosse; *au 3 d'azur, à la harpe d'or,* qui est d'Irlande.

Alexandrine-Victoria Ire, reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, née 24 mai 1819, fille du prince Édouard, duc de Kent, succède, 20 juin 1837, à son oncle Guillaume IV, mariée 10 février 1840 à Albert, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né 26 août 1819, veuve 14 décembre 1861, dont :

1° *Albert*-Édouard, prince de Galles, duc de Saxe et de Rothsay, comte de Chester, lord des Iles, né 9 novembre 1841, marié 10 mars 1863 à

Alexandrine-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1er décembre 1844, fille du roi de Danemark, dont :

a. Albert-Victor, duc de Cornouailles, né 9 janvier 1864.

b. Georges-Frédéric-Ernest-Albert, né 3 juin 1865.

c. Louise-Victoria-Alexandra-Dagmar, née 20 février 1867.

2° *Alfred*-Ernest-Édouard, duc d'York et d'Edimbourg, né 6 août 1844.

3° *Arthur*-William-Patrick-Albert, né 1er mai 1850.

4° *Léopold*-Georges-Duncan-Albert, né 7 avril 1853.

5° *Victoria*-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, mariée 25 janvier 1858 au prince *Frédéric*, fils du roi de Prusse.

6° *Alice*-Mathilde-Marie, née 25 avril 1843, mariée 1er juillet 1862 à Frédéric, prince de Hesse-Darmstadt.

7° *Hélène*-Auguste-Victoire, née 25 mai 1846, mariée en juillet 1866 au prince Frédéric-Christian-Charles-Auguste de Sleswig-Holstein.

8° *Louise*-Caroline-Alberte, née 18 mars 1848.

9° *Béatrice*-Marie-Victoria-Théodore, née 14 avril 1857.

Oncle de la reine.

Adolphe-*Frédéric, duc de Cambridge, né 24 février 1774, marié 7 mai 1818 à*

Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797, cousine du landgrave de Hesse-Cassel; veuve 8 juillet 1850, dont :

1° *Georges*-Frédéric-Guillaume-Charles, duc de Cambridge, né 26 mars 1819, lieutenant général.

2° *Auguste*-Caroline-Élisabeth-Marie-Sophie-Louise, mariée au grand-duc héritier de Mecklenbourg-Strélitz.

3° *Marie*-Adélaïde-Wilhelmine-Élisabeth, née 27 novembre 1833, mariée 14 juillet 1866 à Francis-Paul-Charles-Louis-Alexandre, prince de Teck.

Cousin germain.

Georges V, duc de Cumberland, né 27 mai 1819, roi de Hanovre 18 novembre 1851—26 septembre 1866, marié 18 février 1843 à

Alexandrine-Marie-Wilhelmine, princesse de Saxe-Altenbourg, née 14 avril 1818, dont :

1° Ernest, né 21 septembre 1845.

2° Frédérique, née 9 janvier 1848.

3° Marie, née 3 décembre 1849.

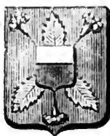
GRÈCE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 32. Son indépendance, après six ans de lutte, 1821-1827, est reconnue par la Porte le 23 avril 1830. — Maison de Bavière; appelée au trône par le traité de Londres du 7 mai 1832; dépossédée en octobre 1862. — La couronne est conférée par élection, en mars 1863, à un prince de Danemark.

Georges Ier Christian-Guillaume-Ferdinand-Adolphe, né 25 décembre 1845, cousin du roi de Danemark, fiancé 31 mai 1867 à

Olga-Constantinowna, grande-duchesse de Russie, née 3 septembre 1851, nièce de l'empereur Alexandre II.

HOLSTEIN.

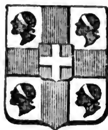


Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 49.— Culte luthérien.— Maison d'Oldenbourg. — Auteur : Christian le Belliqueux, comte d'Oldenbourg, 1168. — Christian Ier, roi de Danemark en 1448; duc de Schleswig 9 octobre 1460; duc de Holstein 14 février 1474. — Souche de : 1° la ligne royale de Danemark; 2° la ligne ducale de Holstein-Gottorp, dont sont issues les maisons régnantes de Russie et d'Oldenbourg. Adolphe-Frédéric de Holstein-Eutin, élu héritier de la couronne par la Diète de Suède le 3 juillet 1743, roi le 5 avril 1751, fut le père de Gustave III, roi de Suède 1771-1792, et l'aïeul de Gustave IV, né 1er novembre 1772, roi 29 mars 1792, qui abdiqua le 29 mars 1809. — Armes : *de gueules, à trois œillets d'argent, mis en pairle, et à trois feuilles d'ortie du même posées en triangle, mouvants d'un écusson: d'argent, coupé de gueules.*

Gustave, prince de Wasa, né 9 novembre 1799, lieutenant feld-maréchal au service d'Autriche, fils du roi Gustave IV; marié 9 novembre 1830 à Louise-Amélie-Stéphanie de Bade, née 5 juin 1811; veuf 30 juillet 1854, dont :

Caroline-Frédérique-Françoise-Stéphanie-Amélie-Cécile, née 5 août 1833, mariée 18 juin 1853 au prince Albert, fils du roi de Saxe.

ITALIE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 81. — Maison de Savoie; catholique; comte de l'Empire; prince 3 juin 1313; duc de Savoie 19 février 1416; roi de Chypre 27 février 1485; de Sicile 11 avril 1713; de Sardaigne 10 janvier 1720; d'Italie, 17 mars 1861. — Armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre têtes de Maures*, qui est de Sardaigne; chargée en cœur d'un écu, *de gueules, à la croix d'argent*, qui est de Savoie.

I. LIGNE ROYALE.

Victor-Emmanuel II Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas, né 14 mars 1820, roi de Sardaigne 23 mars 1849; d'Italie 17 mars 1861; marié 12 avril 1842 à *Adélaïde*, fille de Reinier, archiduc d'Autriche; veuf 20 janvier 1855, dont :

1° *Humbert*-Reinier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, prince de Piémont, né 14 mars 1844.

2° *Amédée*-Ferdinand-Marie, duc d'Aoste, né 30 mai 1845, marié 30 mai 1867 à

Marie, princesse de la Cisterne.

3° *Clotilde*-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843, mariée 30 janvier 1859 au prince Napoléon.

4° *Marie*-Pie, née 16 octobre 1847, mariée 27 novembre 1862 au roi de Portugal.

Frère du roi.

Ferdinand-*Marie-Albert-Amédée-Philibert-Vincent, duc de Gênes, né* 15 *novembre* 1822, *marié* 21 *avril* 1850 *à*

Marie-*Élisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, fille du roi de Saxe, veuve 10 février 1855, dont :

1° *Thomas*-Albert-Victor, duc de Gênes, né 6 février 1854.

2° *Marguerite*-Marie-Thérèse-Jeanne, née 20 novembre 1851.

II. SAVOIE-CARIGNAN.

I. *Eugène*-Emmanuel-Joseph, né 14 avril 1816, prince de Savoie-Carignan par décret royal du 28 avril 1834.

II. *Marie*-Victoire-Louise-Philiberte, née 29 septembre 1814, comtesse de Syracuse. (Voyez p. 15.)

III. LIGNE ROYALE ANCIENNE.

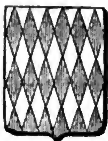
Filles du roi Victor-Emmanuel Ier.

I. Marie-*Thérèse*-Ferdinande, duchesse douairière de Parme, née 19 septembre 1803.

II. *Marie-Anne*-Caroline-Pie, ex-impératrice d'Autriche, sœur jumelle de la précédente.

MONACO.

(Ducs de Valentinois.)



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 181. — La principauté de Monaco passa par substitution, en 1731, de la maison de Grimaldi à une branche de la maison de Goyon-Matignon. — Les deux villes de Menton et de Roquebrune ont été cédées à la France par le traité conclu le 2 février 1861 entre l'Empereur et le prince de Monaco. — Résidence : Paris et Monaco. — Armes : *fuselé d'argent et de gueules.*

Charles III Honoré Grimaldi, prince de Monaco, né 8 décembre 1818, marié 26 décembre 1846 à *Antoinette*-Ghislaine de Mérode; veuf 9 février 1864, dont :

Albert-Honoré-Charles, duc de Valentinois, né 13 novembre 1848.

Sœur.

Florestine-Gabrielle-Antoinette Grimaldi, mariée 16 février 1863 à Guillaume, comte de Wurtemberg.

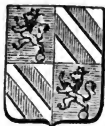
Mère.

Marie-Louise-Caroline-Gabrielle Gilbert, née 18 juillet 1793, mariée 27 novembre 1816, veuve 20 juin 1856 du prince Florestan.

Cousine.

Honorine-Camille-Athénaïs, mariée 20 juillet 1803 au marquis de la Tour du Pin, veuve 4 juin 1832.

PAPE ET CARDINAUX.



Pour le précis biographique du Souverain Pontife, *voyez* l'Annuaire de la noblesse de 1847, page 289. — Maison de Mastaï, originaire de Crema; titrée comte par le prince de Farnèse; adjonction du nom et des armes de Ferretti par alliance. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'azur, au lion couronné d'or, lampassé de gueules, la patte sénestre de derrière appuyée sur un globe d'or*, qui est de Mastaï; *aux* 2 *et* 3 *d'argent, à deux bandes de gueules*, qui est de Ferretti.

Pie IX, Jean-Marie, des comtes de Mastaï-Ferretti, né à Sinigaglia 12 mai 1792, archevêque d'Imola, puis créé *in petto* cardinal 23 décembre 1839, élu pape 16 juin 1846.

CARDINAUX.

Le nombre des cardinaux composant le Sacré-Collége est fixé par les constitutions pontificales à soixante-dix, savoir : six cardinaux évêques, cinquante cardinaux prêtres, et quatorze cardinaux diacres.

I. Cardinaux de l'ordre des évêques.

1. Mario *Mattei*, né à Pergola 6 septembre 1792, évêque d'Ostie et de Velletri, doyen du Sacré-Collége, archiprêtre de la basilique du Vatican, prodataire de Sa Sainteté, nommé 2 juillet 1832.
2. Constantin *Patrizi*, né à Sienne 4 septembre 1798, vicaire général de Sa Sainteté, évêque de Porto et de San-Rufino, grand prieur de l'ordre de Malte, réservé *in petto* 23 juin 1834, préconisé 11 juillet 1836.
3. Louis *Amat di S. Philippo*, né à Cagliari 21 juin 1796, évêque de Palestrine, vice-chancelier de la sainte Église romaine, nommé 19 mai 1837.
4. Nicolas *Paracciani-Clarelli*, évêque de Frascati, né à Rieti le 12 avril 1799, créé 22 janvier 1844.
5. Philippe *de Angelis*, évêque d'Albano, camerlingue de la sainte Église romaine, né à Ascoli 16 avril 1792, élu *in petto* 13 septembre 1838, préconisé 8 juillet 1839.
6. Jérôme d'*Andréa*, né à Naples 12 avril 1812, évêque de la Sabine, préfet de la congrégation de l'Index, créé 15 mars 1852.

II. Cardinaux de l'ordre des prêtres.

1. Engelbert *Sterk*, archevêque de Malines, né 2 novembre 1792 à Ophem, nommé 13 septembre 1838.
2. Louis *Vanicelli-Casoni*, archevêque de Ferrare, né à Amelia 16 avril 1801, réservé *in petto* 23 décembre 1839, préconisé 24 janvier 1842.
3. Louis-Jacques-Maurice *de Bonald*, archevêque de Lyon 27 avril 1840, né à Milhaud (Aveyron) 30 novembre 1787, nommé 1er mars 1841.

4. Frédéric-Jean-Joseph-Célestin, des princes de *Schwarzenberg*, archevêque de Prague, né à Vienne (Autriche) 6 avril 1809, créé 24 janvier 1842.

5. Cosme de *Corsi*, archevêque de Pise, né à Florence 10 juin 1798, créé 24 janvier 1842.

6. Fabri-Marie *Asquini*, né à Fagnano 14 août 1802, préfet de la congrégation des Indulgences et des Reliques, créé 21 avril 1845.

7. Dominique *Carafa di Traetto*, né à Naples 12 juillet 1805, archevêque de Bénévent, créé 22 juillet 1844.

8. Sixte *Riario Sforza*, né à Naples 5 décembre 1805, archevêque de Naples, préconisé 19 janvier 1846.

9. Jacques-Marie-Adrien-César *Mathieu*, archevêque de Besançon 30 septembre 1834, né à Paris 20 janvier 1796, créé 30 septembre 1850.

10. François-Auguste-Ferdinand *Donnet*, né à Bourg-Argental 16 novembre 1795, archevêque de Bordeaux 19 mai 1837, créé 15 mars 1852.

11. Charles-Louis *Morichini*, né à Rome 21 novembre 1805, évêque de Jessi, créé 15 mars 1852.

12. Joachim *Pecci*, né à Carpineto 2 mars 1810, évêque de Perugia, créé 19 décembre 1853.

13. Joseph-Otmar *Rauscher*, archevêque de Vienne, né à Vienne (Autriche) 6 octobre 1797, créé 17 décembre 1855.

14. Charles de *Reisach*, archevêque de Munich, né à Roth 6 juillet 1797, créé 17 décembre 1855.

15. Camille de *Pietro*, archevêque de Béryte, préfet au tribunal d'appel, né à Rome 19 janvier 1806, créé *in petto* 19 décembre 1853, préconisé 16 juin 1856.

16. Georges *Kaulik*, archevêque d'Agram, né à Turnavia (Styrie) en 1787, nommé 16 juin 1856.

17. Alexandre *Barnabo*, né à Foligno 2 mars 1801, nommé 16 juin 1856.

18. Cyrille de *Alemeda y Brea*, archevêque de Tolède, né 14 juillet 1781, créé 15 mars 1858.

19. Antoine-Benoît *Antonucci*, évêque d'Ancône, né 17 septembre 1798 à Subiaco, créé 15 mars 1858.

20. Henri *Orfei*, évêque de Ravenne, né 23 octobre 1800 à Orvieto, créé 15 mars 1858.

21. Joseph *Milesi Pironi Ferreti*, légat de Bologne, né 9 mars 1817 à Ancône, créé 15 mars 1858.

22. Pierre de *Silvestri*, né à Rovigo 13 février 1803, créé 15 mars 1858.

23. Alexis *Billiet*, archevêque de Chambéry, né aux Chapelles (Savoie) 28 février 1783, créé 27 septembre 1861.

24. Charles *Sacconi*, né à Montalto 8 mai 1808, créé 27 septembre 1861, préfet de la Propagande.

25. Michel-Garcia *Cuesta*, archevêque de Compostelle, né à Macotera (Espagne) 6 octobre 1803, créé 27 septembre 1861.

26. Ferdinand de *la Puente*, archevêque de Burgos, né à Cadix 28 août 1808, créé 27 septembre 1861.

27. Angelo *Quaglia*, né à Corneti 28 août 1802, créé 27 septembre 1861.

28. Antoine-Marie *Panebianco*, de l'ordre des Cordeliers, né à Terra-Nova (Sicile) 14 août 1808, grand pénitencier, créé 27 septembre 1861.

29. Joseph-Louis *Trevisanato*, patriarche de Venise, né en cette ville 15 février 1801, créé 16 mars 1863.

30. Antonin de *Lucca,* archevêque de Tarse, né à Bronte, diocèse de Catane, 28 octobre 1805, créé 16 mars 1863.

31. Joseph-André *Bizzari,* archevêque de Philippes, préfet de la congrégation des Indulgences, né à Paliano 11 mai 1802, créé 10 mars 1863.

32. Louis de la *Lastra y Cuesta*, archevêque de Séville, né à Cubas, diocèse de Santander, 1er décembre 1803, créé 16 mars 1863.

33. Jean-Baptiste *Pitra*, de l'ordre des Bénédictins, né à Champforgueil, diocèse d'Autun, 31 août 1812, créé 16 mars 1863.

34. Philippe-Marie *Guidi*, archevêque de Bologne, né 18 juillet 1825, créé 16 mars 1863.

35. Henri-Marie-Gaston *de Bonnechose*, né à Paris 30 mai 1800, archevêque de Rouen, créé 21 décembre 1863.

36. Paul *Cullen*, archevêque de Dublin, né 27 avril 1803, créé 22 juin 1866.

37. Gustave-Adolphe, des princes de *Hohenlohe*, archevêque d'Edesse, né 26 février 1823, créé 22 juin 1866.

38. Louis *Bilio*, de l'ordre des Jésuites, né à Alexandrie (Piémont) 25 mars 1826, créé 22 juin 1866.

III. Cardinaux de l'ordre des diacres.

1. Joseph *Ugolini*, né à Macerata 6 janvier 1783, premier doyen, nommé 12 février 1838.

2. Joseph *Bofondi*, né à Forli 24 octobre 1795, réservé *in petto* 21 décembre 1846, préconisé 11 juin 1847.

3. Jacques *Antonelli*, né à Sonnino 2 avril 1806, secrétaire d'État, président du conseil des ministres, préfet des palais apostoliques, nommé 11 juin 1847.

4. Robert *Roberti*, né à Saint-Just (diocèse de Fermo) 28 décembre 1788, préconisé 30 septembre 1850.

5. Prosper *Caterini*, préfet de la congrégation des Conciles, né à Anano 15 septembre 1795, créé 7 mars 1853.

6. Gaspard *Grasselini*, prolégat de Bologne, né à Palerme 19 janvier 1796, nommé 16 juin 1856.

7. Théodolphe *Mertel*, ministre de l'intérieur, né 9 février 1806, créé 15 mars 1858.

8. François *Pentini*, doyen de la chambre apostolique, né à Rome 11 décembre 1797, créé 16 mars 1863.

9. Dominique *Consolini*, vice-président du conseil d'État, créé 22 juin 1866.

PAYS-BAS.



Religion réformée. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, pages 60 et 70. — Maison de Nassau; comte princier de Nassau 24 septembre 1366; prince de l'Empire 3 mars 1654; prince d'Orange 19 mars 1702; stathouder héréditaire de Hollande 19 novembre 1747; roi des Pays-Bas 15 mars 1815; grand-duc de Luxembourg 10 mai 1815. — Armes : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion couronné du même, tenant de la dextre une épée nue, de la sénestre un faisceau de flèches d'or.*

GUILLAUME III Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, roi des Pays-Bas, prince de Nassau-Orange, grand-duc de Luxembourg, duc de Limbourg, né 19 février 1817, roi 17 mars 1849, marié 18 juin 1839 à

SOPHIE-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, fille de Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, dont :

1° *Guillaume*-Nicolas-Alexandre-Frédéric-Charles-Henri, prince d'Orange, né 3 septembre 1840.

2° Guillaume-*Alexandre*-Charles-Henri-Frédéric, né 25 août 1851.

Frère et sœur du roi.

I. Guillaume-Frédéric-*Henri*, prince des Pays-Bas, né 13 juin 1820, vice-amiral, marié 19 mai 1853 à

Amélie-Marie-Auguste, née 20 mai 1830, fille du duc de Saxe-Weimar-Eisenach.

II. Wilhelmine-Marie-*Sophie*-Louise, née 8 avril 1824, mariée 8 octobre 1842 au grand-duc de Saxe-Weimar.

Oncle et tante du roi.

I. Guillaume-*Frédéric*-Charles, prince des Pays-Bas, né 28 février 1797, marié 21 mai 1825 à

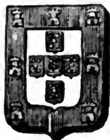
Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, sœur du roi de Prusse, née 1er février 1808, dont :

1° *Louise*, née 5 août 1828, reine de Suède.

2° Wilhelmine-Frédérique-Anne-Élisabeth-*Marie*, princesse des Pays-Bas, née 5 juillet 1841.

II. Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, mariée 14 septembre 1830 au prince Albert de Prusse, divorcée 28 mars 1849.

PORTUGAL.



Catholique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 59. — Maison de Bourgogne, formée par Henri, petit-fils de Robert, roi de France; comte de Portugal en 1095. — Maison de Bragance, branche naturelle de la précédente, royale 15 décembre 1640. — ARMES : *d'argent, à cinq écus d'azur posés en croix et chargés de cinq besants d'argent rangés en sautoir, à la bordure de gueules, chargée de sept châteaux d'or.*

Louis Ier Philippe de Bragance et Bourbon, de Saxe-Cobourg-Gotha, né 31 octobre 1838, roi de Portugal 11 novembre 1861, marié 27 novembre 1862 à

Marie-Pie, fille de Victor-Emmanuel, roi d'Italie, dont :

1° *Charles*-Ferdinand, duc de Bragance, né 28 septembre 1863.

2° *Alphonse*-Henri-Napoléon, né 31 juillet 1865.

Frère et sœurs du roi.

I. *Auguste*-Marie-Fernand, né 4 novembre 1847.

II. *Marie-Anne*, née 21 juillet 1843, mariée 12 mai 1859 au prince Georges, fils du roi de Saxe.

III. *Antonia*, née 17 février 1845, mariée 12 septembre 1861 au prince de Hohenzollern-Sigmaringen.

Père du roi.

Ferdinand-Auguste-François-Antoine, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, roi de Portugal, né 29 octobre 1816, marié 9 avril 1836 à la reine Doña Maria II, veuf 15 novembre 1853.

Grand-oncle et grand'tantes.

I. *Miguel-Marie-Évariste, dom Miguel, né* 26 *octobre* 1802, *marié* 25 *septembre* 1851 *à*

Adélaïde de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 3 avril 1831, veuve 15 novembre 1866, dont :

1° *Miguel*-Fernand-Charles, né 19 septembre 1853.

2° *Marie*-Isabelle-Eulalie-Charlotte de Bragance, infante de Portugal, née 5 août 1852.

3° *Marie-Thérèse*, née 24 août 1855.

4° Marie-*Joséphine*-Béatrix-Jeanne-Eulalie, née 19 mars 1857.

5° *Aldegonde*-Marie-Françoise-d'Assise, née 10 novembre 1858.

6° Marie-*Anne*, née 13 juillet 1861.

7° Marie-Antoine, née 28 novembre 1862.

II. Marie-*Thérèse*, princesse de Beira, née 29 avril 1793, veuve de don Carlos (*voyez* Espagne).

III. Isabelle-Marie, née 4 juillet 1801, régente du Portugal du 10 mars 1826 au 26 février 1828.

PRUSSE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 74. — Evangélique. — Burgrave héréditaire de Nuremberg 24 octobre 1273; prince de l'Empire 16 mars 1362; margrave de Brandebourg et électeur 18 avril 1417; roi de Prusse 18 janvier 1701. — Armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée et couronnée d'or, aux ailes liées du même, chargée sur la poitrine du chiffre F R en lettres d'or, tenant de la dextre un sceptre d'or, de la sénestre un globe impérial du même.*

Guillaume Ier Frédéric-Louis, roi de Prusse 2 janvier 1861, né 22 mars 1797, marié 11 juin 1829 à

Marie-Louise-Auguste-Catherine, née 30 septembre 1811, sœur du grand-duc de Saxe-Weimar, dont :

1° *Frédéric*-Guillaume-Nicolas-Charles, prince royal, né 18 octobre 1831, marié 25 janvier 1858 à

Victoria-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, fille de la reine de la Grande-Bretagne, dont :

a. *Frédéric-Guillaume*-Victor-Albert, né 27 janvier 1859.

b. Albert-Guillaume-*Henri*, né 14 juillet 1862.

c. Victoria-Élisabeth-Auguste-*Charlotte*, née 24 juillet 1860.

d. Frédérique-Amélie-Guillemette-Victoire, née 12 avril 1866.

2° *Louise*-Marie-Élisabeth, née 3 décembre 1838, mariée au grand-duc de Bade.

Frères et sœurs du roi.

I. Frédéric-*Charles*-Alexandre, né 29 juin 1801, général d'infanterie, chef du régiment des mousquetaires russes n° 4, marié 26 mai 1827 à

Marie-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808, sœur du grand-duc de Saxe-Weimar, dont :

1° *Frédéric*-Charles-Nicolas, né 20 mars 1828, marié 29 novembre 1854 à

Marie-Anne d'Anhalt-Dessau, née 14 septembre 1837, dont :

a. *Joachim*-Charles-Guillaume-Frédéric-Léopold, né 14 novembre 1865.

b. *Marie*-Élisabeth-Louise-Frédérique, née 14 septembre 1855.

c. *Élisabeth*-Anne, née 8 février 1857.

d. Louise-Marguerite-*Agnès*, née 25 juillet 1860.

2° Marie-*Louise*-Anne, née 1er mars 1829, mariée 27 juin 1854 au landgrave de Hesse-Barchfeld, divorcée le 6 mars 1861.

3° Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836, mariée 27 mai 1853 à Frédéric, prince de Hesse-Cassel.

II. Frédéric-Henri-*Albert*, né 4 octobre 1809, général de cavalerie, marié 14 septembre 1830 à

Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, fille de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, divorcée 28 mars 1849, dont :

1° Frédéric-Guillaume-Nicolas-*Albert*, lieutenant au 1er régiment de la garde, né 8 mai 1837.

2° *Alexandrine*, née 1er février 1842, mariée 10 décembre 1865 au duc de Mecklenbourg-Schwerin.

III. *Alexandrine*, née 23 février 1803, grande-duchesse douairière de Mecklenbourg-Schwerin.

IV. *Louise*, née 1er février 1808, mariée à Frédéric, frère du roi des Pays-Bas.

Belle-sœur du roi.

Élisabeth, reine douairière, née princesse de Bavière 13 novembre 1801, mariée 29 novembre 1823 à Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, veuve 2 janvier 1861.

Cousins et cousines du roi.

(*Fils de* Louis, *né* 5 *octobre* 1773, *décédé* 29 *juin* 1841, *marié en* 1793 *à* Frédérique-*Caroline, fille de Frédéric II, duc de Mecklenbourg-Strélitz* :)

Frédéric, *né* 30 *octobre* 1794, *marié* 21 *novembre* 1817 *à*

Wilhelmine-*Louise*, sœur du duc d'Anhalt-Bernbourg, née 30 octobre 1799, veuve 23 juillet 1863, dont :

Frédéric-Guillaume-*Georges*-Ernest, né 12 février 1826.

(*Enfants de* Guillaume, *né* 3 *juillet* 1793, *marié* 12 *janvier* 1804 *à* Marie-Anne *de Hesse-Hombourg, décédé* 29 *septembre* 1851 :)

I. Henri-Guillaume-*Adalbert*, né 29 octobre 1811, amiral, marié morganatiquement 29 avril 1850 à *Thérèse* Elssler, créée dame de Barnim.

II. Marie-*Élisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, mariée 22 octobre 1836 à Charles, prince de Hesse.

III. *Marie*, reine douairière de Bavière.

RUSSIE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 79. — Grecque. — Érection de la Russie en empire 22 octobre 1721. — Maison de Holstein-Gottorp, appelée au trône du chef d'Anne Petrowna, fille de Pierre le Grand et mère de Pierre de Holstein (Pierre III), empereur 5 janvier 1762; Catherine II, 1763; Paul Ier, 1796; Alexandre Ier, 14 mars 1801; Nicolas Ier, novembre 1825. — Armes : *d'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, tenant de la dextre un sceptre, de la sénestre un globe impérial du même, chargée sur la poitrine d'un écusson de gueules, au saint Michel d'argent combattant un dragon de sable.*

Alexandre II, empereur de Russie 2 mars 1855, né 29 avril 1818 [1], marié 28 avril 1841 à

Marie, impératrice de Russie, née 16 août 1824, sœur du grand-duc de Hesse, dont :

1° *Alexandre*-Alexandrowitsch, grand-duc héritier, né 10 mars 1845, marié 9 novembre 1866 à

Marie-Féodorowna, ci-devant Marie-Sophie-*Dagmar*, fille du roi de Danemark.

2° *Wladimir*-Alexandrowitsch, né 22 avril 1847, chef du régiment de dragons de la Nouvelle-Russie.

[1] Nous avons donné les dates d'après le style grégorien; mais la réforme du calendrier n'ayant pas été admise en Russie, l'année commençait le 12 janvier dans le siècle dernier, et elle commençait le 13 dans celui-ci. Pour compter comme les Russes, il suffit donc de retrancher 11 jours de toutes les dates antérieures au 26 janvier 1800, et 12 jours de toutes celles qui lui sont postérieures.

3° *Alexis*-Alexandrowitsch, né 14 janvier 1850.

4° *Serge*-Alexandrowitsch, né 11 mai 1857.

5° *Paul*-Alexandrowitsch, né 3 octobre 1860.

6° *Marie*-Alexandrowna, née 17 octobre 1853.

Frères et sœurs.

I. *Constantin*-Nicolaewitsch, grand-duc, né 21 septembre 1827, grand amiral, propriétaire du 18e régiment autrichien; marié 11 septembre 1848 à

Alexandra-Josefowna, grande-duchesse, ci-devant *Alexandrine*, fille de Joseph, duc de Saxe-Altenbourg, née 20 juillet 1830, dont :

1° *Nicolas*-Constantinowitsch, né 14 février 1850.

2° *Constantin*-Constantinowitsch, né 22 août 1858.

3° *Dimitri*-Constantinowitsch, né 13 juin 1860.

4° *Wiatcheslaw* - Constantinowitsch, né 8 juillet 1862.

5° *Olga*-Constantinowna, née 3 septembre 1851, fiancée 31 mai 1867 au roi de Grèce.

6° *Vera*-Constantinowna, née 16 février 1854.

II. *Nicolas*-Nicolaewitsch, grand-duc, inspecteur général du génie, né 8 août 1831, marié 6 février 1856 à

Alexandra-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838, fille de Pierre, prince d'Oldenbourg, dont :

1° *Nicolas*-Nicolaewitsch, né 18 novembre 1856.

2° *Pierre*-Nicolaewitsch, né 12 janvier 1864.

III. *Michel*-Nicolaewitsch, grand-duc, né 25 octobre 1832, grand maître de l'artillerie et aide de camp général de l'empereur, marié 27 août 1857 à *Cécile*, née 29 septembre 1839, sœur du grand-duc de Bade, dont :

1° *Nicolas*-Michaelowitsch, né 26 avril 1859.

2° *Michel*-Michaelowitsch, né 16 octobre 1861.

3° *Georges*-Michaelowitsch, né en 1863.

4° *Alexandre*-Michaelowitsch, né en mai 1866.

5° *Anastasie*-Michaelowna, née 28 juillet 1860.

IV. *Marie*-Nicolaewna, grande-duchesse, née 18 août 1819, mariée 14 juillet 1839 à Maximilien, duc de Leuchtenberg, veuve 1er novembre 1852.

V. *Olga*-Nicolaewna, grande-duchesse, née 11 septembre 1822, mariée 13 juillet 1846 au roi de Wurtemberg.

Tante.

Hélène-Paulowna, ci-devant *Charlotte* de Wurtemberg, née 9 janvier 1807, mariée 19 février 1824 à Michel-Paulowitsch, grand-duc; veuve 9 septembre 1849, dont :

Catherine-Michaelowna, née 28 août 1827, mariée 16 février 1851 au duc de Mecklenbourg-Strélitz.

SAXE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 85. — Maison de Saxe : Conrad le Pieux, comte de Wettin, créé margrave de Misnie 1127; Frédéric le Belliqueux, créé duc de Saxe 6 janvier 1423; électeur 1er août 1425; séparation en deux lignes, *Ernestine* et *Albertine*, en 1485; subdivision de la branche Ernestine en Saxe-Weimar et en Saxe-Gotha 1625; Saxe-Meiningen, Saxe-Altenbourg et Saxe-Cobourg, rameaux de Saxe-Gotha. — Armes : *burelé d'or et de sable, au crancelin de sinople.*

LIGNE ALBERTINE (catholique).

(Électorale 24 février 1548, royale 11 décembre 1807.)

Jean-Népomucène-Marie-Joseph, roi de Saxe 9 août 1854, né 12 décembre 1801, marié 21 novembre 1822 à

Amélie-Auguste, née 13 novembre 1801, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière, dont :

1° Frédéric-Auguste-*Albert*, prince royal, né 23 avril 1828, marié 18 juin 1853 à

Caroline-Frédérique-Stéphanie-Amélie-Cécile de Holstein, née 5 août 1833, fille du prince de Wasa.

2° Frédéric-Auguste-*Georges*, né 8 août 1832, marié 12 mai 1859 à

Marie-Anne, infante de Portugal, née 21 juillet 1843, dont :

1° Frédéric-Auguste-Jean-Louis-Charles-Gustave-Grégoire-Philippe, né en juin 1865.

2° *Mathilde*-Marie-Auguste, née 19 mars 1863.

3° N..., née en juin 1857.

3° Marie-*Élisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, veuve du duc de Gênes, frère du roi de Sardaigne.

Sœur germaine du roi.

Marie-*Amélie*-Frédérique-Auguste, née 10 août 1794.

Belle-sœur du roi.

Marie-Anne-Léopoldine, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière, née 27 janvier 1805, mariée 24 avril 1833 à *Frédéric-Auguste*, roi de Saxe, veuve 9 août 1854.

Pour les quatre branches de la ligne ERNESTINE, WEIMAR, MEININGEN, ALTENBOURG *et* GOTHA, *dont les souverainetés sont absorbées dans la confédération prussienne de l'Allemagne du Nord, voir l'*Annuaire *de* 1867, *page* 31.

SUÈDE ET NORVÉGE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 76. — Culte luthérien. — Charles XIII, oncle de Gustave IV, lui ayant succédé, en 1809, au préjudice de son fils le prince de Wasa (voyez HOLSTEIN), adopta Bernadotte, roi (Charles XIV) le 5 février 1818, mort en 1844, laissant un fils unique, le roi Oscar Ier. — ARMES : *parti*, *au* 1 *d'azur, à trois couronnes d'or*, qui est de SUÈDE; *au* 2 *de gueules*, *au lion couronné d'or*, *armé et lampassé d'argent*, *tenant une hache d'armes du même*, *emmanchée d'or*, qui est de NORVÉGE.

CHARLES XV Louis-Eugène, né 3 mai 1826, roi de Suède et de Norvége 8 juillet 1859, marié 19 juin 1850 à

LOUISE-Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne, née 5 août 1828, cousine germaine du roi des Pays-Bas, dont :

Louise-Joséphine-Eugénie, née 31 octobre 1851.

Frères et sœur du roi.

I. *Oscar*-Frédéric, duc d'Ostrogothie, né 21 janvier 1829, marié 5 juin 1857 à

Sophie-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836, nièce du duc de Nassau, dont :

1° Oscar-*Gustave*-Adolphe, duc de Wermeland, né 16 juin 1858.

2° Oscar-*Charles*-Auguste, duc de Gothie, né 15 novembre 1859.

3° *Oscar*-Charles-Guillaume, duc de Westrogothie, né 27 février 1861.

4° *Eugène*-Napoléon, duc de Néricie, né 1er août 1865.

II. Nicolas-*Auguste*, duc de Dalécarlie, capitaine de cavalerie, né 24 août 1831, marié 14 avril 1864 à Thérèse, née 21 décembre 1836, cousine du duc de Saxe-Altenbourg.

III. *Charlotte*-Eugénie-Auguste-Amélie-Albertine, née 24 avril 1830.

Mère.

Joséphine de Beauharnais, reine douairière, fille du duc de Leuchtenberg; née 14 mars 1807, mariée 19 juin 1823 à Oscar Ier, veuve 8 juillet 1859.

TURQUIE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 99. — Dynastie d'Osman, sultan d'Iconium, 1299. — Conquête de Constantinople 1453. — ARMES : *de sinople, au croissant d'argent.*

ABD-UL-AZIZ-KHAN, sultan, né 9 février 1830, succède 25 juin 1861 à son frère, le sultan Abd-ul-Medjid.

Enfants.

1° Youssouf-Izz-Eddin-Effendi, né 9 octobre 1857.

2° Mohammed-Djemil-Eddin, né 20 novembre 1862.

Neveux.

I. *Murad*-Effendi, né 21 septembre 1840.

II. *Abd-ul-Hamid*, né 22 septembre 1842.

WURTEMBERG.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 102. — Culte luthérien. — Comte de Wurtemberg 1102; duc 21 juillet 1495; électeur 27 avril 1803; roi 26 décembre 1805. — ARMES : *parti, au 1 d'or, à trois demi-bois de cerf de sable, l'un sur l'autre, chevillés de cinq pièces du côté du chef; au 2 d'or, à trois lions léopardés de sable.*

CHARLES Ier Frédéric-Alexandre, né 6 mars 1823, roi de Wurtemberg 25 juin 1864, marié 13 juillet 1846 à

OLGA-Nicolaewna, grande-duchesse de Russie, sœur d'Alexandre II, née 11 septembre 1822.

Sœurs.

(*Enfants du premier lit de Guillaume Ier et de Catherine de Russie :*)

I. *Marie*-Frédérique-Charlotte, née 30 octobre 1816, mariée 19 mars 1840 à Alfred, comte de Neipperg.

II. *Sophie*-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, mariée 18 juin 1839 au roi des Pays-Bas.

(*Enfants du second lit de Guillaume Ier et de Pauline de Wurtemberg :*)

III. *Catherine*-Frédérique-Charlotte, née 24 août 1821, mariée à Frédéric, prince de Wurtemberg.

IV. *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 octobre 1826, mariée à Hermann, prince de Saxe-Weimar.

Mère du roi.

PAULINE-Thérèse-Louise, reine douairière, née 4 septembre 1800, fille de feu Louis, duc de Wurtemberg, mariée 15 avril 1820 à son cousin germain Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, veuve 25 juin 1864.

Cousins et cousine.

(*Enfants de* Paul-*Charles-Frédéric-Auguste et de* Charlotte *de Saxe-Altenbourg :*)

I. *Frédéric*-Charles-Auguste, né 21 février 1808, chef d'un régiment de uhlans au service de Russie, marié 20 novembre 1845 à

Catherine-Frédérique-Charlotte de Wurtemberg, née 24 août 1821, sa cousine germaine, dont :

Guillaume-Charles-Paul-Henri-Frédéric, né 25 février 1848.

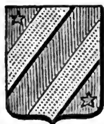
II. Frédéric-*Auguste*-Éverard, né 24 janvier 1813, lieutenant général au service de Prusse.

III. *Charlotte*, maintenant *Hélène*-Paulowna, née 9 janvier 1807, veuve de Michel, grand-duc de Russie.

Pour les branches ducale et comtale de WURTEMBERG, *voyez* l'Annuaire de 1866.

Pour les maisons de MODÈNE et TOSCANE, *voyez* l'Annuaire de 1860; pour celles de ANHALT, BRUNSWICK, HANOVRE, HESSE, MECKLENBOURG, NASSAU, OLDENBOURG, *voyez* l'Annuaire de 1866.

BONAPARTE.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1853, page XVIII. Des quatre frères de l'empereur Napoléon Ier, l'aîné, le roi Joseph, n'a pas laissé de fils; Lucien, prince de Canino, est l'auteur de la branche, aujourd'hui l'aînée, rapportée ci-après; Louis, roi de Hollande, est le père de l'empereur Napoléon III; Jérôme, roi de Westphalie, a laissé de son premier lit un fils qui ne fait point partie de la maison impériale, et qui figure plus loin. — ARMES anciennes : *de gueules, à deux barres d'or, accompagnées de deux étoiles du même.*

Les fils des frères et sœurs de l'empereur Napoléon Ier qui ne font pas partie de la famille impériale portent les titres de prince et d'altesse avec leur nom de famille. A la seconde génération, les fils aînés seuls portent les titres de prince et d'altesse; les autres n'ont que le titre de prince.

Les filles des princes parents de l'Empereur jouissent jusqu'à leur mariage du titre de princesse; mais lorsqu'elles sont mariées, elles portent le nom seul et les titres de leurs maris, à moins de décision spéciale contraire. Les princesses de la famille de l'Empereur mariées à des particuliers français ou étrangers n'ont d'autre rang à la cour que celui de leurs maris. (Ces dispositions ont été publiées d'après les journaux *l'Indépendance belge* et *la Patrie* dans l'Annuaire de 1856, page 368. L'*Almanach impérial* leur a donné un caractère officiel en les insérant en tête de sa deuxième partie depuis cette époque.)

BRANCHE AINÉE.

Lucien-Louis-Joseph-Napoléon Bonaparte, né 15 novembre 1828, protonotaire apostolique, titré *altesse* comme aîné des petits-fils de Lucien Bonaparte, prince de Canino (frère cadet de l'empereur Napoléon Ier).

Frère et sœurs.

I. *Napoléon*-Jacques-Grégoire-Philippe, né 5 février 1839, capitaine au service de France dans la légion étrangère, marié 26 novembre 1859 à Marie-Christine, princesse Ruspoli, née 25 juillet 1842.

II. *Julie*-Charlotte-Zénaïde-Pauline-Lætitia-Désirée-Bartholomée, née 5 juin 1830, mariée 30 août 1847 à Alexandre del Gallo, marquis de Roccagiovine.

III. *Charlotte*-Honorine-Joséphine, née 4 mars 1832, mariée 4 octobre 1848 au comte *Pierre* Primoli.

IV. *Marie*-Désirée-Eugénie-Joséphine-Philomène, née 18 mars 1835, mariée 2 mars 1851 au comte *Paul* de Campello.

V. *Auguste*-Amélie-Maximilienne-Jacqueline, née 9 novembre 1836, mariée 2 février 1856 au prince *Placide* Gabrielli.

Oncles et tantes.

I. Louis-*Lucien* Bonaparte, né 4 janvier 1813, sénateur 31 décembre 1852; G.C.✻, titré *altesse* comme neveu de Napoléon Ier.

II. *Pierre*-Napoléon Bonaparte, né 12 septembre 1815, titré *altesse*.

III. *Antoine* Bonaparte, titré *altesse*, né 31 octobre 1816, marié 9 juillet 1839 à Caroline Cardinali, fille d'un avocat de Lucques.

IV. *Lætitia*, née 1er décembre 1804, mariée à Thomas Wyse, ambassadeur d'Angleterre à Athènes, veuve 15 avril 1862.

V. Alexandrine-*Marie*, née 12 octobre 1818, mariée au comte Vincent Valentini de Canino, veuve en 1858.

VI. *Constance* Bonaparte, née 30 janvier 1823, abbesse au Sacré-Cœur de Rome.

BRANCHE CADETTE NON PRINCIÈRE.

Jérôme Bonaparte, fils du prince *Jérôme*, né à Baltimore 6 juillet 1805, marié 9 mai 1829 à Susanne Williams, dont :

Jérôme-Napoléon, ✻, né en 1830, chef d'escadron.

Mère.

Élisabeth Patterson, née en 1780, mariée le 24 décembre 1803.

Nièce de l'empereur Napoléon Ier.

Napoléone-*Élisa* Bacciochi, née 13 juin 1806, fille de la princesse Élisa Bonaparte, sœur de l'empereur Napoléon Ier, et du prince Félix Bacciochi, mariée au comte Camerata, titrée *altesse* et *princesse Bacciochi*.

MURAT.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1855. — Armes : *coupé, au 1 parti d'or, au cheval cabré de sable, et d'azur, à deux cornes d'abondance d'or passées en sautoir; au 2 d'or, à trois jambes, aboutées et placées en pairle de carnation;* sur le tout, *d'azur, à l'aigle d'or, couronnée et empiétant un foudre du même, et à la couronne fermée d'or, brochant sur le 1 et le 2 partis.*

Napoléon-*Lucien*-Charles Murat, fils de Joachim Murat, roi de Naples, et de la princesse Caroline Bonaparte, sœur de Napoléon Ier, né à Milan 16 mai 1803, sénateur, G.C.✱, titré *altesse,* marié en 1827 à

Caroline-Georgina Fraser, née 13 avril 1810, titrée *altesse* comme nièce par son mari de Napoléon Ier, dont :

1° *Caroline*, née 31 décembre 1832, mariée 6 juin 1850 au baron de Chassiron.

2° Joseph-*Joachim*-Napoléon Murat, lieutenant-colonel des guides, O.✱, titré *altesse,* né en 1834, marié 23 mars 1854 à

Malcy-Louise-Caroline Berthier, fille du prince de Wagram, sénateur, dont :

a. *Joachim*-Napoléon, né 28 février 1856.

b. Eugénie-Louise-*Caroline*-Zénaïde, née 23 janvier 1855.

c. Anne-Napoléone-Caroline-Alexandrine, née 21 avril 1863.

3° *Achille* Murat, né 2 janvier 1847, sous-lieutenant de cavalerie, démissionnaire en octobre 1867.

4° *Louis-Napoléon* Murat, né 22 décembre 1851.

5° *Anna,* née 3 janvier 1841, mariée 18 décembre 1865 à Antoine de Noailles, duc de Mouchy.

Sœur.

Louise-Julie-Caroline Murat, née 22 mars 1805, mariée 15 octobre 1825 au comte Jules Rasponi, à Ravenne.



ÉTAT ACTUEL

DES

FAMILLES DUCALES OU PRINCIÈRES

DE FRANCE.

Pour le précis historique du titre ducal, *voyez* les Annuaires de 1854, page 73; de 1860, page 62, et de 1867, page 43.

Pour la liste générale de tous les titres de duc ayant existé depuis 1789, *voyez* l'Annuaire de 1866, page 55.

Nous avons été obligé de maintenir l'exclusion de plusieurs familles dont le titre ducal ou princier semble admis par l'usage, reconnu par le monde et même quelquefois tacitement reconnu par le pouvoir, parce que si nous nous écartions de la régularisation officielle et complète, nous tomberions dans des embarras et des erreurs inextricables. Nous en avons eu cette année un exemple. Le rejeton d'une illustre maison du Languedoc portait devant son nom français le titre de duc, comme héritier d'une grandesse d'Espagne. Un arrêt de la cour de Toulouse l'a condamné à le quitter, et cependant on nous avait plus d'une fois blâmé de refuser de le reconnaître et de l'admettre.

Dans une autre circonstance, au contraire, nous nous étions contenté d'insérer qu'un grand d'Espagne français avait par contrat de mariage et par testament substitué son gendre à son titre ducal et à sa grandesse. Nous n'avions nullement apprécié la valeur et la portée de ces actes. Un arrêt de la cour de Paris ne nous en a pas moins compris dans un procès de famille auquel nous aurions dû rester étranger, et nous a interdit de reproduire des faits constants que nous avions loyalement signalés. En présence de pareils faits, il nous reste la vieille maxime : Dans le doute, abstiens-toi.

ALBERT

(Ducs de Luynes et de Chevreuse).



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 121. — Filiation noble depuis Thomas Alberti, 1415. — Érections : duché-pairie de Luynes, 1619 ; de Chaulnes, 1621 ; de Chevreuse, 1677 ; rappel à la pairie, 4 juin 1814. — Illustrations : un connétable, Charles d'Albert de Luynes, 1619-1621 ; deux maréchaux de France, Honoré, duc de Chaulnes, 1617-1649, Louis-Auguste, duc de Chaulnes, 1741-1744 ; quatre lieutenants généraux ; des officiers supérieurs et des chevaliers des ordres du roi. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or, au lion couronné de gueules,* qui est d'Albert ; *aux* 2 *et* 3 *de gueules, à neuf macles d'or,* qui est de Rohan.

Honoré-Théodoric-Paul-Joseph d'Albert, duc de Luynes, membre de l'Institut, fils de Charles-Marie-Paul-André, duc de Chevreuse, et d'Hermessinde de Narbonne-Pelet, né 15 décembre 1802, veuf en juillet 1824 d'*Amicie* de Dauvet, remarié 19 mars 1846 à *Adèle*-Alexandrine, fille de Gabriel Amys du Ponceau, veuve 4 mars 1844 du vicomte de Contades, et mère de la duchesse de Chevreuse ; décédée 26 juillet 1861.

Du premier lit :

Honoré *d'Albert, duc de Chevreuse, né en février* 1823, *marié* 12 *septembre* 1843 *à*

Valentine, fille de feu Jules-Gaspard-Amour, vicomte de Contades, veuve 9 janvier 1854, dont :

1° *Charles* d'Albert, zouave pontifical, né en 1846.

2° *Paul* d'Albert, né en mars 1852.

ALBUFÉRA (Suchet).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 123. — Louis-Gabriel Suchet, originaire de Lyon, maréchal de France 8 juillet 1811, duc d'Albuféra 24 janvier 1812, pair de France 4 juin 1814.

Napoléon Suchet, duc d'Albuféra, ancien pair de France, membre du Corps législatif (Eure), C. ✱, né 23 mai 1813, marié 11 juin 1844 à *Malvina* Schickler, dont :

1° *Raoul*, né 13 mai 1845.

2° *Isabelle*, née en 1847.

3° *Marthe*, née en février 1856.

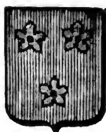
Sœur du duc.

Louise, mariée au comte Matthieu de la Redorte, ancien pair de France.

Mère.

Honorine, duchesse douairière d'Albuféra, fille d'Antoine-Ignace, baron d'Anthoine de Saint-Joseph, ancien maire de Marseille, et de Rose Clary, sœur de la reine de Suède ; mariée 16 novembre 1808 à Louis-Gabriel Suchet, maréchal duc d'Albuféra ; veuve 3 janvier 1826.

ARENBERG.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 124. — Branche cadette de la maison de Ligne, détachée en 1547. — Possessions seigneuriales : le bailliage de Meppen, aujourd'hui duché d'Arenberg, dans le Hanovre ; le comté de Recklinghausen, dans la Westphalie prussienne. — Créations : prince 5 mars 1576 ; ducs de l'Empire 9 juin 1644 ; pair de France 5 novembre 1827. — Résidence : Bruxelles. — Armes : *de gueules, à trois fleurs de néflier de cinq feuilles d'or.*

BRANCHE FRANÇAISE.

Pierre-d'Alcantara-Charles, prince d'Arenberg, naturalisé Français, oncle du duc, né 2 octobre 1790, pair de France 5 novembre 1827, marié 27 janvier 1829 à Alix-Marie-Charlotte de Talleyrand-Périgord ; veuf 21 septembre 1842, remarié 19 juin 1860 à

Caroline-Léopoldine-Jeanne, fille d'Aloys, prince de Kaunitz, et veuve du comte de Stahrenberg.

Du premier lit :

1° *Louis*-Charles-Marie, né 15 décembre 1837, entré au service d'Autriche en avril 1859.

2° *Auguste*-Louis-Albéric, frère jumeau du précédent.

3° *Marie*-Nicolette-Augustine, née 15 novembre 1830 mariée 8 octobre 1849 à Charles, comte de Mérode.

AUDIFFRET-PASQUIER.

Pour la notice historique et les armes, *voir* l'Annuaire de 1864, page 57.

Edme-Armand-*Gaston*, duc d'Audiffret-Pasquier, né le 20 octobre 1823, marié 5 juillet 1845 à

Marie-*Jenny* Fontenilliat, fille d'un ancien receveur général, dont :

1° Marie-*Denis*-Étienne-Hippolyte d'Audiffret-Pasquier, né 20 juillet 1856.

2° Marie-*Henriette* d'Audiffret-Pasquier, née 15 septembre 1854.

3° *Nicole*-Marie-Henriette-Camille, née 26 février 1858.

Frère.

Louis-*Henri*-Prosper, comte d'Audiffret, né 1er juin 1826, capitaine adjudant-major aux guides.

Mère.

Gabrielle-*Zoé* Pasquier, fille d'Étienne-Augustin Pasquier, directeur général de l'administration des tabacs, mariée 27 décembre 1820 à *Florimond*-Louis, comte d'Audiffret, receveur général, veuve 4 décembre 1858.

Oncle.

(*Frère aîné du père.*)

Charles-Louis-*Gaston*, marquis d'Audiffret, sénateur, G. O. ✻, membre de l'Institut, ancien président de la Cour des comptes et ancien pair de France, né le 10 octobre 1787, marié 14 janvier 1823 à

Marie-Pauline-*Lucile*, fille du baron Portal, pair de France, ancien ministre de la marine, dont :

1° Pierre-Marie-*Gustave*, comte d'Audiffret, né 21 mai 1827, marié 7 janvier 1856 à Isabelle Montané, fille de l'ancien député de la Gironde, dont :

a. Marie-*Gaston* d'Audiffret, né le 3 août 1858.

b. *Pierre*-Marie d'Audiffret, né le 25 novembre 1866.

c. *Rose*–Marie–Micheline–Isidore, née le 29 novembre 1856.

2° *Amélie*-Marguerite d'Audiffret, mariée 27 décembre 1841 à Gustave, comte du Maisniel.

3° Pauline-*Claire* d'Audiffret, mariée 7 octobre 1851 à Hugues, comte de Coral.

AUERSTAEDT (DAVOUT).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 94. — Berceau : Bourgogne. — Filiation authentique : Aymonin Davout, 1380. — Duc d'Auerstaedt, 2 juillet 1808; prince d'Eckmühl, 1809; pair de France, 4 mars 1819. Le titre de duc d'Auerstaedt, éteint le 13 août 1853, est rétabli par décret du 17 septembre 1864 en faveur du neveu du maréchal d'Eckmühl, qui suit :

Léopold – Claude - Étienne - Jules - Charles Davout, duc d'Auerstaedt, ✻, chef de bataillon de chasseurs à pied, né 9 août 1829.

Tante.

Louise-Aimée-Julie Leclerc, née 19 juin 1782, sœur du général en chef Leclerc, mort à Saint-Domingue en 1803; mariée 12 novembre 1801 à Louis-Nicolas Davout, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, maréchal de France, veuve 1er juin 1823.

Cousines germaines.

I. Adèle-Napoléonie Davout, mariée 14 mars 1827 au comte Étienne de Cambacérès.

II. Louise-Adélaïde Davout, veuve 27 avril 1854 de François de Coulibœuf, marquis de Blocqueville.

AUMONT.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, p. 92. — Berceau : Picardie. — Filiation : Jean Ier, chevalier croisé en 1248. — Titres : duc et pair d'Aumont 1665; le fils aîné, duc héréditaire de Villequier 1759; duc de Piennes à brevet. — Illustrations : un porte-oriflamme de France sous Charles VI;

deux maréchaux, Jean d'Aumont 1595, et Antoine d'Aumont 1669; six lieutenants généraux, deux maréchaux de camp; un évêque d'Avranches. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de* Villequier; *aux* 2 *et* 3 *de* Mazarin; sur le tout : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes du même,* 4 *en chef et* 3 *en pointe, mal ordonnées,* qui est d'Aumont.

Chef actuel : Louis-Marie-Joseph d'Aumont, duc d'Aumont et de Villequier, né à Paris 19 octobre 1809. (*Résidence :* le Caire, en Egypte).

Sœur.

Ambroisine-Mélanie-*Marie* d'Aumont, née en octobre 1810, mariée 18 novembre 1835 à Edmond-Charles-Andronic Poullain, comte de la Vincendière.

AVARAY (Bésiade).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 98. — Maison originaire du Béarn, établie dans l'Orléanais vers 1650. — Services et illustrations : cinq officiers généraux et deux colonels; un ambassadeur; deux chevaliers des ordres du roi, 1739 et 1820; un grand-croix de Saint-Louis, 1719; un commandeur et plusieurs chevaliers de Malte. — Titres et dignités : pair de France 17 août 1815; duc 6 août 1817. — Armes : *d'azur, à la fasce d'or, chargée de deux étoiles de gueules et accompagnée en pointe d'une coquille d'or; à l'écusson de France, brochant sur la fasce* (Annuaire de 1846, pl. *h*). — Devise : Vicit iter durum pietas.

Édouard de Bésiade, duc d'Avaray, né 22 novembre 1802, ex-officier de cavalerie, gentilhomme de la chambre du roi, marié en janvier 1825 à
Anne-Victurnienne-*Mathilde* de Rochechouart-Mortemart, dont :
1° *Camille* de Bésiade, marquis d'Avaray, né 29 novembre 1827, marié 2 mai 1855 à
Armande Séguier, fille du baron Séguier, dont :
a. Hubert, né 15 avril 1856; *b.* Élie, né en 1859.
2° *Antonie* de Bésiade d'Avaray, mariée 11 mai 1847 à Édouard-Antide-Léonel-*Audéric,* comte de Moustier.

Frère du duc.

Louis-Charles-Théophile Bésiade d'Avaray, né 26 avril 1818, marié en avril 1867 à Jeanne Huck.

BASSANO (Maret).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 163. — Auteur : Hugues-Bernard Maret, né à Dijon en 1763, sénateur en 1806, duc de Bassano le 29 septembre 1809, pair de France 1831-1839.

Napoléon-Joseph-Hugues Maret, duc de Bassano, né 3 juillet 1803, sénateur, grand chambellan de l'Empereur, G.O.✻, marié 25 octobre 1843 à

Pauline-Marie-Ghislaine Van der Linden d'Hooghvorst, dame d'honneur de l'impératrice des Français; dont :

1° Le marquis de Bassano, attaché à l'ambassade de France à Rome, né en 1845.

2° Marie-*Louise*-Claire-Ghislaine-Emmanuelle, mariée en juin 1864 au baron Edmond Van der Linden d'Hooghvorst, son cousin.

3° Marie, née en 1847.

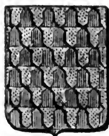
Frère et sœurs.

I. Hugues-Antoine-Joseph-Eugène Maret, dit le *marquis de Bassano,* né 5 novembre 1806.

II. Marie-Louise, mariée 23 juillet 1832 à Martin-Antoine-Louis-*Ernest* Lejeas, né 3 mars 1808.

III. Hortense-Eugénie-*Claire,* née 10 novembre 1812, mariée à *Francis* Baring, esquire.

BAUFFREMONT.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 127. — Maison originaire de la haute Lorraine, établie depuis 1220 dans les deux Bourgognes. — Chevaliers croisés : Hugues et Liébaut 1190. — Honneurs de la cour. — Créations : prince du Saint-Empire 8 juin 1757, à la charge de relever le nom et les armes de *Gorrevod;* duc et pair de France 31 août 1817; qualifié cousin par l'Empereur 8 juin 1757; par le roi de France 13 décembre 1759. — Illustrations : cinq chevaliers du Saint-Esprit et quatre de la Toison d'or. — Alliance de Louis de Bauffremont, en 1712, avec Hélène de Courtenay, dernière héritière en ligne directe et masculine de Pierre de France, frère puîné du roi Louis le Jeune. — Armes : *vairé d'or et de gueules*.

I.

Roger-Alexandre-Jean, duc de Bauffremont, né 20 juillet 1823, marié 22 octobre 1850 à

Laure-Adélaïde-Louise-Adrienne Leroux, née 2 août 1832.

Frère.

Paul-Antoine-Jean-Charles, prince de Bauffremont, colonel du 1er régiment de hussards, O.✻, né 11 décembre 1827, marié 15 avril 1861 à

Marie-Henriette-*Valentine* Riquet de Caraman, née 15 février 1839, dont :

1° *Catherine*-Marie-Joséphine, née 8 janvier 1862.

2° *Jeanne*-Marie-Émilie, née 3 septembre 1864.

Mère.

Catherine-Isabelle, des princes Paterno-Moncada, née 2 février 1795, mariée 15 juin 1822 à Alphonse, duc de Bauffremont, veuve 10 mars 1860.

II.

Anne-Antoine *Gontran*, prince de Bauffremont-Courtenay, prince de Robecq, grand d'Espagne de première classe, né 16 juillet 1822, marié 7 juillet 1842 à

Pauline-Hilaire-Henriette-*Noémi* d'Aubusson de la Feuillade, petite-fille du marquis d'Aubusson de la Feuillade, dont :

1° Pierre-Laurent-Léopold-*Eugène*, prince de Bauffremont-Courtenay, né 6 septembre 1843, marié 11 mars 1865 à

Marie-Christine-Isabelle-Ferdinande-Osorio de Bourbon, duchesse d'Atrisco et marquise de Leganès, avec grandesses de première classe, marquise de Morata de la Vega, dont :

Pierre-Laurent-Léopold-Marie-*François* d'Assise, prince de Bauffremont-Courtenay, né 4 juillet 1867.

2° Prince *Pierre*-Laurent-Alphonse-Augustin, né 18 février 1858.

3° Princesse Anne-Laurence-Marie-Blanche-*Marguerite*, née 3 avril 1850.

Sœur.

Princesse Élisabeth-Antoinette-Laurence-*Félicie*, née 13 juillet 1820, mariée 11 novembre 1837 au marquis de Saint-Blancard, des Gontaut-Biron.

BEAUHARNAIS

(Ducs de Leuchtenberg).

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 89, et celui de 1866, p. 69.

I. LEUCHTENBERG.

Nicolas-Maximilianowitsch Romanoffsky, duc de Leuchtenberg et prince d'Eichstaedt, né 4 août 1843, titré par ukase *altesse impériale.* (Résidence : Saint-Pétersbourg.)

Frères et sœurs.

I. *Eugène*-Maximilianowitsch, né 12 février 1847.

II. *Serge*-Maximilianowitsch, né 20 février 1849.

III. *Georges*-Maximilianowitsch, né 29 février 1852.

IV. Marie-Maximilianowna, née 16 octobre 1841, mariée 11 février 1863 au prince Guillaume de Bade.

V. Eugénie-Maximilianowna, née 1er avril 1845.

Mère.

Marie-Nicolaewna, sœur de l'empereur de Russie, née 18 août 1819, mariée 14 juillet 1839 à Maximilien, duc de Leuchtenberg, veuve 1er novembre 1852.

Tantes.

I. Joséphine, reine douairière de Suède.

II. Amélie, impératrice douairière du Brésil.

II. COMTES DES ROCHES-BARITAUD.

Cette branche s'est éteinte dans les mâles le 10 janvier 1819, par la mort de Claude, comte de Beauharnais, pair de France. Elle n'est plus représentée que par sa fille, qui suit.

Joséphine-Désirée de Beauharnais, mariée 7 novembre 1832 à Adrien-Hippolyte, marquis de Quiqueran-Beaujeu, veuve 22 août 1860.

BEAUVAU.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, p. 180. — Berceau : l'Anjou. — Illustrations : Foulques de Beauvau, chevalier croisé 1190; René de Beauvau, connétable de Charles d'Anjou, roi de Naples; Jean de Beauvau, chambellan de Louis XI; Charles-Just de Beauvau, maréchal de France 1783-1793. — Créations : marquis de Beauvau 4 juillet 1664; marquis de Craon 21 août 1712; prince du Saint-Empire 13 novembre 1722; grand d'Espagne 8 mai 1727; pairs de France. — Armes : *d'argent, à quatre lionceaux de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or.*

Marc-René-Antoine-Victurnien, prince de Beauvau, ❄, né le 29 mars 1816, député au Corps législatif, marié en 1840 à *Marie* d'Aubusson de la Feuillade, née en 1824, veuf 27 juillet 1862, dont :

1° *Jeanne*, née en 1848, mariée 25 juin 1867 au comte de Mun.

2° *Isabelle*-Marie-Blanche-Charlotte, née 15 novembre 1852.

3° Louise, née 10 mars 1861.

Frère germain.

Étienne-Guy-Charles-Victurnien de Beauvau, né le 10 *février* 1818, *marié* 13 *août* 1844 *à*

Berthe, fille du duc de Mortemart, général de division, veuve 17 décembre 1865, dont :

1° *Hélène*-Marie-Antoinette-Victurnienne, née 30 mars 1848.

2° *Blanche*-Marie de Beauvau, née 25 avril 1851.

3° *Renée* de Beauvau, née 20 avril 1855.

Sœurs consanguines.

I. Marie-Delphine-*Élisabeth*-Stéphanie, mariée 18 octobre 1858 à Gaston-Alexandre-Louis-Théodore de Ludre.

II. *Béatrix* de Beauvau, née en 1845, mariée 22 octobre 1864 au comte Horace de Choiseul-Praslin.

Mère.

Eugénie-Ludmille (Louise)-Alexandrine-Joséphine de Komar, mariée à Charles, prince de Beauvau, sénateur, veuve 15 mars 1864.

Oncle et tante.

I. Edmond-*Henri-Etienne-Victurnien de Beauvau-Craon, né* 13 *octobre* 1795, *marié* 5 *mai* 1825 *à*

Ugoline-Louise-Joséphine-Valentine de Baschi du Cayla, *princesse de Craon,* veuve 21 juillet 1861, dont :

1° Marie-Joseph-*Louis* de Beauvau-Craon, né à Paris 7 mai 1826.

2° Marie-Joséphine-*Isabelle* de Beauvau-Craon, née à Saint-Ouen le 19 juillet 1832.

II. *Henriette*-Gabrielle-Apolline de Beauvau, mariée en 1824 à Denys-Omer, vicomte Talon, veuve 7 mars 1853.

BELLUNE (PERRIN).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 163. — Auteur : Victor Perrin, né 6 décembre 1766, maréchal de France et duc de Bellune en 1807, pair de France 17 août 1815–5 mars 1827, ambassadeur à Vienne en 1823, chevalier des ordres du roi en 1826.

Victor-François-Marie Perrin, duc de Bellune, né en 1827, ✻, ancien secrétaire d'ambassade, marié 4 novembre 1863 à

Marie-Louise-Jenny de Cossart d'Espiès, dont :

Marie, née 20 octobre 1864.

Frère et sœurs.

I. *Jules* Perrin, vicomte de Bellune, entré dans les ordres.

II. *Victorine*-Marie de Bellune, mariée 22 juin 1859 à René-Gédéon-César Anot de Maizière, capitaine d'état-major.

III. *Henriette*. — IV. *Marie* de Bellune.

Mère.

Maria da Penha de Lemos, duchesse douairière de Bellune, mariée en 1826 à *Victor*-François Perrin, duc de Bellune, sénateur en 1852, veuve 2 décembre 1853.

BERGHES-SAINT-WINOCK.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, p. 101. — Berceau : Flandre. — Origine : anciens châtelains de Berghes. — Honneurs et dignités : chevaliers croisés ; un grand veneur de France ; des chevaliers de la Toison d'or et des dames de l'Ordre-Étoilé. — Titres : prince de Rache 31 déc. 1681, confirmé par Louis XIV en 1701. — ARMES : *d'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur.*

Eugène-Joseph-Marie, prince duc de Berghes, né 11 août 1822, fils d'Alphonse, duc de Berghes, pair de France, décédé en octobre 1864, et de Victorine, princesse de Broglie, marié 21 mai 1844 à

Gabrielle-Françoise-Camille, née 20 janvier 1825, fille du baron Seillière, dont :

1° Eugène-Marie-*Pierre*, né 7 juillet 1846.

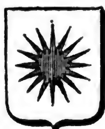
2° *Ghislain*-Richard-François-Marie, né 23 mai 1849.

Oncle et tante.

I. Eugène-*Louis*-Ghislain, prince de Berghes, né 14 novembre 1793, ancien officier de carabiniers, veuf 20 mai 1841 de Josèphe-*Claire*-Marie-Mathilde de Marin.

II. Marie-Louise-*Amélie*, princesse de Berghes, chanoinesse, née 1er octobre 1789.

BLACAS.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 103. — Berceau : Aulps, en Provence. — Filiation authentique : Rostang de Soleilhas, substitué à Baudinar de Blacas 1380. — Titres : pair de France 17 mai 1816, duc 20 mai 1821. — ARMES : *d'argent, à la comète à seize rais de gueules.* Devise : PRO DEO, PRO REGE.

Bertrand-Louis-*Pierre*, duc de Blacas-d'Aulps, né 15 mai 1852.

Sœurs germaines.

I. *Louise*-Henriette-Marie-Joséphine, née 7 juillet 1849.

II. Marie-Auguste-*Yvonne*, née 2 janvier 1851.

Sœur consanguine.

III. N..., née en 1864.

Belle-mère et mère.

Alix-Laurence-Marie de Damas, mariée 28 juillet 1863 à Louis, duc de Blacas d'Aulps, veuf en premières noces de Marie de Pérusse, fille du duc des Cars, et décédé 10 février 1866.

Oncles du duc.

I. *Pie*-Pierre-Marie-Hippolyte, né 24 juillet 1816, entré dans les ordres.

II. *Stanislas*-Pierre-Joseph-Yves-Marie, comte de Blacas, né 5 novembre 1818.

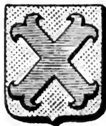
III. François-*Xavier*-Pierre-Marie-Armand, comte de Blacas-d'Aulps, né 24 novembre 1819, marié 3 mai 1849 à

Félicie de Chastellux, fille de feu Henri de Chastellux, duc de Rauzan, dont :

1° *Bertrand* de Blacas d'Aulps, né en 1852.

2° *Béatrix*-Henriette-Marie, née 7 juin 1850.

BROGLIE.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 137. — Maison originaire de Chieri, en Piémont, établie en France vers 1640. — Filiation authentique depuis Simon de Broglie vivant en 1380. — Créations : duc héréditaire en 1742 ; prince du Saint-Empire 28 mai 1759 (titre transmissible à tous les descendants mâles et femelles); pair de France 4 juin 1814. — Illustrations : trois maréchaux de France, Victor-Maurice 1724-1727, François-Marie 1734-1745, Victor-François 1759-1804, trisaïeul, bisaïeul et aïeul du duc actuel. — Armes : *d'or, au sautoir ancré d'azur.*

BRANCHE DUCALE.

Achille-Léonce-Victor-Charles, duc de Broglie, prince du Saint-Empire, pair de France, ancien ministre, G.C.✻, membre de l'Académie française, né 29 novembre 1785, marié 20 février 1816, veuf 22 septembre 1838 d'Ida-

Gustavine-Albertine de Staël-Holstein, fille d'Éric-Magnus, baron de Staël-Holstein, et d'Anne-Louise-Germaine Necker (*madame de Staël*), dont :

1° Jacques-Victor-*Albert,* prince de Broglie, ✻, né 13 juin 1821, membre de l'Académie française, marié 19 juin 1845, veuf 28 novembre 1860 de *Pauline*-Éléonore de Galard de Béarn, fille du sénateur, dont :

a. Louis-Alphonse-*Victor,* né 30 octobre 1846.

b. Henri-*Amédée,* né 8 février 1849.

c. *François*-Marie-Albert, né 16 décembre 1851.

d. Emmanuel, né 22 avril 1854.

2° Auguste-Théodore-*Paul,* prince de Broglie, lieutenant de vaisseau, ✻, né 18 juin 1834, entré dans les ordres.

3° *Louise,* princesse de Broglie, née en 1818, mariée en 1836 au comte d'Haussonville, ancien député.

Sœur du duc.

Amélie, princesse de Broglie, veuve de Charles-Théodore, marquis de Moges.

Cousins du duc.

(*Enfants du prince Octave de Broglie, cousin germain du duc, né* 11 *novembre* 1786, *décédé* 31 *août* 1865, *et d'Armandine de Moges, décédée* 7 *novembre* 1864 :)

I. *Victor*-Auguste, *prince de Broglie, né* 6 *avril* 1822, *marié* 13 *mai* 1851 *à*

Marie-Antoinette-*Pauline* de Vidart, fille du vicomte de Vidart, née 27 mars 1829, veuve 25 juin 1867, dont :

1° *Henri*-Louis-César-Paul, né 20 avril 1852.

2° *Charles*-Louis-Antoine, né 18 mars 1854.

3° *Georges*-Armand-Édouard, né 13 mai 1856.

4° Armandine-Marie-*Louise,* née 3 décembre 1864.

II. *Raymond*-Charles-Amédée, prince de Broglie, né 15 mai 1826, marié 22 janvier 1855 à

Marie-Louise de Vidart, fille du vicomte de Vidart, née 26 octobre 1835, dont :

1° *Joseph*-Paul-Octave-Marie, né 11 avril 1861.

2° *Louis*-Antoine-Marie, né 17 mars 1862.

3° *Octave*-Édouard-Armand-Joseph, né 13 août 1863.

4° Augustin-Paul-Marie-Joseph, né 23 novembre 1864.

CAMBACÉRÈS.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1858, p. 82. — Jean-Jacques-Régis de Cambacérès, archichancelier de l'Empire en 1805; prince-duc de Parme en 1808. Étienne-Hubert, comte de Cambacérès, cardinal-archevêque de Rouen, 1802-25 octobre 1818; Marie-Jean-Pierre-Hubert, neveu des précédents, créé duc de Cambacérès 27 mai 1857. — Armes : *d'or, au dextrochère au naturel, paré de gueules, rebrassé d'hermines, mouvant de sénestre, tenant les tables de la loi de sable et accompagné de trois losanges du même,* au chef de grand dignitaire : *d'azur, semé d'abeilles d'or.*

Marie-Jean-Pierre Hubert, duc de Cambacérès, né le 20 septembre 1798, pair de France 11 septembre 1835, sénateur 25 janvier 1852, grand maître des cérémonies de la maison de l'Empereur, G. O. ✻, marié 5 novembre 1818 à Louise-Anne-Alexandrine Thibon, fille d'un sous-gouverneur de la Banque.

Frère.

Étienne-Amand-Napoléon, comte de Cambacérès, né 1804; marié 14 mars 1827 à *Adèle*-Napoléonie Davout, dont :

Louis-Joseph-Napoléon de Cambacérès, né 22 août 1832, marié 14 octobre 1856 à la princesse *Bathilde* Bonaparte, née 26 novembre 1840; veuf 9 juin 1861, remarié 21 juillet 1864 à

Élise-Victorine-Marie-Anatole de Montesquiou-Fezensac, fille du comte Thierry de Montesquiou-Fezensac.

Du premier lit :

1° *Zénaïde,* née 4 août 1857; 2° *Léonie,* née en 1859.

CARS (Pérusse des).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, p. 148. — Berceau : La Marche. — Filiation : Aimery de Pérusse 1027. — Titres : 1re branche ducale 1816, éteinte en 1822; 2e branche ducale 30 mai 1825. — Illustrations : Harduin de Pérusse, chevalier croisé 1248; Charles des Cars, évêque de Langres, duc et pair 1569; cinq lieutenants généraux; quatre chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. — Armes : *de gueules, au pal de vair appointé et renversé.* (*Voyez* l'Annuaire de 1845, pl. D.)

Amédée-François-Régis, chef du nom et des armes, né à Chambéry 30 septembre 1790, pair de France, lieutenant général, G.O.✱, duc 30 mai 1825, marié 25 juin 1817 à

Augustine-Frédérique-Joséphine du Bouchet de Sourches de Tourzel, dont :

1° *François*-Joseph de Pérusse, comte des Cars, né 7 mars 1819, marié 18 juillet 1844 à

Élisabeth de Bastard d'Estang, fille du vice-président de la Chambre des pairs, dont :

a. *Louis* de Pérusse des Cars, né en 1848.

b. *Marie*-Thérèse de Pérusse des Cars, née 15 octobre 1845.

c. *Antoinette*, née en juillet 1851.

2° *Amédée*-Joseph de Pérusse, comte Amédée des Cars, né 1er avril 1820, marié 9 mai 1843 à

Mathilde-Louise-Camille de Cossé-Brissac, dont :

a. *Auguste*, né 3 décembre 1848.

b. N..., né en 1862.

c. *Émilie*-Gabrielle-Marie, née 23 février 1844.

d. *Hélène*-Aldegonde-Marie, née 7 août 1847.

3° *Jean*-Augustin de Pérusse, vicomte des Cars, né 22 juin 1821, marié 11 mai 1852 à *Alexandrine*, fille du comte de Lebzeltern, veuve 9 septembre 1860, dont :

a. Charles de Pérusse des Cars, né 2 mars 1856.

b et *c*. Deux autres enfants.

d. Jeanne, née en octobre 1860.

4° *Henriette*-Radegonde de Pérusse des Cars, née 28 octobre 1833, mariée 15 mai 1855 au marquis de Mac Mahon, neveu du maréchal, dont trois enfants.

5° Pauline-*Geneviève* de Pérusse des Cars, née 2 juillet 1836, mariée 27 mai 1857 au duc de Vallombrosa.

CASTRIES (LA CROIX DE).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, page 118. — Berceau : Languedoc. — Filiation : Guillaume de la Croix, président de la cour des aides de Montpellier 3 juin 1487. — Titres : barons de Castries 1495; marquis de Castries 1645; ducs à brevet 1784; ducs héréditaires 4 juin 1814. — Illustrations : Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, marquis de

Castries, maréchal de France 1783-1801; Armand-Nicolas-Augustin de la Croix, duc de Castries, lieutenant général, chevalier du Saint-Esprit, pair de France 4 juin 1814. — ARMES : *d'azur, à la croix d'or.* — Devise : FIDÈLE A SON ROI ET A L'HONNEUR. (Annuaire de 1848, pl. O.)

I. DUC DE CASTRIES.

Edmond-Charles-Auguste de la Croix, duc de Castries, né 16 avril 1838, lieutenant d'infanterie, marié 23 mai 1864, à

Iphigénie, fille du baron de Sina.

Sœurs du duc.

I. Élisabeth-Charlotte-Sophie, née 13 février, mariée 14 mars 1854 au duc de Magenta.

II. Jeanne-Élisabeth-Marie, née 19 mars 1843, mariée 14 mai 1864 à Louis-Robert, comte de la Bonninière de Beaumont.

Mère.

Marie-Augusta d'Harcourt, mariée 23 avril 1833 à Armand de la Croix, comte de Castries, veuve 17 janvier 1862.

II. COMTE DE CASTRIES.

Gaspard-Marie-Eugène-François de la Croix, comte de Castries, né en 1816, marié en juin 1838 à

Alix de Saint-George, fille d'Olivier de Saint-George, marquis de Vérac, et d'*Euphémie* de Noailles, dont :

1° Eugène-Charles-Marie, né 11 août 1841.

2° *René*-Marie-Edmond-Gabriel, né 17 août 1842, marié 24 juillet 1867 à Marie-Catherine de Bryas.

3° Charles, né 7 octobre 1844; 4° Jean, né 3 juillet 1847, élève de Saint-Cyr en 1866; 5° Gabriel, né 10 novembre 1849; 6° Henri, né 19 décembre 1850; 7° Augustin, né 20 janvier 1852; 8° Robert, né 30 mars 1853; 9° François, né en 1859; 10° Marie-*Christine*, née 29 mars 1839, mariée 4 janvier 1862 à Alfred de Séguier; 11° Félicie, née 11 avril 1840, religieuse; 12° Valentine, née 15 septembre 1848; 13° Marie, née 4 novembre 1861; 14° Geneviève, née 24 mars 1864.

Sœurs.

I. *Gabrielle* de la Croix de Castries, née en 1811, veuve de Xavier, marquis de Beaurepaire.

II. Jeanne-Adélaïde-Valentine de la Croix de Castries, mariée au vicomte de Choiseul-Praslin, veuve en octobre 1867.

Mère.

Aglaé de Séran, fille du vicomte de Séran, veuve 5 avril 1825 du comte *Eugène* de Castries.

CAYLUS (ROBERT DE LIGNERAC).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 139. — Filiation authentique depuis 1390. — Titres et dignités : comtes et marquis de Lignerac, grands d'Espagne; duc à brevet de Caylus en 1783; pair de France 4 juin 1814; duc héréditaire de Caylus 31 août 1817.

François-Joseph Robert de Lignerac, duc de Caylus, grand d'Espagne de première classe, unique rejeton de sa maison, né en 1820, pair de France par l'hérédité, marié 30 janvier 1851 à

Joséphine-Benoîte Fafournoux, née 18 août 1824.

CHAMPAGNY (NOMPÈRE DE)
(DUCS DE CADORE).

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1853, p. 166. — Auteur : noble Jean de Nompère, 1540. — Titres et illustrations : Jean-Baptiste de Nompère de Champagny, ambassadeur à Vienne en 1801; ministre des relations extérieures; duc de Cadore 29 septembre 1809; sénateur en 1813; pair de France 4 juin 1814; décédé 3 juillet 1834. — ARMES : *d'azur, à trois chevrons brisés et alaisés d'or*. (Annuaire de 1853, pl. V.)

Louis-Alix de Nompère de Champagny, duc de Cadore, ancien pair de France, né 12 janvier 1796, marié 18 mai 1824 à

Caroline-Élisabeth de Lagrange, fille d'un général, comte de l'Empire, et de Françoise-Jeanne de Talhouet, dont :

1° Louis-Marie-*Camille* Nompère de Champagny, marquis de Cadore, ministre plénipotentiaire à Munich, ✻, né 15 septembre 1827, marié 7 mars 1854

à *Marie* Duval de Bonneval, petite-fille du comte de Ségur.

2° *Francesca*-Jeanne-Marie de Champagny, mariée 4 octobre 1846 à *Clément*-François, prince Rospigliosi-Pallavicini, duc de Zagarolo.

3° *Marie* Nompère de Champagny, née en 1830, mariée au baron Baude, premier secrétaire d'ambassade à Londres.

Frères.

I. *François*-Joseph-Marie-Thérèse Nompère, comte *Franz* de Champagny, né 10 septembre 1804, marié à

Marie Camus du Martroy, dont :

Blandine, mariée en décembre 1864 au comte Charles de la Forest Divonne.

II. *Napoléon*-Marie Nompère, comte de Champagny, député du Morbihan, ✻, marié 31 juillet 1836 à Adèle-Marie Corbineau, fille du pair de France.

III. Jérôme-*Paul*-Jean-Baptiste Nompère, comte de Champagny, député des Côtes-du-Nord, chambellan honoraire de l'Empereur, ✻, né 9 mars 1809, marié 26 août 1852 à Marie-*Nathalie* du Chanoy, dont :

1° Marie-Victoire-*Louise*-Charlotte, née à Paris 8 septembre 1853.

2° Marie-Jeanne-Valentine-Pauline, sœur jumelle de la précédente.

CHATELLERAULT (Hamilton-Douglas).

Malgré l'opposition formée devant le conseil d'État par le marquis d'Abercorn, vice-roi d'Irlande et chef actuel de la maison Hamilton, le titre de duc de Châtellerault a été rétabli en faveur du représentant de la maison Hamilton-Douglas, issue de la première seulement par les femmes (voyez plus loin, à la jurisprudence nobiliaire), par décret du 20 août 1864. L'*Annuaire* avait supprimé, depuis 1848, l'article des ducs de Châtellerault, parce que la possession de leur titre ne paraissait pas régulière; le décret confirmatif ci-dessus a donné raison à cette mesure.

William-*Alexander*-Louis-Stephen, marquis de Douglas et de Clydesdale, né 12 mars 1845.

Frère et sœur.

I. Charles-Georges-Archibald, né 20 mai 1847.

II. Mary-Victoria Douglas-Hamilton.

Mère.

Marie-Amélie-Élisabeth-Caroline, fille de Charles-Louis-Frédéric, grand-duc de Bade, et de Stéphanie de Beauharnais, mariée 23 février 1843 à William-Alexandre-Antony-Archibald Hamilton-Douglas, duc d'Hamilton, marquis de Douglas; veuve 15 juillet 1863.

CHOISEUL.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1855, p. 96. — Berceau : Bassigny et comté de Langres. — Premier auteur : Reinier de Choiseul 1060. — Titres : marquis de Stainville 27 avril 1722, duc de Choiseul 1758, pair 1759, duc de Praslin 1762. — Illustrations : quatre maréchaux de France : Charles de Choiseul-Praslin 1619-1626; César de Choiseul, duc de Plessis-Praslin 1670-1675; Claude de Choiseul-Francières 1693-1711; Jacques-Philippe de Choiseul-Stainville 1783-1789; plus de trente lieutenants généraux ou maréchaux de camp; des ministres; des ambassadeurs sous Louis XV et Louis XVI; des chevaliers du Saint-Esprit. — Branches : I. Des comtes de *Choiseul-Gouffier*, fixée en Russie; II. Des comtes de *Choiseul-d'Aillecourt*, existante en France; III. Des ducs de Choiseul-Praslin, rapportée plus loin.— Armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq posées en sautoir dans chaque canton du chef, quatre posées en carré dans chaque canton de la pointe.*

BRANCHE DUCALE.

Gaston-Louis-Philippe de Choiseul-Praslin, duc de Praslin, né 7 août 1834.

Frères et sœurs.

I. Eugène-Antoine-*Horace*, comte de Choiseul-Praslin, né 23 février 1837, sous-lieutenant au 2e chasseurs à cheval, ✳, marié 22 octobre 1864 à

Béatrix de Beauvau, sœur consanguine du chef actuel.

II. François-Hector-*Raynald*, né 29 juin 1839.

III. Marie-Laure-*Isabelle*, née 19 septembre 1826, mariée

18 septembre 1845 à Hermann de Cordero de Pampara, marquis de Roburent, officier de cavalerie en Piémont.

IV. Charlotte-*Louise*-Cécile, née 15 juin 1828, mariée 21 novembre 1848 au comte *Alfred* de Gramont.

V. Fanny-Césarine-*Berthe,* née 18 février 1830, mariée 29 juillet 1852 au comte *Albert* de Robersart.

VI. *Aline*-Jeanne-Slanie, née 22 août 1831, mariée en juin 1851 à Eugène, comte de Chabannes.

VII. *Marie*-Marthe, née 10 juillet 1833, mariée 13 septembre 1852 au marquis *Artus* de Montalembert.

VIII. *Léontine*-Laure-Augustine, née 18 octobre 1835, mariée 22 juillet 1858 au marquis Louis d'Adda.

Oncle et tantes.

I. *Edgard,* comte de Choiseul-Praslin, né en 1806, marié à *Georgina* Schickler; veuf 12 juin 1849, dont :

Alix de Choiseul-Praslin, né en 1843, mariée en mai 1863 au vicomte de Mercy-Argenteau.

II. Laure-Geneviève-*Marie* de Choiseul-Praslin, mariée à *Charles,* marquis de Calvière.

III. *Marguerite* de Choiseul-Praslin, mariée 18 juin 1839 au comte Hector de Béarn.

Grands-oncles du duc.

I. César-*Hippolyte, comte de Choiseul-Praslin, né* 4 *août* 1757, *marié* 2 *mai* 1780 *à Louise-Joséphine de Choiseul-d'Esguilly, mort dans l'émigration, dont :*

Albéric-César-Guy, comte de Choiseul-Praslin, pair de France, né 8 octobre 1787, marié à

Marie d'Herbouville, sœur de la marquise de Crillon.

II. *César*-René, *comte de Choiseul-Praslin, né* 15 *mai* 1779, *marié :* 1° *à* Amélie-*Cécile-Charlotte de Mauconvenant-Sainte-Susanne, née en* 1789, *décédée* 20 *juin* 1812; 2° *à Catherine-Innocente de Rougé, née en* 1782, *veuve* 22 *mars* 1846, *décédée* 26 *avril* 1847.

Du premier lit :

1° *Ferry,* vicomte de Choiseul-Praslin, né en 1808, marié 17 septembre 1832 à Jeanne-Adélaïde-Valentine de la Croix de Castries; veuve en octobre 1867.

2° *Léa*-Régine-Marie de Choiseul-Praslin, née en 1810, mariée en 1837 à Léon, comte de Choiseul-d'Aillecourt.

3° *Marie* de Choiseul-Praslin, née en 1812, mariée en 1839 à Georges, comte de Nédonchel.

Du second lit :

4° *Clotilde*-Éléonore-Josèphe-Marie de Choiseul-Praslin, veuve 2 septembre 1856 de *Jules*-Antoine-Melchior, marquis de Polignac.

CLERMONT-TONNERRE.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 145, et celui de 1848, page 290. — Berceau : baronnie libre et souveraine de Clermont en Dauphiné. — Filiation : Siboud de Clermont en 1080. — Chevalier croisé : Geoffroy de Clermont en 1245. — Titres : duc et pair non enregistré 1572, enregistré 1775. — Illustrations : un maréchal 1747, un grand maître des eaux et forêts, un cardinal, un grand maître de Saint-Jean de Jérusalem, des chevaliers des ordres du roi; un ministre de la guerre et de la marine. — Armes : *de gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir.*

BRANCHE DUCALE.

Gaspard-Louis-*Aimé*, duc de Clermont-Tonnerre, né en 1812, veuf 5 décembre 1847 de Philiberte-Antoinette-*Cécile* de Clermont-Montoison, dernier rejeton de sa maison; remarié 31 janvier 1857 à

Marie-Jeanne-Léontine de Nettancourt-Vaubecourt.

Du premier lit :

1° Aimé-Gaspard-Charles-*Roger*, né 17 décembre 1842.
2° Anne-Marie-*Mélanie*, née 13 janvier 1847.

Frères du duc.

I. Aimé-*Gaspard, vicomte de Clermont-Tonnerre, né en* 1818, *marié* 28 *juin* 1845 *à*

Sophie Guignard de Saint-Priest, fille du comte Alexis de Saint-Priest, pair de France, veuve 18 juin 1849

(remariée 11 novembre 1862 au comte de Charpin-Feugerolles), dont :

1° *Aimé*-Georges-Henri de Clermont-Tonnerre, né 9 août 1846.

2° *Isabelle* de Clermont-Tonnerre, née en 1847.

II. *Aynard*-Antoine-François-Aimé de Clermont-Tonnerre, né 2 septembre 1827, chef d'escadron d'état-major, O. ✻, marié 4 août 1856 à

Victoire-Marie-Louise-Gabrielle de la Tour du Pin Chambly de la Charce, née 27 juin 1836, dont :

1° Charles-Henri, né 6 juin 1857.

2° Gabrielle-Louise-Eugénie, née 14 juillet 1860.

Cousins

(*oncles du duc à la mode de Bretagne*) :

I. *Gaspard*, marquis de Clermont-Tonnerre, né en 1796.

II. *André*-Aurore, comte de Clermont-Tonnerre, né 20 janvier 1799, marié en 1857 à Marie Guyot, veuve en 1859; dont un fils.

(Pour les branches non ducales, *voyez* l'Annuaire de 1855, page 100.)

CONÉGLIANO.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 138. — Famille : Jeannot de Moncey. — Titres : duc en 1809, pair 4 juin 1814. — Substitution de Duchesne de Gillevoisin à la pairie de son beau-père par lettres du 21 décembre 1825. — Armes : *d'azur, à une main d'or, mouvante d'une aile d'argent et tenant une épée du même.*

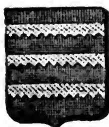
Alphonse-Auguste Duchesne de Gillevoisin, duc de Conégliano, marié à Jeanne-Françoise-Hélène Jeannot de Moncey, fille du maréchal duc de Conégliano, née en 1790; veuf en décembre 1852, dont :

Claude-*Adrien*-Gustave Duchesne de Gillevoisin, marquis de Conégliano, député au Corps législatif, chambellan de l'Empereur, marié 9 mai 1857 à

Aimée-Félicité-Jenny Levavasseur, dont :

N..., née en 1858.

COSSÉ-BRISSAC.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 112. — Berceau : Cossé en Anjou. — Filiation : Thibaud de Cossé 1490. — Chevaliers croisés : F. de Cossé 1190; Roland de Cossé 1248. — Titres : comte de Brissac 1560; duc et pair de Brissac 1611; duc non héréditaire de Cossé 1784. — Illustrations : quatre maréchaux de France : Charles de Cossé 1550-1563; Artus de Cossé, son frère, 1567-1582; Charles, duc de Brissac, 1594-1621; Jean-Paul-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, 1768-1780; six chevaliers des ordres du roi, un grand maître de l'artillerie, trois lieutenants généraux. — ARMES : *de sable, à trois fasces d'or, denchées en leur partie inférieure.*

I. BRANCHE DUCALE.

Marie-Artus-*Timoléon* de Cossé, duc de Brissac, fils de feu *Timoléon*, duc de Brissac, et d'*Élisabeth* de Malide, né 13 mai 1813, marié à

Angélique-Gabrielle-Marguerite-Marie, fille d'Auguste-François-Joseph le Lièvre de la Grange et de Nathalie-Irène-Marie-Victurnienne de Beauvau, dont :

1° Gabriel-Anne-Timoléon *Roland* de Cossé, marquis de Brissac, né en 1844, marié 25 avril 1866 à Jeanne-Marie-Eugénie Say.

2° Pierre de Cossé, comte de Brissac, sous-lieutenant.

3° Artus de Cossé-Brissac.

Frère consanguin du duc.

Aimé-*Artus*-Maurice-Timoléon, comte de Cossé-Brissac, chambellan de S. M. l'Impératrice, fils du feu duc de Brissac et d'Augustine de Bruc-Signy, marié 28 mai 1859 à

Alix-Marie de Walsh-Serrant, fille du duc de la Mothe-Houdancourt, dont :

1° Charles-Emmanuel-Timoléon, né en mai 1865.

2° Marie, née le 21 février 1860.

3° Louise-*Élisabeth*, née en juillet 1861.

Sœur germaine du duc.

Armandine-Charlotte-Thérèse, née 19 septembre 1816, mariée 29 octobre 1838 au comte *Henri* de Bonneval, veuf de *Marie*-Constance-Eusébie, sa sœur aînée.

Oncle du duc.

Désiré-*Emmanuel*-Délie-Louis-Michel-Timoléon de Cossé, comte de Brissac, ancien chef d'escadron, O.✻, né 3 juillet 1793, marié 27 octobre 1817 à *Henriette* de Montmorency-Tancarville, née 28 août 1798; veuf 22 septembre 1860, dont :

1° *Henri*-Charles-Anne-Timoléon-Marie de Cossé-Brissac, né en 1818, marié 25 avril 1851 à

Louise-Marie-*Matéa* de Veau de Robiac, dont :

a. *Louis*-Marie-Timoléon-Henri, né 23 août 1852.

b et *c.* Deux autres enfants, dont une fille nommée Henriette.

2° Marie-Christian-Timoléon-*Ferdinand* de Cossé-Brissac, né en 1820, marié 5 juillet 1852 à

Caroline-Joséphine-Marie du Boutet, dont :

a. Christian, né en 1854; *b.* Geneviève, née en 1855 ; *c.* Gabrielle.

3° *Louise* de Cossé-Brissac.

4° Marie-*Berthe*, mariée 28 mai 1849 au comte Émile de Robien, veuve 19 juin 1861.

Cousin du duc.

Charles-Marcel-Louis, marquis de Cossé-Brissac, né 11 août 1800, marié en 1833 à

Marie-*Antoinette*-Françoise du Cluzel, née 21 janvier 1793, veuve en 1830 du comte Frédéric de Mérode, dont :

Antoine-François, comte de Cossé-Brissac, né 1er janvier 1836, marié 24 octobre 1857 à Marie-Catherine-Adélaïde-Charlotte de Gontaut-Biron, dont :

1° Charles-Emmanuel-Timoléon, né en septembre 1859.

2° N..., né en 1862.

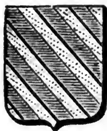
II. COMTES DE COSSÉ-BRISSAC.

Marie-Antoinette-Gabrielle de Sainte-Aldegonde, mariée à Artus, comte de Cossé-Brissac, veuve 6 mars 1857, dont :

1° *Stéphanie* de Cossé-Brissac, mariée 14 avril 1841 au *duc* de Rivière.

2° *Mathilde*-Louise-Camille de Cossé-Brissac, mariée à Amédée-Joseph de Pérusse, comte des Cars.

CRILLON.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 137. — Maison : Balbes de Berton. — Berceau : Quiers.—Branches : de Balbes, à Quiers; de Balbes-Berton-Sambuy, à Turin; de Balbes-Berton-Crillon, au Comtat-Venaissin. — Titres : duc de Crillon par diplôme papal 1725 ; grand d'Espagne en 1782; pair de France 17 août 1815; duc français 11 juin 1817. — Illustrations : Thomas Berton, chevalier croisé 1202 ; le *brave Crillon*, colonel général d'infanterie française ; trois lieutenants généraux. — ARMES : *d'or, à cinq cotices d'azur.* — Devise : FAIS TON DEVOIR.

I.

Marie-Gérard-Louis-*Félix*-Rodrigue Berton des Balbes, duc de Crillon, ancien pair de France, général de brigade, G.O.✻, né 15 décembre 1782, marié 15 septembre 1806 à *Zoé*-Victurnienne-Françoise de Rochechouart de Mortemart, née 10 juin 1787, veuf 3 mars 1849, dont :

1° Marie-Victurnienne-*Stéphanie*, mariée 29 mai 1832 à Sosthène, marquis de Chanaleilles.

2° Victurnienne-Louise-*Valentine*, mariée en janvier 1832 à Charles, *duc* Pozzo di Borgo.

3° *Louise*-Victurnienne, mariée 8 mai 1838 à Charles Riquet, *duc* de Caraman.

4° *Juliette*-Anne-Victurnienne, mariée 18 juillet 1843 à Sigismond, comte de Lévis-Mirepoix.

Frère du duc.

Louis-Marie-Félix-Prosper Berton des Balbes, marquis de Crillon, général de brigade, ancien pair de France, C.✻, né 30 juillet 1784, marié en février 1810 à Caroline-Louise d'Herbouville, fille du marquis d'Herbouville, pair de France, et de Marie-Louise-Victoire le Bascle d'Argenteuil, veuf 2 juin 1863, dont :

1° *Léontine*, veuve de Jules, prince de Clermont-Tonnerre; remariée au comte de Gontaut-Biron.

2° Marie-Louise-*Amélie*, duchesse de Polignac.

II. CRILLON-MAHON.

Marie-Antoinette-Gabrielle de Crillon-Mahon, grande d'Espagne de première classe, née 12 avril 1838, fille de

Louis de Crillon, dernier duc de Mahon (né en 1801, marié en 1834 à Joséphine Fischer, veuve 16 septembre 1841, remariée au comte Manfredo Bertone de Sambuy).

Belle-mère du dernier duc.

Louise-Marie-Charlotte de Chassepot de Pissy, mariée en 1827 à Louis-Antoine-François de Paule de Crillon, duc de Mahon, veuve 5 janvier 1832.

DALMATIE (Soult).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 166. — Origine : Jean-de-Dieu Soult, né en 1769, général de brigade en 1794, maréchal de France 19 mai 1804, duc de Dalmatie en 1807, créé pair 5 novembre 1827 et confirmé 13 août 1830; président du conseil des ministres 29 octobre 1840, *maréchal général* de France en septembre 1847. — Armes : *d'or, à l'écusson de gueules, chargé de trois têtes de léopard d'or,* qui est de Dalmatie; et au chef des ducs de l'Empire : *de gueules, semé d'étoiles d'argent.* (Annuaire de 1847, pl. P.)

Marie-Jeanne-Louise Després, duchesse de Dalmatie, fille du général Després; mariée en 1839 à Napoléon-Hector Soult, duc de Dalmatie; veuve 31 décembre 1857, dont :

1° Brigitte-Jacqueline-Louise Soult, mariée 9 juin 1863 à Athanase-Charles-François de Pechpeyrou-Comminges, vicomte de Guitaut;

2° Geneviève-Marie-Eulalie-Sophie Soult, mariée au baron Reille.

DECAZES.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 121. — Auteur : Élie Decazes, fils d'un lieutenant au présidial de Libourne; juge au tribunal de la Seine; préfet de police 9 juillet 1814; comte 27 janvier 1815; pair de France 31 janvier 1818; duc 20 février 1820; grand référendaire de la Chambre des pairs en 1836; majorat dissous le 16 février 1837. — Armes : *d'argent, à trois têtes de corbeau arrachées de sable.*

Louis-Charles-Élie-Amanieu, duc Decazes et de Glucksberg, ancien chargé d'affaires, C. ✱, né en 1819, marié 3 août 1863 à

Séverine-Rosalie-Wilhelmine-Anne-Constance, fille du chevalier de Lowenthal, dont :

1° N..., né 30 avril 1864.

2° N..., née 11 avril 1865.

Frère et sœur.

I. Frédéric-*Stanislas* Decazes, né en 1823.

II. *Henriette*-Wilhelmine-Eugénie, mariée 19 avril 1845 à Léopold-Jacques-Alphonse Lefebvre (de Tournay).

Mère.

Égédie, fille de Louis Beaupoil, comte de Sainte-Aulaire, pair de France, mariée 12 août 1818 à Elie, duc Decazes, G.✵, veuve 24 octobre 1860.

DURFORT

(Ducs de Duras, de Lorge et de Civrac).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 122. — Berceau : Agénois et Languedoc. — Filiation authentique depuis Arnaud de Durfort 1310. — Chevalier croisé : Bernard de Durfort 1190. — I. Branche aînée : marquis de Duras 1609; ducs de Duras, pairs de France en mai 1668, non enregistrés; ducs héréditaires de Duras 1689; pairs 1755; un chevalier de l'ordre de la Jarretière; cinq chevaliers des ordres du roi; trois maréchaux de France : 1° Jacques-Henri de Durfort, neveu de Turenne, 1675-1704; 2° Jean de Durfort, duc de Duras, 1741-1770; 3° Emmanuel de Durfort, duc de Duras, 1775-1789. — II. Branche de Lorge : ducale 1691, éteinte en 1775; un lieutenant général; un chevalier des ordres du roi; deux maréchaux de France : Guy-Aldonce, duc de Lorge, 1676-1702; Guy-Michel, comte de Lorge, 1768-1833. — III. Branche de Lorge-Civrac : ducs de Lorge en 1775; pairs de France 4 juin 1814. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'argent, à la bande d'azur; aux* 2 *et* 3 *de gueules, au lion d'argent.*

I. DUC DE DURAS.

(*Fille d'*Amédée *de Durfort, dernier duc de Duras, décédé* 3 *août* 1838, *et de* Marie *de Kersaint, sa première femme*) :

Claire-Louise-Augustine-Félicité-Maclovée de Durfort-Duras, née 19 août 1798, veuve de Léopold de la

Trémoille, prince de Talmont, remariée 14 septembre 1819 au comte *Auguste* de la Rochejaquelein.

II. DUC DE LORGE.

Émeric-Laurent-Paul-Guy de Durfort-Civrac, duc de Lorge, marié 15 janvier 1823 à Émilie-Léonie du Bouchet de Sourches de Tourzel, veuf 22 avril 1844, dont :

1° Louis-Anne-*Paul* de Durfort-Civrac, comte de Lorge, né en 1829, marié en janvier 1858 à

Adélaïde-Jeanne-*Aymardine* de Nicolaï, dont :

a. Guy, né en 1862; *b.* Olivier, né en juillet 1863; *c.* Léonie, née le 11 février 1859; *d.* Antoinette, née en septembre 1860; *e.* N..., née en août 1865.

2° Marie-Louis-*Augustin,* vicomte de Durfort-Civrac, né en 1840, marié 30 mai 1864 à

Anne-Marie-Eugénie de Montmorency-Luxembourg, dont : 1° Guy, né 25 mai 1865; 2° Anne, née en octobre 1866.

3° Laurence-Joséphine-*Éléonore,* mariée 27 mai 1844 à Alfred de Budes, vicomte de Guébriant.

4° *Marie*-Hélène-Louise de Durfort-Civrac, mariée 22 janvier 1862 à *Georges*-Victor, prince de Croy.

Frères et sœurs.

I. Louis-Albéric-*Aldonce,* marquis de Durfort, marié à *Alix* du Plessis-Châtillon, dont :

1° Émeric, né en 1842, marié 21 mai 1867 à Marie-Louise-Françoise Roullet de la Bouillerie;

2° Gabrielle, née 29 février 1844; 3° *Marie*-Charlotte-Gabrielle, née en 1846; 4° Louise, née en 1849.

II. Septime, comte de Durfort, marié 8 avril 1845 à Eléonore-*Isabelle* Gars de Courcelles.

III. *Olivie*-Marie, mariée 1er juin 1825 à Emmanuel-Philippe Thibaud, marquis de la Rochethulon.

IV. Eudoxie de Durfort, comtesse de Lorge, chanoinesse.

V. Aliénor de Durfort, mariée en juin 1837 au comte René de Colbert-Maulevrier.

III. MARQUIS DE CIVRAC.

Émeric de Durfort, marquis de Civrac, marié 22 novembre 1836 à

Marie-Charlotte-*Similienne* de Sesmaisons.

Frère et sœurs.

I. Marie-*Henri*-Louis de Durfort, comte de Civrac, ancien député au Corps législatif, marié 17 mai 1853 à

Gabrielle-Geneviève-Louise de la Myre, dont :

1° Honorine, née en 1854.

2° Henriette, née en 1857.

II. Marie-Françoise-*Laurence*, mariée à Emmanuel-Victor de Pourroy de l'Auberivière, comte de Quinsonnas.

III. *Élisabeth* de Durfort de Civrac.

IV. *Henriette*, mariée à *Paul* le Clerc, comte de Juigné, veuve 30 décembre 1863.

ELCHINGEN (Ney).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 142. — Auteur : Michel Ney, né à Sarrelouis 10 janvier 1769; général de brigade 1796; général de division 1798; ministre plénipotentiaire en Suisse 1802; duc d'Elchingen en 1806; prince de la Moskowa 1813; pair 4 juin 1814. — Armes : *d'or, à l'écusson d'azur, chargé d'un orle du même et accosté de deux mains tenant des badelaires de sable; à la bordure d'azur; au chef de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Michel-Aloys Ney, duc d'Elchingen, ✳, chef d'escadron au 6e hussards, né à Paris en 1835, marié 9 août 1866 à Marguerite Heine, fille adoptive de Charles Heine et de Cécile Furtado.

Sœur.

Hélène-Louise Ney, née à Paris en 1840, mariée en décembre 1860 à Nicolas, prince Bibesco.

Mère.

Marie-Joséphine, fille du comte Souham, née 20 décembre 1801, veuve du baron de Vatry; remariée en 1834 au duc d'Elchingen, veuve 14 juillet 1854.

Oncle et tante.

I. Napoléon-Henri-*Edgar* Ney, prince de la Moskowa, général de division, sénateur, C. ✻, né 20 mars 1812, grand veneur et aide de camp de l'Empereur.

II. *Marie*-Étienne-Albine Laffitte, fille de feu Jacques Laffitte, veuve 25 juillet 1857 de Napoléon Ney, prince de la Moskowa, sénateur et général de brigade, dont :

Églé-*Napoléone*-Albine, mariée 27 mai 1852 au duc de Persigny, sénateur.

ESCLIGNAC (Preissac).



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 152. — Berceau : Gascogne. — Chevalier croisé : Amalvin de Preissac 1248. — Branches : 1° des *marquis de Preissac*, preuves de cour 1786, pairie 11 octobre 1832 ; 2° *de Preissac-Esclignac*, dont : Charles de Preissac, vicomte d'Esclignac, lieutenant général 1er mars 1780 ; Henri-Thomas-Charles de Preissac, fils du précédent, grand d'Espagne, duc d'Esclignac 1787, pair 5 mars 1819, décédé 2 septembre 1827. — Armes : *d'argent, au lion de gueules.*

Charles-*Philippe* de Preissac, duc d'Esclignac, grand d'Espagne de 1re classe, O. ✻, pair de France en 1827, né 18 octobre 1790, marié en janvier 1819 à

Géorgine-Louise-Victoire de Talleyrand-Périgord, nièce du prince de Talleyrand, dont :

Xaverine-Honorine-Jacqueline, née 25 mars 1827, mariée 29 avril 1845 au marquis de Persan.

FELTRE (Goyon).

La famille Clarke, venue d'Irlande en France avec les Stuarts, était représentée à la fin du siècle dernier par Henri Clarke, duc de Feltre, maréchal de France, né le 17 octobre 1765, ministre de la guerre de 1807 à 1814, mort le 28 octobre 1818. Ses deux fils, Edgard Clarke, duc de Feltre, pair de France, démissionnaire en 1832, mort le 29 mars 1852, et Alphonse Clarke, comte de Feltre, mort le 5 décembre 1850,

n'ont pas laissé de postérité; avec eux s'est éteinte la maison ducale de Feltre. Mais le maréchal avait eu d'un premier lit une fille, Henriette Clarke, mariée au duc de Montesquiou-Fezensac. De cette union naquirent trois enfants, dont la plus jeune épousa le général comte de Goyon et en a deux fils. C'est en faveur de l'aîné qu'a été rétabli le titre de duc de Feltre, par décret du mois de juillet 1864. — ARMES : *de gueules, à trois épées hautes et rangées d'argent, garnies d'or.*

Charles-Marie-Michel de Goyon, né 14 septembre 1844, créé duc de Feltre en juillet 1864, investi du titre à sa majorité, par lettres patentes du mois de septembre 1865.

FITZ-JAMES.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 149. — Filiation depuis Jacques, maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre 1670. — Titres : duc de Berwick 1687; duc de Fitz-James, pair de France 1710. — Illustrations : maréchal de Berwick 15 février 1706-12 juin 1734; Charles, duc de Fitz-James, maréchal 1773-1787.

Édouard-Antoine-Sidoine, duc de Fitz-James, né en 1827, marié 17 mai 1851 à

Marguerite-Augusta, fille de *Gustave*-Charles-Frédéric, comte de Lœvenhielm, ministre de Suède à Paris, dont :

1° *Jacques*-Gustave de Fitz-James, né 12 février 1852.

2° Henri de Fitz-James, né en 1855.

3° Françoise de Fitz-James, née en 1853.

4° Marie de Fitz-James.

Frère et sœurs.

I. Gaston-Charles de Fitz-James, enseigne de vaisseau, né 13 avril 1840.

II. Jacqueline-*Arabella* de Fitz-James, mariée 10 mai 1847 au prince Scipion-Gaspard Borghèse, duc de Salviati, dont la mère est née la Rochefoucauld.

III. Charlotte-*Marie* de Fitz-James, mariée 8 mai 1849 à Étienne, comte de Gontaut-Biron.

Mère.

Marguerite de Marmier, mariée en 1825 à Jacques, duc de Fitz-James, veuve 10 juin 1846.

Oncle du duc.

Henri-*Charles*-François, comte de Fitz-James, né en 1801, veuf en octobre 1856 de Marie-Emilie-Charlotte-*Cécile* de Poilly, fille du baron de Poilly, dont :

1° *Jacques*-Charles-Édouard, vicomte de Fitz-James, lieutenant aux guides, né en 1834, marié 26 avril 1866 à Marie-Madeleine-Adèle, fille du comte Dulong de Rosnay.

2° Charles-*Robert* de Fitz-James, lieutenant de vaisseau, né 25 juin 1835.

3° *David*-Henri, né 1er février 1840, enseigne de vaisseau.

4° Henri-*François*-Alfred, né en 1842.

GADAGNE (GALLÉAN, DUC DE).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1862, page 119. — Berceau : Vintimille et le Comtat-Venaissin. — Titres : marquis de Salernes par lettres patentes de Louis XIV en mars 1653; duc de Gadagne par bulle du 30 novembre 1669; confirmation du titre ducal par décret du 14 janvier 1862. — ARMES : *d'argent, à la bande de sable, remplie d'or, accompagnée de deux roses de gueules.*

Louis-Charles-Henri de Galléan, duc de Gadagne, né 26 juin 1837, confirmé dans son titre ducal héréditaire le 14 janvier 1861.

Mère.

Mathilde-Augustine-Lydie Gentil de Saint-Alphonse, mariée à Auguste-Louis de Galléan, comte de Gadagne, veuve 12 août 1856.

GRAMONT

(DUCS DE GRAMONT, DE GUICHE ET DE LESPARRE).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 151. — Maison d'Aure; princes souverains de Bidache et de Barnache avec droits régaliens jusqu'en 1789; alliés au sang royal d'Aragon, de Navarre, et à la famille d'Orléans. — Souche : Bernard, comte de Comminges 1150. —

Titres : duc et pair de Gramont 1648; duc de Guiche, de Lesparre et de Louvigny, à brevet. — Illustrations : Antoine, maréchal 1641-1678; Antoine, maréchal 1724-1725; des vice-rois, régents du royaume de Navarre; des cardinaux; des évêques; des lieutenants généraux; des chevaliers du Saint-Esprit et de la Toison d'or.

I. BRANCHE DUCALE.

Antoine-Alfred-*Agénor* de Gramont, duc de Gramont, né 14 août 1819, ambassadeur de France à la cour de Vienne, G.O. ✻, marié 27 décembre 1848 à

Emma-Mary Mackinnon, fille de William-Alexandre Mackinnon, esquire, membre du parlement anglais, dont :

1° Antoine-*Agénor*, duc de Guiche, né 22 septembre 1851.

2° Antoine-Alexandre-Alfred-Auguste-*Armand*, né 30 janvier 1854.

3° Antoine-Albert-Guillaume-*Alfred*, né 24 septembre 1856.

4° Antoinette-Marie-*Corisandre*, née 27 avril 1850.

Frères et sœurs.

I. Antoine-Léon-Philibert-*Auguste* de Gramont, *duc de Lesparre*, né 1er juillet 1820, général de brigade, O. ✻, marié 4 juin 1844 à

Marie-Sophie de Ségur, fille d'*Alexandre*, vicomte de Ségur, et de Caroline de Mauvières, dont :

1° Antonine-Joséphine-*Marie*, née 31 mars 1845, mariée 29 mai 1866 au vicomte Frédéric de l'Aigle.

2° Antonine-*Aglaé*, née 11 juin 1848.

3° Antonia-Marie-Joséphine-*Ida*, née 28 avril 1859.

II. Antoine-*Alfred*-Annérius-Théophile, comte de Gramont, colonel au 47e de ligne, O. ✻, né 2 juin 1823, marié 21 novembre 1848 à

Charlotte-*Louise*-Cécile de Choiseul-Praslin, dont :

Antoine-Alfred-Armand-Xavier-Louis, né 20 avril 1861.

III. Antonia-Aglaé-Armandine-*Ida* de Gramont, mariée 25 novembre 1850 au marquis du Prat, veuve en janvier 1867.

IV. Antonia-Gabrielle-*Léontine* de Gramont, née 2 mars 1829.

Mère du duc.

Anna-Quintina-Albertine-*Ida*, fille d'*Albert* de Grimaud, comte d'Orsay, général de division, et d'Éléonore, baronne de Franquemont, née 19 juin 1802, mariée 23 juillet 1818 à Antoine-Geneviève-Héraclius-*Agénor*, duc de Gramont, veuve 4 mars 1855.

II. GRAMONT-D'ASTER.

Antoine-Eugène-Amable-Stanislas-*Agénor*, comte de Gramont-d'Aster, né 8 mars 1814, pair de France 27 juillet 1825, ✻, marié 16 mai 1843, veuf 10 décembre 1846 de Marie-Augustine-*Coralie*-Louise Durand, dont :

Antoine-Eugène-Amable-Stanislas, né 4 décembre 1846.

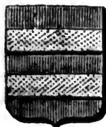
Sœurs.

I. Antoinette-Claire-Amélie-Gabrielle-Corisandre de Gramont-d'Aster, mariée à Roger Gabélion, comte de Salmour en Piémont.

II. Thérèse de Gramont-d'Aster, mariée à Claude-Marie-Gustave, marquis Dadvisard.

III. Antoinette-Marie-Madeleine-Amable-Amélie de Gramont-d'Aster, mariée à Edmond-Jean-Guillaume Gravier, comte de Vergennes.

HARCOURT.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 159. — Berceau : Normandie. — Tige : Bernard le Danois, parent de Rollon. — Titres : comte en mars 1338; duc d'Harcourt 1700; pair de France 1709. — Illustrations : quatre maréchaux : Jean d'Harcourt 1285-1302, amiral de France en 1295; Henri, duc d'Harcourt 1703-1718; François, duc d'Harcourt 1746-1750, et Anne-Pierre, duc d'Harcourt 1775-1784; Philippe, évêque de Salisbury 1140, de Bayeux 1145; Robert, évêque de Coutances en 1291. — Armes : *de gueules, à deux fasces d'or.* La branche d'Olonde charge sur le tout d'un écu : *d'azur, à une fleur de lis d'or.*

I. HARCOURT-BEUVRON.

Charles-*François*-Marie, duc d'Harcourt, né en 1835, ancien officier de chasseurs à pied, marié 27 mai 1862 à

Marie-Thérèse-Caroline-Alénie de Mercy d'Argenteau, dont :

Henri d'Harcourt, né en 1864.

Frères et sœur.

I. *Louis*-Marie, marquis d'Harcourt.

II. Charles-Marie-*Pierre*, comte d'Harcourt, sous-lieutenant d'état-major, né 25 octobre 1842.

III. Ernestine-*Jeanne*-Marie d'Harcourt, mariée 15 avril 1864 à Henri de la Tour du Pin-Chambly de la Charce.

Oncles et tante.

I. Bruno-*Jean*-Marie, capitaine de frégate, né 14 octobre 1813, marié 11 décembre 1856 à

Marie-Caroline-*Juliette* d'Andigné de la Chasse, dont :

Eugène d'Harcourt, né en 1858.

II. *Bernard*-Hippolyte-Marie d'Harcourt, ancien ministre de France à Stuttgard, O. ✻, marié 13 mai 1851 à

Élisabeth-Marie-Casimir, fille du comte de Saint-Priest, dont :

Marie, née 31 mai 1854.

III. *Henriette*-Marie d'Harcourt, mariée 6 octobre 1847 au comte Léon d'Ursel, fils du duc d'Ursel (Belgique).

II. BRANCHE D'OLONDE.

Georges-Trévor-Douglas-Bernard, marquis d'Harcourt, né 4 novembre 1809, marié 5 août 1841 à

Jeanne-*Paule* de Beaupoil de Sainte-Aulaire, fille de feu *Louis*-Claire, comte de Sainte-Aulaire, pair de France, dont :

1° Louis-*Bernard*, né en 1842, sous-lieutenant d'état-major ;

2° Emmanuel d'Harcourt, né en 1844 ;

3° Amédée d'Harcourt, né en 1847 ;

4° Pauline d'Harcourt, mariée 24 octobre 1865 au vicomte Cléron d'Haussonville ;

5° Marie d'Harcourt.

ISLY (Bugeaud).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 105. — Berceau : le Périgord. — Créations : maréchal de France 31 juillet 1843; duc d'Isly 16 septembre 1844.

Jean-Ambroise Bugeaud de la Piconnerie, duc d'Isly, né en 1833, ancien lieutenant aux chasseurs à cheval de la garde, consul de France à Tiflis, marié à Marie Calley de Saint-Paul.

Sœurs du duc.

I. Léonie, mariée à N... Gasson, receveur général.

II. *Éléonore,* mariée 7 juillet 1846 à Henri-Louis Feray, général de division.

Duchesse douairière.

Élisabeth Jouffre-Lafaye, veuve 11 juin 1849 de Thomas-Robert Bugeaud, duc d'Isly, maréchal de France.

MAGENTA (MAC MAHON).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1857. — Famille d'origine irlandaise, établie en France au milieu du siècle dernier. — Illustrations : plusieurs officiers supérieurs, un savant distingué dans les sciences médicales. — Titres et créations : Charles-Laure de Mac Mahon, pair de France 5 novembre 1827; Maurice de Mac Mahon, sénateur 24 juin 1856; duc et maréchal de France 6 juin 1859. — Armes : *d'argent, à trois lions léopardés de gueules, contournés* (alias *contre-passants*), *l'un sur l'autre, armés et lampassés d'azur;* au chef ducal : *de gueules, semé d'étoiles d'argent.* (Voyez pl. AY.)

Marie-Edme-Patrice-*Maurice* de Mac Mahon, duc de Magenta, maréchal de France, gouverneur général de l'Algérie, G.✻, né 13 juin 1808, marié 14 mars 1854 à

Élisabeth-Charlotte-Sophie de la Croix de Castries, née 13 février 1834, dont :

1° Patrice de Mac Mahon, né en 1855.

2° Eugène de Mac Mahon, né en 1857.

3° Emmanuel de Mac Mahon, né en novembre 1859.

MAILLÉ.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 138. — Berceau : Touraine. — Filiation authentique : Gausbert de Maillé 1035. — Chevaliers croisés : Foulques de Maillé 1096; Jacquelin de Maillé, chevalier du Temple 1187; Hardouin, baron de Maillé 1248. — Illustrations : Urbain de Maillé, marquis de Brézé, maréchal de France, 1632-1650; Armand de Maillé, duc de Fronsac, marquis de Graville, vice-amiral, 1646. — Créations : duc de Fronsac à brevet 1639-1646; ducs héréditaires de Maillé 1784; pairs de France 4 juin 1814. — Armes : *d'or, à trois fasces nébulées de gueules.* (Annuaire de 1846, pl. H.)

Jacquelin-Armand-Charles, duc de Maillé, né en 1815, fils d'Armand, duc de Maillé, et de Blanche-Joséphine le Bascle d'Argenteuil, sa seconde femme, marié 15 octobre 1845 à

Charlotte-Eustachine-*Jeanne* d'Osmond, fille du marquis d'Osmond, dont :

1° Artus, né en 1856; 2° Foulques, né en 1859; 3° *Hélène*-Jeanne-Blanche, née 4 juillet 1846; 4° Louise-Marie-*Claude*, née 18 avril 1848; 5° *Renée*, née en 1851; 6° *Solange*, née en 1853; 7° N..., née en 1866.

Frère germain.

Armand-Urbain-Louis de Maillé de la Tour-Landry, comte de Maillé, né en 1816, marié 11 mai 1853 à

Anne-Élisabeth-Jeanne Lebrun de Plaisance, dont :

1° Alexandre-Armand-Charles de Maillé de la Tour-Landry, né 7 janvier 1858.

2° N..., né en 1863, substitué aux titre et armes du duc de Plaisance.

3° N..., née 8 mai 1854.

(Pour la branche aînée non ducale, *voyez* l'Annuaire de 1859, page 97.)

MARMIER.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, pages 130 et 386. — Berceau : le comté de Bourgogne. — Filiation : Huguenin Marmier, bourgeois de Langres 1380, dont la descendance se fixa à Gray. — Érection de la terre de Seveux en

marquisat, sous le nom de Marmier, en juillet 1740. — Substitution du marquis de Marmier à la pairie du duc de Choiseul 15 mai 1818. — Prise de possession du titre de duc de Marmier 8 juillet 1845. — ARMES : *de gueules, à la marmotte d'argent.*

Alfred-Philippe-Étienne-Gabriel-Ferdinand, duc de Marmier, ✻, député de la Haute-Saône, marié en 1833 à

Henriette-*Anna*-Charlotte Dubois de Courval, sœur du vicomte de Courval, gendre du général Moreau, dont :

Raynald-Hugues-Emmanuel-Philippe-Alexis, marquis de Marmier, né 13 avril 1834, marié en novembre 1856 à Louise-*Coralie* Lemarois, fille du sénateur; veuf 22 septembre 1858; remarié 31 août 1865 à

Marguerite-Renée-Xavière de Moustier, dont :

François-Raynald-Étienne, né 17 juillet 1866.

Sœur.

Marguerite de Marmier, mariée en 1825 à Jacques, duc de Fitz-James, veuve 10 juin 1846.

MASSA (REGNIER).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 186. — Auteur et filiation : Claude-Ambroise Regnier, duc de Massa 29 septembre 1809, ministre de la justice 1802-1813; Nicolas-François-Sylvestre Regnier, son fils, comte de Gronau, duc de Massa 24 juin 1814, pair de France 1816-1851, aïeul du chef actuel. — ARMES : *d'hermine, à la fasce de sable chargée de trois alérions d'or.*

André-Philippe-*Alfred* Regnier de Gronau, duc de Massa, né en 1837.

Mère.

Caroline-Adélaïde-Andréine Leroux, mariée à Alphonse-Adel-Alfred Regnier de Gronau, marquis de Massa, veuve en 1845; remariée au baron Roger, ancien capitaine de hussards.

Oncle et tante.

I. Alexandre-*Philippe* Regnier, *marquis de Massa*, ✻, lieutenant aux guides, né en 1831.

II. Adèle-Marie-Sidonie-Mathilde, née en 1827.

Aïeule.

Antoine-Charlotte Macdonald, fille du maréchal duc de Tarente, née 29 février 1792, mariée à Nicolas-François-Sylvestre Regnier, duc de Massa, veuve 20 août 1851.

MONTEBELLO (LANNES DE).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 153. — Auteur : Jean Lannes, duc de Montebello, maréchal de l'Empire 19 mai 1804, né à Lectoure 11 avril 1769, blessé mortellement à Essling en mai 1809. — ARMES : *de sinople, à l'épée d'or.*

Napoléon Lannes, duc de Montebello, né 30 juillet 1801, pair de France 17 août 1815, sénateur, ancien ambassadeur de France près la cour de Russie et ancien ministre de la marine, G. ✳, marié 10 juillet 1830 à Éléonore-Marie Jenkinson, fille de sir Charles Jenkinson, baronnet, née 7 février 1810; veuf 14 octobre 1863, dont :

1° *Napoléon*-Camille-Charles-Jean Lannes, né 30 octobre 1835, lieutenant de vaisseau, démissionnaire en décembre 1866.

2° *Charles*-Louis-Maurice, né en 1836, capitaine au 3e tirailleurs algériens, marié 24 octobre 1865 à Marie-Joséphine-Jeanne-Thérèse O'Tard de la Grange.

3° Jean-*Gustave*, né en 1838, secrétaire d'ambassade; 4° *Fernand*, né en 1845; 5° *Adrien*, né en 1851; 6° *Jeanne*-Désirée-Cécile, née en 1832, mariée en mai 1856 à Amédée Messier de Saint-James; 7° *Mathilde*, née en 1840, mariée 6 juillet 1865 à Alfred Verlé, fils du député.

Frères et sœur.

I. Alfred *Lannes, marquis de Montebello, marié* à mademoiselle Perier, veuve 20 juin 1861.

II. *Gustave*-Olivier Lannes, *comte de Montebello*, général de division, sénateur, aide de camp de l'Empereur, G.O. ✳, marié 19 janvier 1847 à

Adrienne de Villeneuve-Bargemont, dame du palais de l'Impératrice, dont :

Jean, né en 1848.

III. Jules-*Ernest* Lannes, *comte de Montebello*, ✻, marié à une Anglaise, dont :

1° Gaston, lieutenant d'artillerie; 2° René, élève à Saint-Cyr en 1863; 3° Roger; 4° Marie; 5° Éveline; 6° madame Guillemin.

IV. La baronne de Monville.

MONTESQUIOU-FEZENSAC.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 173. — Origine : Sanche-Mittara, duc de Gascogne en 890, tige des anciens comtes de Fezensac. — Branche de Marsan : comtes de Fezensac en 1777; pairs de France 17 août 1815; ducs 30 avril 1821. — Branche d'Artagnan, détachée en 1443. — Illustrations : Raymond-Aimery de Montesquiou, chevalier de la croisade de Philippe Auguste; Joseph d'Artagnan, lieutenant général en 1702; Pierre de Montesquiou, maréchal de France 20 septembre 1709, chevalier des ordres du roi 3 juin 1724. — Armes : *parti, au 1er de gueules plein, au 2e d'or, à deux tourteaux de gueules.* La branche d'Artagnan supprime le premier *parti.*

Raymond-Aimery-Philippe-Joseph de Montesquiou-Fezensac, né 26 février 1784, général de division en retraite, commandeur de Saint-Louis, G. ✻; duc 5 février 1832, comme substitué à son oncle l'abbé duc de Montesquiou; pair de France 11 novembre 1832, marié 18 avril 1808 à *Henriette,* fille de Henri-Jacques Guillaume de Clarke, duc de Feltre; veuf 13 mars 1831, dont :

1° *Roger-Aimery de Montesquiou, comte de Fezensac, né* 13 *avril* 1809, *marié* 5 *janvier* 1837, *veuf* 15 *février* 1846 *de Gasparine-Ursule-Ida de Finguerlin-Bischingen; décédé* 6 *avril* 1864, *dont :*

Philippe-André-Aimery de Montesquiou, comte de Fezensac, né 27 septembre 1843, marié 28 janvier 1865 à Susanne-Marie-Armande-Honorine Rosselin d'Ivry, dont :

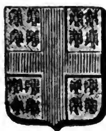
N..., né 28 octobre 1865.

2° Louise-Mathilde, née 16 août 1811, mariée 8 juillet 1830 à Maurice, vicomte de Flavigny.

3° Oriane-Henriette, mariée 16 novembre 1836 à Charles-Marie-*Augustin*, comte de Goyon, sénateur et aide de camp de l'Empereur. (Voyez FELTRE.)

(Pour la branche d'Artagnan, non ducale, *voyez* l'Annuaire de 1859, page 102.)

MONTMORENCY.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 178. — Origine : Bouchard le Barbu, seigneur de l'île Saint-Denis, qui alla s'établir en 998 à Montmorency, où il fit bâtir une forteresse. — Titres et dignités : Duché-pairie de Montmorency créé en 1551, éteint en 1632; duché-pairie de Luxembourg créé en 1662; duché de Montmorency 1758; pairie 4 juin 1814; duché de Beaumont 1765; pairie 4 juin 1814; duché de Laval 1783; pairie 4 juin 1814; six connétables, dix maréchaux et quatre amiraux de France. —Pacte de famille du 1er mars 1820, par lequel ne sont reconnues comme Montmorency en ligne masculine que les quatre branches ducales qui suivent. — ARMES : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de* 16 *alérions d'azur.* — La branche de Laval chargeait la croix de *cinq coquilles d'argent;* les branches de Beaumont et de Luxembourg la chargent en cœur d'un *écu d'argent, au lion de gueules.*

I. MONTMORENCY.

(*Cousines germaines de Raoul, dernier duc de Montmorency* (*Montmorency*), *décédé le* 18 *août* 1862; *filles de Louis, prince de Montmorency et de Tancarville, et de Henriette de Bec-de-Lièvre)* :

I. Anne-*Sidonie*-Joséphine-Marie de Montmorency, née 17 décembre 1799, mariée en juin 1819 au comte de la Châtre, veuve 20 octobre 1861.

II. Anne-Élie-Marie-Aurélie de Montmorency, née 24 avril 1803, mariée 31 août 1824 à *Armand*, marquis de Biencourt, veuve 14 juillet 1862.

II. LUXEMBOURG.

Charles-*Emmanuel-Sigismond de Montmorency, duc de Luxembourg, né* 27 *juin* 1774, *marié* 18 *novembre* 1817 *à*

Caroline de Loyauté, fille d'Anne-Philippe-Dieudonné de Loyauté, lieutenant-colonel d'artillerie, et d'Anne Duncan Fairfax Cameron; veuve 5 mars 1864.

III. BEAUMONT-LUXEMBOURG.

Anne-*Édouard*-Louis-Joseph de Montmorency, duc de Beaumont, prince de Montmorency-Luxembourg, pair de France, démissionnaire en 1832, né à Paris 9 septembre 1802, marié en 1837 à

Léonie-Ernestine-Marie-Josèphe de Croix, dont :

1° *Marie* de Montmorency, mariée 21 mai 1859 à Félix, baron d'Hunolstein.

2° Anne-Marie-*Eugénie* de Montmorency, mariée 30 mai 1864 au vicomte de Durfort-Civrac.

Frère.

Anne-Charles-Maurice-Marie-*Hervé*, comte de Montmorency, prince de Tingry, né à Paris 9 avril 1804, ancien officier de cavalerie dans la garde royale.

IV. LAVAL.

(Cette branche ducale s'est éteinte dans les mâles par la mort d'*Anne*-Adrien-Pierre de Montmorency, décédé 8 juin 1837, et par celle d'*Eugène*-Alexandre, son frère puîné, 2 avril 1851.)

Veuve du dernier duc.

Anne-Nicole-*Constance* de Maistre, fille de *Joseph*-Marie, comte de Maistre, mariée 26 novembre 1833 à *Eugène*-Alexandre de Montmorency, duc de Laval.

Nièce.

Charlotte de Montmorency, duchesse de Fernando-Luis, née en 1799, mariée en 1817 au marquis de Levis-Mirepoix, veuve 7 juin 1851.

MORNY.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1864, p. 98. — Charles-Auguste-Louis-Joseph, né 22 octobre 1811, officier de cavalerie en 1832, député du Puy-de-Dôme en 1842, ministre de l'intérieur 2 décembre 1851-23 janvier 1852, président du Corps législatif en 1854, ambassadeur à Saint-

Pétersbourg en 1856, créé duc de Morny 8 juillet 1862. — ARMES : *d'argent, à trois merlettes de sable; à la bordure componée d'or et d'azur de seize pièces; les compons d'azur chargés d'une aigle d'or de l'Empire; les compons d'or chargés d'un dauphin d'azur, crêté, barbé et oreillé de même,* qui est des Dauphins D'AUVERGNE.

Auguste-Charles-Louis-Valentin, duc de Morny, né 25 novembre 1859.

Frère et sœurs.

I. Simon-André-Nicolas-Serge de Morny, né 26 novembre 1861.

II. Charlotte-Louise-Marie-Eugénie de Morny, filleule de l'Empereur et de l'Impératrice, née 19 janvier 1858.

III. Sophie-Mathilde-Adèle-Denise de Morny, née 26 mai 1863.

Mère.

Sophie, princesse Troubetzkoy, mariée 19 janvier 1857 au duc de Morny; veuve 10 mars 1865.

MORTEMART (ROCHECHOUART).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 192. — Berceau : Poitou. — Premier auteur : Aimery, fils puîné de Gérard, vicomte de Limoges. — Branches : 1° des comtes de Rochechouart; 2° des ducs de Mortemart, rameau détaché en 1256; 3° des marquis de Mortemart, rameau formé par l'aïeul du marquis actuel. — Chevalier croisé : Aimery IV, vicomte de Rochechouart en 1096. — Titres : duché-pairie de Mortemart en 1663, rappel à la pairie 4 juin 1814. — Illustrations : deux cardinaux; sept chevaliers du Saint-Esprit; un maréchal de France, Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne, frère de la marquise de Montespan, 1668; un lieutenant général, le marquis de Mortemart, 3 mars 1815. — ARMES : *fascé ondé d'argent et de gueules de six pièces.* — Devise : ANTE MARE UNDÆ.

BRANCHE DUCALE.

Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de Mortemart, né 20 mars 1787, chevalier des ordres du roi, G. ✱, sénateur, général de division, ancien ambassadeur de France en Russie, marié 26 mai 1810 à

Virginie de Sainte-Aldegonde, dont :

1° *Henriette*-Emma-Victurnienne, mariée 13 juillet 1835 à Alphonse, marquis d'Havrincourt, député.

2° *Cécile,* mariée en 1839 à Ernest, comte de Guébriant.

3° *Berthe,* mariée en 1844 à Étienne, prince de Beauvau.

Sœur du duc.

Alicia-Victurnienne de Rochechouart-Mortemart, mariée à *Paul,* duc de Noailles.

MARQUIS DE MORTEMART.

Anne-Victurnien-*René*-Roger de Rochechouart, marquis de Mortemart, ex-officier aux lanciers de la garde royale, ✻, né en 1805, marié en février 1829 à

Gabrielle-Bonne de Laurencin, dont :

1° *Mathilde,* née en avril 1830, mariée 11 avril 1850 au marquis de la Guiche, ancien député.

2° *Léonie,* née en décembre 1833, mariée 31 mai 1854 à Louis-Ghislain, comte de Mérode.

Frères et sœurs.

I. Anne-*Henri*-Victurnien de Rochechouart, vicomte de Mortemart, né 27 février 1806, marié 24 janvier 1832, veuf 18 décembre 1838 de Marie-*Louise*-Anne-Agnès Aldobrandini, nièce du prince Camille Borghèse, née à Paris 11 août 1812, dont :

François-Marie-Victurnien de Rochechouart, vicomte de Mortemart, né 1er décembre 1832, marié 12 juillet 1854 à

Virginie-Marie-Louise de Sainte-Aldegonde, petite-fille du duc de Mortemart, dont :

1° *Arthur*-Victurnien, né en 1856.

2° *René*-Victurnien, né en septembre 1865.

3° Marie-Victurnienne, née en 1858.

4° Jeanne-Victurnienne, née en 1866.

II. Anne-*Louis*-Samuel-Victurnien de Rochechouart, comte de Mortemart, né 20 octobre 1809, marié 21 mai 1839 à Marie-Clémentine de Chevigné, dont :

Marie-Adrienne-*Anne*-Victurnienne-Clémentine, née en 1848, mariée 11 mai 1867 à Emmanuel Crussol d'Uzès, duc de Crussol.

III. Anne-Victurnienne-*Mathilde,* mariée au duc d'Avaray.

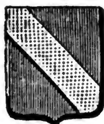
IV. Anne-Victurnienne-Louise-*Clémence,* mariée 14 avril 1836 à Charles-Frédéric-*Hippolyte,* comte de Pierre-de-Bernis.

NARBONNE-PELET.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 139. — Origine : Bernard Pelet, coseigneur d'Alais 1070. — Illustrations : Raimond Pelet, chevalier croisé 1096; des ambassadeurs, des lieutenants généraux, etc. — Titres : comtes de Narbonne-Pelet, pairs 7 août 1815, duc 31 août 1815. — Armes : *de gueules plein, chargé d'un écu d'argent, au chef de sable.*

Théodoric, duc de Narbonne-Pelet, substitué aux titres et rang de duc et pair de son cousin par ordonnance royale du 28 août 1828.

NOAILLES.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 180. — Berceau : Limousin. — Filiation authentique : Pierre de Noailles, vivant en 1230. — Substitution de mâle en mâle de la terre de Noailles depuis 1248. — Duché-pairie de Noailles 1663, grandesse d'Espagne 1712, titrée de Mouchy et de Poix; duché héréditaire d'Ayen 1758; prince-duc de Poix 4 juillet 1814.—Illustrations : Pierre de Noailles, chevalier croisé en 1112; Hugues de Noailles, mort en Palestine en 1248; François de Noailles, évêque de Dax, ambassadeur; Anne-Jules, maréchal de France 1693; Adrien-Maurice, fils du précédent, Louis et Philippe de Noailles, fils d'Adrien-Maurice, tous trois maréchaux de France; Antoine, cardinal de Noailles. — Armes : *de gueules, à la bande d'or.*

I. DUC DE NOAILLES.

Paul, duc de Noailles, pair de France, né 4 janvier 1802, substitué à la pairie de son oncle 6 janvier 1823, chevalier de la Toison d'or, membre de l'Académie française, marié en 1823 à

Alicia-Victurnienne de Rochechouart, sœur du duc de Mortemart, dont :

1° *Jules*-Charles-Victurnien de Noailles, duc d'Ayen, né en octobre 1826, marié 3 mai 1851 à

Clotilde-Caroline-Antoinette de la Ferté de Champlâtreux, née en 1831, petite-fille du comte Molé, dont:

a. Élisabeth, née en juillet 1865.

b. Emma-Marie, née 20 novembre 1866.

2° *Henri*-Emmanuel, marquis de Noailles, né 15 septembre 1830.

II. PRINCES DE POIX ET DUCS DE MOUCHY.

Antoine-Juste-Léon-Marie de Noailles, duc de Mouchy, prince-duc de Poix, grand d'Espagne de première classe, né en 1841, marié 18 décembre 1865 à la princesse Anna Murat, née 3 janvier 1841, dont :

François-Joseph-Eugène-Napoléon de Noailles, né 25 décembre 1866.

Tante.

Angélique-Léontine-*Sabine*, née 13 mai 1819, mariée 10 octobre 1846 à Lionel Wildrington Standish.

Cousin.

Alfred-Louis-Marie, comte de Noailles, né 13 janvier 1825, fils du comte Alexis et de Cécile de Boisgelin, marié 29 avril 1852 à *Marie* de Beaumont, fille du comte Amblard de Beaumont, dont :

1° *Alexis*, né 10 novembre 1853; 2° Amblard, né en 1854; 3° Olivier, né en 1857; 4° Cécile, née en 1856; 5° Geneviève, née en 1859.

Cousine et grand'tante.

Marie-*Euphémie*-Cécile de Noailles, fille du vicomte Louis de Noailles et d'Anne-Louise de Noailles d'Ayen, née en 1790, mariée à Olivier de Saint-George, marquis de Vérac, pair de France, veuve 13 août 1858.

OTRANTE.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 173. — Joseph Fouché, né près de Nantes en 1753, préfet des études chez les Oratoriens en 1789, député à la Convention en 1792, envoyé à Lyon après le siége de

cette ville, ministre de la police en 1799, gouverneur d'Illyrie en 1812, ambassadeur à Dresde en 1816, mourut dans l'exil à Trieste le 26 décembre 1820, laissant trois fils.

Armand-Cyriaque-François Fouché, né 25 mars 1800, confirmé dans le titre de duc d'Otrante 30 mars 1864; marié à

Beata-Christine, baronne Palinstierna, née à Stockholm 12 février 1801; veuf 27 avril 1826, dont :

La comtesse Wallis, femme d'un ministre autrichien.

Frère et sœur.

I. Paul-Athanase Fouché, *comte d'Otrante,* né 25 juin 1801, chambellan et premier veneur du roi de Suède, veuf d'Adélaïde-Sophie, baronne de Stedingk, dont :

Gustave-Armand Fouché d'Otrante, né 17 juin 1840.

II. Joséphine, née 29 juin 1808, mariée au comte de Thermes.

Belle-sœur.

Élisabeth-Baptistine-*Fortunée* Collin de Sussy, mariée à Joseph-Étienne-Jean-Liberté Fouché, duc d'Otrante, frère aîné du chef actuel; veuve en 1863.

PADOUE (Arrighi).

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 114. — Origine : île de Corse. — Jean-Thomas Arrighi de Casanova, duc de Padoue en 1808; sénateur 1852; décédé 21 mars 1853. — Armes : *écartelé, aux* 1er *et* 4e *d'argent, à la croix treillis d'azur, ombrée; aux* 2e *et* 3e *d'or, au sphinx égyptien, portant en barre un étendard turc de sable;* au chef ducal : *de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Ernest-Louis-Herni-Hyacinthe Arrighi de Casanova, duc de Padoue, né 6 septembre 1814, sénateur, ancien ministre de l'intérieur, G.C.✱, marié à

Élise-Françoise-Joséphine Honnorez, belle-fille du comte de Rigny, dont :

Marie, née 11 septembre 1849.

PERSIGNY (Fialin de).

Cette famille, dont le nom s'est écrit ***Fralin***, ***Fyalin***, ***Phialin***, ***Fiaslin*** et ***Fialin***, est venue du marquisat de Saluces, en Piémont, s'établir en Dauphiné dans la personne de noble Jacques dit Fialin, seigneur de Saint-Michel, qu'on trouve châtelain de Vif, près de Grenoble, en 1413, et père de Hugues Fyalin, châtelain de Grane en 1430. Elle a possédé, en Dauphiné, les seigneuries de Saint-Michel, de la Roche, de la Buissière, de Beauregard, de Saint-Martin, de Saint-Benoît, du Sauzet, etc.

Au commencement du xviie siècle, une branche se fixa en Lyonnais par le mariage de noble Pierre Fialin avec Isabeau de Chiel, dame de Beaulieu et de Saint-Symphorien, héritière de sa maison, dont les armes sont : *d'or, à la bande de gueules, au lambel d'azur.*

Les descendants de ce seigneur de Beaulieu, après plusieurs générations, passèrent à dix lieues de là, en Forez, où on les voit figurer à différentes montres du ban et arrière-ban (1680-1700).

Le manoir de Persigny, dans la paroisse de Cremeaux, que possédait Antoine de Fialin de Cremeaux, avec les fiefs nobles des Reynauds, de Dalmès, de Severt et de Bois, acquis par acte du 17 février 1749, est devenu le surnom du fils de celui-ci, qui l'a transmis à sa descendance. (*Les fiefs du Forez en* 1788, par M. d'Assier de Valenches, page 212, in-4°; Lyon, 1858.)

L'*Annuaire* de 1853 a reproduit (page 256) plusieurs extraits d'actes qui font connaître à différentes époques l'état des membres de cette famille, dont le nom, aussi intimement lié au rétablissement de l'Empire qu'à son gouvernement, a été rendu historique par son chef actuel :

Jean-Gilbert-*Victor* Fialin, duc de Persigny, élu représentant du peuple par les départements de la Loire et du Nord 1849; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Prusse 1850; ministre de l'intérieur 22 janvier 1852; sénateur 31 décembre même année; ambassadeur en Angleterre 1855; grand-croix de la Légion d'honneur 16 juin 1856; membre du conseil privé 1er février 1858; ambassadeur en Angleterre pour la seconde fois 1860; renommé ministre de l'intérieur 24 novembre 1860; créé duc héréditaire par décret du 9 septembre 1863 et lettres patentes de l'Empereur du

7 novembre suivant, « *en témoignage*, y est-il dit, *des services qu'il a rendus à l'État et de son dévouement à notre personne* »; marié 27 mai 1852 à

Églé-Napoléone-Albine Ney de la Moskowa, fille de Joseph-Napoléon Ney, prince de la Moskowa, général de brigade, ancien pair de France, sénateur, fils aîné du maréchal Ney, et de Marie-Étienne-Albine Laffitte, fille unique de Jacques Laffitte, président du conseil des ministres en 1830, dont il a :

1° *Jean*-Michel-Napoléon, né 15 mai 1855;

2° Napoléone-Albine-Églé-Marie-Madeleine-*Lyonnette*, née 13 octobre 1853;

3° *Marie*-Eugénie-Caroline-Victoria, née 15 janvier 1857;

4° *Marguerite*-Églé, née 1er janvier 1861.

Armes : *Écartelé, aux 1er et 4e d'azur, semés d'aigles de l'Empire d'or,* qui est de concession impériale; *aux 2e et 3e d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois coquilles du champ,* qui est de Fialin. — Supports : deux lions la tête dans un casque sommé d'une couronne ducale, et portant pour cimier un dauphin d'azur. — Devise : Je sers.

PLAISANCE (Lebrun).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1853, p. 175.

Charles-Louis-*Alexandre*-Jules Lebrun, duc de Plaisance par succession de son oncle 21 janvier 1859; marié à

Marie-Anne-Wilhelmine-Élisabeth Berthier de Wagram, dont :

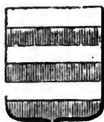
Anne-Élisabeth-Jeanne, née en 1834, mariée au comte Armand de Maillé, dont le second fils est substitué au titre de duc de Plaisance.

Sœur.

Charlotte-Camille, née 11 mars 1820, mariée 25 août 1839 à Napoléon, comte Daru, ancien pair de France.

Armes : *de sable, à une louve arrêtée d'or, surmontée de deux billettes d'argent;* au chef de grand dignitaire : *d'azur, semé d'abeilles d'or.*

POLIGNAC.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 185. — Maison de Chalençon, substituée en 1385 à celle des premiers vicomtes de Polignac. — Berceau : le Velay. — Titres : duc héréditaire de Polignac 1780 ; pair 4 juin 1814 ; prince du saint-empire romain 1820 ; princes en Bavière avec transmission à tous les descendants 17 août 1838. — Armes : *fascé d'argent et de gueules.*

Jules-*Armand*-Jean-Melchior, duc de Polignac, prince du saint-empire, fils de Jules, prince de Polignac, ministre sous Charles X, et de Barbara Campbell, né 12 août 1817, capitaine au service de Bavière, marié 11 juin 1842 à

Marie-Louise-*Amélie* de Crillon, née 13 mars 1823, fille du marquis de Crillon, pair de France, dont :

1° Armand-*Héraclius*-Marie, né 14 juin 1843.
2° Charles-*Louis*, né 8 juillet 1846.
3° *Yolande*, née en janvier 1845.
4° Emma, née en juin 1858.

Frères consanguins du duc.

I. Alphonse-*Armand-Charles-Georges-Marie, né* 27 *mars* 1826, *marié* 5 *juin* 1860 *à*

Jeanne-Émilie Mirès, veuve 30 juin 1863 (remariée 17 juillet 1865 à Gustave Rozan), dont :

Jeanne de Polignac, née en 1861.

II. Charles-*Ludovic*-Marie, capitaine d'état-major, ✻, né 24 mars 1827.

III. *Camille*-Armand-Jules-Marie, ancien général des confédérés aux États-Unis, né 6 février 1832.

IV. *Edmond*-Melchior-Jean-Marie, né 19 avril 1834.

Cousins et cousine.

I. Jules-*Antoine-Melchior, né* 31 *août* 1812, *marié* 14 *juin* 1847 *à* Clotilde-*Eléonore-Joséphine-Marie de Choiseul-Praslin, veuve* 2 *septembre* 1856, *dont :*

1° *Marie*-Camille, née 5 septembre 1848.
2° *Isabelle*-Césarine-Calixte, née 9 janvier 1851.

II. Henri-*Marie-Armand, marquis de Polignac, marié 14 juin* 1846 *à Louise de Wolfframm, veuve 7 avril* 1865, *décédée* 17 *mai* 1865, *dont :*
Georges-Melchior-Louis, né en 1848.

III. *Charles*-Marie-Thomas-Étienne-Georges, comte de Polignac, né 22 décembre 1824, marié 27 mars 1851 à Caroline-Joséphine Lenormand de Morando, dont :
1° Melchior-Jules-Marie-*Guy*, né 20 juillet 1852.
2° *Melchior*-Marie-Henri-Georges, né 20 juin 1856.
3° *Maxence*-Melchior-Édouard-Marie-Louis, né 10 décembre 1857.

IV. Gabrielle-Émilie-Geneviève-*Georgine*, née 24 août 1822, mariée 16 décembre 1861 à James Farrel, écuyer.

Grand-oncle.

Héraclius-Auguste-Gabriel, comte de Polignac, général de brigade, C.✻, né 2 août 1788, marié 28 août 1816 à *Betsy* Petit, dont :

1° *Jules*-Alexandre-Constantin, comte de Polignac, né 14 juin 1817, capitaine aux chasseurs d'Afrique.

2° Alexandre, *vicomte de Polignac, marié* 29 *août* 1853 *à Jessie*-Anne de Ramsay, née 20 août 1828, veuve en août 1858; remariée en 1863.

3° *Louise*-Constance-Isaure, née 7 décembre 1824, mariée 7 novembre 1849 à *Albert* Colas des Francs.

REGGIO (Oudinot).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, p. 145. — Premier auteur : Nicolas-Charles Oudinot, né à Bar-le-Duc le 25 avril 1767, enrôlé volontaire en 1784, général de brigade en 1792, général de division en 1799, maréchal de France et duc de Reggio après la journée de Wagram en 1809, pair de France 4 juin 1814, grand chanceller de la Légion d'honneur, puis en 1842 gouverneur des Invalides, décédé le 13 septembre 1847. — Armes : *parti, au 1 de gueules, à trois casques d'argent, tarés de profil; au 2 d'argent, au lion de gueules, tenant de la dextre une grenade de sable, allumée de gueules;* sur le tout : *d'or, aux lettres* S. P. Q. R. *d'argent.*

Charles-Henri-*Victor* Oudinot, duc de Reggio, né 16 janvier 1821, marié 17 avril 1849 à

Marie de Castelbajac, fille du sénateur, dont :

1° Armand-*Charles*-Jean, né 11 décembre 1851;

2° Charlotte-*Marie*-Sophie-Victoire, née en 1850.

Oncle et tantes.

I. Victor-Angélique-*Henri*, colonel du 1er lanciers, O. ✻, marié 4 avril 1864 à

Caroline-Françoise-Marguerite Mathieu de Faviers.

II. Joséphine-Hippolyte-Élisa, mariée au baron Chevalier de Caunant, ancien préfet, veuve en janvier 1863.

III. Stéphanie, mariée à Georges-Tom Hainguerlot.

IV. Louise-Marie-Thérèse, mariée à Alexis de Levesou de Vesin.

V. Philippine, mariée à François-René-Joseph Cuillier-Perron.

VI. Eugénie-Herminie-Henriette Maressal de Marsilly, veuve de Charles, comte Oudinot, 10 décembre 1858.

Aïeule.

Marie-Charlotte-Eugénie-Julienne de Coucy, duchesse douairière de Reggio, veuve 13 septembre 1847 de *Nicolas*-Charles, duc de Reggio, maréchal de France.

RICHELIEU.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 189. — Duché-pairie de Richelieu, érigé en 1621 pour le cardinal, transmissible aux hoirs mâles et femelles; passé, en 1642, à Armand-Jean de Vignerot, petit-neveu du cardinal; transmis par extinction et substitution nouvelle du 19 décembre 1832 à Armand de Chapelle de Jumilhac. — Filiation noble de la famille de Jumilhac depuis 1596, marquis de Jumilhac en 1611. — Armes : *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

Armand-François-Odet de Chapelle de Jumilhac, duc de Richelieu, pair de France, né 19 novembre 1804, fils

d'*Armande*-Simplicie-Gabrielle de Vignerot du Plessis-Richelieu et d'*Antoine*-Pierre-Joseph, marquis de Jumilhac, succède à son oncle maternel 18 mai 1822.

Frère du duc.

Louis-*Armand de Chapelle de Jumilhac de Richelieu, substitué, lui et ses descendants mâles, à son frère aîné, le duc de Richelieu, marié* 16 *juin* 1845 *à*

Marie-Claire-Hélène-*Auguste* du Pouget de Nadaillac, née 3 août 1826, nièce de la princesse de Podenas, veuve en juillet 1862, dont :

1° *Armand* de Jumilhac, né en 1847.

2° *Marcel* de Jumilhac, né en 1848.

RIVOLI (MASSÉNA).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 177.

André-Victor Masséna, prince d'Essling, né en 1832, petit-fils du maréchal Masséna, duc de Rivoli, prince d'Essling (décédé 4 avril 1817).

Frère et sœurs.

I. *Victor* Masséna, *duc de Rivoli,* député au Corps législatif, ✱, né en 1834.

II. Françoise-*Anne* Masséna, mariée en février 1848 à Gustave-Charles-Prosper, vicomte Reille, député.

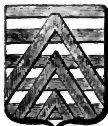
III. *Marie* Masséna, mariée à Jules-Ernest Lescuyer d'Attainville, député du Var.

Mère.

Anne Debelle, grande maîtresse de la maison de l'Impératrice et fille d'un général de division; mariée 23 avril 1823 à François-*Victor* Masséna, prince d'Essling, duc de Rivoli.

LA ROCHEFOUCAULD

(Ducs de la Rochefoucauld, de Liancourt, d'Estissac et de Doudeauville).



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 157. — Origine : Foucauld, cadet des sires de Lusignan, apanagé de la terre de la *Roche* en Angoumois. — Titres de la branche aînée : baron de la Rochefoucauld; comtes en 1525; duc et pair 4 avril 1622; duc d'Anville à brevet 1732-1746; duc d'Estissac 1737, héréditaire dans la branche aînée 1758; accordé à la seconde branche en 1839; duc de Liancourt 1765; le nom de Liancourt, substitué à celui d'Estissac en 1828, avec son ancienne date de 1747, est porté héréditairement par le fils aîné du chef de la maison. — Branche de Doudeauville; grand d'Espagne et duc de Doudeauville 1780; pair de France 4 juin 1814. — Armes : *burelé d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules, le premier écimé, brochant sur le tout*. — Devise : C'est mon plaisir.

I. DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

François-Marie-Auguste-Émilien, duc de la Rochefoucauld et de la Rocheguyon, prince de Marcillac, chef actuel du nom et des armes, né en 1794, marié 10 juin 1817 à

Zénaïde-Sabine de Chapt de Rastignac, fille de feu le marquis de Rastignac, pair de France en 1815, et de Françoise-Charlotte-Ernestine de la Rochefoucauld-Doudeauville, dont :

1° *François*-Auguste-Ernest de la Rochefoucauld, duc de Liancourt, O. ✱, colonel du 8e cuirassiers, né 14 avril 1818, marié à

Radegonde-Euphrasie Bouvery, dont :

a. François-Alfred-Gaston, né 21 avril 1853.

b. Marie-François-Gabriel, né 27 septembre 1854.

c. Françoise-Marie-Marguerite, née 13 septembre 1857.

2° Pierre-Marie-René-*Alfred*, comte Alfred de la Rochefoucauld, né 5 septembre 1820, marié 7 février 1851 à *Isabelle* Nivière, dont :

a. Antoine-François-Marie-*Pierre*, né 24 juillet 1853.

b. Augustin-Léon-Marie-*Hubert*, né 22 décembre 1855.

c. Matthieu, né en 1860.

d. Antoine, né en 1863.

Frères et sœur du duc.

I. *Olivier*, comte Olivier de la Rochefoucauld, né à Altona en 1796, veuf de Rosine Perron, remarié à

Euphrosine-Augustine Montgomery, dont :

Gui, né en janvier 1855.

II. Charles-*Frédéric*, comte Frédéric de la Rochefoucauld, né à Crèvecœur 9 juin 1802, marié en 1825 à

Anne-Charlotte Perron, sœur de Rosine Perron, dont :

Charlotte-Victorine-Marie-*Françoise*, née 15 février 1844, mariée 16 septembre 1865 à Pietro Aldobrandini, prince de Sarsina.

III. *Hippolyte*, comte Hippolyte de la Rochefoucauld, né à Liancourt 13 août 1804, ancien ministre plénipotentiaire, C.*, marié en août 1833 à Élisabeth du Roux, dont :

1° Gaston, né 28 août 1834, attaché d'ambassade.

2° Aimery, né en septembre 1843.

V. *Sophie*-Blanche-Charlotte de la Rochefoucauld, née à Altona en avril 1799, mariée en 1824 à Jacques-Dominique-Armand, marquis de Castelbajac, sénateur; veuve.

II. DUC D'ESTISSAC.

Roger-Paul-Louis-Alexandre de la Rochefoucauld, duc d'Estissac, né 17 mai 1826, marié 21 avril 1853 à

Juliette, fille du comte Paul de Ségur, dont :

1° Alexandre-Jules-François-Philippe, né 20 mars 1854.

2° N..., né en juin 1860.

3° Marie-Brigitte-Hélène-Geneviève, née 20 octobre 1857.

Frère et sœurs.

I. *Arthur* de la Rochefoucauld, né 1er mai 1831, marié 18 septembre 1854 à

Luce de Montbel, fille de la vicomtesse de Montbel, née Crublier de Fougère, dont :

1° *Jules*-Louis-Charles, né 10 février 1857.

2° *Jacqueline*-Jeanne-Juliette, née 12 janvier 1856.

3° Solange, née en 1859.

II. Thérèse-Louise-Alexandrine-Françoise, née 13 juillet 1822, mariée 30 novembre 1843 à son cousin germain Marc-Antoine, prince de Borghèse.

III. Félicité-Pauline-*Marie*, née 3 décembre 1824, mariée 29 avril 1846 à Louis-*Charles*, comte de Greffulhe, pair de France.

Oncles et tante.

I. *Wilfrid*-Marie-François, comte de la Rochefoucauld, né 8 février 1798, marié.

II. *François-Joseph*-Polydor, *comte de la Rochefoucauld*, O.✱, *né* 15 *mai* 1801, *marié en* 1842 *à Rosemonde de Busch; veuf en* 1847, *remarié en* 1852 *à*

Marie-*Christine*, fille d'*Edmond*, marquis de Pracomtal, veuve 15 avril 1855.

Du premier lit :

François-Marie-Clément-Ernest-Jules-*Aymar*, attaché d'ambassade, né 29 décembre 1843.

III. *Adèle*-Marie-Hortense-Françoise de la Rochefoucauld, née 22 janvier 1796, mariée 11 janvier 1809 à François, prince de Borghèse.

III. DUCS DE DOUDEAUVILLE.

Augustin-Marie-Matthieu-*Stanislas* de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, né 9 avril 1822, marié 22 septembre 1853 à

Marie-Adolphine-Sophie de Colbert, dont :

1° Sosthènes de la Rochefoucauld, né 4 août 1855.

2° Matthieu de la Rochefoucauld, né 28 janvier 1863.

Frère.

Marie-Charles-Gabriel-Sosthènes, comte de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia (Deux-Siciles), né 1er septembre 1825, marié 16 avril 1848 à Yolande, sœur du duc de Polignac; veuf 15 mars 1855; remarié 8 juillet 1862 à

Marie-Georgine-Sophie-Hedwige-Eugénie, princesse de Ligne, née 19 avril 1843.

Du premier lit :

1° Louis de la Rochefoucauld, né 16 novembre 1850.

2° Yolande de la Rochefoucauld, née 20 juin 1849.

Du second lit :

3° Charles de la Rochefoucauld, né 7 mai 1863.

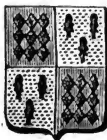
4° N..., née en septembre 1865.

Belle-mère du duc.

Henriette de la Brousse de Verteillac, veuve 6 juin 1840 du comte de Bourbon-Conti; remariée 18 août 1841 à Louis-François-*Sosthènes* de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, veuf d'Elisabeth de Montmorency-Laval en 1834, décédé 5 octobre 1864.

(Pour les branches de Bayers et de Cousage, *voyez* l'Annuaire de 1860, p. 121.)

ROHAN-CHABOT.



Pour la notice historique, voyez l'*Annuaire de* 1862, p. 109. — Berceau : le Poitou. — Filiation suivie : Guillaume Chabot en 1040, appelé fils de Pierre, qui lui-même était, d'après des titres de 1008, 1018, 1020 et 1030, le troisième enfant de Guillaume IV, duc d'Aquitaine. — ARMES : *écartelé, aux* 1er *et* 4e *de gueules, à neuf macles d'or,* qui est de ROHAN; *aux* 2e *et* 3e *d'or, à trois chabots de gueules,* qui est de CHABOT. — Devises : CONCUSSUS SURGO; et : POTIUS MORI QUAM FOEDARI.

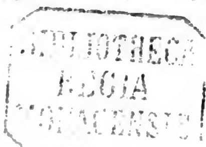
Alexandre-Louis-*Fernand* de Rohan-Chabot, né le 14 octobre 1789, duc de Rohan, prince de Léon, maréchal de camp avant 1830, marié 19 mai 1817, veuf en mars 1844 de *Joséphine*-Françoise de Gontaut-Biron, dont :

1° *Charles*-Louis-Josselin, prince de Léon, né 12 décembre 1819, marié 23 juin 1843 à Octavie Rouillé de Boissy; veuf 25 février 1866, dont :

a. Alain-Charles-Louis, né 2 décembre 1844.

b. Henri-Marie-Roger, né 7 septembre 1850.

c. Agnès-Joséphine-Marie, née 7 juin 1854.



2° Charles-Guy-*Fernand*, né 16 juin 1828, marié 1er juin 1858 à *Augusta* Baudon de Mony, dont :
a. Auguste-Fernand, né 22 octobre 1859.
b. Pierre, né 15 août 1862.
c. Louise-Anne-Marie, née 30 décembre 1860.
d. N..., née en avril 1865.

3° Henri-Léonor, né 6 mars 1835, marié 3 juillet 1860 à Adèle-Berthe de Chabrol-Tournoelle, dont :
a. *Philippe*-Marie-Ferdinand, né 30 août 1861.
b. *Sébran*-Marie-Gaspard-Henri, né 27 février 1863.
c. N..., né en avril 1865.

4° *Louise*-Anne-Françoise, née 23 juin 1824, mariée 6 octobre 1847 à Georges-Alexandre, comte d'Esterhazy de Galantha, veuve 27 juin 1856.

5° *Alexandrine*-Amélie-Marie, née 26 mars 1831, mariée 12 juin 1851 au comte Henri de Beurges.

6° Jeanne-Charlotte-*Clémentine*, née 1er janvier 1839, mariée en mars 1865 à Arthur d'Anthoine, baron de Saint-Joseph.

Frère et sœur.

I. Louis-Charles-Philippe-Henri-Gérard, comte de Chabot, né 26 mars 1806, marié 19 novembre 1831 à Caroline-Raymonde-Marie-*Sidonie* de Biencourt, née 7 août 1810, dont :

1° *Guy*-Élisabeth-Antoine-Armand-Thibaut, capitaine aux chasseurs à cheval, né 8 juillet 1836, marié 2 mars 1867 à Jeanne-Marie-Anne Terray de Morel-Vindé.

2° Anne-Marie-*Thibaut*, né 14 janvier 1839.

3° Élisabeth-Marie-Sidonie-*Léontine*, née 6 avril 1833, mariée 27 décembre 1860 au comte Fernand de Villeneuve-Bargemont.

4° Anne-Marie-Marguerite-*Catherine*, née 5 novembre 1843.

5° Anne-*Marie*-Josèphe-Radegonde, née 4 septembre 1849.

II. *Adélaïde*-Henriette-Antoinette-Stéphanie, née en 1794, mariée 24 novembre 1812 à Charles, comte de Gontaut-Biron, veuve 14 février 1840.

Oncle à la mode de Bretagne du duc.

Louis-Guy-Charles-Guillaume de Chabot, comte de Jarnac, vicomte de Chabot, maréchal de camp, né 26 octobre 1780, marié en 1809 à Isabella Fitz-Gérald, fille du duc de Leinster, dont il a :

1° Philippe-Ferdinand-Auguste de Chabot, comte de Jarnac, ancien secrétaire d'ambassade, marié 10 décembre 1844 à Géraldine-Augusta, sœur de lord Foley, nièce du duc de Leinster.

2° Olivia de Chabot, mariée au comte Jules de Lasteyrie.

Pour la maison de Rohan-Rohan, *devenue allemande, voir l'Annuaire de* 1859, p. 123.

ROVIGO (Savary).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 178.

Napoléon-Marie-*René* Savary, duc de Rovigo, né 26 novembre 1813, marié 12 août 1839 à Élisabeth Stamer, dont :

Marie Savary, mariée en octobre 1866 à François-Nathaniel Burton, esquire.

Sœurs.

I. Hortense, née 4 décembre 1802, mariée 29 janvier 1825 à Louis-*Frédéric*-Guillaume Soubeyran, né 17 décembre 1801.

II. Léontine, née 13 juillet 1804, mariée 10 septembre 1827 à Antoine Petit de l'Hérault, veuve 20 juillet 1838, remariée 24 mai 1843 à Edgard, marquis de Sainte-Croix, ancien préfet de l'Eure, trésorier-payeur général de la Mayenne.

III. Marie-Charlotte, dame d'honneur de S. A. I. la princesse Mathilde, née 12 juillet 1811, mariée 16 décembre 1833 à Casimir, baron Gosse de Serlay, né à Saint-Omer 10 juin 1783.

SABRAN (Pontevès).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 201, et celui de 1856, page 254. — Berceau : Provence. — Filiation : branche puînée de la maison d'Agoult. — Titres : comtes de Carces en mai 1551 et marquis de Buous en 1650, éteints; marquis de Pontevès-Gien en 1691; substitution 18 juillet 1828 aux titres et dignités du duc de Sabran, pair 4 juin 1814, duc 30 mai 1825. — Armes : *de gueules, au lion d'argent; parti de gueules, au pont maçonné de sable.*

Marc-Édouard de Pontevès, duc de Sabran, né 25 avril 1811, marié à *Régine* de Choiseul, sœur du feu duc de Praslin, née en 1811; veuf 14 février 1855, dont :

1° *Elzéar*-Charles-Antoine de Pontevès, marquis de Sabran, né en 1839, marié 4 juin 1863 à *Marie*-Julie d'Albert de Luynes de Chevreuse, petite-fille du duc de Luynes; veuf 15 novembre 1865, dont :

Louise, née en novembre 1865.

2° *Edmond* de Pontevès, né en 1842.

3° *Delphine*, mariée 24 juin 1852 au comte de Boignes.

4° *Inès*, née en 1836, mariée 1er août 1855 au marquis de Tredicini.

Frère.

Joseph-Léonide, comte de Sabran-Pontevès, frère jumeau du précédent, marié 25 août 1835, veuf en octobre 1854 d'Adélaïde-*Bonne*-Gabrielle de Pons, dont :

1° *Guillaume*-Elzéar-Marie, comte de Sabran-Pontevès, marié 26 avril 1864 à

Marie-Caroline-Philomène de Panisse-Passis, dont :

N..., né 17 février 1865.

2° Foulques; 3° Emmanuel; 4° Jean; 5° Gersinde, mariée 12 juillet 1859 au vicomte de Cosnac; 6° Marguerite.

TALLEYRAND-PÉRIGORD.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 204. — Berceau : Périgord. — Tige présumée : Hélie, cadet des comtes de Périgord de l'ancienne maison de la Marche. — Titres : prince-duc de Chalais, grand d'Espagne en 1714; prince de Bénévent de l'empire français 5 juin 1806; duc de Dino au royaume de Naples 9 novembre 1815; duc français de Talleyrand 31 août 1817; duc français de Dino 2 décembre 1817. — Armes : *de gueules, à trois lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur.* — Devise : Re que Diou.

I.

Augustin-Marie-Élie-*Charles* de Talleyrand, duc de Périgord, grand d'Espagne, C. ✻, neveu à la mode de Bretagne du prince de Talleyrand, né 10 janvier 1788, marié 23 juin 1807 à *Marie*-Nicolette de Choiseul-Praslin; veuf 17 avril 1866, dont :

1° Élie-Louis-*Roger*, prince de Chalais, né 22 novembre 1809, veuf en 1835 d'*Elodie*-Pauline-Victorine de Beauvilliers de Saint-Aignan.

2° *Paul*-Adalbert-René de Talleyrand, comte de Périgord, né 28 novembre 1811, marié 29 mars 1853, veuf 6 février 1854 d'*Amicie* Rousseau de Saint-Aignan, dont :

Cécile-Marie de Talleyrand-Périgord, née 8 janvier 1854.

II.

Alexandre-*Edmond*, duc de Talleyrand-Périgord, neveu du feu prince de Talleyrand, général de division en retraite, G. O. ✻, né 2 août 1787, marié 22 avril 1809 à *Dorothée*, fille de Pierre, duc de Courlande et de Sagan, née 21 août 1793, veuf 29 septembre 1862, remarié en novembre 1864 à Ida-Louise Ulrich.

Du premier lit :

1° Napoléon-*Louis*, duc de Valençay, pair de France, né 12 mars 1811, marié 23 février 1829 à Anne-Louise-*Alix* de Montmorency, veuf 12 septembre 1858; remarié 4 avril 1861 à Rachel-Élisabeth-Pauline de Castellane, veuve du comte de Hatzfeldt.

Du premier lit :

a. Charles-Guillaume-Frédéric-Marie-*Boson*, prince de Sagan, ancien lieutenant aux guides, né 7 mai 1832, marié 2 septembre 1858 à

Jeanne, fille du baron Seillière, dont :

Marie-Pierre-Camille-Louis-*Élie*, né 25 août 1859.

b. Nicolas-Raoul-*Adalbert* de Talleyrand-Périgord, né 29 mars 1837, créé duc de Montmorency 14 mai 1864, marié 4 juin 1866 à

Carmen-Ida-Mélanie Aguado, fille du marquis de Las Marismas del Guadalquivir.

c. *Valentine*, née 12 septembre 1830, mariée 25 mars 1852 au vicomte *Charles* d'Etchegoyen.

Du deuxième lit :

d. Marie-*Dorothée*-Louise, née 17 novembre 1862.

2° *Alexandre*-Edmond, né 15 décembre 1813, marquis de Talleyrand, duc de Dino, ancien capitaine de la légion étrangère, marié 8 octobre 1839 à

Marie-*Valentine*-Joséphine, née 29 mai 1820, fille du comte de Sainte-Aldegonde, dont :

a. Charles-*Maurice*-Camille, né 25 janvier 1843, marié en mars 1867 à Elisabeth Curtis, Américaine.

b. *Archambaud*-Anatole-Paul, né 25 mars 1845.

c. *Clémentine*-Marie-Wilhelmine, née 8 novembre 1841, mariée en janvier 1860 au comte Orlowski.

d. *Élisabeth*-Alexandrine-Florence, née 4 janvier 1844, mariée en juillet 1863 au comte d'Oppersdoff.

3° Joséphine-*Pauline*, née 29 décembre 1820, mariée 10 avril 1839 à *Henri*, marquis de Castellane, fils du maréchal de France, veuve 16 octobre 1847.

Cousine.

Georgine-Louise-Victoire, née 9 juillet 1801, duchesse d'Esclignac.

III.

Ernest, comte de Talleyrand-Périgord, né 17 mars 1807, pair de France, fils du comte *Auguste* et de *Caroline* d'Argy, marié 14 octobre 1830 à

Marie-Louise-Aglaé-Susanne Lepelletier de Morfontaine, née 14 août 1811, dont :

Marie-Louise-*Marguerite*, née 29 mars 1832, mariée 30 septembre 1851 à Henri, prince de Ligne.

Frère.

Louis-Marie, comte de Talleyrand-Périgord, né 3 juillet 1810, marié 23 mai 1839 à *Stéphanie*-Marie-Louise-Agnès-Alexandrine de Pomereu, née 18 juillet 1819; veuf 26 janvier 1855.

Cousins germains.

I. *Charles*-Angélique, baron de Talleyrand-Périgord, né 8 novembre 1821, ministre plénipotentiaire, G. O. ✱, marié 11 juin 1862 à Vera *Benardaki*, dont :

Marie-Marguerite, née 22 janvier 1863.

II. Louis-Alexis-*Adalbert*, né 25 août 1826, chef d'escadron.

III. Marie-Thérèse, née 2 février 1824, mariée en 1841 à John Stanley of Huggers-Ton-Hall.

TARENTE (Macdonald).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 175.— Berceau : l'Écosse.— Auteur : *Niel* Macdonald, compagnon d'armes de Charles-Édouard Stuart en 1746. — Illustration : Alexandre Macdonald, né en 1765, duc de Tarente 7 juillet 1809, maréchal de France, décédé en 1840.

Louis-Marie-*Alexandre*-Charles Macdonald, duc de Tarente, filleul de Charles X et de la Dauphine, chambellan de l'Empereur, O. ✱, né 6 août 1824, fils du maréchal Macdonald et d'Ernestine de Bourgoing, sa troisième femme; marié 28 décembre 1849 à

Sidonie Weltner, sa cousine.

Sœur consanguine du premier lit.

Anne-Charlotte, née 29 février 1792, mariée à Nicolas-François-*Sylvestre*, duc de Massa, veuve 20 août 1851.

Sœur consanguine du deuxième lit.

Alexandrine-Anne-*Sidonie* Macdonald, née en 1803, mariée en 1824 au marquis de Rochedragon, veuve 11 août 1851.

TASCHER LA PAGERIE.

Pour la notice et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1860, p. 130. — Berceau : l'Orléanais. — Titres : comte pair 1814; duc de Tascher 2 mars 1859, par dévolution du duc de Dalberg. — Illustrations : Regnault et Arnault Tascher, chevaliers croisés; Marin de Tascher, tué à la bataille de Saint-Quentin; Joseph-Gaspard de Tascher la Pagerie, chevalier de Saint-Louis, père de l'Impératrice Joséphine; Louis, comte de Tascher la Pagerie, sénateur en 1852, grand maître de la maison de l'Impératrice en 1853, décédé 3 mars 1861.

Charles-Joseph-Louis-Robert-Philippe, duc de Tascher la Pagerie, sénateur, premier chambellan de l'Impératrice, O.✻, né à Francfort 13 août 1811, filleul du prince primat de Dalberg, grand-duc de Francfort, et de l'Impératrice Joséphine, marié 27 décembre 1838 à

Caroline-Wilhelmine-Éléonore-Euphrosine, baronne Pergler de Perglas, fille du baron Charles-Auguste Pergler de Perglas, chambellan du roi de Bavière, et de Thérèse, comtesse Sandizell, dont :

1° Louis-*Robert*-Maximilien-Charles-Auguste, né 10 novembre 1840.

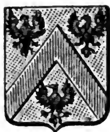
2° Amélie-*Eugénie*-Thérèse-Caroline de Tascher, née 23 novembre 1839, mariée 13 octobre 1860 au prince Maximilien de la Tour et Taxis.

Sœurs du duc.

I. Stéphanie de Tascher de la Pagerie, chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière.

II. Sophie de Tascher de la Pagerie, mariée au comte de Waldner de Freundstein.

LA TRÉMOILLE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 208. — Berceau : Poitou. — Origine : anciens comtes de Poitiers. — Filiation : Gui de la Trémoille, chevalier croisé en 1096. — Titres : vicomtes de Thouars et princes de Talmont par héritage en 1469, ducs de Thouars 1563, pairs 1596; princes de Tarente et héritiers des droits [1] de Charlotte d'Aragon au trône de Naples par mariage de 1521.— Illustrations: Georges, sire de la Trémoille, premier ministre de Charles VII; Louis, général de l'armée française de Louis XII en Milanais. — ARMES : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules.*

Charles-Louis, duc de la Trémoille et de Thouars [2], prince de Tarente et de Talmont, né 26 octobre 1838, fils du troisième lit de *Charles* Bretagne, duc de la Trémoille; marié 2 juillet 1862 à

Marguerite-Églé-Jeanne-Caroline, fille du comte Duchâtel, dont :

1° *Louis*-Charles-Marie de la Trémoille, prince de Tarente, né 28 mars 1863.

2° Charlotte-Cécile-Églé-Valentine, princesse de la Trémoille, née 19 octobre 1864.

Mère du duc.

Valentine-Eugénie-Joséphine de Walsh-Serrant, fille du comte de Serrant, mariée 14 septembre 1830, veuve en 1839 de *Charles*, duc de la Trémoille, veuf : 1° en juillet 1814 de Louise-Emmanuelle, fille du dernier duc de Châtillon; 2° le 16 janvier 1829 de Marie-Virginie de Saint-Didier.

[1] Les ducs de la Trémoille ont, avec l'agrément des rois Louis XIV et Louis XV, revendiqué ces droits par des fondés de pouvoirs aux congrès de Munster, de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle. Ils avaient à la cour, avant 1789, le rang de princes étrangers et le titre d'*altesse*, que quatre maisons seules possédaient alors, savoir : Lorraine, la Tour-d'Auvergne-Bouillon, Rohan et la Trémoille.

[2] Le duc de la Trémoille est le plus ancien duc français, l'érection du duché de Thouars ayant eu lieu en 1563; mais le doyen des pairs était le duc d'Uzès, dont la dignité remontait à 1572.

Sœur consanguine du duc.

Charlotte-Antoinette-Amélie-Zéphyrine, princesse de la Trémoille, née 8 octobre 1825, mariée 7 décembre 1843 au baron de Wykersloth, chambellan du roi des Pays-Bas, veuve 13 novembre 1865.

Tante du duc.

Auguste, fille d'Alexandre Murray, second fils de John Murray, pair d'Angleterre et d'Écosse, mariée en juillet 1834 à *Louis*-Stanislas-Kotska, prince de la Trémoille; veuve depuis août 1837, dont :

1° *Félicie*-Emmanuelle-Agathe, princesse de la Trémoille, mariée 12 septembre 1865 au prince de Montléart, veuve 19 octobre 1865.

2° Louise-*Marie*, princesse de la Trémoille, sœur jumelle de la précédente, mariée 27 mars 1858 à Gabriel-Laurent-Charles, prince de Torremuzza.

TRÉVISE (MORTIER).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1850, page 185. — Auteur : Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph Mortier, né à Cambrai 13 février 1768, général de division 1799, maréchal 19 mai, grand cordon de la Légion d'honneur 14 juin 1804, pair de France 4 juin 1814, tué par la machine infernale de Fieschi 28 juillet 1835.

BRANCHE DUCALE.

Napoléon Mortier, duc de Trévise, né 7 août 1804, pair de France 13 avril 1845, sénateur, C.✳, marié en octobre 1829 à

Anne-Marie Leconte, dont :

1° Hippolyte-Charles-*Napoléon* Mortier, *marquis de Trévise*, chambellan de l'Empereur, marié 23 octobre 1860 à Marie-Adèle-Emma Lecoat de Kerveguen.

2° Jean-François-*Hippolyte* Mortier, *comte de Trévise*, sous-lieutenant d'état-major, marié 4 mai 1865 à Louise-Jenny-Gabrielle de Belleyme, dont : N..., née 9 février 1866.

3° *Édouard* Mortier, né en 1834.

4° *Nancy*, mariée 21 juin 1849 au marquis César de la Tour-Maubourg.

5° Anne-*Marie*, mariée 25 janvier 1860 à Amalric Lombard de Buffière.

Sœurs du duc.

I. Sophie-*Malvina*-Joséphine, mariée : 1° à *Charles* Certain, comte de Bellozanne; 2° à *Jules* Gallois (de Naives), veuve 4 février 1867.

II. *Ève*-Stéphanie, mariée au comte *César* Gudin, général de division.

UZÈS (Crussol).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 122. — Berceau : Crussol, en Vivarais. — Filiation : Géraud Bastet, vivant en 1110. — Illustrations : Pons Bastet, chevalier croisé en 1191; un grand maître de l'artillerie; des lieutenants généraux, gouverneurs de provinces; sept chevaliers des ordres du roi. — Titres : vicomte d'Uzès 1483; duc d'Uzès 1505; pair 1572-1838. — Armes : (Annuaire de 1845, pl. D).

Armand-Géraud-Victurnien-Jacques-*Emmanuel* de Crussol, duc d'Uzès, ✻, ancien membre du Corps législatif (Gard), marié à *Françoise*-Elisabeth-Antoinette-Sophie de Talhouet, veuf en février 1863, dont :

1° Amable-Antoine-Jacques-*Emmanuel* de Crussol-d'Uzès, duc de Crussol, né 18 janvier 1840, lieutenant au 3e hussards, marié 11 mai 1867 à

Marie-Adrienne-*Anne*-Victurnienne-Clémentine de Rochechouart-Mortemart.

2° *Laure*-Françoise-Victorine, née 28 avril 1838, mariée en 1857 au vicomte d'Hunolstein.

3° *Élisabeth*-Olive-Emmanuelle, née 4 septembre 1843, mariée 19 janvier 1865 au vicomte Hector de Galard.

4° *Mathilde*-Honorée-Emmanuelle, née 8 août 1850.

VALMY (KELLERMANN).

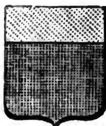
Pour la notice et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 169. — Origine : Jean-Christophe Kellermann, prévôt des marchands de Strasbourg, 1700. — Titres : duc de Valmy 1807; pair de France 4 juin 1814. — Illustrations : François-Christophe Kellermann, duc de Valmy, maréchal de France 1804-1820; François-Étienne Kellermann, son fils, duc de Valmy, lieutenant général, décédé en 1835, père du chef actuel.

François-Christophe-*Edmond* Kellermann, duc de Valmy, ancien député, O. ✻, né 16 mars 1802, marié 30 mai 1840 à

Hersilie-Sophie-Caroline Muguet de Varange (veuve de *Henri* Roger de Cahuzac, comte de Caux), dont :

Henriette-Louise-Frédérique, née en 1841, filleule de S. A. Mgr le duc de Bordeaux et de sa sœur S. A. R. la duchesse de Parme; mariée 6 octobre 1859 au prince romain Caracciolo-Ginetti, duc d'Atripalda.

VICENCE (CAULAINCOURT).



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, page 125. — Berceau : la Picardie. — 1er auteur et illustrations : Philippe de Caulaincourt, chevalier croisé en 1202; Jean, qui se distingua à la défense de Saint-Quentin en 1557; un commandeur de Saint-Louis en 1761; le général Armand-Augustin-Louis, marquis de Caulaincourt, duc de Vicence en 1806, ministre des affaires étrangères en 1815. — ARMES : *de sable, au chef d'or.*

Armand-Alexandre-Joseph-*Adrien* de Caulaincourt, duc de Vicence, sénateur, O. ✻, né 13 février 1815, marié 23 mars 1849 à *Marguerite* Perrin de Cypierre, veuve du vicomte d'Auteuil, décédée 10 mai 1861, dont :

1° Armande-Marguerite-*Adrienne*, née 19 avril 1850.

2° Jeanne-*Béatrix*-Anne, née 29 octobre 1853.

3° Marie-Emma-Eugénie, née 29 mai 1859.

Belle-sœur.

Marie-Marguerite-Alexandrine de Croix, née 29 août 1832, mariée 29 mars 1853 au marquis de Caulaincourt, député; veuve 11 février 1865.

Mère.

Adrienne-Hervé-Louise Carbonnel de Canisy, fille d'Hervé, marquis de Canisy, et d'Anne-Charlotte Loménie de Brienne, mariée : 1° à son oncle Louis-Emmanuel Carbonnel, comte de Canisy; divorcée; 2° en mai 1814 au duc de Vicence, veuve 17 février 1827.

WAGRAM (Berthier).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 211. — Titres : prince de Neufchâtel 31 octobre 1806, prince de Wagram 1809, duc de Wagram 31 août 1817.

Napoléon-Alexandre-Louis-Joseph Berthier, duc et prince de Wagram, né 11 septembre 1810, pair de France 17 août 1815, sénateur 25 janvier 1852, ✳, marié en 1832 à

Zénaïde-Françoise Clary, fille du comte Clary, cousine du roi de Suède, dont :

1° *Alexandre* Berthier de Wagram, né en 1836.

2° *Malcy*-Louise-Caroline, née en 1833, mariée 23 mars 1854 au prince Joachim Murat.

3° Élisabeth, née en 1849.

Sœurs du duc.

I. *Caroline*-Joséphine, née 20 août 1812, mariée 5 octobre 1832 à Alphonse-Napoléon, comte d'Hautpoul.

II. Marie-Anne-Wilhelmine-Alexandrine-Élisabeth, née 19 février 1815, mariée à Charles-Louis-Alexandre-Jules Lebrun, duc de Plaisance.





MAISONS DUCALES

DONT

LA DESCENDANCE MASCULINE

S'EST RÉCEMMENT ÉTEINTE.

ABRANTÈS (Junot).

Pour la notice et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 89. — Andoche Junot, créé duc d'Abrantès en 1808.

Marie-Louise-Léonie Lepic, duchesse d'Abrantès, dame d'honneur de S. A. I. la princesse Clotilde, mariée 10 janvier 1853 à Adolphe Junot, duc d'Abrantès, veuf 6 juin 1847 de Marie-Céline-Élise Lepic, blessé mortellement à Solferino le 24 juin 1859, décédé le 19 juillet suivant.

Du premier lit :

Jeanne Junot, née le 22 mai 1847.

Du second lit :

Marguerite Junot, née le 25 janvier 1856.

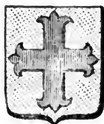
Sœurs du dernier duc.

I. Joséphine Junot, née 5 janvier 1802, mariée en novembre 1841 à James Amet.

II. Constance Junot, née 12 mai 1803, mariée en 1828 à Antoine Aubert, ancien garde du corps, et connue dans le monde littéraire sous le nom de *Constance Aubert*.

AUBUSSON

(Marquis de la Feuillade).



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 177. — Origine : anciens vicomtes héréditaires d'Aubusson, petite ville du comté de la Marche. — Filiation authentique : Ranulfe d'Aubusson en 887. — Créations : comté de la Feuillade 1615 ; duché-pairie de Roannais, dit de la Feuillade 1667-1725. — Illustrations : Rainaud V, vicomte d'Aubusson, chevalier croisé en 1147 ; Pierre

d'Aubusson, grand maître de Saint-Jean de Jérusalem, 1476; Georges d'Aubusson, maréchal de camp, favori de Marie de Médicis; François d'Aubusson, comte, puis duc de la Feuillade, maréchal de France 1691; Louis d'Aubusson, fils de François, duc de la Feuillade, pair et maréchal de France 1725. — Branches : de *la Borne*, dont était le grand maître, éteinte en 1507; de *la Feuillade*, ducale, éteinte en 1725; de *Castelnouvel*, appelée à la pairie le 19 novembre 1831, éteinte dans les mâles 8 mars 1848. ARMES : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

(Petite-fille du dernier comte.)

Pauline-Hilaire-Henriette-Noémi d'Aubusson de la Feuillade, mariée 7 juillet 1842 au prince de Bauffremont-Courtenay. (Voyez p. 47.)

COIGNY.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 145. — Berceau : Normandie. — Filiation : depuis Thomas Guillotte, seigneur de Franquetot 1582. — Titres : comtes 1650, duc 1747, pair 1787. — Illustrations : François de Coigny, maréchal de France 1745; Henri de Coigny, lieutenant général 1780, maréchal de France 1816. — Maison éteinte dans les mâles le 2 mai 1865. — ARMES : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles d'azur et accompagnée de trois croissants du même métal.* (Voyez pl. BE.)

Henriette Dundas, duchesse de Coigny, fille unique de sir Hew-John Dalrymple-Hamilton, mariée 16 juin 1822 à Augustin-Louis-Joseph-Casimir-Gustave de Franquetot, duc de Coigny, pair de France, général de brigade, chevalier de Saint-Louis; veuve 2 mai 1865; dont :

1° Jeanne-Henriette-*Louise* de Franquetot de Coigny, née en 1824, mariée en 1847 au vicomte John Dalrymple-Hamilton, membre de la chambre des communes.

2° *Georgina* de Franquetot de Coigny, née en 1826, mariée en 1850 à lord Newark.

ISTRIE (Bessières).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 172.

Mathilde-Louise de Lagrange, duchesse d'Istrie, fille de feu Joseph, comte de Lagrange, lieutenant général et pair de France, mariée à Napoléon Bessières, duc d'Istrie, pair de France; veuve 21 juillet 1856.

MALAKOFF (Pélissier).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1867, page 83.

Veuve du maréchal duc de Malakoff.

Marie-Isabelle-Sophie-André-Françoise de Paule-Valera-Alcala-Galiano, fille du marquis Valera y Viana de la Paniéga, mariée 12 octobre 1858 au maréchal duc de Malakoff; veuve 22 avril 1864, dont :

Louise-Eugénie Pélissier, née 5 mars 1860.

SAULX-TAVANNES.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 195. — Premier auteur connu : Gui, comte de Saulx en 1086. — Titres : marquis de Tavannes, de Mirebel, de Suilly et d'Arc-sur-Thil, comte de Saulx, de Busançois, de Beaumont et de Brancion; duc héréditaire 29 mars 1786, pair de France 4 juin 1814. — Illustrations : le maréchal de Tavannes (1570-1573); Jean de Saulx, pourvu d'un brevet de retenue de maréchal de France 1595, renouvelé le 4 mars 1616, avec congé d'en porter le titre, les insignes, et d'en toucher la pension; cinq lieutenants généraux, cinq chevaliers des ordres du roi; un cardinal archevêque de Rouen et grand aumônier de France 1733. — Maison éteinte dans les mâles 14 novembre 1845. — Armes : *d'azur, au lion couronné d'or, armé et lampassé de gueules.* — Devise : Semper Leo.

Sœur du dernier duc.

Isaure de Saulx-Tavannes, veuve d'Alexandre-Paul, comte Greppi.

Beaux-frères du dernier duc.

I. Jean-Baptiste-Thomas-Hippolyte, marquis d'Aloigny, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, chevalier de Saint-Louis, veuf sans hoirs, le 8 mars 1866, d'Emmeline de Saulx-Tavannes, sœur aînée du dernier duc.

II. Eugène Lheureux, général de brigade, veuf 17 décembre 1855 de Clémentine de Saulx-Tavannes, qui avait eu d'un premier mariage avec le lieutenant général vicomte Digeon, ministre de la guerre, pair de France, Armand, vicomte Digeon, et qui a laissé du second lit Bérengère-Charlotte Lheureux, mariée 2 mai 1854 à Édouard de Barthélemy.



TABLETTES

GÉNÉALOGIQUES ET NOBILIAIRES.

ABEL DE CHEVALLET.

Suivant des traditions domestiques reproduites dans l'*Armorial du Dauphiné* de M. de Rivoire de la Bâtie, la famille Abel est originaire de l'Espagne, d'où un de ses rejetons serait venu en Italie et s'y serait fixé définitivement à la suite de Pierre III, roi d'Aragon, lorsque ce prince vint disputer le trône de Naples à la maison d'Anjou, après les Vêpres siciliennes. On ne trouve aucune trace de ce nom jusqu'à un Antoine Abeli, qui s'attacha au parti français lors des expéditions des rois Charles VIII et Louis XII. Gonzalve de Cordoue ayant, par la victoire de Cerignoles, en 1503, achevé la réunion des Deux-Siciles sous le sceptre de Ferdinand le Catholique, Antoine fut obligé de fuir pour se soustraire aux proscriptions du vainqueur. Il passa les monts et vint se fixer en Dauphiné, où son nom de famille Abeli fut traduit en français par Abel et souvent par d'Abel, comme s'il eût été un mot latin au génitif; remarque qui peut s'appliquer à beaucoup d'autres noms propres de même origine.

Pendant les guerres de religion, le nom d'Abel compta des représentants dans les deux partis. Balthasar Abeli commandait une compagnie d'enfants perdus à la bataille de Pontcharra. Il acheta en 1597, à Robert-David de Sainte-Colombe, la terre de Cavaletta, en français Cavallet ou Chevallet, à laquelle ses descendants ont emprunté leur surnom, et qui est située dans un étroit vallon auprès d'Orpierre, dans le Gapencais. Quoique la famille Abel ne figure ni dans les maintenues de 1667, ni dans les nobiliaires de Chorier, de Guy Allard, et quoiqu'elle n'ait même pas fait enregistrer ses armoiries en 1697, un article biographique de la *Bibliothèque de l'École des chartes* (19e année, p. 582) donne à la terre de Chevallet le titre de baronnie et celui de baron à ses possesseurs. Nous n'avons pu retrouver aucune pièce à l'appui de cette assertion, ni même aucune preuve certaine du blason et de la noblesse de cette famille.

Son dernier rejeton mâle fut Joseph-Balthasar-Auguste-Albin d'Abel de Chevallet, né à Orpierre le 26 janvier 1812, issu de la branche protestante. Il a été attaché pendant plusieurs années aux travaux historiques du ministère de l'instruction publique, et il s'est fait connaître par de savantes recherches sur les origines et la formation de la langue française. Il est décédé à Paris, le 18 juillet 1858, ne laissant que deux filles. La notice biographique citée plus haut lui attribue le titre de baron, mais sans le moindre fondement.

Armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de deux molettes d'éperon d'or; au chef d'azur, chargé d'une molette d'or.* (Voyez pl. BH.) — Devise : Ferer forte e spesso.

APCHON.

La maison d'Apchon, l'une des plus anciennes et des plus illustres de la province d'Auvergne, eut pour berceau l'antique fief de ce nom, situé à quelques lieues à l'est de Mauriac, au centre des montagnes, et défendu au moyen âge par un château fort dont on aperçoit encore les ruines sur un pic escarpé. Ses seigneurs avaient le rang de premiers barons aux états de la haute Auvergne; ils commandaient les troupes et ils percevaient les subsides que la noblesse accordait au roi en temps de guerre. Ces dernières fonctions leur valurent le titre de comptour.

Le premier personnage connu de cette vieille souche est Amblard, seigneur d'Apchon, de Murol, etc., vivant en l'an 1000. La violence de son caractère lui fit donner le sobriquet de Mal-Hivernat. Les chroniqueurs racontent qu'ayant enlevé une nonne, il l'enferma dans son château de Hauteclair, surnommé depuis Nonnette, et l'y fit périr. On l'accusa aussi du meurtre de Guillaume Brunet, son parent, au profit duquel ce château avait été confisqué. Quelques années après, dit-on, Amblard, touché de repentir, alla à Rome se jeter aux pieds du souverain pontife, et obtint son pardon à la condition de léguer sa terre d'Indiciat à saint Odilon, abbé de Cluny. A l'appui de cette tradition, l'on rappelle que la maison d'Apchon avait pour cri de guerre : Hauteclair ! et que ses armes primitives furent une croix au pied patté, cantonnée de deux besants en chef, d'une hache d'armes au canton dextre de la pointe

et d'une nonne en habit de chœur au canton sénestre; elles rappelaient sans doute le crime d'Amblard, son repentir et le prix de son pardon.

Les successeurs d'Amblard, pour effacer le souvenir de ce passé odieux, adoptèrent plus tard pour armoiries : d'azur, à six fleurs de lis d'or. C'est le blason qui a été attribué, dans la galerie des croisades du musée de Versailles, au comptour d'Apchon, qui accompagna le comte d'Auvergne en Palestine en 1103; mais par erreur on l'a nommé Arnaud au lieu d'Armand, et on lui a donné pour écu un semé de fleurs de lis sans nombre.

Au siècle suivant, parmi les rejetons de cette illustre race il faut citer : Etienne, comptour d'Apchon, auquel le roi Philippe Auguste donna, en 1210, le fief de Combronde; Guillaume III, qui soumit sa terre à l'évêque de Clermont en 1239, et qui épousa Dauphine de Thiers, fille du vicomte de Thiers et de Brunissende de Born; Guillaume IV, qui, à la tête de ses nombreux vassaux, ravagea les montagnes de la haute Auvergne en 1263.

Guillaume V, marié avec Mahaut, fille du dauphin Robert II, prétendit, en 1309, à la succession de Hugues, oncle de sa femme, et assista au partage des biens de la maison d'Auvergne en 1334. Guy, comptour d'Apchon, se distingua dans les guerres que Philippe de Valois eut à soutenir en Flandre contre Jacques d'Artevelle et contre le prince de Galles, venu au secours des Gantois révoltés. Ce fut dans cette circonstance, dit-on, que le monarque français, pour récompenser leur bravoure et leurs loyaux services, accorda à plusieurs seigneurs d'Auvergne, et notamment au comptour d'Apchon, le droit de porter des fleurs de lis dans leurs armes.

Guillaume VI, fils de Guy, fut, après la funeste bataille de Poitiers, placé par le Dauphin régent à la tête de la noblesse de sa province, qui le réclamait pour chef comme étant le plus digne de la commander. Les pouvoirs les plus étendus lui furent conférés par lettres patentes de 1357, et aussitôt il prit toutes les plus sages mesures pour s'opposer à l'invasion des Anglais. Il avait épousé, en 1343, Marguerite de Brosse, fille de Louis de Brosse, seigneur de Boussac, et de Jeanne de Saint-Verain, dont il eut Louis d'Apchon, seigneur de Falgoux, de Saint-Vincent, de Plauzat, du Vaumier, etc. Ce gentilhomme se fit une grande réputation de bravoure dans les guerres contre les Anglais. Il rendit hommage au roi Charles VI pour plusieurs de ses fiefs en 1397, et à l'évêque de Clermont

en 1402. De son union avec Marguerite d'Estaing, il laissa cinq enfants, dont deux fils : 1° Guillaume VI, qui périt en 1415 à la funeste journée d'Azincourt; 2° Jean d'Apchon, chambellan du roi Charles VI, marié à Antoinette de Tourzel d'Alègre, dont il n'eut qu'une fille, Annette d'Apchon, femme en premières noces de Guillaume de Tinières, vicomte de Narbonne, et en secondes de Jean de la Chassaigne, seigneur de Molières.

L'ancienne et illustre race des comptours d'Apchon s'éteignit ainsi glorieusement par la mort de Guillaume VI sur le champ de bataille d'Azincourt. Une famille qui a relevé son nom est connue sous celui d'Apchon de Saint-Germain.

Armes : *d'or, à six fleurs de lis d'azur.* (Voyez pl. BH.) — Cri de guerre : **Hauteclair.**

ARGY.

Le colonel Charles-Henri-Louis comte d'Argy, qui vient de partager avec les comtes de Courten, de Charrette, et tous leurs braves frères d'armes, les honneurs de la rapide et brillante campagne des Etats pontificaux, est un rejeton d'une ancienne famille du Berry sur laquelle, faute de temps, nous ne pouvons donner en ce moment un travail complet.

La châtellenie d'Argy était située dans le diocèse et la généralité de Bourges, sur les confins de la Touraine; mais elle était régie par la coutume de cette dernière province, et faisait partie de son bailliage et de son gouvernement. Ce fief s'étend dans une contrée fertile, à égale distance de Buzançais et de Palluau. Le vaste et magnifique château, qui subsiste encore, a été construit vers la fin du xve siècle par Jacques et Charles de Brillac, alors seigneurs d'Argy.

François d'Argy, premier du nom, qui vivait à cette époque, épousa Marie Louau, fille de Jean Louau, écuyer, coseigneur de Mesvres, terre pour laquelle il rendit hommage le 24 août 1517. Ses trois fils ont formé chacun une branche, comme il suit :

I. Jean d'Argy, l'aîné, continua la descendance directe. Il épousa, le 14 mai 1560, Claude d'Argy, sa cousine, et fut père de René d'Argy, tué dans les guerres civiles de religion en Dauphiné, et d'Edme d'Argy, gentilhomme or-

dinaire de la chambre du roi, qui, veuf de Françoise de Gennes, se remaria avec Marie du Fautrait, et mourut sans postérité en 1645.

II. Jean d'Argy, dit le Jeune, deuxième du nom, forma la branche de la Cour de Mesvres, seule aujourd'hui encore existante. Il céda tous ses droits sur la succession de ses père et mère à Jean, son frère aîné, par acte du 13 juin 1560. Du mariage qu'il avait contracté avec Susanne de Clervaux, il laissa plusieurs fils, dont un seul, Jean d'Argy, troisième du nom, écuyer, seigneur de la Jouberdière et de Néron, homme d'armes des ordonnances du roi, puis lieutenant au gouvernement de Vendômois, continua la descendance. Le cardinal de Richelieu ayant ordonné, en 1632, de démanteler les forteresses du duc de Vendôme, pour le punir d'être entré dans la conspiration du prince de Chalais, Jean d'Argy, en considération de ses services, reçut en don les matériaux provenant de la démolition des châteaux de Montoire, Lavardin, Saint-Calais et Savigny. A cette branche appartient Charles-Augustin, comte d'Argy, né en Angleterre en 1795, baptisé à la Ferté-Saint-Aubin, le 22 août 1804, page de l'empereur Napoléon en 1811, lieutenant et décoré de l'ordre de la Légion d'honneur au passage de la Bérésina, chef d'escadron en 1818, chevalier de Saint-Louis en 1825, lieutenant-colonel en 1830. On doit encore citer ici Susanne d'Argy, qui fit enregistrer ses armes en 1697 : *Burelé d'or et d'azur*. C'est le seul document officiel sur le blason de la famille d'Argy, qui est encore le même aujourd'hui, sauf une légère différence.

III. Christophe d'Argy, écuyer, coseigneur de la Cour de Mesvres, troisième fils de François d'Argy, fut l'auteur de la branche cadette, dite de la Cour d'Argy, éteinte à la fin du XVIIe siècle par la mort de Louis d'Argy, seigneur de la Cour d'Argy et d'Albarault, lieutenant au régiment de Normandie en 1636, et par celle de son fils, capitaine au régiment de Blaisois, qui fit les guerres d'Alsace et des Pays-Bas sous le règne de Louis XIV. Louis d'Argy, veuf de Marguerite Savarre, fille de Mathurin Savarre, seigneur de Bosguillot, gentilhomme servant, chef du gobelet chez le roi, épousa en secondes noces, le 3 juin 1663, Elisabeth Huzon, veuve de Joachim de Bruet.

ARMES : *d'or, à cinq trangles* (ou *burelles*) *d'azur*. — Couronne de comte. — Supports : Deux lions. — Cimier : Un lion issant.

ASTORG.

La maison d'Astorg ou d'Astorgue, originaire d'Auvergne, tenait un rang distingué dans cette province, où elle possédait les terres et seigneuries de Vaudelin, de Montiroy, de Chaludet, de la Feuillade, de Montifaut, de Châtelguyon, etc. Elle a fait ses preuves de cour en 1678, et a été admise à monter dans les carrosses du roi avec le titre de comte le 27 janvier 1789. Elle s'est alliée avec les maisons d'Anglard, d'Aubigné, d'Aubusson de la Feuillade, de Beaufort, de Choiseul, de Guérin, de Monteil, de Montmorin, de Rochefort d'Ailly, de Saint-Quentin, de Salvert de Montrognon, de Sarrazin, de Servière, etc.

Le premier personnage connu de cette famille est Pierre Astorg, d'Aurillac, seigneur de Laval et coseigneur du Chalier, en Auvergne, cité en 1289 dans la nomenclature de dom Coll. Guillaume Astorg, fils puîné de Pierre Astorg (celui qui précède, sans doute), se trouve compris dans une monstre ou revue d'hommes d'armes, avec plusieurs barons et chevaliers, en 1239. Il recueillit les fiefs de Vaudelin et de Montiroy du chef de sa femme, Jeanne de Maumont, fille de Pierre de Maumont, qui reçut par échange du roi Philippe le Bel, en 1307, la terre de Châteauneuf, en Auvergne, confisquée sur les seigneurs de cette maison pour crime de félonie.

La descendance de Guillaume Astorg est parfaitement établie degré par degré, sur preuves authentiques, dans le travail de Chérin pour les honneurs de la cour. Pierre, son fils aîné, chevalier, seigneur de Montiroy, rendit hommage au baron de Châteauneuf en 1349. Il servit dans les guerres que Philippe de Valois et le roi Jean eurent à soutenir contre les Anglais, et il périt en combattant vaillamment à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356.

Amable d'Astorg, capitaine de chevau-légers, rendit hommage au roi pour la terre de Chaludet en 1654, et fut dispensé de la convocation du ban et arrière-ban de la noblesse d'Auvergne en 1674. Son fils Jean d'Astorg, capitaine comme lui de chevau-légers, épousa, en 1669, Gilberte d'Anglardon, fille de Henry, seigneur de Lascols, dans le duché d'Auvergne, dont il eut : 1° Jacques, qui suit; 2° Jeanne d'Astorg, qui fut élevée à la maison royale de Saint-Cyr et qui épousa, le 14 octobre 1698, Joseph de Sarrazin, chevalier, seigneur de Bonnefont et de Con-

dat (le *Nobiliaire d'Auvergne* de M. Bouillet dit par erreur qu'elle était fille de Jean d'Astorg et de Joseph de Sarrazin); 3° Marie d'Astorg, mariée à Philibert de Combes, vicomte de Mirmont.

Jacques d'Astorg, né à Saint-Priest des Champs en 1678, fut d'abord page de Mgr Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, fils légitimé du roi Louis XIV. Il entra comme lieutenant au régiment de Noailles cavalerie, et fit toutes les guerres de la succession d'Espagne. Il courut les plus grands dangers à la bataille de Fontenoy, où il eut deux chevaux tués sous lui et où il ne resta debout que sept hommes de sa compagnie. Il fut créé chevalier de Saint-Louis le 26 novembre 1732 et mourut en 1765 commandant au fort de Saint-André de Senlis. Il laissait un fils, qui suit.

Hugues-Joseph d'Astorg, officier au régiment de la Marck, fut nommé en 1766 gouverneur de la ville de Poligny, en Franche-Comté. Il fut père de Jacques-Pierre-Prothade-Hippolyte, comte d'Astorg, qui entra dans la marine en 1777, fit ses preuves de cour et monta dans les carrosses du roi en 1789. Au retour de l'émigration, le comte d'Astorg siégea à la Chambre des députés de 1815 comme représentant du département de Seine-et-Oise, fut nommé contre-amiral et mourut en 1828. Il avait épousé Elisabeth-Marie de Grassin, dont il n'eut qu'une fille, mariée le 10 juillet 1813, au comte de Choiseul d'Aillecourt, préfet du Loiret. Avec lui s'éteignit la descendance mâle de la maison d'Astorg, dont l'Auvergne s'honorait d'avoir été le berceau.

ARMES : *de sable, au dextrochère mouvant du flanc sénestre et sommé d'un faucon d'argent, accompagné en chef de deux fleurs de lis d'argent et en pointe d'une demi-fleur de lis du même mouvant du flanc dextre.* (Voyez pl. BH.)

BELLISSEN.

La maison de Bellissen est originaire de la sénéchaussée de Carcassonne. La Chenaye-Desbois dit, d'après un mémoire fourni par la famille, qu'elle vint d'Allemagne en Languedoc, et donne à ses premiers auteurs les noms germains de Frédéric et d'Othon. Frédéric ayant pris part à l'expédition de Simon de Montfort contre les Albi-

geois, se serait fixé dans le pays. Mais pour nous en tenir aux faits constatés et aux preuves qui méritent quelque crédit, nous dirons que la famille de Bellissen a été maintenue lors de la recherche de 1666 dans quatre de ses branches, dont les deux premières sont issues de Guillaume Bellissen, bourgeois de Carcassonne, anobli en mai 1490, et auquel la Chenaye-Desbois attribue les titres de chevalier, baron de Malves et de Sallèles, seigneur de Limousis (lisez : Limouzis), Trasanel (lisez : Trassanel), Saint-Gougat, Barberac, etc. Il place sa mort en 1598, mais il y a évidemment erreur d'un siècle, car il ajoute que son fils Pierre Bellissen rendit un hommage en 1497. Nous avons adopté pour les noms de lieux l'orthographe du dictionnaire officiel des postes; c'est celle que nous avons indiquée entre parenthèses. Nous n'avons pu d'ailleurs établir aucune concordance entre les jugements officiels de maintenue et le mémoire fourni à la Chenaye-Desbois par la famille. Ce ne sont généralement ni les mêmes prénoms ni les mêmes qualités.

Les quatre branches maintenues sont :

I. Celle des seigneurs de Saint-Gougat, ou Cougat, et de Milligran, ou Milgran (lisez : Millegrand), issue de Jean Bellissen, fils de l'anobli, connétable et prévôt de Carcassonne, qui fit son testament le 20 janvier 1536, et laissa deux enfants : 1° Pierre Bellissen l'aîné, seigneur de Saint-Cougat et Millegran, continua la descendance directe de cette branche, représentée au quatrième degré par Pierre Bellissen, seigneur de Saint-Cougat, marié, le 8 août 1647, à Isabeau Aldebert, et par Jacques-Henri Bellissen, seigneur de Milliaret, son frère, maintenus l'un et l'autre le 20 septembre 1669 ; elle s'est alliée aux familles le Roux, Ameline d'Astergues, d'Antiquamerata, de Grave, etc. ; 2° Arnaud Bellissen, auteur de la seconde branche, qui suit.

II. Celle des seigneurs de Bourigeoles, ou Bourgeolles (lisez : Bourigeole), détachée de la précédente par Arnaud Bellissen, petit-fils de l'anobli, et représentée, en 1670, par Jean-Renaud Bellissen, seigneur de Montclar, maintenu le 28 mars avec son père Paul Bellissen, seigneur des Hermeins. Elle était représentée à la fin du siècle dernier par Jean-Hyacinthe de Bellissen, dit le marquis d'Airoux, gouverneur des châteaux de Cabardès, né en 1736.

III. Celle des seigneurs de Millepetit, issue de Jean Bellissen, qui testa le 16 juillet 1545 et fut père d'un autre Jean Bellissen, dont l'arrière-petit-fils, Pierre Bellissen, seigneur de Montauriol, fut maintenu avec ses neveux, Guillaume et Etienne Bellissen, seigneur de Millepetit. Cette branche n'est même pas mentionnée par la Chenaye-Desbois, dont le travail est en contradiction perpétuelle avec les maintenues officielles, publiées dans le troisième volume des pièces fugitives du marquis d'Aubais.

IV. Celle des seigneurs de Malves, issue de Guillaume Bellissen, viguier de Carcassonne, et châtelain de Fleur d'Epine en 1498; son fils Pierre Bellissen, viguier de Carcassonne en 1538, fut l'aïeul de Bernard Bellissen, baron de Malves, seigneur de Sallèles-Cabardès, capitaine d'infanterie en 1621, gouverneur capitaine des deux tours de Cabardès, qui épousa, en 1611, Jeanne Gléau de Durban. Paul Bellissen, baron de Malves et de Talairan, né de cette union, fut maréchal de camp le 7 août 1651, colonel de cavalerie le 30 mars 1652, et reçut, le 12 avril 1661, commission des maréchaux de France pour connaître des différends entre les gentilshommes du diocèse de Carcassonne. Il épousa, le 19 décembre 1650, Charlotte de Caires, et fut maintenu le 17 décembre 1668. Il est complétement passé sous silence par la Chenaye-Desbois, dont le mémoire généalogique dit que cette branche s'éteignit en 1750, par la mort de Jean-Claude de Bellissen, baron de Malves et de Talairan.

Le dictionnaire véridique de Lainé dit que cette famille a le titre de comte *consacré par la Charte*. Cette phrase, qu'il emploie dans une foule de cas, nous paraît un nonsens. L'article 71 de la Charte, ainsi conçu: « La noblesse ancienne reprend ses titres, la nouvelle conserve les siens, » n'a jamais eu la prétention de consacrer ce qui ne l'avait pas encore été.

La maison de Bellissen est encore aujourd'hui représentée par :

1° Henri, marquis de Bellissen, né en 1780, ancien député, ancien chambellan de Napoléon Ier, de Louis XVIII et de Charles X, O.✱, marié à mademoiselle Barrin de la Galissonnière, dont il n'a qu'une fille, Flora de Bellissen, mariée, en 1829, à Ferdinand, comte de Mesnard.

2° Le comte de Bellissen d'Urban, marié à mademoiselle de Léaumont.

3° Le vicomte Charles de Bellissen d'Urban, marié à mademoiselle de Comminges, dont deux fils.

4° Marie-Grégoire-*Eloi* de Bellissen, marié à Amélie-Candie de Saint-Simon, dont il a : *a*. Cyprien de Bellissen, auditeur au conseil d'Etat; *b*. Marie de Bellissen, mariée, le 28 décembre 1863, à Alfred Méry de Montigny.

Jean-Claude de Bellissen, de la branche de Malves, avait fait enregistrer ses armoiries en 1697 : *d'or, à trois bandes de gueules; au chef d'azur, chargé de trois coquilles de même*. Jean de Bellissen, l'aîné, habitant à Pamiers, portait alors, suivant sa déclaration : *d'azur, à trois bourdons d'argent, accostés de deux lions du même, et accompagnés de trois coquilles d'argent*. On trouve encore dans l'*Armorial général* de 1697 d'autres variantes; les bourdons et les coquilles sont tantôt d'or et tantôt d'argent. Le blason que porte aujourd'hui la famille, et que nous avons donné pl. BG, est le seul qui n'ait pas été enregistré officiellement par d'Hozier.

ARMES : *d'azur, à trois bourdons d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois coquilles d'argent*. (Voyez pl. BG.) — Supports : Deux sauvages armés de massues.

BONGARS.

La famille de Bongars, Bongards ou Bongard, serait, d'après la Chenaye-Desbois, originaire de l'ancienne Thiérache, et l'on trouve en effet dans le *Dictionnaire historique du département de l'Aisne*, par Melleville, que pendant les guerres de religion, Antoine Bongard, ayant sous sa conduite une troupe de volontaires protestants, occupa le château de la Converserie, près de Landouzy, village voisin de Vervins. Il en fut expulsé par les ligueurs d'Aubenton en 1591. Mais vers la même époque, Ambroise Bongard acheta la seigneurie de Landouzy, que sa fille Reine porta en dot à Antoine de la Fons. Melleville leur attribue pour armes : *d'azur, à cinq besants d'argent, posés en sautoir* (tome Ier, page 333, et tome II, page 342).

La Chenaye-Desbois, dont nous allons donner le résumé, en mettant entre parenthèses les rectifications, dit que la souche a formé plusieurs branches, savoir :

I. Celle qui s'établit en Berry, où elle a possédé les

terres des Meuses, de Bremarais, du Tharaux, du Gros-Bois et d'Arsilly. Lambert de Bongards, ou de Bongars, procureur général au grand conseil, issu de cette branche, se fixa dans l'Orléanais, où sa descendance forma un rameau, qui a emprunté à diverses seigneuries les surnoms de Villedart, de la Noue et de la Popinière, et qui, après avoir donné Théodore de Bongars, secrétaire du roi, s'est éteint en 1709 par la mort de Guillaume de Bongards, écuyer, seigneur de Villedart, lieutenant des maréchaux de France. (La Chenaye-Desbois, t. II, p. 625.) Les Bongars de la Martinique semblent cependant issus de cette branche. (Voyez plus loin le *Nobiliaire de la Martinique*.)

II. Celle qui habitait à Landel (et non Londel, comme le dit Chevillard), village voisin de Bezancourt et de la forêt de Lyons en Normandie, où elle possédait une verrerie qui existe encore; cette branche de gentilshommes verriers se divisa en trois rameaux : 1° celui de Valdonnay, qui a donné un gouverneur d'Aumale et un capitaine des chasses du prince de Dombes, comte d'Eu; 2° celui des seigneurs d'Hermonval, qui avait pour chef, au milieu du siècle dernier, Joachim-Charles de Bongars, dont la sœur avait épousé Charles de Brossard, écuyer, sieur de Saint-Hilaire, et dont les enfants furent : *a*. Charles de Bongars, chanoine de l'église cathédrale de Metz, puis curé de Guisiniers (et non Guiseniers), près les Andelys, diocèse de Rouen; *b*. Augustin-Jean, mort sans postérité; *c*. Joachim de Bongars, qui a épousé Marie-Madeleine de Caqueray de Saint-Mandé (et non Coquerecy Saint-Amant, comme dit la Chenaye); *d* et *e*. Deux filles élevées à Saint-Cyr; 3° celui des seigneurs du Landel, plus spécialement gentilshommes verriers. (La Chenaye-Desbois, t. II, p. 624.)

Jean-Marie de Bongars, né en 1758, fut représenté à l'assemblée électorale de la noblesse du bailliage de Gisors, en 1789, par M. de Cacqueray, son fondé de pouvoir. Il a été sous l'Empire général de division et aide de camp du roi Jérôme.

On n'est pas d'accord sur le blason de cette famille. La Chenaye-Desbois lui donne *trois* mouchetures d'hermine au lieu de *deux*, et deux têtes de *léopard* (c'est-à-dire posées de face) au lieu de deux têtes de *lion affrontées* (et par conséquent posées de profil). Il y ajoute un *chef cousu de gueules*, que supprime le *Nobiliaire de Nor-*

mandie, dressé par Chevillard, d'après les arrêts de maintenue; ce dernier indique le fond d'*azur* au lieu de *sable*.

La Chenaye-Desbois attribue pour armes à la branche de Bongards-Villedart : *de gueules, à la fasce d'or;* et Rietstapt reproduit cette description; mais il donne pour écu à la branche de Bongards d'Arsilly en Berry : *de gueules, à trois merlettes d'argent*. Enfin, Esther de Bongard, veuve d'Abraham de Brossard, fit enregistrer ses armoiries en 1697 : *d'azur, à deux têtes de lion arrachées d'or, lampassées de gueules, accompagnées de trois étoiles rangées en chef, et d'une molette d'éperon, accostée de deux mouchetures d'hermine en pointe, le tout d'or*. Ces nom et prénom d'Esther de Bongars ont été portés de nos jours par un autre rejeton, bien connu dans le monde artiste.

Armes : *de sable, à deux mouchetures d'hermine, accompagnées en pointe de trois molettes d'éperon, le tout d'or, au chef de gueules, chargé de deux têtes de lion affrontées d'or*. (Voyez pl. 1re du Nobiliaire de la Martinique.) — Devise : Bon sang ne peut mentir.

BOURNONVILLE.

Plusieurs auteurs, comme Christen et Butkens, font descendre la maison de Bournonville des anciens comtes de Guines. Le P. Anselme, dans le tome V des *Grands officiers de la couronne*, page 824, rapporte les motifs et les titres qui ont été produits à l'appui; mais il ne commence la généalogie qu'à :

I. Guillaume de Bournonville, second fils d'Eustache, troisième comte de Guines, et de Susanne de Gramines, eut en partage la terre de Bournonville en Boulonnais, et épousa Adélaïde de Hesdin, fille de Gérard, seigneur de Hesdin; il eut, entre autres enfants, Gérard qui suit :

II. Gérard de Bournonville fit le voyage de la Terre sainte avec son cousin Eustache, comte de Boulogne, en 1099, et mourut dans un combat contre les Sarrasins en 1101. D'Eleburge, dame de Sclis, il eut : 1° Louis, qui suit; 2° Roger, qui fut tué en Palestine en 1098; 3° Enguerrand, célèbre dans les guerres de la première croi-

sade; 4° Raoul, auteur du rameau des barons d'Itford en Angleterre. Suivant Butkens, quatre autres fils, Valeran, Lionel, Antoine et Garcéal de Bournonville, accompagnèrent leur père à la Terre sainte.

III. Louis, seigneur de Bournonville, fit rebâtir, en 1126, le château de Bournonville sur ses anciennes ruines. Silvie, sa femme, mourut le 15 août 1126. Ses fils furent: 1° Eustache, qui suit, 2° et 3° Roger et Enguerrand, décédés en Palestine.

IV. Eustache, seigneur de Bournonville, marié à Aldegonde de Renty, dont il laissa : 1° Pierre, qui continue la descendance directe; 2° Robert, qui fut adopté par Henry de Bournonville, baron d'Itford, son cousin, et qui a donné naissance aux comtes d'Itford en la province de Kent.

V. Pierre, seigneur de Bournonville, chevalier, surnommé le Valeureux, fit plusieurs donations pieuses en 1190 et 1192, et de Mechtilde de Saint-Omer, sa femme, décédée en 1194, il laissa Robert, dont l'article suit.

VI. Robert, seigneur de Bournonville, ayant épousé Guyote, fille du vicomte d'Abbeville, eut de cette union : 1° Roger, qui continue la descendance; 2° Robert, qui accompagna le roi saint Louis en la Terre sainte.

VII. Roger, seigneur de Bournonville, veuf en 1249 d'Aléide de Longvilliers-Cayeu, enterrée en l'abbaye de Montmartre, se remaria avec Péronne d'Olhain, morte en 1288 et inhumée en l'abbaye de Cercamp. Du premier lit il eut : 1° Robert, décédé avant lui et enterré près de sa mère; 2° Jean, qui continua la descendance; on lui donne aussi pour fils Hugues, tué à la bataille de Mons-en-Puelle en 1304.

VIII. Jean, seigneur de Bournonville, veuf d'Ide de Bernieules en l'an 1300, épousa Jeanne de Bailleul, dont il laissa Hugues, qui a continué la filiation.

IX. Hugues, seigneur de Bournonville, chevalier, se maria avec Yolande, dame de Lianes, d'une ancienne maison du Boulonnais. Leur fils fut Jean, dont l'article suit.

X. Jean II, chevalier, seigneur de Bournonville, de Conteville, de Foucquesolles, vicomte de Lianes, chambellan du roi Philippe de Valois, châtelain héréditaire de Beaurain, fut surnommé le Grand. Il épousa Mahaud de

Fiennes, sœur du connétable de France. De cette union sont issus : 1° Robert, dont la postérité donna plusieurs conseillers et chambellans des ducs de Bourgogne, s'allia aux familles de Cramailles, de Blondel de Joigny, de Thorote, de Beauvoir, de Bossut, d'Ailly, de Mons, de Fléchin, de Moreuil, et s'éteignit par la mort de Louis de Bournonville, gouverneur de Montdidier, tué au siége de Doullens en août 1595, et par celle de Henri de Bournonville, baron d'Inseville, son fils unique, mort jeune au siége de Corbie; 2° Jean, dont la descendance continue ci-après; 3° André, auteur de la branche de Châteaubriçon, éteinte à la quatrième génération; 4° Baudouin, auteur du rameau des seigneurs du chasteau de Bretèche, dont, on le suppose, descendent les seigneurs de Bournonville en Champagne.

XI. Jean III de Bournonville, seigneur de Renguessent en Boulonnais, armé chevalier en 1369, suivit Louis II, duc d'Anjou, dans son expédition au royaume de Naples en 1406. Il avait épousé Masse de Semelles, dame et héritière d'Hestrue en 1380. Ils eurent entre autres enfants : 1° Jean, qui continua la descendance directe; 2° Robert, auteur de la branche des seigneurs de la Vallée, qui s'éteignit à la troisième génération, en 1509.

XII. Jean IV de Bournonville, seigneur de Renguessent, de Houvrech, etc., servit dans les guerres des rois Charles VI et Charles VII, fut fait prisonnier à la bataille d'Ardres en 1436, et mourut en 1447. De son union avec Jeanne de Selles, dame de Malinghem, il laissa : 1° André, qui continua la branche des seigneurs de Renguessent, éteinte en 1504, au second degré de filiation; 2° Jean, qui suit.

XIII. Jean V de Bournonville, chevalier, seigneur de Houvrech, gouverneur de Boulogne-sur-Mer pour le duc de Bourgogne, qu'il suivit dans toutes ses guerres, mourut en 1479, laissant d'Isabelle des Preys, dame de Capres, baronne de Houllefort, sa femme, entre autres enfants, Jean, qui suit.

XIV. Jean VI de Bournonville, chevalier, seigneur de Capres, baron de Houllefort, grand veneur du Boulonnais et grand louvetier d'Artois, accompagna le roi Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, où il commandait vingt-cinq hommes d'armes et trois cents archers. Il mourut en 1515, et d'Hélène de Sucquet, dame de

Montigny, qu'il avait épousée en 1490, il laissa : 1° Charles, décédé sans alliance en 1529; 2° Guy, qui continua la descendance directe et légitime rapportée ci-après ; 3° Jean de Bournonville, seigneur d'Ouvringhem, baron de Baingthun, décédé sans alliance en 1577, dont le fils naturel a formé une branche encore aujourd'hui existante, rapportée plus loin.

XV. Guy de Bournonville, baron de Houllefort, seigneur de Capres, etc., grand veneur du Boulonnais, nommé gouverneur d'Abbeville en 1543, mourut l'année suivante, après avoir fait de grandes donations à l'Eglise de Cambrai. Il avait épousé, en 1533, Anne de Ranchicourt, fille et héritière de Pierre, seigneur de Ranchicourt, de Divion, etc., qui lui apporta de grands biens.

XVI. Oudard de Bournonville, vicomte et baron de Barlin et Houllefort, seigneur de Capres, etc., leur fils, menin de Philippe II, roi d'Espagne, puis gentilhomme de sa chambre en 1560, créé comte de Hennin-Liétard par lettres patentes du 7 septembre 1579, en récompense de ses grands services militaires, fut gouverneur d'Arras, capitaine général de l'Artois, conseiller d'Etat, et chef des finances de Flandre. Il mourut en 1585, à cinquante-deux ans, avant d'avoir reçu l'ordre de la Toison d'or qui lui était destiné. Il épousa, en 1579, Marie-Christine d'Egmont, créée grande d'Espagne par le roi Philippe III, fille de Lamoral, comte d'Egmont, prince de Gavre, chevalier de la Toison d'or, dont il n'eut qu'un fils, qui suit.

XVII. Alexandre de Bournonville, comte de Hennin, vicomte et baron de Barlin et de Houllefort, seigneur de Ranchicourt, etc., chevalier de la Toison d'or, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, son ambassadeur à la cour de France en 1612, à Vienne en 1627, avait été créé duc de Bournonville, par lettres patentes de Henri IV, au mois de septembre de l'an 1600, et mourut à Lyon en 1656, à soixante-dix ans. De son union contractée, en 1611, avec Anne de Melun, fille du prince d'Epinoy, il eut entre autres enfants : 1° Alexandre-Hippolyte-Balthasard qui suit; 2° Ambroise-François, maréchal de bataille, colonel d'infanterie, maréchal de camp, chevalier d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, et gouverneur de Paris en 1660; son père lui avait cédé de son vivant le duché de Bournonville, avec le consentement du roi Louis XIV, qui confirma cette donation en août 1651, et

érigea le duché en pairie au mois de septembre 1652 ; il mourut en 1693, laissant une fille unique, Marie-Françoise de Bournonville, mariée le 13 août 1671 à Anne-Jules, duc de Noailles, pair et maréchal de France. De cette union sont issus les ducs de Noailles et de Mouchy, et, par les femmes, les ducs de Penthièvre, d'Orléans, de Gramont, de Rauzan d'Aumont, d'Uzès, de Clermont-Tonnerre, de la Rochefoucauld, de Doudeauville, etc.; 3° Wolfgang-Guillaume, vicomte et baron de Barlin, dit le duc de Bournonville, général de bataille, gouverneur de Valenciennes, puis, en 1675, de Bruxelles; marié avec Marie-Bonne de Harchies, et décédé en 1682 sans postérité; 4° Jean-François-Benjamin, auteur de la branche des barons de Capres, marquis de Sars, qui viendra ci-après.

BRANCHE DES DUCS ET PRINCES DE BOURNONVILLE.

XVIII. Alexandre-Hippolyte-Balthasar, créé prince de Bournonville en Brabant par le roi d'Espagne, en 1658, admis aux honneurs du Louvre, ainsi que son frère cadet, par le roi Louis XIV, fut maréchal général des armées de l'empereur d'Autriche, puis de celles du roi d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, vice-roi de Catalogne et de Navarre. Il fit toutes les guerres de l'Empire de 1638 à 1690, et fut un des plus dignes adversaires du maréchal de Turenne. Il épousa une fille du prince d'Arenberg et laissa de cette union, entre autres enfants, un fils, qui suit; et une fille, Marie-Anne-Françoise, mariée en 1672 à Philippe-Emmanuel-Ferdinand de Croy, créé prince de Solre, lieutenant général et chevalier des ordres du Roi; dont postérité.

XIX. Alexandre-Albert-François-Barthélemy, duc et prince de Bournonville, maréchal de camp, né en 1662, entra au service de France en 1682, reçut deux coups de mousquet à la bataille de Nerwinde, et succomba, en 1705, à ses blessures et aux fatigues de la guerre. Il avait épousé Charlotte-Victoire d'Albert, fille du duc de Luynes et d'Anne de Rohan, dont il eut, entre autres enfants, 1° Philippe-Alexandre, qui suit; 2° Angélique-Victoire, mariée en 1706 à Jean-Baptiste, comte de Durfort, duc de Duras, maréchal de France, dont descendent les ducs de Duras, et par les femmes les princes de Monaco.

XX. Philippe-Alexandre, duc et prince de Bournonville, mestre de camp de cavalerie, né en 1697, qualifié

très-cher et bien aimé cousin, ainsi que son père, par le roi Louis XIV, épousa, en 1719, sa parente, Catherine-Charlotte-Thérèse, fille du duc de Gramont, maréchal de France, et mourut le 5 janvier 1727, sans laisser de postérité; avec lui s'éteignit la descendance directe et légitime de la branche française des ducs de Bournonville.

BRANCHE DES BARONS DE CAPRES,

MARQUIS DE SARS, ETC.

XVIII. Jean-François-Benjamin, marquis de Bournonville, troisième fils d'Alexandre, duc de Bournonville, et d'Anne de Melun, entra au service d'Espagne, devint lieutenant général de Sa Majesté Catholique, et mourut en 1719. Ses enfants furent : 1° François-Antoine, auteur du rameau des marquis de la Rupit, vicomtes de Joch, éteints au siècle dernier; 2° Wolfgang-Guillaume, qui suit; 3° Michel-Joseph, créé chevalier de la Toison d'or en 1709, duc de Bournonville et grand d'Espagne de première classe par le roi Philippe V en 1718, ambassadeur à la cour de Vienne en 1726, décédé à Madrid sans postérité en 1752.

XIX. Wolfgang-Guillaume de Bournonville, baron de Capres, créé marquis de Sars par lettres patentes du roi Charles II, en septembre 1689, général de bataille des armées de l'empereur Charles VI, mourut en 1754. Il avait épousé : 1° en 1694, Marie-Madeleine de Haudion; 2° en 1708, Angélique-Florence d'Ursel. Du premier lit il avait eu Jean-Joseph, marquis de Bournonville, chambellan de l'Empereur, né en 1701, mort sans enfants en 1768. Du second lit étaient issus : 1° François-Joseph, né en 1710, duc de Bournonville et grand d'Espagne par l'adoption de son oncle, chevalier de la Toison d'or, lieutenant général au service d'Espagne, mort à Madrid, en 1769, sans postérité; 2° *Maximilien*-Casimir, né en 1713, marquis, puis duc de Bournonville à la mort de son frère aîné, grand d'Espagne, général-major des armées de l'impératrice-reine, fut, en 1785, le parrain du fils aîné de Charles-Robert de Bournonville, chevalier seigneur de la Haye. (Voyez plus loin, au degré XXIII.) Il était célibataire en 1779, et il assista, le 16 mars 1789, à l'assemblée électorale de la noblesse de la sénéchaussée du Boulonnais; 3° Wolfgang-Joseph, comte de Bournonville, grand d'Espagne, né en 1715, lieutenant général des armées du roi d'Espagne, mort sans enfants en 1768; 4° Anne-Françoise-

Albertine, née en 1712, chanoinesse de Mons, dame de l'ordre de la Croix étoilée en 1769 ; 5° Anne-Marie-Charlotte, née en 1717, chanoinesse de Mons ; 6° Marie-Lydie, mariée en 1746 au comte de Bentheim.

Armes : *de sable, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchée et passée en sautoir.* Le blason primitif de la maison de Bournonville paraît avoir été jusqu'au xive siècle : *de sable, à trois louches d'argent.* C'est ainsi qu'est figuré, à la galerie des Croisades du musée de Versailles, l'écu du chevalier Gérard de Bournonville. On croit que ce fut Jean II (voyez le Xe degré) qui adopta les armes nouvelles, empruntées à la famille de sa mère, dont il releva le titre de vicomte de Lianes (*alias* Leaulnes).

BRANCHE NATURELLE,

DITE DES SEIGNEURS DE LA HAYE.

XVI. Jean, bâtard de Bournonville, écuyer, seigneur de la Haye, fils naturel de Jean de Bournonville, seigneur d'Ouvringhem, baron de Baingthun (mentionné plus haut, page 128), est l'auteur de la branche des seigneurs de la Haye, maintenue dans sa noblesse par jugement de M. Bignon, intendant de la province de Picardie, le 8 janvier 1701. (Voir en outre pour cette branche le *Nobiliaire* de Rousseville.) Il reçut de son père diverses terres par donation du 24 mars 1571, et un legs d'un quint par testament du 17 janvier 1577. Il épousa, le 9 septembre suivant, Jeanne le Magnier, remariée en 1608 à Jean de Neufville et fille de Walerand le Magnier, dont il eut Jean, qui suit.

XVII. Jean II de Bournonville, écuyer, seigneur de la Haye, épousa, le 4 novembre 1608, Françoise, fille de Pierre Heuzé, seigneur de Montigny, et de Jeanne le Bon. Par son testament du 5 octobre 1637, il nomma pour son héritier universel François, son fils aîné, qui suivra, à la charge d'un quint pour ses cinq autres enfants : 1° Jacques ; 2° Claude ; 3° Jeanne ; 4° Marie ; 5° Louise.

XVIII. François de Bournonville, écuyer, seigneur de la Haye, enseigne au régiment de Villequier en 1637, épousa, en 1642, Madeleine Heuzé, sa cousine, et fut père de : 1° Jean, qui a continué la descendance ; 2° Pierre ; 3° Madeleine-Dominique, décédée sans alliance, à Conteville, le 30 janvier 1719 ; 4° Denise.

XIX. Jean III de Bournonville, écuyer, seigneur de la Haye, maintenu dans sa noblesse le 8 janvier 1701, avait épousé : 1° le 29 janvier 1674, Marguerite Lamirand, fille d'un ancien maïeur de Boulogne; 2° en 1680, Madeleine d'Auvergne, fille de Jacques d'Auvergne, seigneur d'Ostrohove et de Jeanne de Neuville. Il mourut à Conteville le 23 janvier 1719, laissant du premier lit : 1° Jean IV, qui suit ; du second lit ; 2° Antoine-François ; 3° Louis ; 4° Charles-Florent; 5° Madeleine.

XX. Jean IV de Bournonville, écuyer, seigneur de la Haye, maintenu, avec son père, en 1701, avait épousé, le 19 février 1700, Marie des Fossés, fille de Jean, seigneur des Fossés et de Louise de Grimoult. (Ici s'arrête le travail du P. Anselme, tome V, page 851 ; nous le continuons d'après les preuves authentiques et les actes de l'état civil.) De ce mariage sont issus : 1° Jean V, qui suit ; 2° François, curé de Bonis ; 3° Susanne.

XXI. Jean V de Bournonville, écuyer, seigneur de la Haye, épousa, en 1730, Catherine de Roussel, dont il eut Charles-Florent, qui continue la descendance.

XXII. Charles-Florent de Bournonville, chevalier, seigneur de la Haye, capitaine aide-major d'infanterie, épousa Thérèse Legressier de Valrenaud, dont : 1° Charles-Robert, qui suit; 2° Louis, dit le chevalier de Bournonville, né à Boulogne en 1756, capitaine au régiment de Port-au-Prince à Saint-Domingue, mort à Guines, le 6 germinal an IX, et inhumé à Conteville ; 3° Achille, chevalier, lieutenant au régiment d'Enghien, témoin au mariage de son frère aîné; 4° Florentine, dame de l'abbaye de Flines.

XXIII. Charles-Robert de Bournonville, chevalier, seigneur de la Haye, né en 1753, garde du corps de Monsieur, assista, le 16 mars 1789, à l'assemblée électorale de la noblesse de la sénéchaussée du Boulonnais. Il avait épousé, à Guines, le 22 août 1784, Marie-Renée-Catherine-Noël de Guizelin [1], fille de *Daniel*-Marie de Guizelin, chevalier, seigneur de Grandmaison, du Puis-du-Sart, etc., capitaine d'infanterie, et de Marie-Susanne-Claudine Lenoir, et décédée le 1er avril 1823, à l'âge de soixante-deux ans. Il mourut à Conteville, le 3 novembre 1789, laissant de son union : 1° Albert-Joseph-*Maximilien*, né à Conteville, le 19 août 1785, filleul de Maximilien, duc de Bournonville, mar-

[1] Guizelin porte : *d'azur, à trois paons d'or.*

quis de Sars, grand d'Espagne de première classe, et de sa sœur, la comtesse souveraine de Bentheim, née de Bournonville. (Voir plus haut, page 131.) Il est mort à Conteville, le 31 août, à l'âge de 12 jours; 2° autre Albert-Joseph-*Maximilien*, qui suit; 3° *Enguerrand*-Charles-Lionel, né le 7 juillet 1787, décédé sans postérité; 4° *Albertine*-Adélaïde-Louise-Marie, née à Conteville le 3 janvier 1789, filleule de Louis, chevalier de Bournonville, son oncle paternel, mariée en 1817 à Louis-Marie Omer, baron de Poucques d'Herbinghem[1], O.✻, frère aîné du contre-amiral de ce nom. (Voyez l'*Annuaire* de 1858, p. 260.) De ce mariage sont issus : *a.* Hermine, née en 1818; *b.* Amédée, né en 1822, marié à mademoiselle Ruinart de Brimont, dont quatre filles.

XXIV. Albert-Joseph-*Maximilien* de Bournonville, chevalier, né à Conteville le 21 juillet 1786, reçut au baptême les mêmes prénoms que son frère aîné (mort douze jours après sa naissance), filleul du duc de Bournonville. Il épousa à Guines, le 21 septembre 1803, Louise-Thérèse de Foucault[2], née le 13 février 1773, décédée à Guines le 8 novembre 1827, fille de Louis-Daniel de Foucault, et de Marie-Jeanne-Pétronille des Essarts[3]. Il mourut à Guines, le 22 juillet 1838, et fut inhumé à Conteville. Il laissa de son union :

1° Marie-Susanne-Albertine-*Louise*, née à Guines le 7 juillet 1804, mariée, à Guines, le 10 janvier 1843, au chevalier Barthélemy d'Angerville[4], ancien garde du corps, ancien capitaine de cavalerie, maire de Guines, O.✻, dont un fils, *Eugène*-Charles-Robert, né le 7 août 1849 (voyez l'Annuaire de 1864, p. 125);

2° *Achille*-Louis-Albert, qui suit;

3° *Albert*-Louis-Alexandre, né à Hames-Bouvres le 24 juin 1809, marié, à Boulogne, le 30 avril 1834, avec Marie-Antoinette-*Rosalie* Lemaître, née le 24 février 1804, veuve le 18 novembre 1853, dont :

[1] Poucques porte : *d'or, au lion léopardé de sable, armé, lampassé et éclairé de gueules.*

[2] Foucault porte : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon d'or, et d'un croissant d'argent entre les deux molettes du chef.*

[3] Des Essarts porte : *de gueules, à trois croissants d'or.*

[4] Angerville porte : *d'or, au lion de sable, contourné et placé au 1er canton, et à deux quintefeuilles du même, posées l'une au canton sénestre du chef, et l'autre en pointe de l'écu.*

a. *Laurence*-Marie-Uranie, née à Guines le 10 avril 1835, religieuse à Boulogne ; *b*. Albert-Louis-Maximilien, né à Guines le 27 juin 1836, mort à Guines le 13 mai 1841 ; *c*. *Marie*-Rosalie-Julie, née à Guines le 16 décembre 1842 ; *d*. Louis-Albert-*Léon* de Bournonville, né à Guines le 14 décembre 1844. Son nom, écrit en un seul mot *Debournonville* dans son acte de naissance, a été rectifié, le 16 décembre 1864, par jugement du tribunal civil de Boulogne, qui ordonne de l'écrire ainsi : *de Bournonville ;*

4° Célina de Bournonville, née le 5 octobre 1816. (Résidence : Guines.)

XXV. *Achille*-Louis-Albert de Bournonville, chevalier, chef actuel du nom et des armes, né à Guines le 8 septembre 1805, s'est marié à Guines, en 1833, avec Marie-*Antoinette*-Thérèse Herrewyn [1], née à Boulogne le 1er octobre 1811, fille de Pierre-François-Marie Herrewyn et de Marie-Antoinette Landot. (Résidence : Paris.) Il a de cette union :

1° Louis-Albert-Antoine (dit *Achille*) de Bournonville, chevalier, né à Saint-Pierre-lez-Calais le 13 avril 1834, marié, à Genève, le 27 janvier 1857, avec *Adèle*-Sophie Ledru, née à Paris le 15 juin 1837, fille unique d'Hector Ledru et d'*Adèle*-Constance de Vignoy, dont : *Hélène*-Louise-Adèle, née à Genève le 25 décembre 1860 ; (Résidence : Lyon.)

2° *Albert*-Achille-Louis de Bournonville, né à Saint-Pierre-lez-Calais le 22 mai 1835, décédé à Paris le 1er mars 1866 ;

3° Antoinette-Céline-*Louisa* de Bournonville, née à Saint-Pierre-lez-Calais le 28 mai 1837, mariée, à Passy-Paris, le 1er avril 1856, avec Marie-Charles-*Henry* Grosbois de Soulaine [2], né à Saint-Calais le 23 avril 1833, fils de Joseph-Toussaint Grosbois de Soulaine (d'une ancienne famille de Touraine et d'Anjou), et de Marie-Albertine-*Angelina* Taupinart de Tilière [3], fille

[1] Herrewyn porte : *coupé, au 1er d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules ; au 2e de sable, à trois molettes d'éperon d'or, mal ordonnées* (posées 1 et 2).

[2] Grosbois de Soulaine porte : *d'azur, à la coquille d'argent, accompagnée en chef de trois besants du même, et soutenu d'un triangle vuidé de sable, enfermant un croissant d'argent.*

[3] Taupinart de Tilière porte : *écartelé aux 1 et 4 de gueules, au chevron d'argent rempli de sable, et accompagné de trois coquilles*

du comte Augustin de Tilière, et petite-fille de Paul, marquis de Jouffrey [1], issu par les femmes de Claude Ronsard, père du célèbre poëte de ce nom, duquel descendent aussi les ducs de Tascher de la Pagerie et de Leuchtenberg; (Résidence : Paris.)

4° Louise-Marie-Céline de Bournonville, née le 12 février 1839, morte en bas-âge.

Armes : *de sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, couronné d'or, la queue fourchée et passée en sautoir; à la barre de gueules brochant sur le tout.* (Voyez pl. BG.) — Supports et cimier : Trois griffons. — Couronne de comte.

BRIGODE.

La famille de Brigode, originaire de la Flandre française, remonte son ascendance à Jacques de Brigode, dont le fils Sébastien s'établit à Lille, où il se fit recevoir bourgeois le 7 janvier 1600, et où il commença dans le commerce la brillante fortune de sa maison. Vincent de Brigode, né le 4 mai 1603, récréanta la bourgeoisie de Sébastien, son père, le 23 février 1623. On doit remarquer que dès les premières générations leur nom était précédé de la particule, dont on fait aujourd'hui un signe nobiliaire, mais qui avant 1789 n'avait jamais eu cette valeur, surtout dans le nord de la France.

Vincent de Brigode épousa Catherine Guidoff, dont il eut entre autres enfants : 1° Louis, qui continua la branche aînée, éteinte à la troisième génération. Un de ses derniers rejetons, Marie-Joséphine de Brigode, née le 9 octobre 1736, fut l'aïeule maternelle de Paul-François-Joseph Danel, conseiller à la gouvernance de Lille, père de Paul-Liévin-Joseph Danel, président de chambre honoraire à la cour impériale de Douai; 2° Nicolas de Brigode, qui suit, et dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Nicolas de Brigode, né à Lille, paroisse Saint-Etienne, le 12 février 1632, releva la bourgeoisie de Lille le 6 décembre 1658. Un seul de ses fils, Pierre de Brigode, né le

d'argent; aux 2 et 3 d'azur, au demi-vol d'or. — Couronne de marquis. — Supports : Deux lions.

[1] Jouffrey porte : *d'azur, au croissant d'argent, au chef d'or, chargé de trois étoiles de sable.*

30 octobre 1665, mort le 7 mai 1751, laissa postérité, entre autres : 1° Pierre, qui suit; 2° Jeanne-Thérèse de Brigode, mariée à Jean-Baptiste-Bertin Petitpas, qui releva sa bourgeoisie le 24 octobre 1746; 3° Marie-Robertine, mariée à Louis-Ernest de Surmont.

Pierre-Jacques-Joseph de Brigode, né le 7 février 1724, fils de Pierre qui précède, acheta, le 31 décembre 1780, la charge de secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Flandre, charge qui conférait immédiatement la noblesse personnelle, et qui la rendait transmissible par vingt ans d'exercice ou par le décès de son possesseur encore en fonctions. Il prit alors les titres d'écuyer, seigneur de Kemlandt. Il avait épousé, le 6 août 1771, Marie-Catherine Derecq, fille de Pierre-Dominique Derecq et de Marie-Joseph Chenu. De cette union il eut trois fils qui ont formé chacun un rameau séparé, comme il suit.

I. Pierre-Joseph-Robert-Désiré de Brigode, né le 22 janvier 1773, membre du conseil général du Nord, créé comte de Brigode-Kemlandt, le 15 novembre 1828, épousa Marie-Antoinette-Ghislaine-Sylvie Luytens de Bossuyt, fille de Maximilien-François-Joseph, vicomte de Luytens de Bossuyt, et de Françoise-Ghislaine-Josèphe Bady. Veuf le 18 novembre 1843, il mourut lui-même à Lille, le 9 janvier 1848, laissant de son union : 1° Oscar, comte de Brigode, marié à Marie de Rosen, fille du baron de Rosen; 2° Pierre-Raymond-Victor-Ghislain de Brigode-Kemlandt, marié, le 27 avril 1847, à Eugénie-Alphonsine-Marie-Auguste Lecomte de la Viefville, fille d'Eugène-Philippe-Louis-Joseph Lecomte de la Viefville, écuyer, et d'Alphonsine Bernard de Cizancourt.

II. Romain-Joseph de Brigode, dit le baron de Brigode, né à Lille le 25 août 1775, auditeur au conseil d'Etat en 1804, député du Nord au Corps législatif de 1805 à 1810, membre de la chambre des députés de 1815 à 1822, fut appelé à la pairie le 3 octobre 1837, et mourut à Enghien-les-Bains le 5 août 1854. Il avait épousé Célestine-Louise-Henriette de Fay de Latour-Maubourg, fille de Just-Charles-César, comte de Fay de Latour-Maubourg, ancien colonel de cavalerie, et d'Anastasie de la Fayette. De cette union sont issus : 1° Louis-Romain-François-*Adrien*-Maurice, baron de Brigode, né à Anapes en 1830, marié, le 5 décembre 1853, à Ghislaine Vilain XIV, fille du vicomte Charles Vilain XIV, vice-président de la chambre des représentants à Bruxelles, et de Pauline de Billehé; 2° Ga-

brielle de Brigode; 3° Noémi de Brigode, mariée, le 27 juin 1847, à Paris, avec Humbert, vicomte de Clercy.

III. Louis-Marie-Joseph de Brigode, né à Lille le 21 octobre 1776, membre du conseil général du Nord en 1801, maire de Lille en 1802, chambellan de l'empereur Napoléon, fut chargé d'accompagner le Pape lorsqu'il vint en France pour le sacre en 1804, et reçut le titre de comte par lettres patentes du 20 août 1809. Ayant résigné ses fonctions de maire pendant les Cent-jours, il fut, en récompense de sa fidélité aux Bourbons, créé pair de France le 17 août 1815. Il avait épousé : 1° le 1er février 1801, Marie-Bonne-Romaine Potteau, cousine germaine du député Potteau d'Hancardrie; 2° Amélie-Louise-Marie-Françoise-Joséphine Pallapra, fille de Henri-Alain Pallapra et de Françoise-Marie Leroy. Il mourut à Bourbonne-les-Bains le 22 septembre 1827, et sa veuve se remaria à Joseph Riquet de Caraman, prince de Chimay. Du premier lit le comte de Brigode n'eut qu'un fils, Arthur de Brigode, mort jeune. Du second lit étaient issus : 1° François de Brigode, né en 1827, décédé en bas âge; 2° Henri, qui suit.

Louis-Marie-*Henri*-Pierre-Désiré, comte de Brigode, frère jumeau du précédent, né en 1827, maire de Romilly (Eure), décédé le 4 août 1859. Héritier de la pairie paternelle, il n'avait pas encore atteint l'âge de prendre séance au Luxembourg, lors de la révolution de février. L'*Annuaire de la Chambre des pairs*, publié quelques jours auparavant, avait omis de le porter; mais il figure dans les almanachs royaux de 1828 à 1830. Il avait épousé à Bruxelles, le 16 mai 1849, Annette du Hallay-Coetquem, fille de Jean-Georges-Charles-Frédéric-Emmanuel, marquis du Hallay-Coetquem, et de Marie-Auguste-Louise-Thérèse-Valentine Riquet de Caraman, dont il a laissé : 1° Gaston, comte de Brigode, né en 1850; 2° Henri de Brigode, né en 1853; 3° Emilie de Brigode. Sa veuve s'est remariée au baron de Poilly.

Armes : *coupé, au 1er de gueules, à trois quintefeuilles d'argent; au 2e d'argent, au cygne de sinople.* (Voy. pl. BG.) — Supports : Deux licornes. — Devise : Patriæ regique fides. — L'*Armorial de la Chambre des pairs* et l'*Histoire généalogique des pairs de France*, par le chevalier de Courcelles, donnaient pour blason au comte de Brigode, chef de la troisième branche : *écartelé, aux 1 et 4 d'or, à trois étoiles mal ordonnées de sable; aux 2 et 3 d'azur, au cygne d'argent, l'écu environné d'une bordure de gueules.*

BRUNOY (Paris, marquis de).

La noblesse a de tout temps puisé son origine à des sources différentes, que l'on peut classer ainsi en trois catégories : le service militaire, les charges civiles et la finance. Cette dernière n'était pas, avant 1789, celle qui a donné naissance aux familles nobles les moins honorées et les moins recherchées. Jean-Baptiste Colbert, contrôleur général des finances, dont le père était un bourgeois de Reims, vit ses enfants et ses petits-enfants s'allier immédiatement aux Rochechouart, ducs de Mortemart; aux Montmorency-Luxembourg, ducs de Piney; aux Beauvilliers, ducs de Saint-Aignan; aux d'Albert, duc de Luynes; aux princes de Furstemberg; aux Gontaut, ducs de Biron; aux princes de la Tour-Taxis, etc., etc. (P. Anselme, tome IX, p. 325.)

Michel Chamillart, contrôleur général des finances, petit-fils de Pierre Chamillart, avocat, et de Perrette Poupardin, maria ses trois filles, l'une à Louis d'Aubusson, duc de la Feuillade; l'autre à Thomas, marquis de Dreux-Brézé; la troisième au duc de Lorges, dont le fils devint gendre du duc de Mortemart.

Nicolas Fouquet, surintendant des finances, eut pour gendres Armand de Béthune, duc de Charost, et Emmanuel de Crussol, des ducs d'Uzès. Son fils épousa Madeleine de Lévis (des ducs de Lévis), et son petit-fils, créé duc de Gisors, épousa : 1° en 1711, Henriette de Durfort (des ducs de Lorges, marquis de Civrac); 2° en 1729, Marie, fille du comte de Béthune et d'Henriette d'Harcourt.

Nous pourrions citer encore :

Claude Bouthillier, surintendant des finances en 1642, tige des comtes et marquis de Chavigny; Abel Servien, surintendant des finances, auteur des marquis de Sablé; Claude le Pelletier, prévôt des marchands de Paris, puis surintendant des finances de 1683 à 1689, auteur des comtes d'Aulnay et des marquis de Rosambo, dont la descendance s'est alliée en moins de trois générations aux Montmorency-Luxembourg, aux Coskaer, aux Mesgrigny, aux Châteaubriant, etc.; l'abbé Joseph-Marie Terray, contrôleur général des finances de 1769 à 1774, dont la nièce, Aglaé Terray, duchesse d'Harcourt, est décédée en 1867; Anne-Robert-Jacques Turgot, qui succéda au précédent en 1774, et qui était fils d'un prévôt des marchands

de Paris ; Louis Phélippeaux, contrôleur général des finances de 1689 à 1699, petit-fils d'un secrétaire du roi, et tige des marquis de Tanlay (anciens), des comtes de Saint-Florentin, de Pontchartrain et de Maurepas, et des ducs de la Vrillière.

Mais aucune de ces familles n'a obtenu aussi promptement une brillante élévation par ses alliances que celle des Pâris, marquis de Brunoy, comtes de Sampigny, barons de Dagonville, seigneurs de Montmartel, etc., anoblis en 1721, dont nous allons esquisser la notice généalogique.

Les quatre frères Pâris, célèbres financiers du siècle dernier, étaient originaires du village de Charnècles, près de Rives-sur-Fure (Isère). Jean Pâris, leur père, homme actif et intelligent, avait épousé Justine Trenonay et s'était établi à Moirans, où il possédait une auberge et d'où il fut appelé par le munitionnaire Jacquier, qui le chargea de transports de vivres pour le service de l'armée de Catinat, en 1690. (Rochas, *Biographie du Dauphiné*, t. II, page 213; Saint-Simon, t. XVII, p. 417, édit. 1858.) Il s'acquitta heureusement de cette mission, dans laquelle il fut secondé avec zèle par ses fils. Ce fut le commencement de leur fortune. Ils vinrent à Paris, où les deux aînés, Antoine et Claude, entrèrent dans les bureaux des munitionnaires, tandis que les deux cadets, Joseph et Jean, embrassèrent la carrière militaire. L'avancement d'Antoine fut rapide; il devint bientôt directeur général des vivres pour l'armée de Flandre, et rendit de grands services après la bataille de Ramillies, en 1706. Munitionnaire lui-même, avec Claude son frère, de 1708 à 1713, il revint à Paris après la paix d'Utrecht.

Au commencement de la régence, la chambre de justice fit des recherches au sujet de leur rapide et scandaleuse fortune, et une commission spéciale les condamna à payer une somme de 200,000 livres. Ce fut alors sur eux que cherchèrent à s'appuyer les adversaires de Law et les ennemis du duc d'Orléans. Des lettres de cachet les exilèrent en Dauphiné au mois de juillet 1720; mais, après la chute de Law, on leur rendit les fermes générales, dont ils s'étaient rendus adjudicataires peu de temps avant leur disgrâce. Joseph Pâris, qui avait ainsi que Jean abandonné l'épée pour la finance, fut alors chargé de diriger plus spécialement la révision générale des fortunes et la liquidation de la banque de Law. Le régent étant mort en 1723, ils restèrent en faveur, par l'influence de la marquise de Prie, sous le ministère du duc de Bourbon; mais ils ne

tardèrent pas à partager sa fortune. Joseph Pâris, qui avait été secrétaire des commandements de ce prince et qui commençait à ne plus être connu que sous le nom de Duverney, fut mis à la Bastille et détenu pendant dix-sept mois par les ordres du cardinal de Fleury[1]. La mort de ce prélat lui permit de rentrer à la cour, où il devint l'un des conseillers intimes de la marquise de Pompadour. Il fonda, en 1751, l'Ecole militaire, institution qui resta dans le discrédit jusqu'au jour où Louis XV, à l'instigation de Mesdames de France et sur les instances du célèbre Beaumarchais, leur maître de harpe, daigna visiter l'établissement. Joseph Duverney fit alors la fortune de l'auteur du *Mariage de Figaro*, comme il avait fait auparavant celle de Voltaire, en les intéressant l'un et l'autre dans ses opérations financières. Voici maintenant la généalogie des frères Pâris.

I. Antoine Pâris, comte de Sampigny, né le 9 février 1668, nommé garde du trésor royal (office qu'il paya un million) en 1722, fut créé baron de Dagonville le 2 mars 1730 et mourut dans la terre de Sampigny, près de Commercy, en Lorraine, le 29 juillet 1733. Il avait épousé, en 1706, Marie-Elisabeth-Jeanne de la Roche, fille de Geoffroy de la Roche, commandant des garde-chasse du roi Louis XIV, et d'Antoinette Hérault, dont le père était premier maître d'hôtel de la reine Christine de Suède. Antoine Pâris ne laissa de cette union qu'une fille, mariée vers 1721 à son oncle Joseph Pâris-Duverney.

II. Claude Pâris de la Montagne, sieur de Moirans et de Treffonds (ou Trois-Fontaines), né le 7 août 1670, trésorier général des armées de Flandre en 1710, épousa, en 1710, Elisabeth de la Roche, sœur de la femme d'Antoine, son frère aîné. Il eut de ce mariage trois fils, qui le ruinèrent par leurs folies. Il fut obligé d'en faire enfermer un au fort l'Evêque en 1741, et d'envoyer un autre, Gislain Pâris, aux colonies. Il se retira en Dauphiné avec huit mille livres de rente en 1742. Sa fille, Anne-Justine-Emilie Pâris de la Montagne, avait épousé, en 1725, Jean-Maximilien, comte de Choiseul.

III. Joseph-Pâris Duverney ou du Verney, seigneur de

[1] Cet article était prêt depuis deux ans, mais nous en avons retardé jusqu'ici l'impression, de peur qu'on n'y vît une allusion à des alliances récentes et à des poursuites contre un de nos financiers modernes.

Plaisance, Mont-Saint-Père, né le 9 avril 1684, conseiller secrétaire du roi, intendant de l'Ecole royale militaire, marié à sa nièce, fille de son frère aîné, mourut le 16 juillet 1770 sans laisser de postérité.

IV. Jean Pâris, marquis de Brunoy, seigneur de Montmartel, de Busy, Truson, Villers, Fontaines, Châteaumeillan, etc., né le 1er août 1690, mort le 10 septembre 1766, conseiller d'Etat, obtint l'érection de la terre de Sampigny en comté lorsque son frère aîné fut créé baron de Dagonville. Il épousa : 1° Marguerite-Françoise Megret, fille d'un maître des requêtes, décédée sans postérité en juin 1720; 2° le 17 février 1746, Marie-Armande de Béthune, fille de Louis, comte de Béthune, lieutenant général, et sœur d'Armand-Louis, marquis de Béthune, des anciens Béthune-Sully, dont il eut un fils, qui suit :

Armand-Louis-Joseph Pâris, marquis de Brunoy, né le 25 mars 1748 à Paris (paroisse Saint-Roch), célèbre par ses folies et ses prodigalités, fut interdit, enfermé dans une prison d'Etat, et se trouvait encore, dit-on, dans les cachots de Pierre-Encise, près de Lyon, lors de l'occupation de ce château par les révolutionnaires, en 1789. Il avait épousé, en 1767, Françoise-Emilie de Pérusse des Cars, ou d'Escars, fille de François-Marie de Pérusse, marquis des Cars, maréchal de camp (grand-oncle du duc des Cars), et d'Emilie de Fitz-James, dont le père était le célèbre Jacques Fitz-James, maréchal duc de Berwick.

On comprend qu'avec de telles alliances les familles Pâris d'Illins, Pâris d'Avancourt et Pâris de Bollardière, revendiquent l'honneur de descendre en ligne collatérale des marquis de Brunoy.

Armes : *d'or, à la fasce d'azur, chargée d'une pomme d'or, feuillée et tigée de sinople.* (Voyez pl. BH.) — La pomme est une allusion à celle du berger Pâris.

BUFFEVENT.

La maison de Buffevent, en latin *de Buffavento,* est originaire du comté de Viennois, où l'on trouve, dès l'an 1200, Didier de Buffevent, qui fut témoin de la donation de l'église de Saint-Symphorien de Marc, faite par Berlion à l'abbaye de Saint-Pierre de Vienne. Elle a pos-

sédé les terres et seigneuries de Flevins, Buffières, Chaponay, Pusignieu, Seyssins, Moydieu, etc., situées en Dauphiné. Ses armes, par allusion à son nom, étaient, dit-on, primitivement des ailes de moulin à vent. Mais Moyse de Buffevent ayant pris part à la première croisade de saint Louis, en 1248, et André de Buffevent ayant accompagné Hugues, comte d'Auxerre, à celle de 1270, ils adoptèrent la croix vidée et fleuronnée pour unique pièce héraldique de leur écu. (Il y avait en Berry une autre famille dont le nom s'est écrit Buffevent ou Buffevant, qui portait : *de gueules, à trois lances d'or, mises en triangle, brisées, dans trois anneaux d'argent.*) André de Buffevent habitait Revel, dans le Viennois, et était qualifié *miles.* (Chorier, tome III, p. 150.)

Jacquemet de Buffevent était, en 1319, châtelain de Châteauvilain, et André de Buffevent était régent du comté de Vienne en 1322; un autre André fut maître d'hôtel du Dauphin Guigues XIII. Cette maison a donné plusieurs chevaliers de Malte depuis le milieu du quatorzième siècle. Elle s'est divisée en plusieurs branches, dont les principales sont :

I. Celle des seigneurs de Flevins, dont était Falcon de Buffevent, seigneur de Flevins, fils de Jean, seigneur de Buffières, qui combattit en 1430 à la journée d'Anthon. Elle s'éteignit au commencement du siècle dernier par la mort de deux capitaines : 1° Abel, tué au siége de Maëstricht; 2° Pierre, qui périt dans les guerres de Flandre.

II. Celle des marquis de Buffevent, qui habitait la côte Saint-André et qui était représentée en 1789 par un lieutenant des maréchaux de France en Viennois. Ce gentilhomme eut trois fils, dont l'aîné mourut sans alliance dans l'émigration, et dont les deux autres embrassèrent l'état ecclésiastique; avec eux s'éteignit cette branche.

III. Celle des seigneurs de Buffières, qui finit vers la fin du dix-septième siècle, par deux filles : *a.* Louise de Buffevent, qui épousa Antoine Guérin de Tencin, président au parlement de Grenoble, et *b.* Marianne, dame de Pinet, de Creys et de Pusignieu, qui se maria avec Thomas de Boffin d'Argenson.

IV. Celle des seigneurs de Chanisieu, dont Scipion de Neyrieu de Domarin, capitaine d'infanterie en 1671, épousa l'héritière, fille de Jacques de Buffevent et de Gilberte Rigaud de Serezin.

V. Celle des seigneurs de Ville, dont le dernier rejeton, Louise de Buffevent, porta en dot la maison-forte de Ville-sur-Saint-Savin à Jean de Menon, seigneur d'Armassières.

Armes : *d'azur, à la croix vuidée et fleuronnée d'or*. (Voyez pl. BH.) — Des branches ont porté la croix d'argent au lieu d'or, comme brisure.

CARBONNEL.

Cette famille, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler dans l'*Annuaire* de l'an passé, descend, d'après d'anciens auteurs, des Villers-Carbonnel. Elle a formé trois branches principales, issues de Simon de Carbonnel, écuyer, seigneur de Lassus, dont le fils, nommé comme lui Simon de Carbonnel, s'est marié, le 6 mai 1607, avec Isabeau Morel.

I. La branche des seigneurs d'*Hierville,* formée par Claude de Carbonnel, son fils aîné, avait pour représentant Jean-Louis de Carbonnel d'Hierville, décédé le 8 septembre dernier, dont le fils, Oscar de Carbonnel, marié à Elisabeth de Saint-Cricq, est aujourd'hui le chef actuel du nom et des armes.

II. Celle des seigneurs de *Mongival,* issue de Geoffroi de Carbonnel, fils de Simon, à laquelle appartenait Jean-Charles de Carbonnel, seigneur de Mongival, qui fit, le 16 janvier 1682, un accord avec ses frères, François de Carbonnel, seigneur de Freviller, et Louis de Carbonnel, seigneur de Baudricourt, au sujet de l'exécution du testament de leur père. Il servit dans les deux cents chevau-légers de la garde du roi, et épousa le 24 février 1702, Anne-Thérèse de Sarcus, fille de Gérard de Sarcus et de Jeanne de Blottefière. (C'est sans doute par erreur que la généalogie de la maison de Sarcus publiée en 1846 donne le nom de Jean de *Margival,* seigneur dudit lieu, au gendre de Gérard de Sarcus, et qu'il lui attribue pour armes : *d'argent, à la croix d'azur, chargée de cinq coquilles d'or.*) De cette union était issu Jean-Charles de Carbonnel, né à Paris le 18 novembre 1703, gendarme de la garde du roi, marié, le 3 avril 1737, à Jeanne-Marguerite Fromont, veuve de Pierre Betrheaume, secrétaire du roi, dont il eut : Ambroise-Théodore de Carbonnel, né à Paris le

8 août 1745, reçu à l'Ecole militaire en 1756. Cette branche est aujourd'hui représentée par Théodore de Carbonnel, ancien capitaine, chevalier de la Légion d'honneur.

III. Celle des seigneurs de Baudricourt, détachée de la précédente, dont était : Louis de Baudricourt, qui fit enregistrer ses armes en 1697. Elle est encore fixée aujourd'hui à Abbeville, et son chef, Auguste-Nicolas de Carbonnel de Baudricourt, est décédé le 7 avril 1865, laissant plusieurs enfants, dont l'aîné est Jules de Carbonnel, né en 1838.

La famille a été maintenue trois fois dans sa noblesse : 1° en 1666, par Colbert; 2° en 1699, par Bernage; 3° en 1717, par les commissaires généraux.

ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles du même.* — Supports : Deux lions. — Cimier : Un lion naissant. — Une faute d'impression a fait mettre le mot *chef* au lieu de celui de *chevron*, dans l'*Annuaire* de l'an passé (page 138).

FAILLY.

Le général de Failly, aide de camp de l'Empereur, commandant en chef l'expédition d'Italie, est le rejeton d'une ancienne famille de Champagne, qui s'est répandue aussi en Picardie, et que l'on dit originaire de Lorraine. Plusieurs de ses membres ont été maintenus dans leur noblesse lors de la recherche de 1667, par M. Caumartin, intendant de Champagne, et M. Dorieu, commissaire du roi pour la généralité de Soissons. Les preuves fournies en cette occasion font remonter la généalogie comme il suit.

Jean de Failly, premier du nom, écuyer, seigneur dudit Failly, épousa Claude de Saint-Germain, qui reçut, conjointement avec lui, le 4 février 1509, d'un de ses parents, Rasset de Saint-Germain, le don de divers biens, notamment de la seigneurie de Saulseulles. Elle était veuve le 11 mai 1512 et mère de : 1° Jacques, qui continue la descendance; 2° Philippe, qui testa le 12 juin 1552.

Jacques de Failly, écuyer, seigneur de Saulseulles et de Bogny, fit le partage des biens de la succession de ses père et mère avec son frère Philippe, et reçut le dénombrement de sa terre le 16 décembre 1544. Il avait épousé

Jeanne de Pavant, dont il eut trois fils, Jean, Hugues et Tristan, qui chacun firent souche et formèrent les branches qui suivent.

I. Jean de Failly, l'aîné, continua la ligne directe des seigneurs de Saulseulles. Il fit le 31 mai 1559 un acte de partage avec ses deux frères, et épousa le 28 avril 1562 Louise de Rohan. Charles de Failly, seigneur de Saulseulles, issu de cette union, fut père de Jean de Failly, marié le 4 mai 1640 avec Charlotte de Cugnon, dame de Vauzelles. Jean de Failly rendit hommage aux officiers du duché de Rethelois pour sa seigneurie de Saulseulles, le 31 mai 1663. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1667.

II. Hugues de Failly, écuyer, coseigneur de Saulseulles, rendit hommage le 24 mai 1582 au duc de Guise, pour les trois quarts du fief de Bogny, qui lui était échu tant par succession que par échange. Il avait épousé, le 26 mars 1559, Hélène d'Harzillemont. Jean de Failly, leur fils, continua la branche des seigneurs de Bogny, et rendit hommage pour la terre de ce nom au duc de Guise, au mois d'août de l'an 1600. Il avait épousé, le 21 août 1599, Lucie de Villiers, dont il eut : 1° Robert de Failly, seigneur de Bogny, marié à Jacquette d'Audresson; 2° Charles de Failly, seigneur de Chenery, marié à Jeanne Compain; 3° Antoine de Failly, seigneur de Vrezy; 4° Louis de Failly; maintenus tous quatre dans leur noblesse en 1667.

III. Tristan de Failly, écuyer, coseigneur de Saulseulles, auteur de la troisième branche, dite des seigneurs de Dommely en Champagne, épousa à Reims, le 27 décembre 1561, Antoinette d'Aulnois. Pierre de Failly, leur fils, épousa Zélie du Glos, dont il eut : 1° Claude de Failly, qui a continué la branche des seigneurs de Dommely, au duché de Rethelois ; 2° Philippe de Failly, seigneur de Givron; 3° Tristan de Failly, qui alla se fixer à Crespy en Laonnais et fut la tige de la branche picarde. Françoise Lance, sa veuve, et Lionel de Failly, son fils, furent maintenus en 1667.

Pierre-Louis-Charles-Achille de Failly, général de division, né à Rozoy-en-Serre (Aisne), le 21 janvier 1810, appartenait par sa mère à la famille de Mons de Meigneux et d'Hédicourt dans l'Amiénois. Ancien officier de l'armée d'Afrique, il partit comme colonel du 20e de ligne pour la Crimée, où il fut nommé général de brigade, et son nom fut cité aux batailles de l'Alma, du Mamelon-Vert et de

Traktir. Il fut promu général de division le 22 septembre 1855, et fit partie en cette qualité du troisième corps de l'armée d'Italie, qui, sous la conduite du maréchal Niel, se distingua à Magenta et à Solferino, et perdit dans cette courte mais brillante campagne deux colonels et quatre chefs de bataillon. Le général de Failly est aujourd'hui aide de camp de l'Empereur, grand officier de la Légion d'honneur, et membre du conseil général de l'Aisne pour le canton d'Atticby.

Armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois haches d'armes couchées du même.* — **Supports : Deux lions. — Cimier : Un ermite naissant.**

GINESTET (Espic de).

La maison de Gep, de laquelle sont sortis les seigneurs de Fos, de Sauvian, de Ginestet, etc., noms des différentes seigneuries possédées par cette famille au diocèse de Béziers, et noms sous lesquels plusieurs de ses membres ont été particulièrement connus, est distinguée entre les familles nobles du pays comme étant de noblesse de race[1]. Elle établit sa filiation authentique devant M. de Bezons, intendant du Languedoc depuis l'an 1485; mais des actes publics et privés en font mention à une époque beaucoup plus reculée.

I. Guillaume de Gep, Ier du nom, qualifié de haut et puissant seigneur, ayant droit de haute, moyenne et basse justice, rendit hommage au roi, pour les seigneuries de Fos, Sauvian et Ginestet, le 7 juin 1485.

II. Guillaume de Gep, IIe du nom, était en 1562 à la tête du parti catholique qu'il commandait dans Béziers. Guillaume reçut une profonde blessure en repoussant les protestants qui, sous la conduite du baron de Faugère, son gendre, et de Jacques de Crussol, seigneur de Baudiner, s'étaient emparés par surprise de la ville et l'avaient livrée au pillage. Il épousa, par contrat passé devant Dortoul, notaire à Béziers, le 28 novembre 1513, Jeanne de Rouch, fille de Raymond de Rouch, seigneur d'Arnoye,

[1] Archives de l'hôtel de ville de Béziers, Mss. et *Histoire de la ville et des évêques de Béziers*, par Sabatier, p. 123.

Avène, Perdiguier, et de Marie de Saint-Félix. Il eut de ce mariage :

1° Gabriel, qui suit;

2° Marquize, alliée, le 21 juin 1544, à Claude de Narbonne Caylus, baron de Faugère et de Lunas; elle se sépara de son mari, qui embrassa la religion protestante et qui joua un grand rôle en Languedoc lors des guerres de religion (P. Anselme, t. VII, p. 770);

3° Gabrielle, qui épousa, le 9 décembre 1545, Michel de Rosset, seigneur de Roquessels au diocèse de Béziers.

III. Gabriel, seigneur, comme son père, de Fos, Sauvian et Ginestet, fut capitaine châtelain de Cessenon. Il se trouvait auprès de Henri III, alors duc d'Anjou, aux batailles de Jarnac et de Montcontour. Il fut nommé gentilhomme de la chambre du roi Charles IX en 1570, reçut le collier de Saint-Michel en 1586, et fut honoré de deux lettres de Henri III en 1574 et 1575. C'était un des chefs du parti catholique en Languedoc. Il épousa : 1° le 26 mars 1560, à Béziers, Charlotte de Sarret, fille de Jean de Sarret et de Françoise de Rochemore; 2° le 14 octobre 1565, au château de Laudun, diocèse d'Uzès, Anne de Laudun.

Du premier lit :

1° François, mort jeune;

2° Raymond, qui a formé la branche des seigneurs de Fos, éteinte en 1719;

Du second lit :

3° Antoine, qui continua la branche aînée des seigneurs de Sauvian et de Ginestet, qui suit;

4° Gabrielle, alliée à Pierre de Valat de Lespignan.

IV. Antoine, seigneur de Sauvian et de Ginestet, commandant les gens d'armes de Damville, puis viguier de Béziers, épousa : 1° au château de Saussan, diocèse de Montpellier, Claire de Saussan; 2° par contrat passé à Béziers, le 13 mars 1593, devant Pierre Boleuil, notaire, Diane de Bonnet de Maureilhan, fille de Henri de Bonnet de Maureilhan et de Marie de Boyer de Sorgues; 3° par contrat passé à Carcassonne le 4 février 1603, Catherine de Moret, fille de Pierre de Moret, seigneur de Moret en Razès, lieutenant général en la sénéchaussée de Carcassonne, et de Jacqueline de Franc. Il testa le 10 septembre 1620 et laissa :

Du premier lit :

1° Marguerite, alliée à Pierre d'Audiguier, conseiller du roi à la cour des comptes de Montpellier;

2° Raymond, qui entra dans l'ordre des Jésuites à Avignon;

Du deuxième lit :

3° Jacques, qui suit et auquel son père donna la seigneurie de Ginestet;

4° Pierre, religieux au monastère de Cassan;

Du troisième lit :

5° Marquis, lequel, ayant reçu de son père la seigneurie de Sauvian, forma la branche dite de Sauvian; il commandait une compagnie de chevau-légers à la bataille de Rocroy, où il fut tué. Il avait épousé, le 22 décembre 1633 à Castres, Jeanne de Noël de la Crouzette. Sa postérité s'éteignit en 1786;

6° Éléonor, religieuse à Béziers (c'est par erreur que dans les pièces fugitives du marquis d'Aubais elle a été appelée Léonard);

7° Anne, alliée, le 25 janvier 1622, à Jean de Ferrouil de Laurens;

8° Antoinette, mariée, le 8 décembre 1623, à Pierre de Marmorière;

9° Gabriel, seigneur de Fontanés, major au régiment de Sérignan, puis commandant les arquebusiers à cheval de Condé, tué à la bataille de Lens. Il avait été honoré de l'amitié de ce prince, dont il reçut plusieurs lettres flatteuses.

V. Jacques de Gep de Ginestet, *alias* Jacques de Ginestet, capitaine au régiment de Sérignan en 1635, sergent de bataille en 1639, maréchal de camp des armées du roi le 8 janvier 1655, fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfants par jugement souverain du 5 octobre 1668. Jacques fut premier consul et gouverneur de la ville et citadelle de Béziers, lieutenant pour le roi dans le bas Languedoc; il fit les guerres du règne de Louis XIII et celles du commencement du règne de Louis XIV, et servit notamment en Languedoc et en Roussillon sous les ordres du premier de ces deux rois. Il fut blessé aux siéges de Montpellier et de Privas. Il est mentionné dans l'*Histoire du Languedoc* de dom Vaissette (t. V, page 616) comme s'étant distingué au siége de Leucate. Il reçut une pension en récompense des services qu'il avait rendus au roi et à l'État, et mourut à Béziers le 16 août 1673. On voyait son tombeau avant la Révolution dans le cloître de l'église cathédrale

de cette ville. Il avait épousé, le 10 avril 1630, par contrat passé devant Cruvely, notaire à Sérignan, diocèse de Béziers, Jeanne de Lort de Sérignan, fille de Guillaume de Lort de Sérignan, lieutenant de roi à Béziers, commandant le régiment de son nom, et de Marie de Bonnet de Maureilhan; il eut de ce mariage :

1° Pierre, qui suit[1];
2° Guillaume, page de la grande écurie du roi, puis capitaine au régiment d'Harcourt, marié en Champagne;
3° Antoinette, religieuse à Béziers;
4° Marquis, reçu chevalier de Malte, Langue de Provence, en 1649;
5° Claire, mariée à Henri de Causser de Cabrerolles;
6° Marie, femme de Pierre de Ferrouil de Montgaillard;
7° Gabriel, capitaine au régiment d'Harcourt, qui épousa, le 6 mars 1652, Marguerite d'Espic, fille unique de Guillaume, seigneur d'Espic au diocèse de Vabres, lieutenant principal au siége présidial de Béziers, et d'Ysabeau de Vieussan. Gabriel, suivant la volonté de son beau-père, releva le nom d'Espic, et ajouta à son nom et à ses armes ceux de la famille d'Espic, qui portait : *d'azur, à trois épis d'or, surmontés d'un soleil de même;*
8° Jeanne, mariée à Aphrodise de Sartre, seigneur de Saint-Nazaire au diocèse de Béziers.

[1] A dater de Jacques de Ginestet, maréchal de camp des armées du roi, le nom patronymique de Gep ne se trouve plus d'une manière suivie et régulière soit dans les actes privés, soit même sur les registres de l'état civil de l'époque, et le nom de Ginestet semble destiné à le remplacer, comme on le voit par les actes qui suivent :

Extrait des registres de l'église cathédrale de Saint-Nazaire de Béziers. L'an 1634 et le 28e jour du mois d'avril, les cérémonies du baptême ont été suppléées à Guillaume de Ginestet, fils de noble Jacques de Ginestet et de dame Jeanne de Lort de Serignan, mariés; né le deuxième et ondoyé le 5 du même mois, par permission de M. le vicaire général; parrain, noble Jean de Lort de Serignan; marraine, Émilie de Sartre, etc.

Extrait des mêmes registres. Ce 13 juillet 1718 a été inhumé noble Xavier de Ginestet, mourut le 12 dudit, paroisse de la Magdeleine, nous fut remis par le curé, et mis dans le tombeau de la famille de Ginestet, qui est dans le cloître. — Mazel, curé,

Il existe aux archives de l'hôtel de ville de Béziers, Mss. AA4, n° 10, une lettre signée du roi le 4 mai 1655, qui nomme Jacques de Ginestet lieutenant du roi dans le bas Languedoc, et qui le mande aux consuls de cette ville.

VI. Pierre de Gep de Ginestet, *alias* Pierre de Ginestet, et Pierre de Genestet, page du duc d'Enghien, servit ensuite sous les ordres de son père, puis dans la première compagnie des mousquetaires du roi. Il se retira du service à la suite d'une blessure reçue à Maëstricht, et fut lieutenant pour le roi de la ville de Béziers. Il a été inhumé dans le cloître de l'église cathédrale de cette ville le 14 février 1690. Son parrain était Henri II de Montmorency, maréchal de France et gouverneur du Languedoc, qui eut une fin tragique à Toulouse en 1633. Pierre de Gep de Ginestet avait épousé : 1° Marie de Rouch d'Arnoye, dont il n'eut pas d'enfants; 2° par contrat passé à Béziers par Antoine Boutugat, notaire, le 16 avril 1660, Marguerite de Sartre, fille d'Aymar de Sartre, seigneur de Saint-Nazaire de Ladarez, conseiller du roi au siége présidial de Béziers, et de Marguerite d'Espagne. Il eut de ce mariage :

1° Jacques Xavier, qui suit;

2° Jeanne, religieuse;

3° Marie, alliée, à Castres, le 23 novembre 1686, à Louis de Cros;

4° Gabriel-Ignace, marié, à Béziers, avec Charlotte de Sarret, fille d'Hector de Sarret et de Louise de Roquefeuil;

5° Aymar Hyacinthe, abbé de Saint-Martin, chanoine de la cathédrale de Béziers;

6° Jacques, seigneur de Lirou, capitaine des galères du roi, chevalier de Saint-Louis;

7° Constance, mariée, à Béziers, à Paul de Cassan.

VII. Jacques-Xavier de Ginestet, capitaine au régiment du Roi-infanterie, fit les campagnes de la fin du règne de Louis XIV et se retira du service lors de la paix de Ryswick; il mourut à Béziers le 13 juillet 1718, et fut inhumé à côté de ses ancêtres. Il avait épousé, par contrat passé devant Bourgués, notaire à Béziers, le 29 février 1688, Marie-Gabrielle de Rouch d'Arnoye, fille de Gabriel d'Arnoye et d'Antoinette de Graves. Ce fut en la personne de Gabrielle, femme de Xavier de Ginestet, que s'éteignit l'ancienne famille de Rouch, qui possédait les seigneuries d'Arnoye, d'Avène [1], Perdiguier, etc. Ces noms, portés par les divers

[1] C'est par erreur que le P. Anselme a imprimé *Havane*, il faut lire *Avène*. C'est le nom d'un village et d'un ancien château du diocèse de Lodève, situé aujourd'hui dans l'arrondissement du même nom.

membres de cette famille, se trouvent mêlés à l'histoire du Languedoc, et en particulier à celle du diocèse de Béziers, leur berceau. Gabrielle, seule héritière de sa famille, apporta tous les biens qu'elle possédait dans celle de Ginestet, qui les a conservés en partie jusqu'à nos jours. On voit encore à Béziers, dans les deux cours de l'ancien hôtel d'Arnoye, qui est depuis 1728 l'hôtel de Ginestet, les armoiries de cette ancienne famille, éteinte au commencement du siècle dernier, et qui étaient : *d'azur, au monde d'argent, sommé d'une croix de même et chargé de trois fasces ondées d'or, surmontées en chef de trois roses de gueules*. Devise : A L'AIDE DE DIEU. De ce mariage sont issus :

1° Jacques-François, mort jeune ;

2° Antoinette, mariée à Maurice de Forez de Montjouy, chef de la division des canonniers garde-côtes de la Méditerranée, chevalier de Saint-Louis ; morte sans postérité ;

3° Marguerite, dont l'article suit.

VIII. Marguerite de Ginestet, restée unique héritière de Jacques-Xavier de Ginestet, son père, et de sa sœur Antoinette, dame de Ginestet, épousa, le 12 novembre 1718, à Béziers, Pierre d'Espic de Lirou, président à la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, son parent, descendant de Gabriel de Gep, capitaine au régiment d'Harcourt, ayant pris le nom d'Espic par substitution. Pierre d'Espic, héritier de Jacques de Gep de Lirou, capitaine des galères du roi, porta en cette qualité le nom d'Espic de Lirou, et lors de son mariage avec sa parente Marguerite de Ginestet, héritière de la branche de leur famille, connue sous le nom de Ginestet, il porta le nom d'Espic de Ginestet. Il rendit foi et hommage au roi à l'occasion de son joyeux avénement, le 26 mars 1723, devant les présidents trésoriers généraux de France au bureau des finances et domaines de la généralité de Toulouse, comme possédant noblement les seigneuries, places, terres nobles et fiefs de Ginestet, Lirou, Avène, Gourgas, Arnoye et Perdiguier, situés dans les terroirs de Béziers, ancienne sénéchaussée de Carcassonne et de Lodève.

IX. Joseph-Xavier Espic de Ginestet, *alias* d'Espic de Ginestet, était conseiller au parlement de Toulouse lors du conflit entre les cours souveraines et le chancelier Maupeou. Il ne voulut pas faire partie des nouveaux parle-

ments, tels que les instituait le chancelier de France, et se retira jusqu'en 1774, époque où M. de Maupeou fut exilé et où les parlements furent rétablis par le roi sur leurs anciennes bases. Il épousa à Toulouse, le 7 janvier 1750, Marie-Raymonde de Mauret, dont il eut un fils qui suit.

X. Joseph-Marie-Antoine Espic de Ginestet, conseiller, comme son père, au parlement de Toulouse, fut compris pendant la Terreur dans la proscription générale des membres du parlement de cette ville. Capelle et Barère, qui firent tomber sur l'échafaud révolutionnaire la tête de cinquante-six de ces magistrats, ne purent assouvir sur lui leur rage sanguinaire; grâce à son énergie et à son courage, il put s'échapper plusieurs fois des mains de ses bourreaux. Après la chute de Robespierre il rentra dans sa famille à Béziers. En 1811 il fut nommé conseiller à la cour impériale de Montpellier et chevalier de la Légion d'honneur, puis président à la même cour en 1816. Il est mort à Béziers le 23 mars 1850, dans un âge très-avancé et le dernier survivant des membres de l'ancien parlement de Toulouse[1]. Il avait épousé, par contrat passé devant Marty, notaire à Béziers, le 25 avril 1785, Adélaïde d'Audouls de Roquefère. de Roquecesière, fille de N. de Roquefère, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France, et de Marie-Élisabeth de Martins de Salac, dont il eut :

1° Jean-Baptiste-François de Paul-Émilien, qui suit;
2° Adèle, mariée à Saint-Aubin de Lirou;
3° Mélanie, alliée au comte de Castellane, préfet du Finistère;
4° François-Régis-Prosper, qualifié vicomte de Ginestet, capitaine brigadier des mousquetaires de la maison du roi Louis XVIII, des cent-suisses de Charles X, officier supérieur démissionnaire, chevalier de la Légion d'honneur, marié, à Paris, à N. Boscary de Villeplaine, mort en 1860 sans enfant;
5° Alexandrine, non mariée;
6° Gustave, mort jeune.

XI. Jean-Baptiste-François de Paul-*Émilien* Espic de Ginestet, conseiller à la cour royale de Montpellier, che-

[1] Dans l'ouvrage intitulé *les Parlements de France*, par M. de Bastard, conseiller à la cour impériale de Paris, il est question, tome II, pages 674 et 675, de M. de Ginestet, conseiller au parlement de Toulouse.

valier de la Légion d'honneur, mort à Toulouse le 4 septembre 1849 [1]. Il avait épousé, dans cette dernière ville, le 16 juillet 1826, Marie-Éléonore-Adèle Roques, dont il eut :

1° Joseph-Gustave, qui suit ;

2° Marie-Fernand, marié, à Béziers, à Nelly Coste, dont Noëmi et Yvonne ;

3° Ulric, mort jeune ;

4° Marie-Amédée-Raoul.

XII. Joseph-Gustave Espic, vicomte de Ginestet, marié, à Moissac, le 19 septembre 1853, avec Marie-Jacquette-Amélie-Constance de Lavolvène de Leyraguet, fille de Germain de Lavolvène de Leyraguet, dernier représentant de l'ancienne famille de Lavolvène, originaire du Quercy, et de Lydie-Cécilia de Labastide, d'une famille originaire du Périgord qui s'est éteinte dans la personne de Charles de Labastide, ancien officier de l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis, mort en 1854, en son château de Labastide-sur-Dropt, près Castillonnès.

1° Marie-Joseph-Jacques-François ;

2° Marie-Germain-Roger.

Armes : *parti, au 1er d'azur, à trois épis d'or, surmontés d'un soleil de même,* qui est d'Espic; *au 2e d'argent, à trois molettes d'éperon de gueules,* qui est de Gep de Ginestet. (Voyez pl. B G.) — Devise : Calcar gloriæ virtus. — Couronne de marquis. — Résidence : Béziers et Ginestet.

HURAULT DE MANONCOURT.

Cette famille, originaire de Lorraine, dont le nom s'écrit aussi quelquefois Huraut, et dont une branche a passé à la Martinique, ne doit pas être confondue avec celle des Hurault, comtes de Cheverny, marquis de Vibraye, qui descend de Raoul Hurault, seigneur de la Grange en Sologne, et de dame Gommine, vivant sous le règne de Charles VIII, dont un des fils, Jean Hurault, avocat, fut reçu conseiller au parlement en 1490.

[1] Dans les *Mémoires sur l'intérieur du palais de Napoléon Ier et de Marie-Louise,* par le marquis de Bausset, préfet du palais, il est question (tome Ier, page 264) d'Émilien de Ginestet.

La Chenaye-Desbois ignorait l'existence du rameau fixé aux Antilles. Il dit dans son Dictionnaire qu'il ne reste plus, en 1773, de la famille Huraut de Manoncourt qu'un chanoine régulier, possesseur d'un prieuré considérable, et sa nièce, mariée, en 1737, à Camille de Lambertye.

Le premier personnage connu de cette famille fut Jean Hurault, marié avec Isabelle Thévenin de Monginot, fille d'un marchand de Gondrecourt, et arrière-petite-fille par sa mère de Gérard Tobie, écuyer, sieur en partie de Sirefontaine. Jean II Hurault, issu de cette union et demeurant à Ligny, obtint, par lettres données à Bar-le-Duc le 22 février 1503, déclaration de noblesse et permission de suivre celle de sa mère.

Quelques-uns de ses descendants ayant été obligés, tant par le malheur des guerres que par le nombre des rejetons de leur famille, de faire le commerce « en quelques manières pour avoir lieu de se soutenir », Charles Hurault, avocat et procureur fiscal général des terres et seigneuries de l'église cathédrale de Toul, craignit que ces actes de roture ne portassent préjudice à sa qualité de noblesse. Il obtint des lettres de réhabilitation de Charles IV, duc de Lorraine, en date du 2 décembre 1627. (*Nobiliaire de Dom Pelletier*, page 395). Depuis ce temps, Charles Hurault et Jean-Baptiste, son fils, vécurent noblement.

François Hurault imita la conduite de son père et de son aïeul. Nonobstant les ressources que lui offrait le commerce et tous les avantages qu'il aurait pu avoir dans les pays étrangers, il préféra revenir en Lorraine, « pour y passer le reste de ses jours et rendre aux ducs tous les services dont il serait capable ». Ce sont les termes de la requête qu'il présenta au duc Léopold pour se faire déclarer gentilhomme, faveur qu'il obtint par lettres patentes données à Lunéville le 18 mars 1703. Il avait acheté, par contrat du 27 octobre 1701, à Jean-Baptiste de Pressaulx, seigneur de Rinsard et haut justicier de plus de vingt villages, la terre de Ville-sur-Illon et ses dépendances. Il sollicita du roi Léopold l'érection de ce fief en marquisat, et les lettres patentes qui lui accordèrent sa demande lui donnèrent en même temps la permission d'écarteler ses armes de celles de la seigneurie de la Ville-sur-Illon. Il revendit cette terre l'année suivante à M. de Canon, qui prit alors le titre de marquis de Ville.

Louis Hurault, écuyer, épousa la fille de Charles de Taillefumier, ou Tailfumyr, écuyer, seigneur de Moran-

ville, procureur général en la cour souveraine, et de Henriette de Mageron. Il fut l'aïeul de Barbe Hurault, mariée à Camille, comte de Lambertye, dont parle la Chesnaye-Desbois.

François-Aymond-Claude et Gabriel Hurault de Manoncourt ayant passé aux Colonies, furent maintenus dans leur noblesse par le conseil supérieur de la Martinique, le 5 février 1685.

ARMES . *d'argent, au lion de sable, armé et lampassé d'or, chargé sur l'épaule sénestre d'une croix potencée d'or; à la bordure engreslée de gueules, chargée de treize billettes d'argent.*

IVOLEY OU YVOLEY

(SEIGNEURS DE LA ROCHE ET BARONS DU BOURGET).

La famille d'Ivoley, dont le nom a varié d'orthographe et s'écrit également de nos jours Ivoley et Yvoley, est originaire de Bresse, et a possédé en Savoie la baronnie du Bourget. Elle descend d'Antoine d'Ivoley, qui en 1480 était secrétaire de Philippe, comte de Bresse, depuis duc de Savoie. (Guichenon, 3e partie, page 222.)

On trouve à la même époque Jeanne d'Ivoley, épouse de François Guyot, écuyer, seigneur de Villars sous Treffort, veuf de Bonne de Florence, et rejeton d'une race d'anciens gentilshommes (P. Anselme, tome VII, page 49, et Guichenon, 2e partie, page 217). Ce seigneur était en 1502 chambellan de Philibert, duc de Savoie, et il rendit hommage au roi François Ier le 5 avril 1536. Il laissa de son union trois filles : 1° Catherine Guyot, mariée à Etienne, fils naturel de Marc de la Baume, comte de Montrevel; 2° Andrée Guyot, religieuse à Sainte-Claire de Bourg; 3° Polyxène Guyot, qui, veuve de Guillaume de Montferrand, se remaria avec Antoine de Cadenet, président de la chambre des comptes de Bourg.

Un travail manuscrit de la fin du siècle dernier donne toute la filiation de la famille depuis Antoine d'Ivoley, dont le petit-fils, Guillaume d'Ivoley, avait épousé Claudine Berliet, sœur de l'archevêque de Tarentaise. De cette union naquirent deux fils : 1° Jean, qui suit; 2° Antoine d'Ivoley, procureur patrimonial à la chambre des comptes de Savoie.

Jean d'Ivoley, seigneur de la Roche en Revermont, qui passa de Bresse en Savoie, fut attiré dans ce dernier pays par son oncle maternel Jean-François Berliet, seigneur de Chiloup, archevêque de Tarentaise. « Il eut, dit Gui» chenon, divers honorables emplois pour Son Altesse de » Savoie, dont s'étant très-dignement acquitté, il fut » récompensé en l'an 1603 de la charge de conseiller » d'Etat de Son Altesse et de son procureur patrimonial en » la chambre des comptes. » Il recueillit du chef de sa mère la baronnie du Bourget, et fut nommé héritier testamentaire par son oncle l'archevêque de Tarentaise (Guichenon, 2e partie, page 97). Ses enfants furent : 1° Jean-Pierre d'Ivoley, dont l'article suivra ; 2° Guillaume d'Ivoley, écuyer, qui servit dans les armées du duc de Savoie, au régiment de Senantes, et devint cornette de la première compagnie de cavalerie de l'escadron de Savoie ; 3° Antoine-François d'Ivoley, écuyer, qui suivit la carrière des lettres et devint avocat au sénat de Chambéry.

Jean-Pierre d'Ivoley, seigneur de la Roche, baron du Bourget, succéda à son père dans la charge de conseiller d'Etat et de procureur patrimonial en la chambre des comptes, dont il avait la survivance. Le château de la Roche en Revermont est au pied d'une montagne dans la paroisse de Saint-Martin du Mont, sur la route de Bourg à Pont-d'Ain (Guichenon, 2e partie, page 97, et 3e partie, page 222). Le baron du Bourget épousa Angélique de Bertrier, dont il eut : 1° Jean-Louis d'Yvoley, seigneur de la Roche, de Verfey, etc., coseigneur de Saint-Nizier le Désert, membre du sénat de Chambéry ; 2° Jacques d'Yvoley, commandant d'Acqui ; 3° Joseph d'Yvoley, capitaine au régiment de Tarentaise.

L'*Annuaire de la noblesse*, en insérant une courte notice sur la famille d'Yvoley (*Annuaire* de 1861, page 380 : *Nobiliaire de Savoie*), dit qu'elle s'était éteinte il y a plus d'un siècle. Elle cessa alors en effet d'exister en Savoie ; mais la branche des seigneurs de la Roche, barons du Bourget, était rentrée en Bresse, où elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Voici comment le travail manuscrit cité plus haut continue la filiation.

François d'Yvoley, seigneur de la Roche, Verfey, Saint-Nizier le Désert, etc., fils de Jean-Louis d'Ivoley, qui précède, épousa Jeanne de la Cour, et fut père de Hugues-Victor, baron d'Ivoley, auteur des deux branches aujourd'hui existantes, dont la généalogie est établie sur titres authentiques, comme il suit.

Hugues-Victor, baron d'Yvoley, seigneur de la Roche et de Verfey, nommé maréchal des camps et armées du roi le 9 mars 1788, figura aux assemblées électorales de la noblesse de Bourg en Bresse en 1789, avec Claude-Louis, chevalier d'Ivoley, ancien chef de bataillon au régiment d'Auvergne (Arch. de l'Emp., B. 111, 36, p. 177-208). C'est sans doute ce même Hugues-Victor qui est porté, sous le titre de baron d'Ivoley, au nombre des gentilshommes ayant comparu aux assemblées de la noblesse du bailliage de Vesoul en 1789 (Arch. de l'Emp., B. 111, 5, p. 597-611). Il mourut en 1791, laissant de son union avec Catherine Negroni : 1° François d'Ivoley, qui suit ; 2° Jean d'Ivoley, auteur de la seconde branche, rapportée plus loin ; 3° Antoine d'Ivoley, parrain de son neveu en 1795 ; 4° Henri d'Ivoley ; 5° François d'Ivoley, ayant le même prénom que son frère aîné, dont il était le filleul ; 6° Elisabeth d'Ivoley, qui signa au contrat de mariage de son frère aîné.

François, baron d'Ivoley, ou d'Yvoley, seigneur de la Roche, né en Corse en 1753, capitaine de dragons en 1789, épousa, le 25 novembre 1792, Marie-Aimée Reynod de Sérezin, fille de Michel-Antoine-Philibert Reynod de Sérezin, ancien capitaine au régiment des gardes-Lorraine, et de Marie-Philiberte du Tour. Leurs enfants furent : 1° Marie-Antoine, qui suit ; 2° Jean-Marie-Hugues-Victor d'Ivoley, capitaine, brigadier des gardes du corps du roi dans la compagnie de Luxembourg, né le 16 octobre 1795, filleul de Jean, son oncle ; 3° Théophile d'Yvoley.

Marie-Antoine, baron d'Yvoley, né le 16 janvier 1794, capitaine au 1er régiment de cuirassiers de la garde royale, fut tenu sur les fonts baptismaux, le 20 juillet 1795, par Antoine d'Ivoley, son oncle. Il épousa Marie-Henriette de la Balmondière, dont il eut : 1° Marie-Joseph-François-Barthélemy-Ferdinand, baron d'Yvoley, qui suit ; 2° Marie-Philiberte-Louise-Désirée-Cécilia d'Yvoley, morte sans alliance en 1846 ; 3° Marie-Joséphine-Anna d'Yvoley, née le 24 avril 1830.

Marie-Joseph-François-Barthélemy-Ferdinand, baron d'Yvoley, né le 25 janvier 1827, est aujourd'hui capitaine au 1er régiment de chasseurs.

BRANCHE CADETTE.

Jean d'Ivoley, fils puîné d'Hugues-Victor, baron d'Ivoley, seigneur de la Roche et de Verfey, et de Catherine Negroni, épousa Andréane de Lauzière, dont il eut deux fils :

1° Abel d'Ivoley, marié à Caroline de Masson d'Autume, dont il a : *a.* Berthe d'Ivoley; *b.* Gaston d'Ivoley, lieutenant au 6e bataillon de chasseurs à pied; *c.* Henri d'Ivoley; *d.* Marie d'Ivoley; *e.* Luce d'Ivoley; *f.* Albéric d'Ivoley;

2° Alfred d'Ivoley, ancien officier supérieur au service de Sardaigne, marié avec Victorine de Comeau de Charry, dont il a : *a.* Bénédicte d'Ivoley, mariée à Antonin Ducray-Gondier; *b.* Karl d'Ivoley; *c.* Marguerite d'Ivoley.

ARMES : *d'azur, à trois fers de lance d'argent.* (Voyez pl. BG.)

LOISSON DE GUINAUMONT.

La famille Loisson est d'ancienne souche, de la ville de Châlons en Champagne : plusieurs de ses membres sont mentionnés dans la liste des sépultures des diverses églises de cette ville au XVIe siècle, manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale. Au commencement du XVIIe, vivait Claude Loisson, président trésorier général au bureau des finances de Châlons, le 23 septembre 1627; il fut reçu, le 7 juillet suivant, conseiller secrétaire du roi. Sa fille épousa, en 1641, Jean de Pinteville, seigneur de la Motte, qui succéda à l'office de son beau-père. Jean était issu d'une ancienne famille du Verdunois, établie à Châlons à la fin du XVIe siècle, qui recueillit par mariage, en 1650, de baronnie de Cernon, à laquelle était attachée la charge de maréchal héréditaire de l'évêché de Châlons, et dont les armes étaient : *d'argent, au sautoir de sable, chargé d'un lion d'or, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout.*

Claude Loisson, seigneur de Guinaumont, Breuvery et Marson en partie, fils du trésorier général qui précède, fut lieutenant général et président au présidial de Châlons, de 1639 à 1678. Il devint, en 1627, conseiller d'Etat, et fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance du 15 février 1668. Il épousa Louise Hennequin, fille de Pierre et de Louise Godet de Crouy (voyez l'Annuaire de 1863, p. 142), et en eut deux enfants : 1° Louis, qui suivra; 2° Marguerite, mariée, le 11 février 1673, à André Lallemant, seigneur de Farémont, trésorier général des finances et grand voyer de la généralité de Châlons. Il était issu de Remi Lallemant, bourgeois de Châlons en 1450, dont un petit-fils fut receveur au grenier à sel en

1540, et dont plusieurs descendants embrassèrent la carrière des armes; l'un d'eux, M. de Bussière, major du régiment de Romorantin, périt à Candie en 1667. Un autre Jean, lieutenant de ville à Châlons en 1605, fut vicomte de Lettrée, seigneur de Sommesous, Vaux, Dommartin, Bussière, la Grange, Verneuil. Son fils assista comme procureur du roi à la recherche des faux nobles de Champagne sous l'intendant de Caumartin. Cette branche s'est éteinte en 1856 dans la personne de la baronne de Lettrée, dont la fille unique a épousé le marquis de Massiac. André Lallemant, frère de Jean susdit, était conseiller à l'élection de Châlons en 1590, et seigneur de Farémont. Son fils épousa mademoiselle Loisson et fut père de Claude, trésorier général des finances comme lui (1739), lequel n'eut de Marguerite de Bar que : Marie-Claude, mariée à M. le Clerc, seigneur de Morains et Nuisement, lieutenant général au présidial de Châlons, morte en 1770, mère de mesdames la comtesse de Chiéza, Deu de Vieux-Dampierre et de Pinteville; et Marguerite, mariée à Pierre Bugarel, seigneur de Minecourt, trésorier général des finances, veuf dès 1741. Les armes de Lallemant sont : *de sable, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles, celle de la pointe surmontée d'un besant de même.*

Louis Loisson, seigneur de Guinaumont, Breuvery, etc., filleul de Louis XIV, fut pourvu de l'office de son père au présidial de Châlons, et devint grand prévôt de la maréchaussée de Champagne. Il mourut en 1695, n'ayant eu de Catherine Langault qu'un fils, seigneur de Mairy, Guinaumont, Bayarne, etc., grand prévôt de Champagne à l'âge de huit ans, par une faveur spéciale du roi. Il avait épousé Nicole le Leu d'Aubilly, d'une famille rémoise connue depuis le XVI[e] siècle. Nicolas le Leu, secrétaire du roi, acheta, en 1698, la baronnie d'Aubilly, pour laquelle il rendit hommage à l'archevêque. Elle existe encore, représentée par M. Georges le Leu, baron d'Aubilly, et sa sœur, madame la comtesse du Cauzé de Nazelles. Leurs armes sont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de loup de même.*

Claude-Marie-Louis Loisson de Guinaumont, seigneur desdits lieux, fils du précédent, fut pourvu, le 16 juin 1752, d'une charge de conseiller maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris. Son fils lui succéda et fut père de Claude-Louis-Marie Loisson de Guinaumont (1776-1849), député de la Marne sous la Restauration,

marié à mademoiselle de Massiac, dont : 1° Henri-Louis, dont l'article suivra ; 2° François Loisson de Guinaumont ; 3° Paulin Loisson de Guinaumont, vicaire général du diocèse de Châlons.

Henri-Louis Loisson de Guinaumont, ancien auditeur au conseil d'Etat, épousa Amélie Lescarbotte de Beaufort, d'une famille de Soissons, dont les chefs exercèrent, pendant plusieurs générations, la charge de président trésorier de France au bureau des finances de cette ville. Elle s'est éteinte en la personne de Louis Lescarbotte de Beaufort (1852), fils d'un trésorier de France et de mademoiselle Danré d'Armancy, marié à mademoiselle Héricart de Thury, sœur du membre de l'Institut, et père de madame Loisson de Guinaumont et de madame Clément de Blavette. Cette dernière a un fils, Edmond de Blavette, marié, le 4 avril 1861, à Marie de Titaire de Glatigny, et une fille, veuve du comte de la Ville-Baugé. (Voir l'Annuaire de 1862, pages 257 et 260.)

Henri-Louis Loisson de Guinaumont, veuf depuis 1840, a eu de son union : 1° Louis Loisson de Guinaumont, marié, en 1852, à la fille aînée du marquis le Charron, dont il a une fille ; 2° Charles Loisson de Guinaumont, marié, le 3 avril 1856, à Henriette de Maurès de Malartic, fille du comte de Malartic et de Berthe de Pechpeyrou Comminges de Guitaut (voir l'Annuaire de 1862, page 195) ; 3° Darie de Loisson de Guinaumont, sans alliance.

Armes : *d'azur, à deux bandes d'or, au chef du même, chargé de deux molettes d'éperon de sable.*

MACHAULT.

Cette famille, originaire de Paris, est issue de Simon Machault, commissaire examinateur au Châtelet de Paris en 1515. Son fils, Simon II Machault, auditeur des comptes, épousa Louise Bureau et en eut seize enfants, dont deux seulement, Jean et Baptiste Machault, continuèrent la filiation et formèrent les branches qui suivent :

I. Celle des seigneurs de Saint-Supplex, de Montomer, etc., qui a donné deux conseillers au parlement de Paris, plusieurs autres à la chambre des comptes et à la cour des aides, fut formée par Jean de Machault, conseil-

ler à la cour des aides, qui, veuf de Madeleine le Cocq, se remaria en 1562 à Marie Poutrain, fille d'un notaire au Châtelet. François de Machault, issu de cette union, fut conseiller au parlement et continua la branche aînée, éteinte à la fin du dix-septième siècle. C'est à elle qu'appartenait le savant jésuite Jean de Machault.

II. Celle des seigneurs de *Chambon*, qui s'est détachée de la précédente et a eu pour auteur Gabriel Machault, frère puîné de François qui précède. Elle a produit Christophe de Machault, gentilhomme ordinaire du prince de Conti, lieutenant de roi au gouvernement de Saint-Jean de Losne, où il soutint le célèbre siége de 1636. A la tête de cinquante hommes de garnison et des habitants, il lutta contre soixante mille Espagnols et Allemands et les força de se retirer, d'où le surnom de *Belle-Défense* a été donné depuis à cette ville.

III. Celle des seigneurs de *Romaincourt*, qui a été formée par Baptiste de Machault, reçu conseiller au parlement le 15 janvier 1583, fils puîné de Simon II Machault. Il épousa Louise le Cocq et en eut deux fils : Jean-Baptiste et Louis. Le premier continua la descendance directe, qui a donné plusieurs magistrats et officiers supérieurs. Jean-Baptiste de Machault, son fils, fut conseiller au parlement de Paris en 1583. François, trésorier de France en Picardie, mourut en 1678; Claude-Charles de Machault, page de la petite écurie, servit dans la marine comme lieutenant de vaisseau.

IV. Celle des seigneurs d'Arnouville, qui s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours. Elle était issue de Louis de Machault, fils puîné de Baptiste et de Louise le Cocq, lieutenant général de police de la ville de Paris, conseiller d'État, et enfin président du grand conseil en 1740. Jean-Baptiste de Machault, son fils, seigneur d'Arnouville, de Garges et de Gonesse, né le 13 décembre 1701, fut nommé conseiller au parlement de Paris le 20 juin 1721. Il devint contrôleur général des finances le 6 décembre 1745, et attaqua vivement les priviléges du clergé par le fameux édit de 1747, qui défendait « tout nouvel établissement de chapitre, collége, séminaire, maison religieuse, sans une permission expresse du roi, et révoquait tous les établissements de ce genre faits sans autorisation juridique. » Nommé ministre d'État le 24 mai 1749, il succéda l'année suivante à d'Aguesseau

dans la charge de garde des sceaux de France, et en 1754 il passa du département des finances à celui de la marine. Il avait par plusieurs édits préparé l'abolition des priviléges relativement aux impôts, en établissant une contribution d'un vingtième graduée sur le prix des fermes, dont personne ne devait être exempt. Pendant les trois ans de son ministère à la marine (1754-1757), il sut donner à la France une attitude imposante vis-à-vis de l'Angleterre. La victoire remportée par le comte de la Galissonnière sur l'amiral Bing, la prise de Minorque et de nombreux succès dans les mers des Indes et de l'Amérique septentrionale, marquèrent cette brillante période. Mais des intrigues de cour, dirigées par madame de Pompadour, lui firent perdre la faveur de Louis XV; sa disgrâce continua jusqu'à la mort de ce prince.

A son avénement au trône, Louis XVI songea un instant à le replacer à la direction des affaires. Ce prince en fut détourné par les vives représentations qu'on lui fit sur les dangers de marcher trop rapidement dans la voie des réformes. En 1792, M. de Machault se retira à Rouen pour se soustraire aux troubles qui agitaient les environs de la capitale. Mais il fut découvert, arraché de sa retraite, ramené à Paris, et jeté comme suspect, malgré ses quatre-vingt-onze ans, dans les cachots des Madelonnettes, où il mourut le 12 juillet 1794. Il avait épousé, en 1737, Geneviève-Louise Rouillé du Coudray, de la famille des marquis de Boissy, dont il eut trois fils qui suivent.

Louis-Charles de Machault, l'aîné, qui embrassa l'état ecclésiastique, naquit le 29 décembre 1737. Nommé vicaire général et coadjuteur de Mgr l'évêque d'Amiens, il lui succéda en 1774. Il siégea aux états généraux de 1789 comme député de son diocèse, signa toutes les protestations de la minorité, et émigra en Angleterre, d'où il passa en Allemagne. Il rentra en France en 1814, fut créé par Louis XVIII chanoine du chapitre royal de Saint-Denis en 1818, et mourut au mois de juillet 1820 dans son château d'Arnouville, près de Gonesse.

Armand-Hilaire de Machault d'Arnouville, né le 29 janvier 1739, mestre de camp commandant le régiment de Languedoc dragons, le 21 décembre 1762, fit toutes les campagnes de la guerre de sept ans et fut créé maréchal de camp en 1780.

Charles-Henri-Louis, chevalier de Machault, né le 22 avril 1747, reçu chevalier de Malte de minorité, colonel en second du régiment de Languedoc dragons en 1776,

maréchal de camp en 1780, fut, au retour de l'émigration, créé par Louis XVIII lieutenant général et commandeur de Saint-Louis. Il eut l'honneur de loger le roi et les princes dans son château d'Arnouville, lors de leur retour à Paris après les Cent-jours. Une ordonnance du 17 août 1815 l'appela à la pairie avec le titre de comte. Mais il prit peu de part aux affaires et mourut le 23 février 1830. Jean-Baptiste, comte de Machault d'Arnouville, son fils, né en 1786, ne revendiqua même pas son droit de siéger au Luxembourg, et continua de vivre presque ignoré dans une profonde retraite, loin des agitations politiques de la révolution de 1830 et de celle de 1848. Il est mort le 3 mai 1867, au château de Thoiry. Avec lui s'est éteint le nom de Machault, car il n'a laissé qu'une fille, Henriette de Machault d'Arnouville, mariée, le 29 octobre 1826, au marquis Léonce de Vogué, ancien membre de l'Assemblée législative.

Armes : *d'argent, à trois têtes de corbeau de sable, arrachées de gueules.* (Voyez pl. BG.)

MALFILLATRE.

La maison de Malfillatre, ou de Malfillastre, d'ancienne noblesse de Normandie, eut pour berceau la terre de son nom, située dans les environs de Falaise. Roger de Malfillastre et Eudes, son fils, sont connus par diverses donations pieuses faites au prieuré de Saint-Vigor près Bayeux et à l'abbaye de Beaumont lez Tours en 1096. Thomas de Malfillastre, seigneur et baron de Curcy, pour être relevé d'une excommunication qu'il avait encourue, renonça, en 1190, à toutes les présentations qu'il soutenait posséder, au patronage de Curcy et aux biens que le prieuré de Saint-Vigor y détenait, et il aumôna diverses terres au prieuré de Sainte-Barbe en Auge.

Raoul, ou Roger de Malfillastre, baron de Curcy, fut maintenu sur preuves dans son ancienne noblesse, lors de la recherche faite par Raimond de Montfaouq, commissaire du roi en 1464. Gilles de Malfillastre, prêtre, seigneur temporel de Martinbosq, et Nicolas, son frère, signèrent, le 6 mars 1506, une transaction passée avec le prieur de Saint-Vigor de Bayeux, au sujet des droits honorifiques de la baronne de Curcy.

Jean de Malfillastre, conseiller du roi, seigneur de Martinbosq, vicomte de Falaise, Nicolas de Malfillatre, seigneur de Mesnel-Ongrain, maître des comptes de Normandie, et leur neveu Gilles, seigneur d'Argences, furent maintenus dans leur qualité de noble d'ancienne extraction, en 1599, par M. de Roissy, commissaire du roi. Jean acheta, le 2 décembre 1605, plusieurs pièces de terre à Curcy de noble René du Breuil, baron d'Ingrande et seigneur du fief de Curcy-Clerel, assis à Evrecy. Il avait épousé, par contrat sous seing privé du 17 mai 1579, reconnu à Falaise le 6 décembre 1584, Marie de Morel de Putanges, dont il ne laissa point d'enfants. Après sa mort, la terre de Curcy fut décrétée sur Nicolas de Malfillatre, son frère, à raison des remplacements de la dot de sa veuve, et elle fut adjugée au profit de Guillaume de Morel, écuyer, seigneur de Putanges, cohéritier de ladite dame, sa tante.

Une telle reprise entraîna la ruine de cette branche de la maison de Malfillatre, qui perdit ainsi la plus riche partie de son patrimoine. On ne sait ce que devinrent Nicolas et ses enfants. Roland de Malfillatre, l'un d'eux peut-être, reçut la tonsure et les ordres mineurs dans l'abbaye de Fontenay, près de Caen, des mains de Guy Champion, évêque de Tréguier, sur la permission du vicaire général de l'évêché de Bayeux.

Nicolas de Malfillatre, écuyer, sieur de la Heaulle, de Plocey, de la Brisolle, etc., fut maintenu en 1667, par sentence rendue en l'élection de Vire, généralité de Caen. Il fit enregistrer ses armes en 1697, ainsi que Jean-François de Malfilastre, écuyer, sieur de Baye; Henri de Malfilastre, écuyer, seigneur et patron de Montreuil; N. Malfilastre, vicomte de Saint-Pierre sur Dive; Anne de Malfilastre, femme de Jean-Baptiste de Pierrefitte, et François de Malfilastre, prêtre-curé de Vendœuvre.

A la branche de Martinbosq, qui avait été ruinée, comme nous l'avons dit ci-dessus, et qui avait abandonné même la particule, appartenait Charles Malfillatre. Il avait épousé Jeanne-Marie-Esther de Clinchamps, dont il eut Jacques-Charles-Louis Malfillatre, né à Caen le 8 octobre 1732, qui a laissé un nom célèbre comme poëte et comme victime du malheur. Dans son acte de baptême, daté du 14 juillet 1740, son père est nommé Malfillastre, mais la signature porte Malfillatre, qui paraît avoir été aussi l'orthographe adoptée par le poëte. Sa prodigalité et celle de sa sœur lui firent contracter de nombreuses dettes.

Inquiété par ses créanciers, malade d'un abcès au genou, résultat d'une chute de cheval, il se retira à Chaillot, où il fut obligé de subir de cruelles opérations, auxquelles il succomba. Son état de gêne a fait dire, mais à tort, par Gilbert :

La faim mit au tombeau Malfillatre ignoré.

La famille de Malfillatre n'est pas portée dans le *Nobiliaire de Normandie*, publié en 1864; on chercherait même inutilement son nom à la table générale du second volume. Quoique éteinte, elle méritait d'être mentionnée ici par son ancienneté et par l'illustration moderne que lui avaient acquise le talent et la fin prématurée d'un de ses derniers rejetons, le poëte Malfillatre.

Armes : *d'argent, à trois merlettes de sable.* (Voyez pl. BII.) — Couronne de comte.

MAUGIRON.

Cette puissante et illustre maison du Dauphiné, que quelques auteurs disent originaire d'Angleterre, a donné plusieurs générations de grands capitaines dont les exploits sont célébrés par les historiens. Elle est connue depuis Guillaume de Maugiron, damoiseau, seigneur d'Ampus ou d'Ampuis, qui vivait en 1253 et qui fit hommage à l'Église de Vienne des biens qu'il possédait à Chambo en 1257. (*Cartul.* de Saint-Maurice). Antoine de Maugiron, chevalier, seigneur d'Ampuis, épousa, vers 1360, Aymonette de Torchefelon : leur descendance a formé plusieurs branches et a donné un maréchal de camp, deux lieutenants généraux des armées du roi, des gouverneurs de province, un évêque de Glandèves et quantité d'officiers supérieurs, entre autres un colonel de mille hommes de pied qui fut tué, en 1509, à la bataille d'Agnadel, où Louis XII remporta sur les Vénitiens une victoire complète.

Guy de Maugiron, seigneur d'Ampuis, de Montléans, Leyssins, Meyrieu, etc., grand homme de guerre, fut chevalier de l'ordre du roi, lieutenant général de Dauphiné en 1528. Dans un dénombrement de 1540, il est dit que la maison ou l'hôtel de Montléans jouissait à Vienne des mêmes immunités que les églises. Il avait combattu vaillamment à la journée de Marignan, en 1515, et fut fait pri·

sonnier aux côtés du roi François Ier, à la bataille de Pavie. Il mourut en 1555 et fut enterré à Saint-Maurice de Vienne, auprès d'Ozanne l'Hermite, sa femme, petite-fille du fameux Tristan l'Hermite. De ce mariage naquirent : 1° Laurent de Maugiron, qui suit; 2° Aymar de Maugiron, doyen du chapitre de Vienne, abbé de Montmajour, puis évêque de Glandèves, 1555-1564.

Laurent de Maugiron, baron d'Ampuis, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant général de Dauphiné en 1562, se distingua dans le parti catholique pendant les guerres civiles de religion. Il obtint l'érection en comté des terres de Montléans, de Pommier, de la Roche et de la Garde, par lettres patentes du mois de septembre 1569. Il épousa Jeanne de Maugiron-Varacieux, dont il eut huit enfants ;

Louis de Maugiron, le plus célèbre de tous, mignon du roi Henri III, était d'une beauté remarquable, quoiqu'il eût perdu l'œil gauche à l'assaut de la ville d'Issoire en 1577. Il fut tué, le 27 avril 1578, dans le fameux duel de trois contre trois, qui eut lieu à la place Royale. Schomberg resta aussi sur le terrain ; Quélus (Jacques de Levis), Livarrot (Jean d'Arces) et Riberac succombèrent à leurs blessures. Balzac d'Entragues sortit seul sain et sauf de cette boucherie.

Timoléon de Maugiron, chevalier, gouverneur de Vienne, lieutenant au gouvernement de Forez, arma et équipa à ses frais quatre cents chevaux qu'il mena au roi Henri IV au siége de Rouen. Il fut nommé maréchal de camp en 1621 et mourut des blessures qu'il avait reçues au siége de Pouzin. Il avait épousé Françoise de Tournon, fille de Saint-Just, baron de Tournon, comte de Roussilion, et d'Aliénor de Chabannes, chez lesquels logea le roi Charles IX, lorsqu'il rendit l'ordonnance du 4 août 1564, pour reporter au 1er janvier le commencement de l'année, qui jusqu'alors avait été fixé à Pâques. On l'appela l'*Ordonnance de Roussillon,* du nom du château d'où elle fut datée et qui est situé sur les bords du Rhône ; Françoise de Tournon était sœur d'Anne de Tournon, dame de la Palice, mariée en 1595 à Jean-François de la Guiche, maréchal de France ; Timoléon de Maugiron se remaria à Jeanne de Sassenage, fille d'Antoine de Sassenage et de Louise de la Baume-Suze.

Scipion de Maugiron fut capitaine des Cent-Suisses de la garde de Henri IV. Claude de Maugiron, comte de Montléans, lieutenant général, servit de 1630 à 1653, et François de Maugiron, maréchal de camp, se distingua aussi de 1635 à 1652. Guy-Joseph de Maugiron, reçu

chanoine comte de Lyon, le 8 octobre 1808, fut agent général du clergé et abbé d'Ambronnay, et mourut en 1750.

François-Louis de Maugiron, entré au service en 1738, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, en 1740, brigadier des armées du roi en 1747, lieutenant général en 1762, fit d'une manière brillante les campagnes de Bavière, d'Alsace, de Hollande, etc., celle de la guerre de sept ans, jusqu'au traité de Paris, en 1763. De son union avec Marie-Françoise de Bérenger de Sassenage, qui après sa mort épousa, en secondes noces, Armand-Sébastien de Bruc; il n'a eu que deux filles, mariées, l'une à Anne-Jean-Baptiste-Emile Rouault de Gamaches, par contrat signé du roi et de la famille royale, le 17 août 1766; l'autre à N... de Veynes. Il mourut à Valence, le 15 mars 1767, avec la réputation d'un franc épicurien. (Voyez *la Vie de Salvaing de Boissieu,* par M. de Terrebasse, p. 134.) En lui s'éteignit la descendance mâle de la maison de Maugiron.

ARMES : *Gironné d'argent et de sable de six pièces.* (Voyez pl. BG.)

On les blasonne aussi *mal gironné,* par allusion au nom de Maugiron pour en faire des armes parlantes. Laurent de Maugiron, qui se distingua dans les guerres de religion, avait pris pour emblème un rocher battu des flots, avec ces mots pour devise : INFRINGET SOLIDO. — Cri de guerre : MAUGIRON.

MICHELET.

La famille Michelet est originaire de Metz. Le plus ancien de ses membres connus est Abraham Michelet, avocat au Parlement, seigneur de Colombey et de Vercly, receveur général de la ville, mort le 8 février 1684. Un de ses neveux, Abraham Michelet, son filleul, fut lieutenant particulier au présidial et mourut le 1er juin 1726, ayant épousé Madeleine Fourier, petite-nièce du bienheureux Fourier, curé de Mataincourt. Un autre neveu, Dominique Michelet, seigneur en partie de Haulacourt, né en 1634, épousa, le 9 juillet 1679, Madeleine Petitjean, dont sont descendues les branches de Vatimont, de Malvoisin, d'Ennery, qui ont fourni plusieurs conseillers au

parlement de Metz, des présidents au présidial de Sarrelouis, etc.

Une branche s'établit en Alsace en la personne de Jacques-Michel de Michelet, né à Metz le 21 février 1741, reçu avocat au parlement, puis conseiller au conseil souverain d'Alsace le 19 juin 1764, détaché, le 11 avril 1768, comme secrétaire à l'ambassade de France en Suisse, et enfin président du tribunal de Coblentz en 1800. Il mourut en 1821, laissant de Marie de Noblat : 1° Marie-Françoise de Michelet, née en 1771, morte en 1830, mariée à Jean-Baptiste de Barthélemy, veuf d'Anne-Félicité du Bois (voyez l'*Annuaire* de 1851, p. 185); 2° Anne, mariée à M. van Helden, lieutenant général hollandais, morte à Toul en 1856; 3° Louise, femme d'Auguste Paulinier, commissaire des services de l'administration militaire, d'une famille originaire de Pézénas, dont était Jean Paulinier, célèbre théologien, né le 8 novembre 1646, abbé et supérieur général de Sainte-Geneviève en 1709, décédé le 12 septembre 1709. Louise Michelet, veuve en 1833, mourut en 1865, laissant : *a*. Auguste Paulinier, marié avec Caroline de Barthélemy, dont : Victor, Léon, Félix (ce dernier lieutenant au 100e régiment de ligne); Mmes Heyna, de Journel et Grangier; *b*. Xavier Paulinier, mort en 1866, membre du conseil général du Cher; 4° Charles, directeur des contributions à Ruremonde, sans alliance; 5° Xavier, officier, mort en Allemagne; 6° Françoise, femme de Léonard de Saint-Cyr, officier supérieur d'artillerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, dont postérité; 7° François-Xavier, passé au service de Russie en émigrant, colonel d'un régiment de la garde, mort en 1815, laissant d'une fille du feld-maréchal Doubrill, Antoinette de Michelet, dame d'honneur de la grande-duchesse Olga, reine de Wurtemberg.

ARMES : *d'or, au saint Michel de gueules, à la bordure de gueules, chargée de sept coquilles d'or, et en pointe d'une tour d'argent.*

MONTCHENU.

Cette maison, une des plus anciennes et des plus illustres du Dauphiné, a eu pour berceau la terre de son nom, située dans le diocèse de Vienne, élection de Romans, parlement et intendance de Grenoble, et faisant partie aujourd'hui de l'arrondissement de Valence (Drôme).

Son premier auteur connu fut Amédée, seigneur de Montchenu, dont le fils Claude se croisa en 1096 et mourut à Jérusalem, où son tombeau se voyait encore au siècle dernier dans l'église de Saint-Jacques le Mineur, hors la ville. Ses armoiries y étaient représentées en mosaïque, et on y lisait cette épitaphe : *Hic jacet Claudius Montecanutus; obiit anno* 1122. (Galerie des Croisades du musée de Versailles.)

Des différends s'étant élevés entre Gui de Bourgogne, archevêque de Vienne, et Amédée de Montchenu, neveu ou cousin sans doute du chevalier croisé, le prélat lança les foudres de l'Eglise contre le seigneur ambitieux qui voulait usurper des droits et des biens de l'Eglise. Mais devenu pape sous le nom de Calixte II, il leva l'excommunication et termina ces longues contestations par une transaction définitive.

Quoique leur nom ne soit pas porté dans la galerie des Croisades du musée de Versailles comme celui de Claude, on dit qu'Albert et Falques de Montchenu accompagnèrent Philippe Auguste en Palestine en 1190. Vers la même époque, Hugues de Montchenu était prieur de Saint-Robert.

Eustache de Montchenu, fils de Joffrey et de Jeanne de Rolland, était chevalier de Malte et combattit à Varey en 1326. Le roman de *Jehan de Saintré* cite Richard de Montchenu au nombre des chevaliers dauphinois qui accompagnèrent ce paladin dans son voyage au nord de l'Allemagne.

Barthélemy de Montchenu, religieux de Saint-Antoine, puis évêque de Béziers, mourut en 1402; Geoffroy et Amédée furent reçus chanoines, comtes de Lyon, l'un le 13 août 1420, l'autre le 2 août 1460. Le premier devint doyen du chapitre, et mourut au château de Condrieu le 12 juillet 1462. Le second était fils de Philibert, chevalier, seigneur de Montchenu, et de Bonne de Rivoire.

Hugues de Montchenu, seigneur de Châteauneuf de Galaure, fils de Falques et de Pauline de Bressieu, épousa Claude de Roussillon. Il est cité au nombre des chevaliers qui prirent part, en 1430, à la bataille d'Anthon, et son frère Antoine avait péri, en 1415, à la funeste journée d'Azincourt.

Le roi Louis XI, n'étant encore que Dauphin, avait été vivement excité contre Falques de Montchenu, fils de Hugues, par Humbert de Bastarnay, son favori, qui

revendiquait la succession de Gabriel de Rossillon. Lorsqu'il fut monté sur le trône en 1461, ce prince vindicatif lui fit sentir tout le poids de sa haine. Sous prétexte de faciliter et préparer une transaction, il ordonna au seigneur de Montchenu de donner Georgette, sa fille aînée, en mariage à Bastarnay, en lui cédant comme dot toutes ses prétentions. Falques fut jeté en prison; Georgette, enlevée par une troupe de cavaliers et mariée de force à son ravisseur dans l'église de Montchenu, fut conduite au château de Charmes. Malgré ses pleurs et ses prières, le mariage y fut consommé. (*Histoire du Dauphiné,* par Chorier, page 465.) Falques, rendu à la liberté, exhala des plaintes amères qui rallumèrent contre lui la colère du roi. Arrêté de nouveau, il fut contraint d'approuver par un acte solennel l'union de sa fille et la cession de ses droits sur l'héritage du seigneur de Rossillon. Craignant de nouvelles persécutions, il se retira avec sa femme et ses enfants dans les montagnes de la Savoie, où ses vassaux, qu'il avait toujours traités avec une bonté paternelle, allèrent secrètement lui porter des effets et des vivres. Chorier dit qu'il eut pendant douze ans à souffrir des misères incroyables.

Antoine de Montchenu, dont le frère Jean fut évêque de Viviers en 1479, prit part à l'expédition d'Italie du roi Charles VIII. Il accompagna ce prince à Rome, où le pape Alexandre VI lui remit Zizim, frère de Bajazet, qu'il retenait prisonnier, et qui avait déjà subi une longue détention dans les cachots du grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il se distingua, dit-on, à la bataille de Fornoue, où les Français triomphèrent des armées confédérées qui voulaient leur couper le chemin et les empêcher de repasser les monts.

Marin de Montchenu, fils d'Antoine, devint premier maître d'hôtel de François Ier, bailli du Viennois et commandant pour le roi dans les provinces du Lyonnais et du Forez. Il avait combattu vaillamment à la bataille d'Agnadel le 14 mai 1509, et à celle de Marignan, dont l'éclatante victoire inaugura le règne de François Ier. On le retrouve enfin à celle de Pavie, où il commandait douze mille lansquenets qu'il avait levés par ordre du roi. Il partagea le sort de ce prince, fut fait prisonnier en combattant à ses côtés, et le suivit dans sa captivité en Espagne. Il mourut à Saint-Germain en Laye, et sa bravoure et sa fidélité furent récompensées par l'honneur insigne d'être enterré à Saint-Denis.

La souche de la maison de Montchenu s'était partagée en quatre branches :

I. Celle des seigneurs de *Montchenu*, dont le dernier rejeton, Marin de Montchenu, ne laissa que trois filles, nommées toutes trois Marie. L'aînée, veuve de Claude de Châteauvieux, se remaria avec Louis d'Harcourt, baron de Beuvron; la seconde épousa Antoine, sire de Pons, et la troisième eut pour mari Claude de Montchenu, son cousin, issu de la deuxième branche, qui suit.

II. Celle des seigneurs de *Châteauneuf de Galaure*, qui devint l'aînée et recueillit la terre de Montchenu, par suite du mariage de Claude, mentionné ci-dessus. Elle fut représentée en 1775 par Laurent, comte de Montchenu, seigneur dudit lieu, de Saint-Bonnet, Saint-Martin, Châteauneuf de Galaure. Elle s'est éteinte dans l'émigration.

III. Celle des seigneurs de *Thodure*, qui avait pour auteur Hugues de Montchenu, marié avec Claude de Roussillon, fille de Guillaume de Roussillon. Elle s'est alliée aux maisons de Baudet de Beauregard, du Fay, de Lemps, de Maubec, de Montaigu, de Vallin, de Vinay, etc. Elle était représentée, en 1750, par deux frères : 1° Abel, dit le marquis de Montchenu, maréchal de camp, qui fut admis aux honneurs de la cour le 5 janvier 1767, mais sans le titre de marquis, qui mourut à Grenoble en 1769, sans laisser de postérité légitime; il avait eu un fils naturel qui a formé le rameau rapporté plus loin; 2° Joseph, qui a continué la descendance comme il suit.

Joseph, baron de Montchenu-Thodure, colonel de dragons, chevalier de Saint-Louis, ayant épousé, en 1786, Henriette-Dominique de Murat de Lestang, d'une famille originaire du Rouergne et établie en Dauphiné, laissa de cette union : 1° Claude-Marin-Henri, dont l'article suivra; 2° Victor-François, baron de Montchenu, chevau-léger de la garde du roi en 1775, décédé sans alliance; 3° Falques Joseph, dit le comte Falques de Montchenu, qui habitait le château de la Molette en Viennois, et qui, de son union avec Gabrielle-Sophie Janon du Contant, n'a laissé que deux filles, la marquise de Noblet et la comtesse de Bectoz; 4° Marie-Joséphine, mariée au marquis de Maclas; 5° Julie-Angélique, femme de M. Sibeud de Beausemblant.

Claude-Marin-Henri, marquis de Montchenu, maréchal de camp le 1er mars 1780, ainsi désigné dans l'*État mili-*

taire de 1784 : le comte de Montchenu, commandant en second dans le Vivarais. Il fut admis aux honneurs de la cour avec le simple titre de chevalier en 1786. A la Restauration on l'envoya, en qualité de commissaire du gouvernement français, auprès de Napoléon à Sainte-Hélène. Il est mort en 1831, laissant de mademoiselle de Maupeou : 1° Charles-Henri-Gaston, dont l'article suivra; 2° Georgette de Montchenu, marquise de la Pasture, dont le mari était d'une ancienne famille du Boulonnais.

Charles-Henri-Gaston, marquis de Montchenu, marié à Clémence Delaleu, n'a pas eu d'enfant de cette union. La postérité mâle de la maison de Montchenu s'est éteinte avec lui, le 16 janvier 1864. Mais il a légué le château de Montchenu et une grande partie de sa fortune à Scipion de Montchenu, rejeton de la branche qui suit.

BRANCHE NATURELLE DE MONTCHENU.

Jacques Sévère, fils naturel d'Abel, marquis de Montchenu, maréchal de camp, et de Sébastienne Richard, veuve de Joseph Rosset, dit Brossand, naquit à Grenoble le 17 mars 1770. Un arrêt du parlement de Grenoble confia la tutelle du jeune enfant à sa mère, assistée du conseil de deux avocats. Il entra dans l'administration des contributions indirectes et devint directeur d'arrondissement. Il mourut à Grenoble le 9 août 1836.

Un de ses petits-fils, Scipion de Montchenu, a été institué, en 1864, légataire universel par le marquis Gaston de Montchenu, dernier rejeton de la branche des seigneurs de Thodure. Il épousa : 1° mademoiselle Fayard de l'Isle, qui était originaire de Saint-Vallier, et qui mourut au bout de quelques jours de mariage; 2° en 1867, mademoiselle Gillet de Valbreuse.

ARMES : *de gueules, à la bande engreslée d'argent.* (Voyez pl. BG.) — Devise : LA DROITE VOIE. — Cri : MONTCHENU.

NOBLAT.

Cette famille, originaire d'Alsace, a pour premier auteur connu François Noblat, marié, avant 1686, avec Marie Munch, fille de Bernardin Munch, receveur général de l'évêché et principauté de Bâle, et de Françoise Bennot. Ils eurent deux fils : 1° Xavier de Noblat, conseiller

au conseil souverain d'Alsace (1762-1774); 2° Marie-François-Bernardin, qui suit :

Marie-François-Bernardin de Noblat, écuyer, seigneur de Sevenant, Morvillars, Meziré, conseiller du roi, commissaire des guerres et des frontières d'Alsace, bailli et prévôt royal de la ville et comté de Belfort, se maria, en 1740, avec Anne-Joseph-Apollonie de Schwilgué, morte en 1797 à Sevenant, dont il eut seize enfants; huit moururent en bas âge; les autres furent : 1° Marie-Pierre, lieutenant au régiment d'Eptingen (Suisse), puis commissaire des guerres (1780), sans alliance; 2° Marie-François, qui suit; 3° Marie-Françoise-Joséphine, mariée, le 4 novembre 1776, à Antoine Queffemme, conseiller au conseil souverain d'Alsace, dont madame de Lardemel; 4° Marie, femme de Jacques de Michelet, conseiller au conseil souverain d'Alsace; 5° Marie-Françoise, mariée au comte Hirzel de Saint-Gratien, lieutenant général, commandeur de Saint-Louis; 6° Anne-Marie-Françoise-Xavière, mariée le 15 mai 1765 à Robert d'Artus, capitaine du génie, ingénieur en chef des places d'Alsace, fils d'un maréchal de camp, dont madame de Fontenay, mère de madame le Normand de Lourmel; 7° Marie-Xavière, mariée, le 13 août 1765, à Jean-Théodore le Barbier de Tinan, commissaire des guerres et des services administratifs en Alsace, père du baron de Tinan, également commissaire des guerres, et aïeul du général baron de Tinan, mort sans alliance en 1865, et du vice-amiral de Tinan; 8° Marie-Anne, mariée, en 1769, à M. de Girardier, lieutenant-colonel au régiment Castella (Suisse), chevalier de Saint-Louis.

Marie-François de Noblat, écuyer, seigneur de Morvillars, capitaine au régiment Reinach (Suisse), chevalier de Saint-Louis, a épousé Marie de Bruges, morte à Nancy en 1842, âgée de soixante-seize ans, dont il n'a eu qu'une fille, Adélaïde, mariée à Alexandre-Jules de Metz, conseiller à la cour royale de Nancy, lequel a été autorisé, par ordonnance du 30 juillet 1818, à relever le nom de Noblat. Ils ont laissé deux enfants : 1° Alexandre de Metz-Noblat, veuf avec postérité de mademoiselle Mareschal; 2° madame Mathieu de Vienne, veuve en 1861.

ARMES : *de gueules, à trois grenades d'or, feuillées et tigées de sinople.* (Voyez pl. BH.)

ORNEZAN.

Cette maison, connue dès la fin du XIIIe siècle, est originaire du comté d'Astarac, dans le bas Armagnac, où elle possédait la terre d'Ornezan et celle de Saint-Blancard. Le Père Anselme, qui a donné sur cette famille une notice généalogique fort incomplète, croit d'après des mémoires qu'elle s'est appelée primitivement d'Orbessan, du nom d'une troisième seigneurie située dans le même comté. Il cite au nombre de ses premiers auteurs : Bernard d'Orbessan, chevalier, qui transigea avec le comte de Comminges en 1276 et en 1293; Pierre d'Orbessan, seigneur d'Ornezan et de Saint-Blancard, qui figure dans un acte de 1327; Pierre d'Ornezan, qui rendit hommage au comte d'Astarac en 1359; Bertrand d'Ornezan, évêque de Pamiers en 1380; Savaric d'Ornezan, évêque de Lombez, 1512-1528. Mais il ne commence la généalogie qu'à Bernard, qui suit :

I. Bernard d'Ornezan, baron de Saint-Blancard au diocèse de Lombez, épousa Cebellie de Cedos, qui fit son testament à l'Isle-en-Jourdain, le 17 septembre 1415. Ses fils furent :

1° Bernard d'Ornezan, dont l'article suivra;

2° Arnaud-Guilhelm d'Ornezan, qui forma la branche des seigneurs et barons d'Auradé, alliée aux maisons de Barthes, de Faudoas, de Durfort, etc., et dont le dernier rejeton, Marguerite d'Ornezan, dame d'Auradé, épousa Amalric de Narbonne, marquis de Fimarcon, fils de Jean de Narbonne, seigneur de Fimarcon, et de Paule de Narbonne. Devenue veuve le 8 août 1622, elle mourut à Toulouse, le 28 avril 1627. (Voyez pour la généalogie de cette branche le Père Anselme, tome VII, pag. 926).

II. Bernard d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, reçut conjointement avec son fils quittance de la somme de deux mille cinq cents moutons d'or, qu'il devait à son gendre, Guillaume Rigaud, seigneur de Vaudreuil, de Cabujol et de Trémolet. Ses enfants furent :

1° Jean d'Ornezan, qui suivra;

2° Séguine d'Ornezan, mariée en 1439 à Guillaume Rigaud, seigneur de Vaudreuil.

III. Jean d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard, fut présent à l'acte du 30 août 1474, rapporté ci-dessus, et au mariage de son cousin germain Jean d'Ornezan, seigneur d'Auradé, avec Florette de Faudoas, en octobre 1482. Il fit un bail de quelques pièces de terre à quatorze habitants de Simorre, le 9 juin 1410. Il avait épousé Jeanne d'Astarac, dame de la Barthe, de Sauveterre, de Gaujac et de Savailhan, fille de Bertrand d'Astarac, seigneur des mêmes terres, et de Jeanne de Montesquiou, dame de la Barthe en Astarac. Il eut de cette union :

1° Bertrand d'Ornezan, qui a continué la descendance;

2° Bernard d'Ornezan, abbé de Nisors et de Feuillans, évêque de Lombez, de 1528 à 1537;

3° Sibylle d'Ornezan, femme de Jean de Saint-Lary, seigneur dudit lieu et de Montblanc;

4° Jeanne d'Ornezan, mariée le 17 juin 1501 à Bertrand de Béon, seigneur de la Palu en Astarac.

Le Père Anselme, trompé par les mémoires qui lui avaient été communiqués, dit qu'un cinquième enfant de Jean, Madelon d'Ornezan, commandant de quatre galères du roi, fut père de Bernard d'Ornezan, seigneur de Montagu, qui disputa la terre de Saint-Blancard et tout l'héritage de sa branche à la maison de Gontaut-Biron, malgré la substitution rapportée plus loin. Mais, comme l'établit le jugement de maintenue des intendants de Provence, Bernard était fils de Bertrand, qui suit :

IV. Bertrand d'Ornezan, baron de Saint-Blancard, marquis des Isles-d'Or, maître d'hôtel de François Ier, amiral des mers du Levant, nommé général des galères en 1521, épousa, le 14 septembre 1505, Jeanne de Comminges Puyguilhem, dont il eut, d'après le jugement de maintenue du 22 novembre 1667, trois enfants :

1° Bernard d'Ornezan, baron de Saint-Blancard, nommé par brevet du 6 avril 1543 capitaine de Brégançon (fort situé près de Collobrières), puis gouverneur de Sisteron, et en 1553 capitaine des galères du roi, épousa Philiberte d'Hostun. Il fit le 2 novembre 1556 un codicille par lequel il substitua sa femme à ses deux filles, en cas qu'elles décédassent sans postérité. *a.* Jeanne d'Ornezan, l'aînée, dame d'Ornezan et de Saint-Blancard, épousa Armand de Gontaut, dit le Boiteux, baron de Biron, maréchal de France, et lui

apporta en dot la terre de Saint-Blancard, dont le nom est encore porté par ses descendants; *b.* Anne d'Ornezan, la cadette, épousa, en 1556, François de la Jugie, baron de Rieux, chevalier des ordres du roi;

2° Bertrand d'Ornezan, qui suit;

3° Madeleine d'Ornezan, mariée, le 2 septembre 1515, à Lancelot de Vignoles la Hire, seigneur et baron de Vignoles, de Bordes et de Casaubon. C'est un des aïeux de ce chevalier qui figure dans l'histoire de Charles VII et dont le nom a été donné à l'un des valets des jeux de cartes.

V. Bertrand d'Ornezan, deuxième du nom, baron de Montaigu, dont le Père Anselme ne fait pas mention, était gouverneur de Sisteron en 1562, et reçut provision de la charge de maître d'hôtel du roi Henri III, par lettres patentes du 16 septembre 1563. Il avait épousé : 1° Louise de Baratier, par contrat du 3 octobre 1563, passé devant Gerardy, notaire à Valerne; 2° Jacobe des Granges. Il fit son testament par acte notarié du 26 septembre 1588. Du premier lit il laissa :

1° Jean d'Ornezan, coseigneur de Vaumeilh, qui épousa, le 12 novembre 1589, Jeanne Bougerel, fille de Pierre Bougerel, écuyer, sieur de Valaury ou Valory, dont il eut Pierre d'Ornezan, maintenu le 22 novembre 1667 sur preuves établissant sa filiation comme ci-dessus. Il mourut sans postérité;

2° François, qui continuera la filiation.

VI. François d'Ornezan, écuyer, coseigneur de Vaumeilh, épousa, le 14 février 1599, Anne de Perissol, fille de Claude de Perissol, seigneur du Port. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 4 juin 1608, et obtint deux sentences des commissaires des francs-fiefs le 16 février 1612 et le 5 juillet 1615. Avant de partir pour la campagne d'Italie, qu'illustra si tristement le désastre de Pavie, il fit son testament le 7 février 1625, et laissa de son mariage :

1° Claude d'Ornezan, dont l'article suivra;

2° Balthazar d'Ornezan, légataire de son père.

VII. Claude d'Ornezan, écuyer, seigneur de Vaumeilh et de Méraux, assigné en production de ses preuves de noblesse avec son cousin germain Pierre d'Ornezan, obtint un jugement de maintenue du 12 novembre 1667. (*Nobil.*

de Provence; Mss. de la Bibl. imp.) Il avait épousé Catherine de Chieusse, dont il eut :

1° Jean d'Ornezan, qui suit;

2° Claire d'Ornezan, reçue au monastère de Sainte-Ursule de Sisteron le 7 novembre 1660.

VIII. Jean d'Ornezan, seigneur de Vaumeilh, est mentionné dans les preuves de noblesse fournies en 1777 devant l'assemblée générale de la province pour la dotation de Catherine-Guillelme-Élisabeth d'Ornezan, son arrière-petite-fille.

IX. Claude d'Ornezan, seigneur de Vaumeilh, fils du précédent, est mentionné dans les mêmes preuves de 1777, par lesquelles on voit qu'il fut père de :

1° André d'Ornezan, qui continua la descendance;

2° Élisabeth d'Ornezan, qui figura au contrat de mariage de sa nièce avec Joseph Ardoin.

X. André d'Ornezan, seigneur de Vaumeilh, épousa Henriette de Vial, fille de Pierre-Jacques de Vial de Saint-Pierre, capitaine au régiment de Champagne et d'Henriette de Flotte, et sœur de Françoise de Vial, mariée à M. de Camargue, et de Benoite, mariée à François-Hyacinthe de Vitalis. André d'Ornezan eut six filles de cette union :

1° Françoise-Henriette-Anne d'Ornezan, née le 18 septembre 1755, reçue religieuse au couvent de la Miséricorde, à Aix, le 10 juin 1776.

2° Catherine-Guillelme-Élisabeth d'Ornezan, née à Vaumeilh, le 22 mars 1757, filleule d'Augustin d'Aigremont et de Marie-Anne d'Hermite du Castellard, fut dotée de dix mille livres par l'assemblée générale des états de Provence, en vertu de la fondation, faite par le président de Saint-Vallier. Elle épousa, le 2 juin 1777, Joseph Ardoin, dont elle eut plusieurs enfants. L'aîné, Jacques-Joseph-Augustin-Anne Ardoin, fut député des Hautes-Alpes en 1815 et en 1837;

3° Ursule d'Ornezan;
4° Benoîte-Dorothée d'Ornezan;
5° Marie-Rose-Madeleine d'Ornezan;
6° Ursule-Apollinaire d'Ornezan,
} qui figurèrent au mariage de leur sœur et moururent sans alliance.

Armes : *d'azur, au lévrier rampant d'argent.* (Voyez pl. BH.)

Ce sont les armes qu'a toujours portées la branche de Provence. Le Père Anselme donne à la maison d'Ornezan pour blason : *d'azur, au lion d'or*. Mais ayant fait son travail sur des mémoires qui lui ont été communiqués plus d'un siècle après l'extinction des seigneurs d'Auradé, les seuls dont il ait connu l'existence, il s'est évidemment trompé. Nous ferons remarquer en passant qu'il donne pour le mariage de Jean d'Ornezan avec Florette de Faudoas deux dates différentes, le 14 et le 24 octobre 1482, et qu'il appelle Jean d'Ornezan seigneur de Saint-Plancat au lieu de Saint-Blancard (tome II, pag. 623).

PALADRU.

La famille Paladru, dont le nom s'est écrit aussi quelquefois Peladru, est fort ancienne en Dauphiné, où l'on retrouve son existence dès la fin du XIe siècle. Elle paraît avoir eu pour berceau la terre et seigneurie de Paladru, qui est située près de Saint-Geoire, et où se trouve un lac renommé pour la beauté de ses eaux et pour la qualité de son poisson.

Le premier personnage de cette famille dont il soit fait mention dans les actes est Guigues de Paladru, qui vivait en 1102.

Guiffrey de Paladru fut présent à une charte par laquelle Guillaume de Clermont fit une dotation à l'abbaye de Hautecombe, en 1180; et au contrat de mariage de Siboud, baron de Clermont, seigneur de Saint-Geoire, avec Béatrix de Virieu, en avril 1220, assistèrent comme témoins Guigues et Hugues de Paladru, frères. (*Histoire de la maison de Beaumont*, par l'abbé Brizard, t. II, p. 10 et 11.)

Pernette de Paladru épousa, le 4 juillet 1326, Guy de Rivoire, coseigneur du Châtelard de Cessieu. Aymar de Paladru, seigneur de Montferrat, ayant épousé Marguerite de Montbrun, dame de Creyssieu en Savoie, eut de cette union, entre autres enfants : 1° Jeannette de Paladru, mariée, le 14 mars 1405, à Jean, bâtard de Clermont, chevalier, fils naturel d'Ainard III, vicomte de Clermont en Trièves, connétable et grand maître de Dauphiné ; 2° Aymar de Paladru, seigneur de Montferrat, qui combattit à Azincourt en 1415, et qui ayant survécu à cette journée désastreuse, épousa, le 15 novembre 1429, Alix de Luyrieux, fille d'Humbert de Luyrieux, seigneur

dudit lieu, de Champagne, Prangin, Villars, etc., et d'Alix d'Amesin (Guichenon, *Histoire de Bresse*, tome II, page 145.)

Jeanne de Paladru, devenue veuve de Jean de Torchefelon, maréchal de Dauphiné, fit son testament en 1462. Elle ne paraît pas avoir laissé de postérité; mais son mari avait eu d'un premier lit treize enfants, dont un, Georges de Torchefelon, sera mentionné ci-après.

Le dernier rejeton mâle de la maison de Paladru fut Antoine de Paladru, qui se maria : 1° avec Jeanne de Virieu, fille de Philippe de Virieu, seigneur de Bizonnes, dont le père avait reçu du dauphin Louis le château de Chabons en récompense de ses bons services, par lettres du mois de février 1448; 2° avec Claude de Reynard, des seigneurs de Saint-Didier et du Serre en Trièves. Du premier lit Antoine de Paladru ne laissa qu'une fille, Marguerite, femme de Georges de Torchefelon, chevalier, seigneur de Montcarra, qui recueillit du chef de sa femme les seigneuries de Montferrat en Dauphiné et de Cressieu en Bugey. Du second lit était issue Antoinette de Paladru, qui, veuve du seigneur de Claveyson, se remaria, vers 1530, à Pierre de Luyrieux, seigneur de Prangin. Elle transigea, par acte passé à Cessieu, par-devant notaire, le 21 octobre 1526, avec sa sœur consanguine et son beau-frère Georges de Torchefelon. Guillaume de Salines, leur cousin germain, fut présent à cette transaction avec Jacques de Serres et Bernardin de Rachais. On trouve encore parmi les noms des autres témoins ceux de Falcoz, seigneur de Vallin, Antoine de Torchefelon, seigneur de Mornas, et Gabriel de Maugiron, seigneur de la Tivolière.

ARMES : *de gueules, à un ombre-chevalier* (ou *poisson*) *d'or mis en bande et colleté de sable.* (Voyez pl. BH.)

PERSAN (DOUBLET DE).

La famille Doublet de Persan est originaire de Normandie, où la Chenaye-Desbois et la plupart des généalogistes mentionnent son existence au temps du roi Philippe le Hardi, fils de saint Louis, en 1280.

Elle a possédé les marquisats de Persan, de Bandeville (et de Saint-Germain Beaupré par succession), les comtés de Dun et de Crozan, la baronnie de Baulche, les sei-

gneuries de Neuville, de Villiers, de Saint-Aubin-sur-Yonne, de Breuilpont, de Crouy, de Candœuvre, de Cabourg, de Vernouillet, etc.

Elle a produit des hommes célèbres dans les conseils du roi, l'armée, l'Église et la magistrature, entre autres un ministre de Charles le Sage en 1378, un ambassadeur de France en Prusse en 1468, un président au parlement de Paris en 1741, un conseiller d'État en 1744, un maréchal des camps et armées du roi en 1780, créé chevalier de Saint-Louis au retour du siége de Mahon en 1756, à l'âge de vingt-six ans.

Elle a contracté des alliances avec les familles Dubois d'Aisy, de Barillon de Morangis, de Bar, de Cypierre (Perrin), de Dorovilla (en Navarre), de Kenamberck (en Prusse), de Frezeau de la Frezelière, de Foucauld de Saint-Germain Beaupré, de Garnier de Salins, de Ballot de Bombarde, de Beaulieu, de Pollart, de Hottot, Bigot de Graveron, Thomas de Nicquet, de Mothé, de Seguiran, de Hesse, de Lahire, Levesque de la Ferrière, de Roquefeuil, de Preissac d'Esclignac, Fournier de Wargemont, Aymeret de Gazeau, de Villiers, etc.

Pierre Doublet, écuyer, seigneur normand, est cité dans *la Noblesse de France aux croisades,* par Roger, comme ayant fait partie de l'expédition de Godefroy de Bouillon en 1096.

Malgré la perte de papiers de famille, emportés par Élisabeth de Kenamberck, veuve de Louis Doublet, ambassadeur de France auprès du marquis de Brandebourg en 1482, lorsqu'elle retourna dans son pays, la filiation des ancêtres des marquis de Persan s'établit ainsi :

I. Olivier Doublet, Ier du nom, prenait la qualité d'écuyer dans les comptes rendus par lui en 1284 à Philippe III, comte d'Evreux et roi de Navarre, gendre de Louis le Hutin. Il épousa Marie Dubois d'Aisy, dont il laissa un fils, qui suit, et il mourut en 1340.

II. Olivier Doublet, IIe du nom, fut élevé à la cour du roi de Navarre, Charles le Mauvais, auquel il resta très-dévoué. Cet attachement lui fut fatal, car Jean le Bon, roi de France, ayant surpris ce prince dans le château de Rouen, le fit prisonnier avec plusieurs gentilshommes de sa suite, parmi lesquels étaient Olivier Doublet, Jean Mallet, le comte d'Harcourt et le sire de Maubuée, qui eurent la tête tranchée en 1356. Il avait épousé Susanne d'Oroviller, du royaume de Navarre, dont il eut : 1° Olivier

Doublet, qui resta dans sa famille maternelle et dont la descendance a subsisté longtemps en Navarre; 2° Charles, qui suit.

III. Charles Doublet, filleul du roi de Navarre, âgé seulement de cinq ans à la mort de son père, resta sous la tutelle de sa mère et fut dépouillé de tous ses biens. Le roi de Navarre, ayant recouvré la liberté, le nomma capitaine châtelain de la ville de Nemours. Charles Doublet s'y maria, en 1378, avec Marie d'Issonne, fille du juge de cette cité. Il mourut en 1406, laissant plusieurs enfants, qui allèrent chercher fortune soit en Angleterre, soit auprès du duc de Bourgogne.

IV. Martin Doublet, le plus jeune des fils de Charles, vint à Paris, fut conseiller au Châtelet, et ensuite ministre du roi Charles VI. Il épousa, en 1423, Jacqueline de Bar, et mourut en 1458, laissant un fils, qui suit.

V. Louis Doublet, né en 1426, ambassadeur de France auprès du marquis de Brandebourg (Prusse), se maria, en 1470, avec Élisabeth de Kenamberck, et mourut en 1482, laissant : 1° Nicolas, qui suit; 2° un fils, décédé en bas âge.

VI. Nicolas Doublet, Ier du nom, né en 1473, fut élevé par son aïeule, Jacqueline de Bar; sa mère, Élisabeth de Kenamberck, s'étant remariée avec un gentilhomme de son pays, retourna en Allemagne en emportant tous les papiers de famille. Il épousa, en 1502, Marie Sevin, sœur de François Sevin, président de la cour des aides, et mourut en 1534, laissant un fils, qui continue la descendance.

VII. Nicolas Doublet, IIe du nom, né en 1503, avocat au Parlement de Paris, se maria, en 1530, avec Nicole Feydeau, et décéda en 1542, laissant de cette union un fils.

VIII. Louis Doublet, IIe du nom, né en 1538, recueillit du chef de Marie de Villiers, sa femme, la seigneurie de ce nom, et acquit les terre et fief de Candœuvre. Il est mort en 1601; ses enfants étaient : 1° Nicolas Doublet, rapporté ci-après; 2° Marie, qui épousa Jean Lemée, par contrat du 18 avril 1599; 3° Marguerite, mariée, par contrat du 22 février 1609, à Guillaume Jobert; 4°-6° trois filles mortes sans alliance.

IX. Nicolas Doublet, IIIe du nom, seigneur de Villiers, de Candœuvre et de Saint-Aubin sur Yonne, né en 1587,

un des plus fougueux avocats du Parlement de Paris, fut le compétiteur de Jérôme Bignon pour la place d'avocat général, et devint chef du conseil des maisons de Bourbon, de Soissons et de Longueville. Il mourut le 16 avril 1654, et de son union, contractée le 10 septembre 1614, avec Marie Lenoir, qui lui apporta de grands biens, il laissa : 1° Nicolas IV, dont l'article suivra ; 2° Louis Doublet, IIIe du nom, seigneur d'Allot, maître d'hôtel du roi le 8 janvier 1646, marié avec Marguerite Rollot, dont il eut Louis Doublet, IVe du nom, seigneur de Breuilpont et autres lieux, secrétaire des commandements du régent Philippe d'Orléans, commandeur des ordres de Saint-Maurice et Saint-Lazare; Louis épousa, en 1697, Marie Legendre, née le 22 août 1677, décédée le 16 mai 1771, dont les salons ont été célèbres; il est mort en juillet 1722; ses enfants furent : *A*. Louis Doublet, Ve du nom, seigneur de Breuilpont, né le 2 novembre 1702, secrétaire du cabinet du roi, chancelier d'Élisabeth d'Orléans, reine douairière d'Espagne, décédée au Luxembourg en 1742; il mourut sans alliance en 1746; *B*. Marguerite-Françoise Doublet, née en 1700, mariée à Pierre-Paul de Bombarde de Beaulieu, et décédée en 1726, laissant deux filles : *a*. Anne-Marguerite-Gertrude-Marie-Louise de Bombarde de Beaulieu, mariée, le 21 janvier 1739, à Pierre, comte de Montesquiou, d'où sont issues les diverses branches actuelles de la maison de Montesquiou, ducs de Fezensac; *b*. Pauline, mariée au comte de Fusée-Voisenon, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis; 3° Jacques Doublet, seigneur de Candœuvre, décédé sans alliance; 4° Pierre Doublet, prieur de Richecourt, chanoine de l'église cathédrale de Metz, et plus tard abbé de Saint-Jean au pays chartrain; 5° Marguerite Doublet, femme de Denis Fichon, trésorier de France, et bisaïeule du marquis de Bérulle, premier président du parlement de Grenoble; 6° Anne-Nicolette Doublet, femme de Pierre Gruyn, receveur général des finances à Lyon.

X. Nicolas Doublet, IVe du nom, seigneur, puis marquis de Persan, né en 1616, conseiller au Parlement de Paris, obtint l'érection de la terre de Bandeville en marquisat, par lettres patentes d'avril 1682. Il mourut le 23 mars 1695, et fut inhumé dans l'église de Saint-Merry. Anne de Loir, sa veuve, qu'il avait épousée le 20 décembre 1657, décéda le 31 mars 1704, après avoir établi par testament la substitution du marquisat de Persan de mâle

en mâle. Leurs enfants furent : 1° Nicolas V, marquis de Persan, rapporté ci-après ; 2° Jérôme Doublet, capitaine de cavalerie, tué dans la guerre de Hongrie; 3° Jacques Doublet de Candœuvre, capitaine de dragons au régiment colonel-général, tué au combat de Steinkerque en 1692 ; 4° Pierre Doublet de Crouy, né en 1667, marquis de Baudeville, en vertu de nouvelles lettres de confirmation de mai 1704; baron de Baulche, conseiller au parlement en 1690, marié, le 5 janvier 1699, à Marie-Françoise de Follart, veuf le 3 mai 1707, frère de : *A*. Pierre-François Doublet, marquis de Bandeville, né le 5 novembre 1705, conseiller au parlement en 1727, président le 11 juillet 1741, marié, le 13 juillet 1734, à Marie Poulletier, fille de Pierre Poulletier, conseiller d'État en 1739; le marquis de Bandeville, veuf le 29 février 1736, se remaria, le 21 avril 1738, à Marie-Anne-Catherine Bigot de Graveron, dont il eut : *a*. Philippe-Guillaume, né le 25 mai 1740, mort en 1756; *b*. Anne-Catherine, née le 14 janvier 1742, morte le 25 mai 1745; *B*. Pierre Doublet, né le 11 février 1707, baron de Baulche, puis marquis de Bandeville, par la mort de son frère aîné sans postérité en avril 1761, fut lieutenant au régiment de Bourbonnais, reçu conseiller au Parlement de Paris le 20 juillet 1731, marié, le 26 avril 1762, avec Anne-Thomas de Niquet, veuve de Villembray, et fille d'Antoine de Niquet, président à mortier au parlement de Toulouse; leur fille unique, Anne-Marguerite Doublet de Bandeville, née le 26 novembre 1763, épousa, en 1776, le marquis de Cypierre, intendant de la généralité d'Orléans, et mourut brûlée en 1805; 5° Anne Doublet de Persan, mariée à Antoine Barillon, seigneur de Morangis, petit-fils d'Antoine de Barillon, ambassadeur de France en Angleterre.

XI. Nicolas Doublet, Ve du nom, marquis de Persan, né en février 1659, conseiller en la grand'chambre, a épousé, en mai 1688, Bonne-Ursule Garnier de Salins, décédée le 22 mai 1740, et inhumée dans la chapelle de sa famille en l'église Saint-Paul. Il était par sa femme cousin germain du prince de Guise, du duc de Villars-Brancas, du marquis de la Rochefoucauld-Rayers, du président Mathieu Molé, et oncle de la marquise de la Roche-Courbon-Blénac, fille du marquis de Salins. Le marquis de Persan est décédé le 15 novembre 1728, et il a été inhumé à Saint-Merry auprès de ses père et mère.

Ses enfants furent : 1° Nicolas VI, qui suit; 2° Anne-Bonne Doublet, née en 1693, mariée, en 1711, au marquis de Saint-Germain-Beaupré, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis et gouverneur pour le roi de la haute et basse Marche; veuve en 1752, elle mourut en 1754; 3° Bonne-Félicité Doublet de Persan, née en 1696, religieuse au couvent des filles de Sainte-Marie de Saint-Denis.

XII. Nicolas Doublet, VIe du nom, marquis de Persan, né en octobre 1691, conseiller au parlement en 1709, maître des requêtes en 1716, intendant du commerce en 1736, conseiller d'État, a épousé, en mars 1724, par contrat signé du roi et de la famille royale, Marie-Madeleine Frezeau de la Frézelière, fille du marquis de la Frézelière, lieutenant général des armées du roi, et de Marie de Briconnet, et arrière-petite-fille du duc de Montmorency. Il était par cette alliance cousin germain du marquis de Maillé de la Tour-Landry, du marquis de Rieux et des princes de Rohan-Guéménée. Il est mort au château de Persan en 1757, et a été inhumé dans le chœur de l'église de cette paroisse. Sa femme, décédée en 1755, avait été enterrée dans la chapelle de la famille de Salins en l'église Saint-Paul. Leurs enfants furent : 1° Armand-Nicolas, né le 24 juillet 1726, mort en bas âge; 2° Anne-Nicolas, qui suit; 3° Bon-Guy, dont l'article viendra après ceux de son frère aîné et de son neveu.

XIII. Anne-Nicolas Doublet, marquis de Persan, de Mons et de Saint-Germain-Beaupré, né le 29 juillet 1728, conseiller au parlement, maître des requêtes, obtint que son titre de marquis de Persan fût régularisé par lettres patentes du 12 mars 1764. Il épousa, le 6 septembre 1752, Anne-Adélaïde Aymeret de Gazeau, dont il était veuf en 1791, et mourut lui-même le 3 décembre 1816. De son union il avait eu : 1° Anne-Nicolas, qui suit; 2° Bon-Guy, né en 1759, mort en 1763; 2° Adélaïde, née en 1756, décédée en 1761; 3° Anne-Félicité, née en 1766, décédée en 1846.

XIV. Anne-Nicolas Doublet, marquis de Persan, né le 18 décembre 1753, colonel de cavalerie, premier maréchal des logis de Mgr le comte d'Artois, chevalier de Saint-Louis, épousa Bonne-Charlotte de Fournier de Wargemont, par contrat du 26 janvier 1779, signé du roi, de la

reine Marie-Antoinette et de tous les membres de la famille royale. Il est décédé sans enfants le 18 décembre 1829, et sa veuve est morte en 1841.

XIII *bis*. Bon-Guy Doublet, chevalier de Cabourg, comte de Persan, né le 27 décembre 1730, mousquetaire noir en 1744, capitaine de cavalerie en 1745, chevalier de Saint-Louis en 1756, mestre de camp du régiment de Vogué le 14 mars 1758, colonel de ce régiment en 1759, a fait les campagnes d'Allemagne de 1757 à 1762, a été créé brigadier de cavalerie en 1770, maréchal de camp en 1780. Il avait épousé, en 1769, Marie-Antoinette de Rambaux, décédée en 1799, et mourut à Caen en 1802. Leurs enfants furent : 1° Godefroy-Charles-Henri Doublet, vicomte de Persan, né en 1770, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, marié, en 1788, à Pauline de Séguiran, veuve en 1827, décédée en 1847; leur fils unique, Bon-Guy-Paul-Godefroy, né en 1793, marié, en 1829, à Amélie de Hesse, est décédé en 1836, laissant une fille, Pauline-Constance-Amélie Doublet de Persan, née en 1832, sans alliance; 2° Godefroy-Charles-Antoine, qui suivra; 3° Marie-Antoinette Doublet de Persan, née en 1772, mariée à Jean-Baptiste de Soibinet, officier au régiment de Beaupoil, adjudant de la garde constitutionnelle du roi Louis XVI, qu'il avait été chargé de former sous les ordres du duc de Brissac, massacré à Versailles en 1792; elle est décédée en 1846.

XIV. Godefroy-Charles-Antoine Doublet, comte de Persan, né le 6 octobre 1775, chef d'état-major général des gardes nationales d'Eure-et-Loir en 1815, membre du conseil municipal de Chartres de 1827 à 1830, appelé à recueillir le titre de marquis par la mort de son cousin germain en 1829, préféra garder le titre de comte, sous lequel il était connu. Il avait épousé, le 18 août 1813, Alexandrine-Caroline-Aimée, fille du marquis d'Espinay-Saint-Luc, veuve le 10 mai 1834, décédée le 14 août 1864. Leurs enfants furent : 1° Alexandre-Henri-Georges Doublet, marquis de Persan, rapporté plus loin; 2° Anne-Caroline-Gabrielle Doublet de Persan, née le 24 juin 1814, mariée, le 19 avril 1836, à Émile-Hippolyte Lévesque, comte de la Ferrière, ✻, membre du conseil général du Morbihan et du conseil d'agriculture, dont elle a eu : *A*. Louis-Antoine-Hippolyte Lévesque de la Ferrière, né le 16 janvier 1848, décédé le 16 mai 1861; *B*. Marie-

Adhémar-Édouard, né le 9 octobre 1851; *C*. Anne-Amicie, née le 9 mars 1839, mariée, le 21 septembre 1858, à Edmond, vicomte de Roquefeuil, dont: *a*. Marie-Anne-Gabrielle de Roquefeuil, née le 16 mai 1860; *b*. Marie-Aymard de Roquefeuil, né le 17 mai 1862, décédé le 3 juin suivant; *c*. Aymard, né en décembre 1863; *d*. Xavier-Marie Hippolyte, né le 27 août 1865, décédé; *e*. François-Émile-Marie-Joseph, né le 31 octobre 1867; *D*. Apolline-Hippolyte-Joséphine, née le 9 mars 1842, sans alliance.

XV. Alexandre-*Henri*-Georges Doublet, marquis de Persan et de Bandeville, né le 19 juin 1816, marié, le 29 avril 1845, à Georgine-Xaverine-Honorine-Jacqueline de Preissac d'Esclignac, petite-fille d'Élisabeth-Ursule-Cordule-Anne-Xavière, princesse de Saxe, duchesse d'Esclignac. Le marquis de Persan a de cette union: 1° *Boson*-Charles-Hippolyte-Timoléon Doublet de Persan, né le 21 septembre 1846, attaché au département des affaires étrangères; 2° Guy-Alexandre-Augustin-Xavier Doublet de Persan, marquis de Bandeville, né le 30 décembre 1847, engagé volontaire au 8e hussards le 5 mars 1865, brigadier le 2 février 1866, élève de l'école de Saumur, maréchal des logis le 1er juillet 1867; 3° Anne-Henri-Timoléon Doublet de Persan, né le 10 novembre 1849.

Armes : *d'azur, à trois doublets* ou *demoiselles à doubles ailes d'or, volants en bande.* — Supports : Deux lions. — Couronne de marquis.

ROTHSCHILD.

C'est dans la Judengasse, rue étroite et sombre comme celles des villes de l'Afrique et de l'Orient, à Francfort, ville libre, *freye stadt*, où l'on rançonnait les Israélites, qu'est né en 1743 Mayer-Anselme-Jonathan Rothschild. Son nom, qui veut dire en allemand *écu rouge, schild roth*, venait, dit-on, de l'enseigne de la maison où il reçut le jour. Il est rappelé dans le blason de la famille par les armes parlantes qui chargent les écartelures et forment le *sur le tout*.

Issu de parents peu fortunés, Jonathan Rothschild fut chargé de faire l'éducation du fils de Mayer-Michel David,

banquier de la cour de Hanovre. Ayant fondé lui-même, avec l'aide et le patronage de son élève, une maison de banque dans sa patrie, il ne tarda pas à lui donner un grand développement et une prospérité brillante par son intelligence des affaires et par son activité. La Prusse et le Danemark ayant eu besoin de recourir à des emprunts de 1802 à 1806, pour soutenir la guerre contre la France, Jonathan Rothschild se chargea de leur émission, et lorsque l'électeur de Hesse-Cassel fut forcé de fuir, en 1806, devant les armées de l'empereur Napoléon, ce prince allemand lui confia sa fortune et le soin de ses intérêts. En 1812, Jonathan sentant sa fin prochaine réunit ses cinq fils à son chevet et leur recommanda le travail et l'union. C'est ce que rappellent les cinq flèches qui figurent dans les armoiries de la famille. Sa femme, Gertrude Schnapper, est décédée en 1849, presque centenaire.

Après la mort de leur père, les frères Rothschild négocièrent un emprunt de deux milliards sept cents millions pour l'Angleterre et de quinze cents millions pour la France. L'empereur d'Autriche leur donna des lettres de noblesse en 1815, et leur conféra le titre de baron en 1822. Leur immense fortune aurait pu leur permettre de s'allier aux plus grandes maisons de France. (Voyez l'article *Brunoy*, page 138.) Mais plus fidèles que bien d'autres à leur religion, et dociles aux derniers avis de leur père mourant, ils n'ont contracté d'alliances qu'entre eux ou avec des rejetons de familles israélites. Voici la filiation des cinq fils de Jonathan.

I. Anselme-Mayer, baron de Rothschild, né le 12 juin 1773, resta comme l'aîné chef de la maison de Francfort, et mourut à Paris le 6 décembre 1855, laissant : 1° Anselme Rothschild, marié à sa cousine germaine Charlotte, fille de Nathan ou Nathaniel, et décédée le 17 mai 1859, dont il a eu Ferdinand de Rothschild, marié à sa cousine Evelina, fille du baron James de Rothschild, de Paris; 2° Mayer-Charles Rothschild, marié, le 6 avril 1842, à sa cousine germaine Louise, sœur de la précédente, dont il a eu : *a.* Adèle-Anaïs-Charlotte, mariée en mars 1862 à son cousin Salomon; *b.* Emma Rothschild, mariée, le 17 avril 1867, à Nathaniel, fils aîné de Lionel, rapporté ci-après.

II. Salomon de Rothschild, né le 9 septembre 1774, fixa sa résidence à Vienne et devint le banquier de la cour d'Autriche, qui lui conféra le titre de baron. Il mourut dans un voyage qu'il fit à Paris, le 27 juillet 1855. Ses

enfants furent : 1° Anselme de Rothschild, né en 1806, consul général d'Autriche depuis 1836 ; 2° Betty de Rothschild, mariée à son oncle James de Rothschild, chef actuel de la branche de Paris.

III. Nathan-Mayer ou Nathaniel de Rothschild, né le 19 septembre 1777, établit en 1799, à Manchester, un comptoir qu'il transporta ensuite à Londres, où il devint, en 1820, consul d'Autriche. Il avait reçu des lettres de naturalisation du roi Georges III, le 12 juin 1804, et l'empereur François Ier lui conféra le titre de baron autrichien par diplôme du 20 septembre 1822. Il s'était marié, le 22 octobre 1806, avec Anna, fille de Lévi-Barent Cohen, négociant à Londres, et il mourut à Francfort le 28 juin 1836, laissant de cette union : 1° Lionel-Nathan, baron de Rothschild, membre de la chambre des Communes, né le 22 novembre 1808, chef actuel de la maison de Londres, marié, le 15 juin 1836, à sa cousine germaine Charlotte, fille du baron Charles Rothschild, de Naples, dont il a : *a*. Nathan-Meyer, né le 8 novembre 1840, marié, le 17 avril 1867, à Emma, sa cousine germaine, fille du baron Charles de Rothschild ; *b*. Charles-Alfred, né le 20 juillet 1842 ; *c*. Léopold, né le 22 novembre 1845 ; *d*. Léonora, mariée, le 8 mars 1857, à son cousin, le baron Alphonse de Rothschild ; *e*. Evelina de Rothschild ; 2° Anthony de Rothschild, esquire, né en mai 1810, marié, en mars 1840, à Louise, fille d'Abraham Montefiore, esquire, dont il a : *a*. Constance ; *b*. Anne de Rothschild ; 3° Nathaniel, né en 1812, marié, en 1842, à Charlotte, fille du baron James de Rothschild, de Paris, dont il a : *a*. James-Edouard, avocat ; *b*. Albert ; 4° Meyer de Rothschild, né le 29 juin 1818, marié, le 26 juin 1850, à Juliana, fille d'Isaac Cohen, esquire ; 5° Charlotte, mariée à son cousin Anselme de Rothschild, veuf, le 17 mai 1859 ; 6° Anna-Mayer, mariée, en 1839, à Henry Fitz-Roy ; 7° Louise, mariée, le 6 avril 1842, à son cousin Mayer-Charles Rothschild, de Francfort.

IV. Charles de Rothschild, quatrième fils de Jonathan, né le 15 avril 1788, fonda la maison de banque de Naples, et mourut le 10 mars 1855 dans cette ville, où sa famille a continué à être représentée. Sa fille Charlotte a épousé Lionel de Rothschild, de Londres.

V. James-Mayer, baron James de Rothschild, le plus jeune des fils de Jonathan, et le seul des cinq frères encore

vivant, né à Francfort le 15 mai 1792, vint se fixer à Paris en 1812, où il remplit depuis plus de quarante ans les fonctions de consul général d'Autriche. Il est grand-croix de la Légion d'honneur. De son union avec Betty de Rothschild, sa nièce, fille de Salomon de Rothschild, il a : 1° Alphonse de Rothschild, né en 1826, qui a réclamé en 1848 la qualité de Français, et qui a épousé, le 8 mai 1857, Léonora, sa cousine, fille de Lionel, baron de Rothschild, de Londres; 2° Gustave de Rothschild, né en 1833, marié, le 9 février 1859, à Cécile Anspach, fille d'un conseiller à la cour de cassation; 3° *Salomon*-James de Rothschild, né en 1835, marié, en mars 1862, à Adèle-Anaïs-Charlotte de Rothschild, fille du baron Mayer-Charles de Rothschild et de Louise de Rothschild; il est décédé le 14 mai 1854; 4° Edmond-James de Rothschild, né en 1836, que les biographies contemporaines représentent comme le fils aîné et le *successeur présomptif* de son père, et qu'elles disent, par erreur, avoir réclamé en 1848 la qualité de Français; 5° Charlotte, mariée, en 1842, à son cousin Nathaniel de Rothschild, de Londres; 6° Evelina, mariée, en février 1865, à son cousin Ferdinand de Rothschild.

ARMES : *écartelé, au 1 d'or, à l'aigle éployée de sable,* qui est de l'empire d'Autriche; *au 2 d'azur, au bras de carnation issant de sénestre et tenant cinq flèches d'argent; au 3 d'azur au bras issant de dextre, armé de même; au 4 d'or, au lion de gueules;* sur le tout : *de gueules, au bouclier arrondi d'argent et armé au centre d'une pointe.* (Voyez pl. BG.). — Supports : à dextre un lion; à sénestre une licorne. — Couronne de baron. — Devise : CONCORDIA, INTEGRITAS, INDUSTRIA.

Le bras tenant les cinq flèches est une allusion à l'union des cinq frères Rothschild, que rappelle aussi le premier mot de la devise.

SAINTE-AULAIRE.

La maison Beaupoil de Sainte-Aulaire ou quelquefois Saint-Aulaire, originaire du Limousin, d'où elle s'est répandue dans le Périgord et la Saintonge, a été revêtue d'emplois distingués à la cour et dans les armées. Elle a produit entre autres rejetons deux grands échansons de France, quatre généraux, des officiers supérieurs, des chevaliers de Saint-Louis, et de nos jours deux de ses

membres ont siégé au Luxembourg comme pairs héréditaires. Elle a contracté ses principales alliances avec les familles d'Alègre, d'Amelin, de Baillot, du Barry, de Boirac, de Boistel, de Bourdicaud, des Bordes, de Campet, de Carbonnières, de Chauvigny de Blot, de Charrières, de Desmier, de Fumel, du Garreau, de Lambert, de Laurière, de Lestrade, de la Roche-Aymon, le Ragois de Bretonvilliers, de Seiglières de Soyecourt, de Talleyrand, de Volvire.

Une généalogie de la maison Beaupoil de Sainte-Aulaire, publiée sous ses auspices par le chevalier de Courcelles, en 1822, commence la filiation à Yves Beaupoil, trisaïeul de Jean Beaupoil, *dit de Sainte-Aulaire*, damoiseau, qui fut nommé le 21 février 1479 maître d'hôtel de Pierre de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche; en considération de son mariage avec Anne Gachet de la Motte, demoiselle d'honneur d'Anne de France, Jean fut revêtu de l'office de capitaine châtelain d'Aixe-sur-Vienne en 1486, de Montluçon en 1488, de Mur de Barrez en 1489. Il est qualifié élu du roi pour le bas Limousin dans deux quittances de 1491 et 1498. Jean II Beaupoil de Sainte-Aulaire, son fils, maître d'hôtel de François Ier en 1531, fit son testament le 2 novembre 1540. Il continua de porter le nom de *Sainte-Aulaire*, pour se distinguer, dit la généalogie ci-dessus, des rameaux naturels, qui portaient le nom et les armes de Beaupoil sans brisure.

Jean II laissa une nombreuse postérité. Deux de ses fils formèrent chacun une branche séparée, comme il suit.

I. François, l'aîné, continua la descendance directe, qui était représentée au commencement du siècle dernier par François-Joseph de Beaupoil, marquis de Sainte-Aulaire, lieutenant général pour le roi en Limousin, membre de l'Académie française, fils de Daniel de Beaupoil, baron de Sainte-Aulaire, capitaine de cavalerie. Il épousa Marie de Fumel, dont il eut trois filles qui prirent le voile, et trois fils qui suivirent la carrière des armes et moururent sans postérité masculine: 1° Louis de Beaupoil de Sainte-Aulaire, mestre de camp du régiment d'Enghien, infanterie, tué au combat de Rumersheim en 1709; 2° Daniel, colonel d'infanterie, mort devant Turin en 1706; 3° Guy, capitaine au régiment du roi, mort à Arras en 1712.

II. Pierre de Beaupoil de Sainte-Aulaire, écuyer, seigneur de Celles et de Bertric, épousa Catherine de Lau-

rière, le 7 juin 1550, et forma la seconde branche, qui se subdivisa en deux rameaux.

1° Celui des seigneurs du Pavillon, dont l'auteur était Antoine, fils aîné de Pierre, capitaine de cinquante hommes d'armes sous le duc de Mayenne, en 1593, et dont le dernier représentant mâle fut Cosme-Joseph de Beaupoil, comte de Sainte-Aulaire, né en 1741, petit-fils de François-Antoine de Beaupoil de Sainte-Aulaire, chevalier, seigneur du Pavillon, et d'Anne du Puy de la Forest. Il servit dans les gardes du corps du roi Louis XV, devint brigadier en 1784, maréchal de camp en 1788. Nommé commandeur de Saint-Louis et chef d'escadron des gardes du corps en 1814, il mourut en 1822. De son union avec Marie-Madeleine de Saint-Janvier, il n'avait eu que deux enfants : Frédéric-Martial-Luce, mort en bas âge; Adélaïde de Beaupoil de Sainte-Aulaire, née en 1781, mariée à Pierre Dugarreau, qui a été autorisé le 2 septembre 1814 à ajouter à son nom patronymique celui de son beau-père et à s'appeler, lui et ses descendants, Dugarreau de Beaupoil de Sainte-Aulaire.

2° Le rameau des seigneurs de Fontenilles, qui est issu d'Annet Beaupoil de Sainte-Aulaire, fils puîné de Pierre, marié en 1588 à Déborah de Belcier, dont il eut David Beaupoil de Sainte-Aulaire, chevalier, capitaine au régiment de Ribérac et aïeul d'André-David Beaupoil de Sainte-Aulaire, enseigne de vaisseau en 1678. Ses descendants n'ont pas généralement fait précéder leur nom de Beaupoil de la particule, comme n'étant pas un nom de lieu.

Joseph Beaupoil de Sainte-Aulaire, arrière petit-fils de ce dernier, né le 19 mars 1758, page du roi Louis XV en 1771, nommé pair de France au titre de baron, le 5 mars 1819, avec institution de majorat, par lettres patentes enregistrées à la cour royale de Paris le 6 mai 1822, mourut le 19 février 1829. Il avait épousé en 1777 Egédie Louise-Marie de Ranconnet, décédée le 6 juin 1779, dont il eut un fils, qui suit.

Louis-Clair Beaupoil, appelé tour à tour par les Almanachs royaux comte de Sainte-Aulaire de 1830 à 1832, marquis de 1833 à 1835, redevenu comte en 1836, était né le 9 avril 1778. Préfet de la Meuse en 1812, de la Haute-Garonne en 1814, député du Gard en 1818, il fut admis à la chambre des pairs à titre héréditaire, le 9 avril 1829, et fut chargé après la révolution de 1830, par les ministres Sébastiani et Laffitte, d'aller, en qualité d'am-

bassadeur à Rome, défendre l'autorité temporelle du pape. Nommé ambassadeur à Vienne en 1833, membre de l'Académie française en 1841, ambassadeur à Londres de 1842 à 1847, il est décédé le 3 novembre 1854. Il avait épousé, en 1798, mademoiselle de Seiglières de Soyecourt, décédée en 1806, dont il n'eut qu'une fille, Egédie Beaupoil de Sainte-Aulaire, mariée le 12 août 1818 au duc Decazes, veuve le 24 octobre 1860. Il se remaria en 1809 avec Louise-Charlotte-Victorine de Grimoard de Beauvoir du Roure-Brison, dont il eut : *a.* Louis Beaupoil de Sainte-Aulaire, secrétaire de légation, appelé marquis de Sainte-Aulaire du vivant de son père, marié avec Alphonsine-Marie-Azélais d'Estourmel, et chef actuel du nom et des armes; *b.* Louise-Egédie-Victorine, mariée au baron Emile de Langsdorff et décédée quelque temps avant son père, laissant de son union, Georges-Emmanuel-Victor de Langsdorff, qui a épousé, en novembre 1867, Aglaé-Élisabeth-Marie de Goves; *c.* la comtesse d'Esterno; *d.* Paule Beaupoil de Sainte-Aulaire, mariée au marquis d'Harcourt. (Voyez page 75.)

Outre cette branche de la maison Beaupoil de Sainte-Aulaire, la seule encore existante, dont la filiation soit établie d'une manière authentique, on trouve aussi de ce nom la souche des seigneurs de la Luminade, qui n'a pas été admise par le P. Anselme comme étant de la même famille. Elle était représentée, en 1814, par Jean-Yrieix de Beaupoil, marquis de Sainte-Aulaire, fils de Jean-Baptiste de Beaupoil de Sainte-Aulaire, baron de la Luminade et de Marguerite Grenot, qui émigra en 1791, fut colonel au service de Russie, et nommé maréchal de camp par Louis XVIII, le 26 août 1818.

André de Beaupoil de Sainte-Aulaire, marié à Louise-Virginie Gaudin, a eu de cette union un fils, marié le 23 février 1864 à Isabelle-Esther Couturier de Vienne. (*Annuaire* de 1865, page 261.)

Nous pensons que c'est à la souche des seigneurs de la Luminade qu'appartient madame Louise de Beaupoil de Sainte-Aulaire, demeurant au château de Limagnes, près Thiviers en Périgord, et dont plusieurs journaux se sont occupés tout récemment, à l'occasion d'un spécifique certain contre la rage, dont la recette lui a été transmise par ses ancêtres.

Une famille Beaupoil, domiciliée à Martinvelle et à Vougecourt en Lorraine, qui portait les titres de comte

de la Feuillade, marquis de Sainte-Aulaire et de Fontenelles, a été condamnée, par arrêts du parlement de Paris, rendus en 1777 et 1778, à quitter le nom de Sainte-Aulaire et les armes de Beaupoil qu'elle portait indûment.

ARMES : *de gueules, à trois accouples de chien d'argent, posées en pal, les lesses d'azur, tournées en fasces.* (Voyez pl. BG.) — Couronne de marquis. — Tenants : Deux sauvages.

SERVINS D'HÉRICOURT.



Cette famille, dont nous nous proposons de publier ultérieurement la généalogie complète, est d'une noblesse fort ancienne. Originaire du royaume de Naples, elle passa en Espagne avec les rois d'Aragon, d'où elle vint se fixer ensuite en Artois vers l'an 1472.

L'article publié par la Chenaye-Desbois (édition in-12 ; Paris, 1761, tome VI, page 393), ne commence la filiation qu'à Guy de Servins, écuyer, qui se maria dans la ville de Thérouenne, en 1472, avec Henriette de Taisson. Mais des papiers de famille remontent à Thomas Servini, majordome de Pierre d'Aragon, et citent Jean Servini, grand alcade du Val di Demona en Sicile, à la fin du XIIe siècle.

Jean de Servins, fils de Guy qui précède, fit l'acquisition de la terre et seigneurie d'Héricourt, située près de la ville de Saint-Pol en Artois. Ses descendants ont formé plusieurs branches qui comptent parmi leurs rejetons un grand nombre d'officiers distingués.

Ferry de Servins, écuyer, seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, etc., homme d'armes des ordonnances du roi, fut fait prisonnier dans les guerres de Flandres et obligé de payer une rançon. Guillain de Servins, seigneur d'Héricourt, d'Humerœuille, etc., servit pendant l'espace de vingt-cinq ans en qualité de lieutenant, puis de capitaine de cavalerie dans les armées de Sa Majesté Catholique, et devint ensuite capitaine au régiment de Piémont.

Pierre-François de Servins, seigneur d'Héricourt, d'Humerœuille, entré au service de France, fut convoqué, au mois de septembre 1681, pour se trouver à l'assemblée de la noblesse des Etats d'Artois, après avoir fait les

preuves requises. Ses descendants ont continué d'y siéger jusqu'en 1789. Un de ses fils, Eugène de Servins, seigneur de Roisin, lieutenant au régiment de la Reine, fut tué d'un coup de feu à la bataille de Friedlingen, en 1702. Un autre Alexandre de Servins, sieur du Quesnoy, lieutenant au même régiment que son frère, périt d'un coup de mousquet au siége de Turin.

A la génération suivante, tandis que l'aîné de quatre frères, Eugène-François-Joseph de Servins, seigneur d'Aubrometz, servait dans le régiment de Mailly, infanterie, et ensuite dans celui de Bonnelles, dragons, les trois autres embrassaient aussi la carrière des armes, et méritaient la croix de chevalier de Saint-Louis par de longs et brillants états de service.

Louis XV, au mois de juin 1760, accorda aux divers rejetons de cette maison des lettres de chevalerie contenant permission de porter une couronne de comte au-dessus de leurs armes avec des lions pour supports. Enfin le titre de marquis a été conféré au chef du nom et des armes par lettres patentes de Louis XVI, au mois d'août 1779.

Cette famille a fait ses preuves de noblesse pour son admission aux Etats d'Artois, en 1681, et pour celle dans l'ordre de Malte de Charles de Servins, reçu de minorité avant 1789. Ses principales alliances ont été contractées en Espagne avec les maisons d'Almeida, de Barberi et de Concini, et en France avec celles de Bayard de Ganthault, de Belvalet, de Bethencourt, de Bucy, de Créquy, Doresmieulx, de Lauretan, de Wignacourt, etc.

Armes : ***d'azur, au croissant d'or, accompagné de cinq étoiles d'argent, posées trois en chef et deux en pointe.*** **— Couronne de marquis. — Supports : Deux lions.**

LA TOUR DE SAINT-LUPICIN.

Cette famille est originaire de la Franche-Comté, et paraît tirer son nom du fief de la Tour des Villars-lez-la Rixouse, près de la ville de Saint-Claude. En 1151, Guillaume de la Tour vendit aux moines du Miroir quelques immeubles situés dans la Combe de Chalandigna. Guillaume de Rotalier, prévôt dudit lieu, fut témoin de cette vente.

Les abbés de Saint-Claude inféodèrent la prévôté de Saint-Lupicin à la famille de la Tour, dont le nom figure

déjà avec ce titre de prévôt dans des chartes du XIIe siècle et qui la conserva jusqu'en 1610. A cette dernière époque, ce fief passa à la famille de Charnage, par suite du mariage de Pierre de Charnage avec Jeanne de la Tour de Saint-Lupicin, fille unique et héritière de Claude de la Tour, gentilhomme de nom et d'armes, sieur de la Tour, prévôt héréditaire de Saint-Lupicin. En souvenir de cette alliance Pierre écartela ses armes de celles de la Tour, et il les fit sculpter sur plusieurs maisons qu'il fit bâtir à Saint-Claude et à Saint-Lupicin avec cette devise : TOUJOURS EN BON LIEU, pour marquer les bonnes alliances de sa famille. (*Nobiliaire du comté de Bourgogne*, par Dunod de Charnage, page 251.) La descendance issue de cette union s'éteignit au commencement du siècle dernier, par la mort de François-Gaspard de Charnage, et le fief de la Tour passa à son neveu François-Ignace Dunod. (Voyez l'*Annuaire* de 1866, page 384.)

La famille de la Tour de Saint-Lupicin a formé un grand nombre de branches plus ou moins favorisées de la fortune dont la filiation, parfaitement établie sur titres, serait trop étendue pour être rapportée ici. Elle a fourni un grand nombre d'officiers à nos armées, de magistrats et d'avocats à nos parlements et à nos tribunaux, des maires et des échevins aux villes de Saint-Claude, de Lons-le-Saulnier et de la Tour du Meix.

Elle a contracté des alliances avec les familles de Charnage, de Clermont, Dronier du Villard, Saulnier, de Sacquenay, David, de la Baume Mont-Saint-Léger, Monnier, Dunod de Charnage, Poncet, de Dortan, Favier, Mathon, de Villery, Godefroy, etc. Elle est parente par les femmes de celles de Saint-Andoche, de Chissey-Varange, de Chatagnet-Rocheposay de Beaujeu, de Vaivre, de Chassagne, de Nasey de Tresilley, d'Aros, de Fauche du Châtelet, de Vesoul, de Joffrillet de Massuot, des Sales de Tance, de Chaillot de Montcour, de Beauvoisin, de Carondelet, de Boingne, de la Roche de Moffans, de Chaudet, de Saint-Martin, de Trois-Puits, de Larderet, d'Achey, de Citey, d'Orloge, Renaud de Bleigny, de Bibrach, d'Amandre, de Vautravers, d'Angoulevent, de Vaugrenans, de Chavanges, du Ferrou de Valleroy, de Lavoncourt, de Remilly, de Lantenne, d'Yvoire, etc.

Les illustres maisons de Sacquenay et de la Baume Mont-Saint-Léger se sont éteintes toutes deux dans celle de la Tour de Saint-Lupicin. Pour de plus amples détails on peut consulter : P. Menestrier, *Traité de l'origine et*

de l'usage des quartiers; — Rousset, *Dictionnaire des communes de Franche-Comté,* tomes I, III, V et VI; — d'Hozier, *Armorial général et officiel,* manuscrit, dressé de 1697 à 1710 et conservé à la Bibliothèque impériale; — Dunod de Charnage, *Nobiliaire de Franche-Comté;* — le chevalier de Courcelles, *Dictionnaire universel de la noblesse de France;* — Ferroul Montgaillard, *Histoire de l'abbaye de Saint-Claude;* — Dom Plancher, *Histoire de Bourgogne;* — B. Gaspard, *Histoire du prieuré de Gigny,* etc.

Joseph-Albert-Léon de la Tour de Saint-Lupicin, percepteur dans le département du Loiret, membre de plusieurs sociétés savantes, est le chef actuel de cette famille.

ARMES : *d'azur, à la tour d'or.* (Voyez pl. BH.) — Timbre : Un casque de chevalier, posé de profil, orné de son bourrelet et de ses lambrequins. — Cimier : Un vol d'aigle. — Supports : Deux lions au naturel. — Devise : ARMIS ET TOGA.

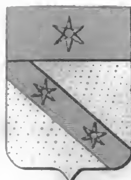
TURGOT.

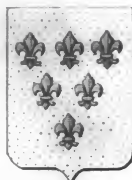
Le nom de cette famille, que la Chenaye-Desbois dit originaire de Bretagne, est ancien en Normandie, mais il a marqué surtout dans les annales de la ville de Paris.

Jacques Turgot, seigneur de Saint-Clair, de Sousmont, etc., fut le premier qui s'établit dans la capitale. Fils d'Antoine Turgot et de Madeleine Auger, il entra dans la magistrature en 1616, fut conseiller au parlement de Rouen, maître des requêtes, intendant de diverses provinces, et enfin conseiller d'Etat ordinaire et de la grande direction des finances. Il mourut le 13 mai 1659, laissant de l'union qu'il avait contractée avec Anne Favier du Boulay huit enfants, dont deux seulement continuèrent la descendance et formèrent chacun une branche.

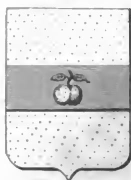
I. Celle des seigneurs de *Saint-Clair*, l'aînée, a produit plusieurs conseillers au parlement et intendants de provinces, et un évêque de Séez, Dominique-Barnabé Turgot, d'abord aumônier du roi, et décédé en 1727. Elle s'est alliée aux familles du Tillet, le Goux de Maillard, Langlois de Rezy, etc.

II. Celle des seigneurs de *Sousmont*, qui était représentée au commencement du siècle dernier par Jacques-

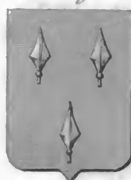

Abel.


Apchon.

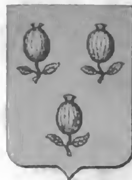

Astorg.


Brunoy.


Bufferent.


Ivoley.


Malfillatre.


Noblat.


Ornezan.


Paladru.


Persan.


La Tour.

Pacot, Grav. 2. rue de Rohan Delahaye, Imp.

Étienne Turgot, fils posthume [illegible]

[illegible]

... président [illegible] ...

..., le 17 ma[illegible] 17[illegible]2 ...

... de S[illegible] mourut en son ... basse Normandie, le 28 sep-

Étienne-François, dit le chevalier Turgot, né le 16 juin ... de ... prieuré ... nommé, en 1763, gouverneur gé- ... de Cayenne, qui portait alors le nom de



Etienne Turgot, fils posthume de Dominique Turgot, intendant de Touraine, et d'Antoinette-Marie Daurat. Nommé maître des requêtes le 22 mai 1690, il fut appelé successivement à l'intendance de Metz, de Tours et de Moulins, et mourut le 28 mai 1722. Il avait épousé, le 28 février 1688, Marie-Claude le Pelletier, fille de Michel le Pelletier et de Marie-Marguerite Guérin, dont il eut : 1° Michel-Etienne, qui suit; 2° Marie-Claude-Thérèse, mariée, le 13 juillet 1710, à Jean François de Creil, maître des requêtes, conseiller d'Etat, veuf le 15 février 1719.

Michel-Etienne Turgot, seigneur de Sousmont et de Saint-Germain-sur-Aulne, né le 9 juin 1690, élu prévôt des marchands de Paris le 14 juillet 1729, conseiller d'Etat en 1737, membre honoraire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, fit construire pendant sa prévôté le grand égout de Paris, et élargir le quai des Morfondus, qui changea de nom en cette circonstance pour prendre celui de quai de l'Horloge. Il avait épousé, le 25 novembre 1718, Madeleine-Françoise Martineau, née en 1697, fille de Pierre-Guillaume Martineau, seigneur de Bretignolles, veuve le 1er février 1751, et décédée elle-même le 29 novembre 1764. La terre de Sousmont, unie à plusieurs autres seigneuries, fut érigée pour lui en marquisat, par lettres patentes de l'an 1735; mais ses successeurs ont reporté leur titre devant leur nom de famille, en le faisant quelquefois précéder de la particule. Il laissa une fille, Françoise-Hélène-Etiennette, née le 20 septembre 1729, mariée, le 9 novembre 1757, à Paul-Hippolyte Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, et trois fils dont les articles suivent.

1° Michel-Jacques Turgot, marquis de Sousmont, né le 21 août 1719, avocat du roi au Châtelet en 1738, conseiller du roi, président à mortier honoraire au parlement, qui épousa, le 17 mars 1752, Gabrielle-Elisabeth Galland, parente des le Gras du Luart, et en eut un fils, Michel-Antoine-François Turgot, né le 10 mai 1753, décédé le 2 avril 1763. Le marquis de Sousmont mourut en son château de Bons, dans la basse Normandie, le 28 septembre 1773.

2° Étienne-François, dit le chevalier Turgot, né le 16 juin 1721, reçu chevalier de Malte de minorité au grand prieuré de France en 1722, fut nommé, en 1763, gouverneur général de l'île de Cayenne, qui portait alors le nom de

France équinoxiale. Il tenta de coloniser ce pays, mais il ne put y réussir, et les démêlés qu'il eut avec l'intendant Chauvallon le firent jeter en prison. Dégoûté des affaires, il se dévoua exclusivement à l'étude des sciences et fut associé libre de l'Académie dès 1762. Il mourut au mois d'octobre 1789 d'une attaque de goutte, mal auquel avaient succombé son père et ses deux frères; 3° Anne-Robert-Jacques Turgot, baron de l'Aulne, né le 10 mai 1727, devint conseiller au parlement et maître des requêtes en 1753. Il se prononça en faveur du parlement Maupeou, dont il fut un des plus zélés apologistes. Mais il ne put le préserver du mépris général. Il était depuis 1761 intendant de la généralité de Limoges, lorsque Louis XVI à son avénement au trône lui confia, en 1774, le ministère de la marine, qu'il quitta au bout d'un mois pour les fonctions de contrôleur général des finances. Il tenta un grand nombre de réformes, dont quelques-unes étaient au moins inopportunes et donnèrent prise à ses ennemis, qui travestirent ses mesures les plus sages. Après deux ans de lutte il fut obligé de quitter le ministère, et mourut dans la retraite en 1781. Turgot avait beaucoup écrit sur l'économie politique, le commerce, la métaphysique et la littérature. Ses relations avec les philosophes et les libres penseurs de l'époque lui firent une grande réputation.

Le chef actuel de cette famille, Jacques, marquis Turgot, s'est marié, le 26 janvier 1867, avec Marie-Thècle de Montaignac. (Voyez plus loin.) Sa sœur a épousé Gustave Dubois de l'Estang, conseiller à la cour des comptes. Leur père était Louis-Félix-Etienne, marquis Turgot, petit-neveu du ministre de Louis XVI, né à Bons (Calvados), le 26 septembre 1796, capitaine aux cuirassiers de la garde, démissionnaire en juillet 1830, pair de France en 1832, lieutenant-colonel de la garde nationale de Paris en 1849, ministre des affaires étrangères en 1851, sénateur le 29 juillet 1852, ambassadeur en Espagne, puis en Suisse, décédé le 1er octobre 1866. Il avait épousé Louise-Napoléon Mouton de Lobau, fille du maréchal comte de Lobau et de la comtesse, née d'Arberg (veuve 27 novembre 1838, décédée le 3 mai 1860).

ARMES : *d'hermine, fretté de gueules de dix pièces.* (Voyez pl. BG.)

FALETANS.



La maison de Faletans dont nous avons eu déjà l'occasion de parler est une des plus anciennes maisons de nom et d'armes de la chevalerie du comté de Bourgogne. Le nom de sa terre seigneuriale s'est écrit Phaletans jusqu'au milieu du XIIIe siècle, puis Faletans, et, par une erreur que des maires ont propagée dès la fin du siècle dernier, Falletans. Cette dernière orthographe, que nous avions adoptée dans l'*Annuaire* de 1866, n'a jamais été en usage dans la famille; mais elle est généralement employée aujourd'hui pour désigner la commune de ce nom. A l'appui de l'ancienneté de la maison de Faletans, on peut citer un extrait authentique d'un registre de l'abbaye de Saint-Paul de Besançon. C'est un obituaire de l'an 1088 où se trouve mentionné le décès de Guillaume de Phaletans.

En 1182, Thiébaud de Phaletans confirma la donation faite à l'abbaye de Saint-Paul de Besançon par Guillaume de Phaletans un siècle auparavant.

Estevenin de Phaletans, fils de Thiébaud, fit en 1259 donation de sa terre de Phaletans à Regnaud son fils. Cette seigneurie resta à la famille jusque vers la fin du XVIe siècle, pour rentrer ensuite par la restitution qu'en fit Louis XV à Jean-Prosper de Faletans, marquis de Faletans, en 1760. La terre de Faletans fut ainsi retirée à la famille Garnier, qui la tenait non comme seigneurs d'un fief, mais seulement en qualité de fermiers engagistes de la couronne.

Le nom de Faletans figure parmi les seigneurs qui marchèrent contre les Anglais sous les ordres du roi Jean, haut bailli des deux Bourgognes, pendant la minorité de Philippe de Rouvres, petit-fils d'Eudes IV, duc de Bourgogne (1361).

Etienne de Faletans prit la croix avec le duc de Bourgogne Philippe le Bon, lors du célèbre vœu dit du *Faisan* (1454).

Bonaventure de Faletans fut député au roi Louis XI par la ville de Salins, afin d'apaiser ce prince, qui, irrité de sa résistance, voulait la détruire (1479). Bonaventure et Claudine de Gilley, sa femme, furent inhumés dans la chapelle des Onze mille vierges, fondée par leurs

ancêtres en l'église de Notre-Dame de Salins, où leur tombe existe encore.

Jean de Faletans, fils de Bienaventureux ci-dessus nommé, fut chef du conseil de Marguerite d'Autriche, duchesse de Bourgogne, comme on le voit dans les lettres patentes de cette princesse données à Malines le 23 juin 1580, pour conclure un traité avec le roi Louis XI. Jean de Faletans prit possession de la principauté d'Orange pour et au nom de Philibert de Châlons.

Philippe de Faletans, frere de Jean ci-dessus nommé, était écuyer tranchant de Charles le Téméraire. Il se distingua au tournoi que Philibert de Châlons, prince d'Orange, donna à son château de Nozeroy, où il combattit ce prince en champ clos (1519). La famille de Faletans a compté parmi ses rejetons plusieurs conseillers d'Etat, quatorze chevaliers de l'ordre de Saint-Georges, dont un, Claude-Louis de Faletans, fut gouverneur.

Parmi les autres illustrations de cette maison, nous remarquons un chevalier qui fut du tournoi de Valladolid le 9 juillet 1506. Des grands officiers dans les maisons souveraines de Bourgogne, un gouverneur de Besançon, un commissaire général du camp de Philippe IV, roi d'Espagne, pour le comté de Bourgogne. Un grand prévôt de Salins, des maires et des échevins de cette ville, un capitaine commandant les châteaux et ville de Vesoul, des capitaines de cent cuirassiers au service du roi d'Espagne, des chevaliers de Rhodes et de Malte, des religieux et des chanoinesses dans tous les chapitres nobles des deux Bourgognes, plusieurs députés de la noblesse aux Etats, etc., etc. Ses alliances avec des maisons d'ancienne chevalerie sont nombreuses, elle en a eu, entre autres, avec celles de d'Aigremont, d'Andrault de Langeron, d'Aubigny, de Bonvalot, de Choiseul, de Châlons, de Dammartin, de Froissard, de Gilley, de Jouffroy-d'Abbans, de Klinglin, de Laubespin, de Loriol de Digoine, de Mailleroncourt, de Malperthuis, de Marmier, de Montjoye, de Poitiers, de la Rochelle, de Saint-Mauris, de Saulx-Tavannes, de Vaudrey, de Vaux, de Vesoul, d'Yselins de Lanans, etc.

Marie-Nicolas de Faletans, marquis de Faletans, comte de Digoine, seigneur de Thieffrans, comte en Bavière, maréchal des camps et armées du roi Louis XVIII, chevalier des ordres de Saint-Georges, de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, descendant en ligne directe et non interrompue de Thiébaud de Phaletans, fit en 1788 ses preuves devant Chérin pour monter dans les carrosses du

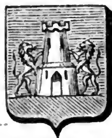
roi. Il émigra, et fut blessé à l'armée de Condé. Il est mort en 1848.

Son neveu Constant de Thierry de Faletans, marquis de Faletans, etc., lui succéda par décrets impériaux des 11 juillet 1860 et 20 janvier 1863. Il a quatre fils, dont l'un, qui est naturalisé Bavarois, a épousé, en 1867, Estelle de France, baronne de Leutrum-Ertingen, et forme branche à Munich. Les autres continuent la postérité en France. La résidence habituelle du marquis de Faletans est au château de Faletans, à Faletans près de Dôle (Jura).

Armes : *de gueules, à l'aigle d'argent;* ce sont les armes pleines des premiers comtes souverains de Bourgogne. — Comme on a souvent blasonné par erreur l'*aigle éployée,* ce qui signifie à double tête, au lieu de l'aigle *au vol déployé,* nous l'avions fait graver avec deux têtes, au lieu d'une seule, dans l'*Annuaire* de 1866. — Supports : Deux griffons du même. — Cri : Vne foy Faletans.

La famille Garnier ayant acquis des démembrements de la seigneurie de Faletans, crut pouvoir s'attribuer le nom de Faletans; mais le marquis Nicolas de Faletans prenant ombrage de voir son nom porté par une famille de robe qui lui était totalement étrangère, attaqua les sieurs Garnier (de Dôle) : ceux-ci déclarèrent reconnaître ne pas appartenir à la famille de leur adversaire. Il résulte de ce procès que la famille Garnier ne peut porter isolément le nom de Faletans ou Fallotans, mais seulement précédé de son nom patronymique qui est Garnier. (Voyez l'*Annuaire* de 1847, page 309 et suivantes.)

CAZENOVE.



Originaire d'Espagne et fixée depuis des siècles dans l'Agenais et le Bazadais, la maison de Cazenove est une des plus anciennes de ces provinces. Les archives publiques et privées de Guienne et de Gascogne offrent de nombreux documents relatifs à cette famille. C'est ainsi que l'on trouve un Cazenove contractant un emprunt à Saint-Jean d'Acre, en 1191, avec quatre autres seigneurs de Guienne, lors de la troisième croisade; que Gailhard de Cazenove est donné comme otage au roi Philippe Auguste en 1214; que Vital et Fortaner de Cazenove jouent en Guienne un rôle poli-

tique important au XIIIe siècle. Fortaner fut sénéchal de Guienne et maire de Bordeaux de 1267 à 1271; il assista comme témoin à la remise solennelle de l'Agenais au roi d'Angleterre en 1279. (Voir Monlezun, P. Roger, Samazeuilh, dom Vaissette, Rymer, etc.)

Vers le milieu du XVe siècle, Guillaume de Cazenove, dit Coulon, « cadet de la maison de Cazenove en Gascogne », dit le père Anselme, vice amiral de France sous Louis XI, fut nommé par ce prince grand maître des eaux et forêts de Picardie. Il devint la souche d'une branche éteinte dès 1562, et brillamment alliée aux Mailly, aux Courtenay, aux Montmorency-Laval. (Barante, Courcelles.)

Arnaud IV de Cazenove, écuyer, seigneur de Lérisson en 1578, petit-fils d'André, seigneur de Béart, est l'auteur commun des branches de Lérisson et de Pradines. Cette dernière branche fut maintenue cinq fois dans sa noblesse, de 1606 à 1778. Elle avait pour chef Pierre de Cazenove, écuyer, seigneur de la Croze et de Pradines, fils d'Arnaud IV et de Marie de Laumond, marié, en 1639, à Péronne de Chasserel. Alliée aux maisons de Carrier, d'Anglé de Sainte-Guitte, de Pénicaut, de Bonnefoux, cette branche est représentée aujourd'hui en Agenais par M. Léon de Cazenove de Pradines, chef de nom et d'armes de la famille, membre du conseil général de Lot-et-Garonne, dont le père fut secrétaire de l'assemblée de la noblesse de Marmande en 1789, et délégué par elle à l'assemblée générale du district d'Agen. Pierre-Marie-Edouard de Cazenove, fils du précédent et de mademoiselle Rose de Bonnefoux de Caminel, né à Marmande le 31 décembre 1838, a épousé, à Nantes, en 1866, mademoiselle Marie de Bouillé, dont il a eu un fils, né le 4 mai 1867, filleul de Mgr le comte de Chambord.

Jean de Cazenove, seigneur de Lérisson, autre fils d'Arnaud IV, eut plusieurs enfants de sa femme Hélène de Vigier. L'un d'eux, Pierre de Cazenove, remarié, en 1643, à Blanche de Rosel, est regardé comme l'auteur de la branche protestante de la famille de Cazenove, expatriée pour cause de religion à la révocation de l'édit de Nantes, et fixée à Genève, en Hollande, en Amérique, à Londres et à Lyon.

Pierre Cazenove, petit-fils de celui dont il vient d'être parlé, né en 1670, épousa, en 1697, à Genève, Marie Plantamour, et y fut admis à la bourgeoisie en 1703.

Plusieurs de ses descendants ont pris rang dans les conseils de la république, et cette famille figure dans l'*Armo-*

rial du Patriciat genevois, de MM. Galiffe et de Mandrot. (Pl. 29). Pierre Cazenove laissa entre autres enfants, *Jean*, *Théophile* et *David*.

Membre du conseil des Deux-Cents en 1738, Jean est l'auteur d'une branche fixée aux États-Unis, dont le chef est aujourd'hui William-George Cazenove, établi à Alexandrie (Virginie). Deux de ses sœurs ont épousé des membres du congrès, et deux autres sont veuves du général Henderson et du colonel Fowle.

La postérité de David s'établit en Angleterre, où elle est représentée par Philip Cazenove, esquire, de Clapham Commons, et par son frère James, petits-fils de David.

Une troisième branche a pour auteur Théophile Cazenove, né à Genève en 1708, mort à Amsterdam en 1760. Il épousa, à Vianen en Hollande, le 20 février 1734, Marie de Rapin, fille du célèbre historien protestant Rapin-Thoyras, auteur de l'*Histoire d'Angleterre* et de divers autres ouvrages qui ont illustré son nom.

Parmi les huit enfants issus de cette union, Théophile II et Marc-Antoine de Cazenove ont formé des rameaux distincts. Connu sous le nom de Cazenove d'Arlens, ce dernier, lieutenant-colonel du régiment d'Esterhazy, plus tard chevalier du Mérite militaire (1814), se retira du service et épousa, à Lausanne, en 1785, Louise de Constant-Rebecque, dont il eut une fille, madame de Cottens, et un fils, ancien mousquetaire gris, chevalier de la Légion d'honneur et du Lion de Wurtemberg, resté célibataire.

Né à Amsterdam en 1740, Théophile de Cazenove fut chargé par la compagnie des Indes hollandaises d'une mission importante auprès du gouvernement des États-Unis. Il fonda deux villes dans l'État de New-York, comté de Madisson, dont l'une reçut en son honneur le nom de *Cazenovia* (1798). Elle compte aujourd'hui près de vingt mille habitants.

Deux fils sont issus de son mariage célébré en 1763 avec Marguerite-Hélène van Jever, petite-nièce de Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande.

L'aîné eut quatre filles, mariées à MM. Auguste Saladin, baron de Lubières, le comte Pictet de Rochemont, Adolphe Pictet et Victor de Cazenove; le second, Quirin-Henri de Cazenove, né à Amsterdam en 1768, marié, à Lyon, en 1792, à Elise De Villas, se fixa dans cette ville et y mourut en 1856. Entré à l'école militaire en 1778, cadet gentilhomme au régiment d'Esterhazy le 11 mars 1781, lieutenant-colonel du régiment Mestre de camp-géné-

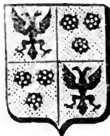
ral-dragons en 1792, il donna sa démission, émigra en Suisse, fut nommé chevalier de Saint-Louis par le comte d'Artois le 12 mai 1814, et remplit diverses fonctions civiles dans sa patrie d'adoption. Ses deux fils, dont les articles suivent, Arthur et Victor, nés à Lausanne pendant l'émigration, ont été inscrits sur les registres de l'état civil de Lyon, par jugement du tribunal civil du 31 décembre 1814, confirmé le 20 janvier 1815.

Paul-*Arthur*-Théophile de Cazenove, né en 1795, mort à Lyon en 1841, garde du corps du roi, puis officier aux chasseurs de la garde royale en 1815, plus tard membre du conseil général du Rhône, et chevalier de la Légion d'honneur, a eu un fils de son mariage avec Clémentine De Villas, Quirin-Jules-*Raoul* de Cazenove, né en 1833 à Lyon, marié, au château de Calviac (Gard), en juin 1859, avec Lucie de Marveille, dont : Quirin-Maurice-*Arthur*, né en 1861, et Berthe-Lucie-*Élisabeth*, née en 1867.

Quirin-*Victor*, frère du précédent, né en 1798, administrateur des prisons de Lyon, marié à sa cousine Sophie de Cazenove, a eu un fils, Quirin-Arthur-*Léonce*, né à Genève en 1824, marié, en janvier 1860, à Pauline Liquier, dont une fille, Emilie-Paule-*Hélène*, née en 1860. (Voir *Nobiliaire de Guienne et Gascogne*, par O'Gilwy et J. de Laffore, t. III, 1863, p. 209-235; *Notices généalogiques sur les principales familles genevoises*, par J. B. Galiffe, t. IV, 1866, p. 454; *Généalogie de la maison de Rapin et postérité de Paul de Rapin-Thoyras*. Lyon, impr. Louis Perrin, 1865, in-4°, etc.)

Armes : ***d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable, accostée de deux lions d'argent*** **(alias *d'or*), *le tout posé sur une terrasse de sinople* (*alias*, sans la terrasse de sinople). — Couronne de marquis.**

RAPIN.



La famille de Rapin est l'une des plus anciennes maisons de la noblesse de Savoie. Originaire de la Maurienne, elle y possédait de temps immémorial le fief de la Chaudane-en-Valloires, et la tradition du pays fait sortir de cette antique race sainte Thècle ou sainte Tigre, vierge et martyre au ve siècle, qui rapporta d'Orient les reliques de saint Jean-Baptiste,

encore aujourd'hui vénérées dans la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne. Prouvée par titres dès le XIIe siècle, la noblesse des Rapin a été établie à toutes les recherches, et plusieurs de ses membres furent choisis pour représenter la noblesse de Maurienne auprès des comtes et des ducs de Savoie.

L'influence que les Rapin possédaient dans leur pays au moyen âge contre-balança plus d'une fois la puissance des évêques de Maurienne. On vit longtemps dans le palais épiscopal de Saint-Jean cette inscription qui consacrait l'existence de ces luttes intestines où l'avantage ne demeura pas toujours aux évêques :

Caveant successores nostri a familiâ Rapinorum.

Ces dissensions s'apaisèrent plus tard; car à l'époque de la séparation de cette famille en deux branches, l'une restée catholique et savoisienne, l'autre devenue française en s'expatriant pour cause de religion, on trouve un Pierre Rapin de la Chaudane, chef de la branche éteinte au commencement de ce siècle à Saint-Jean, pourvu, en 1559, de la charge de juge-corrier de l'évêque de Maurienne. Pierre Rapin s'acquitta de ces fonctions importantes, dont la juridiction était fort étendue, avec un éclat tout particulier, s'il faut en croire un poëte du temps, Jacques Peletier du Mans. Cet auteur consacre quelques vers au corrier Rapin dans son poëme de *la Savoye* (dédié à Marguerite de France, duchesse de Savoie. — 1577). Ils commencent ainsi :

Rapin, courier, que vit naître Valloire,
Reçoit et donne à Maurienne gloire, etc.

Claude-Fernand Rapin, petit-fils du corrier, syndic de la noblesse de Maurienne en 1637, n'eut que deux filles d'Anne d'Avrieulx. L'aînée fut mariée à un descendant des empereurs de Constantinople, Jean-Antoine de Comnène, et le fief de la Chaudane fut vendu par ses héritiers à l'évêque de Maurienne en 1755, après cinq siècles et demi de possession non interrompue.

Claude-François Rapin, comte des Cuines et Villards, docteur ès droits, jurisconsulte distingué, descendait d'un autre fils du corrier Rapin; marié en 1735 à Rose-Martin Sallière d'Arves, mort en 1776, il ne laissa que des filles, et fut le dernier du nom de Rapin en Maurienne.

Trois frères du juge-corrier quittèrent la Savoie au XVIe siècle : l'aîné, Jacques Rapin, protonotaire apostolique, fut aumônier de Catherine de Médicis avec le titre

d'*orateur du roi ;* les deux autres furent mêlés à l'histoire de nos guerres de religion. Antoine de Rapin commandait un régiment dans l'armée des Vicomtes; il fut deux fois gouverneur de Montauban en 1568, puis de Montpellier en 1569. Honoré de l'estime des princes de Navarre et de Condé, il reçut plusieurs lettres de ces princes, ainsi que de l'amiral de Coligny. Ces lettres font aujourd'hui partie des archives privées du roi de Prusse.

Philibert de Rapin, premier baron de Mauvers, frère cadet du précédent, périt à Toulouse victime de la haine des partis. Chargé de porter le traité de paix de Longjumeau au parlement de Toulouse qui devait l'enregistrer, il fut saisi par ordre de cette compagnie, jugé, condamné, et exécuté en trois jours, au mépris des lois et des ordres royaux. Mézeray, de Thou, et tous les historiens ont été unanimes dans la flétrissure qu'ils ont infligée au parlement de Toulouse, qui assuma la responsabilité de cet inique arrêt. Cette mort de Rapin « fit un grand éclat ». L'année suivante, l'armée des princes incendia les maisons de campagne des membres du parlement, et ses chefs firent écrire sur les débris fumants ces mots significatifs : *Vengeance de Rapin !*

Ami et compagnon de Henri IV, Pierre de Rapin, baron de Mauvers, fils du précédent, eut une longue et glorieuse carrière militaire. Nommé gouverneur du Mas-Garnier, il eut l'honneur de forcer pour le roi le dernier retranchement de la Ligue en dirigeant avec succès le blocus de Grenade, et mourut en charge à quatre-vingt-dix-huit ans. Son fils, Jean de Rapin, avait eu la survivance de sa charge, et fut le chef de la branche aînée de la maison de Rapin en Guienne. Cette branche, alliée aux Lupé, aux Pichard, aux Maleprade, s'est éteinte en la personne de M. Jean-Baptiste de Rapin-Mauvers, dit le baron de Rapin-Thoyras, décédé fort âgé et sans enfants, à Montauban, en 1859.

Jacques de Rapin, frère cadet de Jean, célèbre avocat du barreau de Toulouse et de la chambre de l'édit de Castres, cité par Tallemant des Réaux (édition Monmerqué, t. I, p. 275), avait épousé, en 1654, Jeanne de Pélisson, sœur du célèbre académicien Pélisson, le défenseur de Fouquet et l'acheteur des consciences. Plusieurs enfants sont issus de ce mariage. L'un d'eux, Paul de Rapin, seigneur de Thoyras, né à Castres en 1661, aide de camp du général Douglas après la bataille de la Boyne, qui décida de la couronne d'Angleterre, glorieusement blessé à l'assaut de Limerick, puis nommé par le roi Guillaume gou-

verneur du fils du comte de Portland, son premier ministre, s'acquit une grande réputation par ses travaux historiques. Sa grande *Histoire d'Angleterre* en 10 volumes in-4°, six fois réimprimée, et traduite dans presque toutes les langues de l'Europe, est remarquable à tous les titres et justifie pleinement la célébrité qu'elle a value à son auteur. Des travaux plus récents n'ont pu la faire oublier : peu lu aujourd'hui, cet important corps d'ouvrage est encore fréquemment consulté; il a servi de base à toutes les histoires modernes d'Angleterre.

Rapin-Thoyras mourut à Wesel en Prusse, où les persécutions qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes lui avaient fait chercher un asile, le 16 mai 1725. Il laissa un fils et six filles. Quatre de celles-ci se marièrent à des réfugiés français, ce furent mesdames du Four, du Bosc, de Maucler et de Cazenove; deux autres épousèrent MM. de Coninck et le baron de Frisheim. Leur descendance a été l'objet d'un travail spécial, publié à Lyon en 1865, par M. Raoul de Cazenove, sous ce titre : *Généalogie de la maison de Rapin et postérité directe et par alliance de Paul de Rapin, seigneur de Thoyras.* (Lyon, imprimerie Louis Perrin, in-4°, pl. et blas.). Ce travail contient, outre la généalogie des Rapin, les généalogies de cent vingt familles qui ont l'historien Rapin-Thoyras pour auteur commun. Son fils fut nommé directeur des colonies françaises de Stettin et de Stargardt, et mourut en 1763 universellement estimé et regretté de ses concitoyens. La famille de Rapin n'est plus aujourd'hui représentée que par M. Philippe-Adolphe de Rapin-Thoyras, colonel en retraite des cuirassiers de la garde de S. M. le roi de Prusse, décoré de plusieurs ordres prussiens et étrangers. Né en 1792, le colonel de Rapin-Thoyras a épousé en 1822 la baronne d'Eickstedt, dont il n'a pas eu d'enfants. En février 1864, il a donné tous ses papiers de famille à son parent M. Raoul de Cazenove, et l'a autorisé à relever les noms, titres et armes de la maison de Rapin, dont le colonel Rapin de Thoyras est le dernier représentant. (Voyez l'ouvrage cité ci-dessus, page xcvii)

Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'or, à l'aigle éployée de sable; aux 2 et 3 d'or, à trois roses de gueules.*

(L'aigle des Rapin est aussi quelquefois représentée comme l'aigle ordinaire du blason, c'est-à-dire avec une seule tête et au *vol déployé,* expression qu'il ne faut pas confondre avec *éployé,* qui signifie à deux têtes. Enfin Rietstapt et quelques autres auteurs blasonnent au contraire cette aigle au *vol abaissé,* c'est-à-dire le bout des ailes tourné vers la pointe de l'écu.)

MUSÉE DE VERSAILLES.

SALLES DES CROISADES.

Il n'y aurait à consigner ici aucune modification ou addition aux salles des Croisades du musée de Versailles, si l'inscription du nom de la famille Motier de Lafayette, dont nous avions signalé depuis plusieurs années la faute, n'avait enfin été corrigée. Au lieu de Pons Motier, le peintre avait écrit Pons Mortier, ce qui pouvait faire reporter la pensée sur la famille du maréchal duc de Trévise, qui n'avait certes aucune prétention de ce genre.

L'article que l'*Annuaire* de l'an passé a publié sur la maison de Châlus, dont le nom et les armes avaient été placés en 1866 au musée de Versailles, n'ayant pas mentionné expressément son existence actuelle, on pourrait supposer qu'elle est aujourd'hui éteinte. Ce serait une erreur d'autant plus grande que c'est sur la demande d'un rejeton de la famille que l'inscription a été faite.

L'*Annuaire* de l'an passé avait publié sur la maison de Coëtmen une notice, dans laquelle il signalait une preuve de la présence d'un de ses rejetons à la seconde croisade de saint Louis. Le fait était établi par un emprunt que le vicomte de Coëtmen avait fait au duc de Bretagne *pro itinere transmarino*, et dont il s'était libéré à son retour d'outre-mer. (*Annuaire* de 1867, page 142). L'admission de son nom et de ses armes au musée de Versailles a été décidée en principe, mais elle n'a pas encore été réalisée.

Une intéressante découverte a été faite cette année dans l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem. En supprimant deux banquettes de pierre qui servaient autrefois de supports à une barrière où les visiteurs chrétiens étaient obligés de payer un droit aux musulmans chargés de la garde du tombeau de Jésus-Christ, on a retrouvé sur leur emplacement et dans un état parfait de conservation la pierre tumulaire d'un chevalier français.

Placé à fleur de terre et plus large du côté de la tête que du côté des pieds, ce monument funéraire porte au centre les armoiries du défunt surmontées de cette inscription : *Hic jacet Philippus de Aubigny, cujus anima requiescat in pace, Amen.* Au-dessous est gravée une croix des chevaliers de Saint-Jean, exactement pareille à celle dont le cachet des patriarches de Jérusalem porte encore aujourd'hui l'empreinte. Enfin, à la partie supérieure de la pierre est tracé un plan de l'église, traversé par des lignes

brisées conduisant à la tombe du chevalier. Ce dessin indique peut-être que Philippe d'Aubigny, ayant péri en défendant le saint Sépulcre, avait été inhumé à la place même où il avait succombé.

La description des armes n'ayant pas été jointe au rapport du consul français sur cette découverte, et le nom propre de l'inscription ne paraissant pas avoir été exactement reproduit, on ne saurait dire à quelle famille appartenait Philippe d'Aubigny ou d'Aubigné. Il y a au musée de Versailles, dans la galerie des Croisades, le nom et les armes d'un Baudouin d'Aubigny, et dans l'origine on y avait aussi placé ceux d'un Raoul d'Aubigné, qu'on supprima ensuite parce qu'il y avait doute sur la maison dont il pouvait être issu, et qu'on remplaça par ceux d'Albéric d'Allonville. (Voyez l'*Annuaire* de 1845, page 340.)

Dans le bel ouvrage que M. le comte de Blancmesnil a publié l'an dernier sur la galerie des Croisades du musée de Versailles, l'auteur examine et réfute l'objection que les adversaires de la collection Courtois prétendent tirer d'un titre où serait la dénomination vicieuse de *dominus valetus*, seigneur varlet.

Après avoir fait remarquer qu'il n'a point vu la charte incriminée, dont les expressions, sinon l'existence, peuvent être douteuses, il ajoute :

« Toutefois, nous devons loyalement déclarer que nous » venons de découvrir un titre de la collection Courtois » (celui qui a fait inscrire le nom d'Orfeuille, en 1862, au » musée des Croisades), nous montrant le titre de *valetus* » joint à un nom, puis à deux noms, ce nom et ces noms » *précédés chaque fois* de la qualification de *dominus*. »

M. le comte de Blancmesnil transcrit ensuite textuellement le titre tel qu'il l'a trouvé dans l'*Annuaire de la noblesse de France* (année 1846, pages 229 et 230). Il termine en disant : « Pas plus que le titre que stigmatise » M. Lainé, nous n'avons vu le titre du croisé d'Orfeuille. » M. Borel d'Hauterive l'a-t-il vu lui-même? La famille » que ce titre concerne a pu communiquer une copie qui, » faite par un latiniste plus poli qu'exact, aurait pu mettre » devant les noms propres *dominus* et *domini*, comme on » dit monsieur ou messieurs d'Orfeuille, pour ne pas écrire » le nom tout court. »

A cela nous croyons devoir répondre que M. Borel d'Hauterive a vu le titre original, qu'il déclare l'avoir fidèlement transcrit et publié; que d'ailleurs c'est l'original lui-même qui a été communiqué et produit pour l'admis-

sion du nom et des armes d'Orfeuille dans les salles des Croisades.

Il doit faire observer en outre que la titulation dans cet acte n'est pas la même que celle mentionnée et attaquée par les adversaires de la collection Courtois; car l'acte qu'ils incriminent porterait le mot *dominus* placé immédiatement avant celui de *valetus*, tandis que la charte de croisade d'Orfeuille est ainsi conçue : « In presencia *dominorum* Hugonis d'Orfueil, Hugonis de Frans, *valetorum* », formule que l'on retrouve encore exactement semblable dans plusieurs autres titres, notamment dans celui que possède la famille de Gourgault, une des plus anciennes de la province du Poitou.

En rendant compte de l'ouvrage de M. le comte de Blancmesnil (voyez la *Gazette de France* du 6 septembre 1867), M. Louis de la Roque, le savant auteur de l'*Armorial du Languedoc,* signale la découverte récente du sceau de Hugues du Puy, *Ugonis de Podio,* mort en 1267, au bas d'un acte, à Peyrins près Romans en Dauphiné. Les armes de ce seigneur seraient *six forces posées* 3, 2 *et* 1, ou quelque instrument de guerre à peu près de même forme, autant du moins qu'il est permis d'en juger par l'empreinte qui en est donnée dans les *Annales de l'abbaye d'Aiguebelle* (Valence, 1863, page 452).

Si ce sceau est bien celui de Hugues du Puy, le premier grand maître militaire de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, vivant deux siècles avant lui, aurait dû figurer à la galerie des Croisades avec les *forces* pour blason au lieu du *lion* que portent les deux maisons du Puy, l'une dauphinoise, l'autre languedocienne, toutes deux d'origine chevaleresque.

Le texte explicatif du musée de Versailles dit que Raymond du Puy était originaire du Dauphiné et de la maison du Puy-Montbrun, qui a fait ses preuves de cour en 1788. En effet, Chérin s'était ainsi exprimé dans cette circonstance. « Les historiens de l'ordre de Malte ont écrit que » cette maison a donné naissance au célèbre Raymond du » Puy, qui, d'abord président de l'hôpital de Saint-Jean » de Jérusalem, devint ensuite le fondateur de cet ordre » illustre et en régla les premiers statuts.

Mais il ajoute : « Sans vouloir prononcer ici sur le degré » de confiance que peut mériter le témoignage de ces his» toriens, on se contentera de dire avec le premier des » Clerambault que si on ne peut accorder à la maison du » Puy comme une *vérité prouvée* un avantage aussi glo» rieux, il y aurait peut-être de l'injustice à l'en priver. »

M. de la Roque, s'emparant des doutes de Chérin, fait remarquer que ce généalogiste ne crut pas devoir s'interdire l'année suivante (1789) de placer cet autre passage en tête des preuves de cour de la maison du Puy-Melgueil de Languedoc : « Raymond du Puy lequel succéda à Gérard, » premier recteur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, » vers l'an 1121, fut premier grand maître militaire du » même ordre, et mourut vers l'an 1160, âgé de plus de » quatre-vingts ans. »

Il rappelle aussi que Pierre-Raymond du Puy, de la province du Languedoc, était en 1110 un des plus grands feudataires des comtes de Toulouse; qu'il avait épousé Adèle, sœur de Raymond, comte de Melgueil, qui partit en 1109 pour la Palestine, et nièce de Raymond de Saint-Gilles, dont le nom figure à la première croisade.

Il tire un dernier argument du nom de baptême Raymond, qui se retrouve très-fréquemment dans la maison du Puy-Melgueil et dans ses alliances, tandis qu'on ne le rencontre pas dans celle des du Puy-Montbrun.

Nous répondrons à cette dernière objection, que si le nom de baptême de Raymond est plus fréquent en Languedoc qu'en Dauphiné et se trouve plusieurs fois porté par des rejetons des du Puy-Melgueil et non par ceux des du Puy Montbrun, en revanche les prénoms de Hugues et de Rodolphe, attribués par les historiens des croisades au père et au frère du premier grand maître de Saint-Jean de Jérusalem, étaient fort en usage dans le Dauphiné et complétement étrangers au comté de Toulouse.

Enfin si l'on conteste l'origine dauphinoise de Raymond du Puy, il faut attaquer en même temps celle de son père Hugues, seigneur de Peyrins (fief situé près de Romans, au diocèse de Vienne), et celle de sa mère, sœur d'Evrard, seigneur de Poisat (terre située dans les environs de Grenoble).

Nous ne croyons pas en tous cas, avec Chérin, que l'on puisse sans injustice priver la maison du Puy-Montbrun de l'honneur qui lui a été attribué par tous les historiens des croisades.

Nous ferons remarquer au sujet de Hugues du Puy que le rédacteur du texte officiel du musée de Versailles ayant trouvé dans les historiens la mention de ce chevalier croisé avec la qualification de *dapifer,* sénéchal, a pris cette charge de cour pour un nom de lieu, et a dit qu'il était seigneur de Peyrins et d'Apifer.



CHANGEMENTS,

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS DE NOMS.

La procédure à suivre pour obtenir un changement ou une addition de nom a été tracée en détail dans l'*Annuaire* de 1854 (page 313). En voici le résumé. Toute demande de ce genre doit être d'abord annoncée trois mois à l'avance dans le *Moniteur* et dans le journal des arrondissements où le postulant est né ou domicilié. On adresse ensuite au procureur impérial ou au ministre de la justice une requête, avec les actes et les motifs à l'appui. Si l'avis du parquet et celui de la chancellerie sont favorables, la demande est transmise au conseil d'Etat, qui prononce à son tour sur son opportunité. S. Exc. le garde des sceaux fait ensuite, s'il y a lieu, rendre un décret qui autorise le changement ou l'addition de nom, et qui ne devient définitif qu'un an révolu après son insertion au *Bulletin des lois*.

Ce délai est exigé pour laisser aux tiers intéressés le temps de former des oppositions. Lorsqu'il en survient une, c'est le conseil d'Etat qui est appelé à se prononcer sur la validité de ses motifs, et à déclarer s'il y a lieu de passer outre ou de révoquer le décret de concession.

Quand l'année est écoulée et qu'il n'y a pas eu d'opposition, ou si celles qui ont été formées n'ont pas été admises, on s'adresse au tribunal civil de première instance pour obtenir un jugement qui ordonne la rectification des actes de l'état civil, dont toute expédition doit désormais contenir le changement ou l'addition de nom.

Les formalités préliminaires exigent au moins cinq ou six mois pour que le décret soit rendu, et pour que son insertion puisse avoir lieu dans le *Bulletin des lois*. Les frais, y compris ceux de chancellerie, peuvent être estimés, en cas de réussite, à une somme de mille à douze cents francs, dont un tiers seul reste à la charge du postulant, si sa demande n'est pas favorablement accueillie ou si le décret est révoqué par suite d'une opposition.

Le nombre des demandes d'additions et changements de noms semble avoir une tendance à augmenter d'année en année, et celui des concessions paraît, au moins proportionnellement à l'autre, suivre une marche contraire. Cela tient à plusieurs causes.

Beaucoup de requérants, se fiant à leurs propres lumières, forment leurs demandes sans avoir recours à l'intermédiaire et aux conseils soit d'un référendaire au

sceau, soit d'une personne versée dans la connaissance des affaires de cette nature. Les uns invoquent des raisons qui suffiraient pour provoquer un rejet. Un mari, dans sa requête, faisait valoir comme principal motif le triste état de santé de sa femme, qu'une contrariété pourrait empirer.

D'autres se fondent sur leur noblesse ou sur l'ancienneté de leur famille pour solliciter la concession de la particule, soit isolément, soit avec une addition de nom. Dans le premier cas, la jurisprudence constante de la chancellerie est de rejeter la demande comme n'ayant pas autorité pour l'accorder. Dans le second cas, ce qui peut arriver de plus favorable, c'est que, sans se laisser arrêter par les arguments nobiliaires, l'on passe outre et l'on poursuive l'enquête pour examiner s'il y a d'autres raisons plus valables; car la noblesse n'a plus d'existence légale, et s'y rattacher semble un retour coupable vers le passé ou au moins une contradiction flagrante avec les principes démocratiques proclamés ostensiblement et mis à l'ordre du jour. D'ailleurs, accorder la particule à ceux qui pour la demander excipent de leur origine, ce serait lui donner une valeur qu'elle n'a pas et qui pourrait dégénérer jusqu'à tomber dans le ridicule. Une foule d'artisans sont en possession légale et régulière de cette syllabe, détachée de leur nom propre, sans avoir la moindre prétention et le moindre droit à des ascendants nobles. On voit toutes les semaines des publications de bans de mariage comme celles-ci : M. Jean *Des François de Mongrion,* cocher de maître, fils de Jacques Des François de Mongrion et de Marie Dieudonné, avec mademoiselle Jeanne Gaby (10-17 juin 1866); M. Charles-Louis *Maheult de Vaucouleurs,* blanchisseur, avec mademoiselle Elisabeth Mangin, femme de ménage (20-27 octobre 1867); ou M. Pierre *de Jonghes,* garçon tailleur, avec mademoiselle Augustine *de Carmaing,* piqueuse de bottines.

Une tactique non moins inefficace, pour ne pas dire plus dangereuse, c'est celle qu'emploient quelques requérants. Ils se déclarent roturiers, démocrates, ennemis des tendances aristocratiques, et s'ils demandent la particule avec addition de nom, c'est, disent-ils, pour se distinguer de tous les autres Martin, Brunet ou Dupont. La ruse est trop grossière pour tromper, et quand ils seraient sincères dans leur profession de foi, ce ne serait qu'un surcroît de vanité qui les pousserait à solliciter une distinction pour en faire ensuite litière et fumier. Jamais l'orgueil n'est moins excusable que quand il se cache sous le voile de la modestie.

DEMANDES

DE CHANGEMENTS ET ADDITIONS DE NOMS.

Du 1er novembre 1866 au 31 octobre 1867.

Les demandes ont été classées dans l'ordre chronologique d'après la date de l'insertion de leur annonce dans le *Moniteur universel*, date à partir de laquelle court le délai de trois mois exigé par la loi du 11 germinal an XI et par le décret du 8 janvier 1859, pour qu'il puisse être statué sur la demande. (Voyez l'*Annuaire* de 1860, page 318.)

1866.

M. Durand, domicilié à Paris, est en instance auprès de Son Excellence le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, afin d'être autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de : *de la Blache* (2 novembre).

MM. Liénard (Marie-René), demeurant à Tucquegneux; — (Marie-Antoine-Albert), sous-lieutenant de dragons; — (Marie-Gaston), propriétaire à Tucquegneux près Briey (Moselle), sont dans l'intention de se pourvoir auprès de S. Exc., etc., à l'effet d'être autorisés à ajouter à leur nom celui de leur bisaïeul, *de Saint-Delis*, et de s'appeler à l'avenir *Liénard* de Saint-Delis (7 novembre).

M. de Lasteyrie (Guy-Horace-Charles), marquis du Saillant, se pourvoit auprès de, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de : *de Comborn*, porté avant 1789 par ses ascendants (9 novembre).

M. Delacoux de Marivault (Henri) se pourvoit, etc., l'autorisation d'ajouter à son nom celui de : *Emeriau*, qui était le nom de l'aïeul de sa femme (15 novembre).

M. Lionnel (Amédée), né à Saint-Pierre (Martinique), est en instance auprès de S. Exc., etc., afin d'être autorisé à ajouter à son nom celui de : *Delorne* (15 novembre).

MM. Liotard (Alfred-Agricol), lieutenant de chasseurs à cheval; — (Gustave-Jules), vérificateur de l'enregistrement à Nîmes, sont dans l'intention, etc., l'autorisation de joindre à leur nom celui de : *Vogt*, que porte leur grand-oncle maternel, et de s'appeler à l'avenir *Liotard-Vogt* (20 novembre).

M. Foller (Victor-Xavier), chef de bureau aux finances, se pourvoit, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de Sillon-*

court, qui a été porté anciennement par son grand-père (23 novembre).

M. Dufort (Etienne), adjoint au maire de Saint-Vincent de Paul, est dans l'intention, etc., pour lui et toute sa descendance, d'ajouter à son nom celui de sa mère, née *de Paul*, descendante de la famille de saint Vincent de Paul (28 novembre).

M. Rohlfs (Alfred-Auguste) se pourvoit près de S. Exc. le garde des sceaux, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation de continuer à porter le nom de : *de Bouvet*, sous lequel il est connu (30 novembre).

M. de Pontois Camus de Pontcarré [1] (Cyprien-Frédéric-Henri), demeurant au château de Villebon (Eure-et-Loir), se pourvoit, etc., à l'effet d'obtenir, pour son fils mineur, Louis-Cyprien-Charles, né à Coudrecieux (Sarthe), l'autorisation d'ajouter à ses noms celui de : *de Broyes*, pour se conformer aux désirs de son bisaïeul (8 décembre).

M. Douard (Henri-Louis-Eugène), dit de Saint-Cyran, maire de Niherne (Indre), né à Paris, se pourvoit, etc., de continuer de joindre à son nom celui de : *de Saint-Cyran*, sous lequel il a toujours été connu (8 décembre).

M. Béchet (Jacques-Urbain), maire de Frénouville (Calvados), né et demeurant à Caen, se pourvoit, etc., pour lui et son fils mineur, l'autorisation de joindre à son nom celui de : *de la Peschardière*, sous lequel il a toujours été connu et qui était porté par ses ascendants paternels (9 décembre).

M. Chaylan (Casimir-Célestin), né à Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher), fourrier au 8e chasseurs à cheval, etc., de joindre à son nom de Chaylan celui de : *de Moriès*, qu'ont toujours porté son père, son aïeul et ses ancêtres (11 décembre).

M. Bernard (Charles-Marie-Edouard), avocat, né à Nancy le 20 juillet 1841 et y demeurant, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de Jandin* et à s'appeler à l'avenir Bernard de Jandin (13 décembre).

[1] Cette demande d'ajouter un quatrième nom à trois déjà difficiles à porter nous semble bizarre. En outre, le demandeur n'agit qu'au nom de son fils mineur; la chancellerie n'accueille pas en général favorablement une requête tendant à imposer à un enfant le nom que son père ne réclame pas pour lui-même, et dont il ne voudra peut-être pas à sa majorité.

M. Cauchois-Thomas (Achille-Thomas), à Paris, est dans l'intention, etc., d'être autorisé à retrancher de son nom patronymique celui de *Cauchois,* et à s'appeler à l'avenir Achille-Thomas *Thomas* (14 décembre).

M. Eugène-Arthur, surnommé Dufail, est dans l'intention de se pourvoir, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation, tant pour lui que pour son fils mineur, Louis-Pierre-Charles-Marie-Joseph *Himère,* de porter le nom de Dufail (28 décembre).

1867.

M. de Clapiers (Jacques-Balthasar, marquis de) et son frère Lazare-Alfred, comte de Clapiers [1], nés et domiciliés à Marseille, se pourvoient devant S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, à l'effet d'être autorisés à ajouter à leur nom celui de : *de Vauvenargues,* qui a été porté par une branche aujourd'hui éteinte de leur famille (3 janvier).

M. Buteau (Gabriel-Marie-Victor-Fernand), avocat à la cour impériale de Paris, né à Moulins-Engilbert, est dans l'intention de se pourvoir, etc., à l'effet d'être autorisé à ajouter à son nom celui de *Salonnyer de la Roche,* qui a été porté par son aïeule et son bisaïeul (3 janvier).

M. Pissin (Charles-Emile-Alexandre) est dans l'intention, etc., à l'effet d'obtenir d'ajouter à son nom celui de: *Dariste,* qui appartient à sa mère (11 janvier).

M. Jean (Ignace-Benjamin-René), aspirant de marine, assisté de M. Reynard, son tuteur, etc., l'autorisation d'ajouter à son nom celui de : *d'Aurel,* et de se nommer légalement à l'avenir *Jean d'Aurel,* noms réunis sous lesquels il est généralement connu (17 janvier).

M. Lardin (Paul-Anatole), né à Angers, assisté de sa mère Charlotte-Hermine-Amélie de *Musset,* veuve de Timoléon-Désiré Lardin, conseiller à la cour d'Angers, se pourvoit, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de : *de Musset,* nom de sa mère et de ses oncles (20 janvier).

[1] Cette demande est restée sans résultat, car il aurait fallu d'abord prouver le droit des postulants aux titres de marquis et de comte. En outre, la chancellerie ne reconnaît pas, avec raison, comme régulier et légal qu'un frère cadet prenne un titre de comte parce que son aîné possède celui de marquis.

M. Roch (Elisondo), né à Lectoure (Gers), demeurant à Saint-Michel (Aisne), etc., de continuer de joindre à son nom celui de : *Bernies*, sous lequel il a été connu jusqu'à ce jour (22 janvier).

M. Gellinard (François-Eugène), banquier, se pourvoit, etc., d'ajouter à son nom celui de *Bouvet*, nom de sa mère, de son aïeul le colonel Bouvet et de son bisaïeul le contre-amiral (22 janvier).

M. Colomb (Emile-Paulin-Jean-Oscar) et son fils Emile, le premier tant pour lui que pour ses enfants mineurs, etc., d'ajouter à leur nom celui de : *d'Aldebert*, nom de son beau-père, et à s'appeler à l'avenir *Colomb d'Aldebert* (29 janvier).

M. Regnault (Marie-Joseph-Victor-Emile), né à Lons-le-Saulnier, est dans l'intention de se pourvoir, etc., pour obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de : *de Maulmain*, qui a déjà été porté par plusieurs de ses ascendants, et sous lequel il est lui-même connu (30 janvier).

M. Faure (Amédée), avocat à Toulouse, s'est pourvu auprès, etc., pour obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de : *d'Argiot de la Ferrière*, qui est le nom de sa mère, et de s'appeler désormais *Faure d'Argiot de la Ferrière* (2 février).

Mme Orliac (Emile), veuve, née Susanne-Charlotte-Louise de *Labastide*, propriétaire à Lamagistère (Tarn-et-Garonne), tant pour elle que pour ses enfants mineurs, Constance et Bèse Orliac, vient de se pourvoir, etc., d'ajouter à son nom celui de son père, de Labastide, afin de s'appeler à l'avenir *Orliac de Labastide* (12 février).

M. Barbier (Louis-Nicolas-Ernest), ancien officier de cavalerie, né à Nancy, tant pour lui que pour son fils mineur, Pierre-Aimé-Georges Barbier, né à Paris, etc., l'autorisation de continuer de joindre à leur nom celui de *Duffour*, sous lequel ils sont connus (13 février).

M. Leclercq de Lannoy (Louis-Félix-Emile), né à Ercheu (Somme), se pourvoit, etc., à l'effet d'obtenir pour lui et ses deux enfants mineurs, nés à Paris, l'autorisation de continuer de porter le nom de Leclercq de Lannoy, conformément à son acte de naissance (21 février).

M. Martin (Antoine-Charles-Philippe), né à Pontoise, demeurant à Caen, se pourvoit, etc., à l'effet d'obtenir, tant pour lui que pour son fils mineur, Henri-Antoine-

Martin, l'autorisation de continuer de joindre à leur nom celui de : *de Puiseux,* sous lequel leurs ascendants, oncles, tante et eux-mêmes ont toujours été connus (22 février).

M. Rogues (Victor), en son nom et pour son fils mineur Elie; — M. Rogues (Victor-Henri) et son fils mineur Henri; — M. Rogues (Emile) et mademoiselle Rogues (Marie), etc., à l'effet d'être autorisés à porter le nom de *Rogues de Fursac,* en possession duquel étaient leurs ascendants paternels dès le milieu du XVIIIe siècle (23 et 26 février).

M. Delpon (Fulcran-Victor-Charles), négociant à Clermont-l'Hérault, tant en son nom que pour sa fille majeure, Françoise-Marie-Emilie, et pour ses trois enfants mineurs, Virginie-Marie-Juliette, Charles-Victor-Fulcran et Christine-Marie-Thérèse, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de : *de Pistoris,* nom de son aïeule paternelle, et de s'appeler à l'avenir *Delpon de Pistoris* (27 février).

MM. Sarrauste (Emile-François-Joseph), conseiller de préfecture à Aurillac; — (Paul-Jean-François), employé des postes; — (Isidore-François-Louis), avocat; — (Marguerite-Marie), femme *des Brunes;* — (Gabrielle-Marie-Louise), femme *Poutet;* — (Céline-Françoise-Marguerite), mineure, tous nés à Menthière (Cantal), etc., d'ajouter à leur nom celui de : *de Menthière,* qui a été porté par leurs ancêtres, et sous lequel ils sont généralement connus (27 février).

M. Koch (Guillaume-Louis) se pourvoit près de, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation de substituer à son nom celui de *Foccart,* sous lequel il a toujours été connu (27 février).

M. Barré (Paul), juge au tribunal civil d'Issoudun, tant pour lui qu'au nom de Henri-Pierre, son fils mineur, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de l'Epinière,* nom sous lequel étaient connus ses auteurs, et de s'appeler à l'avenir *Barré de l'Epinière* (28 février).

MM. des Colombiers (Marie-François-Gabriel-Georges-Thomas et Marie-Raoul-Christian-Thomas), frères, nés à Bourges, demeurant à Chitray (Indre), se pourvoient, etc., de continuer de joindre à leur nom celui de : *de Boismarmin,* nom de leur aïeule, qui a été porté par leur père pour se conformer aux désirs de ses grands parents maternels, et sous lequel ils sont connus (7 mars).

M. Surget (Edme-Edgar), à Cambrai, se pourvoit, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de : *Brunet de Monthélie*, nom de sa mère et de son aïeul maternel, et de s'appeler légalement à l'avenir *Surget-Brunet de Monthélie* (7 mars).

Mlle Gilles (Marie-Antoinette-Mathilde), née à Paris le 14 mars 1837, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de Villiers*, qui est le nom de sa bisaïeule et sous lequel elle est généralement connue, et de s'appeler à l'avenir *Gilles de Villiers* (8 mars).

Mme Cheynier (François), née Bernardine-Julie-Éléonie *Lejouhan de Noblens*, au nom et comme tutrice de Paul Cheynier, son fils mineur, est en instance, etc., l'autorisation d'ajouter à son nom celui de : *de Noblens*, et de s'appeler à l'avenir *Cheynier de Noblens* (21 mars).

M. Briot (Nicolas-Henri), conservateur des hypothèques à Arbois, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de Mancenans*, que portait son oncle paternel Charles Briot de Mancenans, décédé conseiller à la cour de Besançon ; et ce pour éviter la confusion avec beaucoup de personnes qui portent le même nom que lui, sans lui être parentes (23 mars).

M. Bayle-Mouillard (Jean-Baptiste), conseiller d'Etat, et Mme Battu (Marie-Louise), femme Castel, régulièrement autorisée, sont dans l'intention de se pourvoir, etc., à l'effet d'obtenir pour M. Bayle-Mouillard l'autorisation de transmettre son nom à Mme Castel, qui l'ajoutera au sien, et s'appellera à l'avenir *Battu-Bayle* (24 mars).

M. Lecosquinot de Bussy (Charles-Louis-Léon) et son fils, Philibert-Louis-Albert, se pourvoient, etc., d'ajouter à leur nom celui de : *d'Herlye*, nom de leur mère et aïeule paternelle, et de se nommer légalement à l'avenir *Lecosquinot de Bussy d'Herlye* (24 mars).

M. Guillemin (Edmond), membre de l'exploration scientifique au Mexique, né à Aubin (Aveyron), etc., d'ajouter à son nom paternel le nom maternel *Tarayre*, et de s'appeler à l'avenir *Guillemin-Tarayre* (29 mars).

Mme Garassu, veuve, et Mlle Lucy-Mathilde Garassu, sa fille, sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de : *de Faria*, nom de leur grand-père et arrière-grand-père (3 avril).

M. Michon (Marie-Joseph), né à Aure (Ardennes), de-

meurant à Paris, etc., d'ajouter à son nom celui de *Coster*, nom de sa mère et de son aïeul (5 avril).

M. Peyrouton (Gaston-Alexandre-Félix-Emile), enseigne de vaisseau, né à Paris le 28 juillet 1841, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de sa mère et de s'appeler désormais *Peyrouton Laffon de Ladébat* (6 avril).

M. Grenouillet (Louis), né à Nice, demeurant à Paris, se pourvoit, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de : *de Mavaleix* (14 avril).

M. Princeteau (Pierre-Paul), à Bordeaux, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de : *Fontemoing* (14 avril).

Mme Glans de Cessiat (Valentine-Marie-Gabrielle), née à Saint-Amour (Jura), pour se conformer au désir que lui a manifesté son oncle M. de Lamartine, se pourvoit, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de Lamartine* (17 avril).

Mme de Labastide (Louise-Susanne-Charlotte), veuve de Jean *Orliac*, à Lamagistère (Tarn-et-Garonne), tant pour elle que pour ses enfants mineurs, Constance et Bèse Orliac, vient de se pourvoir, etc., d'ajouter à son nom et au leur celui de son père, de Labastide, et de s'appeler à l'avenir *Orliac de Labastide* (22 avril).

M. Genuyt (Joseph), ancien maire de Langres, et ses deux fils, Henri-Sébastien et Gabriel Genuyt, tant pour eux que pour leurs enfants mineurs, etc., d'ajouter à leur nom celui de : *de Beaulieu*, sous lequel ils sont connus (1er mai).

M. Cisternes (Balthazard-Antoine) est dans l'intention de se pourvoir, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation de substituer à son nom celui de : *de Cisternes de Lorme* (12 mai).

M. Barbier (Charles-Adrien-Casimir), professeur à l'école des langues orientales, à Paris, né à Marseille, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de Meynard*, nom de son aïeule paternelle, sous lequel il a toujours été connu (16 mai).

M. Pouget (Gaspard-Emile-Pierre-Balthazard), général de brigade, commandant le département de la Vienne, né à Saint-Thibéry (Hérault) en 1814, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de Solancier*, et de s'appeler à l'avenir *Pouget de Solancier* (23 mai).

M. TRÉDOS (Marie-Esprit-Antonin-Camille-Emilien), capitaine archiviste de la 14e division militaire à Bordeaux, né à Saint-Thibéry (Hérault) en 1821, frère utérin du précédent, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de Solancier,* et de s'appeler à l'avenir *Trédos* de Solancier (23 mai).

M. JOISSON (Jacques-Adolphe), ancien militaire, subrécargue de la marine marchande à Bordeaux, tant pour lui que pour son enfant, etc., d'ajouter à son nom celui de *Dellautier d'Escabre* (23 mai).

M. MONTANARI (Félix-Louis-Jean-Baptiste-Camille), avocat à Toulon, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Revest*, nom de son aïeul maternel, et de s'appeler à l'avenir *Montanari-Revest* (6 juin).

M. ANDRAUD-DURONZEIX (Tonny-André), né à Issoire (Puy-de-Dôme), le 20 mai 1836, etc., de substituer à son nom celui d'*Andraud de Parpaleix,* qui a déjà été porté par ses ascendants pendant plusieurs générations avant 1789 (15 juin).

M. GOURGAUD (le baron), pour se conformer au désir exprimé par le comte *Dutaillis,* son beau-père, est en instance, etc., afin d'obtenir pour le second de ses fils mineurs, Marie-Jean-Gaspard-Etienne Gourgaud, l'autorisation d'ajouter à son nom celui de : *du Taillis* (24 juin).

MM. PLATIAU (Louis-Constant et Alexis-Paul-Ambroise), nés à Longuenesse (Pas-de-Calais) le 14 juillet 1843 et le 12 mai 1845, etc., d'ajouter à leur nom celui de : *Delahaye,* qui était le nom de leur mère et sous lequel eux-mêmes et leur père sont déjà connus (28 juin).

M. LABBEY (Albert-Frédéric de), né à Fresney-la-Mère le 6 mai 1842, demeurant à Villy, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de la Besnardière,* et de s'appeler à l'avenir *Labbey de la Besnardière* (28 juin).

M. AUBRY (Pierre-Jean-Eugène), né à Paris et y demeurant, etc., d'ajouter à son nom celui de *Vitet,* et de s'appeler à l'avenir *Aubry-Vitet* (4 juillet).

M. GUILLOU (Théodore-Julien), tant pour lui que pour ses quatre enfants mineurs : Eugénie-Marie, Jules-Frédéric, Emile-Théodore et Lucien-Jules, etc., de substituer à son nom celui de *Delauney*, sous lequel ils sont connus et qui est le nom de sa femme (5 juillet).

Mlle ROUSSEAU (Emilie-Marie) se pourvoit, etc., d'ajouter

à son nom celui de *Flocon*, et de s'appeler à l'avenir Emilie-Marie *Rousseau-Flocon* (7 juillet).

M. Roger de Gaufridy (François-Elzéar), sous-lieutenant au 43e de ligne, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de Dortan*, nom actuellement éteint de sa famille maternelle (7 juillet).

M. le François des Courtis (Conrad-Romain-Marie), capitaine adjudant-major au 5e hussards, né à Poitiers, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de Montchal*, pour se conformer aux désirs de sa mère et de sa tante, dernières héritières de ce nom (10 juillet).

M. François, juge au tribunal de Senlis (Oise), etc., de joindre à son nom celui de : *de la Haye*, qui est le nom de sa femme, et de s'appeler à l'avenir François *de la Haye* (10 juillet).

M. Rouveau (Jean-Philippe), né à Paris et demeurant à Anet, et ses fils, Albert-Jean-Philippe et Gabriel-Antoine, se pourvoient, etc., d'ajouter à leur nom celui de : *de Savy*, et à s'appeler à l'avenir *Rouveau de Savy* (18 juillet).

M. Puntous (Bertrand-Marie-Henri) se pourvoit, etc., à l'effet d'ajouter à son nom celui de : *Dalgayrès-Dufaur de Barbazan*, qui est le nom de famille de sa mère (25 juillet).

M. Giral (Antoine-Marie-Balthazard-César), notaire à Céret, né à Hérépian (Hérault), se pourvoit, pour lui et pour ses deux fils mineurs, etc., d'ajouter à leur nom celui de : *de Solancier*, nom de leur famille maternelle (26 juillet).

M. Jacquet (Gustave-Louis-Emmanuel) et Mlle Zoé-Joséphine-Léocadie Jacquet, domiciliés à Saint-Jean-Lasseille, etc., de substituer à leur nom celui de *Mestres* (27 juillet).

M. Lamalétie (Michel-Martin), commissaire du gouvernement près la Compagnie transatlantique à Saint-Nazaire, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de Saint Picard*, porté par sa famille et sous lequel il est connu (28 juillet).

M. Duché (Joseph-François-Anatole), né à Rom le 15 mars 1838, demeurant à Toulouse, etc., de joindre à son nom celui de : *de Carbon*, et de s'appeler à l'avenir *Duché de Carbon* (30 juillet).

M. d'Hastrel (Ludovic-Adolphe), commis de la marine aux Sables-d'Olonne (Vendée), etc., d'ajouter à son nom

celui de *Rivedoux,* et de s'appeler à l'avenir *d'Hastrel de Rivedoux,* noms sous lesquels il est généralement connu (1er août).

M. Bonnin (Joseph-Antonin-Etienne), lieutenant de vaisseau, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de Fraysseix,* qu'ont autrefois porté ses ascendants (5 août).

M. Schreiber (Charles-Léon de), sous-lieutenant au régiment étranger, à Mascara (Algérie), etc., d'ajouter à son nom ceux de *Desvaux de Saint-Maurice,* que portait son aïeul maternel, et de se nommer légalement à l'avenir *de Schreiber-Desvaux de Saint-Maurice* (24 août).

M. Langlade (Antoine-Joseph), à Saint-Girons (Ariége), etc., d'ajouter à son nom celui de : *d'Eicheil,* que portait son grand-père Jean-Pierre *Langlade d'Eicheil,* docteur en droit, à Saint-Girons (24 août).

MM. Palustre (Achille), né à Saint-Maixent, maire de Nanteuil (Deux-Sèvres); — (Pierre-Léopold), né à Saint-Maixent, receveur de l'enregistrement à Chantonnay (Vendée); — (Louis-Alfred), contrôleur des contributions directes à Saumur, né à Saint-Maixent; — (Jules-Léon), né à Saivre, canton de Saint-Maixent, domicilié à Fontevrault (Maine-et-Loire); — (Louis-Marie-Léon), né à Saivre, domicilié à Paris, etc., d'ajouter à leur nom celui de : *de Montifaut,* nom qu'ont porté leurs ancêtres, et de s'appeler à l'avenir *Palustre de Montifaut* (25 août).

MM. Mocet (César-Louis) et son fils (Louis-Anatole), demeurant à la Roche-Luzay (Deux-Sèvres), etc., d'ajouter à leur nom celui de : *du Chillois,* porté par leurs auteurs avant 1789 (26 août).

M. Martin (Eugène), lieutenant-colonel d'artillerie, O. ✻, né à Andernach le 3 août 1810, et ses enfants : 1° Eugène-Auguste-Louis, sous-lieutenant au 14e bataillon de chasseurs à pied, né à Blaton (Belgique) le 31 octobre 1844; 2° Gustave-Charles-Michel; 3° Amélie-Marie-Ernestine, ces deux derniers mineurs, etc., d'ajouter à leur nom celui de : *Gallevier de Mierry,* nom de leur aïeul maternel (29 août).

M. Bernay (Henri), professeur de langues, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de sa mère : *de Montsegré de Salligny,* et de s'appeler à l'avenir *Bernay de Montsegré de Salligny* (4 septembre).

M. Hulot (Jules-Louis-Charles) et Mlle Louise-Victoire-Eugénie Hulot, sa sœur, domiciliés à Paris, etc., de joindre

à leur nom celui de : *de Collart*, nom de leur mère, et de se nommer légalement à l'avenir *Hulot de Collart*, noms réunis, sous lesquels ils sont généralement connus (6 septembre).

M. Joisson (Jacques-Adolphe) se pourvoit, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de Liautier*, sous lequel il a toujours été connu (11 septembre).

M. Truc (Gonzalve-Marie-Joseph-Stanislas) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de : *de la Valère* (12 septembre).

MM. Salives (Norbert et Arwed), nés à Chartres (Eure-et-Loir), et demeurant à Paris, etc., d'ajouter à leur nom celui de : *de Fadainville*, nom de leur mère, sous lequel ils sont généralement connus, et de s'appeler à l'avenir *Salives de Fadainville* (15 septembre).

M. le Fer (Hippolyte-Eugène-Marie) se pourvoit, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de : *de Bonnaban*, porté autrefois par ses ascendants (17 septembre).

M. Campmas (Paul-Yon), né à Paris, licencié en droit, demeurant à Auxerre, etc., de joindre à son nom celui de : *Dutour de Noirefosse*, qui est celui de sa mère (22 septembre).

M. Desbarats (Joseph-Alfred-Anatole) se pourvoit, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *Lassale de Cézeau*, qui fut porté par son bisaïeul maternel, feu le maréchal de camp François *Lassalle de Cézeau* (4 octobre).

M. François (Adolphe-Frédéric), demeurant à Sézanne, etc., de porter à l'avenir pour lui et ses descendants le nom de : *Benoist*[1], sous lequel il est particulièrement connu, au lieu de François ; ou de réunir les deux noms : François-Benoist (10 octobre).

M. Mengin (Félix-Adolphe) se pourvoit, etc., d'ajouter à son nom celui de : *Méda*, qui était le nom de son grand-oncle le colonel André Méda (18 octobre).

M. Mahilaire (Amédée-Armand), à Cayenne, est dans

[1] Nous aurions pu omettre ici cette demande d'addition de nom, puisqu'elle ne contient pas la particule *de ;* mais par sa forme elle nous a semblé assez singulière pour mériter d'être rapportée. C'est en effet une substitution ou une addition de nom que demande le requérant, au choix de la chancellerie.

l'intention de se pourvoir, etc., d'ajouter à son nom celui de : *Metro* (18 octobre).

MM. Boulet (Isidore-Adrien-Joseph-Magdelaine et Pierre-Arthur) se pourvoient, etc., d'ajouter à leur nom celui de : *d'Hauteserre,* qui appartenait à leur beau-père et aïeul (19 octobre).

M. Gleizes, juge à Cahors (Lot), et ses trois fils ont l'intention, etc., de joindre à leur nom celui de leur aïeul et bisaïeul maternel : *de Raffin de Dourny* (31 octobre).

CONCESSIONS

DE CHANGEMENTS ET ADDITIONS DE NOMS.

Dans la liste qui suit, la première date est la plus importante; car c'est celle de l'insertion du décret dans le *Bulletin des lois,* à partir de laquelle court le délai d'un an pour que l'autorisation de changement ou d'addition de nom ait son plein et entier effet. C'est pour cela que nous l'avons adoptée ici pour base de l'ordre chronologique et que nous l'avons placée en tête de chaque article en mettant dans une parenthèse finale la date du décret.

6 novembre. — M. de Vuillefroy (Dominique-Félix), auditeur au conseil d'Etat, né à Paris le 2 mars 1841, y demeurant, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *Cassini,* et à s'appeler à l'avenir de *Vuillefroy-Cassini* (26 avril 1865).

6 novembre. — M. Mitiffiot (Léon), notaire à Lyon, né le 13 juin 1814 à Solaise (Isère), est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de Belair,* et à s'appeler à l'avenir *Mitiffiot de Belair* (8 octobre 1866).

20 novembre. M. Freydier-Lafont (François-Lucien), né le 20 mai 1826 à Saint-Agrève (Ardèche), y demeurant, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de Contagnet*, et à s'appeler à l'avenir *Freydier-Lafont de Contagnet* (27 juin 1866).

3 décembre. — M. de Thomassin (Paul-Emile-Antoine), né à Marville (Meuse) le 14 mai 1831, demeurant à Metz, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de Montbel,* et à s'appeler à l'avenir *de Thomassin de Montbel* (8 octobre 1866).

7 décembre. — M. Tallien (Julien-Dominique-Marie-Edouard), né à Versailles le 4 juin 1822, consul général et chargé d'affaires de France à Guatémala, est autorisé à

ajouter à son nom celui de : *de Cabarrus*, et à s'appeler à l'avenir *Tallien de Cabarrus* (7 novembre 1866).

7 décembre. — M. BOUREAU-DESFRENAIS (Louis-Gilbert-Anatole), né à Beauvais le 27 juin 1812, demeurant à Chaumont-en-Vexin, agissant tant pour lui que pour ses enfants mineurs, Marie-Ludovic Boureau-Desfrenais, né à Chaumont-en-Vexin le 22 avril 1842, et Charlotte-Marie Boureau-Desfrenais, née au même lieu le 13 juin 1844, sont autorisés à retrancher de leur nom patronymique celui de *Boureau*, et à s'appeler à l'avenir *Desfrenais* seulement (16 novembre 1866).

18 décembre. — M. PIMOGES (Jean), dit Arthez, né le 9 juin 1822 à Castelis (Basses-Pyrénées), demeurant à Paris, est autorisé à substituer à son nom celui de *Arthez* (28 novembre 1866).

20 décembre. — M. THEREMIN (Charles-Louis), général de brigade, demeurant à Colmar, C.✲, né à Trèves (Prusse rhénane) le 1er octobre 1806, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *d'Hame*, et à s'appeler à l'avenir *Theremin d'Hame* (5 décembre 1866).

1867.

16 janvier. — MM. DEJEAN (Joseph-Adolphe-Edouard), contrôleur à l'hôtel des monnaies de Bordeaux, né à Saint-Rome-de-Tarn (Aveyron) le 8 pluviôse an XII ; — (Louis-François-Edmond), étudiant en droit à Toulouse, né le 15 octobre 1838 à Libourne, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de : *de Gleyse*, et à s'appeler à l'avenir *Dejean de Gleyse* (8 octobre 1866).

31 janvier. — M. GILLES (Auguste-Constant-Hubert-Léon), employé à la Banque de France, né à Paris le 5 mai 1836, est autorisé à substituer à son nom celui de *Saint-Gilles* (16 novembre 1866).

31 janvier. — MM. REGNAULT DE SAVIGNY (Charles-Louis), auditeur au conseil d'Etat, né à Nevers le 17 mars 1836 ; — (René-Jean-Baptiste), lieutenant au régiment de carabiniers de la garde impériale, né à Nevers le 24 décembre 1837 ; — (Henri-Alexandre), né à Nevers le 14 décembre 1841, demeurant tous trois à Paris, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de : *de Moncorps*, et à s'appeler à l'avenir *Regnault de Savigny de Moncorps* (22 décembre 1866).

13 février. — M. BURIN (Michel-Bertin-Antoine), phar-

macien de première classe, né à Latour (Puy-de-Dôme) le 22 juillet 1814, demeurant à Paris, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *du Buisson,* et à s'appeler à l'avenir *Burin du Buisson* (17 février 1866).

13 février. — M. TOUSSAINT (Joseph), négociant, né le 1er novembre 1811 à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), demeurant à Port-au-Prince (Haïti), est autorisé à porter le nom de : *Smester,* et à s'appeler à l'avenir Joseph Toussaint-Smester (16 novembre 1866).

19 février. — M. PAGLIESI (Antoine-François), sous-préfet à Boulogne (Pas-de-Calais), né à Ajaccio le 4 octobre 1827, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *Conti*, et à s'appeler à l'avenir *Pagliesi-Conti* (25 janvier 1867).

19 février. — M. HOARAU (Jean-Baptiste-Henri), maire de Saint-Paul (Réunion), membre du conseil général de la colonie, né à Tours (Indre-et-Loire) le 28 septembre 1824, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de la Source* (5 février 1867).

19 février. — M. BEHARELLE (Louis-Victor-Joseph), né à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais) le 9 mai 1834, sous-préfet à Trévoux (Ain), est autorisé à ajouter à son nom ceux de : *d'Estienne de Chaussegros de Lioux* (9 février 1867).

28 février. — MM. LOUISY-AUGUSTIN (Gustave-Henry et Joseph-Edouard-Théodore), et Mlle Louisy-Augustin (Marie-Félicité-Victoire), à Saint-Pierre (Martinique), sont autorisés à ajouter à leurs noms celui de *Hérart* (5 février).

28 février. — MM. LEFEBVRE (Henri-Jules), né le 17 août 1832 à Verdun (Meuse), demeurant à Blois; — (Jules-Louis), né le 23 novembre 1833 à Blois, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de : *Charbonnier de Villequetout,* et à s'appeler à l'avenir *Lefebvre-Charbonnier de Villequetout* (12 février).

6 mars. — MM. JUDAS (Jean-Louis et Louis-Emile), nés à Chardogne (Meuse) le 10 mai 1819 et le 12 novembre 1844, sont autorisés à substituer à leur nom celui de *Jude* (28 novembre 1866).

12 mars. — MM. LACHER-RAVAISSON (Nicolas-François-Napoléon), né le 13 octobre 1811 à Namur, conservateur adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal; — (Jean-Gaspard-Félix), membre de l'Institut, né à Namur le 23 octobre 1813, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *Mollien* (15 février).

12 mars. — M. Herson (Alexandre-Louis), docteur en droit, né à Paris le 9 février 1807, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Macarel*, et à s'appeler à l'avenir *Herson-Macarel* (2 mars).

12 mars. — MM. Gay (Pierre), né à Tunis le 12 juillet 1791; — (Pierre-Laurent-Antoine de Padoue-Constant), né à Tunis le 8 décembre 1828; — (Marie-Oscar), rédacteur au ministère des affaires étrangères; — (Dominique-Ferdinand), chancelier du consulat de France au Caire, né à Tunis le 8 février 1835, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de : *de Tunis*, et à s'appeler à l'avenir *Gay de Tunis* (2 mars).

20 mars. — M. Carmagnol (Edme-Lazare-Henri), docteur en droit, né le 24 janvier 1841 à Avallon (Yonne), demeurant à Paris, est autorisé à substituer à son nom celui de *Perrin* (2 mars).

23 mars. — MM. le Tellier (Pierre-Louis), ancien juge au tribunal de commerce de la Seine, né à Pitres (Eure) le 3 septembre 1792; — (Louis-Adrien-Alfred), secrétaire général du Crédit foncier, né à Paris le 9 novembre 1826; — (Ludovic-Emile), né le 18 février 1830, et Mme le Tellier (Marie-Louise-Amélie), épouse de M. Louis-Henri-Achille *Moranville*, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *Delafosse* (9 mars).

5 avril. — M. d'Alvimare (Charles), né à Dreux le 16 septembre 1818, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de Feuquières*, et à s'appeler à l'avenir *d'Alvimare de Feuquières* (2 mars).

5 avril. — M. Caux (Paul-Alexandre-Joseph), docteur en droit, né le 15 décembre 1817 à Gournay (Seine-Inférieure), est autorisé à substituer à son nom celui de *Decaux*, et à s'appeler à l'avenir *Decaux* (27 mars).

15 avril. — Mlle de Gland (Emma), dite *Dellient*, née à Lausanne le 17 février 1835, demeurant à Paris, est autorisée à ajouter à son nom celui de : *de Chabrier* (20 mars). (C'est le nom du sénateur de Chabrier, son bienfaiteur.)

15 avril. — M. de Vaudrimey d'Avout (Bernard-Marie), capitaine d'état-major au corps expéditionnaire du Mexique, né à Paris le 10 février 1839, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de Capellis* (3 avril). (La formule : *de s'appeler à l'avenir*, a été supprimée dans le *Bulletin des lois*

pour cette concession de nom, pour la précédente et pour quelques autres de l'année 1867.)

26 avril. — M. VICTOR (François), né à Toulon (Var) le 23 décembre 1817, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Revel,* et à s'appeler à l'avenir *Victor-Revel* (3 avril).

26 avril. — M. LEJEUNE (Hippolyte), notaire honoraire, né à Versailles le 28 août 1804, demeurant à Paris, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de Bellecour,* et à s'appeler à l'avenir *Lejeune de Bellecour* (17 avril).

3 mai. — M. BRION (Louis-Adolphe-Paul), employé des douanes, né à Saint-Servan le 26 juillet 1832, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Boisgillet* (3 avril).

17 mai. — M. SÉRÉ (Pierre-Ernest), banquier, maire de Pontoise, né à la Feuillée (Seine-Inférieure), est autorisé à ajouter à son nom celui de : *Depoin,* et à s'appeler à l'avenir *Séré-Depoin* (3 avril).

17 mai. — M. MARTIN (Félix-Antoine), docteur en médecine, né à Herpont (Marne) le 19 février 1822, demeurant à Paris, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Damourette,* et à s'appeler à l'avenir *Martin-Damourette* (13 mars).

31 mai. — M. SAINT-ANTONIN (Eugène-Bertrand), tanneur, né à Auch (Gers) le 3 juillet 1840, demeurant à Vic-Fezensac (Gers), est autorisé à ajouter à son nom celui de : *Descat,* et à s'appeler à l'avenir *Saint-Antonin Descat* (3 avril).

18 juin. — M. COQUIN (Antoine-Gustave-Zéphirin), employé de commerce, né à Paris le 5 décembre 1840, y demeurant, est autorisé à substituer à son nom celui de *Delarue,* et à s'appeler à l'avenir *Delarue* au lieu de *Coquin* (29 mai).

18 juin. — M. BOULARD (Charles-Hugues-Mathurin), consul de France à Messine (Italie), né le 29 mai 1812 à Ancenis (Loire-Inférieure), est autorisé à ajouter à son nom celui de : *Pouqueville,* et à s'appeler à l'avenir *Boulard-Pouqueville* (29 mai).

18 juin. — M. CARRÉ (Ferdinand-Charles-Alphée), étudiant en droit, né le 20 avril 1843 à Paris, y demeurant, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *Weyler de Navas,* et à s'appeler à l'avenir *Carré Weyler de Navas* (29 mai).

27 juin. — M. FABRE (Jean-Isidore), né le 23 pluviôse

an XII à Florensac (Hérault), y demeurant; — (Jean-Antoine-Isidore), né le 9 décembre 1833 à Florensac, y demeurant; — (Jean-Joseph-François-Félix-Elisabeth-Albert), né le 8 février 1842 à Florensac, y demeurant, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de : *de Roussac,* et à s'appeler à l'avenir *Fabre de Roussac* (29 mai).

27 juin. — M. LONGUET (Charles-Maurice), né le 7 juin 1814 à Orléans, y demeurant, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de la Giraudière,* et à s'appeler à l'avenir *Longuet de la Giraudière* (29 mai).

27 juin. — MM. PONCHON (Antoine-Marie), avocat, né le 1er février 1818 à Lyon, y demeurant; — (Antoine-Anne-Mammès), né à Lyon le 17 août 1819, y demeurant, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de : *de Saint-André,* et à s'appeler à l'avenir *Ponchon de Saint-André* (29 mai).

13 juillet. — M. MARCETTEAU (Hippolyte-Emmanuel-Adolphe), né le 27 mai 1808 à Saint-Nicolas de Brem (Vendée), demeurant à Luçon, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de Brem,* et à s'appeler à l'avenir *Marcetteau de Brem* (19 juin).

13 juillet. — M. BLANPAIN (Auguste), homme de lettres, né à Trémont (Meuse) le 20 septembre 1829, demeurant à Paris, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de Renusson,* et à s'appeler à l'avenir *Blanpain de Renusson* (3 juillet).

18 juillet. — M. LARDIN (Paul-Anatole), né à Angers le 11 septembre 1848, demeurant à Paris, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de Musset,* et à s'appeler à l'avenir *Lardin de Musset* (29 juin).

18 juillet. — M. LE ROY (François-Jean-Constant), né le 14 septembre 1780 à Tinchebray (Orne), demeurant à Ernée (Mayenne), est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de Langevinière,* et à s'appeler à l'avenir *le Roy de Langevinière* (29 juin).

18 juillet. — M. LIONEL (Amédée), né le 23 avril 1843 à Saint-Pierre (Martinique), y demeurant, est autorisé à ajouter à ses prénoms le nom patronymique *Delorne* (3 juillet).

25 juillet. — MM. DESROUSSEAUX (Louis-Philippe), né le 4 février 1785 à Sedan (Ardennes); — Charles-Auguste-Adolphe), né le 7 juin 1810 à Charleville (Ardennes); —

(François-Xavier-Henry), né le 7 mai 1817 à Charleville, demeurant tous trois à Monthermé (Ardennes), sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de : *de Medrano,* et à s'appeler à l'avenir *Desrousseaux de Medrano* (22 juin).

29 juillet. — Mme Battut (Marie-Louise), épouse d'Édouard-Louis-Alexandre *Castel,* née le 18 février 1833 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), demeurant à Paris, est autorisée à ajouter à son nom celui de *Bayle,* et à s'appeler à l'avenir *Battut-Bayle* (24 juillet).

19 août. — M. Couthaud (Émile), né à Étupes (Doubs) le 13 septembre 1829, pasteur évangélique, demeurant à Dornhaulzhausen (grand-duché de Hesse), est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de Rambey*, et à s'appeler à l'avenir *Couthaud de Rambey* (17 avril).

19 août. — M. Richard (Étienne-Léon), géomètre du cadastre, né à Versailles le 25 avril 1817 et y demeurant, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de Jouvance,* et à s'appeler à l'avenir *Richard de Jouvance* (22 juin).

19 août. — MM. Liotard (Alfred-Agricol), lieutenant de chasseurs à cheval, né à Nîmes le 1er mars 1831 ; — (Gustave-Jules), vérificateur de l'enregistrement et des domaines, né à Nîmes le 13 février 1833, y demeurant, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *Vogt,* et à s'appeler à l'avenir *Liotard-Vogt* (29 juin).

29 août. — M. Dardare (Alexis-Henri-Jules), né le 11 juin 1807 à Vigneulles (Meuse), maire de ladite commune, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de la Marche,* et à s'appeler à l'avenir *Dardare de la Marche* (24 juillet).

29 août. — M. Barbier (Louis-Nicolas-Ernest), ancien officier de cavalerie, né à Nancy le 7 septembre 1810, demeurant à Paris, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *Duffour,* et à s'appeler à l'avenir *Barbier-Duffour* (24 juillet).

29 août. — M. de Pontoi-Camus de Pontcarré (Louis-Cyprien-Charles), né le 18 août 1805 à Coudrecieux (Sarthe), est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de Broyes,* et à s'appeler à l'avenir : *de Pontoi-Camus de Pontcarré de Broyes* (24 juillet).

29 août. — M. Béchet (Jacques Urbain), né à Caen, maire de Frénonville (Calvados), est autorisé à ajouter à

son nom celui de : *de la Peschardière*, et à s'appeler à l'avenir *Béchet de la Peschardière* (27 juillet).

12 septembre. — M. Bouygues (Guillaume-Charles-Maurice), né le 21 octobre 1807 à Aurillac (Cantal), conservateur des hypothèques de cette ville, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de Boschatel*, et à s'appeler à l'avenir *Bouygues de Boschatel* (29 juin).

14 octobre. — M. Leclercq (Louis-Félix-Emile), maire de Trouville (Calvados), né à Ercheux (Somme) le 3 octobre 1829, est autorisé à ajouter à son nom celui de : *de Lannoy*, et à s'appeler à l'avenir *Leclercq de Lannoy* (31 août).

23 octobre. — M. Elisondo (Roch), docteur en médecine, né à Lectoure (Gers) en août 1834, demeurant à Saint Michel-en-Thiérache, etc., est autorisé à ajouter à son nom celui de : *Bernies*, et à s'appeler à l'avenir *Elisondo-Bernies* (30 septembre).

25 octobre. — Mlle de Glans de Cessiat (Valentine-Marie-Gabrielle), née le 17 mai 1821 à Saint-Amour (Jura), demeurant à Paris, est autorisée à ajouter à son nom celui de : *de Lamartine*, et à s'appeler à l'avenir *de Glans de Cessiat de Lamartine* (31 août).

ADDITIONS DE NOMS PAR ADOPTION.

Pour la notice sur les adoptions et sur ses effets voyez, l'*Annuaire* de 1865, page 340, et celui de 1866, page 275.

Lesseps. — Par arrêt du 19 mars 1867, la cour impériale de Paris a déclaré qu'il y avait lieu à l'adoption de Marie-Julie *Tribout* par Théodore-Antoine Lopez de la Très-Sainte-Trinité, comte de Lesseps, et par Charlotte-Pauline-Antoinette Denois, sa femme.

Gaultier de Biauzat. — Par arrêt du 29 juillet 1867, la cour impériale de Paris a déclaré qu'il y avait lieu à l'adoption de Louis-Antoine-Marie *Ledru*, né à Clermont-Ferrand le 9 juillet 1845, par Xavier Gaultier de Biauzat, chef du bureau du sceau au ministère de la justice.

Cartault de la Verrière. — Par arrêt du 20 août 1867, la cour impériale de Paris a déclaré qu'il y avait lieu à l'adoption de Louise-Joséphine *Billoux*, née à Cambrai le 4 avril 1832, par M. Justin Cartault de la Verrière.

Serres et Alfonce. — M. Alfred de Serres, marié le 21 octobre 1867 avec Mlle Pauline de Saint-Phalle, ayant été adopté par M. le marquis d'Alfonce, a pris les noms et titres de marquis d'Alfonce du vivant de son père adoptif.

Allonville et Finart. — Le vicomte d'Allonville, sénateur, général de division, décédé le 18 octobre, avait adopté M. Armand Finart, sous-lieutenant au 60e de ligne, neveu de sa femme, et appelé maintenant Finart d'Allonville.

Dalon. — M. le marquis Dalon a été autorisé par décret impérial du 16 octobre 1867 à adopter M. de Rolland, son petit-neveu, et à lui transmettre son titre héréditaire de marquis, à défaut d'enfants mâles.

Nous ferons remarquer que l'adoption oblige l'adopté à ajouter après son nom celui de l'adoptant, quoique quelques personnes le placent devant, et que pour les titres elle ne les transmet point sans une nouvelle concession ou confirmation. (Voyez plus loin l'article *Adoption* dans la législation nobiliaire.)



ORDRES MILITAIRES

ET

CHAPITRES NOBLES.

ORDRE DU SAINT-ESPRIT.

Pour la Notice historique de cet ordre, voyez l'*Annuaire* de 1858, page 362, et celui de 1862, page 334.

L'ordre du Saint-Esprit n'a perdu cette année aucun de ses membres. Il se trouve donc encore composé de deux chevaliers français : Mgr le duc de Nemours ayant reçu le collier des ordres du roi en 1829, et M. le duc de Mortemart en 1824. Il faut y ajouter M. le vicomte Dambray, prévôt maître des cérémonies, et en cette qualité chevalier commandeur de l'ordre.

Le nombre des princes étrangers qui sont chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit est réduit à quatre : Ferdinand Ier, oncle de l'empereur d'Autriche; l'infant Charles-Louis de Bourbon, aïeul du duc de Parme, promus en 1816; l'empereur de Russie, et l'archiduc François, père de l'empereur d'Autriche, 1824.

ORDRE DE SAINT-LOUIS.

Pour le précis historique de l'ordre de Saint-Louis, voyez l'*Annuaire* de 1858, page 369.

Commandeurs.

Le duc de *Talleyrand-Périgord,* brevet du 10 juin 1823, alors duc de Dino.

Le duc *des Cars,* brevet du 18 novembre 1823, alors comte des Cars.

Le vicomte Tiburce *Sébastiani,* brevet du 22 février 1829, alors maréchal de camp, pair de France le 3 novembre 1837.

Le vicomte de *Saint-Priest,* brevet du 30 octobre 1829.

Chevaliers.

Cette année, l'ordre de Saint-Louis a perdu un de ses cinq commandeurs, le duc de Fezensac; il a eu de grands

vides à déplorer dans les rangs de ses chevaliers. Nous devons placer en tête de cette liste funèbre le brave colonel Mac Sheehy, gérant du journal *l'Union*, et le comte Victor de l'Aigle, qui est mort centenaire et doyen de l'ordre. Viennent ensuite les marquis de Brossard et de Latude, cousin du célèbre prisonnier de la Bastille; les comtes de Pons et de Lastic; le vicomte de Cussy; le vicomte Hurault de Gondrecourt; le baron de Grimonville; le général Cavaignac, frère du pair de France et oncle du chef du pouvoir exécutif en 1848; les chevaliers de Margeot, Guérin d'Agon, Ricard de Villeneuve, le général Trobriand, le capitaine de vaisseau Joseph le Maître, le chef d'escadron d'artillerie Alphonse Boistard, ancien bibliothécaire de l'École Saint-Cyr.

Ces décès et les communications qui nous ont été adressées ont modifié notre liste des chevaliers de Saint-Louis encore existants, comme il suit :

Gélibert (le baron Honoré), colonel en retraite, né le 17 mars 1770, brevet du 1er octobre 1814.

Chebron (Laurent-Alexandre de), né en avril 1770, brevet de 1814, doyen des chevaliers des Deux-Sèvres.

Rosières (François-Philippe-Gaston, comte de), né en 1774.

Aurelle (Jean-Simon-Narcisse d'), né le 30 août 1775, capitaine de cavalerie, brevet de 1825.

Monchaux (Jean-Baptiste-Casimir Bachelier de), né le 21 septembre 1775, brevet du 8 août 1825.

Montaunet (Léonard Defieux de), né le 1er mars 1777, brevet du 15 novembre 1817.

Viennet (Jean-Pons-Guillaume), membre de l'Académie française, ancien pair de France, né le 18 novembre 1777, brevet de 1819.

Sesmaisons (Claude-Gabriel-Clément-Rogatien, comte de), ancien maréchal de camp, né en 1778, brevet de 1816.

Dampierre (Jacques-Pierre-Picot, marquis de), né le 29 juin 1779, ancien pair de France, brevet du 5 novembre 1814.

Ségur (Philippe-Paul, comte de), ancien pair, lieutenant général, membre de l'Académie française, né le 4 novembre 1780, brevet de 1814.

Montagnac (Eugène-Henri-Joseph), né en 1780, brevet du 23 mai 1825.

Niepce (David-François-Étienne-Pierre-Laurent), né à Chalon-sur-Saône le 12 septembre 1781, ancien colonel, brevet du 17 mars 1815.

Le Joyant (Antoine-Nicolas), colonel d'artillerie en retraite, né le 9 avril 1782, brevet du 20 août 1820.

Crillon (le duc de), général de brigade, G.O.✻, né le 25 décembre 1782, brevet de 1823.

Dunand (Étienne), officier supérieur en retraite, O.✻, né le 5 octobre 1783, brevet du 29 octobre 1829.

La Rochejaquelein (Auguste du Verger, comte de), maréchal de camp, né le 17 avril 1784.

Crillon (Louis-Marie-Félix-Prosper Berton des Balbes, marquis de), général de brigade, né 30 juillet 1784, brevet de 1815.

Dupin (Pierre-Charles-François, baron), né le 6 octobre 1784, sénateur, brevet du 13 août 1823.

Caminade (Amédée-Jacques-Marie), né en 1785, général de brigade, C.✻.

Chamisso (Louis de), chef d'escadron en retraite, ancien maréchal des logis aux gardes du corps du Roi, compagnie de Gramont, né en 1784, brevet de 1815.

Lespinasse (Henri de), lieutenant-colonel de cavalerie, né à Toulouse le 4 décembre 1784, brevet du 30 mai 1825.

Lafaige de Gaillard (Pierre-Benoît), capitaine en retraite, né à Sainte-Livrade le 19 mai 1786, brevet du 20 juin 1824.

Warnet (Auguste-Joseph), né le 28 mai 1786, brevet du 22 décembre 1814.

Tiffoinet (Louis-Joseph), O.✻, né à Melle le 21 septembre 1786, brevet du 29 octobre 1826.

Naylies (Joseph-Jacques, vicomte du), né le 15 novembre 1786, ancien colonel de cavalerie, C.✻, brevet du 29 février 1816.

Buirette (Louis-Eugène de), chef de bataillon en retraite, né en 1786.

Martel (Joseph-Charles de), capitaine d'infanterie, né le 14 février 1787, brevet de 1823.

Mortemart (Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de), G.C.✻, né le 20 mars 1787, brevet du 25 août 1814.

Montebise (Jules-Philippe Bernard de), né le 27 mai 1787, brevet du 25 avril 1821.

Hauteclocque (César-Louis-François-Joseph d'), né le 24 août 1787, brevet de 1820.

Cécille (Jean-Baptiste-Thomas-Médée), comte romain, sénateur, vice-amiral, né 16 octobre 1787, brevet de 1822.

Fouchier de Pontmoreau (Édouard-François de), né le 3 novembre 1787, ancien chef d'escadron, brevet du 14 septembre 1814.

Bremond d'Ars (Théophile-Charles, comte de), général de brigade, né le 24 novembre 1787, brevet du 24 août 1824.

Fontenilles (Adélaïde-Honoré-César de la Roche, marquis de), né en 1787.

Lachau (Adolphe-François), lieutenant-colonel en retraite, né en 1787, brevet du 23 mai 1825.

Périgord (Charles de Talleyrand, duc de), C.✱, né le 10 janvier 1788, brevet de 1814.

Lafage-Pailhès (le baron de), chef d'escadron, né le 7 mars 1788 à Toulouse, brevet du 16 mars 1824.

Dupouey (Dominique), né le 16 mai 1788, général de brigade, brevet du 1er mai 1821.

Caumels (Alexandre-Marie, marquis de), chef de bataillon en retraite, né à Toulouse le 24 septembre 1788, brevet du 25 avril 1821.

Laplace (Charles-Émile-Pierre-Joseph, marquis de), sénateur, général de division, né le 5 avril 1789, brevet de 1815.

Lyautey (Hubert-Joseph), général de division, sénateur, né le 18 juillet 1789.

Waldner de Freundstein (Édouard, comte), général de division, sénateur, né le 24 mai 1789.

Lahitte (Jean-Ernest Ducos, vicomte de), sénateur, général de division, né le 5 septembre 1789, brevet de 1827.

Gilibert de Merlhiac (Martin-Guillaume), lieutenant de vaisseau, né à Brives le 17 septembre 1789, brevet du 30 juin 1821.

Lostanges (Charles-Louis-Arthur, comte de), né le 25 septembre 1789, ancien chef de bataillon, brevet de 1822.

Rohan-Chabot (Alexandre-Louis-Fernand, duc de), maréchal de camp, né le 14 octobre 1789, brevet de 1814.

Schramm (Jean-Paul-Adam, comte), sénateur, général de division, G.C.✱, né le 1er décembre 1789, brevet du 30 août 1814.

Agoult (Charles-Louis-Constant, comte d'), ancien colonel de cavalerie, né 13 janvier 1790.

Levasseur (Polycarpe-Anne-Nicolas), sénateur, né le 26 janvier 1790, brevet 17 août 1822.

Piærron de Mondésir (Auguste-Jean-Marie), lieutenant-colonel du génie, né à Paris le 27 avril 1790, brevet du 27 août 1827.

Toucheboœuf-Clermont (Bonaventure-Dieudonné-Charles-Louis, comte de), né à Cahors, ancien chef d'escadron de hussards de la Meurthe, né le 9 juin 1790, brevet du 17 février 1815.

Mathieu (Louis-Aimé), né à Lyon le 1er août 1790, contre-amiral, frère de Mgr l'archevêque de Besançon, brevet de 1825.

Vaillant (Jean-Baptiste-Philibert), comte romain, maréchal de France, né le 6 septembre 1790, à Dijon, brevet de 1823.

Courtais (Amable-Gaspard-Henri, vicomte de), né le 16 octobre 1790, brevet du 16 août 1816.

Esclignac (Charles-Philippe de Preissac, duc d'), ancien pair de France, né 18 octobre 1790.

Drummond (Louis), comte de Melfort, chef d'escadron d'état-major, né en 1790, brevet du 23 mai 1825.

Bernardi (Amédée de), chef de bataillon en retraite, né en 1790, ancien député de Vaucluse.

Liautier (Louis-Augustin), ancien capitaine, né le à Carpentras en 1790, brevet du 20 février 1829.

Chabannes du Verger (Eugène-Henri-François), né 18 février 1791, sous-lieutenant des gardes du corps du Roi avec rang de colonel.

Sinéty (André-Louis-Woldemar-Alphée, marquis de), né le 11 juillet 1791, brevet de 1824.

Desmoutis de Boisgauthier (François-Ambroise), né en 1791, brevet du 20 novembre 1827.

Larabit (Marie-Denis), sénateur, ancien capitaine d'artillerie, né le 15 août 1792, brevet de 1828.

Bastard d'Estang (Jean-François-Auguste), né le 11 décembre 1792, brevet de septembre 1814.

Courval (Léon-Jean-Collas de), né à Argentan le 25 juillet 1793, colonel du génie, C.✻, brevet du 30 octobre 1829.

L'Heureux (Eugène), né en 1793, général de brigade, brevet du 24 septembre 1828.

Bremond (Adolphe-Joseph-Alexandre-Théodule-Maurice, marquis de), né le 3 septembre 1795, capitaine de la garde royale, brevet d'août 1830.

Baraguey-d'Hilliers (Achille, comte), maréchal de France, né le 6 septembre 1795, brevet de 1823.

Bertoult (Charles-Louis de), officier au 1er régiment d'infanterie de la garde, brevet du 1er août 1830.

Regnault d'Évry (Alfred-Jacques), 1er août 1830, alors capitaine commandant de la garde royale, dernière nomination, datée de Rambouillet.

Chaunac-Lanzac (le vicomte Antoine-René de), lieutenant-colonel de dragons en retraite, brevet du 18 août 1819.

Boussenard (Alexandre-Marie), 30 octobre 1829, chef de bataillon en retraite.

Beaumont du Repaire (Christophe-Louis de), 20 août 1822.

Bedler (Achille), commissaire général de la marine.

Vassan (Benjamin-Casimir-Zacharie, marquis de), chef de bataillon, brevet du 30 octobre 1827.

Bourmont (Louis-Auguste-Joseph de Ghaisne, comte de), né en 1801, ancien officier d'état-major, brevet du 14 juillet 1830.

Bourmont (Louis-Paul-Charles de Ghaisne de), né en 1804, ancien officier d'état-major, brevet du 14 juillet 1830.

Nous devons citer encore les marquis d'Aloigny; d'Andigné de la Chasse (Charles); de Belloy; de Chabannes-la-Palice; Léo de Lévis (Guy-Antoine), 1829, officier d'ordonnance du maréchal de Reggio; de Renaud d'Alein; Armand de Fayet, etc.; le comte de Châteaubriand, etc.; les vicomtes de Champagny, 1815; de la Bretonnière, etc.; le baron Gorsse, député.

Le général de brigade Charon (François-Marie); le colonel d'artillerie Odiot; les colonels de Ferry-Fontnouvelle, 1823, maire de Simiane, et Hénoque, député; le lieutenant-colonel d'artillerie comte de Crèvecœur, 1825; les chefs d'escadron Kieffer (François-Joseph-Dominique-Matthieu), 20 août 1823, et de Chomel de Boisgérard; le capitaine de vaisseau de Cayeu, à Brest; le chef de bataillon Schasseré; les capitaines Lametz; Leguay; Antoine-Hyacinthe-Alexandre de Monchy, 1825; Giraud-d'Agay, ancien officier de marine, 1815; Alphonse-Édouard d'Imbleval; Charles-Jules Agis de Saint-Denis, ancien capitaine, à Saint Germain en Laye; le capitaine de cavalerie du Rieu de Marsaguet, 10 juin 1823, au château de Marsaguet; Pierre Chauvet, colonel d'artillerie, C. ✻, à Avranches; le sous-intendant Feuillot; les capitaines de vaisseau Villaret de Joyeuse et Dupont, commandant militaire de Versailles et beau-frère du maréchal Pélissier; Jules-Frédéric de Corday, 1826.

Nous invitons les chevaliers de Saint-Louis à nous transmettre leurs noms, dates de naissance, de nomination, et leur dernier grade militaire, et à nous fournir tous les renseignements pour compléter ou rectifier cette liste.



NOTICE

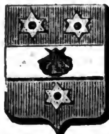
HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

SUR LA MAISON

DE BRAGELONGNE,

MARQUIS ET COMTES DE BRAGELONGNE, SEIGNEURS D'AUNOY, DE RICEY, DE LA COUR, DES TOURNELLES, DE CHARMOY, DE BOISRIPAUX, DE CREUILLY, DE JOUY, DE BERLANGE, DE SUMAC, D'ESTINVILLE, ETC.,

Dans la Bourgogne, l'Orléanais et l'île de France.



ARMES : *De gueules, à la fasce d'argent, chargée d'une coquille de sable et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or*. (Voyez pl. B.G.) — Couronne de marquis. — Supports : deux griffons. — Devise : NON CEDAM MALIS.

La terre de Bragelongne, seigneurie considérable du comté de Tonnerre, porta, suivant une tradition, le nom de Bray jusqu'au XIe siècle. A cette époque, Gelongne, en latin *Gelonius*, présumé fils cadet de Landry, comte de Nevers et d'Auxerre, ayant épousé l'héritière des seigneurs de Bray, aurait fait bâtir dans ce pays un château fort qu'on appela Bray-Gelongne, et depuis Bragelongne, en mémoire de son fondateur. Ses descendants furent au nombre des plus puissants chevaliers de Bourgogne. Mais, vers l'an 1320, Simon de Bragelongne, à la suite de guerres malheureuses qu'il soutint comme allié du comte de Sancerre, fut obligé de vendre la terre de Bragelongne à Jean de Rochefort. Ses rejetons s'établirent à Sens, puis à Paris, et s'élevèrent, par leur mérite et leurs services, aux premières dignités du Parlement et aux plus hauts grades militaires. Cette seconde période de l'histoire de cette ancienne famille fut si brillante que l'auteur du

Discours généalogique de la maison de Bragelongne, imprimé en 1689, a dit avec vérité : « Les Bragelongne d'aujourd'hui ont eu tant de bénédictions du ciel depuis deux cents ans, que les anciens seigneurs de Bragelongne tirent presque autant d'avantage d'avoir mis au monde ces derniers que ces derniers d'être issus d'eux. »

La filiation authentique donnée par la Chenaye Desbois (*Dictionnaire de la noblesse*, t. III) remonte à Adam de Bragelongne, qui s'établit à Paris, et qui forme le treizième degré de la généalogie dressée par d'autres auteurs depuis Gelongne, seigneur de Bray. Adam gouverna les finances d'Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, roi de France, et celles du Dauphin. La faction bourguignonne le fit jeter en prison et confisqua son hôtel, sis rue du Roi-de-Sicile, et tous ses autres biens, qui furent rendus à son fils, Miles de Bragelongne, par arrêt du Parlement de l'an 1437.

Martin de Bragelongne, chevalier, arrière-petit-fils de Miles, fut conseiller au Châtelet en 1554, prévôt des marchands de la ville de Paris en 1558. Il mourut en 1579, laissant six fils, qui formèrent autant de branches, rapportées en détail par la Chenaye Desbois, et dont une seule s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

La branche aînée s'éteignit à la troisième génération par la mort de Jérôme II de Bragelongne, chevalier, seigneur de Bermond, décédé en 1659, par celle de Claude de Bragelongne, son frère, seigneur de Vignolles, trésorier général de l'artillerie, et par celle de Claude de Bragelongne, leur cousin germain, décédé le 1er juin 1634, à Paris, paroisse Saint-Paul, fils de Martin de Bragelongne, receveur général des finances à Caen, puis à Auch.

La deuxième branche, formée par Jérôme de Bragelongne, fils cadet de Martin de Bragelongne, prévôt des marchands, donna un président aux enquêtes du parlement de Bretagne, Pierre de Bragelongne, reçu en 1682, et un conseiller au parlement de Paris, Jean-Baptiste-Camille de Bragelongne, seigneur du Saussay, son fils, nommé en 1718, et décédé à Paris le 16 août 1752, paroisse Saint-Paul. C'est à ce dernier que s'arrête la généalogie de la branche dans le dictionnaire de la Chenaye-Desbois, qui ne lui donne que trois filles. Il avait eu, entre autres enfants : 1° Jean-Baptiste-Claude de Bragelongne, né en 1720, conseiller au parlement de Paris, marié paroisse Saint-Paul, le 9 novembre 1746, avec Marie-Anne de Layat, fille de Jean de Layat, chevalier,

maître des comptes, et de Marie-Anne Bongard, dont il n'eut qu'une fille, Marie-Françoise de Bragelongne, mariée, le 7 mai 1776, à Alexandre-Roger-François du Pouget, marquis de Nadaillac; 2° Anne-Jean-Camille de Bragelongne, né en 1721, mort en 1753, grand vicaire d'Amiens; 3° Bernard-Christophe de Bragelongne, né à Paris, paroisse Saint-Eustache, le 9 novembre 1729, aide-major des gardes françaises, chevalier de Saint-Louis, marié, le 11 février 1763, paroisse Saint-Paul, avec Adélaïde-Louise Titon de Villegenou, fille de Louis-Maximilien Titon de Villegenou, seigneur d'Ognon, et de Marie-Françoise de l'Epine du Planty; 4° Elisabeth de Bragelongne, née le 19 août 1722, mariée à Joseph de Canclaux, conseiller au grand conseil, administrateur des hôpitaux de Paris, dont le fils, le général comte de Canclaux, sénateur, fut appelé à la pairie en 1814; 5° Marie-Claude-Françoise de Bragelongne, née le 8 octobre 1723, mariée, le 25 mars 1743, à M. de Marandon, vicomte de la Maisonfort, receveur général des finances à Bourges; 6° Marie-Marguerite-Louise de Bragelongne, née le 28 février 1725, mariée, le 17 avril 1746, à François-Joseph de Paris, marquis de Montbrun, brigadier des armées du roi; 7° Christophe de Bragelongne, né le 9 novembre 1729, aide-major aux gardes françaises avec le rang de colonel d'infanterie, marié, en 1763, à demoiselle Titon de Villegenou, qui, veuve sans enfants, épousa le comte de Chevigné, maréchal de camp; 8° Marie-Nicole de Bragelongne, abbesse des Ursulines d'Argenteuil, morte sur l'échafaud révolutionnaire en 1793; 9° Marie-Nicole de Bragelongne, née le 30 octobre 1731, mariée, en 1754, au comte d'Aramon. (Voyez l'*Annuaire* de 1859, page 225.)

Les troisième, quatrième et cinquième branches ont été rapportées par la Chenaye-Desbois avec assez d'exactitude pour n'avoir pas besoin d'être reproduites ici.

C'est le 18 mars 1660 que Charles de Bragelongne, dernier rejeton de la cinquième branche, avait épousé, à Paris, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, Madeleine de Vigny, fille d'Etienne de Vigny, grand maître des eaux et forêts.

La sixième branche, encore aujourd'hui existante, ayant été rapportée d'une manière incomplète et inexacte par la Chenaye-Desbois (tome III) et par un *Nobiliaire* qui l'a continuée jusqu'en 1853 (tome II, p. 274), nous allons la reprendre ici en la complétant, la rectifiant, et indiquant entre parenthèses les principales erreurs.

VI. Jacques de Bragelongne, chevalier, le plus jeune des fils de Martin de Bragelongne et de Marguerite Chesnard, né en 1540, et formant le sixième degré de la généalogie donnée par la Chenaye-Desbois, fut conseiller maître en la chambre des comptes et mourut en 1613 (et non 1673, comme le dit le *Nobiliaire universel*). Il avait épousé Barbe Robert, dont il eut :

1° Jacques de Bragelongne, trésorier de France à Moulins, décédé sans postérité.

2° Jérôme de Bragelongne, qui suit.

3° Balthazard de Bragelongne, grand prieur de l'abbaye de Saint-Denis.

4° Claude de Bragelongne, dont l'article viendra après celui de Jérôme, son frère aîné, sous le n° VII *bis*.

5° Catherine de Bragelongne, mariée à Antoine le Fevre, seigneur de Guiberménil, trésorier de France à Amiens, de la branche cadette des le Fevre de Caumartin.

6° Anne de Bragelongne, mariée à Charles de Perdrier (et non *Perdriel*), seigneur de Bobigny, dont elle a eu la marquise d'Ornans et Anne de Perdrier, femme de Charles de Béthisy, et aïeule (et non mère) des princesses de Ligne et de Rohan.

7° Marie de Bragelongne, religieuse au Pont-aux-Dames.

VII. Jérôme de Bragelongne, chevalier, seigneur de Hautefeuille, mort doyen des conseillers de la cour des aides en 1658, avait épousé : 1° Madeleine Ladvocat; 2° Marie Gouillon; 3° Marie Maret; ces deux dernières sont mortes sans postérité. Du premier lit il avait eu :

1° Jacques de Bragelongne, chevalier intendant de la maison de Gaston de France, duc d'Orléans, puis maître de la chambre aux deniers, mort en 1679, laissant de Marie de Saint-Mesmin, sa femme : A. Jérôme de Bragelongne, docteur en droit canon, prieur de Saint-Sauveur-des-Landes-les-Fougères en Bretagne; B. C. et D. Claude, Jean-Jacques et Anne-Jérôme, morts jeunes; E. Philippe de Bragelongne, chanoine régulier de Sainte-Geneviève; F. G. et H. Nicolas, Louis-Melchior et Antoine, morts jeunes; I. Marie-Madeleine de Bragelongne; K. Marie-Anne, religieuse à Longchamps; L. Marie-Marthe, femme d'Alexandre Lattaignant, conseiller au Parlement; M. Marie-Louise de Bragelongne, religieuse à l'Amour-Dieu en Champagne.

2° Antoine de Bragelongne, chanoine régulier de Sainte-Geneviève et prieur de Graville.

3° Jérôme de Bragelongne, seigneur de Guiberménil, né en 1613, conseiller au parlement de Metz en 1649, à la cour des aides de Paris en 1662, décédé en 1698, marié en premières noces à Geneviève Boucher, dont il eut Honoré de Bragelongne, mort à l'âge de dix-huit ans en 1680; en secondes noces, à Marguerite Bannelier, dont il n'eut pas de postérité.

4° Honoré de Bragelongne, enseigne des gendarmes de Gaston de France, duc d'Orléans, tué à l'âge de vingt-deux ans.

5° Étienne de Bragelongne, chanoine régulier de Sainte-Geneviève.

6° François de Bragelongne, seigneur de Hautefeuille, capitaine lieutenant de gendarmes de Gaston de France, né en 1626, veuf, le 28 octobre 1700, de Marie Boucher, et décédé le 22 juillet 1703, laissant deux filles : *a*. Marie-Anne de Bragelongne, qui épousa : 1° en mai 1695, Jacques Clérel de Rampin, chevalier, seigneur de Lignerolles, écuyer du roi; 2° en février 1704, Augustin le Comte, conseiller en la cour des aides.

7° Marie de Bragelongne, femme de N... de Ribaudon, trésorier de France.

8° Anne de Bragelongne, abbesse de Longchamps.

9°, 10° et 11° Madeleine, Claude et Marguerite, religieuses au Pont-aux-Dames.

12° Charlotte de Bragelongne, ursuline à Pontoise.

VII *bis*. Claude de Bragelongne, chevalier, seigneur de Boisripaux, trésorier de France et intendant général des vivres des camps et armées du roi, épousa, le 23 novembre 1627, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, Marie Godefroy, fille de noble homme Robert Godefroy, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, et de Marie Marteau. Devenu veuf, Claude de Bragelongne entra dans les Ordres. Ses enfants étaient :

1° Robert de Bragelongne, chevalier, capitaine au régiment de Vervins, mort sans postérité.

2° Charles-Robert de Bragelongne, seigneur de Boisripaux, capitaine et conseiller au conseil souverain de la Guadeloupe.

3° Charles de Bragelongne, qui suivra.

4° Jacques de Bragelongne, chevalier, seigneur de Creuilly, capitaine au régiment d'Espagny, mort sans alliance.

5° Claude de Bragelongne, seigneur de Sumac, capitaine d'infanterie, mort sans alliance.

6° François de Bragelongne, seigneur d'Estinville, capitaine des gardes du corps du prince d'Osnabruck.

7° Pierre de Bragelongne, dont on ignore la destinée.

8° Louise de Bragelongne, femme de N... de la Font, maître des eaux et forêts.

9° Anne de Bragelongne, morte sans alliance.

VIII. Charles de Bragelongne, chevalier, seigneur de Boisripaux et de Berlange, né à Paris, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, le 8 mars 1632, filleul de Charles de Fontenay, premier gentilhomme du Roi, capitaine au régiment de Navarre, servit aussi comme capitaine dans les armées de Louis XIV et fut employé aux îles d'Amérique, où il devint conseiller au grand conseil souverain de la Guadeloupe. Il épousa, par contrat du 27 février 1661, Marie de Joubert, dont il eut :

1° Jean-Joseph de Bragelongne, mort jeune.

2° Claude-René de Bragelongne, qui suit.

3° Marianne de Bragelongne, femme de Charles d'Autemarre, capitaine d'infanterie à l'île de Saint-Christophe.

4° et 5° Christine et Anne de Bragelongne.

IX. Claude-René de Bragelongne, chevalier, seigneur de Boisripaux et de Berlange, capitaine au régiment de Champagne en 1694, fut employé aux Iles-du-Vent, à la Martinique, à Saint-Christophe et à Saint-Domingue, de 1696 à 1706, et se dis ingua en plusieurs circonstances, notamment à la prise de la Nière. Il épousa, le 17 novembre 1698, Alette-Radegonde de Boivin, d'une famille noble de Normandie, qui se remaria à François de Vipart de Silly, seigneur de Neuilly. Il mourut le 13 avril 1706, laissant de son union :

1° Jacques-Claude de Bragelongne, qui suit.

2° Charles-Théodore de Bragelongne, auteur du deuxième rameau, qui sera rapporté plus loin.

3° Marie Roche de Bragelongne, mariée à N... Néron de Beauclair, capitaine d'infanterie.

4° Françoise-Élisabeth de Bragelongne, mariée à Jacques Filassier de Lanneau, lieutenant d'infanterie.

X. Jacques-Claude de Bragelongne, seigneur de Boisripaux, commandant au quartier de la Baie-Mahaut (île de la Guadeloupe), épousa Anne Tiraut, et il eut de ce mariage Claude-René de Bragelongne, qui continue la descendance.

XI. Claude-René de Bragelongne, écuyer, seigneur de Boisripaux, mousquetaire du Roi, major du bataillon du Moulé, s'allia, par contrat passé à Moissac, diocèse de Cahors, avec Hélène Aubry (et non *Obry*), dont il laissa un fils, qui suit.

XII. Jean-Baptiste-François-René de Bragelongne, né en 1759, capitaine au régiment d'Armagnac, épousa Marguerite-Augustine-Théodore Duquerruy-d'Arnouville (et non *Duquéry-d'Arnouville*), rejeton d'une ancienne famille irlandaise émigrée en France avec les Stuart. René de Bragelongne mourut sur l'échafaud révolutionnaire à la Pointe-à-Pitre le 5 juillet 1796 (et non en 1785)[1]. De ce mariage il laissait :

1° Charles-François de Bragelongne, dont l'article suivra.

2° Adèle-Charlotte-Robertine de Bragelongne, mariée le 29 septembre 1808 (et non en 1809) à Charles-Auguste Rouvre Vaultier de Moyencourt (et non pas *Rouve de Moyencourt*), écuyer.

3° Marie-Félicité (dite Félicie) de Bragelonge, née pen-

[1] Il avait été obligé d'émigrer avec sa famille et se trouvait à Antigoa lorsque ses affaires le rappelèrent dans une colonie voisine. Sa femme venait d'accoucher d'un fils; il crut ne s'éloigner d'elle que pour quelques jours; mais la goëlette sur laquelle il s'embarqua fut prise par un corsaire français et conduite à la Guadeloupe. René de Bragelongne, jeté en prison, fut condamné par le tribunal révolutionnaire. Le jour même de sa mort, sa femme, qui depuis son départ n'avait eu aucune nouvelle de lui, assistait avec d'autres émigrés à une messe qu'elle faisait célébrer à son intention. Au moment de l'élévation elle s'évanouit subitement, et quand elle reprit connaissance, elle poussa un cri de désespoir et dit à ceux qui l'entouraient : « Mon mari n'est plus; j'ai vu tomber sa tête sur l'échafaud. » On prit note du jour et de l'heure, et quand arriva la nouvelle de l'exécution de René de Bragelongne, on put constater qu'elle avait eu lieu minute pour minute au même instant que l'évanouissement de sa femme. Ce fait a été attesté par de nombreux témoins dignes de foi. La veuve du marquis de Bragelongne, née Leterrier de Mennetot, assistait à cette messe; quoiqu'elle fût alors enfant, elle se rappelle encore parfaitement du fait.

dant l'émigration à Saint-Martin (colonie hollandaise), mariée à Amédée-François-Bernard Rousseau, écuyer, par contrat passé le 27 mars 1810 devant Me Bernard Poirié, notaire à Sainte-Rose (Guadeloupe); elle est décédée le 24 avril 1862, laissant : A. Henri-François-Barthélemy Rousseau du Tilloy, décédé en février 1844; B. Ernest-François-René Rousseau de Choisy, marié, le 27 octobre 1856, à Élisabeth-Charlotte Chabert de la Charrière, veuve de son frère, dont il a trois enfants : *a* et *b*. Joseph-Charles-Quentin-Marie et René-Louis-Quentin-Marie, nés jumeaux le 31 août 1861; *c*. Andrée-Joseph-Marie-Clémence, née le 20 novembre 1857 (Voyez l'*Annuaire* de 1864, p. 158, et 1867, p. 171, Notices sur la famille Rousseau); C. Caroline-Louise-Marie Rousseau, mariée à son cousin Gabriel-Jean-Baptiste-Quentin Roussean du Sauloy, tous deux décédés en 1865.

XIII. Charles-François (et non *Jean-Baptiste*) de Bragelongne, né à Antigoa le 15 janvier 1796, officier de la garde royale sous Louis XVIII, est décédé à Bordeaux le 20 décembre 1835 (et non en 1841), sans laisser de postérité. Il avait épousé : 1° le 21 février 1821, par contrat passé devant Me Henry, notaire à la Basse-Terre, Marie-Gabrielle Hurault de Gondrecourt, fille de Charles-Gabriel Hurault de Gondrecourt, ancien mousquetaire du Roi, et de Marie-Louise Van-Schalkwyck-Classe; 2° Marie-Charlotte-Hermance Gaschet, dont la mère était une demoiselle Vaultier de Moyencourt; avec lui s'est éteint le rameau aîné de la seule branche encore existante.

Deuxième rameau, aujourd'hui l'aîné.

X. Charles-Théodore de Bragelongne, chevalier, seigneur de Berlange, commandant au quartier des Abymes (île de la Guadeloupe), avait épousé Marie-Isabelle de Bourgellas, dont il eut :

1° Charles-Pierre de Bragelongne, qui suit.

2° Marie-Élisabeth de Bragelongne, mariée à Nicolas-Louis le Mercier de Maisoncelle, écuyer, seigneur de Courdemanche. (Les le Mercier de Maisoncelle et les Courdemanche sont deux familles distinctes, et jamais alliance n'eut lieu entre les Bragelongne et les Courdemanche.)

3° Madeleine-Charles de Bragelongne, qui épousa Louis Couppé de Kéroual, écuyer, seigneur de l'Ile de Boisboussel.

XI. Charles-Pierre de Bragelongne, chevalier, seigneur de Berlange, chevalier de Saint-Louis, capitaine commandant au quartier des Abymes, épousa Claire-Catherine le Mercier de Maisoncelle (ARMES : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un cœur du même*), dont il eut, entre autres enfants :

1° Charles-Nicolas de Bragelongne, qui suit.

2° Louis-Jean-Baptiste, qui forma le troisième rameau rapporté plus loin.

3° Charles-Louis-René de Bragelongne, lieutenant au régiment d'Orléans cavalerie, mort sans alliance.

4° Louis-Charles, auteur du quatrième rameau donné plus loin.

5° Charles-Roch de Bragelongne, seigneur de Sumac, capitaine au régiment de la colonel général (et non Gérard), qui émigra en Allemagne, où il porta la caisse et le drapeau de son régiment au prince de Condé, dont il devint l'aide de camp avec grade de colonel.

6° Nicolas-François de Bragelongne, seigneur d'Estinville, né en 1762, officier au régiment d'Armagnac, marié à N... Dupré, mort sans laisser de postérité en 17..?

7° Pierre-Charles-Marie de Bragelongne, chevalier, seigneur de Berlange, officier de marine sous le comte d'Estaing, marié : 1° à N... de Lagarde; 2° à N... de Boubers, dont la postérité s'est éteinte.

8° Louis-François de Bragelongne, né en 1765, mort sans enfants.

9°, 10° et 11° Claire-Catherine, Caroline-Françoise et Sophie-Adélaïde de Bragelongne, mortes toutes trois sans alliance.

XII. Charles-Nicolas de Bragelongne, chevalier, dit le comte de Bragelongne, seigneur de Berlange, officier au régiment de Vexin, né en 1752, épousa, le 3 novembre 1773, Adélaïde-Alexandrine Nadaud du Treil, fille de messire Charles-François Nadaud du Treil, écuyer, lieutenant du Roi à la Martinique, puis gouverneur de la Guadeloupe, dont il eut :

1° Nicolas-Claire-Charles, comte de Bragelongne, né le 23 août 1777, page du Roi en 1789, marié : 1° en 1802, à N... le Mercier de Richemont, sa cousine germaine maternelle, veuve du marquis de Vernou-

Bonneuil (et non *Vernon-Bonneuil*); 2° en 1829, avec Marie-Madeleine Carinsac; il est mort sans enfants de cette double alliance.

2° Abraham-François de Bragelonne, qui forme le XIIIe degré ci-après.

3° Pierre-Marie-Charles-Alexandre de Bragelongne, dont l'article est rapporté sous le degré XIII *bis*.

4° Marie-Louise-Adélaïde-Charlotte de Bragelongne, morte à Antigoa pendant l'émigration.

XIII. Abraham-François de Bragelongne de Jouy, chevalier, né en 1782, épousa, en 1807, Antoinette Douillard-Mahaudière (et non *Douillard de la Mahaudière*), dont il eut :

1° Charles-François-Stanislas de Bragelongne de Jouy, chevalier, marié en 1828 à Eugénie de Bragelongne de Boisripaux, sa cousine, et décédé en 1840; de cette union il avait eu : A. Charles-Alexandre-Désiré-Albert de Bragelongne de Jouy, né le 16 décembre 1830; B. N... de Bragelongne de Jouy, né en 1832, mort jeune.

2° Virginie de Bragelongne de Jouy, décédée sans alliance.

XIII *bis*. Pierre-Marie-Charles-Alexandre de Bragelongne de Boisripaux, baron de Bragelongne, né le 23 novembre 1781, épousa, le 7 mai 1804, Louise-Adélaïde-Alexandrine-*Gabrielle* de Bragelongne de Creuilly, sa cousine germaine, dont il eut, outre plusieurs enfants morts jeunes et sans alliance :

1° Auguste de Bragelongne de Boisripaux, chevalier, marié, en 1842, à Clémentine (et non *Antoinette*) de Bragelongne de Creuilly, sa cousine.

2° Charles de Bragelongne de Boisripaux d'Estinville, comte de Bragelongne, marié : 1° à Léontine Lafond-Charroppin; 2° à Caroline Rivière; du premier lit il a : A. Octavie; B. Amédée de Bragelongne de Boisripaux d'Estinville.

3° Eugénie de Bragelongne de Boisripaux, mariée à son cousin Charles-François-Stanislas de Bragelongne de Jouy.

4° Célina-Adélaïde de Bragelongne de Boisripaux, mariée à son cousin le marquis de Bragelongne, rapporté plus loin.

5° Clémence de Bragelongne de Boisripaux, mariée à Louis-Luc Cramesnil de Laleu.

6° Adèle de Bragelongne de Boisripaux, mariée à son cousin germain Louis-Alexandre de Bragelongne d'Enjenville.

7° Elmire de Bragelongne de Boisripaux, mariée avec Louis-Joseph-Alexandre de Bragelongne, son cousin, dont deux enfants : *a.* Fernand ; *b.* Noémi.

Troisième rameau.

XII. Louis-Jean-Baptiste de Bragelongne de Boisripaux, chevalier de Bragelongne, lieutenant au régiment de Picardie, chevalier de Saint-Louis, né le 15 novembre 1754, épousa Marie-Anne-Pétronille de Crespin, dont il eut :

1° Joseph de Bragelongne, qui suit.

2° Louise-Rosine de Bragelongne, décédée sans alliance.

XIII. Joseph de Bragelongne, chevalier, né en 1785, a épousé, en 1819, Sophie le Mercier de Beauvoisin (et non *Bonvoisin*) du quartier du Moule. De ce mariage sont issus :

1° Joseph-*Ferdinand*-Michel-René de Bragelongne.

2° Charles-François-Alexandre-*Frédéric* de Bragelongne.

3° Louis-Joseph-*Alexandre* de Bragelongne, marié à Elmire de Bragelongne, sa cousine, dont il a : A. Fernand de Bragelongne, né le 15 juillet 1860 ; B. Joséphine-Sophie-Noémi.

4° *Charles*-René-Joseph de Bragelongne, qui sert dans la marine impériale.

5° Louis-Joseph-Paul-Henri Dieudonné de Bragelongne.

6° Louise-Aimée-Gabrielle-Rosalie de Bragelongne, mariée à N... Franc de Gaalon.

7° Marie-*Louise*-Susanne de Bragelongne.

Quatrième rameau.

XII. Louis-Charles de Bragelongne, marquis de Creuilly, né le 7 décembre 1757, officier au régiment de Conti dragons, aide-major à la Guadeloupe, a épousé Lucie-Calixte Van-Schalkwyk, fille d'un officier des mousquetaires du Roi, et issue d'une famille noble hollandaise. De ce mariage il a eu :

1° Jules de Bragelongne de Creuilly, mort jeune.

2° Camille-Marie, qui continue la descendance.

3° Marie-Auguste-*Edmond* de Bragelongne de Creuilly, chevalier, marié avec Marie-Louise Couppé de Keroual, dont il a : A. Louis-Alexandre de Bragelongne de Berlange, marié à Élisabeth-Gabrielle de Lacroix, et père de Louis-Victor-Félix de Bragelongne; B. Marie-Marguerite-Clémentine, veuve de Germain-Auguste de Bragelongne de Boisripaux, et remariée à Louis-François-Alexandre de Pontevès d'Amirat; C. Marie-Thérèse-Irma de Bragelongne, mariée à M. de la Quintinie; D. Marie-Élisabeth-Charlotte-Julie (Isaure) de Bragelongne; E. Eugène de Bragelongne, qui de son mariage avec Adèle Roussel a laissé une fille, Valentine de Bragelongne.

4° Louis-Clair-Léonard de Bragelongne de Creuilly, vicomte de Bragelongne-Sumac, marié à Lidisie Blanchet, dont la mère était née de Vipart; il est décédé laissant de cette union : Louis-Charles, vicomte de Bragelongne-Sumac, marié à N..... Poussou.

5° Louise-Adélaïde-Alexandrine-*Gabrielle*, mariée à son cousin Pierre, baron de Bragelongne de Boisripaux. (Voyez plus haut XIII *bis*.)

XIII. Camille-Marie, marquis de Bragelongne de Creuilly, né en 1785, a épousé, le 22 janvier 1805, Marie-Anne-Louise Leterrier de Mennetot, d'une ancienne maison de Normandie, décédée le 2 janvier 1866, dont il a eu :

1° Jean-Luce-Marie, marquis de Bragelongne, qui suit.

2° Landry-Robert-Gabriel de Bragelongne, qui viendra au XIV *bis*.

3° Louis-Élie de Bragelongne de la Norville, né le 25 décembre 1811, veuf sans enfants d'Uranie de Soyres.

4° Louis-Alexandre de Bragelongne d'Enjenville. (V. XIV *ter*.)

5° Louis-François de Bragelongne de Versigny. (Voyez XIV *quater*.)

6° Marie-Charles-Robert de Bragelongne-Bermond, marié, le 11 septembre 1855, à Clémence Hubert, et décédé laissant un fils, Jean-Marie-Charles Bermond de Bragelongne.

7° Marie-Lucette de Bragelongne, mariée à Léon d'Audouin.

8° Servilie de Bragelongne, mariée au marquis de Vipart, son cousin germain.

XIV. Jean-Luce-Marie, marquis de Bragelongne de Creuilly, né le 7 mars 1806, a épousé, le 21 juillet 1828,

Adélaïde-Célina de Bragelongne, fille du baron de Bragelongne de Boisripaux, dont il a eu :

1° Henri-Marie-Auguste de Bragelongne, décédé le 29 septembre 1865.

2° Camille-Marie-Louis de Bragelongne.

3° Charlotte-Adélaïde-Marie-Herminie de Bragelongne, mariée à son oncle Louis-Alexandre de Bragelongne d'Enjenville.

4° Marie-Gabrielle-Eugénie de Bragelongne.

5° Célina-Luce-Marie de Bragelongne, mariée à son cousin germain Charles Leterrier de Mennetot.

6° Angélina-Marie-Espérance de Bragelongne, sans alliance.

7° Ermance-Marie-Jeanne de Bragelongne.

XIV *bis.* Landry-Robert-Gabriel de Bragelongne, né en 1809 (et non le 25 novembre 1810), a épousé : 1° Angélina-Marie-Elisabeth Leterrier de Mennetot, sa cousine; 2° Caroline-Marie-Anne-Louise d'Audouin. Il a du premier lit :

1° Émile-Louis-Robert-Camille de Bragelongne, né le 16 mars 1836, marié, le 21 novembre 1865, à sa cousine germaine Marie-Lucette d'Audoin, dont un fils, Landry-Paul-Émile, né le 6 octobre 1866.

Du second lit :

2° Louis-Landry de Bragelongne.

XIV *ter.* Louis-Alexandre de Bragelongne d'Enjenville a épousé : 1° Louise-Robertine-Adèle de Bragelongne, sa cousine; 2° Charlotte-Adélaïde-Marie-Herminie de Bragelongne, fille du marquis de Bragelongne de Creuilly. De sa première femme il a eu :

1° N... de Bragelongne de Montcharville.

2° Adèle-Marie-Adélaïde-Joséphine de Bragelongne.

Du second lit sont issus :

3° Marie-Alexandrine-Delphin de Bragelongne.

4° Louis-Alexandre-Marie-Ariste de Bragelongne.

5° Louis-Alexandre-César de Bragelongne.

6° Henriette-Marie-Adèle, née le 16 août 1866.

XIV *quater*. Louis-François de Bragelongne de Versigny, né le 5 avril 1824, a épousé, le 23 juin 1853, Anacharsis-Marie-Zoé-Clara Cicéron, dont il a :

1° Marie-Jean-Joseph de Bragelongne de Versigny.
2° Marie-Adélaïde-Irma de Bragelongne de Versigny.
3° Louise-Marie-Thérèse de Bragelongne de Versigny.
4° Marie-Joséphine-Anaïs de Bragelongne de Versigny.
5° Marie-Françoise-Jeanne de Bragelongne de Versigny.
6° Suzanne de Bragelongne de Versigny, née en mars 1866.

Ouvrages à consulter : *Discours généalogique de la maison de Bragelongne*, Paris, in-8°, 1689; *Dictionnaire* de la Chenaye-Desbois, t. III; *Armorial général* de d'Hozier, reg. Ier, p. 283, 557 et 642; *P. Anselme*, t. II, p. 123; IV, p. 440 et 846; VI, p. 386, 476, 549, 564 et 568; IX, 322; l'Hermite Souliers, *Eloges des premiers présidents au parlement de Paris*, p. 97, 109, 112 et 127.



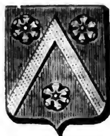
NOTICE

HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

SUR

LA MAISON DE REYNAUD,

COMTES DE MONTLOSIER.



Armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent*. (Voyez pl. BG.)

La maison de Reynaud, dont le nom s'est écrit aussi Raynaud et Renaud, est originaire de l'Auvergne, où elle a possédé un grand nombre de seigneuries, entre autres celles de Monts, de Desges, de Grippel, de Chaudian, de Blanchefort, des Roches, de Montlosier, qui ont donné leur nom à autant de rameaux différents.

Le *Nobiliaire d'Auvergne*, de M. Bouillet, après avoir, ainsi que l'*Armorial général* de d'Hozier, reconnu en principe, à propos de la généalogie de la maison de Reynaud, combien il est difficile de suivre les filiations anciennes à travers les premiers siècles de la féodalité, n'hésite pas à lui attribuer une origine commune avec la famille Reynaud de Cordebœuf de Beauverger, qui a fait ses preuves de cour en 1786. Ces deux auteurs citent ensuite Guillaume Reynaud de la province d'Auvergne, prieur de Valbonne, élu général des Chartreux en 1367, qui ne voulut pas accepter le chapeau de cardinal sous le pontificat d'Urbain V, et qui fut jugé digne de lui succéder, puisque dans le conclave il obtint onze voix sur vingt-six ; un autre Guillaume Reynaud, gentilhomme d'Auvergne qui servait sous Jeanne d'Arc et qui posa le premier l'étendard de sa compagnie sur les murs de Blois. Au siége de Jargeau, en 1429, il fit prisonnier le duc de Suffolk, général de l'armée anglaise, qui l'arma chevalier pour éviter le déshonneur de rendre son épée à un simple écuyer. (Voyez l'*Histoire de*

Charles VII, par Alain Chartier; l'abbé le Laboureur; Audigier; Bouillet; P. Daniel, etc.)

Nous ne reprendrons pas ici la filiation des branches de Monts, de Desges et de Grippel, qui, ayant fait leurs preuves de noblesse devant d'Hozier, juge d'armes de France, ont été données avec de grands détails dans *l'Armorial général*. Nous nous bornerons à résumer et à compléter ce travail en le continuant jusqu'à nos jours.

Germain Reynaud, qui forme le premier degré, fut père de noble Reynal Raynaud, ainsi qualifié dans la ratification de son mariage le 16 octobre 1447. Antoine Reynaud de Desges, petit-fils de Reynal, reçut l'hommage que lui rendit, le 26 novembre 1474, noble Antoine Pons, seigneur de la Volpilière. Sa descendance forma deux branches : 1° celle de Grippel, qui fut maintenue dans sa noblesse le 14 avril 1667 et qui s'éteignit en 1682, après s'être alliée aux familles de Pons, du Buisson, de Sommièvre, de Combettes, etc., et après avoir donné six chanoines comtes de Brioude; 2° celle de Monts, maintenue également en 1667, qui a donné plusieurs chevaliers de Malte et un grand nombre d'officiers distingués, dont les services militaires sont consignés dans l'*Armorial général*. Parmi ses derniers rejetons, nous citerons Charles de Reynaud de Monts, colonel en second du régiment de Penthièvre dragons en 1778, mort avant 1784. Elle n'était plus représentée à la fin du siècle dernier que par Marc-Antoine-Scipion de Reynaud de Monts, né le 30 octobre 1738 au château de Monts, page de la dauphine en 1754, sous-inspecteur des écoles royales militaires du royaume en 1783, nommé maréchal des camps et armées du roi le 9 mars 1788, dont le fils Gallien de Reynaud, dernier rejeton mâle de cette branche, est décédé à Clermont en 1843, ne laissant d'autre enfant que madame d'Asie, et dont la sœur Jeanne-Pauline de Reynaud de Monts, née le 31 août 1753, décédée le 8 octobre 1778, avait épousé, en 1770, François-Dominique de Reynaud de Blanchefort, chef de la branche des Roches et de Montlosier, dont nous allons retracer la généalogie, dressée sur titres originaux et authentiques, avec d'autant plus de détails qu'elle avait été complétement négligée par d'Hozier.

I. Guillaume, Robert et Elie Reynaud frères vivaient au milieu du quinzième siècle, lorsque Reynal Reynaud, mentionné plus haut, était le chef de la branche de Monts, dont il formait le deuxième degré.

II. Pierre Reynaud, écuyer, seigneur de Chandian, fils d'Elie qui précède, épousa Marie des Bordes, dame de Roys, de Chandelys, etc., dont il eut Michel qui suit.

III. Michel de Reynaud, écuyer, seigneur de Chandian, rendit hommage à Charles, duc de Bourbon, d'Auvergne et de Châtellerault, le 16 décembre 1520, pour le fief et tènement de Chandian, consistant en maison forte, métairies, etc. Il habitait le bourg du Breuil quand il fit le partage de ses biens entre ses enfants par acte du 28 février 1551. Il avait épousé Marie-Avrillon de Saint-Géraud, à laquelle il légua une somme de deux cents livres pour restitution de ses deniers dotaux, plus la dîme de Saint-Etienne et le quart de la grand'dîme du Breuil. Il laissait de son union :

1° Pierre de Reynaud, qui eut en partage la terre du Chenot-Girard;

2° Claude de Reynaud, qui continue la filiation directe;

3° Guichard de Reynaud, écuyer, seigneur de Chandian, qui rendit hommage au roi pour cette terre en 1561, et qui avait épousé, le 8 juin 1559, Anne de Chabannes. Leur fils, Charles de Reynaud, épousa, le 25 septembre 1594, Catherine de Chavagnac, et fut père de Claude de Reynaud, qui servit dans les gendarmes de Monsieur le Prince en 1630, et fut exempté du ban de 1636 comme blessé à la main droite. De l'union que ce dernier contracta, le 16 février 1626, avec Bonne du Pastural, était issu Blaise de Reynaud, né le 9 mars 1627. La branche de Chandian s'éteignit par la mort des deux enfants de Blaise : *a*. Jean de Reynaud, marié, le 30 mai 1695, avec Charlotte de Boiseaux, fille de Marin de Boiseaux, seigneur de Château-Renaud, et de Claude de Châteaubandeau; *b*. Claude de Reynaud, curé de Sainte-Foy. Blaise avait vendu la terre de Chandian le 13 juin 1668.

IV. Claude de Reynaud, écuyer, seigneur de Bartellat, acheta, le 15 juin 1572, à Jean des Roches, le fief de la Mothe-Morgon. Il épousa, le 2 août 1572, Antoinette de Vassel, fille de Gabriel de Vassel et d'Anne de Bassinet, sa veuve. Il transigea, le 21 mars 1577 et le 10 juillet 1580, au sujet de la dot de sa femme, et fit un partage, en 1581, avec Gilbert de Langeac, écuyer, seigneur de la Mothe-Chantoing, et Charles de Villelume, beaux-frères de sa femme. Antoinette et ses deux sœurs étaient les derniers rejetons et les héritières de leur maison. Claude de Rey-

naud laissa de son union les deux fils qui suivent, et qui furent placés sous la curatelle de Charles Avrillon, leur oncle, en 1594.

1° Pierre, qui a continué la descendance ;

2° Antoine de Reynaud, seigneur de Bartellat, lieutenant de la compagnie de la Molière, né au Breuil, marié, le 15 février 1627, à Madeleine Lebel, fille de feu François Lebel, écuyer, sieur de la Vaure, et de Gervaise de Troussebois, et veuve de Jean de Pierrepont, écuyer, seigneur de Chamfolay, dont il n'eut qu'une fille, Françoise de Reynaud, du chef de laquelle Adrien de Jadon, seigneur de la Garde et de Chamfolay, se fit délivrer, le 29 juin 1669, un certificat de l'incendie du château de Chamfolay en 1649, pour s'en servir comme de raison, lui et son cousin, Thomas de Reynaud.

V. Pierre de Reynaud, seigneur de Bartellat, né en 1574, gendarme de la compagnie d'ordonnance de M. de la Guiche, gouverneur du Lyonnais, épousa, le 15 février 1597, Marguerite de Châlus, fille de Claude de Châlus, capitaine de gens de pied, et de Madeleine de Suffren. Sa veuve se remaria à Gilbert Treilhe, écuyer, seigneur de Villaine, dont elle était veuve lors du mariage de Jean de Reynaud, son fils. Pierre transigea, le 18 mars, avec Charlotte de Châlus pour un compte de tutelle, et fit plusieurs autres actes de transaction ou partage de 1597 à 1600. Il laissa de son mariage un fils qui suit.

VI. Jean de Reynaud, seigneur de Bartellat, fut convoqué aux ban et arrière-ban pour la compagnie des chevau-légers le 19 octobre 1628. Il servait comme lieutenant en la compagnie de la Roche, suivant attestation du 26 juillet 1636, et il présenta requête au sénéchal d'Auvergne pour faire des enrôlements. Nommé capitaine de cent hommes d'armes le 18 août 1639, il reçut le 11 août 1641 du lieutenant général comte de Saint-Géran l'ordre de faire passer la revue de sa compagnie en la paroisse du Vernet. Il obtint le 10 décembre 1651 des lettres de commission pour lever une compagnie du régiment d'infanterie du duc de Mercœur. Il fut maintenu dans sa noblesse avec Blaise de Reynaud, seigneur de Chandian, son cousin, par Henri-Lambert d'Herbigny, commissaire à ce départi, le 23 juillet 1667. Jean de Reynaud avait épousé le 28 janvier 1630 Jeanne du Regnier, fille de

Louis du Regnier, seigneur du Chambon, et de feu Johanne Dinet. Il partagea la terre du Chambon avec Charles et Françoise du Regnier, le 6 septembre 1634, par acte passé devant Bernard, notaire, et il s'était reconnu, le 11 juin 1624, débiteur de ses cousins de Châteauvert pour une somme de seize livres, qu'il fut condamné à rembourser par sentence du siége présidial de Moulins le 17 août 1633. Il ne laissa qu'un fils unique, Thomas, qui suit.

VII. Thomas de Reynaud, seigneur de Bartellat et de Lutras, né en 1632, reçut commission de capitaine de cent hommes d'armes le 10 décembre 1651, et servit dans la compagnie de Louis-Claude d'Alègre, sénéchal d'Auvergne, suivant certificat du 1er décembre 1674. Il fit un partage, le 10 juin 1678, avec Blaise de Blanchefort, son beau-frère, et il donna le dénombrement de sa seigneurie de Confolens le 10 juillet 1686. Il avait fait ses preuves de noblesse devant Tubœuf, maître des requêtes, départi pour la généralité de Moulins, et il retira ses titres du greffe en 1673. Il avait épousé : 1° le 24 avril 1656, Jeanne de Reclaines, ou de Reclesne, fille de François de Reclaines, seigneur de la Chaise, et de Jeanne du Claux, ou du Clos, dont il n'eut qu'une fille, Jeanne de Reynaud, mariée à Gabriel de Goy ; 2° le 20 août 1668, Rose de Blanchefort, fille et héritière de Maurice de Blanchefort, écuyer, seigneur de Confolent et de Beauregard, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Bletterans en Franche-Comté. De cette seconde union il laissa :

1° Blaise de Reynaud, qui fit avec sa mère, en 1708, un appointement contre divers créanciers de feu François et de feu Anne de Blanchefort; il fut tué dans les dernières guerres de Louis XIV contre l'Empire;

2° Joseph de Reynaud, dont l'article suit;

3° Claude de Reynaud, capitaine major au régiment royal de cavalerie, suivant quittance de mille livres qu'il reçut de Louis Bletterie de la Tour le 28 septembre 1698;

4° Marguerite de Reynaud, qui figure dans une transaction du 16 juillet 1718, et fit à Michel-Amable, son neveu, le 8 juillet 1740, donation d'une somme de deux mille livres;

5° Claire de Reynaud, dame de Beauregard, qui fit un partage avec Joseph et Marguerite de Reynaud et fut tutrice de ses neveux; elle obtint, le 16 octobre 1721,

l'autorisation de faire célébrer la messe dans la nouvelle chapelle du château de Beauregard, comme cela avait eu lieu dans l'ancienne jusqu'à l'époque de son incendie en 1716.

VIII. Joseph de Reynaud, seigneur de Confolens et de Beauregard, né le 13 mai 1669, épousa, par contrat passé devant Maignol, notaire, le 8 juin 1711, Françoise Denis, fille de Michel Denis, bailli, notaire royal et juge de Rochedagoux, et d'Anne Gaumet, *alias* Goumet, sa femme. Un procès-verbal d'incendie du château de Beauregard, en date du 20 décembre 1716, constate la perte des papiers et titres qui y étaient conservés. Joseph de Reynaud fit un acte de foi et hommage au roi le 23 juin 1717, et le tuteur de ses enfants fut son neveu Gaspard de Goy, mari d'Antoinette de Goy, nommé par acte du 17 septembre 1717. Sa veuve testa le 22 novembre 1724, par acte passé devant Pailhoux, notaire à Saint-Priest. Leurs enfants furent :

1° Michel-Amable de Reynaud, qui suit;

2° N... de Reynaud, tué à la bataille de Fontenoy;

3° Marie de Reynaud, qui transigea avec son frère aîné, par acte passé le 25 mai 1740 devant Dujouhannel, notaire à Riom; elle épousa, le 19 juin 1740, Gilbert de Rigaud, seigneur de Pulverière, du Corail, d'Espinasse, etc., et coseigneur de Beaufort, fils de François de Rigaud et de Marie de Reynaud.

IX. Michel-Amable de Reynaud de Blanchefort, chevalier, seigneur de Confolens, de Beauregard, des baronnies de Mareuges et des Roches, etc., né le 14 mai 1712, était lieutenant du bataillon des milices d'Audigier lorsqu'il reçut, le 1er janvier 1734, des habitants de Groslier, paroisse de Châtelguyon, une reconnaissance où il est qualifié marquis de Beauregard. Il fit un acte de foi et hommage, le 23 juin 1752, pour la terre de Confolens, et le 11 décembre 1767 pour celle des Roches. Il avait épousé, par acte passé devant Bauchet, notaire, le 19 août 1738, Marguerite-Agnès de Règaud de Malefroi, fille de Jean-Baptiste de Règaud, écuyer, baron de Marenges, et de Madeleine du Floquet des Réals. Il testa le 28 février et mourut le 4 mars 1769, laissant de son union :

1° Jean-Baptiste-Dominique de Reynaud de Confolens, né

le 15 février 1740, enseigne au régiment de Poitou le 21 juillet 1757, lieutenant le 1er janvier 1758, inhumé à Clermont-Ferrand le 26 mai 1766;

2° François-Dominique de Reynaud, qui a continué la filiation directe;

3° Christophe-Dominique-Firmin de Reynaud, prêtre, bachelier en Sorbonne, parrain de l'aîné de ses neveux en 1773;

4° Joseph-Dominique de Reynaud, né en 1748, décédé à Clermont-Ferrand le 27 janvier 1787;

5° François-Sébastien de Reynaud, né le 21 février 1749;

6° François-Dominique de Reynaud, auteur de la branche cadette, seule aujourd'hui existante;

7° Catherine-Agnès de Reynaud.

X. François-Dominique de Reynaud, chevalier, seigneur, baron des Roches, de Beauregard, de Mareuges, etc., né le 18 septembre 1742, lieutenant d'infanterie au régiment de Beaujolais, fit hommage au roi pour les terres des Roches et de Beauregard les 17 et 18 mai 1770. Il avait épousé : 1° le 25 février 1770, Jeanne-Pauline de Reynaud de Monts, né en 1753, décédée à Saint-Ours le 8 octobre 1778, fille de Jean-Gaspard de Reynaud de Monts et de Madeleine de Montorcier; 2° le 23 juillet 1782, Madeleine-Henriette de Bosredon, fille de Joseph de Bosredon, marquis de Vieilvoisin, seigneur de Neuville, etc., et de Madeleine-Henriette de Montsaulnin, dont il n'eut qu'une enfant, morte sans alliance. Du premier lit étaient issus :

1° Marc-Antoine-Sérapion de Reynaud, né le 25 novembre 1770, page de Monsieur en 1784; tué à Quiberon en 1795.

2° Joseph-Dominique de Reynaud, qui suit;

3° Marie-Geneviève de Reynaud, née le 2 mars 1772, reçue élève au pensionnat des Dames de Saint-Cyr en 1781.

XI. Joseph-Dominique de Reynaud de Châteaurenaud et de Beauregard, baron des Roches, né en 1772, marié, le 3 mai 1810, à Marie-Jeanne de Sarrazin, fille de Gilbert de Sarrazin, capitaine de chevau-légers, écuyer du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et de Marie de la Farge, est décédé le 25 octobre 1842, laissant : 1° Jocelyn

de Reynaud, mort sans alliance le 24 août 1845 ; 2° Marie de Reynaud, qui épousa François de Reynaud, comte de Montlosier, son oncle à la mode de Bretagne, chef de la branche qui suit.

BRANCHE DE MONTLOSIER

SEULE AUJOURD'HUI EXISTANTE.

X *bis*. François-Dominique de Reynaud, comte de Montlosier, né le 16 avril 1755, lieutenant d'infanterie en 1779, député de la noblesse de Riom aux états généraux de 1789, émigra et fit la campagne des princes de 1792. Publiciste distingué et estimé même de ses adversaires, il eut une longue et belle carrière, dont tous les biographes nous ont retracé les détails. Il s'était montré à l'Assemblée constituante l'adversaire ardent du parti libéral, vers lequel il aurait penché si les procédés révolutionnaires ne l'eussent révolté. Il combattit souvent des mesures dont il ne désapprouvait que la forme précipitée. Ainsi, dans la discussion sur l'aliénation des biens ecclésiastiques, il dit en parlant des évêques ces mots célèbres et souvent mal interprétés : « Vous leur ôtez la croix d'or, ils prendront » une croix de bois; c'est la croix de bois qui a sauvé le monde. » Il fut créé pair de France le 11 octobre 1832, et mourut le 9 décembre 1838. Il avait épousé, le 23 juillet 1782, Jeanne-Madeleine de Servières, veuve de Jean-Baptiste de Servières, capitaine au régiment de Belzunce, fille de Jacques de Servières, seigneur de Bassége, et de Claire des Aix.

XI. François de Reynaud, comte de Montlosier, son fils, né en 1809, décédé le 16 septembre 1863, avait épousé, le 20 septembre 1835, Marie de Reynaud de Beauregard, sa nièce à la mode de Bretagne, fille du baron des Roches, et restée l'unique rejeton de sa branche par la mort de Jocelyn de Reynaud, son frère, en 1845. Le comte de Montlosier n'a laissé de cette union qu'un fils unique, dont l'article suit.

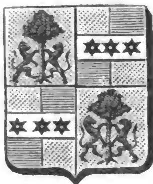
XII. François de Reynaud, comte de Montlosier, seul rejeton mâle de sa maison, né le 2 septembre 1836, s'est marié, le 8 janvier 1867, avec Marie-Françoise-Jeanne *Demarcay,* fille du baron *Demarcay*, député des Deux-Sèvres en 1846, et petite-fille du général Jean-Marc, baron Demarcay, député de la Seine et ensuite de la Vienne.

La branche de Reynaud de Monts, rapportée par l'*Armorial général* de d'Hozier, registre V, et la branche de Chandian, qui s'est séparée de celle qui précède (voir plus haut le IIIe degré), avaient pour armes : *d'azur, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules*. La branche des Roches et de Montlosier, par suite de son alliance avec Rose de Blanchefort, héritière de la maison de Blanchefort, dont elle a relevé le nom, adopta pour armoiries : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.*



MURE DE LARNAGE,

SEIGNEURS DE LARNAGE, TAIN, HERPIEU, HUMILIAN, LE COLOMBIER, ETC., EN DAUPHINÉ.



ARMES : *écartelé, aux 1 et 4 d'or, à l'arbre de sinople, soutenu de deux lions de gueules*, qui est de MURE; *aux 2 et 3 contre-écartelé d'or et d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois molettes de sable et brochante sur les contre-écartelures*, qui est de GARCIN. — **Couronne : De comte. — Supports : Deux lions.**

Cette famille est originaire du Viennois. En 1524, noble Antoine Mure marcha avec l'arrière-ban des gentilshommes de cette partie du Dauphiné. Vers la même époque, un de ses frères, François Mure, s'établit à Tain, où il devint propriétaire du cru si renommé des vignes de l'Hermitage, que ses descendants possèdent encore aujourd'hui. On le voit figurer dans toutes les assemblées de la communauté de Tain tenues au milieu du XVI[e] siècle; il en signa notamment les procès-verbaux, comme secrétaire, en 1532 et 1563.

Les registres de la paroisse de Tain ne remontant pas au delà de 1670, on n'a pu établir une filiation régulière qu'à partir d'Antoine Mure, petit-fils de François, dont il vient d'être parlé.

I. Noble Antoine Mure, né vers 1638, fonda, par acte du 10 février 1669, deux messes dans la chapelle que possédait sa famille dans l'église du prieuré de Tain. Il fut nommé par lettres patentes de Louis XIV, du 14 juin 1693, conseiller du roi, maire perpétuel de Tain. C'était

l'une des charges de maire créées par l'édit du mois d'août précédent. Leurs titulaires convoquaient les assemblées de ville et y présidaient; ils recevaient le serment des officiers qui y étaient élus; ils présidaient à l'examen, à l'audition et à la clôture des comptes consulaires, ils connaissaient de l'exécution des ordonnances touchant les manufactures; ils jouissaient de la noblesse personnelle et d'autres droits et privilèges qui leur furent successivement accordés par des édits et des arrêts. Ils se trouvaient donc placés à la tête de l'administration des villes et en étaient, par le fait, les plus importants personnages. Nous avons insisté sur ces détails afin de faire mieux ressortir le peu de fondement d'une assertion erronée émise par l'auteur de l'*Armorial du Dauphiné* relativement à Antoine Mure.

Antoine Mure avait deux sœurs : *Claudine,* mariée à Jacques de Michel, conseiller du roi, lieutenant de la maréchaussée du Dauphiné; *Catherine,* mariée à André de Jessé, conseiller du roi, juge au présidial de Valence. Il mourut en 1719, laissant cinq enfants de son mariage avec demoiselle Marie Heynod :

1° Claude-François, qui a continué la descendance;

2° Jean-Antoine de Mure, né le 2 janvier 1675, avocat au parlement de Paris, marié en 1709 à madame Clément de Bailleul, fille d'un aide de camp de Monsieur, frère du roi; mort sans postérité le 19 juillet 1768;

3° Louise de Mure, qui épousa, le 16 mars 1710, noble Antoine de Baratier, seigneur de Saint-Auban, baron de Miraval, dont elle eut un fils unique, né le 7 juillet 1712, le marquis de Baratier de Saint-Auban, commandeur de Saint-Louis, lieutenant général des armées du roi, inspecteur général de l'artillerie, mort le 5 septembre 1783;

4° Claudine de Mure, mariée à Claude Camet, juge royal du comté de Roussillon, en Dauphiné;

5° Catherine de Mure, mariée à noble Jacques de Pavin de la Farge, conseiller au parlement de Grenoble.

II. Noble Claude-François de Mure, seigneur de Larnage, Herpieu et Humilian, sieur du Colombier, fut lieutenant au régiment de la Chenelaye, par brevet du 31 mai 1718, puis conseiller du roi, maire et châtelain de Tain. C'est lui qui acquit, vers 1766, du comte de la Forest de Divonne, la terre et seigneurie de Larnage, dont sa posté-

rité a continué à porter le nom. Cette terre, située dans le bailliage de Saint-Marcellin, était primitivement un arrière-fief mouvant de l'ancienne baronnie de Clérieu. Tombée dans le domaine delphinal après l'extinction des maisons de Clérieu et de Poitiers, elle avait été inféodée par le dauphin Humbert II à Jacques Brunier, son chancelier. Vers 1710, elle passa de la famille Brunier au comte de Montgiraud, l'un de ses créanciers, qui la vendit aux la Forest de Divonne. Claude-François de Mure avait épousé demoiselle Claudine Chenut, de laquelle il eut :

1° Jean-Antoine de Mure, dont l'article suivra;

2° Dorothée de Mure, née le 1er novembre 1743, religieuse au monastère de Sainte-Colombe de Vienne;

3° Claudine de Mure, mariée le 23 novembre 1766 à noble Joseph de Gallicien de Villeneuve, seigneur de la Foresterie, Hauterives, Servette et autres lieux, mort sans postérité;

4° Anne de Mure, mariée le 11 juin 1768 à noble Louis-Antoine de Barruel, seigneur de Chaix, Villeneuve de Berg, Larras, Saint-Laurent, Saint-Germain et Villedieu, lieutenant général en la sénéchaussée de Villeneuve de Berg, dont postérité.

III. Noble Jean-Antoine de Mure fut seigneur de Larnage, Herpieu, Humilian et Tain. Cette dernière terre avait appartenu primitivement à l'illustre maison de Tournon; Guigonnet, seigneur de Tournon, en fit hommage au dauphin Guigues, en 1245. Depuis 1644 elle suivit toutes les vicissitudes des biens des Tournon : elle passa aux Lévis-Ventadour, dont la dernière héritière, Anne-Geneviève de Lévis-Ventadour, la légua avec ses autres biens, en 1707, à son fils, Louis-Jules de Rohan, prince de Soubise, avec clause de substitution. La substitution fut ouverte en 1724 au profit de Charles de Rohan, prince de Soubise, et c'est lui qui la vendit avec les haute, moyenne et basse justice, à Jean-Antoine de Mure de Larnage, par acte du 22 mai 1783.

Jean-Antoine de Mure de Larnage donna son adhésion à la délibération de l'assemblée de la noblesse du Dauphiné du 14 juin 1788. Il avait épousé par contrat du 21 décembre 1769 Julienne de Ruynat, fille de Jean de Ruynat, chevalier, seigneur de la Tour, de Vaulnaveys, etc., et d'Hippolyte de Garcin de Chatellard. Il mourut en émigra-

tion, à Constance (Suisse), le 22 mars 1796, laissant pour enfants :

1° Jean-Vincent, qui continue la filiation;
2° Jean-François-Hippolyte de Mure; } Trappistes à la Val-Sainte.
3° Claude-Jean-Victor de Mure;
4° Marie-Joseph de Mure;
5° Louis-Antoine de Mure;
6° Hippolyte-Florentin de Mure, mort sans postérité;
7° Marie-Anne-Julienne de Mure, morte en bas âge.

IV. Jean-Vincent de Mure, comte de Larnage, né en 1776, a épousé en 1807 mademoiselle Louise Monier, sœur de Henri Monier, comte de la Sizeranne, sénateur, de laquelle il a eu les enfants ci-après :

1° Louis-Charles-Marie-Hector, dont l'article suit;
2° Marie-Louise de Mure de Larnage, morte en bas âge,
3° Henri-Émilien de Garcin, mort également en bas âge; ce nom de Garcin lui avait été donné pour obéir aux dernières volontés du chanoine de Garcin (voyez la notice qui suit);
4° Marie-Rose de Mure de Larnage, mariée en 1832 à M. Marie-Albert du Boys, ancien conseiller-auditeur à la cour royale de Grenoble, dont postérité.

V. Louis-Charles-Marie-Hector de Mure, comte de Larnage, chevalier de la Légion d'honneur, des ordres des Saints-Maurice et Lazare, de Saint-Grégoire le Grand, comte romain, ancien maire de Tain, membre du conseil général de la Drôme, a épousé, le 28 avril 1842, Louise-Marie de Croze, fille du baron Jules de Croze, ancien préfet de Digne, et de Virginie le Mercier. M. le comte de Larnage est fondateur d'un vaste établissement de charité qui, mieux que les parchemins et les titres, sauvera son nom de l'oubli en le transmettant d'âge en âge à la reconnaissance de ses concitoyens. Une vieille tradition rapporte qu'un cénobite, mort en odeur de sainteté à l'âge de cent ans, sur le coteau de l'Hermitage de Tain[1], avait reçu par

[1] Cette tradition s'appuie sur des documents historiques fort anciens. Il existait autrefois sur le coteau de l'Hermitage une chapelle sous l'invocation de saint Christophe. Elle était une dépendance du prieuré de Larnage ou de Saint-André d'Humilian, qui appartenait au chapitre de Saint-André-le-Bas, de Vienne, dont les droits

inspiration divine le secret d'un remède contre l'épilepsie. Ce secret, il le transmit à la famille Mure, à qui appartenait le vignoble au sommet duquel était bâtie la petite chapelle annexée à sa cellule, et, depuis lors, pendant plus de deux siècles, ce fut une coutume suivie traditionnellement par les dames Mure de distribuer, de leurs propres mains, gratuitement et deux fois par an, le précieux remède aux malades qui s'adressaient à elles. Cette antique et pieuse coutume, acceptée aux âges de foi, n'était plus praticable dans sa naïve simplicité à une époque incrédule et railleuse comme la nôtre; mais pour continuer l'œuvre héréditaire de sa famille, M. le comte de Larnage a fondé, près de Tain, un hospice spécial, autorisé par décret impérial du 6 août 1859, où les épileptiques pauvres sont soignés gratuitement par des sœurs de Saint-Vincent de Paul d'après la méthode indiquée par le saint ermite. Croirait-on que ces soins charitables de la famille Mure ont été tournés en ridicule par l'auteur de l'*Armorial du Dauphiné!* S'appuyant sur un factum publiquement et spontanément désavoué par son auteur[1], il représente Antoine Mure, par lequel nous avons commencé cette généalogie, comme une sorte d'empirique qu'il qualifie : « Inventeur d'un remède contre l'épilepsie. » L'énonciation de ce fait peut se passer de commentaires. M. le comte de Larnage a pour enfants :

1° **Jean-Raymond-Marie-Jules de Mure de Larnage, qui suivra;**

2° **Vincent-Charles-Marie de Garcin, né le 9 novembre 1845;**

3° **Marie-Louise-Josèphe de Mure de Larnage, née le 19 mars 1849;**

à cet égard furent confirmés par deux bulles du pape Pascal II, des nones de mars 1100, et du pape Calixte II, du 17 des calendes de mars 1120. En 1225, la reine Blanche, mère de saint Louis, écrivit aux chanoines de Saint-André-le-Bas pour leur recommander un chevalier de sa cour nommé Henri-Gaspard de Sterimberg (qui désirait se retirer du monde) et les inviter à lui assigner un endroit de leur juridiction où il pût bâtir un ermitage et y servir Dieu le reste de ses jours. Les chanoines lui ayant conféré le petit bénéfice de la chapelle de Saint-Christophe, il y bâtit la cellule et l'ermitage, dont le nom est depuis resté au coteau qui domine la ville de Tain.

[1] *Lettre de M. de la Chère, avocat au conseil d'État et à la cour de cassation, adressée à* M. de Larnage, *le* 28 *mai* 1864 (Valence, imp. de J. Céas, 1 page in-4°.)

4° Madeleine-Marie-Henriette de Mure de Larnage, née le 29 décembre 1850;

5° Élisabeth-Marie-Augustine-Paule de Mure de Larnage, née le 15 novembre 1853;

6° Hugues-Jean-Marie de Mure de Larnage, né le 31 décembre 1856.

VI. Jean-Raymond-Marie-Jules de Mure de Larnage, né le 22 avril 1843, a épousé, le 24 septembre 1866, mademoiselle Marie de Lignière, fille de M. Alexandre de Lignière et de Charlotte Chavanne. Il a de ce mariage :

Marie-Thérèse de Mure de Larnage, née le 17 août 1867.

GARCIN.

On a vu plus haut que le nom de Garcin avait été donné à Henri-Emilien de Mure, conformément aux volontés du chanoine de Garcin, mort à Grenoble en 1812, et le dernier de sa famille. Les Mure de Larnage étant ainsi appelés à continuer le nom de Garcin, nous avons cru devoir joindre ici, à titre de document historique, une généalogie inédite de cette ancienne famille, qui a tenu autrefois un rang distingué dans la noblesse dauphinoise et qui avait pour armes : *Ecartelé d'or et d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois molettes de sable et brochante sur le tout.* Nous avons dressé ce travail d'après les jugements de maintenue de 1604, 1639 et 1667.

I. N. Pierre de Garcin, écuyer, est compris dans les révisions des feux nobles de Dauphiné des 28 mai 1458 et 9 mars 1461. Il eut un fils qui suit :

II. François de Garcin, écuyer, seigneur de Seyssins, alla au secours du marquis de Saluces contre la Savoie avec quelques gentilshommes, sous la conduite du baron de Sassenage, en 1485. Ses enfants furent :

1° Louis de Garcin, qui suivra;

2° Jean de Garcin, qui se trouva à la bataille de Fornoue en 1495 avec le chevalier Bayard, Antoine d'Arces, dit le Chevalier blanc, Hector de Monteynard, André de Bérenger du Gua et autres gentilshommes dauphinois commandés par Louis, baron de Sassenage, qui fut fait prisonnier à cette bataille;

3° Pierre de Garcin, qui combattit à la bataille de Pavie en 1494, et qui épousa Jeanne de Clapier en 1502;

4° Guillaume de Garcin, qui fut marié en 1518 avec Catherine de Colonges, fille de N. Antoine de Colonges de Pariset, dont il n'eut pas d'enfants.

III. Louis de Garcin, écuyer, seigneur de Seyssins, épousa, le 15 avril 1533, Ennemonde de Colonges, fille d'Antoine de Colonges de Pariset, diocèse de Grenoble, dont il eut :

1° Claude de Garcin, dont l'article suit;

2° Anne de Garcin, qui forma une branche dite de la Tour dont il est inutile de donner la filiation, parce qu'elle est étrangère au but que l'on s'est proposé en écrivant ici l'histoire de la famille.

IV. Claude de Garcin, seigneur de Seyssins, épousa, le 19 juin 1575, Anne de Sassenage, fille de feu Jacques de Sassenage, seigneur de la Rochette, et de Jeanne de Roybon, en présence et de l'agrément de messire Laurent, baron de Sassenage, et de Claude de Garcin de Prabour. Il eut de cette union :

1° Pierre de Garcin, qui a continué la descendance;

2° François de Garcin, seigneur et prieur de Saint-Robert et de Sinard;

3° Ennemond de Garcin, chevalier de Malte, prisonnier chez les Turcs en 1613;

4° Ennemond de Garcin, prieur de Notre-Dame des Vignes;

5° Ennemond-Roland de Garcin, dit *le Mineur,* marié à Dorothée de Gallien. Il testa le 27 avril 1646 et mourut sans postérité;

6° Guillaume de Garcin, religieux à l'abbaye de Saint-Antoine de Viennois;

7° Jean de Garcin, religieux à la même abbaye;

8° Christophe de Garcin;

9° Ennemonde de Garcin, mariée le 27 septembre 1610 à Antoine de Monteynard;

10° Renée de Garcin, mariée à Jacques, comte de Vienne;

11° Marie de Garcin, épouse de N. Colombat.

V. Pierre de Garcin, sieur de Chatellard, épousa, le

8 août 1604, Florence Carles, fille d'Antoine Carles et de Florence de Maillet. De ce mariage sont issus :

1° Louis de Garcin, rapporté ci-après;

2° Ennemond de Garcin, seigneur de la Tour et de la Coste, maréchal des logis du connétable de Lesdiguières;

3° Antoine de Garcin, prieur commendataire du prieuré conventuel de Saint-Robert de Cornillon;

4° Françoise-Paule de Garcin, religieuse au monastère de Sainte-Cécile de Grenoble.

VI. Louis de Garcin, chevalier, seigneur de Chatellard, fut prévôt général des maréchaux de France. Il épousa, le 7 mars 1647, Isabeau de Gallien, fille d'Annibal de Gallien, conseiller au parlement de Grenoble, et d'Hippolyte de Bonet-Finé, dont il eut :

1° Joseph de Garcin, dont l'article suivra;

2° Ennemond de Garcin, lieutenant au régiment de Sault;

3° Aymar de Garcin, seigneur de la Peyrouse;

4° Hippolyte de Gacrin;

5° Marie de Garcin;

6° Louise de Garcin;

7° Anne de Garcin, religieuse au monastère de Montfleury, de Grenoble;

8° Louise de Garcin, religieuse au même monastère;

9° Marguerite de Garcin.

VII. Joseph de Garcin, chevalier, seigneur de Seyssins, Seyssinet, Pariset et Saint-Nizier, épousa, le 11 novembre 1677, Marie-Madeleine de Mercier de Lespinhan, fille de François de Mercier, baron de Lespinhan, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et d'Anne d'Arnoye. Il laissa de ce mariage :

1° Pierre-Hippolyte de Garcin, qui continue la filiation;

2° Louis de Garcin;

3° N. de Garcin, religieuse à Prémol.

VIII. Pierre-Hippolyte de Garcin, seigneur de Chatellard, Seyssins, Seyssinet, Pariset et Saint-Nizier, épousa, le 20 février 1726, Marianne de Baudet de Beauregard,

fille de François de Baudet de Beauregard, conseiller au parlement de Grenoble. Leurs enfants furent :

1° Joseph de Garcin, seigneur de Chatellard, conseiller au parlement de Grenoble, marié le 20 août 1758 à Antoinette de Patras de Lange, fille de feu François de Patras de Lange, conseiller à la chambre des comptes de Grenoble, et de Marie-Émilie de Linage. Il testa en faveur des hospices de Grenoble, et mourut sans postérité ;

2° Jean-Baptiste de Garcin, chanoine de Saint-André de Grenoble, mort en 1812. C'est lui qui demanda que son nom fût relevé et continué par ses petits-neveux, issus de sa sœur, qui suit ;

3° Hippolyte de Garcin, qui forme le IXe degré :

IX. Hippolyte de Garcin, mariée, le 13 février 1748, à Jean-Victor-Mathieu de Ruynat, seigneur de la Tour, de Vaulnaveys, etc., laissa de cette union :

1° Thérèse-Hippolyte de Ruynat, religieuse au couvent de Sainte-Marie, à Grenoble ;

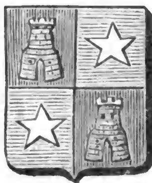
2° Julienne de Ruynat, mariée, par contrat du 21 décembre 1769, à Jean-Antoine de Mure de Larnage, dont le petit-fils, Henri-Émilien de Mure de Larnage, a commencé à relever le nom de Garcin.



D'HÉBRAY,

SEIGNEURS DE CASTELLA, D'AURIMONT, DE POUZALS, DE LALANDE, DE GRAMONT, ETC.,

Province du Quercy.



ARMES : *Écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la tour crénelée d'or; aux 2 et 3 d'azur, à une étoile d'argent.* — Couronne : DE COMTE.

Une des plus anciennes de la province de Quercy, la famille d'Hébray, recommandable surtout par les services continus qu'elle a rendus à son pays, et distinguée dans la carrière des armes, dans la magistrature et dans le clergé, remonte par tradition au moins au quinzième siècle. C'est ce qu'établissent des documents échappés au désastre révolutionnaire, dont furent victimes, en 1790, la ville de Gourdon et particulièrement l'habitation de messire Antoine d'Hébray, lieutenant général au sénéchal, de la part de plusieurs milliers d'insurgés, venus des campagnes environnantes, et qui, dans leur fureur dévastatrice, anéantirent un grand nombre de titres précieux. La filiation suivie de cette famille a pu être établie depuis :

I. Etienne d'Hébray, bachelier ès droit, nommé prévôt juge ordinaire en la ville et baronnie de Gourdon, par ordonnance de M. de Thémines, maréchal de France, lieutenant général pour Sa Majesté en Guienne, en date du 1er avril 1625. Il fut père d'Antoine qui suit :

II. Antoine d'Hébray, écuyer, seigneur de Castella, prévôt juge ordinaire de Gourdon, la Bourrianne, Proulhac, Saint-Cirq en 1685. Il eut pour fils Étienne, qui continue la descendance :

III. Etienne d'Hébray, IIe du nom, écuyer, docteur en droit, avocat, prévôt juge des baronnies de Gourdon et de la Bourrianne en 1690. Il fut père de :

IV. Antoine d'Hébray, IIe du nom, écuyer, capitaine-châtelain de la ville de Gourdon en 1723, marié en 1705 à Catherine de Valran, dont vinrent :

1° Étienne, qui continue la filiation ;

2° Michel d'Hébray, curé de Milhac;

3° Joseph d'Hébray, curé du Mont-Saint-Jean;

4° N. d'Hébray, mariée à N. de Laglevade;

5° Catherine d'Hébray, mariée à Jean Delcamp, avocat au parlement.

V. Etienne d'Hébray, IIIe du nom, seigneur de Castellà, écuyer, né le 25 juin 1707, avocat du roi et son conseiller au sénéchal de Gourdon, subdélégué de l'intendance de Montauban, remplit ces charges avec tant de dévouement et de distinction pendant quarante ou cinquante ans, que, dans des actes publics, ses concitoyens lui décernèrent le titre glorieux de *soutien* et de *père de la patrie.* La communauté de Gourdon, afin de lui témoigner sa reconnaissance pour les services essentiels qu'il avait rendus pendant une période aussi considérable, prit, à la date du 11 octobre 1778, une délibération unanime par laquelle, voulant recommander à la sollicitude de Sa Majesté messire Etienne d'Hébray, elle énuméra ses droits à l'estime publique, rappela comment il avait consacré son temps et sa fortune au bien de ses concitoyens, et constata que ses vertus étaient héréditaires dans sa famille, dont tous les membres, depuis plusieurs siècles, s'étaient fait remarquer dans la carrière militaire, dans la robe et dans l'état ecclésiastique. Etienne d'Hébray avait épousé, en 1731, Anne de Belly, dont il eut douze enfants, savoir :

1° Antoine, qui continue la branche aînée;

2° Catherine d'Hébray, née le 29 juillet 1734, agrégée à l'école chrétienne de Cahors;

3° Michel d'Hébray, né le 13 juin 1736, avocat au parlement de Toulouse et marié;

4° Marie d'Hébray, née le 16 mars 1738, morte sans alliance;

5° Jean-Baptiste d'Hébray, né le 26 juillet 1739, docteur en Sorbonne, vicaire général des diocèses de Saint-Papoul et de Gap, cheftier des Quinze-Vingts, à Paris;

6° Catherine-Anne d'Hébray, née le 6 août 1740, décédée le 1er février 1749;

7° Joseph d'Hébray, auteur de la branche des d'Hébray de Pouzals, rapportée plus loin;

8° Jeanne d'Hébray, née le 18 juillet 1743, mariée à N. du Sereck de Saint-Avit;

9° Rose d'Hébray, née le 18 avril 1745, religieuse de la Foi, à Sarlat;

10° Jean-Pierre d'Hébray, né le 23 août 1746, prieur de Lentilhac;

11° Jeanne-Sainte d'Hébray, née le 3 mars 1748, religieuse professe chez les Dames de la Foi, à Sarlat;

12° Autre Michel d'Hébray, né le 29 juin 1749, curé du Cabanial, au diocèse de Toulouse.

VI. Antoine d'Hébray, IIIe du nom, écuyer, seigneur de Castella et d'Aurimont, né le 4 avril 1733, conseiller du roi et son lieutenant général civil et de police au sénéchal de Gourdon. Il fut père de :

1° Jean-Étienne, dont l'article suit;

2° Michel-Étienne d'Hébray, auteur de la branche des d'Hébray-d'Aurimont, dont il sera question plus loin.

VII. Jean-Étienne d'Hébray de Castella, né le 24 octobre 1767, avocat, laissa deux fils :

1° Antoine-Marie-Alexandre, qui suit;

2° Léon d'Hébray, mort enfant.

VIII. Antoine-Marie-Alexandre d'Hébray de Castella, né à Versailles le 24 juillet 1796. Garde de la porte du roi sous la première Restauration, il se distingua comme officier d'infanterie, ainsi que dans la carrière médicale, après avoir quitté le service actif. Il avait été décoré de la croix de la Légion d'honneur, à l'âge d'à peine dix-sept ans, pour un acte éclatant de dévouement et d'intrépidité, et mourut officier de cet ordre. Il avait épousé Joséphine Saint-Gilles, nièce des Cambacérès (le prince archichancelier de l'empire, le cardinal archevêque de Rouen, et le général), et eut de cette union :

Alexandre-Elphège d'Hébray de Castella, né à Paris le 8 septembre 1826, prêtre, vicaire de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris.

BRANCHE DES D'HÉBRAY D'AURIMONT.

VII. Michel-Etienne d'Hébray d'Aurimont, fils puîné d'Antoine d'Hébray de Castella, né le 10 décembre 1768, émigra en 1791, fit les campagnes de l'armée des Princes, d'abord comme chevau-léger. Il obtint plus tard le grade

de capitaine au régiment de Damas, et fut décoré de la croix de Saint-Louis. Il épousa, vers 1802, Joséphine du Faure de Proulhac, et mourut en 1853, laissant deux enfants :

1° Jean-Baptiste-Louis-Paul-Jules, dont l'article suit;
2° Agathe d'Hébray-d'Aurimont, non mariée.

VIII. Jean-Baptiste-Louis-Paul-Jules d'Hébray d'Aurimont, inspecteur de l'enregistrement, mort en 1857, laissa de son mariage avec Joséphine de Vaure :

Julia d'Hébray d'Aurimont, mariée au baron de Cousin de la Tourfondue, dont : Yvonne de Cousin de la Tourfondue, née le 8 février 1867.

BRANCHE DES D'HÉBRAY DE POUZALS.

VI. Joseph d'Hébray, écuyer, seigneur de Pouzals, fils puîné d'Etienne, IIIe du nom, et d'Anne de Belly, né le 11 juin 1742, garde du corps du roi, avec grade de capitaine, chevalier de Saint-Louis, gentilhomme de la chambre, et maître d'hôtel du comte d'Artois, était de service aux Tuileries le 10 août 1792. Il eut le bonheur d'arracher Madame Elisabeth des mains des forcenés et de conduire cette princesse auprès du roi Louis XVI. Il eut pour fils Albert, qui suit :

VII. Albert d'Hébray de Pouzals, né en 1781, maître d'hôtel du roi Charles X, fut père de :

1° Albert, qui suit.
2° Louis d'Hébray de Pouzals, né en 1814, inspecteur principal des chemins de fer du Midi, membre du conseil général de Tarn-et-Garonne, dont : *a*. Marie d'Hébray de Pouzals; *b*. Louise d'Hébray de Pouzals; *c*. Julie d'Hébray de Pouzals.

VIII. Albert d'Hébray de Pouzals, IIe du nom, né en 1812, membre du conseil général de Tarn-et-Garonne et du conseil supérieur d'agriculture, mourut en 1857, laissant :

1° Joseph d'Hébray de Pouzals, né en 1842;
2° Sophie d'Hébray de Pouzals, mariée;
3° Marie d'Hébray de Pouzals, mariée.

Preuves : Commissions; brevets; actes de l'état civil; titres privés; état des pensions sur le trésor royal; listes des émigrés.

PRINCIPALES ALLIANCES
DE LA NOBLESSE
1866-1867.

Dans cette liste et dans les deux suivantes, on a conservé les dénominations et les titres que donnent les *publications de bans* et les *billets de part*, toutes les fois qu'un contrôle certain n'a pu être fait à l'aide d'actes authentiques. On n'en assume donc ici aucune responsabilité.

Cette réserve est d'autant plus indispensable que les officiers de l'état civil, se conformant en général à un usage dont la loi n'a pu triompher jusqu'ici, insèrent dans la rédaction de leurs actes les titres de courtoisie que prennent les fils puînés de ceux qui ont des titres réguliers. Ces derniers seuls, étant légalement portés, devraient aussi être les seuls inscrits dans des actes aussi officiels que ceux de l'état civil.

Les articles qui renferment les noms et prénoms des parents des époux ont été rédigés d'après les bans affichés dans les mairies, et quand il y a deux dates, ce sont celles des publications légales.

RAPPEL DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

21 février 1861. — M. le baron Marc-François-Joseph de *Müllenheim-Rechberg*, sous-préfet à Schelestadt (Bas-Rhin), avec Mlle Thérèse-Céleste-Louise, fille du baron *Viard*, député de la Meurthe.

10 septembre 1864. — M. Emmanuel de *Bersy*, ancien officier de cavalerie, avec Mlle Nelly de *Basonnière*, à Orléans.

20 octobre 1864. — M. le baron Louis *Bigot de la Touanne*, lieutenant d'état-major, fils du vicomte et de la vicomtesse Anatole de la Touanne, à Orléans, avec Mlle Jeanne de la *Croix*, à Paris.

24 octobre 1864. — M. Raoul *Ouvrard de Linière*, garde général des forêts, avec Mlle Juanita de *Castilla*, au château d'Amigné.

1865.

5 janvier. — M. Ernest *Humery* de *la Boissière*, avec Mlle Jeanne de *Froment*, fille du baron et de la baronne, au château de Seauls (Nièvre).

15 février. — M. le baron Paul de *Bastard*, fils d'un conseiller honoraire à la cour de Bordeaux, avec Mlle Elisabeth *Greenough*.

22 avril. — M. le comte Gaston *Duchesne*, fils du comte et de la comtesse, née de *France*, capitaine de cavalerie, avec Mlle Amélie *Niel*, fille du maréchal Niel, à Toulouse.

26 avril. — M. Ustazade *Silvestre de Sacy*, fils de l'académicien, avec Mlle Camille *Vinit*, à Paris.

2 mai. — M. Victor-Artus de *Valois*, avec Mlle Charlotte *Poujol de Fréchencourt*, au château de Fréchencourt.

9 mai. — M. le marquis Alfred de *Saignard de la Fressange*, avec Mlle Elisabeth de *Zacetskoï*, à Paris.

15 mai. — M. le baron Amédée-Alfred de *Cools*, chef d'escadron d'état-major, ✱, fils d'Amédée, baron de Cools, et de Marie-Eléonore-Joseph de *Blommaert*, sa veuve, avec Germaine-Marie-Eléonore-Josèphe de *Blommaert*, sa cousine, fille de Jacques-Emmanuel-Marie, baron de Blommaert, et de feu Françoise-Marie-Eléonore-Alexandrine, baronne de *Dopff*, à Bruxelles.

17 mai. — M. le comte Henri de *La Porte-aux-Loups*, comte d'Hust et du Saint-Empire, au château de la Couetterie, avec Mlle Henriette *d'Argy*.

14 juin. — M. le vicomte Elzéar de *Tristan*, lieutenant d'artillerie, fils du comte et de la comtesse, née de Villebresmes, avec Mlle Marguerite *Baret de Rouvray*, fille du général, au château de Rouvray (Indre-et-Loire).

17 juillet. — M. Prosper *Delassaux*, lieutenant de vaisseau, O. ✱, à Toulon, avec Mme Charles *Dondel de Kergonano*, au château de Pontsal.

22 juillet. — M. Guillaume-Arthur, comte *Maison*, fils d'André-Pierre-Joseph, marquis Maison, et de feu Ascanie-Emma-Mathilde-Nathalie *Lutteroth*, avec Mlle Maria-Céline-Laurence *Liedts*, fille de Charles-Auguste Liedts, ministre d'Etat de Belgique, et de Rose-Olivie-Sophie-Eugénie de *Haen*, à Bruxelles.

14 août. — M. le prince Joseph-Léonard-Balthazar d'*Arenberg*, fils du duc et de la duchesse, née *Lobkowitz*, sa veuve, avec Mlle Françoise, fille du prince Charles de *Lichtenstein* et de la princesse, née Françoise, comtesse de *Wbna Freudenthal*, à Vienne (Autriche).

17 août. — M. Charles du *Rieu de Marsaguet*, avec Mlle Marguerite *O'Ferral*, à Paris.

30 août. — M. Octave de *Bazelaire de Lesseux*, avec Mlle Laurence de *Warren*, fille du comte et de la comtesse, née *Tardieu*, à Nancy.

25 septembre. — M. Eugène-Ernest-Marie de la *Moussaye*, chef d'escadron de chasseurs, avec Mlle Pauline de *Kératry*, fille du comte, à Port-Marly.

26 septembre. — M. Ludovic *Lecaron de Troussures*, avec Mlle Geneviève *Louet de Terrouenne*, petite-fille du comte de *Bizemont*, au château de Milleray (Loiret).

17 octobre. — M. Léon de *Bannault d'Houet*, fils du vicomte et de la vicomtesse, née *Bosquillon d'Aubercourt*, avec Mlle Claudine *Griffon d'Offoy*, fille d'un membre du conseil général de la Somme, au château de Mérélessart.

25 octobre. — M. Auguste *Dieudé Defly*, ingénieur civil, fils de Charles Dieudé Defly, consul général de France à Milan, avec Mlle Thérèse *del Mayno*, à Milan.

30 octobre. — M. Henri de *Sars*, fils de Louis-Eugène de Sars, ancien officier d'infanterie, et d'Elisabeth *Sharpe*, avec Mlle Noëmi *Lenoir des Ardonnes*, au château de Werpe (Pas-de-Calais).

21 novembre. — M. Emile-Louis-Robert-Camille de *Bragelongne*, fils de Landry-Robert-Gabriel de Bragelongne et d'Angélina-Marie-Elisabeth *Leterrier de Mennetot*, avec sa cousine germaine Marie-Lucette d'*Audoin*, à la Guadeloupe.

28 novembre. — M. Raoul de *Brouville Malmusse*, avec Mlle Béatrix de *Deservilliers*, fille du comte et de la comtesse, née de *Lavau*, au château de Meslay.

28 décembre. — M. Gustave-Edouard-Constant *Louis de la Grange*, fils de Charles-Aimé-Philippe-Auguste, baron Louis de la Grange, et de feu la baronne, née Clémentine-Cécile de *Briois d'Hulluch*, avec Mlle Marie-Thérèse de *Mons d'Hédicourt*, fille du chevalier Edmond de Mons d'Hédicourt et de Léonie-Charlotte-Louise-Ysebrant de *Disque*.

1866.

30 janvier. — M. le comte Paul du *Cheyron du Pavillon*, avec Mlle Elisabeth de *Lusignan*, fille du vicomte et de la vicomtesse, née de *Vanssay*, à Poitiers.

7 mars. — M. Paul-Roger-Maurice *Dumas de Marveille*, fils de Maurice Dumas de Marveille, membre du conseil général du Gard, ✻, et de Louise *des Hours de Calviac*, avec Mlle Susanne de *Rouville*, fille de Henri de Rouville, conseiller à la cour de Nîmes, et d'Elise de *Clausonne*, et petite-fille du baron de Clausonne, président de chambre à la même cour, ✻, à Nîmes.

Avril. — M. Henri *d'Elbreil de Scorbiac*, ancien sous-officier aux zouaves pontificaux, avec Mlle Léontine *d'Aux de Lescout*, à Montauban.

14 juin. — M. Jules *Gayet*, avec Mlle de *Preuilly*, fille du général, à Paris.

Juin. — M. Roger de *Briançon*, fils du baron de Briançon, avec Mlle Alice *Delzolliès*, au château du Pierrail.

5 juillet. — M. le vicomte Albert de *Bonadona*, ancien officier aux grenadiers de la garde impériale, avec Mlle Camille *Gondois*, à Avignon.

26 juillet. — M. Auguste de *Camaret*, avec Mme *Saussac*, née *Blanchard*, à Pernes (Vaucluse).

31 juillet. — M. Michel de *Pétigny*, fils de M. de Pétigny et de Constance de *Brunier*, sa veuve, au château de Clénord (Loir-et-Cher), avec Mlle Jacqueline de la *Rochebrochard*, fille du comte et de la comtesse, née de *Boissard*, à la Coussaie.

1er août. — M. Renold de *Roffignac*, fils du comte de Roffignac, avec Mlle Louise de *Lambertye*, fille du comte de Lambertye, au château de Menet.

6 août. — M. Arthur-Urbain-Marie de *Badts de Cugnac*, fils d'Alfred de Badts et de Clémence de Cugnac, sa veuve, avec Mlle Laure *Desfontaines de Lacroix*, à Marcq en Barœul.

11 août. — M. Edgar *Péricaud de Gravillon*, capitaine d'état-major, ✻, avec Mlle Marguerite *Nouail de la Villégile*, au château de Dangi (Indre).

11 septembre. — M. Gaston de *Bonrepos*, ancien zouave pontifical, avec Mlle *Félix d'Humières*.

18 septembre. — M. le vicomte Robert *Achard de Bonvouloir*, fils du comte et de la comtesse, sa veuve, née de Revilliasc, au château de Magny (Calvados), avec Mlle Marie de *Cairon*; au château d'Amblie (Calvados).

25 septembre. — M. Raymond de *Larnage*, fils du comte de Larnage et de la comtesse, née de *Croze*, avec Mlle Marie de *Lignières*, à Ambierle.

2 octobre. — M. Henri *Coujard de Laverchère*, avec Mlle Adèle *d'Evrard de Courtenay*, au château d'Optevoz (Isère).

4 octobre. — M. Eugène *Janvier de la Motte*, préfet de l'Eure, avec Mme veuve Octavie *Say*, née *Etienne*, à Nantes.

16 octobre. — M. Gustave de *Poutier*, fils de Gustave, vicomte de Poutier, et de Clotilde *du Coudray de Pradel*, avec Mlle Cécile de *Cytois*, à la Ricottière.

23 octobre. — M. Nicolas-Jacques-Marie-Ludovic *Vyau de Lagarde*, fils de Louis Vyau de Lagarde et de Jeanne-Susanne-Sophie-Augustine *Grozieux de Laguerenne*, avec Mlle Henriette-Loide-Marie de *Terrier-Santans*, fille de Joseph-Marie-Léonce, marquis de Terrier-Santans, et de Marie-Caroline *Frère de Villefrancon*, à Besançon.

28 octobre. — M. Laure-Gabriel-René *Verpy*, fils de Nicolas-Gabriel Verpy et de Laure *Verpy de Fromery*, sa veuve, avec Mlle Pauline-Camille de *Gourlet*, fille de Louis-Emmanuel de Gourlet et de Julie de *Foudras*, sa veuve, à Paris.

Octobre. — M. Etienne-Théodore *Maucherat de Longpré*, fils de Théodore Maucherat de Longpré, capitaine d'artillerie en retraite, et de feu Marie-Angélique *Laurençon*, avec Mlle Pauline-Léonie *Acard*, fille de Guillaume Acard et d'Annette *Cabalié*, à Paris. — M. Woldemar, comte *Philippi*, inspecteur au chemin de fer de l'Est, fils du feu comte Philippi de Badisserio et de feu la comtesse Marie *Canero Salasca*, avec Mlle Marie-Madeleine-Geneviève *Faucher de la Ligerie*, fille de Paul-Isidore-Ernest Faucher de la Ligerie et de Marie-Christine-Philippine-Amélie *Verchère du Reflye*, au château de Frémaux (Charente-Inférieure).

3 novembre. — M. Aymar *du Maisniel d'Applaincourt*, fils de Pierre-Marie-Gustave, vicomte du *Maisniel d'Applaincourt*, et d'Adeline *Blanquart de Saucourt*, avec Mlle Marie-Joséphine-Henriette *Vasseur*, à Amiens.

7 novembre. — M. *Féry d'Esclands*, auditeur à la cour des comptes, avec Mlle Eugénie de *Casabianca*, fille du comte de Casabianca, sénateur, à Paris.

8 novembre. — M. Alphonse de *Berthois*, auditeur à la cour des comptes, fils d'Auguste-Marie, baron de Berthois, général de division, G. O. ✻, et de Julie-Pauline *Lanjuinais*, avec Mlle Antonia-Delphine *Bechet*, fille de Claudius-Christophe Bechet et de Marie-Aglaé *Chardon*, à Paris.

10 novembre. — M. le vicomte Arthur de *Pierre*, fils du marquis de Pierre et de la marquise, née *Onslow*, avec Mlle Anna-Marie de *Murat-Sistrières*, fille du comte de Murat-Sistrières, à Vic-sur-Cère (Cantal).

14 novembre. — M. Jamet-Hubert *d'Este*, maréchal des logis au 12e chasseurs, fils de Charles-Michel-Oscar d'Este et de Francis-Sarah *Ribble*, avec Mlle Elisa-Jane *Rose*, fille de William Rose et de Jane *Falle*, sa veuve, à Paris.

15 novembre. — M. Adéodat-Xavier *Berthe de Villers*, dit de *Villers-Berthen*, fils de François-Jérôme-Ernest Berthe de Villers, dit Villers-Berthen, et de Flore-Albane *Gougenot de Mousseaux*, avec Mlle Cécile *Vivien de Goubert*, fille d'Alexandre-Auguste Vivien de Goubert et de Catherine-Caroline *Gilibrand*, sa veuve, à Paris.

18 novembre. — M. Gaspard-Lazare-Marie de *Chastenet*, vicomte de *Puységur*, fils d'Auguste-Marie-Victor de Chastenet, vicomte de Puységur, et de Louise-Sophie-Amélie de *Marin*, avec Mlle Jeanne-Marie-Cécile *Gervoy*, fille d'Annet-

Gilbert-Nazaire-Celse Gervoy et de Marie-Cécile *Séguin*, à Paris.

19 novembre. — Le comte Angelo *della Chiesa di Cervignasco*, avec Mlle Thérésa *di San Damiano*, fille du comte Henri-Carlevaris di San Damiano et de la comtesse Paolina, à Turin.

20 novembre. — M. Charles-Raoul *Thiroux*, comte de *Gervillier*, fils d'Alexandre-Charles Thiroux de Gervillier et de Marie-Clotilde-Elisabeth *Courtin d'Ussy*, avec Mlle Marie-Adélaïde-Renée-Isabelle-Eugénie-Alexandra, princesse de *Looz-Corswarem* et de Corswarem-Looz, fille du prince Guillaume-Désiré-Polydore et de la princesse, née Eugénie-Angéline-Jeannette *O'Sullivan de Terdeck*, à Ben-Alsin (Belgique).

21 novembre. — M. Charles *le Ray de Chaumont*, comte de *Saint-Paul*, fils de James le Ray de Chaumont, marquis de Saint-Paul, et de feu Louise-Jenny de *Valori*, avec Mlle Charlotte-Diane *Feydeau de Brou*, fille d'Eugène-Charles Feydeau, marquis de Brou, et d'Adèle-Aglaé-Eugénie *Sapey*, à Paris.

22 novembre. — M. Emmanuel-Albert-Marie, comte de *Golstein*, fils de Frédéric-Antoine-Marie, comte de Golstein, et de Stéphanie-Albertine-Françoise-Marie, vicomtesse *Goupy de Quabeck*, sa veuve, avec Mlle Charlotte-Thérèse-Marie-Madeleine *Duchâtel*, fille de Napoléon-Joseph, vicomte Duchâtel, ancien pair de France, et de Clotilde-Jenny *Chambert-Servoles*, à Paris.

24 novembre. — M. le comte Fernand *Legonidec de Penlan*, avec Mlle Hyacinthe-Madeleine-Susanne-Geneviève *Sauvan d'Aramon*, fille du comte d'Aramon et de la comtesse, née Pauline-Marie-Georgine *Du Bois de la Touche*, sa veuve, au château de Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher).

18-25 novembre. — M. Louis-Hubert-Charles du *Puy*, fils d'Auguste-Louis-Hubert du Puy et d'Henriette-Amélie-Victorine de *Rousset de Sailly*, sa veuve, avec Mlle Anne-Françoise-Valentine *Freze*, fille d'Emile Freze et de Marie-Apollinaire-Emma *Vega*, à Autun. — M. Jean-Hippolyte *Fiefvet de Sauville*, fils d'Antoine-Louis-Hyacinthe Fiefvet de Sauville et de Susanne-Clémence de *Guérin de Bruslart*, décédés, avec Mlle Marie-Anne-Amélie *Bailly-Blanchard*, fille de Marie-François-Théodore Bailly-Blanchard et de Rose *Colla*, à Enghien.

27 novembre. — M. le comte Paul *Legonidec de Traissan*, ancien zouave pontifical, avec Mlle Victorine de *Vaujuas-Langan*, fille du marquis, ancien député, et petite-fille du marquis de *Bailly*, pair de France, au château de la Fresnay.

28 novembre. — M. le baron Alphonse *Chodron de Courcel,* secrétaire d'ambassade, ✱, fils de Louis-Jules Chodron de Courcel, ancien secrétaire de légation, et de Madeleine-Catherine-Joséphine-Henriette *Boulay de la Meurthe,* avec Mlle Marie-Elisabeth *Texier,* fille d'Etienne-Jules Texier et d'Eulalie-Augustine *Bruand,* à Paris.

29 novembre. — M. Germain-Maurice-Nicolas-Marie *Legouz,* vicomte de *Saint-Seine,* fils d'Etienne-Joseph-Jean-Philippe Legouz, marquis de Saint-Seine, et de Marie-Anne-Angélique *Berbis de Rancy,* tous deux décédés, avec Mlle Marie-Joséphine-Chantal-Eugénie de *la Forest de Divonne,* fille de Louis-Marie-François de la Forest, comte de Divonne, et de feu Chantal-Gabrielle-Claire-Angélique de *Villeneuve-Vence,* et petite-fille du général, comte de Divonne, et du maréchal de camp, marquis de Vence, l'un et l'autre pairs de France, à Paris.

29 novembre. — M. Jacques-Victor-Flavien *Henrionstaal de Magnoncour de Tracy,* lieutenant d'artillerie de la garde, fils de Césaire-Emmanuel-Flavien Henrionstaal de Magnoncour, ancien pair de France, et de Marie-Elisabeth-Claudine de *Stutt de Tracy,* à Paray-le-Fraisil, avec Mlle Marie-Thérèse *Baylin de Monbel,* fille de Pierre-Marie Baylin de Monbel, ancien préfet, et de Blanche *Deguingand,* sa veuve, à Orgeval. — M. le comte Louis-Siciliano de *Rende,* avec Mlle Denise *Delacroix,* à Paris.

25-30 novembre. — M. Louis *Dufour de Neuville,* fils de Louis-François Dufour de Neuville, ancien membre du conseil d'Etat, et de Louise-Augustine-Julie *Thierriet,* avec Mlle Berthe-Georgine-Justine *Briand,* fille de Pierre-Louis Briand, ancien membre du conseil d'Etat, et de Marie-Esther *Beau,* à Paris.

1er décembre. — M. William *Chambers,* avec Mlle Marie-Joséphine-Isabelle de *Bourgevin de Vialart de Moligny,* fille de Charles-Marie-Henri-Joseph de Bourgevin de Vialart, marquis de Moligny, et de la marquise, née Françoise-Isabelle *Couche,* à Nice.

3 décembre. — M. Marie-Jules-Victor *Silvestre de Sacy,* avocat, fils de Samuel-Ustazade Silvestre de Sacy, sénateur, et de Marguerite-Geneviève *Trouvé,* avec Mlle Clotilde *Vinit,* fille de Charles-Léon Vinit et de Cornélie-Françoise *Girard,* sa veuve, à Paris.

5 décembre. — M. Louis de *Waziers,* avec Mlle Léontine *du Passage,* fille du vicomte Casimir du Passage et de la vicomtesse, née Eulalie de *Riencourt,* à Lignières (Somme). — M. Ernest *Serret,* à Boulogne-sur-Mer, avec Mlle Léonie *d'Artois de Bournonville,* à Versailles.

11 décembre. — M. Arthur-Richard *Rouxelin de Formigny de la Londe,* né à Caen, domicilié au château de la Londe, commune de Biéville-sur-Orne (Calvados), fils de Victor-Léon et de Marie-Catherine-Pauline *de la Londe*, sa veuve, avec Mlle Henriette-Marie-Lucienne-Gabrielle *Arnois de Captot*, née à Rouen, domiciliée de fait au château de Freneuse-sur-Risle, fille d'Adrien-Nicolas-Henri et d'Eulalie-Lucienne *le Carpentier,* à Rouen.

12 décembre. — M. le vicomte Louis-Marie-Hilaire *Bernigaud de Chardonnet,* fils du comte François-Marie-Gustave-Bernigaud de Chardonnet et de Marie-Christine *Pautenet de Verreux,* avec Mlle Marie-Antoinette-Camille de *Ruolz,* fille de François-Albert-Henri-Ferdinand, baron de *Ruolz,* ✳, et d'Anne-Françoise *Badin,* à Lyon.

15 décembre. — M. Louis *Dufour de Neuville,* fils d'un ancien maître des requêtes, avec Mlle Berthe *Briand*, à Paris.

9-16 décembre. — M. Charles *Puyon de Ponvourville,* fils d'Antoine-Théodore Puyon de Ponvourville, directeur du comptoir d'escompte à Mulhouse, et de Marie-Elisabeth-Thérèse-Constance *Schweisguth,* avec Mlle Louise-Hélène *Grand Dufay,* fille de feu Charles-Camille Grand Dufay et de feu Charlotte-Amable-Louise *Durand Sainte-Rose,* à Paris.

18 décembre. — M. Charles-Jean-Melchior, comte de *Vogué,* veuf de Marie-Marguerite-Adélaïde de Vogué, fils de Léonce-Louis-Melchior, marquis de Vogué, et de Marie-Marguerite-Henriette de *Machault,* avec Mlle Béatrix-Claire-Marie des *Monstiers-Mérinville*, fille d'Adolphe-François-René-Antoine, vicomte des Monstiers-Mérinville, et d'Élisabeth-Irénée *Terray,* à Paris.

18 décembre. — M. Henri *Petit de Touteuille,* fils d'Alexandre-Marie Petit de Touteuille, ✳, ancien maire de Paris, et de Caroline Regnault de Touteuille, avec Mlle Jeanne *Gravier de Vergennes,* fille du comte de Vergennes et de la comtesse, née de *Gramont,* à Paris.

18 décembre. — M. le baron Alexandre de *Vrints de Treuenfeld,* conseiller provincial du Brabant, fils d'un chambellan de S. M. I. et R. A., et de la baronne née Osy de *Zegwaart*, avec Mlle la comtesse Clémentine *d'Elzius du Chénoy,* fille du comte et de la comtesse née de *Borrekens,* à Bruxelles.

19 décembre. — M. Jules-Jacques-Laurent (Wawrzeniec) de *Wieloglowski,* fils d'Alexandre Wieloglowski et d'Angélique *Potkanska,* avec Mlle Marie-Ursule-Micheline *Wieloglowska de Sieciechowice,* fille de Boleslas Wieloglowski, comte de Sieciechowice, aide de camp du duc de Brunswick,

à Paris, et de Caroline-Hélène-Alexandrine de *Bialopiotrowicz.*

20 décembre. — M. Édouard-François-Victor-Théodore, baron *Deprez de Crassy,* fils de feu Louis-Marie-Philibert, baron Deprez de Crassy, et de feu Catherine-Anne-Françoise de *Bourcier de Villers,* avec Mlle Marie-Marguerite-Jeanne-Zélia *Poupart de Neuflize,* veuve d'Auguste-Nicolas *Vaillant,* vice-amiral, ancien ministre de la marine, fille de feu Jean-Abraham-André Poupart, baron de Neuflize, et de feu Marie-Louise-Henriette-Zélie *Serène,* à Paris.

16-23 décembre. — M. Ludovic-Napoléon, vicomte *Lepic,* fils de Joseph-Napoléon, comte Lepic, aide de camp de l'Empereur, et de Rosalie-Antoinette-Aglaé *Faure,* avec Mlle Joséphine-Jeanne-Marie-Thérèse-Scévole de *Barral,* fille de Napoléon-Hortense-Amédée-Scévole, vicomte de Barral, et de Marie-Clotilde de *Rey,* sa veuve, à Paris.

27 décembre. — M. Louis-René *Leblanc de Lespinasse,* fils de Charles Leblanc de Lespinasse et d'Anne-Clémentine *Tixier de Ligny,* avec Mlle Marie-Isabelle du *Peyroux de Salmagne,* fille d'Annet-Gilbert-Antoine-François-Gustave, comte du Peyroux de Salmagne, lieutenant-colonel, sous-directeur d'artillerie, O. ✻, et de Louise-Philiberte *Surieux,* à Paris.

23-30 décembre. — M. Charles-Barthélemy-Eugène de *Gonet,* juge d'instruction à Paris, fils de Barthélemy-Eugène de Gonet, procureur général à Nîmes, et de Marie-Euphrosine *Terme,* décédés, avec Mlle Joséphine-Henriette-Thérèse *Cavallier,* fille de Joseph-Eugène Cavallier, ancien conseiller à la cour de Montpellier, et de Marie-Madeleine-Arabelle *Baille,* à Montpellier.

Décembre. — M. Edmond de *Possac-Génas,* avec Mlle Jeanne-Claire de *Bosc,* à Montpellier.

1867.

1er janvier. — Louis-Anne, comte de *Vaulchier,* fils de Louis, marquis de Vaulchier, et de la marquise née de *Maucler,* avec Mlle Alix de *Raincourt,* au château de Fallon (Haute-Saône).

3 janvier. — M. Barthélemy-Paul, vicomte de *Lagué de Salis,* à Beauvais, fils de Barthélemy-Julien-Louis-Léonce, comte de Lagué de Salis, membre du conseil général de l'Oise, et de feu Caroline-Georgette *Grandjean,* avec Mlle Marie-Augustine *Durant,* fille d'Alphonse-Louis Durant, banquier, et d'Adèle-Chloé *Thibault,* sa femme, à Paris.

5 janvier. — M. le vicomte Marcel de *Bernard de la Fosse,* enseigne de vaisseau démissionnaire, fils du comte et de la comtesse, avec Mlle Marie de *Langlade,* fille de la baronne douairière de Langlade, au château de Langlade.

1er-6 janvier. — M. Eugène-Marie-Hippolyte *le Sens de Lyon,* comte de *Folleville,* fils d'Hippolyte le Sens de Lyon, marquis de Folleville, et de Désirée-Anne *Cerisier,* sa veuve, à Lion-sur-Mer, avec Mlle Marie-Virginie *Delepaut,* fille de Henri Delepaut, de Dottignies (Belgique), et de Marie *Vogt,* à Paris.

7 janvier. — M. Pierre-Armand de *Larret-Lamalignie,* avec Mlle Jeanne *Boisseuil,* à Saint-Astier.

8 janvier. — M. François de *Reynaud,* comte de *Montlosier,* fils de François de Reynaud, comte de Montlosier, et de la comtesse née Marie de Reynaud des Roches, avec Mlle Marie-Françoise-Jeanne *Demarcay,* fille du baron Demarcay, ancien député, à Paris.

9 janvier. — M. Marie-Joseph-Augustin-Alfred *Taupinart,* vicomte de Tilière, fils d'Augustin-Charles Taupinart, comte de Tilière, et de Marie-Françoise-Élisabeth de *Bourgevin de Vialart de Moligny,* sa veuve, avec Mlle Catherine *Fitz-Gérald,* fille d'un membre du parlement anglais, décédé, à Versailles.

10 janvier. — M. le vicomte Émile *le Goazre de Toulgoët-Tréanna,* fils du comte Julien le Goazre de Toulgoët, ancien officier d'état-major, et de la comtesse née Marie de *Bonnault de Villemenard,* avec Mlle Sarah *Bernard de Gautret,* fille du vicomte Bernard de Gautret et petite-fille de la comtesse douairière, à Angers.

12 janvier. — M. Gabriel-Jean-Amand *Tandeau de Marsac,* notaire à Paris, fils de Gabriel-Jacques-Jules Tandeau de Marsac et de Marie-Geneviève *Noualhier,* avec Mlle Claire *Belurgey de Grandville,* fille de Joseph-Félix-Amédée Belurgey de Grandville, préfet de la Meuse, et d'Anne-Sophie *Goze,* à Bar-le-Duc.

6-13 janvier. — M. Joseph-Gustave *Ferrier de Montal,* fils d'Ernest-Sébastien-Vincent Ferrier de Montal, membre du conseil général de l'Isère, et de Valérie-Flavie-Pélagie *Michal du Morard,* avec Mlle Marie-Juliette *Paillard Ducléré,* fille de Constant-Louis Paillard Ducléré, ancien député de la Sarthe, et de feu Angélique *Bieling,* à Paris. — M. Joachim, comte *Sabatelli,* ancien préfet, fils de Félix, comte Sabatelli, vice-amiral de la marine italienne, et de la comtesse née *Gambadella,* avec Mlle Elisabeth-Blanche *Sorbé,* fille de Pierre-Emile Sorbé, banquier, et de Marie-Françoise-Julie-Alexandrine *Garnier,* à Paris.

14 janvier. — M. Marie-Ernest-Hippolyte, comte de *Perthuis*, fils de Lucien-César-Edmond, marquis de Perthuis, et de Louise-Antoinette de *Rozière de Soran*, au château de Sorans, près Breurey (Haute-Saône), avec Mlle Marie-Louise *le Gras du Luart*, fille d'Anne-Philippe-Charles-Jacques le Gras, comte du Luart, et de Léopoldine-Antoinette-Elisabeth *Barbin de Broyes*, à Paris.

16 janvier. — M. Elzéar *Sarton du Jonchay*, avec Mlle Jeanne *Labbey de Lagenardière*, au château du Chêne (Saône-et-Loire).

17 janvier. — M. Joseph de *Malherbe*, lieutenant au 12e dragons, avec Mlle Marie de *Lignerolles*, fille d'Alfred de Lignerolles, à Orbec-en-Auge (Calvados).

19 janvier. — M. Louis-Joseph de *Segovia*, fils de Romuald-Antoine de Segovia, à Grenade, et de feu Marie-des-Douleurs *Benitez*, avec Mlle Marie-Léontine-Félicie *Kamienobrodzki*, à Meaux, fille de Félix Kamienobrodzki et de Delphine *Rousset*, à Paris.

22 janvier. — M. Louis-Emmanuel-Marie, vicomte de *Montsaulmin*, à Bernay, près de Saint-Amand, fils d'Ernest-Paul, comte de Montsaulmin, et de Marie-Henriette-Françoise de Paule de *Maistre*, avec Mlle Marie-Thérèse-Marguerite-Amélie *du Breuil de Bost de Gargilesse*, fille de Louis-Charles-Gustave du Breuil de Bost, comte de Gargilesse, et de Jeanne-Catherine-Isabelle de *Barral*, sa veuve, à Paris.

23 janvier. — M. Henri *Passerat de la Chapelle*, avec Mlle Thérèse *Carrelet de Loisy*, au château de Terrans (Saône-et-Loire).

23 janvier. — M. le comte de *Saint-Mauris*, fils d'Edouard, marquis de Saint-Mauris, et de la marquise née de *Moustier*, avec sa cousine germaine, Théoduline de Saint-Mauris, fille d'Alfred, comte de Saint-Mauris, et de la comtesse née de *Chavagnac*, au château de Clervans. — M. Albert *le Play*, docteur en médecine, fils du conseiller d'Etat, avec Mlle Marie Michel *Chevalier*, fille du sénateur, à Paris.

24 janvier. — M. Henry *Faré*, avec Mme la vicomtesse *du Taillis*, née *Darblay*, à Paris.

26 janvier. — M. Jacques-Georges-Louis, marquis *Turgot*, fils de Louis-Félix-Etienne, marquis Turgot, et de Louise-Napoléon *Mouton de Lobau*, avec Mlle Marie-Thècle de *Montaignac*, fille de Charles, comte de Montaignac, receveur des finances, et de Louise-Caroline-Hippolyte-Adrienne de *Préval*, à Dunkerque.

28 janvier. — M. Arthur-Guillaume-François *Mori Ubaldini*, comte *Alberti*, veuf de Julie *Bertolini*, fils de Mario-

Benedicto Mori Ubaldini, à Florence, et d'Adélaïde *Lorenzini*, sa femme, décédée, avec Mlle Jeanne-Claire *Faubert*, fille du général comte Faubert et de Marie-Josèphe *Larac*, sa femme, à Paris. — M. Joseph-Marie de *Hérédia*, fils de Dominique de Hérédia et de Louise *Gérard*, sa veuve, avec Mlle Louise-Cécile *Despaigne*, fille de Juan-José-Léoncio Despaigne et d'Isabelle *Dutocq*, sa veuve, à Paris.

29 janvier. — M Robert *Tillette de Mautort*, fils de M. et Mme Paul Tillette de Mautort, avec Mlle Elisabeth *le Febvre du Grosriez*, fille de M. et Mme Ferdinand Le Febvre du Grosriez, à Abbeville.

30 janvier. — M. Ferdinand-Marie-Louis-René-Oswald *Rouchet de Chazotte*, ancien sous-officier aux zouaves pontificaux, fils de Jean-Louis-René et de feu Marie-Alix *Plantin de Villeperdrix*, avec Mlle Marie-Blanche-Anne-Abelle *Deroche de Longchamp*, fille de Léonard Deroche de Longchamp, ancien conseiller à la cour de Lyon, et de Telanire-Antoinette-Artémise *Bédos*, à Lyon.

2 février. — M. Henri-Léon-Raphaël *Bonneau de Beaufort*, fils de feu Georges-Bernard Bonneau de Beaufort et de feu Anne-Angèle *Amblard*, avec Mlle Alice-Eugénie *Pellé*, fille d'Isaac-Marie Pellé et de Marie-Madeleine-Rosalie *Foucault*, décédés, à Paris.

4 février. — L'infant d'Espagne don Carlos-Marie, fils de l'infant Jean-Charles et de la princesse Marie de *Modène*, avec Mlle Marguerite-Marie-Thérèse-Henriette, princesse de *Parme*, sœur du duc, à Frohsdorf.

4 février. — M. Raoul-Marie-Ferdinand, vicomte de *la Bourdonnaye*, secrétaire d'ambassadeur, fils de Charles-Adolphe, comte de la Bourdonnaye, et de Caroline-Louise-Antoinette de *Menou*, avec Mlle Jeanne-Louise-Luglienne de *Jouenne d'Esgrigny*, fille de Jean-Luglien de Jouenne, comte d'Esgrigny, et de Jeanne-Arthémise *Milleret*, à Paris.

5 février. — M. Albert *Caudron de Coquereaumont*, fils de Henri Caudron de Coquereaumont et de Marie de *Susanne*, avec Mlle Antoinette de *Bray*, à Rouen.

6 février. — M. Louis-Marie-Joseph, comte de *Villèle*, fils de Louis-Henri, comte de Villèle, et de feu Louise-Renée de *Lafite de Pelleport*, à Toulouse, avec Mlle Marie-Charlotte-Henriette-Geneviève de *Mauléon*, fille d'Augustin-René, marquis de Mauléon, et de Marie-Marguerite-Donatienne de *Cornulier*, sa veuve, à Paris. — M. Jules de *Gigord*, ancien zouave pontifical, avec Mlle Laure *O'Brien*, à Joyeuse (Ardèche).

9 février. — M. Victor de *la Tour*, avec Mlle Mathilde *Ruinart de Brimont*, à Turin.

12 février. — M. Louis *Aucaigne d'Eschevannes*, avec Mlle Marie-Anne-Berthe-Louise de *Vacher de Saint-Géran*, fille de Louis-Charles-Clériade Vacher de Saint-Géran et de Louise-Alix de *Blondel d'Aubers*, à Paris. — M. Gustave *d'Orval*, fils de Charles d'Orval et de Marie *des Mazis*, sa veuve, avec Mlle Juliette *Rance*, au château d'Orval.

13 février. — M. Théodore-Henri-Léon-Auguste *Duplès*, archiviste-paléographe, fils d'Etienne-Laurent-Ferdinand-Désiré Duplès (Agier), conseiller à la cour de Paris, et de Rose-Hortense-Césarine Piœrron de Mondesir, sa veuve, avec Mlle Léonie-Emilie *Marchal*, fille de Nicolas-Napoléon Marchal et d'Anne-Théodorine *Lamour*, à Paris.

14 février. — M. Saint-Ange-Edmond *Lacroix*, colonel d'état-major, C. ✻, fils de Louis-Georges de Lacroix et de Marie-Marguerite-Louise *Villebrost*, baronne d'Hamini, décédés, avec Mlle Frédérique-Mélanie-Angelina *Chardel*, veuve de Claude-Alphonse *Tapon Chollet*, fille de feu Casimir-Marie-Marcellin-Pierre-Célestin Chardel et de feu Catherine-Angélique-Eugénie *Dumesnil de Merville*, à Paris.

16 février. — M. Charles-Amédée-Gaston *Nicolas de Meissas*, ancien élève de l'Ecole polytechnique, fils de François-Achille-Nicolas de Meissas et de feu Pauline-Valérie *Boquet*, avec Mlle Marie-Henriette *Templier*, fille de Paul-Henri Templier, avocat, et de Lucie-Angélique *du Caurroy de Lacroix*, à Paris.

18 février. — M. Albéric *Behaghel*, substitut du procureur impérial, à Montreuil-sur-Mer, fils de l'ancien député, avec Mlle Clémentine de *Guizelin de Quilen*, au château de Quilen.

19 février. — M. le comte Pierre de *Beaurepaire*, fils du marquis et de la marquise née *Lacroix de Castries*, avec Mlle Gabrielle de *Thoisy*, fille du baron de Thoisy et de la baronne née *Dugon*, au château de Joudes. — M. Anatole *Presin du Hennocq*, à Bruxelles, avec Mlle Ernestine de *Bellaing*, fille du baron, au château de la Grande-Brosse (Loir-et-Cher).

20 février. — M. André-Dominique-Alphonse, comte de *Couronnel*, secrétaire d'ambassade, second fils de feu Anne-Charles-Raoul, marquis de Couronnel, et de feu Marguerite-Pauline-Emmanuelle de *Montmorency-Laval*, avec Mlle Marie-Eugénie-Louise de *Béthune*, fille de Léon-Maximilien, comte de Béthune, et de Marie-Mathilde *Montgomery*, à Paris.

17-24 février. — M. Charles-Maurice-Camille, marquis de *Talleyrand-Périgord*, à Nice, fils d'Alexandre-Edmond de Talleyrand-Périgord, duc de Dino, et de Marie-Valentine-Joséphine de *Sainte-Aldegonde*, avec Mlle Élisabeth *Curtis*,

fille de Joseph-Davis-Beers Curtis et de feu Elisabeth-Shipton-*Giles*, Américains, à Nice.

17-24 février. — M. André-Guillaume-Isaïe de *Boissieux*, conseiller de préfecture à Metz, fils d'Isaïe-David-Antoine de Boissieux, conseiller honoraire à la cour de cassation, et de Jeanne-Amélie-Louise-Félix *Faure*, avec Mlle Marie-Thérèse-Antoinette *Bruat*, fille d'Armand-Joseph Bruat et de Caroline-Félicie *Peytavin*, gouvernante des enfants de France, à Paris. — M. Jean-Baptiste-Jules *Faguet de Champcourt*, fils de Louis-Jules Faguet de Champcourt, receveur particulier à Roches (Nord), et de feu Clara-Elise-Augustine *Binguiez*, avec Mlle Anne-Louise-Fanny *Agnus*, fille de François Agnus et de Rosalie *le Becq*, à Suresnes.

25 février. — M. Charles-René de *James*, receveur particulier à Montdidier, ✻, fils de Charles-Frédéric de James et de Pauline *Chabot de Pechbernou*, sa veuve, avec Mlle Adèle-Louise-Julie-Thérèse *Jadin*, fille de Louis-Godefroy Jadin et d'Anne-Antoinette *Hamet*, à Paris.

26 février. — M. Raymond de *Castillon*, fils de Mme veuve de Castillon, née de *Ginoux*, avec Mlle Rose *Gamel*, fille du vice-président du tribunal civil de Marseille, au Castellet (Var).

27 février. — M. Émile *Millet*, fils du député de Vaucluse, avec Mlle Marie de *Watré*, à Villeneuve-de-Berg (Ardèche). — M. Abraham-Marie-Adhémar, comte de *Potérat*, fils de Louis-Frédéric-Eugène, marquis de Potérat, et d'Amélie-Marie-Sophie-Jeanne-Arthur *de la Villarmois*, au château de Madereau (Loiret), avec Mlle Anna-Gabrielle-Pauline de *Riberolles*, fille de Sébastien-Paul-Augustin de Riberolles, au château de Juillat, près le Crest (Puy-de-Dôme), et de Marie-Pauline-Antoinette *Donjon de Saint-Martin*, à Paris.

28 février. — M. Edme-Amédée-Nicolas de *Monroty*, chef de bataillon en retraite, adjudant au palais des Tuileries, O. ✻, fils d'Edme de Monroty et de feu Anne-Marie-Louise-Emérance *Faure*, avec Mlle Marguerite *Deville*, fille de Jean-Achille Deville, ancien receveur général, ✻, et de Marie-Françoise-Léonide *Viguerie*, à Paris.

2 mars. — M. Guy-Élisabeth-Antoine-Armand-Thibaut de *Rohan-Chabot*, capitaine au 11e chasseurs à cheval, fils de Louis-Charles-Philippe-Henri-Gérard de Rohan-Chabot, ✻, et de Caroline-Raymonde-Marie-Sidonie de *Biencourt*, à la Forêt-sur-Sèvre (Deux-Sèvres), avec Mlle Jeanne-Marie-Anne *Terray de Morel-Vindé*, fille de Charles-Louis Terray, vicomte de Morel-Vindé, et de Louise-Henriette-Guillelmine *Rouen des Mallets*, sa veuve, à Paris.

2 mars. — M. Anne-Anatole-Charles *Lempereur de Guerny*, contrôleur des postes, fils de Charles-Anatole-Philéas Lempe-

reur, marquis de Guerny, conseiller honoraire à la cour des comptes, et d'Adeline-Amable *le Mareschal du Fays*, avec Mlle Marie-Charlotte *Lepère*, fille d'Adrien-Marie-Auguste Lepère, inspecteur général des ponts et chaussées, O. ✻, et de Clémence-Marie *Auxcousteaux*, à Paris. — M. le comte Henri *le Filleul de la Chapelle*, sous-lieutenant au 1er lanciers, avec Mlle Louise *du Bretou*, fille de N... du Bretou et de sa veuve, née de la *Panouse*, à Blois.

4 mars. — M. Joseph-Adolphe de *Bauche*, secrétaire de la légation belge à Paris, fils de Jean-Baptiste de Bauche et de Marie de *Cort*, sa veuve, avec Mme la princesse Alexandrine *Troubetzkoy*, veuve du comte Théodore-Stephanowitch *Apraxine*, fille du général aide de camp prince Basile Sergeywitch Troubetzkoy, et de feu Sophie-Andrejena *Weis*, à Nice.

4 mars. — M. Henri-Guillaume-Alphonse *Dousseau*, fils de Martin-Roch Dousseau, juge de paix à Soustons (Landes), ✻, et de Jeanne-Amélie *Dubourg*, avec Mlle Marguerite *Bonamy de Villemereuil*, fille de Frédéric Bonamy de Villemereuil, général de brigade, et de Célina-Louise-Alexandrine *le Deschault*, à Paris.

5 mars. — M. Charles-Henri, vicomte *Raguet de Brancion*, capitaine de cavalerie, ✻, veuf de Marie-Anne-Justine de *Roquette-Buisson*, fils de Charles-Louis-Alexis-Joseph, comte Raguet de Brancion, général de brigade, C. ✻, et d'Armentine de *Valence*, avec Mlle Marie-Eugénie *Bayard de la Vingtrie*, fille d'Armand-Joseph Bayard de la Vingtrie et de Marie-Anne *Pointurier*, à Paris.

6 mars. — M. Raymond-François-Marie, comte *d'Esclaibes d'Hust*, lieutenant au 8e lanciers, fils de feu Auguste-Louis-Marcel, comte d'Esclaibes d'Hust, et de feu Clémence-Françoise-Marie *Debichet de Chalencey*, avec Mlle Augustine-Anne-Denise *Dubouexic de Pinieux*, fille de feu Augustin-Louis-Georges Dubouexic, vicomte de Pinieux, et de feu Marie-Thérèse-Joséphine *Rémond de Montmort*, et petite-fille d'Auguste Rémond, marquis de Montmort, et d'Alexandrine-Joséphine *Debruère de Rocheprise*, sa veuve, au château de Quémigny (Côte-d'Or).

9 mars. — M. Pierre-Antoine, comte de *Laistre*, au château de Colombel (Calvados), fils d'Armand-Stanislas, comte de Laistre, et d'Ursule-Thérèse *Pas de Beaulieu*, sa veuve, avec Mlle Berthe Gabrielle-Bonne de *Thieffries de Layens*, fille de feu Louis-Aimé-Charles de Thieffries de Layens et de feu Mélite-George-Florence de *Labre de Lahoutte*, à Paris.

10 mars. — M. Oscar *Berthault*, fils de Claude-Jean-Baptiste-Alexandre Berthault, écuyer, ingénieur des ponts et

chaussées, O. ✻, et de Louise-Antoinette *Ducreux*, avec Mlle Louise de *Mossant*, à Lons-le-Saulnier.

11 mars. — M. Jacques-Louis *Fouache d'Halloy*, fils d'Aristide Fouache d'Halloy, conseiller honoraire à la cour d'Amiens, et de Marie *Aclocque d'Hocquincourt*, avec Mlle Hélène-Louise-Marie de *Lencquesaing*, fille de Louis-Dominique-Arthur de Lencquesaing, écuyer, et de Mélanie-Josèphe *Van der Cruize de Waziers*, à Lille.

12 mars. — M. Jules *Oberkampf*, fils du baron et de la baronne d'Oberkampf, avec Mlle Nelly *Clossmann*, au château de Romaine. — M. Gaston de la *Marlier de la Sauverie*, avec Mlle Thérèse de *Fontaine*, au château de Foulaine (Eure-et-Loir).

13 mars. — M. Georges *Gratiot*, ingénieur civil, fils d'Amédée-Louis-Marie Gratiot, directeur de la papeterie d'Essonne, et de Louise-Catherine-Pierrette-Palmyre *Blin*, avec Mlle Gabrielle-Marie-Augustine de *Vente de Francmesnil*, fille de Henri-Guillaume-Michel de Vente de Francmesnil et de Louise-Eléonore-Gabrielle *Morin*, à Paris.

16 mars. — M. Eugène-Abel-François *Caroillon de Vandeuil*, veuf de Marie-Charlotte *Holterman*, fils de Denis-Simon Caroillon de Vandeuil et d'Eugénie-Romaine *Cardon*, sa veuve, avec Mlle Clémence-Isaure Cardon, fille de feu Jean-Edouard Cardon et de feu Augustine-Simplicie-Evelina *Guesnon de Bonneuil*, à Saint-Cloud.

20 mars. — M. Denis-Albert *Delacour*, maire de Saint-Gabriel (Calvados), membre du conseil général, fils d'Alexandre-Adolphe Delacour, ancien député, et d'Angélique-Françoise-Pauline *Lemaître-Desjardins*, et veuf d'Ernestine *Desabie*, avec Mlle Marie-Antoinette-Pilar *Baradère*, fille de Jean-Marie-Raymond Baradère, ancien consul général, ✻, et d'Antoinette-Justine-Joséphine *Béjar*, à Paris.

25 mars. — M. le vicomte Henri de *Chaignon*, avec Mlle Isabelle *Denantes*, à Montbrison.

26 mars. — M. *Deschars*, sous-lieutenant de cuirassiers, avec Mlle Marie *Cetty*, fille d'Antoine-Joseph-Edmond Cetty, intendant général, à Paris.

27 mars. — M. Léon-Edmond *Bournisien de Valmont*, fils d'Alphonse-Ambroise Bournisien de Valmont et de feu Désirée-Adrienne-Adèle *Richer*, et veuf de Carlotta *Segura*, avec Mlle Noémi Bournisien de Valmont, fille d'Irène Bournisien de Valmont.

28 mars. — M. Charles-René-Marie *Duhamel de Breuil*, lieutenant au 8e hussards, fils de Charles-André-Eugène Duhamel, vicomte de Breuil, lieutenant-colonel de cavalerie en

retraite, O. ✻, et de Henriette-Marie-Geneviève de *Murat de Lestang*, avec Mlle Marie-Valentine *Roux de Laplagne*, fils de Pierre-Amédée Roux de Laplagne et de Marie *Henry de Bellevue*, sa veuve, à Lyon.

30 mars. — M. Alexandre-Arthur *Boula de Mareuil de Coulombiers*, fils d'Alexandre-Maxime, comte Boula de Mareuil, et d'Anne-Amélie-Marie de *Melun*, et fils adoptif de Marie-Elise Boula de Mareuil de Coulombiers, à Bouillancourt (Somme), avec Mlle Louise-Saubade-Camille *Basset de Châteaubourg*, fille de Louis-François-Camille Basset, baron de Châteaubourg, et de Marie-Louise *Valin*, sa veuve, à Paris. — M. Alphonse *Baudin*, avec Mlle Louise de *Mayès*, chanoinesse du chapitre de Maria Schull, fille du comte de *Mayès de la Vilatelle*, à Paris.

30 mars. — M. le comte don Lucio *Mastrogiovanni Tasca*, fils de très-illustre comte don Lucio Mastrogiovanni Tasca et de la comtesse Béatrice *Sanza*, et de Branciforti, à Palerme, avec Mlle Giovanna-Nicoletta-Ferdinanda *Filangeri de Cuto*, fille de l'illustre D.-Alessandro Filangeri de Cuto et d'illustre dame Teresa *Merli-Clerisi*, sa veuve, à Paris.

24-31 mars. — M. Louis-Charles-Théophile *Bésiade d'Avaray*, fils de feu Joseph-Théophile-Parfait Bésiade, marquis d'Avaray, et d'Anne-Julie-Michèle de *Tharon*, avec Mlle Jeanne-*Huck*, fille de feu Lazare Huck et de Catherine-Louise *Walbel*, à Paris.

3 avril. — M. Henri-Adelstan-Lahire *Desfrançois de Ponchalon*, lieutenant au 50e de ligne, ✻, fils de Charles-François-Théophile Desfrançois de Ponchalon, à Alençon, et de feu Anna-Elisa *Smith*, avec Mlle Julia-Anne *Mac Leod*, fille de Robert-François Mac-Leod et de Thomassine de *Clouard*, à Paris.

4 avril. — M. François-Aymar *Goullet*, vicomte de *Rugy*, capitaine au 7e chasseurs, fils de Jean-Melchior Goullet, vicomte de Rugy, et de feu Marie-Armandine de *Caulaincourt*, avec Mlle Hélène-Joséphine-Laurence-Marie de *la Rochelambert*, fille de Joseph-Gabriel-Marie, marquis de la Rochelambert et de Berthe-Adrienne-Louise de *Thélusson de Sorcy*, sa veuve, à Paris.

6 avril. — M. Eugène *Barral*, général d'artillerie, C. ✻, à Lyon, fils de Joseph Barral et d'Anne *Rey*, sa veuve, avec Mme Marie-Thérèse-Eugénie de *Laville*, veuve de Jean-Louis-Joseph *Conil-Lacoste*, fille de feu Jean-Baptiste de Laville et de Marie-Thérèse *Burgart*, à Paris. — M. André-Jean-Achille *Varin*, avocat à la cour impériale de Paris, fils de Louis-Achille Varin, C. ✻, et de Marie-Jeanne-Honorine *Martin*, avec Mlle Alice *Thion de la Chaume*, fille de Henri Thion de la Chaume et d'Emilie-Léonie-Victorine *Duruflé*, à Paris.

8 avril. — M. Jean-Baptiste-François-Marie-Guyon de *Touchebœuf*, comte de *Clermont*, à Mouzens (Dordogne), fils de Jean-Baptiste-François-Xavier-Marie de Touchebœuf, comte de Clermont, et de feu Anne-Thérèse-Eléna de Touchebœuf-Clermont, avec Mlle Augustine-Hortense *Hibon*, fille de Pierre-Désiré Hibon, ✵, et d'Hortense-Eugénie *Beguin*, à Paris.

10 avril. — M. Léon *Poulain de Lafosse-David*, fils de Louis-Jean Poulain de Lafosse-David et de Marie-Adélaïde *Tetron*, sa veuve, à Lorient, avec Mlle Amélie-Louise-Alexandrine *Nau*, fille d'Alexandre Nau et de Marie-Amable-Eléonore *Lapp*, à Paris.

17 avril. — M. Nathaniel *Rothschild*, fils aîné de Lionel Rothschild, baronnet, avec Mlle Emma Rothschild, sa cousine, fille du baron Charles de Rothschild, et de la baronne née de Rothschild, à Francfort.

22 avril. — M. Jules-Désiré-Marie de *Pape*, fils d'Hector-Jules de Pape et de Julie-Floride-Eléonore *Revel*, avec Mlle Marie-Adèle-Sophie *Santallier*, fille de Louis-Marie-Alexandre-Bonaventure Santallier et de Marie-Amélie-Louise-Augustine *Louvet*, à Fressin (Pas-de-Calais).

23 avril. — M. Charles Pissin *Dariste*, avec Mlle Alice *Baudesson de Richebourg*, à Neuilly (Seine).

24 avril. — M. Jules *d'Anselme de Puisaye*, officier aux zouaves pontificaux, fils d'Hubert d'Anselme de Puisaye, ancien brigadier aux gardes du corps du roi, et d'Ernestine des *Isnards-Suze*, avec Mlle Marie de *Campels*, fille du marquis de Campels et de la marquise née *Saint-Léonard*, au château de Tostat, près de Tarbes. — M. Marie-Gabriel-Adolphe *Peghoux*, auditeur à la cour des comptes, fils de Pierre-Gabriel-Auguste Peghoux et d'Etiennette-Gervaise-Aline *Hebrard*, sa veuve, à Clermont-Ferrand, avec Mlle Sophie-Armandine *Barlatier de Mas*, fille de François-Edmond-Eugène Barlatier de Mas, capitaine de frégate en retraite, et de Thérèse-Armandine *Santerre*, à Paris. — M. Albert *Desjardins*, avec Mlle Hélène *Persil*, fille d'Eugène Persil, conseiller référendaire à la cour des comptes, et petite-fille du sénateur et de M. *Prudhomme*, conseiller honoraire à la cour impériale de Paris.

25 avril. — M. Georges-Prosper du *Breuil Hélion de la Guéronnière*, ancien lieutenant de vaisseau, fils de Louis-Etienne-Arthur du Breuil Hélion, vicomte de la Guéronnière, sénateur, et de Marie-Eulalie-Charlotte *David de Lastours*, avec Mlle Henriette-Claire *Colmet*, à Paris. — M. Jean-Baptiste-Ernest de *Pons*, fils de Louis-Honoré-Félix de Pons et de Henriette-Angélique-Apollonie de *Villèle*, à Toulouse, avec Mlle Fortunée de *Roux de Puivert*, fille d'Emmanuel-Gabriel

de Roux, marquis de Puivert, et d'Élisabeth de *Mauléon de Narbonne*, à Paris.

25 avril. — M. Albert-Jean-Baptiste *Lefebvre de Vatimesnil*, secrétaire d'ambassade, ✻, fils d'Antoine-François-Henri Lefebvre de Vatimesnil et d'Amélie-Louise *Duchesne*, décédés, avec Mlle Etiennette-Marie-Isabelle *Maison*, fille de Joseph-Louis-François, comte Maison, officier supérieur en retraite, et de Diana *Domecq*, à Paris. — M. Charles-Marie-Louis *Boscals de Réals*, capitaine d'état-major, ✻, fils de Casimir-Henri-Joseph Boscals de Réals et de Catherine-Marie-Joseph Kersaint-Gilly de *Saint-Gilles*, sa veuve, à Plouvorn (Finistère), avec Mlle Julie-Ernestine-Marie-Henriette *Maillard de la Gournerie*, fille d'Antoine-Paul Maillard de la Gournerie, capitaine d'infanterie, ✻, et de Louise-Susanne-Aménaïde de *Gourdeau*, sa veuve, à Nantes. — M. le comte Henri de *Falendre*, fils du marquis et de la marquise née *Guyon de Quigny*, avec Mlle Marie-Maximilienne-Charlotte du *Hays*, fille du comte Alphonse du Hays et de la comtesse née Charlotte de *Foucauld*, au château de Mont-Eventé (Pas-de-Calais).

26 avril. — M. Pierre-Émile *du Mesnil*, fils de Charles-Joseph-Bernard du Mesnil et de Louise-Mélanie-Eléonore de *Sevin*, sa veuve, à Alençon, avec Mlle Marie-Augustine-Caroline de *Damoiseau de la Bande*, fille de Roger-Frédéric-Denis de Damoiseau de la Bande et de Georgine-Marie-Antoinette-Gabrielle de *Dormy*, sa veuve, à Chaource (Aube).

27 avril. — M. Élie-Amable *Rudel du Miral de Tony*, au château du Miral, près Orléat (Puy-de-Dôme), fils d'Annet-Psalmet-Thelis-Geoffroy Rudel du Miral du Chéron et de Caroline-Hortense *Fournier de Tony*, avec Mlle Marie-Antoinette d'*Alegambe*, fille de Marie-Emilie-Alexandrine d'Alegambe, mariée à Auguste *Soins*, à Paris. — M. Eugène *Demouy*, sous-ingénieur de la marine, à Toulon, avec Mlle Amélie *Lenormant de Kergrist*, fille d'un capitaine de vaisseau, à Toulon.

28 avril. — M. Jules *Rothschild*, consul de Saxe-Meiningen, fils de Mathias Rothschild et de Sulka Rothschild née *Landauer*, avec Mlle Franziska *Stettiner*, fille de Joseph Stettiner et de Fanny Stettiner née *Lippmann*, à Kœnigsberg (Prusse).

29 avril. — M. le baron Robert de *Montesson*, fils du comte Raoul de Montesson et de la comtesse née *Ogier d'Ivry*, avec Mlle Jeanne de *Charnacé*, fille du vicomte de Charnacé et de la vicomtesse née *d'Estriché de la Barre*, au Mans. — M. Adrien *Faulquier*, fils de M. Faulquier et de Mme née *Guénot du Pontot*, avec Mlle Renée *Jahan*, fille de Henri Jahan, conseiller d'Etat, à Paris.

30 avril. — M. le baron Albéric de *Calonne*, fils du vicomte de Calonne et de la vicomtesse née *Forceville de Merlimont*, avec Mlle Marie de *l'Épine*, fille du baron Dieudonné de l'Épine et de la baronne née *Goupy de Beauvolers*, à Amiens. — M. George *Maublanc de Chiseuil*, avec Mlle Marie *Franeau de Gommegnies*, au château de Rivaude. — M. Louis *Trochon de la Théardière*, avec Mlle Marguerite *Guérin du Grandlaunay*, au château de Grandlaunay, près de Laval.

1er mai. — M. Bernard-Frédéric-Marie-Anatole, comte de *Montesquiou-Fezensac*, fils de Napoléon-Pierre-Marie-Louis-Anatole, vicomte de Montesquiou-Fezensac, et d'Anne-Elisabeth *Cuillier Perron*, avec Mlle Jeanne-Marie-Valentine de *Beaune*, fille de Jean-Baptiste-Augustin de Beaune et d'Aimée-Léonie *Duchand de Sancey*, à Paris. — M. Ulmar-Jérôme-Marie *Aronio de Romblay*, fils de Jérôme-Marie-Théodore-Joseph Aronio de Romblay et de Mathilde-Marie de *la Fonteyne*, avec Mlle Jeanne-Marie-Béatrix *Touzet de Vigier*, fille de Jean-Antoine-Bertrand Touzet de Vigier, colonel en retraite, C. ✵, et de Natalie-Aline-Louise *Macquart*, à Paris.

2 mai. — M. Gilbert *Pradal de Farguettes*, au château de Bancalie, près de Saint-Antonin (Tarn), fils de Jean-Philippe-Armand Pradal de Farguettes et de Henriette-Rose *Icard*, sa veuve, avec Mlle Joséphine-Thérèse *Chilhaud Dumaine*, fille de Jean-Julien Chilhaud Dumaine et de Pauline-Léonie *Lambert*, à Paris. — M. Jules-Léon *Sifflet de Berville*, fils de Jean-Charles-Jules Sifflet de Berville et d'Adrienne-Octavie *Picart*, avec Mlle Marie-Zoé-Claire *Delcourt*, fille de Jean-Baptiste-Nicolas Delcourt et de Zoé-Aimée-Désirée *Mercier*, sa veuve, à Noyon. — M. Marius-Nicholas *Lynch*, fils de Nicholas-Lynch et d'Elisa *Grehan*, avec Mlle Catherine-Marie-Blanche de *Marylski*, fille de Jules-Thomas-Pierre-Arthur de Marylski et de Harriett *Rowan Thomson*, à Paris.

5 mai. — M. le comte Auguste-Maurice *d'Hauterive*, veuf d'Alix de *Nédonchel*, fils d'Auguste, comte d'Hauterive, et de feu Agnès-Mélanie-Joseph *Blanc de Lanautte*, avec Mlle la princesse Adèle *Dondoukoff-Korsakoff*, à Wiesbaden.

6 mai. — M. Odon-Marie-Anatole, comte de *Montesquiou-Fezensac*, lieutenant au 5e hussards, fils de Napoléon-Pierre-Marie-Louis-Anatole, vicomte de Montesquiou-Fezensac, et d'Anne-Élisabeth *Cuillier Perron*, avec Mlle Marie, princesse *Bibesco*, fille du prince Georges-Demetri Bibesco, ex-prince régnant de Valachie, et de Marie *Vacaresco*, à Paris.

7 mai. — M. Hippolyte-Camena *d'Almeida*, officier de cavalerie en non-activité, fils de Drago-Joseph-Rebello-Camena d'Almeida et de Jeanne *Steyer*, sa veuve, à Verdun, avec Mme Anne-Marie *Vigiolas*, veuve de Sidoine *Bughon*, fils de

Jean-Baptiste Vigiolas et d'Anna *Planche*, à Clermont-Ferrand.

8 mai. — M. Marie-Henri-Donatien-Alphonse, comte de *Goulaine*, au château de Léraudière, près de Nantes, fils de Henri-Charles-Fabrice, marquis de Goulaine, et de Marie-Charlotte-Céleste-Maclovie de *Sesmaisons*, avec Mlle Albertine-Marie-Georgine-Charlotte de *Béthune-Sully*, fille de Charles-Louis-Marie-François, comte de Béthune-Sully, et de Charlotte-Henriette-Louise-Juliette de *Vassinhac d'Imécourt*, à Paris. — M. Charles-Joseph *le Boucq de Ternas*, chevalier, fils de la douairière le Boucq de Ternas, née le *Bailly d'Inghuem*, avec Mlle Jenny-Aglaé-Marie *Legrand*, fille d'Albert-Philippe-Pierre-Antoine Legrand, propriétaire, et d'Aglaé-Josephine *Boussemart*, à Saint-Omer.

9 mai. — M. Georges-Louis-Henri de *la Loge de Saint-Brisson*, fils d'Alphonse-Charles-Henri de la Loge de Saint-Brisson et de Clémence-Françoise-Bonaventure de *la Chesnaye*, sa veuve, avec Mlle Adélaïde-Gabrielle-Marie *Mare*, fille de Jean-Jules Mare et de Marie-Lucie *Jannon*, à Paris. — M. Alexandre-Auguste-Gustave *Robiou de Lavrignais*, inspecteur général du génie maritime, veuf de Claudine-Laurence-Delphine de *Martineng*, fils de Claude-Benjamin Robiou de Lavrignais et de Louise Santo-Domingo, avec Mlle Aglaé-Marie-Adeline *Lepage du Boischevallier*, fille de Charles-Auguste-César Lepage du Boischevallier et de feu Henriette-Honorée-Jacquette de *Pynyet*, au château du Boischevallier, près de Legé (Loire-Inférieure).

11 mai. — M. Amable-Antoine-Jacques-Emmanuel de *Crussol d'Uzès*, duc de Crussol, fils d'Armand-Gérauld-Victurnien-Jacques-Emmanuel de Crussol d'Uzès, duc d'Uzès, et de feu Françoise-Élisabeth-Antoinette-Sophie de *Talhouet*, avec Mlle Marie-Adrienne-Anne-Victurnienne-Clémentine de *Rochechouart de Mortemart*, fille d'Anne-Louis-Samuel-Victurnien de Rochechouart, comte de Mortemart, et de Marie-Clémentine de *Chevigné*, à Paris.

14 mai. — M. Henri de *Saint-Martin*, lieutenant au 28e de ligne, avec Mlle Marie-Louise *d'Esparbès de Lussan*, fille du vicomte Louis d'Esparbès de Lussan et de la vicomtesse née Aurélie de *Cardaillac*, à Tarbes.

15 mai. — M. Marie-René-Hippolyte-Henri de *Pierre*, vicomte de *Bernis*, lieutenant au 1er chasseurs à cheval, fils de Charles-Frédéric-Hippolyte de Pierre, comte de Bernis, et d'Anne-Victurnienne-Louise-Clémentine de *Rochechouart de Mortemart*, avec Mlle Marie-Philomène-Louise-Catherine *Berthier de Viviers*, fille de Louis-Eugène, baron Berthier de Viviers, et de feu Louise-Adélaïde-Catherine *Thévenin de Tanlay*, à Paris.

— —

16 mai. — M. Édouard-Frédéric-Joseph, vicomte *Portalis*, lieutenant au 5e cuirassiers, fils d'Etienne-Frédéric-Auguste, vicomte Portalis, et de Renée-Philippine-Adrienne *Mounier*, avec Mlle Alice-Caroline de *Bonnechose*, fille de François-Paul-Emile de Bonnechose et de Charlotte *Gourly*, à Paris.

16 mai. — M. Louis-Roger *Duval*, comte *du Manoir*, au château d'Acquigny, près de Louviers, fils de Paul-Emile Duval, vicomte du Manoir, officier d'état-major, et de Marie-Zénaïde *Leroux d'Erneval*, sa veuve, avec Mlle Simplicie-Jeanne *Roslin d'Ivry*, fille de Casimir-Charles-Just Roslin, baron d'Ivry, et de Françoise-Caroline *Mouton de Lobau*, à Paris.

18 mai. — M. Raoul-Marie-Maxence *Huraut*, comte de *Vibraye*, âgé de vingt-neuf ans, fils de Guillaume-Marie-Paul-Louis Huraut, marquis de Vibraye, et d'Augustine-Gabrielle de *Loménie*, avec Mlle Anne-Marie-Maxence-Joséphine-Stéphanie de *Damas d'Anlezy*, âgée de vingt et un ans, fille de Pierre-Marie-Edmond, comte de Damas d'Anlezy, et de Blanche-Charlotte-Catherine-Alexandrine de *Bessou*, à Paris. — M. Georges-Alexandre *Boisseau de Mellanville*, avocat à la cour impériale, fils de Jules-Pierre Boisseau de Mellanville et de Joséphine-Claire *Colin*, avec Mlle Anne-Louise-Léonie *Ducatel*, à Paris.

12-19 mai. — M. Gaston *Douville de Maillefeu*, ancien officier de marine, fils de Louis-Marie Douville de Maillefeu et d'Anne-Louise *Brian*, sa veuve, avec Mlle Maria-Alice-Sara *Japy*, fille d'Adolphe-Charles-Guillaume Japy et de Pauline-Clémence-Louise *Sohler*, à Paris. — M. Charles-Marie-Ludovic *le Borgne de la Villandré*, fils de Gabriel-Toussaint-André le Borgne et de Claire-Marie-Louise *le Nouvel de la Villandré*, à Lannion, avec Mlle Marie-Adélaïde-Gabrielle *d'Amédor de Mollans*, fille de feu Charles-Marie-Joseph-François Meinrad, marquis d'Amédor de Mollans, et d'Adrienne-Charlotte de *Patouillet de Deservilliers*, et petite-fille d'Anne-Adélaïde de *Ferrier du Châtelet*, veuve de Charles-Jean-François-Clément, marquis d'Amédor de Mollans, et pupille de Pauline-Charlotte de *Peicherou-Comminges de Guitaut*, veuve de François-Emmanuel de *Patouillet de Deservilliers*, à Salins. — M. Albéric-Marie-Joseph de *Borgne*, frère du précédent, avec Mlle Blanche-Pauline-Charlotte-Félicité-Marie *d'Amédor de Mollans*, sœur aînée de la précédente, à Salins.

20 mai. — M. Christian-Anatole-Henri *Leclerc*, comte de *Juigné*, fils de Charles-Léon-Ernest Leclerc, marquis de Juigné, et de Charlotte-Bernardine-Auguste de *Percin de Montgaillard de la Valette*, avec Mlle Marie-Elisabeth-Adèle-Alix de *Talhouet-Roy*, fille d'Auguste-Elisabeth-Joseph de Talhouet-Roy, député, O. ✻, et de Léonie-Denise-Sidonie

Honorez, à Paris. — M. Alfred-Henri *Genestal du Chaumeil*, fils de Jacques-Gabriel-Laurent-Camille Genestal du Chaumeil et de Joséphine *Follin*, sa veuve, remariée à Eugène *Boutry*, avec Mlle Louise-Rosalie *Follin*, fille de Léon Follin et de Rosalie *Boutry*, à Paris.

21 mai. — M. Michel-Marie-Robert *Ruinart de Brimont*, lieutenant au 23e de ligne, fils d'Antoine-François Ruinart, baron de Brimont, et de Cécile-Louise-Modeste *Pelletier*, sa veuve, avec Mlle Thérèse-Charlotte *Cousin de Montauban de Palikao* [1], fille de Marie-Guillaume-Aimé-Charles Cousin de Montauban, comte de Palikao, sénateur, général de division, G. C. ✠, et de Victoire-Elisabeth *Thurot*, à Paris.

21 mai. — M. Eugène-Marie-Louis-Émeric de *Durfort-Civrac de Lorges*, comte de Durfort, fils de Louis-Albéric-Aldonce de Durfort-Civrac de Lorges, marquis de Durfort, et de feu Marie-Thérèse-Alix *du Plessis Chatillon*, avec Mlle Marie-Louise-Françoise *Roullet de la Bouillerie*, fille de François-Louis-Marie Roullet, comte de la Bouillerie, et de Henriette-Adrienne de *Lestapis*, au château de la Barbie, près Bazouches (Sarthe).

22 mai. — M. Joseph-Louis, comte de *Luppé*, fils de Pierre-Joseph-Gaston, marquis de Luppé, et de Louise-Charlotte-Armandine *d'Angosse*, à Asson, près Nay (Basses-Pyrénées), avec Mlle Louise-Marie-Aldegonde de *Rivière*, fille de Charles-Antoine-Adrien, duc de Rivière, et de Stéphanie-Joséphine-Marie-Gabrielle de *Cossé-Brissac*, à Paris. — M. Roger de *la Vaulx*, officier aux zouaves pontificaux, fils du comte de la Vaulx, avec Mlle Elisa *Dillon*, de Saint-Louis (Etats-Unis).

23 mai. — M. Louis-Georges-Fortuné *Piscatory*, baron de *Vaufreland*, membre du conseil d'Etat, fils de feu Alphonse-Etienne-Georges Piscatory, baron de Vaufreland, et de Louise-Adélaïde *Smith*, avec Mlle Marie-Anne-Marguerite *Clary*, fille de François-Jean, comte Clary, sénateur, et de Sidonie-Noëmi-Marguerite *Talabot*, à Paris.

23 mai. — M. François-Georges-Augustin *Collard du Tilleul*, auditeur au conseil d'État, fils d'Alexandre-Jules Collard du Tilleul et de Pauline-Marthe *Akermann*, sa veuve, avec

[1] Le nom de Palikao étant affecté au titre de comte n'appartient qu'à celui qui possède le titre. Mademoiselle Cousin de Montauban et les autres enfants du comte de Palikao ne pourraient donc ajouter régulièrement ce nom au leur qu'après l'avoir obtenu en se conformant aux formalités de la loi de germinal an XI. Le fils aîné lui-même ne le recueillera qu'à la mort de son père et ne le transmettra de mâle en mâle que par ordre de primogéniture. Cela est si vrai que le titre de vicomte de Palikao a été conféré par lettres patentes expresses, en 1867, au fils puîné du comte.

Mlle Jenny *Dupuytrem*, fille de Louis-Marie-Simon-Jude Dupuytrem et d'Adèle-Léonore-Julie *Gastineau*, sa veuve, à Paris.

25 mai. — M. le comte Prosper-Hyacinthe-Albert *Pacoret de Saint-Bon*, chef de bureau à la préfecture du Rhône, fils de défunts Joseph-Marie-Antoine-Charles Pacoret de Saint-Bon et Louise-Thérèse *Dervieux de Vilieu*, avec Mlle Marie-Ferdinande-Adélaïde-Théodule de *Rochon de Lapeyrouse*, fille du comte Léonard de Rochon de Lapeyrouse, ancien préfet, et de Napoléone-Marie-Hélène-Charlotte de *Montholon Sémonville*. — M. Louis-Ernest de *Maud'huy*, général de brigade à Cherbourg, veuf de Jeanne-Gabrielle-Ernestine *Maurice*, fils de feu Etienne-Charles-Louis de Maud'huy, chevalier de Saint-Louis, et de Julie-Henriette *Chauvreux de Blacourt*, avec Mlle Claire de *Briqueville*, veuve du baron *Mabon de Beaulieu*, fille d'Armand-François-Léon-Claude, comte de Briqueville, colonel de cavalerie et député, et de Coralie-Charlotte-Robertine *Erard de Belisle de Saint-Remy*, sa veuve, à Paris.

19-26 mai. — M. Ludovic-Jean-Joseph *du Bourblanc*, attaché à la grande chancellerie, fils de Louis-Guillaume du Bourblanc et de Julie-Agathe de *Guerif*, sa veuve, avec Mlle Marie-Julie-Victorine-Alexandrine *Phélippes de la Marnière*, fille de Daniel-Louis-Hilaire Phélippes de la Marnière, notaire, et de Cécile-Adélaïde *Chaillou*, à Livry (Seine-et-Oise). — M. Louis-Adolphe-Paul *Brion de Boisgillet*, fils de Louis-Adolphe-Brion, ancien capitaine au long cours, et d'Adeline-Julienne-Ange *Capard*, avec Mlle Caroline-Marie-Mathilde *Camet de la Bonnardière*, fille de Remy-François-Eugène Camet, baron de la Bonnardière, et de Marie-Françoise-Louise *Guéneau de Mussy*, à Paris-Auteuil. — M. Marie-Jacques-Georges de *Laveze*, ingénieur civil des mines, fils de Louis-Pierre-Frédéric de Laveze et de Marie-Antoinette-Agathe *Magnard*, sa veuve, avec Mlle Louise *Quillou*, fille de Charles Quillou et de Geneviève-Laure Lemaître Delaforge, sa veuve, à Paris.

27 mai. — M. Auguste-Napoléon-Philippe, marquis de *Mornay*, membre du conseil général de l'Oise, fils de feu Auguste-Joseph-Christophe-Jules, marquis de Mornay, député, et de feu Joséphine-Louise-Hortense *Soult de Dalmatie*, avec Mlle Marguerite-Elisabeth-Aglaé *Legrand de Villers*, fille d'Auguste-Louis-Adèle Legrand de Villers, trésorier payeur général de la Gironde, et de Clémence-Augustine de *Haber*, à Bordeaux. — M. Justin *Gauthier d'Hauteserve*, veuf d'Agathe-Lucile Bourdon, fils d'Adolphe Gauthier d'Hauteserve, ancien receveur des finances, et de Louise-Procule *Fouet*, avec Mlle Marie-Adrienne-Louise-Agathe *Bourdon*, fille de

Louis-Jean-Baptiste Bourdon et d'Agathe-Lucie *Duvigneau*, à Paris.

28 mai. — M. Maxime-Aimé *Roussel*, vicomte de *Courcy*, fils de Mathurin-François-Adalbert Roussel, vicomte de Courcy, et de Rose-Henriette-Alexandrine de *Biencourt*, sa veuve, remariée au comte de *Neverlée*, avec Mlle Marie-Robertine *Terray*, fille de Marie-Claude-Emmanuel Terray et de Gabrielle-Elisabeth-Aglaé-Robertine de *Puget de Barbantane*, à Paris. — M. François-Anne-Joseph-Léon de *Balby de Monfaucon*, fils de Joseph-René-Raoul de Balby de Monfaucon et d'Anne-Augustine-Parfaite *Pinel Dumanoir*, sa veuve, avec Mlle Augustine-Léonie-Claire *Soldini*, fille d'Auguste-Louis-Félix Soldini et d'Augustine-Joséphine *Thevenois-Parisot*, à Versailles.

28 mai. — M. Joseph-Pierre-Louis de *Bouchaud de Bussy*, fils de Pierre-Joseph-Jules et de Jeanne-Louise de *Prunelle*, avec Mlle Marie-Émilie *Saint-Rousset de Vauxonne*, fille de René-Louis-Jules-Jean-Marie, ancien magistrat, et de Marie-Antoinette-Gabrielle-Henriette *Achard*, à Lyon.

29 mai. — M. Radegonde-Frédéric-Charles, vicomte de *Tusseau*, fils de Charles-Xavier-Emile, comte de Tusseau, et de feu Marie-Thérèse-Wilhelmine de *Breuillac*, avec Mlle Marie-Louise-Aliette-Elisabeth de *Valon d'Ambrugeac*, fille de Louis-Antoine-Charles-Marie de Valon, comte d'Ambrugeac, et de Thomine-Laure *du Cambout de Coislin*, au château de Nogentel (Marne).

30 mai. — Mgr Amédée-Ferdinand-Marie, duc d'Aoste, fils du roi d'Italie, avec Mlle Marie dal Pozzo, princesse de la *Cisterna*, fille d'Emmanuel dal Pozzo, prince de la Cisterna, et de Louise-Ghislaine de *Mérode*, à Turin. — M. Camille *Cordeiro da Silva*, avec Mlle Marguerite de *Prat de l'Estang*, à Laluque (Lot-et-Garonne).

26-31 mai. — M. Charles-Théodore d'*Arnaud*, vicomte de *Vitrolles*, fils d'Oswald-Marie-Joseph-Auguste d'Arnaud, comte de Vitrolles, colonel en retraite, O. ✻, et de feu Augustine-Alexandrine-Elisabeth d'*Arbaud de Jouques*, au château de Vitrolles (Hautes-Alpes), avec Mlle Marie-Barbe-Jeanne-Roberte de *Maussion-Montgoubert*, fille d'Alfred-Auguste, vicomte de Maussion-Montgoubert, et de Théophile de *Choiseul-Gouffier*, à Paris. — M. Louis *Dumont*, fils de Louis-Silvain Dumont et de Marie-Virginie *Carpentier*, avec Mlle Marguerite-Geneviève de *Sainville*, fille d'Armand-Guy de Sainville et de Marie-Antoinette *Montferand*, à Paris. — M. Henri-Charles-Sillery *Caqueray de Saint-Mandé*, fils d'Ambroise-Sillery Caqueray de Saint-Mandé et de Marie-Adélaïde *Délesque*, avec Mlle Rosa *Bernstein*, fille de Michel Bernstein (d'Odessa), et de feu Rosalie *Roffalowich*, à Paris.

1er juin. — M. le comte Georges-Ulric de *Sainte-Marie d'Agneaux*, fils de Théobald-René, marquis de Sainte-Marie d'Agneaux, et de Marie-Esther de *Carbonnel*, avec Mlle Emma *Gigault de Bellefont*, fille de Bernardin Gigault, marquis de Bellefont, et de la marquise née Mathilde Gigault de Bellefont, sa cousine germaine, au château de Montreuil, près de Saint-Lô.

4 juin. — M. Auguste *Blanchot de Brenas*, juge au tribunal civil de Cusset, avec Mlle Louise *Desbrest la Corre*. — M. Arthur-Alexandre *Wisniewski*, fils de Joseph-Michel-Patrice-Wisniewski et d'Anaïs-Eulalie de *Rocquemont*, à Nevers, avec Mlle Angeline-Ernestine *Scott de Martinville*, fille d'Edouard-Léon Scott de Martinville et de Reine-Anne *Marquet*, à Paris.

2-9 juin. — M. Frédéric-Henri de *Châteaubriand*, commissaire répartiteur des contributions, fils de Joseph-Louis de Châteaubriand et de Marie-Joséphine *Boyer*, décédés, avec Mlle Marie-Victoire *Moity*, fille de Jean-François Moity et de Marie-Désirée *Raillard*, décédés, à Paris. — M. Charles-Alfred d'*Elloy*, sous-lieutenant au 63e de ligne, fils de Philippe-Louis-Auguste d'Elloy et de Marie-Victoire-Noëmi *de Richemont de Richardson*, à Vernon, avec Mlle Louise-Marie *Dupont*, fille d'Antoine-Edouard Dupont et de Catherine-Eléonore-Alexandrine *Languillet*, sa veuve, au château de la Chèze, près Latillé (Vienne).

10 juin. — M. Marie-Georges de *Boussignac*, fils de Laurent-Léopold de Boussignac et d'Antoinette-Henriette-Melina *Pascault de Poléon*, avec Mlle Marie-Julie-Thérèse *Terrasson*, fille de Charles-Victor Terrasson et de Françoise-Thérèse-Laure Terrasson, sa veuve.

15 juin. — M. Marcel de *Mascureau*, avec Mlle Emerance de *Montmillon*, nièce et pupille de Mme Maxime de *Vezeau de Lavergne*, au château de la Grolière.

9-16 juin. — M. Florentin-Ernest, baron *Bordères Seillières*, veuf de Marie-Camille-Amélie de *Landrian de Fisson du Montet*, fils majeur et naturel de Jeanne-Eugénie Bordères, fils adoptif du baron Nicolas Seillière et de Marie-Anne-Elisabeth *Paillette*, sa veuve, avec Mlle Marie-Clotilde-Louise-Elisabeth de *Landrian de Fisson du Montet*, fille de Jean-Baptiste-René Landrian, baron de Fisson du Montet, avocat, et de Marie-Blanche-Henriette-Radegonde-Julie-Hedwige *Pavée de Villevielle*, à Nancy. — M. Marie-Edgard de *Solmes de Vérac*, sous-lieutenant au 3e régiment de chasseurs, fils de Pierre-Guillaume de Solmes de Vérec et de Marie-Gabrielle *Ducluzel*, décédés, avec Mlle Armance-Justine *Berou*, fille de Baptiste Berou et de feu Justine *Vibert*, à Paris.

18 juin. — M. Charles-Henri *Collet*, fils d'Etienne-Charles

Collet et de Louise-Françoise *Auré*, avec Mlle Marie-Antoinette-Théodorine-Mathilde *Mouillesaux*, fille de Jacques-Philippe Mouillesaux et de Louise-Nathalie de *la Rouvraye*, sa veuve, à Paris. — M. Antoine *Delort*, fils de Jean Delort et de Madeleine *Pegou*, décédés, avec Mlle Marie-Philomène-Eugénie de *Forestier*, fille de François-Jules de Forestier et de Julie-Marie-Cécile-Aglaé *d'Escrivieux*, décédés, à Paris.

19 juin. — M. Paul *Demidoff*, gentilhomme de la chambre de S. M. l'empereur de Russie, neveu d'Anatole Demidoff de San Donato et de la princesse Mathilde *Bonaparte*, avec Mlle la princesse Marie *Mestchersky*, nièce de la princesse *Czernicheff*, et demoiselle d'honneur de S. M. l'impératrice de Russie. — M. Louis-Victor-Léonard-Anne *Maillard de Liscourt*, capitaine de frégate, fils de Léonard-Louis Maillard de Liscourt et de Joséphine-Amans de *Caze*, sa veuve, avec Mlle Pauline *Ollivier*, fille d'Alexandre-François Ollivier et d'Elisa-Victoire-Pierrette *Bréval*, sa veuve, à Paris.

20 juin. — M. Simon-Eugène-Auguste *Brun*, à Ronno (Rhône), fils de Claude-Marie Brun et d'Antoinette *Peillon*, avec Mlle Marie-Marguerite *Veau de Lanouvelle*, fille de Jean-Charles-Frédéric Veau de Lanouvelle et de Marie-Anne-Julie-Aline *Vidal*, à Paris.

22 juin. — M. Marie-Antoine-Alfred de *Fages de Chavannes*, fils d'Alexandre-Henri-Guillaume, ancien magistrat, et de feu Caroline de *Brunel de Moze*, avec Mlle Amélie *Ravel de Malval*, fille de Jean-Michel-Edouard et d'Eugénie-Charlotte *Bodin*, à Lyon.

16-23 juin. — M. Georges-Léon *Piœrron de Mondésir*, inspecteur des finances, fils d'Augustin-Jean-Marie Piœrron de Mondésir, colonel du génie en retraite, O. ✻, chevalier de Saint-Louis, et d'Antoinette-Léontine *Sivard de Beaulieu*, avec Mlle Charlotte-Henriette-Marie *Dupérier*, fille de Pierre-Charles-Amédée Dupérier, négociant, O. ✻, et de feu Geneviève-Azolina *Cardon*, à Paris. — M. Emile-Léon de *la Motte*, garde général des forêts, fils de Jean-Baptiste-Léon de la Motte et de Clémentine de *Guingaud*, au château de Montpoupon, près Céré (Indre-et-Loire), avec Mlle Laure-Gabrielle-Jeanne de *Monicault*, fille de Gabriel-Jean de Monicault, magistrat, et de Marie-Emilie-Joséphine-Agathe *Humbert*, à Paris.

25 juin. — M. Robert-Marie-Albert-Ferdinand, comte de *Mun*, veuf de Berthe-Emilie-Caroline de *Ladoucette*, fils d'Adrien-Alexandre-Adélaïde-Henri, marquis de Mun, et de feu Antoinette-Eugénie-Anne-Charlotte *Ferron de la Ferronnays*, avec Mlle Jeanne-Victurnienne de *Beauvau*, fille de Marc-Antoine,Reinier-Victurnien, prince de Beauvau, député,

O. ✻, et de Catherine-Augustine-Marie, comtesse d'*Aubusson de la Feuillade*, à Paris.

27 juin. — M. *Kolb-Bernard*, avec Mlle *Halgan*, à Paris. — M. Louis-Alexandre-Ernest *Dangé d'Orsay*, artiste dramatique, fils de Louis-Thomas Dangé d'Orsay et de Françoise-Héloïse-Adélaïde *Lemercier*, avec Mlle Ismérie-Nathalie-Alexandrine *Legros*, fille de Louis-Théodore-Alexandre Legros et de Nathalie *Pouget*, à Paris.

29 juin. — M. Félicien de *Berlier*, fils d'Alphonse de Berlier et de Marie *Dolléon*, avec Mlle Marie *Barrière*, à Toulon.

23-30 juin. — M. Charles-Joseph *O'Kerrins*, ingénieur civil, fils de Michel O'Kerrins et de Thérèse-Maria O'Kerrins née *Croft*, veuf de Marie-Edmée-Anne *Baudouin*, avec Mlle Marie-Léonie du *Parc de Locmaria*, fille de Maurice, comte du Parc de Locmaria, et de Mélanie de *Champagne*, sa veuve, à Paris. — M. Sosthène-Louis-Camille *Legentil*, conseiller de préfecture, à Angers, fils de feu Pierre-Sosthène Legentil, président à la cour d'Angers, et de feu Charlotte-Jeanne-Marie de *Terves*, avec Mlle Marie *Holker*, fille de Prosper-Gaston Holker et de Delphine-Louise *Dubocage de Bléville*, à Paris.

2 juillet. — M. Léon de *Berluc-Perussis*, fils de Victor-Fortuné, chevalier de Berluc-Perussis, et de Marie-Thérèse-Joséphine *Pin*, sa veuve, avec Mlle Julie-Marie-Joséphine *Pin*, sa cousine, fille de feu Joseph-François-Fortuné Pin, juge au tribunal civil d'Apt, à Bourgarie (Vaucluse). — M. Antonin *Rousset*, sous-inspecteur des forêts, avec Mlle Félicie de *Bressy*, à l'Isle (Vaucluse).

4 juillet. — M. Gaston-Gustave-Marie-Victurnien de *Levis de Mirepoix*, comte Gaston de Levis, âgé de vingt-trois ans, fils d'Adélaïde-Charles-Marie-Sigismond de Levis, comte de Mirepoix, et de Juliette-Anne-Victurnienne des *Balbes Berton de Crillon*, avec Mlle Marie-Thérèse d'*Hinnisdal*, fille de Raymond-Joachim-Ambroise-Herman, comte d'Hinnisdal, et de Marie-Françoise-Gabrielle de *Bryas*, sa première femme, à Paris.

6 juillet. — M. France-Edgard, comte d'*Houdetot*, au Havre, fils de César-François-Adolphe, comte d'Houdetot, ancien receveur particulier des finances, O. ✻, et de feu Augustine-Louise-Iseline-Sidonie de la *Roque de Mons*, avec Mlle Elisabeth-Louise-Joséphine *Galos*, fille de Joseph-Henri Galos, ancien député, O. ✻, et d'Isabelle-Joséphine-Maximilienne-Mélanie *Foy*, et petite-fille du général Foy, à Paris.

1er-7 juillet. — M. François-Joseph-Marie *Carmoy*, vicomte de Carmoy, fils d'Antoine-Frédéric Carmoy, comte romain de Carmoy, et de Marie-Claudine *Villedey*, à Paray-le-Monial, avec Mlle Marie-Maxellende *Prioux*, fille de Jean-Adolphe

Prioux et de Stéphanie-Marie-Emmanuel de *Ghengnies*, à Paris. — M. Henri *le Vaillant de Monchy*, fils de Nicolas-Auguste le Vaillant, chevalier de Monchy, et de Natalie-Aimée-Aglaé *Rousseau*, à Rimogne (Ardennes), avec Mlle Alexine-Henriette *Millet*, fille de Joseph-Alexis Millet et de Françoise-Henriette *Lassis*, à Paris. — M. Léonce-Marie du *Tillet de Villars*, fils de Joseph-Henri du Tillet de Villars et d'Anne-Marie-Catherine *Désangremel d'Hérissart*, sa veuve, à Versailles, avec Mlle Louise *Joiron*, fille de Pierre-Alexandre-Joseph-Léonard Joiron et de Jeanne-Françoise-Joseph *Page*, sa veuve, à Paris.

9 juillet. — M. Auguste d'*Antoine de Taillas*, juge de paix à Alais, avec Mlle Octavie *Ravet Deslaurent*, à Chalon-sur-Saône.

10 juillet. — M. le baron René de *France*, fils de la baronne douairière née de *Buissy*, avec Mlle Jeanne de *Rocquigny du Fayel*, fille du comte et de la comtesse née *le Sergeant de Bayenghem*, sa veuve, au château de Neufchâtel. — M. Emile *Boutillier du Retail*, substitut du procureur impérial à Jonzac, avec Mlle Marie de *Morière*, fille d'un ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Vannes (Morbihan).

11 juillet. — M. Victor-Antoine-Marie-Henri de *la Barge de Certeau*, fils de Jean-Joseph-Marie-Frédéric et d'Eléonore-Marie-Amélie *Barthelot d'Ozenay*, avec Mlle Adèle-Eugénie-Isaure *Ruphy*, fille de Scipion, baron Ruphy, et de Marie-Aspasie *Bené*, à Annecy.

7-14 juillet. — M. Pierre-Edmond-Dominique *Chaudru de Raynal*, conseiller référendaire à la cour des comptes, fils de Louis-Hector Chaudru de Raynal, premier avocat général à la cour de cassation, et de Victorine-Claudine Chaudru de Raynal, avec Mlle Laure-Louise *Guyon*, fille de Louis-Madeleine-Geoffroy Guyon, notaire honoraire, et d'Amélie-Louise *Quiclet*, à Paris. — M. Pablo *Martinez del Rio*, peintre d'histoire, fils de Manuel-Marie Martinez del Rio et de Louise-Julie-Stéphanie *Loche*, sa veuve, remariée à Louis-Henri *Doré*, avec Mlle Jeanne-Gabrielle-Marie-Cécile *Favre*, fille de Claude-Gabriel-Jules Favre, député, membre de l'Académie française, et de Jeanne *Charmont*, à Paris.

7-14 juillet. — M. Hyacinthe-Nicolas-Alphonse de *Launay*, sous-préfet honoraire, ✱, fils de Nicolas-Auguste-Alphonse, baron de Launay, intendant militaire, C.✱, chevalier de Saint-Louis, et de Marianne-Christine de *Chalbos*, avec Mlle Anne-Jenny *Perrier*, veuve de Jules-Marie-Gustave *Gibotet*, fille de Benjamin Perrier et de Marie-Anne-Stéphanie *Barrois*, à Paris. — M. le marquis Amilcar *Paulucci*, général russe, fils du marquis Charles Paulucci, avec Mlle Marie-Vic-

toire-Alexandrine de *Loëve Veimars*, fille du baron Adolphe de Loëve Veimars et de la baronne Olga *Holynska*, sa veuve, à Paris.

16 juillet. — M. le comte Edmond de *Franeau de Gommegnies*, avec Mlle Françoise *Maublanc de Chiseuil*, au château de Saint-Vallerin (Saône-et-Loire). — M. Tristan *Delcasse*, avec Mlle Léonie *Huc de Monsegou*, fille de l'intendant militaire, au château de Lauraguel (Aude).

17 juillet. — M. Augustin-Marie-Paul *Le Caron de Chocqueuse*, fils d'Antoine-Jean-Baptiste-Augustin-Nicolas Le Caron de Chocqueuse et d'Augustine-Félicité d'*Hanmer de Claybrooke*, avec Mlle Marguerite *Gigault de Bellefont*, fille de Bernardin-Paul Gigault, marquis de Bellefont, et de Mathilde-Marie-Augustine Gigault de Bellefont, au château de Montreuil, près de Saint-Lô.

20 juillet. — M. Charles *Chalupt*, avec Mlle Angèle-Stéphanie *Journel d'Houdouart*, à Blois.

14-21 juillet. — M. Stanislas *Picot de Lapeyrouse*, chancelier de légation, fils de Georges-Arthur Picot de Lapeyrouse et de Françoise-Catherine *Boleve*, avec Mlle Léonie-Célestine *Meunier*, fille de Philibert Meunier et de Célestine *Thévenot*, sa veuve, à Paris. — M. Louis-Alexandre-René de *Lorenchet de Montjamont*, fils de Philippe-Joseph de Lorenchet de Montjamont et de Marie-Louise de *Bretagne*, décédés, avec Mlle Claudine-Joséphine-Julienne *Petitjean de Marcilly*, fille de Charles-Félix Petitjean de Marcilly, receveur des hospices, et de Barbe-Claude *Fonquerand*, à Paris.

22 juillet. — M. Félix de *Collasson*, fils d'Eustache de Collasson et d'Aimée-Claire de *la Saigne de Saint-George*, au château de Civray, avec Mlle Thérèse *Le Roy de Chavigny*, fille d'Ernest Le Roy de Chavigny et petite-fille de la baronne Leroy, à Moulins.

23 juillet. — M. Léon *Signoret*, avec Mlle Marie *Sauvaire*, nièce du marquis de *Barthélemy*, et petite-fille du baron *Jourdan*.

24 juillet. — M. René-Marie-Edmond-Gabriel de *la Croix*, vicomte de *Castries*, fils de Gaspard-Marie-Eugène-François de la Croix, comte de Castries, et d'Alix-Marie-Léontine de *Saint-George de Vérac*, avec Mlle Marie-Catherine de *Bryas*, fille d'Eugène, comte de Bryas, et de Catherine-Odélie *Robin de la Cotardière*, sa veuve, au château de Saint-Cyran (Indre).

25 juillet. — M. Léon-Marie-Michel *Cornudet*, auditeur au conseil d'Etat, fils d'Alexandre-Marie-Léon Cornudet, président de section au conseil d'Etat, et de Marie-Eudoxie *Chappotin*, avec Mlle Louise-Marie-Joséphine *Becquet*, fille de Philippe-Marie-Charles Becquet et de Julie-Louise-Emilie *Denion du Pin*, sa veuve, à Paris.

27 juillet. — M. Jean-Félix-Albert, vicomte de *Richemont de Richardson*, lieutenant de lanciers, fils de Jean-Hippolyte, comte de Richemont de Richardson, et de Zoé-Félicité *Hervouet de la Chardonnière*, à Saint-Germain en Laye, avec Mlle Sophie-Marthe *Cavalier*, fille de Stanislas-Jean Cavalier et de Louise-Adèle-Laurence de *Courville*, sa veuve, remariée à Jean-Félix-Mathurin *Hutin*, inspecteur du service de santé, C. ✻, à Paris.

29 juillet. — M. Louis-Albert *Delasalle*, lieutenant de vaisseau, ✻, fils de Louis-Julien Delasalle et de Marie-Louise-Isaure *Lettu*, décédés, avec Mlle Geneviève *Billion du Rousset*, fille d'Albin Billion du Rousset, notaire, et de Marie-Joséphine-Laure *Rebut*, à Jumièges. — M. Raoul *Avenel*, d'une famille noble d'origine écossaise, avec Mlle Pauline *Velay*.

5 août. — M. Anatole-Eugène de *Berthois*, lieutenant-colonel aux chasseurs à cheval, fils d'Auguste-Marie, baron de Berthois, général de division, G. O. ✻, et de Julie-Pauline *Lanjuinais*, avec Mlle Marie-Charlotte-Colette-Jeanne *du Maisniel*, fille de Gustave-Charles-Colette, comte du Maisniel, et d'Amélie-Marguerite d'*Audiffret*, à Paris.

6 août. — M. Émile *Teulon-Valio*, docteur en médecine, fils de Marie Teulon-Valio, née de *Lacour-Moncan*, avec Mlle Pauline-Claudine-Thérèse des *Hours*, fille d'Eugène des Hours et d'Adrienne *Violan*, à Montpellier.

11-18 août. — M. Alexis-Constantin *d'Ivanoff*, fils d'Alexis d'Ivanoff et de Marie-Madeleine *Labiche*, sa veuve, avec Mlle Catherine-Elisa *Hanon*, fille de Maximilien-Joseph-Honoré Hanon et Catherine *Stadtfeld*, à Paris.

11-18 août. — M. Alphonse-Walburg, comte de *Diesbach de Corny*, lieutenant de vaisseau, à Pau, avec Mlle *Dassard*, à Paris. — M. Henri-Amédée d'*Everlange*, chef de bataillon de la gendarmerie de la garde, en retraite, avec Mlle *Delaguerre*, à Paris.

19 août. — M. Ferdinand *Storms*, fils de Mme la douairière Storms-Beerenbrock, avec Mlle Sylvie de *Wouters*, fille du chevalier de Wouters d'Oplinter et petite-fille de Mme la douairière de Wouters de Bouchout née *Lunden de ter Elst*, à Bruxelles.

21 août. — M. *Bosquillon de Senlis*, avec Mlle Bathilde *du Passage*, fille de Gustave du Passage et de Marie de *Buissy*, à Paris.

24 août. — M. Hippolyte de *Thierry de Faletans*, comte de *Faletans*, en Bavière, fils du marquis de *Faletans*, avec la baronne de *Leutrum-Ertingen*, fille du colonel *Richard France* (Amérique). — M. Léon de *la Bigne*, lieutenant au

1er voltigeurs de la garde, fils de Jean-Baptiste-Etienne de la Bigne et d'Ernestine-Zoé de *Poilloue de Saint-Mars de Berville,* sa veuve, à Etampes, avec Mlle Marie-Louise-Thérèse *Duval de Grenonville,* fille de Jean-Louis-Marie Duval, comte de Grenonville, et de Louise-Sophie-Charlotte-Ernestine *Fuller,* à Versailles.

18-25 août. — M. Fernand *Compaignon de Flosville,* fils d'Edouard Compaignon de Flosville, maire de Bazoches-Gouet, et de Marie-Judith *Fortier,* avec Mlle Jeanne-Caroline *Morel,* fille de François-Alexandre Morel et de Caroline-Marie-Léontine *Enault,* à Paris.

28 août. — M. Gaston-Henri *Denis de Senneville,* auditeur à la cour des comptes, fils de Pierre-Alexandre Denis de Senneville, conseiller référendaire, et de feu Amélie-Agathe *Huet,* avec Mlle Eléonore-Françoise-Marie de *Grave,* fille de René-Marie-Joseph-Hyacinthe de Grave et de Marie-Eléonore-Amélie *Tervol de Beaulieu,* à Verneuil (Haute-Vienne).

25-31 août. — M. Charles-Achille *Pedrelli Deu de Montigny,* capitaine au 19e de ligne, fils d'Augustin-Joseph-Joachim Pedrelli et de Clotilde-Catherine Deu de Montigny, décédés, avec Mlle Adélaïde-Joséphine *Perkins,* fille d'Auguste-Samuel Perkins et d'Adélaïde Perkins, sa veuve, à Londres. — M. Manuel-Segundo-Habio-Ildefonso *Acevedo,* fils de Manuel Acevedo et d'Ignacio *Aguirre,* à Gradignan (Gironde), avec Mlle Maria-Louisa de los Dolores *Dias Granados,* fille de Pedro Dias Granados et d'Emmanuelle Martinez de *Aparicio,* sa veuve, à Pau.

4 septembre. — M. Henri-Alexis-Charles de *Villantroys,* sous-lieutenant au 2e chasseurs d'Afrique, fils de Michel-Louis-Henri de Villantroys et d'Alexandrine-Elisabeth de Villantroys, à Charleville, avec Mlle Marie-Louise-Emilie de *Laroche-Poncié,* fille du vicomte Pierre-Charles de Laroche-Poncié et de Charlotte-Silvestine-Eliane de Laroche-Poncié, à Paris.

10 septembre. — M. Paul *Bérard,* avec Mlle Louise *Elie Lefebvre,* fille du baron Elie Lefebvre et de la baronne née *Hermé,* à Rouen.

11 septembre. — M. Marie-Joseph-Hubert *Vaysse de Rainneville,* vicomte Joseph de Rainneville, fils d'Alphonse-Valentin Vaysse, vicomte de Rainneville, et de Thérèse de *Tardy,* sa veuve, à Paris, avec Mlle Alexandrine-Petrovo *Solovoy,* dame d'honneur de S. M. l'impératrice de Russie, fille de Grégoire-Petrovo Solovoy, conseiller d'Etat et chambellan de l'empereur de Russie, et de Nathalie, princesse *Gagarine,* à Tamboff, près de Kirsemoff (Russie).

17 septembre. — M. Léopold de *Gervain,* avec Mlle Jeanne de *Portal,* fille du baron de Portal et de la baronne née *Ober-*

kampf, au château de Breillan (Gironde). — M. Charles *Coudé de Matival,* avec Mlle Marguerite *Bonamy,* fille d'Armand Bonamy, conseiller de préfecture, à Rennes.

19 septembre. — M. *Mac-Carty,* docteur en médecine, avec Mlle de *Villamil,* à Paris.

20 septembre. — M. le baron Anselme *de Franclieu,* avec Mlle Marie de *Cosne de Cardanville,* fille de François-Alexandre de Cosne de Cardanville et de Marie-Alexandrine-Eglé *Renouard de Sainte-Croix,* au château de Loucelles (Calvados).

24 septembre. — M. Ernest de *Gassier,* fils de François-Jules de Gassier et de Caroline-Rose de *Sigaud de Bresc,* avec Mlle Marie-Caroline-Elisabeth de *la Cropte de Chantérac,* fille de Bonaventure-Paul de la Cropte, comte de Chantérac, et de Françoise-Félicité-Mathilde *Chieusse de Villepeys,* à Fonblanche, près Cuges (Bouches-du-Rhône).

4 octobre. — M. Eugène *Janvier de la Motte,* avec Mlle Octavie *Say,* à Nantes.

1-5 octobre. — M. Aubin *Dumoustier de Frédilly,* sous-chef au ministère du commerce, fils de Marie-Aubin Dumoustier de Frédilly, O. ✳, et de Marie-Louise *Kuder,* avec Mlle Jeanne-Amédée *Coste de Champéron,* fille du général Gustave-Jean-Jacques-Louis Coste de Champéron et de Mathilde-Amédée de *Campredon-Périer,* à Paris. — M. Jean-Pierre *Bourson,* fils de Jean Bourson et de Thérèse *Alexandre,* avec Mlle Jeanne-Théodora-Louise de *Grammont,* fille de François-Louis de Grammont et de Jeanne *Loock* (du duché de Clèves), à Paris.

8 octobre. — M. le vicomte Gustave de *Fayet,* fils du comte et de la comtesse née de *Bar,* avec Mlle Marie de *Gaudechart,* fille de Jean-Baptiste-Maximilien-Charles-Albéric, comte de Gaudechart, et de la comtesse née Victoire-Marie *Picot de Vaulogé,* au château de l'Epine. — M. le comte Olivier de *Kermel,* avec Mlle *Kearny,* au château de Kergoaler.

6-13 octobre. — M. *Collinet de la Salle,* lieutenant au 42e de ligne, avec Mlle *Poerier de Franqueville,* à Paris. — M. *Chabrier,* propriétaire, au château de Real (Puy-de-Dôme), avec Mlle *Denis de Hansy,* à Paris.

15 octobre. — M. Marie-Philippe-Ramond *le Harivel de Mézières,* à Caen, fils de Pierre-Alexandre le Harivel de Mézières et d'Ernestine-Julie *Roussel de la Touche,* avec Mlle Marie-Gabrielle-Caroline *Coquebert de Montbret,* fille d'Auguste-Romain Coquebert de Montbret et d'Elisabeth-Louise *Coustant d'Yanville,* sa veuve, à Paris.

16 octobre. — M. Jacques-Charles-Frédéric de *Chabannes,*

comte de Chabannes la Palice, fils du marquis et de la marquise née Mathilde *Dawson*, avec M[lle] Geneviève-Alix-Honorine de *Cardevac d'Avrincourt*, fille du marquis et de la marquise née de *Mortemart*, au château d'Havrincourt. — M. le comte Jules *Chastenet de Puységur*, avec M[lle] Marie-Thérèse *du Sault*, fille de feu le baron du Sault et de feu la baronne née de *Glassun*, au château de l'Isle-Fort.

13-20 octobre. — M. Raymond-Joseph-Marie-Abel *Seré de Lanauze*, âgé de vingt-deux ans, fils de Joseph-Louis Seré de Lanauze, à Sainte-Marthe, près Marmande, et de Marie-Françoise-Mélite *Nugue*, avec M[lle] Anastasie-Caroline-Marie de *Rivera Maroto*, fille de Joseph-Marie-Anastasie de Rivera Maroto, comte de Fresno et de Landres, et de Caroline-Amélie-Renée de *Briey*, à Paris.

21 octobre. — M. Alfred de *Serres*, fils du comte Olivier de Serres de Mesplès et fils adoptif du marquis d'*Alfonce*, avec M[lle] Antoinette-Pauline-Marie de *Saint-Phalle*, fille d'Edouard, comte de Saint-Phalle et de feu la comtesse, née Pauline de *Chabannes*, au château de Huez.

23 octobre. — M. le vicomte Louis de *Luchapt*, fils du comte et de la comtesse, avec M[lle] Marie-Thérèse du *Hamel de Fougeroux*, au château des Essarts, près de Pithiviers.

26 octobre. — M. Jean-Louis-Eugène-Amédée *Laigner*, fils d'André-Louis-Jean-Bernard Laigner et de Marie-Eugénie *Lavarde*, décédés, avec M[lle] Clotilde de *Saint-Etienne*, fille d'Ambroise-Honoré de Saint-Etienne et de Henriette *Buffeteau*, à Paris.

20–27 octobre. — M. Oscar-Louis-Auguste *Galline*, banquier, ✻, veuf d'Anne Brouzet, fils d'Abraham-Pierre-Galline et d'Antoinette-Sylvanie *Malechar*, avec M[lle] Anne-Mathilde *Fombert de Villers*, veuve du général Joseph-Victor *Thomas* et fille d'Auguste-Pierre–Hercule Fombert de Villers et d'Adèle *Cantou*, à Paris.

27-31 octobre. — M. Antoine-Joseph *Robert*, fils d'Antoine-Eugène Robert et d'Emilie-Virginie *Delcros*, sa veuve, avec M[lle] Marie-Sophie de *Clugny de Nard*, fille de Marie-Stanislas-Henri de Clugny de Nard et de Stéphanie-Eléonore *Marin*, à Paris.

31 octobre. — M. le baron Robert de *Nervo*, fils du baron Gonsalve de Nervo, trésorier général des finances, et de la baronne née Marie-Adélaïde-Susanne *Brugière de Barante*, avec M[lle] Lucie *Talabot*, fille de feu Léon Talabot et petite-fille du comte *Redon de Beaupréau*, à Paris.



NAISSANCES.

1864.

9 août. — Sabine-Eurydice-Aymardine *Bottu de Limas*, fille de Jean-Claude Bottu de Limas et de Marie-Sophie-Renée *Cazin d'Honincthun*.

18 août. — Marie de *Branges de Bourcia*, fille de François-Marie-Joseph-Octave de Branges de Bourcia et de Félicie de *Vernou de Bonneuil*, à Paris. (Mar. du 5 octobre 1863.)

21 septembre. — Christian-Marie-Joseph-Louis, fils du baron de *Müllenheim-Rechberg*, sous-préfet à Pithiviers (Loiret), et de Thérèse-Célestine-Louise, née baronne *Viard*.

1865.

8 février. — N..., fils de Raoul de *Hauteclocque* et d'Alix de *Renty*, à Lille.

15 février. — N..., fils d'Arthur d'*Hauteclocque* et de Marie de *Colbert*, à Saint-Omer.

27 février. — N..., fils de Léon de *Beugny d'Hagerue* et de Marie *Macquart*, au château de Sachin (Pas-de-Calais).

27 mars. — N..., fils de M. *Donjon de Saint-Martin* et de Marie de *Bois-le-Comte*.

30 mars. — Marie-Joséphine-Ghislaine, fille d'Alfred, comte de *Belleville*, et d'Emma *le Sergeant d'Hendecourt*, à Bruxelles.

14 mai. — Conrad-Marie-Joseph-Léonie, fils de Maurice, comte de *Buisseret Blarenghien*, et de Béatrix de *Bernard de Montbrison*, à Ixelles (Belgique).

6 juillet. — Valentine-Marie-Eugénie, fille de Gustave de *Fresnoyel* et de Marie *le Caron de Canettemont*, à Boulogne-sur-Mer.

21 juillet. — Jean-René-Marie, fils de Louis-Maxime-Olivier de *Truchis de Luys* et de Jeanne *Barbanson*, à Bruxelles.

14 septembre. — N..., fille du comte *Welles de la Valette* et de la comtesse, née *Rouher*, à Paris.

23 septembre. — Marie-Élisabeth-Anne-Mathilde, fille de Georges-Victor, prince de *Croy*, et de Marie-Hélène-Louise de *Durfort de Lorge*, à Bruxelles.

24 octobre. — Marie-Anatole-Henriette-Pauline-Ghislaine, fille de Marie-Joseph de *Riquet*, prince de *Caraman*, et de Marie de *Montesquiou-Fezensac*, à Chimay.

27 octobre. — Pierre *Damien de Ranchicourt*, fils de Raymond Damien de Ranchicourt et de Marguerite *Chazaud*, au château de Ranchicourt (Pas-de-Calais).

30 novembre. — Arthur-Florent-Marie-Alexandre de *Fontaine*, fils du vicomte et de la vicomtesse de Fontaine.

1866.

Mars. — Susanne de *Bragelongne*, fille de Louis-François de Bragelongne de Versigny et d'Anacharsis-Marie-Zoé-Clara *Cicéron*, à la Guadeloupe. (Mariage du 23 juin 1853.)

10 mai. — Jeanne, fille de M. Auguste de *Cacqueray de Lorme* et de Mme, née Caroline de *Rubelles*, à Boismorin (Aisne).

7 juin. — N..., fils du marquis de *Chasseloup-Laubat*, ministre de la marine, et de la marquise, née *Pilié*, à Paris.

17 août. — N..., fils du baron et de la baronne de *Sainte-Avoye*, au château de Lunéville.

26 août. — Charlotte-Élisabeth-Jeanne-Marie *Millon de Montherlant*, fille de Camille Millon de Montherlant et d'Adélaïde-Émilie *Bessirard de la Touche*. (Mariage du 3 octobre 1865.) — Henriette-Marie-Adèle de *Bragelongne*, fille de Louis-Alexandre de Bragelongne-d'Enjenville et de Charlotte-Adélaïde-Marie-Herminie de Bragelongne, sa cousine, à la Guadeloupe.

5 septembre. — Antoinette de *Cussy*, fille de Ferdinand de Cussy, capitaine au 20e bataillon de chasseurs ✠, et de Mathilde *Cosne de Cardanville*, à Vincennes.

6 octobre. — Landry-Paul-Émile de *Bragelongne*, fils d'Émile-Louis-Robert-Camille de Bragelongne et de Marie-Lucette d'*Audoin*, sa cousine, à la Guadeloupe.

19 octobre. — Charles de *Branges de Bourcia*, fils de François-Marie-Joseph-Octave de Branges de Bourcia et de Félicie de *Vernou de Bonneuil*, à Paris.

22 octobre. — Henri, fils d'Adrien *le Tendre de Tourville* et de Marie *Girard*, à Paris.

30 octobre. — Pierre-Edmond-Marie, fils d'Amédée-Joseph *le Boucq de Ternas*, chevalier, et de Laure-Thérèse *Watelet de Messange*, à Douai.

3 novembre. — N..., fille d'Olivier de *Salvaing de Boissieu* et de Marie *Subtil de Lanterie*, à Verneuil-au-Perche.

7 novembre. — N..., fille de Samuel *Welles*, comte de *Lavalette*, et de la comtesse, née *Rouher*, à Paris.

7 novembre. — Marie-Marthe *Lafont de Contagnet*, fille de François-Lucien Freydier-Lafont de Contagnet et de Marie *David de Saint-Sixte*, sa femme, à Saint-Agrève (Ardèche).

11 novembre. — Joseph-Marie-Pie *Galbaud du Fort*, fils de François-Marie-Olivier Galbaud du Fort et d'Angèle-Marie-Victoire *de la Barre de Nanteuil*, à Saint-Brieuc. (Mar. 4 février 1866.)

16 novembre. — Alexis de *Costa*, fils du comte Josselin de Costa et de la comtesse, née de *Guébriant*, à Paris.

20 novembre. — Emma-Marie de *Noailles*, fille du duc d'Ayen et petite-fille du duc de Noailles, à Paris.

21 novembre. — N..., fils du marquis de *Palaminy* et de la marquise, née de *Carbonnel*, à Palaminy. (Mariage en juin 1861.)

25 novembre. — Pierre-Marie d'*Audiffret*, fils du comte Gustave d'Audiffret et de la comtesse, née *Montané*, à Toulon.

Novembre 1866. — N... d'*Amoreux*, fille de Jean-Marie-Louis d'Amoreux et d'Eugénie *Correnson*, à Uzès. (Mar. d'avril 1864.)

2 décembre. — Joséphine-Antoinette-Gabrielle-Pauline, fille d'Alphonse de *Gayffier* et d'Emma *Dionis*, à Versailles.

3 décembre. — Adolphe-Marie-Joseph-Bruno de *Rostaing*, fils d'Adolphe de Rostaing et d'Elise de *Vichet*, à Pernes (Vaucluse).

5 décembre. — Albert-Cyprien-Constant de *Ricaudy*, fils de Louis de Ricaudy et de Marie-Constance-Léonie de *Montluc*, à Paris.

8 décembre. — Hélie-Marie-Joseph-Charles-Josias-Alon-Guillaume de *Bremond d'Ars*, fils d'Anatole-Marie-Joseph, vicomte de Bremond d'Ars, ancien sous-préfet, et de la vicomtesse, née Élisabeth *Arnaud*. (Mar. du 9 décembre 1862.)

12 décembre. — Marie-Françoise-Thérèse, fille de Marie-Edmond, vicomte de *Marcellus*, et de la vicomtesse, née Marie-Annette-Henriette-Gabrielle de *Pontac*, à Bordeaux. (Mar. 23 avril 1863.)

20 décembre. — Marie-Letizia-Eugénie-Catherine-Adélaïde, fille du prince Napoléon *Bonaparte* et de la princesse Clotilde, fille du roi d'Italie.

25 décembre. — François-Joseph-Emmanuel-Eugène-Napoléon de *Noailles*, fils du duc de Mouchy et de la duchesse, née princesse Anna *Murat*, à Paris.

25 décembre. — Emmanuel-Marie-Louis-Eugène, fils du vicomte et de la vicomtesse *Tardy de Montravel*, à Joyeuse.

29 décembre. — Éliane-Eudoxie-Gabrielle-Marie de *Palys*, fille du comte Élie de Palys et de la comtesse, née de *Guéhenneuc de Boishue*, à Rennes.

1867.

1er janvier. — Jehan-Guillaume-Henry de *Chérisey*, fils du vicomte Louis de Chérisey et de la vicomtesse, née de *Romeuf*, à Clermont-Ferrand. — Jean-Louis-Octave de *Chérisey*, fils de Gérard, comte de Chérisey, et de la comtesse, née d'*Hespel*.

11 janvier. — N..., fils du baron Charles *Secondat* de Montesquieu et de la baronne, née *Aubelin de Villers*. (Mariage 2 juin 1863.)

30 janvier. — Marie-Thérèse, fille de Louis-Marie de *Bourbon*, comte de Trani, et de Mathilde-Ludovique, duchesse en Bavière.

1er février. — Édouard-Félix-Marie *Vincent de Saint-Bonnet*, fils de Marie-Jacques-Henri Vincent de Saint-Bonnet et de Marie-Alphonsine-Albine *Meaudre*, à Lyon.

2 février. — Lucie-Aimée-Marie *Delalun*, fille de Luc Delalun, lieutenant de vaisseau, ✻, et de Maria *le Marié des Landelles*, à Granville.

7 février. — Marie-René de *Thubert*, fils d'Armand-Ludovic de Thubert et d'Adrienne *Manessier*, à Paris. (Mariage 19 mars 1866.)

14 février. — N..., fils du marquis de *Castellane* et de la marquise, née *le Clerc de Juigné*, à Paris. (Mar. 4 avril 1866.)

18 février. — N..., fils du baron de *Marbot* et de la baronne, née d'*Acher de Montgascon*, à Paris.

20 février. — N..., fille du prince de Galles et de la princesse de Galles, et petite-fille de la reine d'*Angleterre* et du roi de Danemark.

13 mars. — N..., fille du comte *le Chartier de Sédouy* et de la comtesse, née de *Nugent*, au château de Bluvrigny (Manche).

15 mars. — N..., fille du comte et de la comtesse de *Gourcuffe*, à Paris.

20 mars. — Louis-Marie-Ghislain-François de *Blanchetti*, fils de César-Louis-Paul-Guillaume, comte de Blanchetti, et de la comtesse, née Marie-Joséphine-Pauline de *Pellissier-la-Coste*, à Avignon.

22 mars. — N..., fils du baron *van de Werve de Schilde* et de la baronne, née Jeanne de *Bethisy,* à Paris. (Mariage 2 juin 1866.)

23 mars. — Gabrielle-Marie *Delalun*, fille d'Émile Delalun et de Thérèse-Marie *Deschamps du Manoir,* à Granville.

24 mars. — Georges-Amédée-Emmanuel-Marie, fils d'Amédée-Alfred de *Cools*, chef d'escadron d'état-major, et de Marie-Éléonore-Jacqueline de *Blommaert de Poye,* à Lyon.

28 mars. — M. Henry de *Cassan-Floyrac,* fils de M. de Cassan-Floyrac et de Mme, née de *Patris,* à Paris.

31 mars. — N..., fils du maréchal *Canrobert* et de la maréchale, née *Macdonald,* à Paris.

1er avril. — Louis-Ernest de *Limoges*, fils de Louis-Augustin de Limoges, ingénieur civil, et de Marie-Théodorine *Passerat de la Chapelle,* à Lyon.

4 avril. — Charles-Joseph-Hippolyte-Edward *le Clerc de Bussy de Vauchelles*, fils du comte Charles le Clerc de Bussy de Vauchelles, officier d'infanterie, démissionnaire, et de la comtesse, née *Loos,* à Amiens. (Mar. 2 février 1865.)

6 avril. — N..., fils d'Ernest de *Vergès* et de Laurence *le Poulletier d'Auffay,* à Limoges. (Mar. 29 août 1864.)

8 avril. — N..., fils du comte de *Candolle* et de la comtesse, née *le Peletier d'Aulnay,* à Paris.

14 avril. — N..., fils du prince Frédéric-Christian-Charles-Auguste de *Slesvig-Holstein* et de la princesse Héléna-Augusta-Victoria de *Saxe-Cobourg,* fille de la reine de la Grande-Bretagne, à Windsor.

15 avril. — Louise-Marie-Thérèse de *Lavernette Saint-Maurice,* fille de Max de Lavernette Saint-Maurice et de Mennecy de *Contenson*, à Besançon. (Mar. 29 janv. 1866.)

23 avril. — Régis-Théodore-Marie *Bottu de Limas*, fils de Jean-Claude Bottu de Limas et de Marie-Sophie-Renée *Cazin d'Honincthun.*

24 avril. — N..., fils du comte Fortuné de *Chabrillan* et de la comtesse, née princesse Anna de *Croy-Dulmen*, à Paris. (Mar. 30 juillet 1864.)

3 mai. — Jean-Pierre-Marie-Joseph, fils de Henri *Baudesson de Vieuxchamps* et de Marie-Charlotte-Albertine *Grosbois de Soulaine,* sa femme, au château de Vieuxchamps, près d'Auxerre.

4 mai. — André-Léon-Marie-Joseph, fils de Joseph-Antoine-César-Émilien, baron de *Jessé de Levas,* et de la baronne, née Julie-Marie-Eugénie de *Bully*, à Lyon.

17 mai. — Stanislas-Adolphe-Joseph-Charles, fils du comte Jean-Baptiste-Charles *Fort de Gabrielli de Gabbio*, premier avocat général, ✱, et de Léontine-Désirée de *Berlier*, sa femme, à Lyon.

22 mai. — N..., fille d'Alfred *Méry de Montigny* et de Marie de *Bellissen*, à Lille. (Mar. 28 déc. 1863.)

24 mai. — Marguerite et Madeleine *Schneider*, filles jumelles de M. Henry Schneider et de Mme, née *Asselin de Villequier*, et petites-filles du vice-président de la chambre des députés. (Mar. octobre 1863.)

25 mai. — Adrien-Henri-Théodule-Édouard-Pierre-Ghislain-Stanislas, fils de Théodule-Marie-Ghislain, baron de *Giey*, et de la baronne de Giey, née Maria-Adélaïde-Henriette-Reine de *Knuyt de Vosmaer*, à Bruxelles.

26 mai. — Paul du *Hamel de Canchy*, fils de Richard du Hamel de Canchy et de Thérèse-Camille de *Bousquet*, à Paris. (Mar. 18 juillet 1866.)

27 mai. — N..., fille du prince de *Teck* et de la princesse, née Marie-Adélaïde-Wilhelmine-Élisabeth, cousine de la reine de la Grande-Bretagne, à Londres.

29 mai. — N..., fille de M. Gaston *Brandin de Saint-Laurens* et de Mme, née Maupeou, au château de Miserey (Eure).

1er juin. — Adrienne, fille de M. et Mme de *Bréville du Parc*, à Rouen.

4 juin. — Geneviève-Marie-Juliette, fille de Marie-Joseph-Léonard *Dauphin de Verna* et de Marie-Louise de *Pierre de Bernis*, à Lyon. — N..., fils du comte Eugène de *Meeus*, et de la comtesse, née *du Couëdic*, au château d'Argenteuil. (Mar. 15 sept. 1866.)

6 juin. — N..., fils du vicomte Frédéric des *Acres de l'Aigle* et de la vicomtesse, née Marie de *Gramont-Lesparre*, à Paris.

15 juin. — N..., fils du comte de *Nattes* et de la comtesse, née *du Lau d'Allemans*, à Paris. (Mar. 31 mai 1865.)

18 juin. — N... de *Raity de Villeneuve*, fils du marquis de *Vitré* et de la marquise, née *Braccini*, au château du Plessis. (Mar. 12 sept. 1866.)

Juin. — N..., fils du vicomte de *Salve* et de la vicomtesse, née de *Gombert*, à Sainte-Euphémie (Basses-Alpes). — N..., fils d'Antonin *Prieur de la Comble* et de N. *Palun*, à la Bouleaunière.

4 juillet. — Pierre-Laurent-Léopold-Marie-François d'Assise, fils du prince Eugène de *Bauffremont-Courtenay* et de la princesse, née duchesse d'*Atrisco*, marquise de Léganès, au château de Brienne-Napoléon.

8 juillet. — N..., fils d'André-Marie-Arthur de *Roll-Montpellier,* lieutenant au 61e d'infanterie, et de Marie de *Fournier de Moujan,* à Metz. — N..., fils du vicomte et de la vicomtesse de *l'Escuyer,* au château de Montchené.

10 juillet. — Constance-Emilie-Marie *Millon de Montherlant,* fille de Camille Millon de Montherlant et d'Adélaïde-Emilie *Bessirard de la Touche,* à Paris. (Mar. 3 oct. 1865.) — N..., fils du prince Guillaume de *Bade* et de la princesse, née Marie-Maximiliowna (de la maison de Beauharnais).

4 août. — N..., fils du comte de *Moucheron* et de la comtesse, née des *Courlils de Merlemont,* au château de Merlemont. (Mar. 4 sept. 1866.)

12 juillet. — Berthe-Lucie-Élisabeth de *Cazenove,* fille de Raoul de Cazenove et de Lucie-Henriette-Antoinette *Dumas de Marveille,* à Montpellier. (Mar. 14 juin 1859.)

2 août. — N..., fils du baron Ferdinand d'Hautpoul et de la baronne, née *Chatelus,* à Paris. (Mar. 10 février 1866.)

11 août. — Henri-Marie-Rigalde-Pierre, fils du baron Charles de *Tourtoulon* et de la baronne, née de *la Barthe,* à Montpellier.

13 août. — Marie-Thérèse-Aimée-Mathilde-Claire de *Fontaine,* fille du vicomte de Fontaine et de la vicomtesse, née *de la Guéronnière,* au château de Fontaine. (Mar. 25 octobre 1864.)

16 août. — Marie-Joseph-Henry-Edmond de *Salvaing de Boissieu,* fils de Georges de Salvaing de Boissieu et de Clotilde de *Giroult des Brosses,* au château de la Corbière.

17 août. — Elzéar, fils de Charles-Louis *Taupinart,* comte de *Tilière,* et de Sophie-Marie-Thérèse *Hermanoska,* sa femme, à Laval. — Marie-Thérèse de *Mure de Larnage,* fille de Jean-Raymond-Marie-Jules de Mure de Larnage et de Marie de *Lignière,* à Tain.

29 août. — Louise, fille du vicomte Alfred de *Villoutreys* et de la vicomtesse, née *Aubourg de Boury,* à Angers. (Mar. 25 juillet 1866.)

7 septembre. — Alliette-Marie-Joséphine, fille du vicomte de *Tailfumyr de Saint-Maixent* et de la vicomtesse, née Aline d'*Eyssautier,* à Avranches.

5 octobre. — N..., fille du vicomte *Guillet de Chatellus* et de la vicomtesse, née *Chabenat de Bonneuil,* au château de Montjuy.

6 octobre. — Yves-Julien-Marie de *Toulgoet Tréanna,* fils du vicomte et de la vicomtesse, née *Bernard de Gautret,* au château de la Tuffière. (Mar. 10 janv. 1867.)

11 octobre. — N..., fils du baron Gérard de *Montesquieu* et de la baronne, née de *Sainte-Aulaire*, au château de Siorac. (Mar. 25 août 1866.)

23 octobre. — Robert-Richard-Henry *Rouxelin de Formigny de la Londe*, fils d'Arthur-Richard et de Henriette-Marie-Lucienne-Gabrielle *Arnois de Captot*, au château de la Londe, près Caen. (Mar. 11 décembre 1866.)

30 octobre. — Marie-Josèphe-Charlotte-Marguerite, fille de Jean-Baptiste-René-Fernand *Poujol de Fréchencourt* et de Louise-Marie-Amélie *Danzel d'Aumont*, au château de Souès (Somme).



NÉCROLOGE.

RAPPEL DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

1864.

16 janvier. — Charlotte-Emmanuelle de la *Rue du Can,* veuve de Louis de *Lugré,* âgée de 73 ans, à Luynes.

5 mars. — Marie-Aglaé de *Morgan,* âgée de 34 ans, à Meaux.

21 mai. — Victor *Babinet de Rancogne,* âgé de 46 ans, à Blois.

25 mai. — Valentine-Amable-Julie-Marguerite de *Gestas de Lespéroux,* âgée de 10 ans, à Amiens.

13 juin. — Edme-Philippe-François *Aupépin de Lamothe,* ancien officier de la garde royale, âgé de 61 ans, au château de la Turpinière.

7 août. — Amicie-Susanne-Françoise, marquise de *Bodinat,* née de la *Trollière,* âgée de 74 ans, au château de la Gozinière (Allier).

14 novembre. — Marie-Anne *Chabalier,* veuve de Charles-Victor-Auguste *Dusargues de Colombier,* âgée de 66 ans, à Nanterre.

18 novembre. — Marie-Gabrielle de *Fleury,* veuve d'Adrien de *la Tournelle,* âgée de 51 ans, à Menton.

24 novembre. — Henriette *Choppin de Seraincourt,* comtesse douairière de *Kermellec,* âgée de 61 ans, au château de Chaussy (Loiret).

28 novembre. — Marie-Aimé-Casimir, vicomte *du Roscoat,* ancien officier de la garde royale, à Pau.

22 décembre. — Edgard-Marie-Léopold de *Gyves de Creuzy,* âgé de 9 ans, à Orléans.

27 décembre. — Louise-Julie-Claudine *Lefebvre du Breuil,* née *Delaunay de Fontay,* âgée de 81 ans, au Mans.

1865.

6 janvier. — Emilie-Catherine-Joseph *Triquet,* veuve d'Auguste-Alexandre-Hector-Joseph, baron *Mortier,* ancien receveur général, ✳, âgée de 91 ans, à Bruges.

18 janvier. — Hippolyte-Félicie-Sophie d'*Ollone*, veuve de *Richard d'Aboncourt*, ancien député des Vosges, âgée de 77 ans, à Metz.

26 janvier. — Jean-Baptiste *Meslier de Rocan*, ancien chef de bataillon du génie, O. ✻, âgé de 61 ans, à Metz.

28 janvier. — Jean-Marie-Antoine *Peysson de Chalarieu*, ancien officier de la garde impériale, âgé de 80 ans, aux Ternes.

6 février. — Louis-Alexandre-Ladislas, comte de *Diesbach de Belleroche*, chambellan du roi de Wurtemberg, âgé de 49 ans, à Nice.

27 février. — Jean-Félix-Martin de *Girval*, ancien capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, ✻, âgé de 84 ans, à Fleurey (Côte-d'Or).

2 mars. — Charles-Emmanuel-Maximilien, comte *du Tertre*, ancien chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis, âgé de 88 ans, au château d'Arques (Pas-de-Calais).

9 mars. — La marquise douairière de *Laincel*, née Émilie de *Vento*, âgée de 78 ans, à Suze-la-Rousse (Drôme).

12 mars. — Mélanie-Cécile *Bache*, née *Vallet de Chevigny*, veuve d'un officier supérieur de cavalerie, âgée de 76 ans, à Vendôme.

22 mars. — La marquise douairière de *Vaufleury de Malterre*, née Laure *Richard d'Aubigny*, âgée de 71 ans, à Paris.

26 mars. — Marie-Léontine-Gabrielle *le Clerc de Bussy*, âgée de 5 ans, au château de Bussy (Somme).

1er avril. — Alexandre-Albin-Charles, marquis de *Cacqueray de Saint-Quentin*, âgé de 38 ans, à Angers. — Le baron Casimir de *la Rue du Can*, ancien capitaine de la garde royale, ✻, âgé de 71 ans, au château des Cartes (Indre-et-Loire).

7 avril. — Auguste-Nicolas de *Carbonnel de Baudricourt*, âgé de 65 ans, à Paris.

11 avril. — Marie-André-Alban, comte *des Essars*, âgé de 48 ans, au château de Maison-Ponthieu (Somme). — Le baron Ernest *Chazal*, capitaine au régiment de l'impératrice Charlotte, âgé de 30 ans, tué au combat de Tacambaro (Mexique).

18 avril. — Eugène-Charles-Adolphe de *Cantillon de Ballyhigue*, lieutenant dans la gendarmerie de la garde, âgé de 30 ans, à Paris.

28 avril. — Césarine-Marguerite-Désirée *Nouvel*, veuve de *Magallon*, âgée de 78 ans, à Marseille. — Gabrielle-Flore *Bisson de la Roque*, veuve de César de *Guillebon*, âgée de 71 ans, à Troussencourt (Somme).

3 mai. — Marie-François-Edgar de *Landrian*, âgé de 26 ans, à Nancy.

5 mai. — Pierre-Joseph, baron *Pron*, général de brigade, G. O. ✳, chevalier de Saint-Louis, âgé de 81 ans, à Châteaudun.

13 mai. — Mélanie *Rousseau de Launois*, veuve d'Auguste-Joseph *Maloteau de Guerne*, ancien maire de Douai, âgée de 78 ans, à Douai.

15 mai. — Jenny *Mosnier de Thouaré*, veuve du comte d'*Halwin de Piennes*, âgée de 56 ans, à Nantes.

20 mai. — Eulalie-Thérèse-Fortunée *Renault d'Ubexy*, née *Dervaux*, femme du conseiller à la cour de cassation, âgée de 52 ans, à Paris.

21 mai. — Mathilde *Roccagiovine*, fille d'Alexandre del Gallo, marquis de Roccagiovine et de la princesse Julie *Bonaparte*, âgée de 15 ans, à Rome.

26 mai. — Geneviève-Valérie-Julia-Margarita *Chedeville de Saint-Projet*, âgée de 19 ans, à Ruffec.

6 juin. — Adam-Charles *Grabowski*, ancien chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis, ✳, âgé de 69 ans, à Passy.

19 juin. — Louise-Aimée de *Poucques d'Herbinghem*, âgée de 61 ans, à Arras.

11 juillet. — Joséphine-Marie-Henriette-Pauline *la Perrine*, née *d'Hautpoul*, âgée de 83 ans, à Carcassonne.

23 juillet. — Amélie-Louise-Virginie, comtesse de *Tarragon*, née *Goislard de Villebresme*, âgée de 76 ans, au château de Romilly.

25 juillet. — Le vicomte *César de Soussay*, ancien officier supérieur, chevalier de Saint-Louis, O. ✳, âgé de 86 ans, au château de Gallois.

13 août. — Louise-Marie-Théodore *Cucqueray de Saint-Quentin*, femme du général *Borel de Bretizel*, âgée de 47 ans, à Paris. — Ferdinand-Napoléon, comte *Marescalchi*, à Paris.

30 août. — Étienne-Claude-Louis *Cavé d'Haudicourt*, chevalier du Saint-Sépulcre, ✳, âgé de 87 ans, au château de Bouvillers (Somme). — Charles-Jean-Baptiste de *Jobal*, âgé de 45 ans, à Metz.

8 septembre. — Louis-Joseph de *Lagrené*, âgé de 89 ans, au château de Vermandovillers (Somme).

17 septembre. — Guillaume-Ferdinand-Eugène de *Lasteyrie du Saillant*, âgé de 14 ans, à Paris.

26 septembre. — Marie-Félicie *Miron de Lespinay*, veuve de Claude-Charles-Anatole de *Bretagne*, âgée de 50 ans, à Orléans.

6 octobre. — La marquise de *Béthune*, née baronne de *Steenhuys*, âgée de 60 ans, à Bruxelles.

10 octobre. — La comtesse douairière de *Barrême de Montravail*, née de *Nicolaï*, âgée de 90 ans, à Tarascon.

23 octobre. — Élise-Marie-Noëmi *Marcotte de Noyelles*, âgée de 17 ans, à Blandecques (Pas-de-Calais).

11 novembre. — Catherine-Françoise de *Bourboulon*, née *Mac Léod*, femme du ministre plénipotentiaire, âgée de 36 ans, au château de Claireau (Loiret).

12 novembre. — Félix-Marie-Melchior, comte de *Lagrené*, âgé de 53 ans, à Compiègne.

21 novembre. — Élisabeth-Marie-Adélaïde de *Chardebœuf de Pradel*, âgée de 81 ans, à Blois.

24 novembre. — La comtesse de *Martimprey*, née Angélique-Françoise *Royer de Maulny*, âgée de 79 ans, à Meaux.

7 décembre. — Louise-Marie-Herminie de *Varieux*, âgée de 34 ans, à la Guadeloupe. — Françoise-Boyer, née *Hoguet de la Tour*, âgée de 84 ans, à Lorient.

11 décembre. — La comtesse *Bernard de Sassenay*, née Félicité *Roslin*, âgée de 80 ans, à Dijon. — Laure-Herminie *Berry*, veuve *Méroux de Valois*, âgée de 32 ans, à Paris.

14 décembre. — La marquise de *Jouffrey*, née Alphonsine-Louise-Catherine de *Drée*, âgée de 71 ans, au Bas-Clermont.

25 décembre. — Alexandre de *Gessler*, conseiller d'État de l'empereur de Russie, âgé de 79 ans, à Paris.

30 décembre. — Bathilde-Charlotte-Marie de *Vanssay*, âgée de 16 ans, au Mans.

1866.

2 janvier. — La marquise de *Bragelongne*, née Marie-Anne-Louise *Leterrier de Mennetot*, âgée de 77 ans, à la Guadeloupe.

5 janvier. — Émile-François-Télesphore de *Serres*, chef de bataillon en retraite, ✻, âgé de 68 ans, à Tarascon.

10 janvier. — Pompée-François de *Crousnilhon*, âgé de 65 ans, à Cavaillon.

11 janvier. — Anne-Marie de *Kirwan*, âgée de 75 ans, au couvent des Dames de la Sainte-Croix.

14 janvier. — Félicité-Henriette de *Cornoailles de Chalancourt*, à Paris.

24 février. — Antoinette-Marie-Zoé *Masson de Joinville*, veuve de *Mainville*, âgée de 76 ans, au château de Couasnon.

12 mars. — Marie-Hyacinthe *Faton de Favernay*, conseiller honoraire à la cour d'Amiens, ✻, âgé de 78 ans, à Amiens.

21 mars. — La baronne *Fririon*, veuve du général, née Marie-Lucie *Lorentz*, âgée de 90 ans, à Paris.

5 avril. — Marie-Madeleine-Amélie *Moreau de Bellay*, née *Castinel*, à Avignon.

7 avril. — Marie-Anne-Clémence de *Regnauld de Lannoy de Bissy*, âgée de 20 ans, à Grenoble.

15 avril. — Charles-Augustin-Victor de *Longevialle*, âgé de 68 ans, au Bourg-Saint-Andéol (Ardèche).

22 avril. — François-Régis de *Curel*, officier d'état-major en retraite, ✻, âgé de 88 ans, à Paris-Auteuil.

1er mai. — Le baron Jean-Baptiste-Jules *Brossier de Buros*, ancien membre du conseil général du Gard, âgé de 66 ans, à Avignon.

11 mai. — Brigitte-Marie-Andrée de *Nevet du Breil de Pontbriand*, dernière du nom, âgée de 86 ans, au château de Bouharé, près de Rennes.

22 mai. — Jean-François-Hilaire *du Barry de Colomé*, ancien garde du corps et lieutenant-colonel en retraite, âgé de 66 ans, au château de Lonny (Ardennes).

24 mai. — Auguste-Henri-Palamède, marquis de *Suffren*, âgé de 59 ans, à Avignon.

18 juin. — La comtesse Ferdinand de *Dienne*, veuve de *Clavières*, née *Malleval*, à Saint-Félicien (Ardèche).

26 juin. — Marie de *Besson des Blains*, née *Meaudre de Sugny*, âgée de 75 ans, à Saint-Vallier.

2 juillet. — Henri-Marie *Conen*, baron de *Saint-Luc*, âgé de 48 ans, à Surdom.

11 juillet. — La baronne douairière Maurice de *Payen de l'Hostel de la Garde*, née Jeanne-Marie-Zéphirine de *Cotton*, âgée de 65 ans, à Avignon.

12 juillet. — Le comte Irénée de *Siffrédy Mornas*, âgé de 38 ans, au château de Vers-en-Montagne.

13 juillet. — La comtesse Camille du *Parc*, née de *Zelis*, âgée de 20 ans, à Maria-Therescopel.

30 juillet. — Eugène-Mathurin-Maurice d'*Estresse de Lanzac de Laborie*, âgé de 11 ans, à Paris.

14 août. — Léonie-Marie, baronne *Vallet de Villeneuve*, née *Rousseau de Saint-Aignan*, âgée de 61 ans, au château des Roches.

29 août. — Marie-Céleste-Charlotte *Potier de Courcy*, née *Gourcuff*, âgée de 42 ans, à Paris-Passy.

2 septembre. — Charles-Ernest-Venture de *Paradis*, comte de *Rougemont*, à Sainte-Anne (Guadeloupe). — Jean-Joseph-

Odet-Ernest de *Montagu*, marquis de *Chailly*, âgé de 52 ans, au château de Mardor (Saône-et-Loire).

4 septembre. — Henriette-Eugénie *Jouanne*, née *Grau de Saint-Vincent*, âgée de 49 ans, à Paris.

6 septembre. — Martel-Daniel-Henri-Vincent, vicomte *Obert de Quévy*, ✻, âgé de 82 ans, au château de Wambrechies, près Lille.

16 septembre. — Marie-Caroline-Amy *Courcier*, née *Laidin de la Bouterie*, âgée de 42 ans, à Paris.

18 septembre. — Alexandre-Jacques *Lemoce de Vaudouard*, âgé de 73 ans, au château de Fargot, près Montoire.

19 septembre. — Henri-Charles de *Sales de Salèles*, âgé de 46 ans, à Sauve (Gard).

23 septembre. — Marguerite-Octavie *Cosne de Cardonville*, à Bayeux.

24 septembre. — Félicien-Marie-Barthélemy *Dauphin de Verna*, chanoine honoraire de Lyon, supérieur du collége de Riom, au château de Verna.

2 octobre. — Marie-Susanne de *Gaillard-Lavaldène*, fille de Léopold de Gaillard, âgée de 5 ans, à Bollène.

16 octobre. — Pauline *Lavit de Clausel*, née de *Saint-Julien Muiron*, âgée de 78 ans, au Bois du Mont (Lozère).

19 octobre. — Le baron Antoine-Louis-Ferdinand de la *Roche la Carelle*, ancien mousquetaire, chevalier de Malte, ✻, âgé de 75 ans, au château de Sassangy (Saône-et-Loire).

23 octobre. — Le baron Paul de *Chefdebien-Zagarriga*, âgé de 64 ans, à Perpignan.

26 octobre. — Hippolyte-Marie-Laurent, marquis de *Bonfils*, ancien colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 76 ans, à Pont-Saint-Vincent.

27 octobre. — Amédée *Taillepied*, vicomte *de la Garenne*, ancien mousquetaire du roi, cousin du comte de *Bondy* (pair de France), âgé de 87 ans, à Paris.

Novembre 1866.

1er. — Louis-François-Casimir-Rodolphe, comte de *Bayencourt*, ancien officier supérieur de cavalerie, âgé de 92 ans.

2. — Pierre-Annet-Joseph, comte de *Lastic*, ancien député, ancien officier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 94 ans, au château de Parentignat, près d'Issoire.

3. — Thérèse-Alicia-Sidonie-Valentine de *Wismes*, âgée de 49 ans, à Valognes. — Elisabeth-Marie de *Vipart*, âgée de 23 ans, au Moule (Guadeloupe).

4. — Louise-Henriette d'*Estienne de Saint-Jean de Prunières*, veuve de Jean-Jacques-Marie de *Kirwan*, âgée de 80 ans, à Besançon.

5. — Charles de *Boysson*, ancien officier de l'armée de Condé, juge honoraire au tribunal civil de Cahors, âgé de 92 ans. — Léon-Gustave *le Doulx de Glatigny*, commissaire de marine en retraite, ✱, âgé de 59 ans, à Rennes.

6. — Léon-Marie *Wartelle*, baron d'*Herlincourt*, député au Corps législatif, ✱, âgé de 60 ans, au château d'Eterpigny.

7. — Le baron Jean *Marion de Beaulieu*, général de division. — Pierre-Louis-Félix de *Lavedan Cazaubon*, âgé de 44 ans, à Vic. — Andréa-Marie-Stéphanie d'*Hauterive*, âgée de 2 ans et demi, à la Bazoge (Sarthe).

8. — Gabriel-Édouard de *Boisguéret de la Vallière*, vérificateur de l'enregistrement, âgé de 33 ans, à Saint-Ouen, près Vendôme.

9. — Le vicomte de *Tilly*, lieutenant-colonel en retraite, âgé de 73 ans, à Caen.

10. — Mgr Jean-Antoine *Odone*, évêque de Suze, âgé de 74 ans.

11. — Clémence-Françoise-Marie, comtesse d'*Esclaibes d'Hulst*, née de *Bichet de Chalancey*, âgée de 67 ans, au château de Chalancey. — Mgr Gaetano *Baluffi*, cardinal, évêque d'Imola, âgé de 83 ans, à Rome.

12. — Le baron Jacques-Édouard *Mathieu de Faviers*, âgé de 63 ans, à Achern (grand-duché de Bade). — Marguerite-Antoinette-Félicité *Libert*, veuve d'Alexandre-Louis-Érard-Henri *Rigault de Beaupré*, âgée de 76 ans, à Villeneuve (Orne).

13. — François-Louis-Justin-Eugène de *la Haye*, baron de *Cormenin*, fils unique du vicomte de Cormenin, âgé de 46 ans, à Joigny.

14. — Dom Miguel-Marie-Evariste, prince de *Bragance* et *Bourbon*, âgé de 64 ans, à Brambac, près Werthein.

15. — Alexandrine-Berthe *Duvette*, née *Grandidier*, femme d'un auditeur au conseil d'État, âgée de 23 ans, à Amiens.

16. — La baronne Caroline *Cervoni*, née de *Casabianca*, âgée de 64 ans, à Cioti (Corse).

17. — La comtesse Adolphe de *Ribaucourt*, née de *Liedekerke*, belle-fille du sénateur belge, âgée de 23 ans, au château de Perk.

18. — Adolphe, baron de *Watteville*, directeur de l'Institution impériale des sourds-muets, âgé de 69 ans, à Paris.

19. — Joseph-Louis d'*Ortigue*, compositeur de musique et rédacteur au *Journal des Débats*, âgé de 64 ans, à Paris.

20. — La marquise de *Laroche Courbon Blénac*, chanoinesse de Sainte-Anne de Munich, âgée de 83 ans, à Paris.

21. — Amable-Guillaume-Prosper *Brugière*, baron de *Barante*, membre de l'Académie française, ancien ambassadeur et pair de France, G. C. ✻, âgé de 84 ans, au château de Barante.

22. — Claudine-Marthe *Arnois de Captot*, comtesse le *Poulletier*, âgée de 84 ans, au château d'Auffay.

23. — Léon-Noël-Adel-André de *la Fresnaye*, âgé de 31 ans, au château de la Fresnaye (Calvados). — La baronne douairière de *Roujoux*, née Anne-Victorine *Dorin*, âgée de 78 ans, au château de la Tour de l'Ange.

24. — Charles-François-Xavier de *Limairac*, enseigne de vaisseau, âgé de 24 ans, à Beyrouth.

25. — La comtesse douairière de *Contades*, née Marie-Henriette d'*Oms*, âgée de 76 ans, au château de Montgeoffroy.

26. — Le R. P. Philippe de *Villefort*, originaire de Milliau, âgé de 67 ans, à Rome. — Alexandre *Dagneau de Richecour*, âgé de 73 ans, à Laon.

27. — Louis-Ferdinand, comte de *Montrichard*, âgé de 78 ans, au château de Saint-Martin (Jura). — Louis-Marie-Eugène-Albert de *Léautaud Donine*, enseigne de vaisseau, âgé de 25 ans, à Paris.

29. — Marie-Auguste-Charlotte-Clotilde de *Cossé-Brissac*, veuve du baron de *Schilde*, des *Van de Werve*, à Paris.

30. — La baronne d'*Haussez*, née Rose-Catherine-Émilie *Patry des Hallais*, veuve du ministre de la marine sous Charles X, âgée de 85 ans, au château de Saint-Saens (Seine-Inférieure). — La marquise de *Villoutreys de Brignac*, née Pauline-Julie *Ayrault de la Roche*, âgée de 85 ans, à Angers.

Décembre.

1er. — Rose-Adélaïde-Julie-Antoinette du *Gardin*, veuve de Jules Saint-Elme *le Tertre Vallier*, âgée de 47 ans, à Amiens. — Achille-François-Louis *Cauvin de Lemperière*, membre du conseil d'arrondissement d'Évreux, âgé de 74 ans, à la Grande-Cour, commune de Ménilles.

3. — Le marquis Scipione *Bargagli*, ancien ministre plénipotentiaire du grand-duc de Toscane, à Rome.

4. — La baronne *Blanquet de Fulde*, née Charlotte-Louise-Marie *Imbert*, âgée de 54 ans, à Paris.

5. — La baronne Ferdinand de *Rothschild*, âgée de 23 ans, à Londres.

6. — Charlotte-Flavie-Louise *Sibert de Cornillon,* de Paris, âgée de 33 ans, femme de Severin *Dumas,* conseiller à la cour impériale.

7. — Marie-Octavie d'*Ennery,* de la Chesnaye, née *Masson d'Autumé,* âgée de 52 ans, au château de Bourras (Nièvre).

8. — Louis-Charles-François-Gaston de *Bonnechose,* ancien capitaine de cavalerie, ✻, âgé de 73 ans, à Paris.

9. — Victor-Gaston de *Vathaire,* âgé de 37 ans, percepteur à Saint-Fargeau. — Le baron *du Bourg de Varaigne,* âgé de 50 ans, à Paris. — L'abbé *Coquereau,* chanoine de Saint-Denis, âgé de 58 ans, à Paris.

10. — Fanny-Louise-Céline *Danse de Froissy,* née *Enlart de Guémy,* âgée de 34 ans, à Amiens. — Le baron Charles-Scipion *Corvisart,* ancien page et écuyer de Napoléon Ier, ancien officier de cavalerie, O. ✻, âgé de 78 ans, à Paris.

11. — Don Augustin *Iturbide,* fils de l'empereur du Mexique Iturbide, à New-York. — Mathilde de *la Salle,* fille du vicomte, âgée de 19 ans, au château de la Motte, près de Seur (Loir-et-Cher). — Éléonore-Marguerite *Bertin du Château,* âgée de 56 ans, à Nice.

12. — Le baron *Pron,* sous-préfet de Quimperlé, au château de Lézardeau.

13. — La comtesse *Duval du Manoir,* née *Lecoulteux de Canteleu,* veuve en premières noces du comte de *Gouy d'Arsy,* âgée de 42 ans. — Marie-Françoise-Charlotte-Mathilde *Collinet de la Salle,* âgée de 19 ans, au château de la Motte.

14. — La comtesse de *Valon d'Ambrugeac,* née de *Vimeur de Rochambeau,* âgée de 82 ans, à Paris. — Joseph-Pierre *Georgin de Mardigny,* âgé de 87 ans, à Mardigny (Moselle).

15. — Victor de *Carrière,* ancien sous-préfet et directeur de la *Gazette de Flandre et d'Artois,* âgé de 89 ans, à Lille. — René de *Vassal,* âgé de 86 ans, à Paris.

16. — Philippe-Auguste, comte de *Montigny,* ancien chef d'escadron, âgé de 77 ans, au château de Drouilly (Loir-et-Cher). — Frédéric de *la Billiais,* âgé de 53 ans, à Nantes.

17. — La princesse Barbe *Dolgorouki,* à Saint-Pétersbourg.

18. — Victor de *Piellat,* adjoint au maire de Vienne, président du conseil d'arrondissement, âgé de 55 ans, à Vienne. — La comtesse *Picot de Moras,* née *Levesque de Varanval,* âgée de 69 ans.

19. — Barthélemy-Gabriel *Penet,* comte de *Monterno,* ancien officier de la maison du roi Louis XVIII, âgé de 70 ans, à Thoissey (Ain).

20. — Louise-Antoinette-Anna *Hurtrel d'Arboval*, âgée de 60 ans, à Montreuil-sur-Mer.

21. — Le comte Ferdinand-Marie-Adolphe *Ferron de la Ferronays*, âgé de 52 ans, à Frohsdorff.

22. — Mgr Thomas *Gousset*, cardinal, archevêque de Reims, âgé de 75 ans. — Désiré-Jean-Baptiste-Alexandre *Gauthier de Laverderie*, général de brigade, âgé de 73 ans, à Paris.

23. — Louis-Gustave *Wignier de Beaupré*, maire de Donqueur, âgé de 29 ans. — Alexandre de *Saillet*, homme de lettres, âgé de 55 ans, à Provins.

24. — Benjamin-François-Georges-Alexandre *Nadault de Buffon*, neveu du célèbre Buffon, ancien magistrat, ✳, âgé de 86 ans, à Montbard. — Mgr Louis *Rossat*, évêque de Verdun et ancien évêque de Gap, âgé de 77 ans.

25. — Victorine-Rosalie-Marie-Anne *Hay de Bonteville*, veuve de Joseph-François-Marie de *Kermarec*, président honoraire à la cour royale de Rennes, et mère de l'ancien député, âgée de 78 ans, à Rennes. — Veuve *Bertie d'Ambrosse*, belle-mère d'Armand *Marrast*, âgée de 85 ans, à Paris.

26. — Le général marquis Paul-Édouard *Damiguet de Vernon*, ancien grand prévôt des armées de Crimée et d'Italie, C. ✳, âgé de 64 ans, à Paris. — La comtesse de *Marcieu*, née Augustine-Charlotte-Louise-Marie de *Cossé-Brissac*, âgée de 70 ans, à Rouen.

27. — Augustin de *Carmejane*, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'artillerie, âgé de 88 ans, à Avignon. — Frédéric de *Tourreau*, âgé de 82 ans, à Saint-Didier-sur-Pernes.

28. — Louise-Adrienne *Bourrée*, marquise de *Corberon*, née *Breffort*, âgée de 83 ans, au château de Troissereux. — Le général de brigade Désiré-Jean-Baptiste-Alexandre *Gauthier de Laverderie*, âgé de 72 ans, à Digne.

29. — Narcisse *Lafond*, ancien pair de France, régent de la Banque, âgé de 73 ans, à Paris. — Jean-Anthime-*Grégoire de Blésimare*, âgé de 79 ans, à Saint-Germain en Laye. — Le chevalier *Ruyneau de Saint-Georges*, âgé de 72 ans, au château de Buxières d'Aillac, en Berry. — Charles-Joseph-Adèle-Rosalie, baron *Van Rode de Schellebrouck*, général major honoraire en retraite, veuf de Julie *Keingiaert de Ghelavelt*, âgé de 70 ans, à Ypres.

30. — Éléonore-Marie-Sibylle *Balland de Chamburey*, comtesse d'*Allois d'Herculais*, âgée de 80 ans, à Lyon. — La comtesse douairière de *Saint-Germain*, âgée de 72 ans, à Paris. — Pierre *Caignot de Saulay*, âgé de 54 ans, à Paris. — La baronne *Deslandes*, née Simon *Oppenheim*, âgée de 24 ans, à Cologne.

31. — Thérèse-Marie-Augusta *Élie de Beaumont*, née de *Quélen*, femme du sénateur, et veuve en premières noces du marquis du *Bouchet*, âgée de 60 ans, à Paris. — Marie-Marthe-Augustine *Haudicquer du Quesnoy*, âgée de 93 ans, à Amiens. — Thérèse-Claudette-Clotilde de *Saligny*, à Ramerupt (Aube). — Le chevalier Charles-Joseph-Camille-Évase *Courtois d'Arcollières*, ancien chargé d'affaires de Sardaigne en Suisse, président honoraire à la cour d'appel de Savoie, âgé de 71 ans, à Chambéry.

Janvier 1867.

1er. — Le comte de *Louvières*, commissaire du gouvernement français, âgé de 40 ans, à Tananarive.

2. — Marie-Joseph-Adolphe *Noël des Vergers*, membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ✻, âgé de 57 ans, à Nice.

3. — Aimée-Désirée de *Paix de Cour*, veuve d'Adam-Séraphin, comte de *Biencourt*, à Étrepagny.

4. — Le vicomte de *Hédouville*, âgé de 72 ans, à Paris. — Marie-Josèphe-Éléonore de *Lupel*, âgée de 72 ans, à Amiens.

5. — La vicomtesse d'*Avène*, née Marie-Françoise-Constance de *Marcellus*, sœur du comte Paul de *Marcellus*, âgée de 63 ans, au château de Grangemenant (Seine-et-Marne).

6. — La comtesse de *Buisseret de Blarenghien*, née Eugénie-Marie-Joseph, baronne de *Man d'Hobruge*, âgée de 63 ans. — Louis-Marie-René *Camus Martroy*, élève de l'école de Saint-Cyr, âgé de 18 ans, à Cannes.

7. — Henry-Georges-Auguste *du Vergier*, marquis de *la Rochejaquelein*, sénateur, ancien pair de France, âgé de 61 ans, au Pecq.

8. — Cléon *Galoppe d'Onquaire*, homme de lettres, ancien secrétaire des musées, qui a écrit sous le pseudonyme de Petrus Noelc (et non de Petrus Borel, comme le dit la 1re édition du *Dictionnaire des contemporains* de Vapereau), âgé de 63 ans, au Vésinet.

9. — Antoine-Hippolyte *Bellet de Tavernost*, vicomte de *Saint-Trivier*, membre du conseil général du Rhône, âgé de 68 ans, à Lyon. — La baronne *Poupart*, née Antoinette-Thérésine-Éléonore, âgée de 46 ans, à Amiens. — Mgr Ferdinando *Girardi*, évêque de Sessa, âgé de 78 ans, à Fassolo, près de Gênes.

10. — Jean-Baptiste-Auguste, marquis de *Montgrand*, ancien officier de la garde royale, âgé de 68 ans, à Marseille. — Jules *le Jariel des Châtenets*, ancien magistrat, neveu du cardinal de *Cheverus*, âgé de 63 ans, à Mamers. — Antoine

Filhol de Camas, capitaine de vaisseau, âgé de 71 ans, à Lambezellec.

11. — Le cardinal Antoine-Marie *Cagiano de Azevedo*, évêque de Frascati, grand pénitencier, âgé de 69 ans, à Rome. — Antoine-Théodore, marquis *du Prat*, dernier rejeton de la maison du chancelier, âgé de 58 ans, à Versailles. — La comtesse de *la Rodde*, née Marie-Antoinette-Diane de *Balathier Lantage*, âgée de 85 ans, à l'Abbaye-aux-Bois.

12. — Marie-Cécile-Denise de *Fontaine de Biré*, veuve de René de *Hardouin*, marquis de *la Girouardière*, âgé de 73 ans, à Paris. — Le comte Louis-Matthieu *Kiariny*, connu au théâtre sous le nom de *Lange*, âgé de 65 ans, à Bordeaux.

13. — Augustin-Louis *Siochan de Kersabiec*, ancien conseiller de préfecture, condamné à mort par contumace en Vendée en 1832, âgé de 65 ans, au château de la Chauvelière, près d'Angers. — Édouard Maximilien *des Portes de Linières*, chef de bataillon, âgé de 52 ans, à Orizaba (Mexique).

14. — Marie-Caroline-Olympe-Jacqueline de *Montalembert-d'Essé*, âgée de 14 ans, à Paris. — Jean-Auguste-Dominique *Ingres*, sénateur, membre de l'Institut, G. O. ✻, âgé de 86 ans, à Paris. — Victor *Cousin*, membre de l'Académie française, ancien ministre et ancien pair de France, âgé de 74 ans, à Cannes.

16. — Charles-Joseph-Ferdinand *Desoer*, ancien membre de la chambre des représentants de Belgique, père de la vicomtesse de *Clérembault* et de la comtesse Victor de *Marnix*, âgé de 86 ans, à Liége.

17. — Théodore-Benjamin *Larchaut*, baron de *Grimouville*, ancien capitaine du génie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 77 ans, à Saint-Lô.

18. — Maria del Carmen-Victorine *Aguado*, marquise *de Las Marismas*, née *Moreno*, âgée de 77 ans, au château de Sivry. — Marie-Alexandre-Édouard, comte de *Lupel*, âgé de 80 ans, au château d'Autrèches.

19. — François-Théophile *Remy du Maisnil*, âgé de 81 ans, à Douai.

20. — Jean-René *Harscouet*, comte de Saint-Georges, ancien député du Morbihan, ancien membre de l'Assemblée constituante en 1848, âgé de 85 ans, au château de Pommero (Côtes-du-Nord).

21. — Amédée-Hippolyte, marquis de *Brossard*, général de brigade en retraite, O. ✻, chevalier de Saint-Louis, âgé de 82 ans, à Montfermeil.

22. — Antoine-Marie-Ferdinand *Maussion de Candé*, contre-amiral, ancien gouverneur de la Martinique, G. O. ✻, âgé de 64 ans, à Vals (Ardèche).

23. — Amédée-Ferdinand *Moisson*, baron de *Vaux*, ancien officier supérieur, O. ✻, âgé de 75 ans, à Paris.

24. — Théodore du *Naylies*, ancien magistrat, à Paris. — Mélanie de *Saint-Léger*, née Lucas *de Lezeaux de Saint-Pair*, la dernière de son nom, âgée de 80 ans, au château de Lezeaux.

25. — Philippe, vicomte de *Masin*, ancien gentilhomme du prince de Condé, ✻, âgé de 74 ans, à Versailles.

26. — La marquise de *Brossard*, née Pulchérie *Lebrun*, veuve le 21 janvier, âgée de 72 ans, à Montfermeil. — Stanislas *Pougowski*, gentilhomme lithuanien, ancien major dans l'armée nationale polonaise (1831), décoré de la croix militaire de Pologne en or, âgé de 67 ans, à Carpentras.

27. — La marquise douairière de *Chantérac*, née Jeanne-Henriette *du Authier*, âgée de 80 ans, à Paris. — Emmanuel-Marie-Charles de *Roux*, à Marseille. — Le vicomte de *Cussy*, ancien officier supérieur, chevalier de Saint-Louis, âgé de 74 ans, à Bayeux.

28. — Anne-Césarine de *Latané de Puifoucaud*, née *Cottin de Joncy*, âgée de 74 ans, à Chanteau (Côte-d'Or). — Justine-Antoinette *Bouquet de la Grye*, née *de la Brosse*, âgée de 72 ans, au château de Bavrais. — Le colonel André *Maréchal*, baron de l'Empire, âgé de 103 ans, à Chalon-sur-Saône. — Eugénie de *Maisoncelles*, à Paris.

29. — Antoine-Louis, comte de *Pons*, ancien lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, père adoptif de *le Fèvre Deumier*, âgé de 92 ans, à Paris.

30. — Camille *Jordan*, vice-président honoraire du tribunal civil de Lyon. — Félicité *Bouquet de Grandmaison*, veuve de *la Gonivière*, âgée de 89 ans. — Le comte Auguste *Potocki*, C. ✻, à Varsovie. — Marie de *Roussy*, âgé de 80 ans, à Paris.

31. — John *Gray*, baron et pair d'Angleterre, âgé de 69 ans, à Paris. — Marie de *Jussieu*, âgée de 70 ans, à Paris. — Marie-Caroline-Alexandrine de *Postel d'Orvaux*, en religion sœur Joseph, âgée de 33 ans, à Paris.

Le comte Xavier de *Moynier*, capitaine dans la légion étrangère, mort à l'ennemi, au Mexique. — Joseph-Bonaventure-Baudouin, chevalier de *Saint-Georges*, ministre plénipotentiaire de France au Brésil, G. O. ✻, âgé de 57 ans, à Rio de Janeiro.

Février.

1er. — La comtesse de *la Tour Saint-Igest*, née Marie-Françoise-Geneviève *Leblanc de Moivre*, âgée de 84 ans, à Artigues (Gironde).

2. — Marie-Laidin de *Labouterie*, née de *Pontois*, âgée de

78 ans, à Paris. — La vicomtesse de *Pardieu,* née de *Bully,* âgée de 36 ans, à Paris.

3. — Germain-Charles-Jean, marquis de *Villoutreys de Brignac,* âgé de 88 ans, à Angers.

4. — Jules *Gallois,* comte de *Naives,* beau-frère du duc de *Trévise,* âgé de 67 ans, à Paris. — Marie-Elise de *Courtais,* âgée de 42 ans, à Paris. — La comtesse douairière *Auberjon de Murinais,* née Marguerite de *Beaufort,* âgée de 88 ans, à Paris.

5. — Alain-Célestin, vicomte de *la Moussaye,* gendre du comte de *Palys,* âgé de 37 ans, à Rennes. — Auguste-Charles-Paul-Ferdinand, comte *Van der Noot d'Assche,* âgé de 41 ans, à Bruxelles.

6. — Pierre-Guillaume-Félix de *Castillon,* marquis de *Saint-Victor,* ancien officier de cavalerie, ✱, âgé de 67 ans, à Paris.

7. — Le baron Pierre-Louis de *Briançon,* ✱, âgé de 81 ans, à Norges. — Le chevalier d'*Aubry,* maire de Brissac, âgé de 86 ans.

8. — Marie-Anne-Marguerite-Raoul de *Champmanoir,* veuve de Jean de la *Roche-au-Lion,* âgée de 101 ans, à Dinan. — Ferdinand *Ratomski,* âgé de 41 ans, à Venise.

9. — Georges de *la Porte,* âgé de 14 ans, au Mans. — Mélite-Césarine-Jeanne de *Perthais,* née de *Rodays,* âgée de 25 ans, à Tours.

11. — Pierre *Genty de Bussy,* intendant militaire, ancien député et conseiller d'État, C. ✱, âgé de 73 ans, à Paris.

12. — Marie-Joseph-Henri-Léonce, marquis d'*Escayrac de Lauture,* ancien député et ancien pair de France, C. ✱, âgé de 80 ans, à Paris. — Madeleine-Siméone-Uranie *Collas de Gournay,* née *Lemaréchal,* âgée de 67 ans, au château de Rugles.

13. — Guillaume-Louis de *Cassagne de Beaufort,* marquis de *Miramon,* ancien officier de la garde royale, âgé de 70 ans, à Paris. — Augustin-Ambroise-Baudouin, marquis de *Lameth,* âgé de 54 ans, au château d'Hénencourt.

14. — Victor-Esprit-Alphonse de *Galéan,* sous-commissaire de la marine en retraite, âgé de 63 ans, à la Basse-Terre. — Le comte dom Pedro de *Souza,* premier secrétaire d'ambassade du Portugal, âgé de 39 ans, à Toulon.

15. — Le comte Camille *Laderchi,* ancien professeur de droit civil, âgé de 66 ans, à Ferrare. — André-Charles-Siméon *Savin de Surgy,* président honoraire à la cour des comptes, G. O. ✱, âgé de 77 ans, à Paris.

16. — Le prince Bernard-Frédéric-Guillaume de *Solms*, capitaine de cuirassiers autrichiens, âgé de 28 ans, à Vienne. — Louise-Amélie *Clerville*, née *du Hecquel*, âgée de 53 ans, à Vernon (Eure).

17. — Françoise-Laurence-Victoire (Pauline) de *Bimard*, tante du marquis, âgée de 73 ans, à Grenoble. — Modeste de *Dillon-Kavanagh*, âgée de 72 ans, à Granville. — Jean-Auguste-Adolphe de *Pavin de la Farge*, comte de Montelegier, ancien lieutenant au 4e hussards, âgé de 56 ans, au château de Montelegier (Drôme). — La vicomtesse douairière de *Rancougne*, née Aglaé-Pierrette-Adélaïde de *Cullon d'Arcy*, âgée de 79 ans, au château d'Herbault.

18. — L'archiduc d'*Autriche* Étienne-François-Victor, lieutenant-feld-maréchal, âgé de 39 ans, à Vienne. — Gabriel-François-Joseph-Gaston de *Lacoste*, baron de *Belcastel*, ministre plénipotentiaire de France à Weimar, en Saxe.

19. — Modeste-Antoinette-Pauline *Maury*, baronne *Guérard de Rouilly*, âgée de 77 ans, à Paris. — Félix *Lafolley de Sorteval*, chef de bataillon en retraite, chevalier de Saint-Louis, âgé de 79 ans, à Amiens.

22. — Le comte Albert de *Tramecourt*, âgé de 51 ans, à Paris.

25. — Charles-Raoul *Bezuel*, maire de Pavilly, âgé de 37 ans, à Rouen.

27. — Jacques de *Tolstoi*, conseiller d'Etat privé de l'empereur de Russie, âgé de 71 ans, à Paris.

28. — Eugène de *Reiset*, ancien délégué de la Guadeloupe, âgé de 60 ans, à la Pointe-à-Pitre. — Jeanne-Blanche de *Pomaret*, à Paris. — Le général de brigade Edouard *Ocher de Beaupré*, C. ✻, âgé de 82 ans.

La marquise de *Balivière*, née Françoise-Elisabeth de *Fourqueux*, religieuse de la congrégation de Notre-Dame, âgée de 73 ans, à Paris.

Mars.

1er. — Dominique-Anatole de *Vuillefroy*, inspecteur général des haras, âgé de 53 ans, à Paris.

2. — Marthe-Washington *Seabrook*, comtesse de *Lasteyrie du Saillant*, âgée de 39 ans, à Paris.

3. — Eugénie-Hortense *Dumetz de Grandsart*, comtesse douairière de *Barrey*, âgée de 76 ans, à Verneuil (Eure). — La comtesse de *Guerny*, née Louise-Zénaïde de *Pellegars-Colvé*, âgée de 60 ans, au château de Surville (Calvados).

4. — Frédéric-Claude-Aymar, marquis de la *Tour du Pin-Gouvernet*, ancien officier des armées royales de Vendée,

âgé de 60 ans, à Fontainebleau. — La marquise douairière de *Clausonnette*, née de *Sparre*, âgée de 79 ans, au Castelet (Gard).

5. — Sophie-Anne-Claudine *Leroux de Lens*, née *des Maisons*, âgée de 59 ans, à Paris. — Anne-Cécile de *Cassini*, tante d'Amédée de *Vuillefroy*, sénateur, âgée de 91 ans, à Orléans.

6. — Le baron Eutrope-Alexis de *Chasteigner*, ancien maire d'Angoulême, ✻, âgé de 80 ans, au château des Deffends (Charente-Inférieure).

7. — Henri de la *Brousse de Veyrazet*, âgé de 21 ans, à Saïgon (Cochinchine). — La baronne *Brossier de la Rouillère*, née Marie *Bathéon de Vertrieu*, âgée de 67 ans, à Nice.

8. — François-Scipion, baron de *Bernon*, ancien officier de la garde royale, ancien membre du conseil général de la Drôme, au château de Saint-Sorlin. — Félicité *Remy de Campeau*, née de *Tholosé*, femme de l'ancien receveur général, âgée de 76 ans, à Paris.

9. — La duchesse Sophie de *Bavière*, fille du roi de *Saxe*, âgée de 21 ans, à Munich. — Marie-Eulalie *Villedey de Croze*, née de *la Rochette*, âgée de 45 ans, à Paray-le-Monial.

10. — Louise-Sophie, duchesse de *Sleswig-Holstein*, née comtesse de *Daneskield-Samsöe*, âgée de 70 ans, à Primkenau, en Silésie. — Victor *Lettré*, capitaine de vaisseau en retraite, chevalier de Saint-Louis, C. ✻, âgé de 85 ans, à Brest.

10. — Jean-Georges-Frédéric-Emmanuel, marquis du *Hallay-Coëtquen*, ancien officier, âgé de 67 ans, à Paris.

11. — La baronne *Andras de Marcy*, née Blanche-Zoé-Charlotte de *Bouillé*, âgée de 39 ans, à Nevers. — Julie de *Rouville*, née *Pontier*, âgée de 70 ans, à Montpellier.

12. — Hortense-Stéphanie-Anna-Sophie-Frédérique de *Tascher la Pagerie*, comtesse de l'*Espine*, âgée de 22 ans, à Paris.

13. — Le comte Julien-Emmanuel *du Quesnoy*, ancien officier à l'armée de Condé, chevalier de Saint-Louis, âgé de 87 ans, au château du Quesnoy, près d'Avranches. — Arsène de *la Londe*, âgé de 65 ans, à Rouen.

14. — Jean-Baptiste-Louis-César-Antoine-Alexandre-Marie, comte de *Villeneuve-Beauregard*, chevalier de Malte, âgé de 85 ans, à Nice.

15. — Auguste-Emmanuel *Guérin d'Agon*, ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 88 ans, à Coutances. — Edmond *Baillou de la Brosse*. — Annette-Brigitte *l'Orillard d'Aubigny*, née *Digard*, âgée de 45 ans, à Paris.

16. — Napoléon-Adolphe *Law*, comte de *Lauriston*, ancien officier de hussards, démissionnaire en 1830, âgé de 61 ans. — Barthélemy *du Berthier*, âgé de 85 ans, au château du Chêne. — L'abbé Charles *Courbon de Faubert*, chanoine titulaire de l'église primatiale de Lyon.

17. — Armand-François-Victor *d'Artois de Bournonville*, ancien garde du corps de Monsieur, ✳, âgé de 79 ans, à Paris. — Louis-César *le Trésor de la Roque*, âgé de 78 ans, à Paris. — Pauline-Anne *Hardy des Alleurs*, veuve *Belliard*, âgée de 67 ans, au château des Bruyères (Eure).

18. — Le landgrave Guillaume de *Hesse-Cassel*, général d'infanterie, âgé de 78 ans, à Paris. — Le baron de *Riouffe*, inspecteur général des prisons, âgé de 71 ans, à Paris.

19. — Françoise *Hocquart*, veuve de *Mallevaud de Puy-Renault*, âgée de 71 ans, à Versailles.

20. — Le marquis de *Scorailles*, âgé de 74 ans, au château de Sangruère, près d'Agen.

21. — Pauline de *Risnich*, née comtesse *Rzewuska*, âgée de 61 ans, dans ses terres de Kiew (Russie).

22. — Alexandre-Jean-Baptiste, baron de *Vilgruy*, âgé de 73 ans, à Paris. — Jules-Ludger-Dominique-Ghislain, baron de *Saint-Genois des Mottes*, chevalier des ordres de Léopold et du Lion néerlandais, ancien échevin de Gand, âgé de 54 ans, à Roygbem.

23. — Jeanne-Amélie d'*Angély*, née *Pouy de Bat*, âgée de 38 ans, à Paris-Batignolles.

24. — Antoinette-Marie-Rose *Pascal*, née *Nicolas*, tante de la comtesse Charles de *Lauriston*, âgée de 51 ans, à Marseille.

25. — La comtesse de *Chastenet-Puységur*, née Pauline de *Charitte*, âgée de 74 ans, à Tours. — Le baron Paul *Rouillard de Beauval*, ancien auditeur au conseil d'Etat, âgé de 55 ans, à Paris.

26. — Claire *Charpit de Courville*, tante de Mme *Borel de Favencourt*, âgée de 94 ans, à Nancy.

27. — Michel François-Joseph-Albert *Renault d'Ubexy*, conseiller à la cour de cassation, âgé de 67 ans, à Paris.

28. — Jean de Dieu-Henri, comte de *Lyonne*, ancien capitaine d'artillerie, président de la société des sauveteurs de la Seine, âgé de 63 ans, à Paris.

30. — Antoinette-Clémentine *Lefebvre des Fontaines*, veuve *Maydelaine*, âgée de 80 ans, à Amiens. — Louis de *Caudaveine*, âgé de 71 ans, à Amiens.

Le chevalier de *Trogoff*, ancien officier de marine, à Lannion.

Avril.

1er. — Charles-Désiré-Joseph-Edgard, baron *Lejeune*, écuyer de l'Empereur, âgé de 40 ans, à Pau. — Marie-Louise *Maublanc de Chiseuil*, marquise de Saint-George, âgée de 77 ans, au château de Mirebeau. — Jacques-Joseph-Victor, vicomte de *Chabrol Crousol*, âgé de 60 ans, à Paris. — Louise-Lucie de *le Gorgue de Rosny*, née de *Villecot de Rincquesen*, âgée de 87 ans, à Boulogne.

2. — Le comte Albert-Jérôme-Joseph de *Boutechoux de Chavannes*, ancien officier de la garde royale, âgé de 72 ans, à Mont-sous-Vaudrey. — François-Emile *Villemain*, sénateur, ancien intendant militaire, C. ✱, âgé de 70 ans, à Castres.

3. — Amaury, comte de *Becdelièvre du Brossay*, âgé de 30 ans, à Nantes. — Fanny de *Péronne de Hacqueville*, âgée de 76 ans, à Granville. — Antoinette-Henriette-Adolphine de *Sennal*, née *Sébile*, âgée de 22 ans, à Paris.

4. — Étienne-Melchior de *Valois de Saint-Remy*, ancien receveur du timbre à Tours, rejeton d'une branche naturelle du roi Henri II, âgé de 67 ans, à Troyes. — Marie *Pezet de Corval*, née *Callard de Thezut*, âgée de 96 ans, à Chalon-sur-Saône.

5. — Jean-Isaac-François-Marie, marquis de la *Valette Chabriol*, âgé de 83 ans, à Marcols (Ardèche). — Jean *Greffulhe*, oncle du comte de Greffulhe (pair de France par l'hérédité), âgé de 91 ans, à Paris.

6. — Le vicomte Emile d'*Exéa*, zouave pontifical, âgé de 26 ans, à Rome. — Marie-Jeanne-Caroline, comtesse de *Demandolx*, chanoinesse de l'ordre royal Thérésien de Bavière, âgée de 79 ans, à Marseille. — Marie-Thérèse-Jeanne d'*Encausse de Labatut*, âgée de 6 ans, à Nancy.

7. — Marie-Charles-Donatien-Yves, marquis de *Sesmaisons*, âgé de 61 ans, au château de Flamanville (Manche). — Jeanne-Alphonse de *Beffroy de la Grève*, née de *Maubeuge de Champvoisy*, âgée de 73 ans, à Chéret (Aisne). — Le baron Stéphane *Brossier de la Rouillère*, âgé de 38 ans, au château de Vertrieu.

8. — Jean-Melchior *Goullet*, vicomte de *Rugy*, à Paris. — Jean-Marie-Edouard *Allut*, ancien officier de la garde royale, beau-frère du baron de *Jerphanion*, âgé de 70 ans, à Lyon.

9. — Jean-Albert-Claude-Jules, baron *Meunier*, notaire et maire de Lille, ✱, âgé de 54 ans, à Lille. — Marguerite-Adrienne de *Pettolaz*, née *du Sordet*, âgée de 36 ans, à Hyères.

10. — Mgr Jean-Aimé de *Levezou de Vesins,* évêque d'Agen, ancien sous-préfet, âgé de 72 ans, à Agen. — Le comte Célestin *Martini,* ancien directeur du journal de Bruxelles.

11. — Le marquis de *Wieloposki,* ancien gouverneur de Varsovie, à Dresde. — Alexandrine-Charlotte-Françoise *Bastier de Bez,* née de la *Fresnaye,* âgée de 81 ans, à Paris.

12. — Joseph-Barthélemy-Honoré-Louis-Amédée de *Ricard,* général de brigade, G. O. ✻, âgé de 80 ans, à Paris. — Constant *Boisnard,* ancien officier de marine, allié par sa femme aux *Deschamps-Dumanoir,* âgé de 75 ans, à Granville.

14. — Le baron *Dallemagne,* fils du général de division commandant à Rome en 1798, âgé de 63 ans, à Belley (Ain). — La baronne de *Romeuf,* née Antoinette-Françoise-Mélanie *Gosselin de Sainct-Même,* âgée de 77 ans, à Paris.

15. — Le comte Marie-Théodore-Laurent-Charles de *Gontaut-Biron,* âgé de 23 ans, à Paris. — Angélique-Eulalie *Boby,* veuve de Charles *Sapey,* sénateur, âgée de 76 ans, à Paris.

15. — Adèle-Marie *Devalois,* née *Hacquart,* femme du régent de la Banque, âgée de 70 ans, à Paris.

16. — Émile *Magne,* conseiller à la cour des comptes, fils de l'ancien ministre, âgé de 31 ans, à Paris.

17. — Le vicomte Olivier de *Ferron,* gentilhomme breton, à Paris. — Jules de *Coularé de la Fontaine,* âgé de 45 ans, à Rouen.

18. — La baronne Auguste *Benoist d'Azy,* née Alexandrine-Charlotte *Daru,* âgée de 25 ans, à Paris. — Marie-Antoinette-Noélie de *Ruffo-Bonneval,* sœur du marquis, âgée de 55 ans, à Solesmes (Sarthe). — Charles-César-Alexandre *Barbier de la Serre,* âgé de 53 ans, au château de Goulens.

19. — Adélaïde-Lucile *Vieillard de Boismartin,* veuve de Jacques *le Vaillant de Vauxmartin,* écuyer, âgé de 81 ans, à Saint-Lô.

20. — Martial *Dupuy de Marquès,* juge de paix, âgé de 77 ans, à Neuvic (Corrèze). — Balthazar-Charles-Gustave, comte de *Buisseret,* chevalier de Malte, âgé de 77 ans, à Versailles.

21. — Hélène-Paméla *Randon du Thil,* veuve de *Parseval-Deschesnes,* âgée de 68 ans, à Bourg. — Amédée-Gaston *Daveluy,* directeur de l'école française d'Athènes, grand-père d'Amédée de *la Coulonche,* C. ✻, âgé de 67 ans, à Athènes.

25. — La baronne de *Wolff de Moorsel,* âgée de 84 ans, à Paris.

27. — Louis-Joseph *Fonmartin de Lespinasse,* capitaine

de frégate en retraite, ✳, auteur d'études sur la marine militaire, âgé de 57 ans, à Vertou, près de Nantes.

28. — La comtesse de *Butler,* née *Lagrenée,* sœur de l'ancien pair de France, âgée de 65 ans, à Amiens.

29. — Le baron Fortuné d'*André,* âgé de 66 ans, à Paris. — Hyacinthe-Alphonse *Marquet de Vasselot*, directeur de la maison centrale de Beaulieu, âgé de 61 ans. (Un décret impérial a révoqué la concession de la particule entre les noms de Marquet et de Vasselot.)

Mai.

1er. — La comtesse *Pajot de Juvisy,* née Louise-Cécile-Alexandrine de *Méry de Montferrand,* âgée de 85 ans, à Paris. — Didier-Balthazard, marquis d'*Ourches,* âgé de 75 ans, à Paris.

2. — Le vicomte de *Finfe,* conseiller référendaire à la cour des comptes, âgé de 33 ans, à Paris.

3. — Jean-Baptiste, comte de *Machault*, dernier rejeton de son nom, pair de France par l'hérédité, âgé de 81 ans, au château de Thoiry. — Hyacinthe-Annibal *Nivière,* oncle du baron, âgé de 78 ans, à Paris.

4. — La comtesse *Duval d'Eprémesnil,* née Anatolie-Louise-Marie *Eudes de Mirville,* âgée de 91 ans, à Saint-Denis. — Yves-Théophile-René *Grenier de Saint-Martin*, âgé de 40 ans, à Paris.

5. — Jeanne-Rebora, princesse *Kozloffski,* âgée de 65 ans, à la Garenne (Seine).

6. — Marthe des *Mazis,* née de *Martel,* âgée de 36 ans, à Verneuil.

7. — Romain-Bertrand, marquis de *Lur-Saluces,* âgé de 56 ans, au château de Filliot (Gironde).

9. — Jordan-Gaspard de *Leusse,* sous-diacre, âgé de 23 ans, à Amélie-les-Bains.

10. — Pierre-Joseph-Auguste-Marie *Bonini,* général de brigade, âgé de 76 ans, à Marseille.

11. — Louis-François-Estienne *Morel de Voleine,* âgé de 13 ans, à Lyon. — Antoine-Marie-André, comte de *Rivérieulx de Varax*, âgé de 28 ans, à Lyon.

12. — La marquise de *Saint-Simon Courtomer,* née Henriette-Léontine de *Castellane,* âgée de 84 ans, à Paris. — Yves-Marie-Anne-Félix-Noël *Ricard de Villeneuve*, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, chevalier de Saint-Louis, O. ✳, âgé de 79 ans, à Castelnaudary.

13. — La comtesse *Langlois de Prémorvan*, née Félicité-Henriette de *Brosse*, âgée de 89 ans, à Paris.

14. — La baronne de *Carbonnel*, née Blanche *Brune de Billeheust du Champduboult*, âgée de 80 ans, à Avranches. — La baronne *Turpin de Crissé*, née Turpin de Crissé, âgée de 85 ans, au château de la Roche, près Candé.

15. — Louis-François-Marie-Nicolas *Legoarant de Tromelin*, contre-amiral, G. O. ✻, chevalier de Saint-Louis, âgé de 81 ans, à Lorient (Morbihan).

17. — Flavie *le Chevalier de la Martre*, née de *Clinchamp*, âgée de 87 ans, à Avranches.

18. — Philippine-Gabrielle de *Fortia de Piles*, veuve *Foltz*, dernier rejeton de la maison de Fortia, âgée de 70 ans, à Marseille.

19. — La vicomtesse Élie de *Gontaut-Biron*, née Augustine-Henriette-Marie-Mathilde-Radegonde de *Lespinay*, âgée de 45 ans, à Pau. — Jean-Baptiste *Genebrias de Goutpagnon*, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis, âgé de 86 ans, à Cherbourg.

20. — Thibault-Marie-Eugène, vicomte de *Baulny*, ancien aide des cérémonies à la cour de Charles X, âgé de 64 ans, à Paris.

21. — Eugène-Léonard, baron *Sallenave*, général de brigade, à Pau. — Marie-Albertine-Joséphine de *Champs de Saint-Léger*, âgée de 8 ans, à Lyon.

22. — Julien-Romain *Charlery*, père de la marquise de *Montesson*, âgé de 81 ans, au Mans. — Jean-Gaspard de *Champ*, âgé de 86 ans, à Lyon.

23. — Léon-Xavier *Borel de Favencourt*, âgé de 64 ans, à la Guerche (Cher). — M. Alfred-Victor-Franz, comte de *Nesselrode*, âgé de 42 ans, à Bruxelles.

24. — Antoine-Henri-François *Hugon d'Augicourt*, lieutenant-colonel d'état-major en retraite, ✻, âgé de 70 ans, à Besançon. — Albert-Catherine-Augustin *Blouquier*, baron de *Trelan*, âgé de 39 ans, à Ismaïlia (Isthme de Suez). — La marquise douairière de *Ribeyrols d'Entremaux*, née *Prade*, âgée de 74 ans, au château du Pont (Gard).

25. — Louis-François de *Vissec*, marquis de *Latude*, ancien officier d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 80 ans, à Paris. — Charles de *la Porte*, ancien conservateur des hypothèques, âgé de 82 ans, au Mans. — Marie-Ambroise, vicomte de *Robilliard Cosnac*, ancien colonel, ✻, âgé de 70 ans, à Chevilly (Loiret).

26. — Gustave-Louis-Jules, marquis des *Isnards-Suse*, ancien capitaine aux chevau-légers de Piémont, officier des

ordres des Saints-Maurice et Lazare et de Saint-Grégoire le Grand, âgé de 59 ans, à Paris.

28. — Ferdinand-Eugène, comte de *Lur-Saluces*, ancien député, ancien officier supérieur aux gardes du corps, âgé de 87 ans, à Bordeaux.

29. — Marie-Colette-Thérèse *Weynderyex*, douairière de Jacques-Melchior-Antoine, comte de *Volder*, âgée de 58 ans, à Paris.

30. — Charles-Marie-Ernest, vicomte de *Saint-Phalle*, capitaine en premier au 16e d'artillerie, âgé de 39 ans, à Toulouse. — Françoise-Hortense *Fauque de Jonquières*, née *Bruslé*, âgée de 83 ans, à Paris.

31. — Le comte Verasis de *Castiglione*, secrétaire particulier et chef du cabinet du roi d'Italie, à Turin.

Juin.

2. — La marquise douairière de *Raffélis-Soissan*, née Angélique-Louise-Charlotte de *Novi-Caveirac*, âgée de 91 ans, à Cavaillon.

3. — Louis-Marie-Édouard, baron de *Müllenheim-Rechberg*, officier supérieur de cavalerie en retraite, chevalier de Malte, O. ✻, âgé de 83 ans, à Stotzheim (Bas-Rhin). — La comtesse *Chapelle de Jumilhac*, née Marie-Caroline *le Peletier de Rosambo*, âgée de 33 ans, à Pau.

4. — Le marquis Henri des *Voisins*, officier de cavalerie, démissionnaire en 1830, dernier rejeton de sa maison, au château de Lester.

5. — François-Anne-Léon-Barthélemy, baron *Anselme*, général de brigade, âgé de 63 ans.

6. — Marie-Aldegonde-Alexandrine-Mathilde, archiduchesse d'*Autriche*, âgée de 18 ans, à Vienne.

7. — Le baron *Pons de la Tour-Melicoq*, ancien rédacteur des *Archives du Nord*, âgé de 65 ans, à Raismes.

8. — La marquise douairière de *Chanaleilles*, née Marie-Josèphe-Rose de *Carrère*, âgée de 80 ans, à Paris. — La vicomtesse d'*Orsanne*, née Rosalie-Claire *Hanappier*, âgée de 62 ans, à Orléans.

9. — Le général espagnol *Garcia de Quesada*, à Madrid. — Charles de *Piépope*, ancien officier, âgé de 67 ans, à Paris.

10. — Edmond de *Lachaise*, officier de la garde royale, démissionnaire en 1830, âgé de 66 ans, à Beauvais.

11. — Matthieu-Constant-Amand-Marie de *Ruddère de te*

Lokeren, ancien membre de la chambre des représentants de Belgique, âgé de 79 ans, à Bruxelles.

12. — La marquise Charles de *Maillé*, née Marie-Eudoxie-Mathilde *Baudon de Mony*, âgée de 57 ans, au château de Jalesnes. — Le capitaine *Dizengremel*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 84 ans, à Honfleur.

13. — Charles-Jean *Sallandrouze de Lamornaix*, député au Corps législatif, âgé de 58 ans, à Paris.

14. — Jeanne-Éléonore *Cliquot de Toussicourt*, religieuse, âgée de 63 ans, à Saint-Acheul. — Blanche-Adélaïde *Gaullier*, née de *Fontaubert*, âgée de 49 ans, à Paris.

15. — Joseph-Raison *du Cleuziou*, ancien juge de paix, âgé de 79 ans, à Rennes.

16. — Le vicomte *Ogier d'Ivry*, à Royat (Puy-de-Dôme). — André *Chirat de Montrouge*, âgé de 65 ans, à Montbrison.

17. — Le baron Guillaume-Louis-Roger de *Dampierre*, attaché d'ambassade, âgé de 39 ans, au château de Plassac (Charente). — Louise-Augustine-Henriette de *Génas-Vauvert*, veuve de Marie-Joseph-Gabriel-Luc de *Vanel*, baron de *Lisleroi*, officier aux gardes françaises et chevalier de Saint-Louis, mère de la marquise de *Balincourt*, âgée de 92 ans, à Nîmes.

18. — Alexandre-Joseph *Goupy*, vicomte de *Quabeck*, ministre plénipotentiaire de Belgique, chevalier de Saint-Louis, âgé de 84 ans, à Versailles.

19. — L'archiduc d'*Autriche* Maximilien-Ferdinand-Joseph, empereur du Mexique, âgé de 35 ans, à Queretaro. — Charles-François de *Lantiany*, âgé de 55 ans, à Carpentras.

20. — Jean-Henri-Louis-Eugène, baron *Garnier de Labareyre*, général de brigade, C. ✻, maire de Saint-Marcel-lez-Valence, âgé de 66 ans. — La comtesse *Fontanella de Baldissero*, née Jeanne de *Rafelis Saint-Sauveur*, âgée de 63 ans, à Turin.

21. — Le marquis *d'Auray*, membre du conseil général et maire de Saint-Pois (Manche), âgé de 65 ans.

23. — Le comte Francesco *Alliata-Campiglia*, chambellan du grand-duc de Toscane, grand'croix et dernier conservateur de l'ordre équestre de Saint-Etienne, à Pise.

24. — Thérèse *Bonard*, veuve de Joseph-Maurice, chevalier du Rocher, ancien capitaine au régiment de Bretagne, chevalier de Saint-Louis, âgée de 92 ans, à Bollène (Vaucluse).

25. — Auguste-Victor, prince de *Broglie*, âgé de 45 ans, à Paris. — Jean-Nicolas de *Béranger*, âgé de 81 ans, à Mer (Loir-et-Cher). — Louis-Ferdinand de *Boucherville*, ancien

officier, ✳, membre du conseil général de l'Eure, âgé de 65 ans, au château du Colombier.

26. — Louis *Thévenin*, marquis de *Tanlay*, membre du conseil général de l'Yonne, O. ✳, âgé de 80 ans, à Paris. — Alexandre-Frédéric de *Bermondet*, comte de *Cromières*, colonel de gendarmerie en retraite, chevalier de Saint-Louis, O. ✳, âgé de 79 ans, à Limoges.

27. — Marie-Josèphe-Mathilde de *Nédonchel*, âgée de 24 ans, à Rome.

28. — Frédéric-Gunther, prince régnant de *Schwarzbourg-Rudolstadt*, âgé de 75 ans, à Berlin.

29. — Henri-Gustave *Choppin d'Arnouville*, ancien préfet, ✳, âgé de 64 ans, à Paris.

Le marquis d'*Auxy*, à Bruxelles. — La comtesse de *Thurn*, née de *Pailly-Daun*, à Charleroi.

Juillet.

1er. — Renée-Augustine de *Brossard*, âgée de 62 ans, à Amiens (Somme).

3. — Marie-Anne *Farquharson of Inveray*, âgée de 77 ans, à Avranches (Manche).

4. — Edmond de *Payen de Chavoy*, âgé de 62 ans, à Avranches.

5. — Charles-Ogé *Barbaroux*, sénateur, ancien conseiller d'État, C. ✳, âgé de 65 ans, à Vaux (Seine-et-Oise).

6. — Eugène de *Monet de la Marck*, capitaine de frégate, O. ✳, âgé de 41 ans, à Saïgon.

7. — Adolphe-François-René-Antoine, vicomte *des Monstiers de Mérinville*, ancien officier supérieur de la garde royale, ✳, âgé de 76 ans, au château de Thoiry.

9. — Joseph-François-Jacques-Adolphe de *Voize*, député de l'Isère, ancien officier du génie, âgé de 59 ans. — Hardouin *Michelin*, conseiller référendaire à la cour des comptes, âgé de 81 ans, à Paris.

10. — Le comte Frédéric-Alfred de *Madre*, âgé de 58 ans, à Arras.

12. — Mgr *Godelle*, évêque *in partibus* de Thermopyles, vicaire général de Pondichéry, âgé de 62 ans, à Chambéry.

13. — Émile, baron de *Langsdorff*, ancien ministre plénipotentiaire, G. O. ✳, âgé de 63 ans, à Paris. — Antoine-Paul-Pierre-Alexis *Huet*, comte d'*Ambrun*, âgé de 75 ans, à Orléans.

14. — Alix-Camille-Marie-Thérèse-Gabrielle, comtesse d'*Oilliamson*, née de *Champagne*, âgée de 41 ans, au château de Saint-Germain-Langot (Calvados).

15. — Bertrand-Henri, baron de *Malet*, conseiller honoraire à la cour de Bordeaux, âgé de 79 ans, au château de Jobertie (Dordogne). — Le baron Apollinaire-Louis-Adolphe de *Mareste*, ancien officier, ✱, âgé de 83 ans, à Paris. — Le baron Ludovic de *Carbonnières*, capitaine de gendarmerie, âgé de 43 ans.

16. — Louis-Gabriel-Théophile, comte de *Pouilly*, âgé de 60 ans, à Paris. — Ferdinand *Favre* (de Vaugelas?), sénateur, ancien député, ancien maire de Nantes, C. ✱, âgé de 88 ans, à Paris.

17. — Édouard de *Morgan*, député de la Somme, âgé de 63 ans, à Paris. — Paul-Joseph-Victor de *Margeot*, capitaine de frégate en retraite, chevalier de Saint-Louis, âgé de 85 ans, à Bernay.

18. — La comtesse Alfred de *Geoffre de Chabrignac*, née Marie-Victorine-Charlotte de *Sabran-Pontevès*, âgée de 27 ans, au château des Roches.

20. — Jean *le Coupé*, chef d'escadron d'artillerie de marine, chevalier de Saint-Louis, âgé de 83 ans, à Granville.

21. — Maurice-Henri-Frédéric, marquis *du Parc*, ancien officier de la garde royale, âgé de 73 ans, à Dijon.

22. — Charles-Marie *Dorlodot de Préville*, colonel d'artillerie en retraite, C. ✱, âgé de 75 ans, à Metz. — Jeanne *Borgella*, née *Coppens de Nortlandt*, fille du baron, âgée de 24 ans, à Paris. — Veuve Joseph de *Linière*, née *Garnier-Dubourgneuf*, âgée de 66 ans, à Angers.

23 — Amédée-Benoît de *Barjac*, chanoine honoraire de Valence et de Viviers, âgé de 60 ans, à Cornos (Ardèche).

24. — Jean-Bernard-Louis *Mac-Sheehy*, lieutenant-colonel en retraite, gérant de l'*Union*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 83 ans, à Paris.

25. — Isabelle-Sophie-Josèphe-Marie *du Hays*, âgée de 21 ans, au château d'Erin (Pas-de-Calais). — La comtesse de *Faudoas Serillac*, née Marie-Françoise-Pauline *Chevrel de Frileuze*, âgée de 58 ans, au Mans. — Anne-Marie de *Montaignac*, âgée de 13 ans.

26. — La comtesse Charles d'*Andigné*, née Aglaé-Marie *du Bois de Maquillé*, âgée de 54 ans, à Angers. — Mgr Gaetano *Carletti*, évêque de Rieti, âgé de 61 ans, à Rieti. — Le prince Krom-Mun-Mahesuar Sira Velas, fils aîné du roi de *Siam*, âgé de 44 ans, à Bangkok.

27. — Le prince Othon de *Bavière*, ex-roi de Grèce, âgé de 52 ans, à Bamberg.

28. — Antoine-Louis-Stanislas *Cavaignac*, général de brigade, chevalier de Saint-Louis, G. O. ✻, âgé de 78 ans, à Paris.

29. — Gabriel-Jean-Georges, marquis de *Chavagnac*, âgé de 73 ans, au château de Chailland.

31. — Nicolas-Michel-Joseph-Marie *Duprat de la Roquette*, général de brigade en retraite, O. ✻, âgé de 65 ans, à Mirande.

Eugène de *Monet de la Mark*, lieutenant de vaisseau, O. ✻, âgé de 41 ans, à Saïgon.

Soulouque, ex-empereur d'Haïti sous le nom de Faustin Ier, âgé de 85 ans, à Petit-Goyave, sa ville natale.

Août.

1er. — Le baron Ernest de *Moy de Sons*, professeur de droit à l'université d'Inspruck, âgé de 68 ans.

2. — Pauline-Eugénie *Martin*, née de *Raffélis Soissan*, âgée de 59 ans, à Cavaillon. — Louis-André-Antoine de *Chambarlhac*, général de brigade, âgé de 60 ans.

4. — Adèle *Sabry de Monpoly*, âgée de 58 ans, aux Onchères.

5. — Amédée-Guillaume *Dumas de Lavareille*, âgé de 40 ans, à Saint-Léger-la Montagne, près Saint-Yrieix.

6. — La vicomtesse douairière de *Hédouville*, née Charlotte de l'*Escale*, âgée de 82 ans, à Eclaron.

7. — Charles-Marie, baron de *Lamote-Baracé*, âgé de 22 ans, à Cauterets. — Mgr Benoît d'*Aquisto*, archevêque de Mont-Réal, à Palerme.

8. — Marie-Thérèse-Isabelle, reine douairière des Deux-Siciles, née archiduchesse d'*Autriche*, âgée de 51 ans, à Albano. — Marie-Adèle de *Faultrier*, fille de Charles de Faultrier, chef d'escadron en retraite, et petite-fille du marquis *Duvidal de Montferrier*, âgée de 14 ans, à Metz. — La princesse Jean *Colonna-Doria*, née Isabelle *Alvarez de Tolède*, fille du marquis de Villafranca, âgée de 43 ans, à Albano.

9. — Georges-César-Raphaël *Huchet*, comte de la *Bédoyère*, sénateur, ancien député au Corps législatif, chambellan de l'Empereur, âgé de 52 ans, à Paris. — Le marquis Jérôme *Serlupi Moleini*, grand écuyer du Pape, à Albano. — Henriette-Eulalie de *Bermondes*, née *Magnyer*, âgée de 83 ans, à Paris.

10. — Mgr Emmanuel-Benedic *Rodriguès*, cardinal, archevêque de Lisbonne, âgé de 65 ans. — Pierre *Vial de Machurin*, âgé de 94 ans, à Paris. — Gabriel-Alexandre-Frédéric *Garreau du Planchat*, père de la vicomtesse de *Châteauneuf-Randon*, âgé de 63 ans, au Monteil.

11. — Mgr Louis, prince d'*Altieri*, cardinal, archichancelier de l'université, évêque d'Albano, âgé de 62 ans. — Léopold-Valentin-François, baron d'*Hauteclocque*, ✻, ancien maire d'Arras, ancien officier, âgé de 70 ans, au château de Roëllecourt (Pas-de-Calais).

11. — La duchesse douairière d'*Harcourt*, née Aglaé *Terray*, âgée de 80 ans, à Paris.

12. — Anatole-Jean-Baptiste-Augustin de *Guillebon*, âgé de 74 ans, à Amiens.

13. — Joséphine-Thérèse-Mélanie de *Habart*, veuve de Louis-Emmanuel-Maximilien, comte de *Robert du Châtelet*, âgée de 70 ans, au château du Châtelet. — Olive de *Feuquières*, âgée de 81 ans, à Dreux.

14. — Marguerite-Nathalie-Thérèse-Marie *Seillière*, née de *Laborde*, fille du marquis de Laborde, directeur général des Archives de l'Empire, âgée de 23 ans, à Senones (Vosges).

15. — Janvier (Gennaro) Marie-Immaculée-Louis, prince de *Bourbon*, comte de Castelgirone, fils de Ferdinand II, roi de Naples, âgé de 20 ans, à Albano.

16. — Le colonel *Voysin de Gartempe*, C. ✻, âgé de 76 ans, à Guéret.

18. — Georges *Percy*, comte de *Northumberland*, pair d'Angleterre, âgé de 90 ans, à Alnwick-Castle. — Charles de *la Varenne*, à Paris.

19. — Léopold de *Laemel*, ancien député de Bohême, chevalier de la Couronne de fer, âgé de 76 ans, à Prague. — La comtesse *Wonsowiez*, âgée de 92 ans, à Paris.

20. — La marquise de *Boisgelin*, née Charlotte-Eugénie-Antoinette-Emilie-Césarie de *Mazenod*, âgée de 81 ans, à Cirey-sur-Blaise (Haute-Marne). — La comtesse Léonce de *Madre*, née Marie *le Carpentier d'Epinneville*, âgée de 34 ans, au château de Folval, près Vimoutiers (Orne).

21. — Alphonse-Robert *Galbaud du Fort*, conseiller de préfecture, démissionnaire en 1830, ancien membre du conseil général, âgé de 76 ans, au château du Fort, près de Nantes. — Adélaïde-Laure de *Nazon*, née *Demadières*, âgée de 56 ans, à Orléans.

23. — Louis-Nicolas-Victor de *Boscregnoult de Lenteuil*, âgé de 80 ans, au château de Lenteuil.

24. — Louis-Ferdinand *Lempereur de Guerny,* fils et frère de conseillers référendaires à la cour des comptes, âgé de 18 ans, au château de Guerny.

25. — Marie-Joséphine-Emilie *Lafont de la Vernède,* âgée de 80 ans, à Paris. — La vicomtesse *Finart d'Allonville,* à Passy. — Antoine-Etienne-Alfred de *Gaudart,* chevalier d'*Allaines,* âgé de 40 ans, au château des Forges.

26. — La comtesse Ludovic de *Florans,* née Léontine de *Mandat de Grancey,* âgée de 32 ans, au château de la Roque d'Antheron (Bouches-du-Rhône). — Victor-Marie-Charles-Henri de *Wimpffen,* âgé de 18 ans, à Arcachon.

27. — Louis-Augustin-Victor *des Acres,* comte de *l'Aigle,* maréchal de camp en retraite, ancien député, O. ✻, doyen des chevaliers de Saint-Louis, âgé de près de 101 ans, en son château de Tracy-le-Val.

28. — L'abbé Albert de *la Bonninière de Beaumont,* chapelain de Saint-Martin, chanoine honoraire, âgé de 39 ans, à Tours. — Marie-Joséphine-Virginie *Baude de la Vieuville,* veuve de Paul-Marie-Louis-Zénob *Frotier,* comte de *Bagneux,* âgée de 74 ans, au château de Limesy (Seine-Inférieure).

29. — Joséphine-Laure de *Lavaysse,* née de *la Celle de Châteaubourg,* âgée de 67 ans, à Paris.

30. — Ettore *Carracciole,* des ducs de *Girifalco,* âgé de 27 ans, à Naples.

31. — Edward-Seymour *Ball Hugues,* chef d'escadron à l'état-major général des gardes nationaux de la Seine, âgé de 36 ans, à Dieppe. — Barthélemy-Henri-Marie, baron de *Constant,* veuf d'Hermine de *Maupré,* âgé de 62 ans, à Poitiers.

Septembre.

1er. — Marie-Alexandre de *Riberolles,* fils d'un référendaire à la Cour des comptes, âgé de 4 ans, au château de Ravel (Puy-de-Dôme). — Édouard de *Chalenge,* âgé de 62 ans, à Verneuil. — Antoine-Jacques *Renault du Motey,* receveur principal des contributions indirectes en retraite, âgé de 79 ans, à Blois.

2. — Le landgrave Guillaume de *Hesse,* âgé de 79 ans, à Cassel. — Florent-Anne-Victor *Rigault de Beauvais,* ancien garde du corps, âgé de 71 ans, à la Bellehoirie (Sarthe). — Mgr *Vittori,* évêque d'Assise, âgé de 80 ans, à Rome. — La comtesse Auguste *de Saint-Légier,* née Marie-Albertine-Alix *Herbout,* âgée de 50 ans, au château d'Orignac (Charente-Inférieure).

3. — Godefroy-Auguste-Fortuné-Théodore, vicomte *Hu-*

rault de Gondrecourt, officier supérieur en retraite, chevalier de Saint-Louis, O. ✻, âgé de 81 ans, au château de Montplaisir. — Pauline-Élisabeth *du Bosc de Vitermont*, veuve *le Cavalier d'Esclavelles*, âgée de 73 ans, à Rouen. — Henriette *Moulin*, née de *Servan-Bésaure*, âgée de 58 ans, à Gordes (Vaucluse). — Claude-Ange de *Ferry Fontnouvelle*, ancien garde général des forêts, âgé de 60 ans, à Blidah.

4. — Modeste-Perrine-Ameline, veuve du colonel marquis *le Goux de Flaix*, âgée de 72 ans, à Granville. — Joseph-Balthazar-Gustave de *la Boulie*, ancien député, âgé de 69 ans, à Baden (Suisse).

5. — Lucie *le Goux de Flaix*, âgée de 50 ans, à Granville. — Anne-Henriette *Passy*, née *Péan de Saint-Gilles*, âgée de 65 ans, à Gisors.

6. — Le comte Tullo-Maestri d'*Arragona*, de Parme, âgé de 27 ans, à Milan. — Prudence de *Gyvès*, veuve du colonel *Desroziers*, âgée de 61 ans, à Malesherbes.

7. Paul-Emmanuel-Adolphe, baron de *Sèze*, ancien sous-préfet de Compiègne, ancien gentilhomme de la Chambre sous Charles X, âgé de 83 ans, à Paris.

8. — Jean-Louis de *Carbonnel d'Hierville*, ancien brigadier aux chevau-légers de la garde du Roi, âgé de 78 ans, au château de Bas-les-Armes.

9. La comtesse de *Galard*, née Marie-Laure de *Ségur*, fille du général, âgée de 34 ans, au château de la Rivière.

10. — Pierre-Antoine *Froment*, d'une famille noble de Nîmes, âgé de 87 ans, à Vers-du-Gard. — Pierre-François-Olive *Rayer*, membre de l'Institut, beau-père du marquis d'*Escayrac*, âgé de 74 ans, à Paris.

12. — François-Marie-Paul-Louis, baron *Penguilly-l'Haridon*, ancien sous-intendant militaire, âgé de 83 ans, à Paris. — Marie de *Chièvres*, âgée de 50 ans, à Paris.

13. — Paul-Roger-Maurice *Dumas de Marveille*, âgé de 26 ans, au château de Marveille.

14. — La comtesse Arthur de *Wall*, née de *Lallemand*, âgée de 39 ans, au château de Malans (Haute-Saône). — Honoré-Hippolyte *Girard de Villesaison*, préfet de la Dordogne, C. ✻, âgé de 54 ans, à Périgueux.

16. — Émilie de *Lorgeril*, comtesse chanoinesse de l'Argentière, âgée de 91 ans, à Rennes.

17. — Ernest de *Montullé*, âgé de 24 ans, à Rueil (Seine-et-Oise).

18. — Louis-Félix Dieudonné, baron de *Ravinel*, député des Vosges, âgé de 61 ans.

19. — Charles *Charbonnier de la Guesnerie,* ancien officier de la garde royale, ✻, chevalier de Charles III et de Saint-Ferdinand d'Espagne, âgé de 83 ans.

20. — Éléonore-Marie *Bernard du Haut Cilly,* religieuse de Saint-Thomas de Villeneuve, âgée de 37 ans, à Granville. — Eugène *Bourlon de Sarty,* ancien préfet de la Marne, ✻, au château de Gif (Seine-et-Oise).

21. — Achille-Henri-Jules, baron de *Daunant,* ancien pair de France, ancien magistrat, C. ✻, âgé de 81 ans, à Nîmes. — Joseph-Fidèle-Eugène, marquis *du Bouzet,* contre-amiral, G. O. ✻, âgé de 62 ans, à Paris.

22. — La comtesse douairière de *Gazeau de la Bouère,* née Antoinette-Charlotte *Leduc,* veuve d'un lieutenant général aux armées vendéennes, chevalier de Saint-Louis, âgée de 99 ans, au château de la Bouère. — L'abbé comte de *la Tour,* ancien aumônier du roi Charles X, vicaire général de Bordeaux, chanoine de Saint-Denis, ✻, âgé de 65 ans, à Paris. Mathilde *Doudart de la Grée,* née *Chabert-Moreau,* âgée de 56 ans, à la Zaouïa (Algérie).

23. — Louis-Prosper *Derbiyny de Warenghien,* âgé de 17 ans, à Haubourdin. — Édouard-Louis de *Folliot d'Urville,* maire de Golleville, âgé de 54 ans, au château du Bosq (Manche). — La baronne Victor *Travot,* née Marie-Thérèse-Émilie *Gauthier,* âgée de 47 ans, à Arcachon.

24. — La comtesse Edmond de *Sainte-Aldegonde,* née Félicie-Alix-Victurnienne de *Rochechouart de Mortemart,* âgée de 56 ans, au château de Saint-Vrain. — François-Xavier de *Lussy,* général de brigade, âgé de 73 ans. — Le colonel d'artillerie en retraite *Voysin de Gartempe,* âgé de 69 ans.

25. — Jacques-Pierre-Romain-Marie de *Keredern de Trobriand,* général de brigade, G. O. ✻, chevalier de Saint-Louis, âgé de 87 ans, à Brest. — Le baron Bernard de *Quaranta,* âgé de 71 ans, à Naples.

28. — François *Caudron de Coquereaumont,* âgé de 91 ans, à Rouen.

29. — Marie *Boucher de Crèvecœur,* née de *Graveson,* au château du Jard, près Chaumont en Vexin (Oise).

30. — La vicomtesse de *Flavigny,* née Isidore-Marie-Félicité-Joseph *Walsh,* âgée de 81 ans, à Moreuil-le-Port.

Octobre.

1er. — Ferdinand-Louis, comte de *Lur-Saluces,* âgé de 52 ans, à Verdelais.

3. — Marie-Amélie-Thérèse-Pauline de *Capellis,* chanoi-

nesse de Sainte-Anne de Bavière, âgée de 76 ans, à Rochecorbon (Indre-et-Loire).

4. — Le général *Tolstoy*, directeur des postes, à Saint-Pétersbourg.

5. — La vicomtesse *Cossée de Maulde*, née Hortense-Charlotte-Ghislaine *Bonaert*, âgée de 53 ans, au château de Froidmanteau, près de Maulde. — Achille *Fould*, sénateur, ancien ministre d'État, G. ✻, âgé de 66 ans, au château de Loubère, près de Tarbes.

7. — Marie-Clotilde de *Gras de Prégentil*, née de *Barrême-Châteaufort*, âgée de 89 ans, à Aix.

8. — Alphonse *Reynold de Seresin*, ancien garde du corps, compagnie de Luxembourg, ancien capitaine de cavalerie, âgé de 65 ans, à Mogneneins.

9. — Adélaïde *le Carpentier de Sainte-Opportune*, veuve de Charles *des Portes de Linières*, âgée de 68 ans, à la Flèche.

10. — Le comte de *Hédouville*, âgé de 63 ans, à Montigny-sur-Vesle (Marne). — Le comte *Pepoli*, à Paris.

11. — Le baron Joseph-Paul *Rascas de Châteauredon*, ancien colonel, chevalier de Saint-Louis, C. ✻, âgé de 92 ans, à Nantes.

12. — Le marquis Charles de *Livry*, ancien officier de la garde royale, auteur dramatique, ✻, âgé de 63 ans, à Enghien.

13. — Arthur *Guillemin*, zouave pontifical, âgé de 29 ans, tué à Montelibretti.

15. — Guy-Frédéric-Louis, marquis de *la Tour du Pin de la Charce*, ✻, âgé de 56 ans, au château de Coupvray.

16. — César-Corentin-Ferri, vicomte de *Choiseul*, âgé de 58 ans, au château de Sainte-Suzanne.

17. — Urbain, comte de *Quélen*, sous-lieutenant aux zouaves pontificaux, âgé de 27 ans, à Montelibretti.

18. — Armand-Octave-Marie, vicomte d'*Allonville*, sénateur, général de division, G. O. ✻, âgé de 58 ans.

19. — La comtesse de *Botherel de la Bretonnière*, veuve de l'amiral, un des héros de Navarin, âgée de 74 ans. — Pétronille-Aimée *Sieyès*, née *Quinette*, mère du comte Sieyès, âgée de 70 ans, à Paris.

20. — Marie-Charlotte *Poujol de Frechencourt*, épouse de Gaston-Firmin-Victor-Artus de *Valois*, âgée de 25 ans, au château de Wargnies (Somme).

21. — Charles-Louis-Ernest, marquis de *Gourjault*, ancien auditeur au conseil d'État, âgé de 65 ans, au château de

Saint-Ouen, près d'Amboise. — Élisabeth, baronne de *Bonté*, née de *Carlotti*, à Paris.

22. — Henriette-Jeanne-Marie-Adèle *de Saint-Maurice*, vicomtesse de *Bornier*, âgée de 28 ans, à Metz. — Le général Julien-Vincent-Joseph *le Rouxeau de Rosencoat*, commandant la subdivision des Côtes-du-Nord, âgé de 62 ans, à Saint-Brieuc.

23. — Evelina de *Gouvenain*, née de *Finance*, âgée de 28 ans, à Avallon. — La marquise de *Grollier*, née de *Héricourt*, âgée de 56 ans, au château du Plessier de Roye (Oise).

24. — Apollinaire-Louis, baron de *la Tour du Pin*, ancien officier supérieur aux gardes à pied du corps du roi Louis XVIII, âgé de 85 ans, à Paris. — La marquise de *Jousselin*, née *Hunault de la Chevallerie*, âgée de 86 ans, à Angers.

26. — Henri de *Foucault de Bigotières*, zouave pontifical, âgé de 22 ans; assassiné à Rome. — Adolphe *Gamet de Saint-Germain*, ancien garde du corps, âgé de 71 ans, à Coligny (Ain).

27. — Anatole-Maximilien *Hurault*, comte *de Vibraye*, ancien mousquetaire gris, ancien lieutenant-colonel d'état-major, gentilhomme de la chambre des rois Louis XVIII et Charles X, chevalier de Malte, O. ✻, âgé de 84 ans, au château de Bazoches.

28. — Joseph-Louis-Arthur, vicomte de *Forbin des Issarts*, âgé de 31 ans, à Avignon.

29. — La baronne douairière de *Vielcastel*, âgée de 87 ans, à Paris. — Louis-Charles-Alphonse *Boistard*, chef d'escadron d'artillerie en retraite, chevalier de Saint-Louis, ✻, âgé de 81 ans, à Versailles.

30. — La comtesse Ange *de Boury*, née Amélie-Honorine de *Fayet*, âgée de 83 ans, au château de Coppierre (Seine-et-Oise).

31. — Alexandrine-Rosalie *Avenel*, d'une famille noble d'origine écossaise, âgée de 75 ans, à Verneuil.



REVUE NOBILIAIRE

DU

SÉNAT ET DU CORPS LÉGISLATIF.

SÉNAT.

Le Sénat a perdu en 1867 neuf de ses membres, dont six n'avaient aucun titre nobiliaire, savoir : MM. Ingres, Villemain, Barbaroux, Favre, Fould, et le général Levasseur. Les trois autres étaient les marquis de la Rochejaquelein et de la Bédoyère, et le vicomte d'Allonville, dont la promotion ne remontait qu'au 31 décembre 1866. Il faut ajouter à cette liste le décès de Mgr le cardinal Gousset, décédé le 22 décembre de l'an passé, après l'impression de l'*Annuaire* de 1867.

Neuf nominations ont comblé ces vides, et avec celle de M. le comte Walewski, rappelé au Luxembourg le 2 avril 1867, elles ont maintenu le chiffre des membres du Sénat à cent quarante-neuf, non compris les cardinaux, les maréchaux et les amiraux. Il ne reste donc qu'un seul fauteuil vacant. — Voici la liste des nouveaux sénateurs.

Promotion du 5 janvier 1867.

MONTEBELLO (Gustave-Olivier Lannes, comte de), général de division, aide de camp de l'Empereur, G. C. ✳, né à Paris le 4 décembre 1804.

Promotion du 20 janvier 1867.

BÉHIC (Louis-Henri-Armand), ancien ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, né à Paris le 15 janvier 1809, G. C. ✳, grand'croix de l'ordre royal d'Isabelle la Catholique.

Promotion du 22 janvier 1867.

BAUCHART (Alexandre-Quentin), ancien président de section au conseil d'Etat, ancien représentant du peuple, C. ✳, né à Villers-le-Sec (Aisne) le 1er février 1809.

Lisle de Siry (Joseph-Charles-Edouard, marquis de), ministre plénipotentiaire de première classe, G. O. ❋, grand'croix de l'ordre militaire de la Conception de Portugal, né à Paris le 20 décembre 1807.

Gouin (Alexandre), ancien ministre du commerce, vice-président du Corps législatif, C. ❋, né à Tours le 26 janvier 1792.

Conneau (Henri-François-Alexandre), docteur en médecine, vice-président du conseil général de la Corse, G. O. ❋, grand officier de la Couronne de chêne de Hollande, de Wasa de Suède, du Medjidié de Turquie, commandeur des ordres de Saint-Grégoire, de Sainte-Anne, de l'Aigle-Rouge, etc., né à Milan (Italie) le 4 juin 1803.

Marnas (Louis-François-Gabriel-Ange Chabanacy de), procureur général près la cour impériale de Lyon, G. O. ❋, grand'croix de l'ordre de Stanislas, né à Lyon le 20 mars 1809.

Chabannes-Curton la Palice (Octave-Pierre-Antoine-Henri, vicomte de), vice-amiral, G. O. ❋, né à Paris le 16 mai 1803.

Nisard (Jean-Marie-Napoléon-Désiré), membre de l'Académie française, ancien directeur de l'École normale supérieure, C. ❋, né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) le 20 mars 1805.

Dans la liste des nominations qui précède, trois sénateurs seulement ont été désignés avec des titres nobiliaires ; ce sont :

1° M. le comte de Montebello, comme fils puîné du duc, contrairement à l'art. 10 du décret du 4 juin 1809 sur la hiérarchie des titres : « Le fils aîné du titulaire d'un majorat dont la transmission lui aura été assurée par nos lettres patentes portera le titre immédiatement inférieur à celui du majorat. Les fils puînés des titulaires de majorats porteront le titre de chevaliers. » Quant au nom de Montebello, nous avons eu déjà l'occasion de faire remarquer en diverses circonstances que les dénominations nouvelles attachées aux majorats et aux titres ne pouvaient être portées que par le titulaire et son fils aîné, et qu'elles ne pouvaient devenir patronymiques sans l'intervention des formalités prescrites par la loi du 11 germinal an XI pour les concessions d'addition de nom.

2° Le marquis de Lisle de Siry, d'une famille originaire de Picardie en possession de son titre sans érection de

terre depuis plusieurs générations. — Armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de sept merlettes de même, quatre en chef et trois en pointe.*

3° Le vicomte de Chabannes-Curton, comme frère cadet du marquis de Chabannes la Palice. (Voyez, pour la notice généalogique de cette famille, l'*Annuaire* de 1852, p. 193.)

Parmi les autres sénateurs nous trouvons : 1° M. Béhic, arrivé par la carrière administrative et devenu ministre sans jamais avoir été ce qu'on appelle vulgairement un homme politique; 2° M. Quentin Bauchart, ancien avocat de Laon, correspondant du *National* avant 1848, son candidat aux élections de l'Assemblée constituante, membre de la commission d'enquête sur les événements de juin (voyez les *Grands corps politiques de l'État,* p. 129); 3° M. Alexandre Gouin, d'une famille de négociants de Tours, député de cette ville en 1831, appelé par M. Thiers au ministère du commerce dans le cabinet du 1er mars 1840, puis directeur de la caisse commerciale, dont il ne put conjurer la ruine lors des événements de février 1848; malgré la défaveur que ce désastre fit rejaillir sur son nom, il revint siéger au Palais-Bourbon comme représentant d'Indre-et-Loire à l'Assemblée constituante, et vota le bannissement à perpétuité de la famille d'Orléans. Il appuya successivement le gouvernement du général Cavaignac et celui du président de la République. Membre de toutes les législatures de 1831 à 1867, il avait été nommé vice-président de la Chambre en 1867; 4° M. le docteur Henri Conneau, célèbre par son attachement à la reine Hortense et à Louis-Napoléon, dont il partagea la captivité au fort de Ham et dont il favorisa l'évasion; c'est le premier médecin qui, depuis 1814, ait été appelé au Luxembourg autrement que pour l'exercice de sa profession; 5° M. Chabanacy de Marnas, magistrat, dont la carrière a été aussi brillante que rapide, et qui a siégé quelque temps au conseil du sceau des titres.

6° M. Désiré Nisard, rédacteur du *National* en 1830, chef du secrétariat au ministère de l'Instruction publique, maître de conférences à l'Ecole normale en 1836, député conservateur en 1842, professeur d'éloquence latine au collége de France en 1843, membre de l'Académie française en 1853, directeur de l'Ecole normale en 1857, rencontra plusieurs fois dans ses diverses carrières des troubles scolaires, provoqués à son occasion et prenant parfois les proportions d'événements politiques.

CORPS LÉGISLATIF.

La législature, arrivée à sa dernière session, a perdu trois de ses membres appartenant à la noblesse : le baron de Ravinel, d'une famille de Lorraine, dont nous avons donné la notice dans l'*Annuaire* de 1853, p. 261 ; et les députés de Voize et de Morgan. Ce dernier a été remplacé par le baron de Fourment, dont le père avait reçu ce titre attaché à son majorat par lettres patentes du 29 mars 1817. Le vicomte Cornudet, élu député de la Creuse, est d'une famille dont nous avons donné la notice dans l'*Annuaire* de 1847, p. 338.



LÉGISLATION NOBILIAIRE.

§ I.

NATURALISATIONS.

Les étrangers qui portent des titres, des décorations ou des distinctions honorifiques, ne sont pas soumis, en France, aux prescriptions de la loi du 28 mai 1858, et du décret du 5 mars 1859. (Voyez les *Annuaires* de 1859, p. 329, et de 1860, p. 319.) Ils ne relèvent, pour ce qui concerne leur état civil, que de la juridiction de leur pays. Mais si par l'annexion ou par la naturalisation ils deviennent Français, ils sont obligés de se conformer à la législation de leur nouvelle patrie.

Les formalités et les délais fixés pour obtenir des lettres de naturalisation viennent d'être simplifiés et abrégés. Voici le texte de la nouvelle loi du 5 juillet 1867, qui a modifié celle du 3 décembre 1849 dans ses dispositions principales.

« Art. 1er. — Les art. 1 et 2 de la loi du 3 décembre 1849 sont remplacés par les dispositions suivantes :

» Art. 1er. — L'étranger qui, après l'âge de vingt et un ans accomplis, a, conformément à l'art. 13 du Code Napoléon, obtenu l'autorisation d'établir son domicile en France et y a résidé pendant trois années, peut être admis à jouir de tous les droits de citoyen français.

» Les trois années courront à partir du jour où la demande d'autorisation aura été enregistrée au ministère de la justice.

» Est assimilé à la résidence en France le séjour en pays étranger pour l'exercice d'une fonction conférée par le gouvernement français.

» Il est statué sur la demande en naturalisation, après enquête sur la moralité de l'étranger, par un décret de l'Empereur, rendu sur le rapport du ministre de la justice, le conseil d'État entendu.

» Art. 2. Le délai de trois ans, fixé par l'article précédent, pourra être réduit à une seule année en faveur des étrangers qui auront rendu à la France des services importants, qui auront introduit en France soit une industrie, soit des inventions utiles, qui y auront apporté des talents distingués, qui y auront formé de grands établissements ou créé de grandes exploitations agricoles.

» Art. 2. — L'art. 5 de la loi du 3 décembre 1849 est abrogé. »

Les autres dispositions de l'ancienne loi du 3 décembre 1849 qui n'ont pas été atteintes par la nouvelle sont ainsi conçues :

« Art. 3. — Tant que la naturalisation n'aura pas été prononcée, l'autorisation accordée à l'étranger d'établir son domicile en France pourra toujours être révoquée ou modifiée par décision du gouvernement, qui devra prendre l'avis du conseil d'État.

» Art. 4. — Les dispositions de la loi du 14 octobre 1814 concernant les habitants des départements réunis à la France, ne pourront plus être appliquées à l'avenir.

» Art. 7. — Le ministre de l'intérieur pourra, par mesure de police, enjoindre à tout étranger, voyageant ou résidant en France, de sortir immédiatement du territoire français et le faire conduire à la frontière.

» Il aura le même droit à l'égard de l'étranger qui aura obtenu l'autorisation d'établir son domicile en France ; mais après un délai de deux mois, la mesure cessera d'avoir effet si l'autorisation n'a pas été révoquée suivant la forme indiquée dans l'art. 3.

» Dans les départements frontières, le préfet aura le même droit à l'égard de l'étranger non résidant, à la charge d'en référer immédiatement au ministre de l'intérieur.

» Art. 8. — Tout étranger qui se serait soustrait à l'exécution des mesures énoncées dans l'article précédent ou dans l'art. 272 du Code pénal, ou qui, après être sorti de France par suite de ces mesures, y serait rentré sans la permission du gouvernement, sera traduit devant les tribunaux et condamné à un emprisonnement d'un mois à six mois.

» Après l'expiration de sa peine il sera conduit à la frontière. »

La rigueur avec laquelle les prescriptions contenues dans les art. 7 et 8 qui précèdent ont été souvent appliquées en matière politique, donne une grande importance aux bienfaits de la naturalisation. On doit se rappeler que la fille d'une princesse ayant perdu sa qualité de Française par son mariage avec un étranger, s'est vue, malgré ses liens de haute parenté maternelle, conduite hors du territoire de l'Empire.

C'est donc avec empressement que les étrangers ayant l'intention de se fixer définitivement en France doivent profiter de la nouvelle loi, pour s'assurer non-seulement la jouissance des droits politiques, mais la protection que garantit à tout naturalisé français cette qualité de citoyen

dont les Américains et les Anglais sont si fiers et si jaloux, et dont ils se prévalent en toutes circonstances [1].

Sous le point de vue nobiliaire, l'étranger qui n'a pas de titre n'est soumis pour la naturalisation à aucune formalité préalable, quelle que soit sa naissance, car la noblesse et les armoiries n'ont point d'existence légale en France, et le conseil du sceau, seule juridiction à laquelle il pourrait s'adresser, ne reconnaît pas la qualité de noble et ne s'occupe de blason que quand il s'agit d'une ville ou d'une personne ayant obtenu une concession ou une confirmation de titre. Par la même raison, il demeure, après la naturalisation, dans l'impossibilité de faire constater la noblesse de son origine et de faire enregistrer ses armes.

Quant à l'étranger ayant un titre dans sa patrie, s'il s'adresse au conseil du sceau avant d'être devenu citoyen français, on lui répond qu'il ne peut se pourvoir en confirmation de ce titre qu'après avoir reçu ses lettres de naturalisation. La crainte d'éprouver ensuite un refus et de perdre ainsi une partie des avantages de sa position sociale en changeant de nationalité, peut détourner des étrangers de se faire naturaliser en France, et nous faire perdre ainsi l'occasion de nous annexer des concitoyens qui, par leur fortune, leur naissance et leurs talents, seraient une acquisition précieuse. Il est à désirer que l'on adopte à ce sujet une règle analogue à celle que l'art. 36 du décret du 1er mars 1808 prescrit pour les adoptions, comme nous le verrons dans le paragraphe qui suit. Une fois muni de l'assentiment préalable du gouvernement, l'étranger pourrait demander sa naturalisation sans crainte ni préoccupation pour la reconnaissance de son titre.

§ II.

TRANSMISSION DES TITRES PAR L'ADOPTION.

Le Code civil avait réglé, par le titre VIII, livre Ier, promulgué le 2 avril 1803, les formes et les effets de l'adoption. Pour ce qui est relatif au nom, le texte de la

[1] Un décret du 17 mars 1808 avait déclaré que les juifs non domiciliés en France ne pourraient être admis à y prendre domicile, à moins d'y faire l'acquisition d'une propriété rurale et de se livrer à l'agriculture sans se mêler d'aucun commerce, négoce ou trafic; qu'ils ne pourraient fournir des remplaçants pour la conscription et seraient assujettis par conséquent au service personnel. Mais ce décret, dont l'application avait été limitée à dix ans, à moins d'une prorogation nouvelle, est depuis longtemps périmé.

loi était si précis qu'il ne pouvait y avoir la moindre difficulté dans son interprétation. L'art. 347 s'exprime ainsi : « L'adoption conférera le nom de l'adoptant à l'adopté en l'ajoutant au nom propre de ce dernier. Il ne saurait donc y avoir la moindre incertitude sur la manière dont la transmission du nom doit être effectuée. C'est après le nom de l'adopté que doit être placé celui de l'adoptant. » Mais à l'époque de la promulgation de ce titre du Code (en 1803), les titres et la particule dite nobiliaire, proscrits en 1793, n'avaient pas été légalement rétablis ; il n'y avait donc pas eu lieu de s'en occuper.

Lorsque le décret du 1er mars 1808 réorganisa les titres, il imposa l'obligation à ceux qui en seraient revêtus de constituer un majorat et de se présenter devant le prince archichancelier de l'Empire pour obtenir que des lettres patentes lui fussent expédiées ; sans cela le titre restait personnel. La partie du décret du 1er mars 1808 relative aux effets de la création des majorats est en effet ainsi conçue :

« Art. 35. — Le titre qu'il nous aura plu d'attacher à chaque majorat sera affecté *exclusivement* à celui en faveur duquel la création aura eu lieu, et passera à sa descendance légitime, *naturelle* ou *adoptive*, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. »

Ainsi, le titre devenu héréditaire par la création d'un majorat était transmissible à la descendance légitime, soit qu'elle fût *naturelle*, c'est-à-dire née en mariage, soit qu'elle fût *adoptive*, c'est-à-dire résultant de l'adoption. Mais dans ce dernier cas il y avait une formalité préliminaire à remplir, c'était celle qu'exige en ces termes l'article suivant du même décret :

» Art. 36. — Toutefois aucun de nos sujets revêtu d'un titre ne pourra adopter un enfant mâle suivant les règles déterminées par le Code Napoléon, ou transmettre le titre qui lui sera accordé ou échu à un enfant adopté avant qu'il soit revêtu de ce titre, si ce n'est avec notre autorisation, énoncée dans nos lettres patentes délivrées à cet effet.

» Celui qui voudra obtenir ladite autorisation se pourvoira devant notre cousin le prince archichancelier, qui prendra à cet égard nos ordres. »

Il est facile de comprendre le sens de cet article, malgré la mauvaise contexture et l'obscurité du premier paragraphe, que l'on aurait pu rédiger ainsi :

Toutefois, ceux de nos sujets qui sont revêtus d'un titre

ne pourront adopter un enfant mâle suivant les règles déterminées par le Code Napoléon, et ceux auxquels un titre sera accordé ou échu ne pourront le transmettre à l'enfant adopté antérieurement, si ce n'est avec notre autorisation donnée par des lettres patentes spéciales.

Ainsi, c'est bien entendu, sous la législation du premier empire, toute personne qui possédait un titre ne devait pas être admise par les tribunaux civils et les cours impériales à adopter un enfant mâle avant d'y avoir été autorisée par le souverain. Cette mesure était d'ailleurs parfaitement conforme à l'esprit des art. 15 et 18 du décret du 4 juin 1809 ainsi conçu[1] :

« Art. 15. — Notre procureur général près le conseil du sceau des titres fera tenir un registre divisé par département, sur lequel seront inscrits tous les titulaires des titres impériaux domiciliés dans lesdits départements.

» Art. 18. — Tout individu décoré d'nn titre impérial sera tenu de donner connaissance à notre procureur général près le conseil du sceau des titres, des naissances et des décès qui pourront survenir dans sa famille en ligne directe descendante masculine. »

Il est évident que ces prescriptions avaient pour but de prévenir les usurpations et d'ouvrir un registre officiel où l'on trouverait un moyen facile de contrôler les possessions et les transmissions de titres. L'adoption étant un moyen d'introduire un nouvel héritier dans la famille, ne devait pas avoir lieu sans une autorisation spéciale.

La charte de 1814 sembla révoquer tacitement l'art. 36 du décret du 1er mars 1808, en confondant l'ancienne et la nouvelle noblesse dans un seul et même article, et en autorisant la première à recommencer le pillage des titres qui s'était introduit en France à partir du règne de Louis XIV. Les personnes ayant des titres, réguliers ou non furent indistinctement admises comme les autres citoyens, par les cours et les tribunaux, à procéder à l'adoption sans recourir préalablement à l'autorité souveraine. Cependant, lorsque la chancellerie fut appelée à se

[1] Il est à remarquer que l'article 10 de ce décret portait : Que le fils aîné du titulaire d'un majorat prendrait le titre immédiatement inférieur à celui du majorat, mais que les fils puînés porteraient simplement celui de chevaliers. Ainsi tous les enfants mâles du maréchal Kellermann, duc de Valmy, du maréchal Berthier, prince de Wagram, n'avaient droit, à l'exception de leur aîné, qu'à la dénomination de chevalier Kellermann, chevalier Berthier, etc.

prononcer sur la transmission d'un titre, elle a toujours déclaré que tant qu'il reste dans la ligne masculine un descendant légitime et naturel de son premier possesseur, il ne peut être dépouillé de son droit à recueillir le titre par un rejeton de la branche adoptive (voir l'Avis du conseil d'État dans l'affaire Bordères-Seillière en 1846, et la Décision du conseil du sceau dans celle de Habert de Romance en 1865, et dans celle des comtes de Boutechoux de Chavannes, qui a fait confirmer le titre de comte en faveur d'un frère cadet dont l'aîné avait laissé un fils adoptif).

La loi du 28 mai 1858, en rétablissant les prohibitions contre les usurpations de titres, a rendu toute leur vigueur primitive aux mesures de la législation impériale. Le pouvoir judiciaire doit donc exiger aujourd'hui, dès le commencement de la procédure, que l'adoptant se conforme aux prescriptions du décret du 1er mars 1808, en sollicitant l'agrément du souverain, sinon il doit rejeter la demande. Mais devant qui et par quelle voie le requérant doit-il se pourvoir? Le législateur avait dit qu'il devait se présenter devant l'archichancelier de l'Empire, et cette dignité, supprimée en 1814, n'a jamais été rétablie. Il ne peut néanmoins y avoir le moindre doute sur la marche à suivre ; car l'archichancelier n'était investi de cette attribution qu'en qualité de président du conseil du sceau, fonctions aujourd'hui dévolues au ministre de la justice. C'est donc à la chancellerie que l'adoptant doit s'adresser, par l'intermédiaire d'un référendaire. C'est ce que vient de faire M. le marquis Dalon en sollicitant des lettres patentes qui lui ont été accordées le 16 octobre 1867, et qui l'autorisent à adopter M. Rolland, son petit-neveu, et à lui transmettre son titre héréditaire de marquis *à défaut d'enfant mâle.* Cette dernière clause ne pouvant s'appliquer qu'à la naissance ultérieure d'un fils, puisque l'on ne peut adopter quand on a déjà des enfants, il est évident que dans la pensée de la chancellerie et du souverain qui ont rédigé et signé les lettres patentes, la survenance d'un enfant mâle ferait tomber les effets de l'adoption quant à la transmission du titre. Ce point avait besoin d'être éclairci, car l'art. 350 du Code civil garantit à l'adopté la conservation de ses droits sur la succession de son père adoptif, concurremment avec les enfants que ce dernier pourrait avoir ultérieurement en légitime mariage. Etant entré le premier dans la famille, le fils adoptif aurait pu prétendre recueillir par droit d'aînesse le titre.

§ III.

ARMOIRIES.

La question du blason, sous le point de vue législatif, n'a pas fait le moindre progrès vers une solution depuis l'année dernière. La chancellerie, dans les lettres patentes qu'elle a délivrées pour la concession ou la confirmation d'un titre, a continué de mentionner les armoiries lorsque l'impétrant en a fourni dans ce but. Mais cette production héraldique n'est point indispensable, et ne semble qu'un accessoire artistique, une illustration du texte.

Il serait bon cependant de fixer enfin si l'écu armorié est une simple image gravée ou coloriée que chacun peut adopter à sa guise, ou si c'est une distinction honorifique dont la possession est soumise à certaines prescriptions légales, notamment à celles de la loi du 28 mai 1858 et à celles de l'art. 14 du décret du 1er mars 1808, ainsi conçu :

« **Art. 14. Ceux de nos sujets à qui nous aurons conféré des titres ne pourront porter d'autres armoiries ni avoir d'autres livrées que celles qui seront énoncées dans les lettres patentes de création.** »

Il est vrai que dans la séance du Sénat du 4 juin 1867 a été lue une pétition du sieur Abelin, qui, « dans un sentiment patriotique », a dit M. Martin de Mentque, rapporteur, demandait l'introduction de l'emblème de l'Aigle impériale dans les armes de toutes les villes de France, sans spécifier si c'était à l'intérieur de l'écu ou comme cimier. Mais la Commission avait proposé l'ordre du jour en disant qu'une telle question était du domaine de l'histoire et ne devait pas en sortir.

Un membre du conseil du sceau prit alors part à la discussion, et, loin de s'opposer aux conclusions du rapporteur, il ajouta que la pétition était d'autant plus inutile que chaque ville a le droit, moyennant certaines formalités, de demander un signe particulier, symbole impérial, qui varie suivant la classe à laquelle cette ville appartient. (Voyez l'*Annuaire* de 1852, p. 339.)

Roanne et Fontainebleau ont en effet obtenu, en 1864, celle-ci une concession, celle-là une modification d'armoiries. (*Annuaire* de 1865, p. 346.) Nous avions pensé que l'on étendrait aux personnes cette mesure prise en faveur des municipalités; mais notre espérance ne s'est point encore réalisée, et les demandes adressées par des particuliers à la chancellerie ou au conseil du sceau pour se

faire confirmer ou accorder des armes n'ont pas été prises en considération, toutes les fois qu'elles se sont produites isolément et qu'elles n'ont pas formé l'accessoire d'une reconnaissance ou d'une collation de titre. L'écu héraldique n'est donc point considéré jusqu'ici comme une des distinctions honorifiques dont l'usurpation est prohibée par la loi du 28 mai 1858, et il n'a aucune autre valeur légale que celle d'une image, d'une marque de fabrique comme l'*épée en pal* sur les bouteilles de champagne du duc de Montebello, comme le blason des *Beuverand* et des *Poligny,* sur celles de la maison de dépôt qui a ces deux noms pour raison sociale; comme enfin les armoiries du chocolat héraldique du confiseur de la rue Dauphine[1].

A plus forte raison les ornements extérieurs de l'écu, les couronnes et les supports peuvent donc être pris et portés aujourd'hui sans le moindre contrôle. Car nous ne devons pas oublier que s'il était défendu aux roturiers de timbrer leur écu, c'est-à-dire de les faire surmonter d'une couronne, cette loi prohibitive ne comprenait ni les supports ni la devise, et bien rarement dans la pratique elle a été mise à exécution. En outre, elle ne concernait nullement la noblesse, et, au contraire, elle avait été rendue en sa faveur pour lui maintenir, à l'exclusion des roturiers, ce droit de timbrer ses armoiries, droit que l'on exerçait à sa fantaisie, sans autre guide que l'usage, sans autre frein que la crainte du ridicule. Le pillage des titres et des couronnes, commencé seulement sous le règne de Louis XIV, avait toujours été en augmentant jusqu'en 1789, et avait atteint alors un tel degré qu'en 1814 on a reconnu l'impossibilité d'y mettre un frein, et qu'il n'y a jamais eu la

[1] Sur les étiquettes, les factures et les prospectus du vin de Succo (Sicile), on a eu la pudeur de ne pas mettre de blason; mais l'on aurait dû se dispenser aussi d'y placer les initiales H. O. (Henri d'Orléans), entrelacées et surmontées de la couronne fleurdelisée de prince de la maison de France (noble emploi du monogramme et du timbre!). Un pas de plus, et, sur certaines bouteilles de champagne, on verra apparaître les armoiries ondées d'une de nos premières maisons ducales avec la devise : ANTE MARE UNDÆ remplacée par celle-ci : ANTE MARE VINUM.

Il y a quelques jours, à un banquet, l'on servit du Rœderer. Un des convives, après l'avoir dégusté, laissa percer quelques doutes sur sa qualité. Le sommelier, se redressant avec dignité et saisissant la bouteille, dit alors : « Comment, monsieur, pouvez-vous concevoir de tels soupçons? Voyez plutôt, la couronne de comte y est. » Si l'on continue, il ne restera plus à l'*Annuaire de la Noblesse* qu'à prendre le titre d'*Annuaire des grands crus de France.*

moindre tentative de législation ou de réglementation à ce sujet.

Cependant, en présence d'une opinion généralement répandue, quoique peu fondée, d'après laquelle la couronne d'un écu correspond au titre nobiliaire de son possesseur, il serait bon peut-être de remédier à cette absence de toute règle, et de déclarer que couronne et armoiries sont des distinctions honorifiques et, par conséquent, soumises au contrôle du conseil du sceau et de la chancellerie. Il faudrait alors modifier la loi du 28 mai 1858 qui ne s'applique qu'aux usurpations de noms et de titres.

Là se présenterait une nouvelle difficulté; car les armoiries ne sont pas assez différentes des symboles, emblèmes, monogrammes et autres dessins, pour qu'on puisse fixer d'une manière précise où finiraient les images et où commenceraient les figures héraldiques.



LA NOBLESSE DE FRANCE

aux Armées et dans les Écoles militaires.

---

§ 1.

EXPÉDITION DU MEXIQUE.

L'expédition du Mexique, aussi déplorable par ses motifs que par ses résultats, pouvait être considérée comme terminée avec l'année 1866. Ce qui restait à faire, ce n'était pas une retraite, mais une évacuation. Le rapatriement de nos troupes n'a pas eu lieu cependant sans quelques pertes douloureuses, sans quelques derniers conflits inutiles, que la haine et l'indiscipline des troupes de Juarès pouvaient seules provoquer.

Le marquis de Galliffet, débarqué pour la seconde fois au Mexique, avait été appelé au commandement de la contre-guérilla française, chargée de refouler les nombreuses hordes qui voulaient nous harceler. Il exécuta avec succès cette mission importante. Le comte de Moynier, moins heureux que lui, paya de sa vie son dévouement. Il escortait un convoi d'argent sous les ordres du commandant Berthelin. Arrivé au terme de l'expédition, l'on fut informé qu'une troupe de sept à huit cents dissidents était dans les environs. On résolut de ne pas les attendre, et le comte de Moynier s'offrit un des premiers pour marcher à leur rencontre; mais à peine le combat était-il engagé, qu'il fut frappé ou pour mieux dire foudroyé de plusieurs balles.

Le marquis de Massa, lieutenant des guides, avait mérité d'être promu au grade de capitaine au 8e chasseurs, par sa conduite à l'affaire du Michoacan; Adrien de Cugnon d'Alincourt, capitaine de cavalerie, s'était distingué à celle de Paloatto et de Topo-Grande, le sous-lieutenant de zouaves de Raffelis de Saint-Sauveur, dont la famille compte aussi deux de ses rejetons parmi les zouaves pontificaux, s'était fait remarquer au siége d'Oajaca; le sous-lieutenant de chasseurs d'Afrique le Mintier de Saint-André, à la tête de son peloton, avait pris trois canons au combat du 16 mai 1866; un décret du mois de novembre leur conféra la croix de la Légion d'honneur.

L'armée française fit encore quelques pertes. Max de Cavailhès, jeune officier de mérite et cousin germain d'Arthur de Cavailhès, qui avait combattu à Castelfidardo, fut tué dans une rencontre avec les dissidents.

Au printemps de 1867, l'abandon de l'empereur Maximilien était consommé, mais il restait à récompenser le courage de nos braves. Parmi ceux qui furent cités à l'ordre du jour ou promus dans l'ordre de la Légion d'honneur, nous devons remarquer le lieutenant-colonel prince de Bauffremont, le chef d'escadron Antonin de Viel d'Espeuilles, le chef de bataillon de zouaves Hubert de la Hoyrie, le capitaine d'état-major Charles-Maurice Doé de Maindeville, le lieutenant Gaston de la Nouvelle, etc. L'aspirant de marine du Plessis de Grénedan fut nommé enseigne de vaisseau pour faits de guerre.

§ 2.

CAMPAGNE ROMAINE D'OCTOBRE ET NOVEMBRE 1867.

Une évacuation plus importante encore que celle du Mexique par ses conséquences et par les questions politiques et religieuses qui s'y rattachaient, c'était celle des Etats romains, qui devait être consommée avant le 15 décembre 1866.

On n'avait pas oublié qu'au mois de septembre 1860, pendant qu'une garnison française veillait dans Rome, l'armée pontificale, s'élevant à peine à trois ou quatre mille hommes, avait été écrasée à Castelfidardo, sans déclaration de guerre, par les troupes piémontaises dix fois plus nombreuses, avec lesquelles on n'était pas en hostilité.

Quoique les braves compagnons d'armes de la Moricière et du marquis de Pimodan fussent en réalité les défenseurs de nos traités de Villafranca et de Zurich autant au moins que ceux de notre allié le Souverain Pontife, les ambages de la politique avaient imposé aux soldats de l'occupation française le devoir de rester l'arme au bras pendant cette lutte ou plutôt ce massacre de nos frères.

On se rappelait encore non-seulement que le sang de nos compatriotes versé à Castelfidardo avait trouvé dans quelques cœurs la plus profonde indifférence, mais aussi qu'un zèle administratif dont il avait fallu modérer l'excès, avait rayé des listes électorales les volontaires pontificaux, comme ayant perdu leur qualité de Français.

MM. de Pressigny, de Wolbock, etc., avaient été obligés de recourir à l'indépendance et à la loyauté de notre magistrature pour être réintégrés dans la jouissance de droits qui leur avaient été injustement contestés. Enfin des députés trop ardents défenseurs du pouvoir temporel du Pape avaient vu aux réélections leur candidature officiellement combattue.

Il était à craindre, si de nouveaux motifs ne venaient changer les tendances politiques, de voir le Pape abandonné à lui-même et réduit à ses propres ressources par l'interdiction de tout recrutement parmi les catholiques romains du pays dont les rois avaient longtemps porté avec orgueil le titre de fils aînés de l'Église. La formation de la légion d'Antibes sembla calmer en partie ces craintes et assurer au pouvoir temporel du Pape l'appui moral du gouvernement français.

Mais un millier d'hommes était une force numérique bien faible en face des éventualités. D'un bout à l'autre de la Péninsule surgissait une effervescence extraordinaire. Habitués à ne pas respecter les traités conclus avec l'empire français, les Italiens espéraient avoir bon marché de la convention du 15 septembre. Les partis révolutionnaires, les libres penseurs, les républicains, les socialistes, les adversaires du pouvoir monarchique, les ennemis de toute autorité religieuse, se préparaient à s'unir contre Rome, devenue le but de leurs aspirations.

Il fallait un prétexte pour sauver au moins les apparences, dissimuler une partie de l'iniquité et ménager les susceptibilités de la France. On s'efforçait d'organiser une émeute dans la capitale du monde chrétien pour donner à l'envahissement les apparences d'une insurrection. Elle tardait trop, on se lassa de l'attendre, et, au signal parti de Caprera, des bandes franchirent la frontière des États pontificaux. Une première tentative armée eut lieu dans les derniers jours de juin; mais elle parut prématurée, et l'on crut à Florence devoir arrêter ce premier mouvement et renvoyer Garibaldi à Caprera.

Heureusement le zèle des catholiques grandissait dans les mêmes proportions que la haine des ennemis de l'ordre et de la religion. Dès les premiers jours du printemps de 1867, le régiment des zouaves pontificaux avait reçu dans ses rangs l'élite de la noblesse française. Le comte de Wignacourt, neveu de Mgr de Mérode, le baron Cazin d'Honnincthun, le plus jeune des fils du marquis de Chabannes, Victor de Jerphanion, Maurice de Giry, Henri

du Réau, Gonzague de Chivré (de Cherbourg), Antoine de Maquillé (du Maine), Henri de la Noue, le fils du comte de Bannecourt (de Béthune), le sergent de Fournas (de l'Aude), Antoine de Cambourg, Thomas Pinczon du Sel (lieutenant au 44e de ligne), Georges de Chergé, l'abbé de Gall (de Plélo), élève du séminaire, Ernest de Kermel, Fortuné de Pille, Cathelineau, les deux petits-fils du comte Joseph de Maistre, le lieutenant Féron de la Ferronnays, Henri du Roure, Charles de Falaiseau, Gustave de Boissieu, Henri de Montbel, Charles Van der Straten, Joseph du Cheyron du Pavillon, le comte de Dampierre, Vital de Rochetaillée, Kergariou, Van Steenkiste et une foule d'autres jeunes gens accoururent se ranger sous les drapeaux du chef de la chrétienté.

Mais si les ressources augmentaient, le péril croissait aussi. La fureur des partis antimonarchiques et antireligieux s'exhalait en menaces et en proclamations. L'attaque s'organisait ostensiblement, favorisée par les pouvoirs constitués de l'Italie. Si l'armée piémontaise se portait vers les frontières des Etats pontificaux sous prétexte d'arrêter l'invasion des volontaires, il était évident que c'était au contraire une réserve chargée de soutenir l'avant-garde. On allait recourir de nouveau à ce procédé bien connu et emprunté à une certaine classe d'industriels, qui consiste à faire faire le coup par les plus habiles ou les plus effrontés, et à se tenir derrière pour saisir et faire disparaître le corps du délit.

En face de pareils dangers, un cri d'alarme fut jeté et aussitôt il fut entendu par les plus nobles cœurs. Le duc de Chevreuse, zouave pontifical en congé, à la veille de se marier, retourne aussitôt à son poste avec le commandant de Lambilly, les capitaines de Chalus (de la légion romaine), de Chappedelaine (qui avait déjà combattu à Castelfidardo), le comte de Christen, les lieutenants Berger et de Kermoal, le sergent Van Kerckove, Briot de la Crochais, Frédéric de Saint-Sernin, Henri de la Salmonière (ces trois derniers blessés en 1860 à Castelfidardo), le comte de Bourbon-Châlus, officier d'état-major, Ferdinand de Charette, de Foresta, de la Vaux, du Plessis, de Lumley, de Lusignan, de Malijay, etc. A eux se joignent de nouveaux volontaires : le comte d'Ursel, Edmond de Lorgeril, Georges et Ferdinand de la Salle, le comte Casimir Dombrowski, Pierre de Beaurepaire, Urbain et Armand de Charette (dont la famille comptait déjà trois rejetons sous les drapeaux), le vicomte du Puget, Édouard

le Pommelec, Georges de Beireix et une foule d'autres jeunes gens qui mériteraient tous d'être cités ici, nobles ou anoblis par la sainte cause qu'ils viennent défendre.

Cependant l'heure de la lutte approchait; les garibaldiens se massaient sur toutes les frontières des Etats romains. Ce pays, dépouillé des Marches, de l'Ombrie et de la Romagne en 1860, ne forme plus qu'une longue bande de terre, qui s'étend du nord au sud du lac de Bolsène aux marais Pontins, et qui est resserrée à l'ouest par la mer, et à l'est par les Apennins. Avec une armée de dix mille hommes à peine, il était difficile de couvrir un aussi vaste développement de frontières, le long desquelles s'amoncelaient les flots de volontaires piémontais, et de leur opposer une digue assez puissante pour qu'ils ne pussent se glisser par les fissures. Comptant sur l'avantage du nombre pour contraindre leurs adversaires à disséminer leurs forces et les tenir toujours en alerte, les garibaldiens, dès les derniers jours de septembre, tentèrent des coups de main sur plusieurs points. Au nord-ouest, dans la province de Viterbe, des bandes de volontaires, arrivés de Florence par le chemin de fer et agglomérés à Terni, débouchaient par plusieurs issues, envahissaient Grotte San-Stephano, Soriano, Aquapendente, et menaçaient Montefiascone. Mais fidèles à leur tactique, ils se bornent à une guerre d'escarmouches et se gardent bien de livrer bataille aux troupes pontificales, qui brûlent d'ardeur de se mesurer avec eux.

Toutefois, un corps de cinq à six cents hommes, dans lequel se trouvaient plus de cent officiers ou soldats piémontais, détachés en déserteurs, s'emparent de la ville de Bagnorea sans garnison et sans défense; ils s'y installent et osent y attendre leurs adversaires. Une compagnie de zouaves, conduite par le lieutenant Victor de Vigier de Mirabal et secondée par un détachement de ligne et quelques gendarmes pontificaux, arrive le 5 octobre, culbute les envahisseurs, reprend toutes les positions et rentre dans la ville aux acclamations des habitants.

Le baron de Mirabal, dès la première attaque, reçoit une balle qui lui traverse l'avant-bras gauche et passe entre les deux os, et après avoir bandé la blessure avec son mouchoir, il continue à se battre pendant plus de deux heures.

A l'autre extrémité des frontières, du côté du sud, dans la province de Frosinone, les volontaires venus par les Abruzzes descendent tout à coup du haut des montagnes

où ils se tenaient cachés, s'emparent de Fulvaterra et se précipitent au nombre de deux mille sur Vallecorsa. Ils somment le détachement de gendarmes, seule garnison de la ville, d'ouvrir les portes et de se rendre. La proposition est accueillie comme elle méritait de l'être : les agresseurs se déploient alors sur les hauteurs environnantes pour former un blocus. L'arrivée d'un renfort envoyé par le général de Courten et composé d'une compagnie de chasseurs indigènes et d'une compagnie de la légion d'Antibes, permet de reprendre l'offensive et de rejeter promptement hors du territoire les envahisseurs, qui laissent sur le champ de bataille dix morts, quarante-six prisonniers et une grande quantité d'armes et de munitions.

Mais c'était surtout à l'ouest, vers la Sabine, le point de la frontière le plus rapproché de Rome, depuis Subiaco jusqu'à Nerola et Montelibretti, que devaient se concentrer les plus grands efforts; car de là l'on n'était plus qu'à quelques heures de la capitale, et l'on pouvait tenter une surprise ou profiter d'un mouvement provoqué à l'intérieur. Toutes les montagnes sont envahies de ce côté; les forces des volontaires s'élèvent à cinq ou six mille hommes, dispersés ou cachés derrière les hauteurs et prêts à s'élancer sur la plaine. Le 11 octobre, un détachement de zouaves ayant à sa tête le lieutenant Desclée, et une escouade de gendarmerie pontificale, sort de Subiaco et se dirige vers Cervara et Camerata pour y faire une reconnaissance et chasser l'ennemi de ses positions. Une troupe de volontaires, qui se tenaient aux aguets dans les replis des montagnes voisines, profitent de leur absence, se jettent sur cette ville, y entrent bannière en tête et proclament le gouvernement provisoire. L'évêque, le gonfalonier de Subiaco et quelques autres fonctionnaires sont retenus en otage. Sur ces entrefaites reviennent les soldats de leur expédition à Camerata; ils se précipitent au-devant des garibaldiens, qui se retirent en désordre après avoir perdu leur chef et laissé une quinzaine de prisonniers. Le lieutenant-colonel Charette arrive trop tard pour prendre part au combat et partager les honneurs de cette courte mais brillante lutte. Au nombre des blessés est Henri Desclée, lieutenant de zouaves; il avait reçu un coup de baïonnette d'un volontaire au moment où il serrait de près le chef garibaldien, qui périt dans l'action.

A quelques lieues au nord de Subiaco, une bande de garibaldiens forte de douze à quinze cents hommes, circulaient sur les montagnes de Nerola, où ils régnaient en

maîtres et d'où ils ravageaient le pays. Ils s'avancèrent le 13 octobre jusqu'à Montelibretti et s'établirent dans cette ville, qui par sa position au sommet d'un mont escarpé et par ses grosses et hautes murailles est une place difficile à prendre lorsqu'elle est défendue. Une compagnie de zouaves sortie en patrouille de Monte-Rotondo pousse jusqu'au pied des rochers sur lesquels est perché Montelibieti. Elle est arrêtée par le *qui vive* d'une sentinelle italienne. A l'instant le lieutenant Guillemin se retourne vers les siens et leur crie : « Allons, mes braves, à l'assaut ou mourons! » A sa voix, une poignée de zouaves, malgré le feu nourri des volontaires, se précipitent contre la grande porte de la ville, d'autres entrent par escalade; une lutte s'engage corps à corps. Après trois heures de combat, le nombre et la position l'emportent. Les soldats du Saint-Siége sont obligés de se retirer devant un ennemi dont les forces sont dix fois supérieures; mais ils lui ont fait payer cher son avantage, et ils exécutent leur retraite en bon ordre et en emmenant non-seulement leurs blessés, mais une quinzaine de prisonniers. Le lieutenant Arthur Guillemin fut tué et le sous-lieutenant Urbain de Quélen fut mortellement blessé dans cette sanglante affaire, où le sergent Dubouays de la Bégassière, légèrement atteint d'un coup de feu, reconduisit avec autant de sang-froid que de bravoure sa petite troupe à Monte-Rotondo. Les pertes des garibaldiens avait été si considérables que, craignant une nouvelle attaque, ils se retirèrent pendant la nuit suivante du côté de la frontière, autour de Nerola.

Là s'était établie une colonne de garibaldiens plus nombreuse encore que celle de Montelibretti, dont elle avait recueilli les débris. Pour ne pas lui laisser le temps de s'y fortifier, un corps de troupes commandé par le colonel Athanase de Charette se dirigea contre cette place. Tandis que la première compagnie de zouaves chargée de faire diversion et de tourner l'ennemi gravissait avec bravoure une colline et culbutait à la baïonnette les avant-postes, le gros des forces attaquait de front. Les commandants Lecaron de Troussures et Cirlot ouvraient la marche, qui était fermée par la batterie sous les ordres de M. de Quatrebarbes. Les légionnaires d'Antibes, disposés en tirailleurs, commencèrent le feu. Le fort riposta immédiatement avec tant de vivacité que plusieurs victimes tombèrent à la première décharge. Une d'elles gisait dans un endroit si découvert et exposé que les hommes de l'ambulance ne pouvaient aller le chercher. Fernand de

Troussures saute à bas de son cheval, franchit à pied la distance qui le sépare du blessé et le ramène avec lui. Un cri d'admiration partit de tous les rangs. En ce moment survient la seconde compagnie de zouaves, conduite par Emmanuel Dufournel, de Gastebois et de Lusignan; l'attaque redouble et l'assaut se prépare, lorsqu'une balle frappe et tue le cheval du colonel de Charette. Un cri d'effroi s'élève parmi les soldats; mais en un clin d'œil cet officier supérieur est debout et lève son sabre pour conduire la charge à pied. Bientôt l'on est à la porte du fort, l'on se prépare à une lutte sanglante, lorsque la garnison arbore le drapeau parlementaire et se rend à discrétion. Le lieutenant Armand Erckmann, de la légion d'Antibes, avait été blessé d'un coup de feu à l'épaule. La voiture qui le ramenait à Rome devait, à moins de faire un détour considérable, passer sur le territoire piémontais, à cause de l'irrégularité des frontières. Il est arrêté par les bersagliers, qui l'injurient, le dépouillent et le retiennent prisonnier ainsi qu'une dame anglaise qui l'accompagnait, et qui était venue sur le lieu du combat pour organiser l'ambulance.

Malgré leurs succès constants, les troupes pontificales, harcelées sur tous les points, harassées de fatigue, voyaient les dangers s'accroître avec les flots toujours grossissants des ennemis. Tous les genres d'attaque sont mis en œuvre par les assaillants. Les uns se présentent aux portes de Rome, les autres descendent par le Tibre à la faveur des ténèbres; ils doivent être secondés par ceux qui se sont introduits secrètement dans la ville et qui se réunissent pour attaquer le poste du Capitole. Des bombes sont lancées sur la place Colonna et dans plusieurs autres quartiers; une mine fait sauter toute une aile de la caserne Sirristori et engloutit une vingtaine de soldats sous ses décombres. On espère provoquer ainsi un mouvement dans le sein de la population romaine. Mais toutes ces tentatives échouent et tournent à la honte de ceux qui n'ont pas craint de recourir à des moyens odieux.

L'heure de tenter un effort suprême a sonné. Les Piémontais lâchent le *faucon chaperonné* de Caprera pour qu'il fonde sur sa proie. Le 25 octobre, Monte-Rotondo, défendu par une garnison de trois cents hommes, est assiégé par plusieurs milliers de volontaires, que commande Garibaldi en personne. Ils sont tenus en respect pendant vingt-sept heures et livrent inutilement quatre assauts. Les troupes pontificales ne se rendent qu'après

avoir brûlé leur dernière cartouche et avoir encloué leurs canons. Les Italiens, habitués depuis longtemps à triompher par des échecs, sont si étonnés de leurs succès qu'ils s'arrêtent au lieu de chercher à en tirer avantage. Décidément ils ne savent pas vaincre, pourrait-on dire en parodiant un mot célèbre de l'antiquité, ils ne savent profiter que de leurs défaites. Rappelons-nous celles de Lissa et de Custozza, qui leur ont valu Venise.

Quant aux Français de la légion d'Antibes, noyau principal de la garnison de Monte-Rotondo, conduits sur le territoire piémontisé, ils sont emmenés prisonniers à la Spezzia par les soldats de Victor-Emmanuel. Mais on ne pouvait garder sans pudeur en captivité ces défenseurs de la convention du 15 septembre tombés aux mains des bandes garibaldiennes. On les rend enfin à la liberté, sans leur donner les moindres ressources pour rentrer en France ou pour revenir à Civita-Vecchia. C'est des propres deniers de Mgr le cardinal Mathieu qu'est frété un navire et qu'ils sont ramenés dans les Etats pontificaux.

Le 26 octobre, une compagnie de la légion d'Antibes est envoyée du côté de Monte-Rotondo, dont depuis trois jours on n'avait pas reçu de nouvelles. Elle se dirige vers la place, qu'elle croit toujours occupée par la garnison pontificale; mais arrivée à six cents mètres elle rencontre un avant-poste qu'elle enlève; elle pousse plus avant, croyant n'avoir qu'à passer sur le corps d'un cordon de garibaldiens pour rejoindre ses compagnons d'armes. Le capitaine français entraîne sa petite troupe, mais elle est arrêtée par une colonne serrée de garibaldiens qui sortaient de la ville. Ce serait témérité de marcher contre une armée tout entière. On se replie en bon ordre et l'on rentre dans Rome, après dix-huit heures de marche et douze heures d'un combat inégal.

En présence d'ennemis dont le nombre va toujours croissant, car ils se recrutent dans l'armée piémontaise et dans une population de vingt-cinq millions d'âmes, en présence aussi de l'indécision du gouvernement français qui hésite encore à intervenir, l'on sent à Rome la nécessité de concentrer les forces disséminées qui courent le danger d'être écrasées isolément.

On abandonne les provinces de Viterbe, de Velletri et de Frosinone. Les volontaires y entrent *triomphalement*, suivant leur expression; mais au lieu d'y être reçus en amis, ils y sont accueillis en vainqueurs détestés. Le général Kanzler, en ralliant ses troupes, espérait peut-être

attirer celles de Garibaldi dans la plaine et provoquer une action décisive. Mais l'ennemi reste à Monte-Rotondo, où il se retranche et attend de nouveaux renforts. Les volontaires comptaient sans doute tout à la fois sur un mouvement insurrectionnel dans Rome et sur un concours plus efficace et plus franc de la part du ministère Ratazzi leur complice. Cependant le calme continuait à régner dans les murs de la ville pontificale, et le cabinet florentin, retenu par la crainte de la France, n'osait se déclarer ouvertement et se contentait d'échelonner cinquante mille hommes sur les frontières comme cordon d'observation. Las d'attendre, les garibaldiens jettent alors maladroitement le masque, et ce n'est plus au nom de Victor-Emmanuel, mais au cri de Vive la république! qu'ils établissent un gouvernement provisoire.

Le roi d'Italie ne peut sans péril rester plus longtemps étranger à la lutte et se cacher sous les dehors d'une apparente neutralité, qui finirait par tourner contre lui et entraîner sa ruine. Il s'apprête à franchir la frontière romaine, et dès lors l'intervention française ne saurait être différée sans honte pour la nation et sans péril pour les trônes. Une partie de la première division de notre corps expéditionnaire débarque le 29 octobre à Civita-Vecchia, le lendemain elle entre dans Rome. Sans attendre l'arrivée de nouvelles troupes auxiliaires, l'armée pontificale, impatiente de reprendre l'offensive, demande à marcher .contre Monte-Rotondo, quartier général où se sont retranchés dans des positions presque inaccessibles plus de neuf mille garibaldiens.

Le 3 novembre au matin, l'on entre en campagne avec un effectif de moins de trois mille hommes, qu'appuient à l'arrière-garde quinze à dix-huit cents soldats de la division Dumont. Après avoir passé le pont Nomentano au confluent du Teverone et du Tibre, le général en chef Kanzler divise sa petite armée. Le commandant de zouaves Lecaron de Troussures reçoit l'ordre de remonter avec trois de ses compagnies le long du Teverone pour couvrir l'aile gauche et faire une utile diversion. L'ennemi occupait en avant de Monte-Rotondo deux collines, dont l'une, celle de Mentana, est surmontée d'un énorme château dont les murs ont quatre-vingts pieds de hauteur, sont flanqués de tours et bâtis en pouzzolane. C'est de ce côté que se porte le gros des troupes pontificales. Les zouaves ont réclamé l'honneur de combattre à l'avant-garde. Malgré cinq heures de marche dans des chemins défoncés par

une pluie d'orage, ils font à peine une courte halte à Casa-Bianca pour déjeuner et se reposer.

A midi on se remet en route, croyant ne rencontrer l'ennemi que sur les hauteurs de Monte-Rotundo ou celles de Mentana, village fortifié et défendu par une série de plans boisés qui le couvrent comme un ouvrage avancé, et auquel on arrive par une route carrossable qui gravit en lacets la colline. Trois compagnies de zouaves pontificaux formaient l'avant-garde, et dans ce pays couvert si favorable à une guerre de partisans, ils marchaient sans méfiance et sans fouiller les bois qui s'étendaient sur leur droite et sur leur gauche. A un détour où la route fait un demi-cercle, une vive fusillade partant à l'improviste de trois côtés à la fois, balaye le terrain et porte le trouble dans leurs rangs. Le colonel de Charette, voyant leur hésitation, accourt et brandit son épée : « En avant, mes zouaves, s'écrie-t-il, ou je vais me faire tuer sans vous! L'armée française vous regarde. » Ses braves compagnons d'armes se précipitent alors sur ses pas, abordent à la baïonnette les chemises rouges embusquées derrière les arbres et les haies, les délogent, les culbutent. Mais on a devant soi, ou plutôt au-dessus de sa tête, le château fort de Mentana, perché comme un nid d'aigle sur des rocs escarpés, et pour y arriver il faut suivre le chemin découvert que foudroie le feu de la place. Le capitaine de Vaux est frappé d'une balle au cœur, une trentaine de zouaves sont blessés ou atteints mortellement. Le colonel de Charette a encore cette fois un cheval tué sous lui. Rien ne peut arrêter la furie française de cette poignée de héros. L'ennemi, chassé à travers les taillis et les vignes, cherche à se reformer derrière l'enceinte de la villa Santucci; cette position est emportée d'assaut en peu d'instants; on gravit cinq ou six coteaux placés en escalier et qui aboutissent à un terrain marécageux au pied des murailles, contre lesquelles toute bravoure est impuissante.

Après des pertes considérables mais cruellement achetées par les garibaldiens, dont les cadavres jonchent le sol, les zouaves sont forcés de s'écarter en tirailleurs à droite et à gauche pour faire place à l'artillerie chargée de déblayer les murs de Mentana de ses défenseurs. Une partie se jette sur la droite et se rallie à un détachement de la légion d'Antibes, qui, malgré son infériorité numérique et le désavantage des lieux, refoulait les garibaldiens sur tous les points. On court néanmoins le danger d'être débordé par les masses de volontaires. Le capitaine de

Seré, commandant la première compagnie, les charge à la baïonnette, leur fait perdre pied, et appuyé par la quatrième compagnie, il les rejette en arrière et les pourchasse jusque sous les murs de Mentana. Là, ayant à sa tête le sous-lieutenant Lavergne de Cerval, un peloton court sur une pièce qui la mitraillait du haut d'un mamelon et s'en empare.

Le commandant de zouaves Lecaron de Troussures qui opérait sur la gauche n'avait pas obtenu de moindres avantages. En chassant devant lui les chemises rouges de colline en colline, il avait poussé jusqu'au delà de Mentana, avait tourné la position, et prenant la ville à revers, il avait enfoncé les premières maisons, renversé les barricades, tué un grand nombre d'ennemis et fait une centaine de prisonniers. Mais malgré ces avantages obtenus sur toute la ligne, les assaillants sont toujours menacés d'être enveloppés par le nombre. Une colonne de quinze cents garibaldiens sort de Monte-Rotundo dans l'espérance de couper leurs adversaires et d'isoler l'aile gauche pour l'écraser. Le jour commence à baisser, et les ténèbres peuvent encore augmenter les périls de la position.

La colonne française arrive alors pour compléter la victoire. Elle répand la déroute et la terreur parmi les garibaldiens, qui fuient en désordre. La nuit vint séparer les combattants; mais les assaillants conservèrent leurs positions et couchèrent sur le champ de bataille, dans les vignes de la villa Santucci, après avoir posté leurs grand'-gardes à une demi-portée de fusil de la place. Le lendemain, au point du jour, ils s'apprêtent à reprendre l'offensive et à achever l'œuvre de la veille; mais pendant la nuit Monte-Rotundo a été évacué et le drapeau parlementaire flotte sur Mentana, dont les défenseurs demandent à se rendre. Désormais la lutte est terminée, tous les garibaldiens s'empressent de repasser la frontière, et il ne reste aux pontificaux qu'un regret, celui de n'avoir pu avec quatre mille hommes envelopper dix ou douze mille adversaires et leur couper la retraite. L'ennemi avait perdu huit cents hommes tués ou blessés et avait laissé entre les mains des vainqueurs deux mille prisonniers, six canons et cinq ou six mille fusils. Mais de si grands avantages avaient dû coûter quelques pertes cruelles. Cent cinquante pontificaux étaient restés sur le champ de bataille, morts ou hors de combat.

Dès le commencement de l'attaque le capitaine de Vaux, brillant officier de zouaves, était tombé, comme nous

l'avons dit, frappé d'une balle au cœur. Il avait combattu en 1860 à Castelfidardo. C'est lui qui, fait prisonnier et insulté à Alexandrie par des misérables paraissant à leur costume devoir appartenir à une classe aisée, dit à son escorte de carabiniers piémontais : « Laissez-les approcher que je leur jette une aumône, » et il le fit comme il le disait.

Le comte Bernard de Quatrebarbes, atteint aussi d'un coup de feu au début de l'action, avait eu le bras gauche percé par une balle : les os avaient été broyés, et quelques jours après l'amputation fut jugée nécessaire. Il supporta avec courage et résignation cette opération cruelle ; mais la fièvre l'emporta après deux semaines de souffrances. Paul Doynel (de Torchamps), Antoine de Brée (Hollandais), le vicomte Pierre Piet de Beaurepaire (de Poitiers), Edouard Lepage de Boischevallier (de Nantes), Charles d'Alcantara, Cathelineau et quarante-trois autres zouaves pontificaux étaient au nombre des blessés.

Les combattants n'avaient pas seuls donné des preuves d'une bravoure admirable. Une ambulance avait été organisée par les soins du duc de Luynes, du vicomte Charles de Saint-Priest, d'Henri de Luppé et de plusieurs autres Français, qui témoignaient ainsi leur regret de ne pouvoir prendre une part plus active à la lutte. Ils vont au plus fort de la mêlée ramasser les victimes, et arrivent sur les pas des zouaves jusqu'à une petite colline où s'élevait une maison que les braves soldats pontificaux délivraient de ses hôtes garibaldiens. L'endroit était propice, un vaste hangar rempli de fourrages contenait déjà plusieurs volontaires mis hors de combat; on s'y établit. Lorsque la nuit fut venue, on continua à battre le pays pour chercher les blessés à travers les ténèbres, qu'éclairaient par intervalles quelques derniers coups de feu. On en recueillit un si grand nombre que l'on ne sut plus où les mettre.

C'est dans ces circonstances que le froid se faisant sentir, on vit le duc de Luynes se dépouiller de son paletot pour couvrir un blessé qui avait le frisson.

Le duc de Lorges, le comte de Chevigné, l'ancien député Keller, le baron Jaurand étaient venus aussi avec un matériel complet se mettre à la disposition de l'ambulance. Trois sœurs de charité, le docteur Ozanam et plusieurs aumôniers faisaient aussi partie de ce convoi de secours et prodiguaient les soins et les consolations.

Le triomphe est complet : volontaires, troupes régulières piémontaises, tout a repassé la frontière. Mais la tranquillité des Etats romains est-elle pour longtemps

assurée? Au lendemain de la victoire, lorsqu'on ne peut en prévoir encore les résultats par suite de cette politique toujours incertaine et si caractéristique de notre époque, on parle déjà de la retraite des troupes françaises. L'agitation continue sur divers points de la frontière, des tentatives de désordre, des incursions recommencent à Castiglione et à Cervara. Les préparatifs pour la concentration de nos troupes à Civita-Vecchia et pour une nouvelle évacuation n'en sont point ralentis. Les dangers du Saint-Siége écartés un moment vont reparaître. Avec une armée de huit à dix mille hommes on ne peut espérer de soutenir une lutte perpétuelle contre des adversaires qui sont protégés par le gouvernement d'une nation de vingt-cinq millions d'âmes, et qui trouvent dans sa population et même dans son armée des ressources inépuisables. Que fera ultérieurement la France? Personne ne le sait.

Loin de devenir inutile, le zèle et le concours des catholiques est plus nécessaire que jamais, car les passions n'ont fait que s'irriter par la lutte et par l'insuccès. Que l'on ne s'étonne donc pas si de nouvelles phalanges viennent grossir l'armée des défenseurs du Saint-Siége. Le comte Adhémar d'Autichamp, Emmanuel de Sabran-Pontevès, Paul de Foresta, Gaston de Kermaingui, Roger de Terves, Henri et Charles de la Poeze, le lieutenant de vaisseau Benoist d'Azy, Henri de Puisieux, le fils de Georges Cadoudal, Henri de Foucauld des Bigottières (qui doit bientôt tomber au coin d'une rue de Rome sous le poignard d'un assassin), Antoine de Bermont-Vachères, Charles de Coatgoureden et une foule d'autres que nous voudrions pouvoir tous nommer, sont déjà en route, mais arriveront trop tard pour prendre part à la journée de Mentana et de Monte-Rotundo.

D'autres départs leur succèdent : le comte Urbain de Maillé, Emmanuel de Riancey, Maurice et Casimir de Raffelis Soissans, Stofflet, la Cropte de Chantérac, de Waresquiel, le baron des Dorides, Jules de Merignargues, le vicomte de Guernon, Esperandieu, de Goys, de Poulpiquet, de Rostaing, Armand de Raguenel, Roger de Vaublanc, Gabriel de Villiers de l'Isle-Adam (dont le frère Georges avait été blessé à Castelfidardo), Henry de Blottefière, Raoul de Saint-Veran, Roger de Beaufort, Georges et Henri de Tinguy, Fernand et Gaston de Moussac, de Madron, de la Noue, Van Steenkiste, etc. On évalue à plus de trois mille le nombre des volontaires pontificaux embarqués du 1er au 20 novembre. C'est une véritable croi-

sade, qui nous reporte à cette période chevaleresque où, sur les pas de Pierre l'Hermite et de Godefroy de Bouillon les braves guerriers de l'Occident volaient en Palestine et chassaient les mécréants des lieux saints, au cri de : Dieu le veut !

§ 3.

ÉCOLES MILITAIRES.

Depuis les événements militaires de 1866, les résultats des batailles de Sadowa et de Custozza et l'approche du terme fixé pour le retrait de notre armée d'occupation de Rome, menaçaient de troubler le repos de l'Europe en introduisant de nouveaux éléments de discorde au nom des nationalités. La France avait à craindre de se voir obligée de reprendre bientôt les armes pour défendre son honneur ou son intégralité. L'esprit guerrier de sa jeunesse parut en recevoir une vive impulsion, et tandis qu'une partie de la génération nouvelle volait en Italie au secours de la Papauté, l'autre s'apprêtait en silence et par l'étude à embrasser la carrière des armes. Le nombre des candidats qui se présentèrent pour l'admission à l'école Saint-Cyr fut plus considérable que jamais, et dans la liste des trois cents qui sortirent vainqueurs de cette lutte pacifique, nous remarquons une foule de noms distingués. Voici l'extrait de cette liste dressée par ordre de mérite d'après la décision du jury d'examen.

1. René-Yves-Marie de *Jacquelot du Boisrouvray;* 3. Fernand-Louis-Armand-Marie de *Langle de Cary;* 7. Hugues-François-Lucien *Colonna de Giovellina;* 13. Marie-Alfred-Edgard de *Vanssay;* 17. Félix-Washington *Latour d'Affaure;* 21. Armand-Marie-Emile de *Morin;* 25. Marie-Maurice de *Lardemelle;* 30. Jean-François de *Regard de Villeneuve;* 34. Edouard-Anne-Charles *Losthie de Kerhor;* 38. Oswal *Gantaume de la Rouvière de Castillon;* 40. Fernand-Ludovic-Marie-Philomène *Charpentier du Moriez;* 42. Guy-Marie de *Becdelièvre;* 44. Aymar-Charles-Henri d'*Adhémar de Cransac;* 46. Heuri-Louis-Eugène *Grosourdi de Saint-Pierre;* 50. Méderic-Albert *Frédy de Coubertin;* 53. Robert-Charles de *Lasteyrie du Saillant;* 64. Louis-Michel-Edouard de *Farémont;* 84. Honoré-Victor *Pradel de Lamaze;* 85. Marie-Pierre-Henry *Roy de la Chaise;* 87. Pierre-Amédée de *Bellegarde;* 88. Albert-Joseph-Marie-

Olivier *Costa de Beauregard*; 95. Georges-Marie-Gustave *d'Aubigny*; 97. Marc-Désiré-Marie-Léon *de Montalembert*; 103. Adolphe-Armand-Raoul *d'Estremont de Maucroix*; 104. Gaston *Gautier de Breuvant*; 105. Hippolyte-Louis-Maurice-Amé *de Saint-Didier*; 106. Paul-Marie-Noël *Jourda de Vaux de Foletier*; 107. Adhuaume-Marie-Mériadec de *Chevigné*; 109. Abel-Roger *Bellet de Tavernost*; 110. Charles-Hyacinthe-Frédéric *de la Cellé de Châteaubourg*; 111. Jean-Olivier-Raymond de *Pontac*; 112. Arthur-Marie-Corentin *du Couëdic*; 116. Abel-Charles-Marie-Tristan de *Quinemont*; 117. Charles-Edmond de *Vassinhac d'Imécourt*; 118. Charles-Marie *Gleizes de Raffin*; 120. Marie-Joseph-Albert de *Beuvron*; 121. Jean-Antoine-Eugène *Canelle de Lalobbe*; 123. Louis-Gaston *Heurtault de Lamervile*; 132. Georges-Henri-Maximilien de *Saint-Mart*; 134. Marie-Joseph-Aimé *Durand de Chiloup*; 136. Henri-Olivier-Jean de *Sailly*; 139. Marie-François-Richard-Ghislain de *Berghes-Saint-Winock*; 149. Georges *Pasquier de Franclieu*; 150. Albert *Isle de Bauchaine*; 152. Henri-Charles *Thierry de Villedavray*; 153. Louis-Henri de *Rochefort*; 154. Ernest-Gaëtan *Moullart de Villemarest*; 156. Henri de la *Cornilière*; 157. Julien *Baré de Saint-Venant*; 160. Louis-Gaston d'*Arblade*; 164. Marie-Moïse-François-Gustave de *Corlieu*; 170. Marie-Joseph-Adolphe de *Brauer*; 172. Marie-Bruno-Casimir-Edouard *Martin de Bellerive*; 173. Marie-Guillaume-Maxence de *Froissard de Broissia*; 181. Stanislas-Marie-*Dubouays de la Bégassière*; 183. Louis-Nicolas de *Seroux*; 184. Charles-Edouard de *Richter*; 191. *Audiffredy de Saint-Quentin*; 202. Edgard de *Kergariou*; 203. François de *Lavergne de Cerval*; 210. Charles-Antoine-Adolphe-Joseph de *Fournas de la Brosse de Fabrezan*; 214. Antoine-Charles-Maurice *Vernhet de Laumière*; 219. Edouard-Henri-Joseph-Marie de *Douhet*; 220. Emile-Maurice de *Ribier*; 222. Marcel-Henri de *Morineau*; 223. François-Guillaume de *Mallet*; 225. Marie-Victor *Merle du Bourg*; 228. Henri-Frédéric *Bros de Puechredon*; 229. Victor-Edme-Raoul-Olivier *Philipon de la Madeleine*; 239. Octave de *la Rue du Can*; 242. Eugène-François-Louis de *Lormel*; 247. Yves-Marie-Charles *Geslin de Bourgogne*;

251. *Saillenfest de Sourdeval;* 254. Marie-Antoine-Ide-Alexandre-Xavier *du Cor de Duprat;* 256. *Fressinet de Bellanger;* 258. Etienne-Marie-Jean de *Nuchèze;* 260. Marie-François-Norbert de *Sillègue;* 264. Joseph-François-Edouard-Vincent-Robert de *Biensan;* 266. Arthur-Edmond-Marie de *la Boulinière;* 269. Henri-Charles-Marie *Rozée d'Infreville;* 271. Hubert de *Saint-Didier;* 280. Léopold-Charles de *Mondion;* 293. Paul-Arthur *Lemaire de Montifault;* 298. Henri-Marie-Joseph *Rozée d'Infreville;* 300. *de Bastier de Villars de Bez d'Arre;* 301. Eugène-Auguste-Xavier de *Valori.*

Parmi les noms qui précèdent, nous en retrouvons plusieurs que nous avons déjà rencontrés en esquissant la glorieuse campagne des défenseurs du Saint-Père, comme ceux de Chevigné, de Wassinhac d'Imécourt, Dubouays de la Bégassière, de Kergariou, de Lavergne de Cerval; d'autres nous sont déjà connus par le dévouement et la fidélité des familles auxquelles ils appartiennent, comme ceux de Costa de Beauregard, d'Adhémar, de Quinemont, de Beuvron, de Berghes, de Nuchèze, de Mondion, de Rozée d'Infreville, de Valori.

Dans la liste par ordre de mérite des soixante-dix premiers candidats reconnus admissibles à l'Ecole navale impériale par le jury de classement et admis à cette Ecole par décision ministérielle, on trouve :

2. Marie-Pierre-Eugène *Fauque de Jonquières;* 6. Léonce *Passerat de Silans;* 28. Armand-Charles-Louis de *Miniac;* 33. Henri de *Faubournet de Montferrand;* 34. Gustave-Pierre-Marie *le Goarant de Tromelin;* 43. René-Octave-Roger d'*Hespel;* 48. Paul-Marie-Louis *Fauque de Jonquières;* 54. Armand-Auguste-Denis de *Trobriand;* 57. Armand-Marie-Henri de *Dampierre;* 59. Auguste-Toribio de la *Motte du Portail;* 63. François-Jean-Marie-Robert de *Lansac;* 64. Alexandre-Charles-Camille-Oscar d'*Assailly;* 66. Gaspard-Amédée-Fernand-Pierre de *Thoisy;* 67. Eugène-Charles de *Bourayne;* 69. Théophile-Hervé-Marie de *Miniac.*

10 décembre 1867.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA NOBLESSE FRANÇAISE

AUX COLONIES.

DEUXIÈME ARTICLE.

Familles maintenues dans leur noblesse par le conseil souverain de la Martinique.

Le conseil souverain de la Martinique est le plus ancien des Antilles françaises. Sa création remonte à l'année 1645; mais il ne commença à exercer une juridiction réelle en matière de noblesse qu'en 1674, époque où la première Compagnie des Indes orientales fut dissoute et où ses colonies furent réunies au domaine de la couronne. C'était devant lui, comme on l'a vu dans le premier article (*Annuaire* de 1866, page 417), que les familles nobles de l'île devaient faire enregistrer leurs titres pour jouir paisiblement et régulièrement des priviléges attachés à leur naissance.

Un assez grand nombre de familles ont négligé dans l'origine de se conformer à cette mesure; mais les règlements, de plus en plus sévères, les contraignirent, à quelques exceptions près, de se soumettre à la loi commune. Les enregistrements de titres donnent donc un état presque complet de la noblesse de cette colonie. Leur liste, dressée par ordre chronologique, a été publiée par M. Dessalles dans ses *Annales du conseil souverain de la Martinique* (Bergerac, 1786). Elle a été reproduite par MM. de la Roque et de Barthélemy, dans leur catalogue général des gentilshommes avant 1789. Elle contient cent cinquante familles. Beaucoup de noms avaient été si mal orthographiés, qu'il était difficile de les reconnaître; nous les donnons ici comme dans la liste, mais en les rectifiant dans la notice qui les concerne. Pour rendre les recherches plus faciles, nous les classons ici dans l'ordre alphabétique, en y ajoutant la description des armes et quelques détails généalogiques.

Alesso d'Eragny (Claude-François), de Paris, 9 novembre 1764. — Sa famille, originaire d'Italie, s'était fixée dans l'Ile-de-France, où est située la terre d'Eragny-sur-Oise, près Conflans Sainte-Honorine. Il y avait un autre fief, celui d'Eragny-sur-Epte, dans le Vexin français. Alesso, marquis d'Eragny, lieutenant général, avait été gouverneur de la Martinique en 1691. Le nom s'est écrit aussi Alesseau. Armes : *d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre limaçons d'argent.* — Devise : caritatis opus.

Arène (François d'), de Provence, 4 mai 1734. — Il se prétendait de la famille de Conkublet d'Angleterre, dont un rejeton passé à Naples aurait épousé l'héritière de la maison d'Arène en Calabre. Nicolas d'Arène, premier consul de Marseille en 1534 et viguier de cette ville en 1547, était un de ses ascendants. Alliances : Athénossy, Blanqui, Bourgogne, Carquerane, de Collart, Martin, Mazenod, Montolieu, Valbelle, etc. François d'Arène épousa Catherine de Massias de la Martinique, et l'aîné de leurs enfants, nommé aussi François, était garde de la marine au département de Toulon en 1742. Leurs armes ont subi des variations assez grandes. On les décrit le plus souvent : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'argent, à quatre burelles* (ou jumelles) *de gueules; aux* 2 *et* 3 *d'azur, à une foi d'argent, parée de pourpre, posée en bande.*

Arnaud (Cajetan), de Provence, 6 juillet 1742. — Il y avait dans la généralité d'Aix plusieurs familles de ce nom, dont une, celle d'Arnaud de Vitrolles, issue d'un secrétaire du roi, s'établit dans le Dauphiné. (Voyez l'*Annuaire* de 1862; Nob. de Provence, page 383.) Cajetan semble appartenir à celle de François-Melchior Arnaud, consul d'Aix, procureur du pays en 1740, qui avait épousé en 1724 Thérèse Cadet, dont il eut entre autres enfants Jean-Baptiste-Sextius Arnaud, garde de la marine. Armes : *de gueules, au cœur d'or, accompagné en pointe d'un croissant d'argent; au chef d'azur, chargé de trois étoiles rangées d'or.*

Assier (Jean), de la Martinique, 5 septembre 1769. — Originaire du Languedoc, cette famille a formé plusieurs rameaux, dont un existe encore à la Martinique sous les noms d'Assier de Montrose, de Montferrier et de Pompignan. Jean Assier, fils de Barthélemy, fut pendant quarante ans président du conseil souverain. Il reçut en février 1768 des lettres de noblesse du roi Louis XV. La branche aînée des barons de la Chassagne en Lyonnais s'est éteinte dans les Laurencin, fondus eux-mêmes dans les Rochechouart-Mortemart. (Voyez plus loin l'art. Laurencin.) Armes : *d'argent* (alias : *d'or*), *à trois bandes de gueules.* — Devise : suis de bonne trempe.

Audifreddy (Joseph-Arnaud), de Provence, 9 septembre 1741. — On croit que sa famille a une origine commune avec

celle dont le nom francisé est aujourd'hui Audiffret, et qui était venue d'Italie en Provence et en Dauphiné. Cette dernière est représentée de nos jours par le marquis d'Audiffret, sénateur, et par son neveu, le duc d'Audiffret-Pasquier. (Voyez plus haut, page 43.) Alexandre d'Audiffredy épousa Catherine-Louise-Jeanne-Elisabeth Desvergers de Sanois, dont il eut : 1° Louis-Charles-Alexandre, né le 5 février 1800; 2° Elisabeth-Françoise, née le 13 septembre 1798.

Baillardel de Lareinty (Désiré-Hilaire et Pierre-Magloire), de la Martinique, 8 novembre 1780. Quoique le représentant actuel du nom, marié à Mlle Chastenet de Puységur, porte le titre de baron de Lareinty, l'on n'a pu retrouver aucune trace de l'origine, des armes et du titre de cette famille.

Bègue (Pierre), de Provence, 23 mars 1716. — Lazare Bègue, notaire et viguier de Saint-Canat, dont le nom ne figure dans aucun nobiliaire du pays, avait, en 1697, fait enregistrer son blason : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une bécasse sur un rocher d'argent.*

Belloy (Jacques-Louis et Jacques-Marie du), de Paris, 6 novembre 1767. — Ils étaient fils de Noël-Louis du Belloy, seigneur de la Maison-Neuve et de Puiseux, originaire du Beauvaisis. Jacques-Louis, lieutenant au régiment de Lyonnais, était né le 20 novembre 1726, et son frère le 2 novembre 1735. Alliances : Biencourt, Carvoisin, Lefèvre de Caumartin, Mailly, Roussel, Senicourt, Villiers de l'Isle-Adam, etc. Armes : *de gueules, au lion d'or* (Voyez pl. 1re du Nob.); alias : *d'argent, à trois fasces de gueules.*

Bernard (Joseph-Jacques, Honoré et Antoine de), frères, de Provence, 7 novembre 1743. — Son nom primitif était Bernardi, et un de ses rameaux alla se fixer à Tulette en Dauphiné. Alliances : Astuard, Camaret, Castellane, Donodei, Roux, Silvestre, etc. Armes : *d'azur, au cor d'argent, enguiché de gueules, surmonté d'une trangle d'argent, au chef de gueules, chargé de trois grenades d'or.*

Boiseudes (François-Gervais Eudes de), de Falaise, 9 novembre 1774. — Ce gentilhomme était issu d'une branche cadette de la famille Eudes de Launay, maintenue le 25 juillet 1666. Armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois feuilles et en pointe d'un croissant du même.*

Boisset de Joqueville (Nicolas), de Paris, 7 mars 1684. — Jean-Baptiste Boisset, écuyer, sieur de Launay et de Villedieu, fit enregistrer son blason dans les bureaux de la généralité de Paris, en 1697. Armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois demi-vols de sable.*

Bologne (Pierre de), de Metz, 6 mars 1755. — Né à la Martinique en 1706, secrétaire du roi, maison et couronne de France près le parlement de Metz, de 1749 à 1781; il habita longtemps cette ville et composa des odes sacrées et divers morceaux de poésie qui ont été imprimés. Il fit enregistrer, le 11 janvier 1764, à la Guadeloupe, ses lettres de provision de secrétaire du roi, qui lui accordent les priviléges de noblesse du premier degré. Mais aucune concession ou confirmation d'armoiries n'y sont jointes. On le croit originaire du Dauphiné, où Pierre de Bologne était châtelain de Saint-André et d'où Claude de Bologne aurait passé en Lorraine. Armes : *d'azur, au griffon d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.*

Bongars d'Erbelay (Guillaume-Théodore), d'Orléans, 8 mars 1730. — Lambert de Bongars, qui vint s'établir dans l'Orléanais, était un cadet de la branche normande. Sa descendance a formé plusieurs rameaux. Alexandre-Jacques de Bongars, président à mortier au parlement de Metz en 1755, devint intendant de Saint-Domingue. (Voyez page 123 la notice Bongars, et la pl. 1re du Nob.)

Bonnet (Pierre de), de Guienne, 2 septembre 1732. Sa famille, originaire de Sarlat en Périgord, a formé deux branches, qui ont été maintenues par Bazin de Bezons, intendant de Bordeaux en 1697. L'aînée, celle des seigneurs de Laygue, était habituée à Figeac; la seconde, celle des seigneurs de la Chapoulie, avait continué sa résidence à Sarlat. Armes : *de gueules, au lion d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.*

Bonnin de Courpoix (Charles), de Paris, 3 janvier 1777. — Renaud Bonnin, procureur général au grand conseil, originaire du Berry, fut anobli en 1493. Charles, son petit-fils, s'établit en Bretagne, où il épousa : 1° Gillette de la Moussaye; 2° Gillette de Quélen. Sa descendance, maintenue en 1669, a donné un lieutenant général d'artillerie, tué au siége d'Arras en 1640; trois conseillers au parlement de 1712 à 1763; un abbé de Saint-Aubin des Bois en 1787. Elle a formé deux branches principales : celle de la Villebouquays, éteinte de nos jours, et celle de Courpoy, qui passa aux colonies. Armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois têtes de pucelle d'argent, chevelées d'or.*

Bork (David), d'Irlande, 3 septembre 1703. — Il était originaire du comté de Galway, et son nom anglais était Bourke, ou mieux Burke. Théobald Bourke s'était attaché à la fortune de Jacques II, et l'avait accompagné dans son exil à Saint-Germain en Laye. Armes : *d'or, à la croix de gueules, le premier canton chargé d'un lion de sable.* (Voyez pl. 1re du Nob.)

Bougrenet de la Tocquenay (Pierre), de Bretagne, 6 novembre 1739. — Sa famille avait passé aux plus anciennes réformations et avait été maintenue en 1669, comme noble d'ancienne extraction. Elle a possédé les terres de la Rouandière, du Boisrouault, de la Morandière, de la Tocquenaye, du Brisay, de la Milacière. Un généalogiste dit qu'un rejeton de son nom se croisa en 1248, et qu'un autre préparait ses preuves de cour en 1789. Armes : *d'or, au lion de gueules; chargé de macles d'or.*

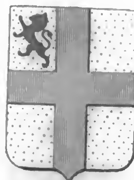
Bouillé (François-Claude-Amour, marquis de), d'Auvergne, 1er mars 1779. — Né en 1739, d'une famille d'origine chevaleresque, il fut gouverneur des îles du Levant pendant la guerre d'Amérique, et enleva aux Anglais les îles de la Dominique, de Tabago, de Saint-Christophe, etc. C'est lui qui, en 1791, s'efforça de protéger la fuite de Louis XVI. Le comte François de Bouillé, son parent, né en 1779, maréchal de camp, pair de France en 1827, décédé en 1853, avait été gouverneur de la Martinique et avait épousé, en 1806, Marie-Louise de Carrère, sœur de la marquise de Chanaleilles. (Voyez l'*Annuaire* de 1844, page 211.) Armes : *de gueules, à la croix ancrée d'argent.*

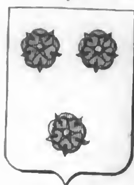
Bourguignon de Lamure (François-Gabriel), de Bretagne, 3 janvier 1776. — C'est par erreur sans doute qu'on lui attribue ici une origine bretonne. Sa famille était issue de Claude Bourguignon, qui se distingua à la défense de Marseille en 1524, et qui épousa Jeanne de Bussière, dame de Lamure. Balthazar, leur fils, fut élu premier consul de Marseille en 1606, et Joseph, leur petit-fils, en 1646. Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'or, au porc-épic de sable, passant sur une terrasse de sinople et percé d'une flèche d'argent, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or; aux 2 et 3 d'or, au sautoir de gueules.*

Boutu (lisez Boutou) de la Beaucezière, de Poitiers, 8 mars 1741. — La famille Boutou de la Baugisière et non Bouton, comme l'appelle le *Dictionnaire des familles du Poitou*, est très-ancienne dans cette province. Ses derniers rejetons furent : 1° Maximilien Boutou, chevalier, seigneur de la Baugisière, né en 1690, qui, veuf de Susanne Fleury, se remaria le 30 septembre 1761 avec Louise-Henriette-Dorothée-Félicité-Gabrielle-Susanne Green de Saint-Marsault, fille de Louis-Henri-Alexandre Green de Saint-Marsault, seigneur de l'Herbaudière, et de Madeleine Compaing; il ne laissa que des filles du premier lit; 2° Charles Boutou, né en 1696, qui passa à la Martinique et laissa quatre filles. Alliances : Chasteigner, Briconnet, Beaumont, Jousseaume, Payré, Vivonne, Voussart, etc. Armes : *d'argent, à trois roses de gueules, boutonnées d'or.* (Voyez pl. 1re.)

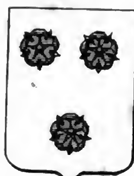

Belloy (du

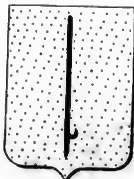

Bongars.

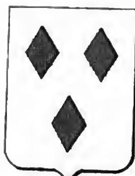

Bork.


Boutou.

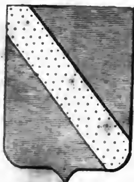

Collart.

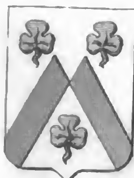

Croquet.


Crosnier.


Dampierre.


Dejean.


Desvergers de Sanois


Diel.


Jorna.

Pacot. Grav 2. rue de Rohan. Delahaye. Imp.

Brossard de Boislapierre (Alexandre-Siméon de), de Normandie, 4 juillet 1774. — Il était issu de Gilles Brossard, établi dans l'élection de Vire et anobli en 1650. Armes : *de sable, au chevron d'or, accompagné en chef de deux besants et en pointe d'une molette d'éperon d'or.*

Buisson (Jacques du), de la Martinique, 1er août 1695. — Deux familles de ce nom ont été maintenues dans leur noblesse par les intendants de Normandie. Celle des seigneurs de Rocqueville, élection d'Evreux, généralité de Rouen, le 6 mars 1669; et celle des seigneurs de la Lissoudière, élection de Verneuil, généralité d'Alençon, le 15 janvier 1668. Cette dernière avait pour armes : *de sable, à trois quintefeuilles d'or.*

Canu Descaveries (Isaac le), de Normandie, 5 mars 1675. — Il était entré au conseil souverain de la Martinique en 1675, et il appartenait à la même souche que les seigneurs d'Estrimont, de Savières et de Froiderue, dont le blason était : *d'azur, à trois têtes de lion d'or et à une molette d'éperon du même en abîme.*

Caqueray de Valménières (Étienne-Georges-Marie), de Normandie, 20 mars 1769. — Louis de Caqueray ou de Cacquerai, écuyer, seigneur de Valmeinier, s'établit à la Martinique en 1651. Il amenait avec lui une troupe d'émigrants et obtint la concession de toute l'étendue de terrain qu'il voulut, avec exemption de tous droits. Il rendit de grands services en apaisant plusieurs séditions, et il fut nommé premier conseiller du conseil souverain en 1675. Son fils, Louis-Gaston de Caqueray, lieutenant de roi à Saint-Christophe, épousa, en 1700, Rose Levassor de la Touche, dont il eut Étienne-Georges-Marie, qui précède. Armes : *d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois roses du même.*

Carrère, de la Martinique, 5 mai 1785. — Pierre-Jacques Carrère avait épousé Rose de Diant, dont il eut deux filles, mariées, l'une, en 1806, au comte de Bouillé, maréchal de camp, gouverneur de la Martinique, pair de France en 1827, mort en 1853; l'autre, en 1807, au marquis de Chanaleilles, ancien capitaine des vaisseaux du roi, pair de France en 1837. Il fit aussi enregistrer ses titres à la Guadeloupe en 1787. (Voyez l'*Annuaire* de 1866, page 426.)

Caton (Nicolas de), de Paris, 3 janvier 1752. — La seule famille de ce nom est celle de Caton de Thalas, originaire des baronnies du Dauphiné, représentée naguère par Jules Caton de Thalas, qui a épousé Amélie de Bonfils. Armes : *parti bandé contrebandé d'or et de gueules; à la bordure de sable, chargée de huit besants d'or.*

Chartres de la Villeneuve (Jean-Jacques-Gédéon de),

d'Orléans, 12 septembre 1729. — Deux rejetons de cette famille ont fait enregistrer leurs armes en 1697. L'un était seigneur de Villeneuve, et l'autre seigneur de Vibray. On a prétendu les rattacher à la maison de Chartres d'Ons-en-Bray, qui a donné un cardinal-archevêque de Reims, chancelier de France sous Charles VII. Armes : *d'argent, à deux fasces de gueules.*

Chatel-Brouillac (Louis-Claude et Raymond-Balthasar du), de Bretagne, 8 mai 1732. — La maison du Chastel a passé aux anciennes réformations de 1427 à 1534, et a été maintenue d'ancienne extraction en 1671. Elle a donné un grand panetier de France, tué au siége de Pontoise, quatre évêques et plusieurs abbés. La branche aînée s'est fondue en 1575, dans la maison de Rieux. Celle de Bruillac ou Brouillac a donné un abbé de Samer en 1746, et s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Armes : *fascé d'or et de gueules de six pièces.*

Chenu de Mangou (Jean-Baptiste Claude), du Berry, 7 mai 1753. — Jean Chenu, sieur de Mangou, fut échevin de Bourges en 1645 et 1653-1654; André Chenu, écuyer, sieur de Sainte-Thorette et des Maisonsneuves, fut maire de cette ville en 1683. Alliances : Aubert, Étampes, la Porte, Prévot, Prie, Troussebois, Villeblanche. Armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois hures de sanglier de sable, allumées et défendues d'argent.*

Clarke (Charles et Jean-Louis-Tobie), d'Irlande, 3 janvier 1781. — Une branche de cette famille, qui figure dans le Peerage, a passé en France à la suite des Stuarts, et a été revêtue du titre ducal de Feltre. (Voyez l'*Annuaire* de 1853, page 170.) Armes : *de gueules, à trois épées rangées d'argent, montées d'or.*

Collart (François), de la Martinique, 4 septembre 1708. — La famille Collart ou Collard, originaire de Touraine, a pour auteur Claude, époux de Madeleine de Brémond, établi aux Antilles vers 1650. François, son fils, colonel des milices de la Martinique, fit enregistrer ses titres. Il fut confirmé dans sa noblesse par arrêt du 6 juillet 1717. La souche de sa maison a formé les branches d'Auchamp, des Vaux, du Mosey; celle d'Auchamp, la dernière qui ait subsisté, s'est fondue dans *Hulot*. Alliances : Bremond, Sainte-Marthe, Arène, du Prey, Rieux, Desvergers, Castel, etc. Armes : *d'azur, à une aigle éployée d'or, au vol abaissé.* (Voyez pl. 1re.)

Cornette (Antoine), de la Martinique, 1er février 1677. — Il était originaire de Champagne et avait été le premier anobli de la Martinique en 1674. Sa descendance forma plusieurs branches. La cadette donna un conseiller au conseil souverain de la Martinique, dont le fils rentra en France, et dont

la petite-fille épousa, en 1752, Gaspard le Compasseur, marquis de Courtivron. L'aînée passa à la Guadeloupe, où elle fut maintenue le 9 mars 1773. La branche des Cornette de Venancourt a donné plusieurs officiers de marine très-distingués. (Voyez pour les armes l'*Annuaire* de 1866, page 424.)

Correur de Sercourt (Robert), de Picardie, 5 novembre 1714. — Le nom primitif était le Correur. Adrien Correur et Marie Correur, veuve de Jean Choisin, ont fait enregistrer leur blason à Paris en 1697 : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles et surmonté d'un soleil d'or.*

Cottard de la Chapelle (Philippe), de Normandie, 6 mars 1703. — Thomas Cottard, écuyer, seigneur de Montandin, qui fit enregistrer son blason en 1697, paraît être de la même famille. Armes : *d'argent, semé de billettes de gueules, au lion de même.*

Couet de Monssure et Couet de l'Evarré, de Paris, 6 juillet 1736. — Les seigneurs de Montsurs et de Levaré au Maine, du nom de Couet, sont à tort désignés ici comme originaires de Paris, où l'on trouve cependant, en 1697, Édouard Couet, avocat, et René-François Couet de Montbayeux, qui firent enregistrer leur blason : *d'or, à deux pals de sable, au chef d'azur, chargé d'une chouette d'argent.*

Cours de Thoumaseau (François du), de Castillonès en Agenais, 5 novembre 1765. — Étienne de Cours de Thomazeau figura aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée d'Agen en 1789. Antoine-Hector de Cours, seigneur du Vignaux et de Lusarguet, vivait à Mont-de-Marsan en 1696. A la même époque, Jean-François de Cours, écuyer, seigneur de Pauliac en Agenais, avait fait enregistrer ses armes : *écartelé, aux* 1 et 4 *d'azur, au lion d'or; aux* 2 et 3 *de gueules, à une meule d'argent.*

Cronier des Vignes et Cronier de Monterfil, de Paris, 2 janvier 1765. — La véritable orthographe de leur nom était Crosnier. Originaires de Bretagne, ils avaient été maintenus par arrêt du conseil, en 1757, et leurs titres furent aussi enregistrés en 1766 et en 1771 par le conseil supérieur de la Guadeloupe. (*Annuaire* de 1866, page 421.) Armes : *d'or, au croc de batelier de sable.* (Voyez pl. 1re du Nob.)

Croquet (Pierre), de la Martinique, 6 novembre 1777. — Jean-Baptiste Crocquet, capitaine à la Martinique, avait épousé, en 1658, Marie Diel ou Dyel. Alfred de Mirabel, marié à Alphonsine Crocquet de Belligny, recueillit la fortune de Joseph de Neyrieu, son oncle, et la terre de Domarin en Dauphiné. Joseph-Henri-Eugène de Rivoire de la Bâtie épousa Catherine-Françoise-Léonie, fille de Marie-Nicolas Crocquet de Belligny, ancien capitaine au régiment de Viennois, chevalier de Saint-

Louis. En Flandre on trouve que François-Guillaume Crocquet, échevin de Valenciennes, fit enregistrer ses armes en 1697 : *d'argent, à trois roses d'azur*. Mais la famille Crocquet de Belligny est issue de Jean Crocquet, échevin de Paris en 1502, qui avait pour armes : *de gueules, à trois crocs d'or*. Elle a reçu à la Martinique pour blason : *d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or et passées en sautoir, accompagnées en chef d'un soleil d'or, accosté de deux étoiles d'argent*.

Daillebout (Louis), d'Argenteuil, 10 mai 1743. — Pierre Dailleboust, médecin ordinaire du roi François Ier, fut le bisaïeul de Louis, gouverneur de la Nouvelle-France en 1648, dont Louis Dailleboust, écuyer, sieur d'Argenteuil, était le petit-neveu. Une branche Dailleboust de Périgny, de Monthet, des Muysseaux, d'Argenteuil, etc., resta fixée au Canada. Armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même*.

Damian du Vernègues (Joseph), de Provence, 4 septembre 1719. — Originaires du Piémont, ses ancêtres acquirent la terre du Vernègues au comtat Venaissin et s'allièrent aux maisons d'Agoult, de Cambis, d'Esparbès, le Meingre de Boucicault, de Sade, de Seytres, etc. Armes : *de gueules, à l'étoile d'argent; au chef d'or, chargé d'une aigle de sable*.

Dampierre de Millancourt (Matthieu), de Picardie, 9 novembre 1728. — Henri de Dampierre, seigneur de Millencourt et d'Isangremel au bailliage d'Amiens, avait été maintenu le 29 octobre 1668, sur preuves remontant à Adrien, son trisaïeul, écuyer, seigneur de Sainte-Agathe en 1525. Alliances : Bernard de Cassan, Loisel, Milton, Gomer, etc. Armes : *d'argent, à trois losanges de sable*. (Voyez pl. 1re du Nob.)

Déclieux (Gabriel), de Dieppe, 6 novembre 1713.

Dejean (Joseph-Marie), de Toulouse, 5 mai 1768. — On trouve Pierre Dejean, consul de Castres, anobli en 1627, et Richard Dejean, capitoul de Toulouse en 1633. Armes : *d'azur, à l'aigle éployée d'or; au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lis d'or*. (Voyez pl. 1re du Nob.)

Descoublan de la Hardière (Philippe), d'Anjou, 2 juillet 1714. — Cette famille, éteinte en mai 1867 par la mort du maire de Sainte-Anne (Martinique), avait un de ses rameaux dans le Poitou, et un de ses rejetons, Alexandre Descoublans, écuyer, seigneur de la Guitardière, fit enregistrer son blason : *d'argent, à deux aigles de sable*.

Descoutes (Anne-Henri), de Lyon, 11 mai 1730. — Claude et Jean-Baptiste Desgouttes, écuyers, et Joseph Desgouttes, écuyer, seigneur de Longeval, ont fait enregistrer, à Lyon, en 1698, leurs armes : *tiercé en bande; le 1er d'argent; le 2e de*

gueules, à trois coquilles d'or; le 3e d'azur, à trois barres d'or.

DESVERGERS DE SANOIS (Joseph), de Paris, 9 juillet 1710. — Nicolas Desvergers de Maupertuis et Dominique Desvergers de Sanois (né en 1631), s'établirent à la Martinique, à la suite de leur oncle, le commandeur Longvilliers de Poincy, qui, nommé gouverneur de Saint-Christophe, avait été obligé d'abandonner cette île aux Anglais, où Dominique avait épousé Catherine Lafond. La mère de l'impératrice Joséphine était un rejeton de cette famille, qui est revenue en France de nos jours et dont une branche fit enregistrer ses titres à la Guadeloupe en 1768. — ARMES : *d'azur, à la bande d'or.* (Voyez pl. 1re du Nob.)

DIANT (Joseph), de la Martinique, 8 janvier 1776. — Sa famille était alliée à celle de Carrère, et par elle aux comtes de Bouillé et aux marquis de Chanaleilles. Michel Dian, bourgeois de la Rochelle, avait fait, en 1698, enregistrer ses armes : *de gueules, à deux pals d'or.*

DIEL DE MONTAVAL (Jacques), de Normandie, 3 juillet 1742. — Originaire du pays de Caux, la souche, dont le nom s'écrivait le plus souvent Dyel, a formé plusieurs branches : 1° celle des seigneurs de Vaudrocques, dont était Adrien Dyel, gouverneur de la Martinique pendant la minorité de son neveu Duparquet d'Enambuc, en 1660; 2° celle des seigneurs du Parquet; 3° celle des seigneurs de Clermont et d'Enneval; 4° celle des seigneurs de Graville et de Montaval, dont était Jacques Dyel, marié, en 1715, à Marie-Madeleine Cornette, et décédé en 1749. Alliances : Crocquet, Esparbès, Jaham, le Breton, le Vassor, Tiercelin, Trevillon, Voyer, etc. — ARMES : *d'argent, au chevron brisé de sable, accompagné de trois trèfles d'azur.* (Voyez pl. 1re du Nob.)

DUBOULET DE LABROUE (René-Charles-Gabriel), du Poitou, 6 septembre 1764.

DUBUCQ (Pierre), de la Martinique, 6 mars 1702. — Jean-Philippe Dubuc des Marnières, de la même souche que la branche des colonies, fut convoqué aux assemblées de la noblesse de la Rochelle en 1789. Trois autres rejetons furent autorisés, par lettres patentes du 31 mai 1782, à relever le blason des Dubuc de Normandie, maintenus en 1668. On dit aussi que la sultane validé, mère de Mahmoud, était issue de cette famille et avait été prise par des corsaires algériens en se rendant à la Martinique. ARMES : *d'argent, à la bande d'azur.*

DUNOT DE SAINT-MACLOU (Gabriel-Jacques), de Caen, 3 septembre 1732. La noblesse de sa branche avait été reconnue par jugement de l'intendant de la généralité d'Alençon, élec-

tion de Falaise, le 1er avril 1666. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cannettes d'argent et de trois roses du même, rangées en chef.*

Duprey, de la Martinique, 2 janvier 1722. — Pierre, natif du Havre, s'établit aux Antilles vers 1655. Louis, son fils, colonel des milices à la Martinique, reçut des lettres de noblesse pour services militaires au mois d'août 1721. Sa famille, dont le nom s'écrivit alors du Prey, a formé les branches de la Ruffinière, du Mosey, de la Janverie, de la Moinerie, etc.; la première est la seule subsistante aujourd'hui. Alliances : Bremond, le Pelletier, Geffrier, Baillardel de Lareinty, de Collart, Rogerville de la Pommeraye, Tiberge, Percin, la Coste, du Val, Benoît des Portes, Houël, etc. Armes : *d'azur, à deux fasces d'argent ondées et deux étoiles d'or en chef.* (Voyez pl. 2.)

Duval des Gots et de Castel (Étienne), de Sens, 11 septembre 1734. — Le nom de Duval est trop répandu pour que nous sachions à quelle souche appartenaient les Duval de la Martinique. On trouve cependant Siméon Duval, écuyer, sieur de la Godde, d'où l'on a peut-être fait des Gots, qui présenta ses armes à l'enregistrement au bureau du bailliage de Meaux, en 1697 : *d'azur, à trois étoiles d'or.*

Epiard de Vernot (Jacques), de Bourgogne, 9 mai 1730. — Son vrai nom est Espiard, et il appartenait à la maison d'Espiard, dont la notice a été donnée dans l'*Annuaire* de 1860, page 179. Armes : *d'azur, à trois épis d'or.*

Faure, du Périgord, 14 janvier 1726. — Julien Faure et Jean-Jacques Faure de Lussac furent membres du conseil souverain de la colonie en 1739 et en 1775. Jean de Faure, écuyer, seigneur de Beauregard, et Bernardin de Faure, écuyer, seigneur de la Garde, firent enregistrer leur blason dans l'Armorial général de 1696. François Faure, originaire de l'Angoumois, fut évêque d'Amiens et mourut en 1687. Peut-être le créole de la Martinique appartenait-il à une branche de la famille du Faure ou du Faur, comte de Pibrac, qui avait pour armes : *d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de six besants d'argent.*

Foucaud du Razet (Charles-Gilbert), de Champagne, 6 novembre 1713. — Les Foucault, seigneurs de Rasez et non du Razet, formaient une branche cadette de la maison de Foucault du Périgord et n'avaient jamais été habitués en Champagne. Charles-Gilbert Foucault, fils de Michel Foucault, dit le comte de Rasez, tué à la bataille de Nerwinde en 1693, passa en Amérique comme lieutenant des vaisseaux du roi et a laissé des mémoires curieux sur les mœurs et les coutumes des sauvages. Il avait épousé à la Martinique, en 1721,

Marie-Anne Prevost, dont il eut plusieurs enfants qui suivirent en Europe la carrière militaire. Armes : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or.*

Foucembergue Dubuisson (Claude de), d'Orléans, 6 mars 1713.

Fournier de Carles de Pradines, du Berry, 2 janvier 1715. — Lachesnaye-Desbois dit qu'il était originaire du Blaisois. Des preuves remontant à André Fournier, vivant au milieu du xvie siècle, furent faites pour l'admission à Saint-Cyr, en 1686, de trois sœurs Fournier de Pradines, de Romezac et de Carles. Armes : *d'or, à trois bandes de gueules, chargées chacune d'une étoile d'or; au chef d'azur, chargé d'un lion naissant d'or, adextré d'une étoile du même.*

Fransequi, de Provence, 7 septembre 1711. — L'orthographe de son nom est sans nul doute dénaturée. Jean-Baptiste Franchesquy, bourgeois de Marseille, fit en 1698 enregistrer ses armes : *d'azur, à une aigle d'or, surmontée de trois étoiles du même rangées en chef.*

Gabriel (Marc-Antoine), de Paris, 7 novembre 1736.

Gallon (Charles), de Blois, sieur de Beauchêne et de Luigny, 1er juillet 1709. — Son nom s'est écrit aussi Gaallon. Il y avait à Nantes un Louis Gallon, dont les armes furent enregistrées en 1697 : *de sable, à la croix engreslée de vair, cantonnée de quatre têtes de perroquet affrontées d'or.*

Gannes de Falaise (Louis-François de), de Châtellerault, 5 juillet 1736, et Simon de Ganne de la Chancellerie, aussi de Châtellerault, 4 janvier 1741. — Un de Gannes, écuyer, seigneur des Ronnes et de Falaise, fit enregistrer son blason, en 1697, au bureau des finances de Châtellerault. Louise de Gannes était à cette époque veuve d'Emmanuel Desmonts, sieur de la Chaume et de la Reinterie. Armes : *d'argent, à huit mouchetures d'hermine de sable, posées 4, 3 et 1.*

Gaudin, frères, de Normandie, 2 juillet 1759. — Les seigneurs de Godefroy du nom de Gaudin, dans la généralité de Caen, élection d'Avranches, ont été maintenus à la réformation de 1666. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aigles éployées du même ; au chef de gueules, fretté d'argent.*

Gaugy (Antoine-Henri de), de Normandie, 5 septembre 1759. — Il était d'une famille ancienne qui avait été maintenue le 26 novembre 1670 par l'intendant de la généralité de Rouen, dans la personne du sieur de Gaugy, verdier de la forêt de Brotonne. Armes : *d'azur, à trois roses d'or, rangées en chef, et trois croissants d'argent, rangés en pointe.*

Gilbert (de), de Grenoble, 7 septembre 1728. — Antoine

de Gilbert, dont l'aïeul, Étienne de Gilbert, avait été député aux états généraux de 1614, fut lieutenant de roi dans les îles d'Amérique; son fils, lors de l'invasion des Anglais, se mit à la tête des volontaires de la Martinique et fut fait chevalier de Saint-Louis. Les branches de Salières, de Montlaur et de Jensac, se sont continuées en France. Armes : *d'or, au chef de sable, chargé d'une tête d'aigle d'argent, becquée, languée et arrachée d'or.*

Girardin de Montgérald, de Florence, 5 septembre 1708. — Il paraît être un rejeton d'un rameau puîné des Girardin de Lorraine, dont le chef actuel est le marquis de Girardin, sénateur. Un de ses descendants, marié à New-York avec Mlle Gaarout, a pour frère puîné N... de Girardin de Montgerald, capitaine de vaisseau au service de France. Armes : *d'argent, à trois têtes de corbeau de sable.*

Giraud du Poyet, 5 novembre 1714, et Giraud de Crésol (Louis-Antoine), de Saint-Christophe, 9 janvier 1731. — Originaire du pays d'Aunis, Pierre Giraud, écuyer, sieur du Poyet, conseiller au conseil supérieur de Saint-Christophe, capitaine d'infanterie, fut anobli au mois de mars 1667. Son fils, Louis-Antoine Giraud de Crezol, écuyer, capitaine de cavalerie, se fixa à la Martinique. Il épousa, en 1708, Marie-Rose Courtois, dont il eut Pierre-André Giraud de Crezol, officier dans la compagnie des cadets de Rochefort. Les deux Giraud de la Charbonnière qui firent enregistrer leurs titres à la Guadeloupe, en 1775, appartenaient à la même famille. Armes : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'une trangle et de trois étoiles rangées aussi d'or, et accompagné en pointe de trois croissants d'argent, posés* 1 *et* 2.

Grenier (le vicomte du Giron), 1er septembre 1777. — Pierre Grenier, secrétaire du roi, son procureur général des finances en Guienne, en 1669, fut l'aïeul de : 1° Raimond, dit le chevalier de Grenier, lieutenant de cavalerie au régiment de Berry, chevalier de Saint-Louis, avec brevet de lieutenant de frégate du roi pour s'être distingué dans les mers d'Amérique; 2° Jean Grenier, seigneur de Giron, major général des garde-côtes. Jacques Raimond, dit le chevalier de Grenier de Giron, né en 1736, fut reçu garde de la marine au département de Rochefort. Une branche était restée établie à Libourne. Armes : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon de même, et en pointe d'un agneau passant d'argent.*

Gyves (Pierre de), de Fontenay, 2 janvier 1704. — On trouve dans l'Armorial de 1696, registre de la généralité de Paris, les armes de Rose de Gives : *d'azur, au chevron d'or, chargé de cinq annelets de gueules.*

Homblier (Antoine d'), 7 mai 1727. — Son nom devrait sans doute s'écrire Hombliêres. C'est celui d'une terre sise en Picardie, près de Saint-Quentin. Charles de Homblières fut maintenu en 1693. Armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de douze croisettes recroisettées du même.*

Houel (Vincent), de la Martinique, 13 novembre 1775. — Sa famille était originaire de Normandie, où elle possédait le fief de la Pommeraye et la baronnie de Morainville dans l'élection de Pont-l'Évêque, lors de la recherche de 1667. La terre d'Arnouville à la Guadeloupe fut érigée en fief pour le sieur marquis Houel, par lettres du 8 janvier 1664. — Armes : *palé d'or et d'azur de six pièces.*

Huraut de Manoncourt (François-Aimond-Claude et Gabriel), de Lorraine, 5 février 1685. — Son nom doit s'écrire Hurault. (Voyez plus haut, page 153, et l'*Annuaire* de 1866, page 423.)

Jaham de Haumont (Jean-Baptiste-Paul) et Charles-François Jaham de Lislet, de la Martinique, 5 juillet 1775. — Jacques Jaham Desprez, fils de Jacques, capitaine de milice, et d'Adrienne Dyel du Parquet, était, en 1710, doyen du conseil souverain de la Martinique. Il épousa Marie-Anne Levassor de la Chardonnière, et sa sœur Marie-Thérèse, femme de François Bourreau de la Chevalerie, fut la bisaïeule de l'impératrice Joséphine. Leur cousin, Jean-Baptiste-Paul Jaham de Haumont, était né en 1717 du mariage de Jean Jaham des Fontaines avec Marguerite de la Garrigue.

Janseuil de Cauquigny (Louis de), de Normandie, 2 janvier 1715. — Au lieu de ce nom, évidemment mal écrit, on devrait peut-être lire Jacomel de Cauvigny, qui appartenait à une famille de Picardie.

Jarrier de la Chassaigne, d'Auvergne, 4 mai 1734. — Jacques et René de Jarrier, frères, firent en 1666 leurs preuves de noblesse, remontant à Vincent de Jarrier, vivant vers 1525. François de Jarrier, fils d'Antoine, fit hommage au roi en 1670 pour le fief de Trachaise. Armes : *d'azur, à quatre cotices d'or.*

Jolivet (Pierre), de la Martinique, 2 septembre 1680. — Il se rattachait à la famille Jolivet d'Andouville, originaire des environs de Pithiviers dans la généralité d'Orléans. Armes : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois besants d'or et accompagné de trois glands de gueules.*

Jorna (Joseph-Nicolas de), de la Martinique, 5 septembre 1769. — Quoique ce nom ne se trouve dans aucun nobiliaire de Provence, on dit que Joseph Jorna, qui s'établit le premier à la Martinique, était originaire d'Aix. Il fut colonel des milices, et son fils aîné servit comme major général à la Guadeloupe. Alliances : Agoult, Arbaud de Jouques, Bouillé,

Charbonnier, Cools, Papin, Prevost de Traversay. (*Ann.* 1844, p. 288.) — ARMES : *de gueules, à deux épées d'or, posées en sautoir et accompagnées en chef d'un soleil d'or.* (Voyez pl. 1re.)

LAISSAC (Léonard de), du Languedoc, 7 septembre 1719. — Barthélemy de Leissac, d'une famille dont le nom s'écrivait aussi Laissac et Leyssac, fut maintenu dans sa noblesse par l'intendant de la généralité de Montpellier en 1668. Balthazar de Leissac, seigneur du Perthuis, commis du duc de Ventadour aux états du Velay en 1633, épousa en 1629 Agathe de la Mure. Mais on ignore la parenté de ces divers rejetons d'une souche commune. ARMES : *de gueules, au chevron d'argent, et au pal d'azur, chargé de trois étoiles d'or, brochant sur le tout.*

LAURENCIN (Germain-Pierre), de Nantes, 6 mars 1775. — Il appartenait à un rameau breton d'une famille originaire du Lyonnais. Germain de Laurencin, échevin de Nantes en 1688, secrétaire du roi en 1707, fut père d'autre Germain de Laurencin, aussi secrétaire du roi en 1718. Leur noblesse offrait donc quelque besoin de régularisation. ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.* (Voyez pl. 2 du Nob.)

LAYRITZ (Michel), de la Martinique, 23 novembre 1758. — Il était originaire du Limousin, et la véritable orthographe de son nom est de Leyritz. Sa famille, alliée aux Gaigneron de Marolles, aux Girardin de Montgérald, aux la Touche-Tréville, est encore représentée par un général de brigade et par Ferdinand de Leyritz, à Saint-Pierre (Martinique). — ARMES : *d'argent, à trois salamandres couronnées de sinople; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

LÉE, frères, d'Irlande, 11 juillet 1777. — La souche a formé plusieurs branches, dont une a pris le surnom de Dillon, et plusieurs de ses rejetons ont passé en France avec les Stuarts. ARMES : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de trois croissants du même.*

LEMOINE DE CHATAUGUÉ (Jean-Baptiste), du Canada, 3 janvier 1771. — C'était un rejeton de la famille Lemoine de Longueil, d'Herville des Flèches et de Biville, qui était fixé dans les districts de Québec et de Montréal depuis un siècle. ARMES : *de gueules, à trois roses d'argent.*

LEVASSOR DE LA TOUCHE, 3 janvier 1708, et Levassor de Bonneterre (Jacques), 5 mars 1783, de la Martinique. — La souche remonte à François-Samuel Levassor, établi aux Antilles, colonel des milices du Fort-Royal et capitaine général des garde-côtes au département du Croisic, anobli en 1706. Sa descendance a formé plusieurs branches, entre autres

celles de Bonneterre, de Beauregard, de Longpré, de la Touche, et celle de Tréville, qui a donné un chancelier du duc d'Orléans, député aux états généraux de 1789, mort vice-amiral en 1804, sans postérité. Elles sont alliées aux maisons de Polignac, de Fitz-James, de Rochechouart, du Dresnay, de Voisines, de Tascher de la Pagerie, etc. Armes : *d'or* (alias : *d'argent*), *à l'oranger de sinople fruité d'or.*

Lhoste (David), de Paris, 10 mars 1736. — Il avait une origine commune avec Lhoste de Sélorge, qui fit enregistrer ses titres à la Guadeloupe, le 15 mai 1766. La souche avait été maintenue, en 1669, par Caumartin, intendant de Champagne, province où elle possédait les seigneuries de Dommartin, de Livry, de Vadenay, de Précy, etc. Alliances : Boisseret, Gassot, Lamirault, Lavan, Lecointre, Noireau, etc. Armes : *d'or, à une tête de griffon d'argent.*

Longvilliers de Poincy, de Meaux, 5 mars 1727. — Un de ses grands-oncles, le commandeur de Malte Longvilliers de Poincy, avait été gouverneur de la Martinique en 1638. Dans une généalogie de la famille Nicolas de Barmon on trouve que Guillaume de Longvilliers, écuyer, né en 1412, fut père de Gilles de Longvilliers, marié, en 1487, à Nicole du Razoir. De cette union naquit Jean de Longvilliers, écuyer, seigneur d'Estrées, de Saint-Denis, de Poincy, etc., qui épousa, en 1524, Françoise de Pathoufleau. Leur fils, Jean II de Longvilliers, seigneur de Poincy, laissa de son union avec Sophie de Choiseul une fille, Charlotte de Longvilliers, mariée, en 1592, à Florimond Desvergers, seigneur de Sanois. Il y avait en Normandie une ancienne maison de ce nom, que Lachenaye-Desbois dit éteinte. Armes : *de sinople, fretté d'argent.*

Lorme (Jean de), de la Martinique, 1er mars 1779. — Sa famille était originaire du Bourbonnais, où l'on trouve : Gilbert de Lorme, écuyer, seigneur de la Motte et de Pagnat, homme d'armes de la compagnie du comte de Villars en 1556 ; et Jean-Louis-Gabriel de Lorme, écuyer, seigneur de Périgères, capitaine au régiment de la marine en 1698. Alliances : Albiac, Beaulieu, Bellevezé, Doubet, la Souchère, etc. — Armes : *d'argent, à trois merlettes de sable, accompagnées de neuf étoiles de même, posées* 3 *en chef,* 3 *en fasce et* 3 *en pointe.*

Louvel de Merville (Louis), de Normandie, 20 juillet 1716. — Il était issu d'une ancienne souche, originaire de l'élection de Montivilliers, où elle possédait les seigneuries de Limpiville et de Noiremare, et où elle a porté les surnoms terriens de Longpré, de Maisonneuve, de Villejan et de la Haye. Sa branche s'est éteinte au commencement de ce siècle; mais celle de Janville obtint, après l'assassinat du duc de Berry,

de changer son nom contre celui de Martel, le 18 octobre 1820. Armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux coquilles d'or et en pointe d'un griffon d'or.*

Lussy (Jean), de Normandie, 4 juillet 1757. — Ce nom doit s'écrire Lucy. Gabriel de Lucy ayant fait acte de dérogeance, son fils Jean obtint de Louis XV des lettres de réhabilitation le 9 juillet 1756. Le vicomte de Lucy de Fossarieu (Marie-Honoré-Louis), zouave pontifical, appartient à la même souche, qui a possédé les fiefs de Forterives, Villepinte, Sanson, Fossarieu, et qui s'est alliée à celles de Doazil, Durfort, Lavardac, Bolaix, Saint-Lary, Dufaur, Desmons, Olivier, de Ferry, etc. Armes : *d'or, à la tour de gueules, ouverte, maçonnée de sable, terrassée de sinople, au chef de sable, à trois étoiles rangées d'argent.*

Mahy de Lobépin (François-Jacques), et Mahy de Plainville (Florence), frères, de Blois, 5 septembre 1765. — Le premier fut membre du conseil souverain de la Martinique en 1767. Il y a deux terres du nom de l'Aubépin dans la Sarthe. Adam-François-Melchior Mahy du Plessis, écuyer, seigneur de l'Aubépin, ancien auditeur en la chambre des comptes de Blois, et Louis-Timothée Mahy, écuyer, seigneur de Pontchardon, figurèrent aux assemblées électorales de la noblesse. Maître de Mahy, chirurgien à Thouars, avait fait enregistrer son blason en 1698 : *de sinople, à neuf perles d'argent en orle.*

Mallevaud (Louis de), sieur de la Varenne; de Poitiers, 24 novembre 1709. — La souche dont il était issu a formé plusieurs branches : 1° celle de la Varenne en Poitou, maintenue dans sa noblesse en 1699; 2° celles de Marigny et de Puy-Renaud en Limousin et en Touraine; 3° celle de Vaumorant en Saintonge. Alliances : Cluys, Cumont, la Faye, Gourgeau, Hocquart, Mathefelon, La Coudre, du Peyron, Villedon, etc. Armes : *d'argent, à trois vires d'azur, au bâton du même, péri en bande.* (Voyez pl. 2e du Nob.)

Maniquet de Pelafort (Alexis), du Dauphiné, 2 mars 1773. — Cette famille est issue d'Hector de Maniquet, maître d'hôtel de la reine de Navarre, sœur de Charles IX, et confident intime de ce prince. C'est dans son château du Fayet que Marie Touchet, maîtresse du jeune roi, vint accoucher, en 1573, de François de Valois, duc d'Angoulême. Prosper de Maniquet, sieur du Fayet, petit-fils d'Hector, commanda une compagnie au régiment de Richelieu. Il épousa Virginie de Rivoles. L'Armorial de Dauphiné, ne connaissant pas l'existence d'une branche aux colonies, dit que la famille s'éteignit en 1763. Elle n'est plus représentée que par une veuve et sa fille, Mme Lapeyre, à la Martinique. Armes : *d'azur, à trois demi-vols d'argent.* (Voyez pl. 2e du Nob.)

Marron de Seschelles (Laurent), de Lyon, 5 septem-

bre 1730. — Une famille du Royannais qui possédait une partie de la terre d'Hostun est connue depuis Gerentet-Marron, vivant en 1216. Lambert Marron combattit à Varey en 1326. L'Armorial de Dauphiné de M. Rivoire de la Batie dit que la maison tomba en quenouille vers 1413, par deux filles, dont une épousa Antoine Carron, gentilhomme de Saint-Antoine en Viennois. On attribue cependant pour armes aux Marron de Seschelles son blason : *de gueules, à trois chevrons d'or, au chef cousu d'azur, chargé d'une aile de faucon d'argent.*

Martin de Pointesable (André et Alexis), d'Irlande, 2 janvier 1743. — Un rejeton de cette souche, établi au comté de Suffolk, a été créé baronnet, le 28 mars 1667. Le nom de Pointe-de-Sable est celui d'une localité où les Français, conduits par Dominique Desvergers de Sanois, commandant de la Cabesterre, ont remporté une victoire sur les Anglais, lors de la guerre de 1666. Armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois macles du même; à la bordure engreslée de gueules.*

Martins de Puylobier (des), de Provence, 12 juillet 1720. — Jean-Baptiste des Martins, seigneur de Puylobier, viguier de Marseille en 1637, était le chef de cette famille, qui s'est alliée à celles d'Arlatan, de Demandols, de Forbin, de Glandevès, de Valbelle, de Villeneuve, etc. Elle a donné des consuls d'Aix en 1502 et en 1600, et six chevaliers de Malte. Armes : *d'azur, à la colombe essorante d'argent, tenant au bec un rameau d'olivier.*

Masclary (Jean-Paul), de Montpellier, 7 mars 1732. — Il descendait de Pierre Masclary, conseiller à la cour des comptes de Montpellier, déchargé du droit de franc-fief par jugement de l'intendant Lamoignon, le 12 mai 1699. Thomas-Marie-Catherine Masclary fut créé baron de l'empire, le 22 mai 1813. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un soleil et en pointe d'un héliotrope, tigé et feuillé, aussi d'or.* (Voyez pl. 2e du Nob.)

Massias de Bonne (des), 3 mai 1707. — Marie-Rose Desvergers de Sanois de Maupertuy, née en 1767, épousa : 1° le colonel de Baussancourt; 2° M. des Massias de Bonne, dont elle eut Céline de Bonne, mariée à M. Gaigneron de Marolles, membre du conseil privé de la Guadeloupe. Catherine de Massias était femme de François d'Arène, dont les titres furent enregistrés par le conseil supérieur de la Martinique, le 4 mai 1734. (Voyez plus haut.) Armes : *d'azur, à trois masses d'or, posées en pal 2 et 1, et à une mer d'argent posée en chef.*

Mecquaire de Grand-Cour (Antoine et Armand de), de Normandie, 6 février 1685. — Une famille Macaire, de la généralité de Caen, dont le nom aurait bien pu être dénaturé et

transformé en celui-ci, avait pour armes : *écartelé, au 1er d'azur, à une molette d'or; au 2e de gueules au lambel d'argent; au 3e d'argent, au lion de sable; au 4e de sable plein.*

MERLIERS DE LONGUEVILLE (Jean-Louis des), de Bretagne, 7 janvier 1721. — Guyon des Merliers était gentilhomme de la maison du seigneur de Châteaubriant en 1529. Sa descendance a été maintenue, en 1671, sur preuves de cinq générations, comme noble de la sénéchaussée de Nantes. Elle a obtenu l'enregistrement de ses titres à la Guadeloupe en 1768, et deux admissions au pensionnat royal de Saint-Cyr, en 1733 et en 1787. ARMES : *d'argent, à trois merlettes de sable.* (Voyez pl. 2 du Nob.)

MESLON (Claude-Antoine-Henri de), de Paris, 8 mai 1737. Il était originaire de l'Agenais, et Thérèse de Meslon, sa parente, épousa, le 10 juillet 1739, Joseph-Étienne de Lamourous. ARMES : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois fers de pique d'or; aux 2 et 3 de sable à trois mains d'argent, les 2 du chef posées en fasce et celle de la pointe posée en pal.*

MICHEL (Charles-Mahiel de), de Rouen, 3 janvier 1736. — La souche de ce nom a produit plusieurs branches; celle de Monthuchon a donné un maréchal de camp; celle des seigneurs de Vieilles habite à Rugles; celle d'Annoville réside à Montmartin-sur-Mer. ARMES : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre coquilles du même.*

MONCHY (Jean-Thomas de), marquis d'Hocquincourt; de Picardie, 3 janvier 1769. — Originaire d'Artois, la maison de Monchy, qui a donné un maréchal de France, était une des plus anciennes et des plus illustres de cette province. Elle a formé plusieurs branches, dont une s'est fixée en Picardie, où elle a été maintenue dans sa noblesse par l'intendant Bignon, le 2 juin 1708. Celle de la Martinique est éteinte dans les mâles. ARMES : *de gueules, à trois maillets d'or.* (Voyez pl. 2 du Nob.)

MOTET (du), de Provence, 8 juillet 1723. — On trouve plusieurs familles du nom de du Motet ou du Mottet. L'une d'elles, originaire du Dauphiné et de la Provence, a vu un de ses rameaux se fixer dans l'Auxerrois, où Claude-Marie du Motet épousa Henri Dailleboust. (Voyez plus haut, page 388.) Celle que cite le Nobiliaire de Provence d'Artefeuil avait pour armes : *bandé d'argent et d'azur, au chef de gueules, chargé de trois losanges d'argent.*

MOTHE DU SOLIERS (la), 10 mars 1724. — Il y a plusieurs familles du nom de la Mothe ou de la Motte. Celle du Soliers, écuyers, seigneurs de Pontroger, du Planchais, etc., dans

l'élection de Coutances, avait pour armes : *d'argent, au sanglier de sable.*

Moutier de la Combe (Jean du), d'Auvergne, 4 mai 1733. — Israël de Moutier, sieur de Fenul, avocat à Salers, près d'Aurillac, avait fait enregistrer ses armes : *d'azur, à un mortier d'or.*

Pellegar de Malhorite (Jacques), de Normandie, 5 mai 1767. — C'est sans doute Pellegars de Malhortie, et mieux encore Pellegars dit Malhortie, qu'il faut lire. Famille de l'élection de Pont-Audemer, maintenue le 2 janvier 1668. Alliances : Angerville, Boiselle, Brevedent, Francqueville, Naguet. Jean-François de Pellegars servit aux Indes orientales; Jean-Jacques de Pellegars, son cousin, se maria à la Martinique. La dernière du nom était Mme Jurguet, morte il y a quelques années. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois dards d'argent renversés.*

Percin (de), de Toulouse, 3 février 1728. — Ce nom ne figure point dans les maintenues publiées par le président d'Aubais et par M. de la Roque. Cependant sa famille était répandue en Gascogne et en Languedoc. On lui donne pour armes : *d'azur, au cygne d'argent, sur une rivière du même; et à trois molettes d'éperon d'or, rangées en chef.*

Perpigna (Ignace-Joseph-Philippe de), de la Martinique, 6 juillet 1735. — Sa famille était originaire du Béarn. Charles, vicomte de Perpigna, maire de la ville de Pau sous le premier empire, écarté des affaires publiques par la révolution de 1830, mourut le 1er novembre 1840. Marie-Anne-Camille-Joséphine de Perpigna épousa, le 12 septembre 1818, le comte Gabriel Desvergers de Sanois, que l'impératrice Joséphine avait fait admettre aux pages en 1808. Elle mourut à la Nouvelle-Orléans, le 4 octobre 1848. Armes : *d'azur, à cinq molettes d'éperon, posées en croix.*

Perrinelle du May (Louis-Antoine-Jean), de la Martinique, 6 juillet 1774. — Son nom avait figuré parmi les membres du conseil souverain en 1720 et 1752. Louis de Perrinelle du May, président de la cour royale de la Martinique, épousa Louise-Élisabeth-Césarine Pitault de Larifaudière, dont il eut : 1° Adolphe, conseiller honoraire à la même cour; 2° Théobald, ancien officier aux régiments coloniaux, père de la marquise de Loray et de la comtesse du Hauvel; 3° Évelina, femme de M. Sinson de Préclerc; 4° Césarine, mariée à Joseph Gaigneron de Marolles. Alphonse Perrinelle du May, officier de cavalerie, s'est marié le 18 décembre 1858 avec la fille du dernier marquis d'Ormenans (Boitouzet). Armes : *d'azur, au vol d'argent, accompagné en chef d'une étoile d'or et en pointe d'un croissant d'argent.*

Petit (Jacques), de Bourgogne, 3 septembre 1765. — Son ascendance remonte à Henri Petit, seigneur de Ruffey, confirmé dans sa noblesse par lettres patentes du roi Henri IV, le 29 mars 1693. Marie Aubertot, veuve Delecey de Changey, épousa Pierre-François-Marie Petit, capitaine au régiment de Condé, chevalier de Saint-Louis, au service en 1747. Armes : *d'azur, au lion d'or.*

Peyrat (Jean-Joseph), du Limousin, 7 janvier 1744. — C'était un cadet des Peyrat, seigneurs de Jugeals, en bas Limousin, originaires de la vicomté de Turenne, maintenus dans leur noblesse par Fortia, intendant d'Auvergne, en 1666. Alliances : Comborn, Cellerier, La Gorce, Clermont-Touchebœuf, Faucher-Sainte-Fortunade, Rillac, Saillans, Sainte-Aulaire, du Bois, Gironde, Pralat, de Corn, etc. Armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent.* (Voyez pl. 2 du Nob.)

Peyrat du Pont de Thouron (Pierre du), de Limoges, 5 mai 1757. — Sa famille, originaire du Limousin, alliée aux Laurencin, vint se fixer dans le Lyonnais, où l'on retrouve Jean du Peyrat, premier président au parlement de Dombes, 1544-1549. On croit, malgré la différence de blason, qu'elle était une branche cadette de la précédente. Armes : *d'azur, au château à trois tours d'or.*

Plessis de Vergoncé (du), de Bretagne, 5 juillet 1702. — Il y a une vingtaine de familles bretonnes du nom de du Plessis. Celle qui passa à la Martinique était originaire de l'évêché de Saint-Malo. Armes : *d'argent, au lion léopardé de sable, à la rose de gueules sous le cou.*

Picamilh (Henri-François-Borgia de), du Béarn, 5 janvier 1767. — Il était issu d'une famille béarnaise, qui a donné Pierre-Samuel de Picamilh, garde des sceaux du royaume de Navarre ; Philippe Bénédict, secrétaire d'ambassade en Suisse, sous Louis XVI, conseiller de préfecture à Pau, en 1809. (Voyez la *Statistique des Basses-Pyrénées,* par Charles de Picamilh, tome Ier, page 530). Armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un oiseau au naturel becquant un mil de sinople ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.*

Pinel Dumanoir (Philippe) ; Jean-Baptiste-Auguste-Adrien Pinel la Palun et Guillaume Pinel de Saint-Martin, frères, de la Martinique, 3 juillet 1776. — On voit dans les registres du conseil souverain de la Guadeloupe qu'à la date du 3 septembre 1777 la dame Pinel rendit foi et hommage pour le marquisat de Brinon, et que les titres de la famille avaient été enregistrés le 6 septembre 1775. (*Annuaire* de 1866, page 425.) Dumanoir, l'auteur dramatique, était de cette famille. Armes : *d'argent, à un pin de sinople.*

Pitaut de la Rifaudière (J.-B.), de la Martinique, 1er mars 1779. — Louise-Élisabeth-Césarine Pitault de la Rifaudière avait épousé Louis du May de Perrinelle, président de la cour royale de la Martinique, et l'un de ses parents s'est marié avec la veuve du dernier Alesso d'Eragny. Pierre Pitault, prêtre, doyen de Fontenay, fit enregistrer ses armes : *de sinople, à trois fasces, celle du milieu d'or, les deux autres d'argent.*

Pocquet (Claude), de la Martinique, 10 mars 1768. — Pocquet de Janville fut membre du conseil souverain en 1781, et déjà deux autres Pocquet l'avaient été en 1691 et en 1716. Ambroise Pocquet, avocat au parlement de Bretagne et notaire apostolique, épousa Perrine-Lucrèce Nicolazo de la Croix-Herpin, dont il eut deux filles : 1° Françoise, mariée à M. de Valleray; 2° Marie, femme de Gaspard Louillé de Villermé. Louise-Victoire Pocquet avait épousé Jean-Louis de Rochechouart, et leur fille, née à la Martinique en 1741, s'était mariée à Philippe-Claude, comte de Montboissier. La famille Pocquet de Livonnière était originaire d'Anjou et avait pour armes : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois croix de Malte du champ.*

Prévost de Traversay (Jean-François), de Poitiers, 2 juillet 1759. — La branche de Touchimbert fit enregistrer ses armes à la Guadeloupe en 1787. (Voyez l'*Annuaire* de 1844, page 284, et celui de 1866, page 427.)

Pontevez (Étienne-Antoine-César-Claude de), de Provence, 13 mars 1753. — La généalogie de sa famille a été donnée dans l'*Annuaire* de 1865, page 168.

Pourceau de Montdoret (Jean-Baptiste le), de Bretagne, 11 juillet 1740. — Jean le Pourceau, de la paroisse de Saint-Guenolé de Batz, fut anobli en 1436. Sa descendance se fixa dans la paroisse de Guérande, où elle possédait le fief de Montdoret. Elle a été maintenue lors de la réformation de 1669. Armes : *d'azur, à une étoile d'argent, accompagnée de trois dauphins couronnés de même.*

Puget de Barbantanne (Jean-Baptiste-Henri), sieur de Bras, de Provence, 5 mai 1733. — La noblesse de ses ascendants remonte au temps du roi René. (Voyez l'*Annuaire* de 1860, page 134.) Armes : *d'argent, à la vache de gueules, surmontée d'une étoile d'or entre les cornes.*

Quêne (du) du Longbrun, de Normandie, 5 juillet 1719. — La famille Duquêne ou du Quesne a fourni plusieurs générations de marins célèbres. L'un d'eux, chef d'escadre, fut gouverneur de la Martinique en 1714. Elle s'est fondue, il y a un siècle, dans celle d'Hugues. (Voyez l'*Annuaire* de 1862, page 155.)

Rampont de Surville (Nicolas-Joseph), de Lorraine, 7 janvier 1743. — Didier Rampon, originaire du Clermontois et frère d'Agnès Rampon, gouvernante de la princesse de Bareuth (depuis reine de Pologne), épousa Sébastienne Morel, dont il eut : 1° Jean Rampon, procureur du duc de Lorraine, anobli le 7 avril 1724; 2° Sébastienne Rampon, mariée à Jean-Jacques, comte de Ligniville d'Autricourt. Cette famille existe encore aux quartiers du Trou-au-Chat et de la Rivière-Salée. Armes : *d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules; à la fasce de sable, chargée d'une étoile d'argent.*

Reynal de Saint-Michel, de Toulouse, 8 mai 1713. — Cette famille avait été déjà mentionnée dans l'*Annuaire* de 1866, page 422, comme ayant fait enregistrer ses titres à la Guadeloupe en 1769. Nous lui avions donné pour blason les armoiries qui ont été attribuées au capitoul de Toulouse de ce nom par des généalogistes. Mais les renseignements tirés des archives de la famille nous permettent de compléter et de rectifier l'article. Deux rejetons ont été capitouls de Toulouse et avocats au siége présidial de cette ville en 1682 et 1767. Elle existe encore à la Martinique, à New-York et à Versailles, et a possédé en France les terres de Saint-Michel, d'Aufliac, de Saint-Simon. Alliances : Giraud, Havre, Théas, etc. Armes : *d'or, au chevron de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* (Voyez pl. 2 du Nob.)

Rioux de Messimy (Jacques-François-Marguerite de), de Dombes, 7 mai 1772. — La terre de Messimy en Dombes, après avoir appartenu à la famille de Laye, passa à Bernard des Rioux, juge de police à Lyon, en 1686. Elle fut érigée en comté par édit du duc du Maine, prince souverain de Dombes, en 1699, pour Antoine des Rioux, président à mortier au parlement de Dombes. Armes : *d'azur, à la bande d'argent* (alias : *d'or*), *chargée de trois trèfles de sable et accompagnée de deux besants d'or.*

Rochechouart (Joseph de), marquis de Jars, du Poitou, 11 mai 1736. — Il appartenait à une branche cadette (que des généalogistes disent bâtarde et éteinte au milieu du siècle dernier) de la maison ducale de Mortemart (voyez plus haut, page 83). Jean-Louis de Rochechouart épousa Louise-Victoire Pocquet, dont il eut la comtesse de Montboissier, née à la Martinique en 1741, et Marie-Louise-Céleste de Rochechouart, mariée à Louis-Charles de la Touche, gouverneur de la Martinique. Armes : *fascé, ondé d'argent et de gueules.*

Roi Courpon de la Vernade (Jourdain-Robert), de Sens, 8 juillet 1734.

Roux-Chapelle (Louis-Lambert le), de la Martinique, 5 septembre 1769.

Saint-Hilaire (Benoît de), de Paris, 6 mars 1708. — Il était originaire de la Brie et issu d'une famille dont le représentant en 1789, François-Charles de Saint-Hilaire, écuyer, seigneur de Combault, assista aux assemblées électorales de la noblesse de la vicomté de Paris. Armes : *d'or, à trois fers de lance renversés de sable.*

Saint-Pellerin (François de), de Châteaudun, 9 mars 1730.

Saint-Sevin (Denis-Daniel de), de Bordeaux, 4 juillet 1754.

Salignac de Lamotte-Fénelon (François de), du Périgord, 10 mars 1769. — François-Louis de Salignac, marquis de Fénelon, nommé gouverneur et lieutenant général de la Martinique en 1763, était arrière-petit-neveu du célèbre Fénelon, archevêque de Cambrai. Sa postérité s'est éteinte avec son petit-fils, Charles, marquis de Fénelon, garde du corps du roi Charles X, mort le 13 novembre 1859. (Voyez l'*Annuaire* de 1848, page 255.) Armes : *d'or, à trois bandes de sinople.*

Salle Seguin de la Mothe (Guillaume-Daniel de la), de Chartres, 8 novembre 1749.

Salles (Pierre des), de Bretagne, 5 mars 1782. — La terre des Salles, paroisse de Sévignac, paraît avoir donné son nom à cette maison, qui passa aux montres et réformations de 1427 et de 1513, et qui a été maintenue d'ancienne extraction en 1669. — Armes : *d'azur, à trois roses d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois bandes d'or.*

Sansay (Louis-César-Valentin du), de Poitiers, 4 septembre 1742. — La liste de MM. de la Roque et de Barthélemy lui donne pour berceau la Provence. Nous trouvons dans le Poitou les terres de Sansais et de Sanzay.

Sarcus (Étienne), de Picardie, 5 mai 1784. (Voyez l'*Annuaire* de 1845, page 259.) — La généalogie de la maison de Sarcus dit que Pierre de Sarcus, commandant du Fort-Royal à la Martinique, épousa, en 1770, Geneviève-Élisabeth Ferrand, fille du commissaire général de cette colonie, et qu'il mourut sans postérité. Étienne devait être son frère ou au moins son parent. Armes : *de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de quatre merlettes du même.* (Voyez pl. 2 du Nob.)

Saulger (Pierre-Maurice), de Paris, 8 mars 1718. — L'*Armorial général officiel*, registre de Paris, tome Ier, page 222, porte cette mention : « Pierre Saulger, écuyer, a fait enregistrer ses armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un soleil d'or et d'une lune d'argent, et en pointe d'une autruche aussi d'argent.* »

Scépeaux de Boisguinot (Pierre-François de), d'Anjou, 5 juillet 1736. — Sylvestre de Scépeaux et Robert, son fils, firent, en 1221, une donation à l'abbaye de Clermont. Leur descendance passa du Maine en Anjou et en Bretagne. Elle a produit

Guy de Scépeaux, président des états de Nantes en 1579; François de Scépeaux, seigneur de Villevieille, maréchal de France en 1562, cinq maréchaux de camp et deux lieutenants généraux, à la fin du siècle dernier. Armes : *vairé d'argent et de gueules.* (Voyez pl. 2 du Nob.)

Seyssel d'Artemarre (Jean-Louis), du Bugey, 6 mars 1732. — La branche aînée est encore aujourd'hui fixée à Turin et porte le titre de marquis d'Aix. (Voyez l'*Annuaire* de 1861, Nob. de Savoie, page 387.) Armes : *gironné d'or et d'azur.*

Strecht (Jean), d'Italie, 11 mai 1720. — Son nom semble indiquer une tout autre origine. On croit qu'il était Flamand et de la même souche que son contemporain, Jean Vander Stricht, échevin de Gand, qui avait pour armes : *de sable, au chevron d'or, accompagné de trois tours d'or.*

Tascher de la Pagerie (Gaspard), de Blois, 2 mars 1745. (Voyez l'*Annuaire* de 1849, page 93.)

Thibaut d'Allery, de la Rochelle, 9 novembre 1722. — Un jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitou, en date du 1er avril 1669, avait maintenu les Thibault, sieurs d'Allery. Armes : *d'azur, à la tour d'argent.*

Tiberge. — Cette ancienne famille de robe est originaire de Picardie. Nicolas Tiberge, notaire royal, épousa à la Martinique Marie-Marguerite de Gaigneron. Quoique ne s'étant pas présentée devant le conseil supérieur, elle mérite d'être citée ici. Armes : *d'argent, au rameau de laurier de sinople, chargé d'un oiseau de sable.* (Voyez pl. 2.)

Touche de Marreuil (Yves-Henri la), de Poitiers, 7 mars 1714. — Il était d'une famille originaire de Bretagne, qui passa aux réformations et monstres de 1430 à 1543, qui fut maintenue en 1668, et qui a donné un conseiller au parlement de Rennes en 1777. Louis-Charles de la Touche, gouverneur de la Martinique, épousa Marie-Louise-Céleste de Rochechouart, dont la mère était Louise-Victoire Pocquet. (Voyez plus haut l'article Pocquet.) Jacques de la Touche la Mouzinière, écuyer, seigneur de Mareuil, fit enregistrer son blason en 1697, au bureau de Thouars : *d'or, à trois tourteaux de gueules.*

Trezin de Cangey (Antoine de), de Blois, 4 mai 1739. — Les seuls documents que nous ayons pu retrouver sur son nom, c'est que Marie de Trezin, conseiller du roi, auditeur en la chambre des comptes de Paris, avait épousé Madeleine Boireau de Cangis ou de Cangés, et qu'ils firent enregistrer l'un et l'autre leurs armoiries en 1697. C'est sans doute en ajoutant le nom de sa mère à celui de son père qu'Antoine de Trezin de Cangey ou de Cangés aura composé le sien. Armes : *d'or, à un arbre terrassé de sinople; au chef du même chargé de trois quintefeuilles d'or.*

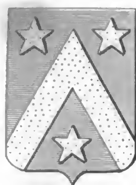


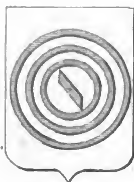




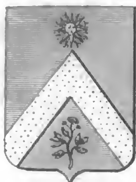
Guy de Scépeaux, président des états de Nantes en 1579;

[illegible]

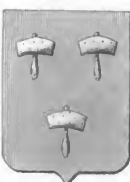

Laurencin.

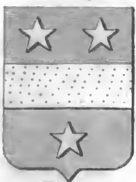

Mallevaud.

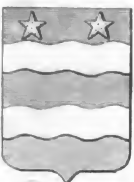

Maniquet.

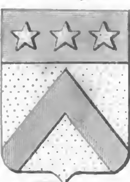

Masclary.


Merliers (des)

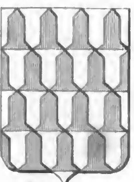

Monchy.


Peyrat.


Prey (du)


Reynal.


Sarcus.


Scépeaux.


Tiberge.

Pecot. Grav. 2. rue de Rohan. Delahaye Imp.

TURPIN DE TORNEILL (Jean-Baptiste), 8 mai 1781. — La famille Turpin de Jouhé, d'Ardillieux, de Bouin, originaire de la Rochelle, ne doit pas être confondue avec celle des Turpin de Crissé du Poitou. La branche maintenue à la Martinique est celle de Thomeille et non Torneill. Alliances : Du Bois de Saint-Mandé, Le Gardeur de Tilly, Rools-Joursolas, etc. ARMES : *d'azur, à trois besants d'or.*

VALLÉE DE MONTROYER (René de la), d'Alençon, 11 mars 1715. — Par jugement du 30 juin 1667, les seigneurs de Montrayer, des Oufrairie, du Tertre, de la Roche, etc., du nom de la Vallée, ont été maintenus dans leur noblesse. ARMES : *de gueules, au chevron parti d'or et d'argent, accompagné de trois étoiles d'or.*

VESIEN DE LA ROCHE (Armand-Hilaire de), de Chartres, 7 septembre 1712. — Un autre rejeton de la même souche, Hilaire Vezien de Laroche, produisit ses titres de noblesse à la Guadeloupe en 1771. (Voyez l'*Annuaire* de 1866, page 424.) Jean Vezien, écuyer, seigneur du Rivaux, fit enregistrer son blason en 1697 dans les bureaux de la généralité de Poitiers; il appartenait sans doute à la même famille. ARMES : *d'azur, à trois flèches d'or, ferrées d'argent, posées en fasce l'une sur l'autre, la 1re et la 3e contournées, accompagnées en chef d'un coq d'or et en pointe d'une rose du même.*

VOISINES (Eustache-David de), de Tiersanville en Gâtinais, 11 novembre 1773. — Son ascendance, établie par titres authentiques, remontait à Jean de Voisines, seigneur de Chancepoix, de Soupes, etc., près Château-Landon en Gâtinais, vivant en 1500. Il était fils de François de Voisines, chevalier, seigneur de Chancepoix et de Thiersanville. Son frère Antoine avait pris du service dans les troupes de la Compagnie des Indes, et ne laissa qu'une fille, mariée à Louis-François Liénard, capitaine de vaisseau, dont la postérité existe à l'île Maurice. ARMES : *d'azur, au chevron d'argent* (alias : *d'or*), *accompagné de trois étoiles d'or.*

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à l'an prochain le Nobiliaire des familles maintenues par le conseil supérieur de Saint-Domingue et de celles de l'Ile Bourbon.



REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

DES OUVRAGES SUR LA NOBLESSE

PUBLIÉS

DE 1865 A 1867.

L'abondance des matières avait fait suspendre depuis trois ans la Revue bibliographique, commencée en 1863. Sur la demande de beaucoup de ses abonnés, l'*Annuaire* va reprendre ce chapitre, et tiendra désormais la noblesse au courant de toutes les publications nouvelles qui la concernent.

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE, par d'Hozier. — Vingt-quatre volumes grand in-4°. — Paris, Firmin Didot et Bachelin-Deflorenne. — Prix : 15 fr. le volume.

C'est la réimpression des registres que Louis-Pierre d'Hozier publia de 1738 à 1768, sous le titre inexact d'*Armorial général.* Il y avait inséré : 1° les preuves faites devant son oncle et son père pour des admissions à Saint-Cyr et aux pages des écuries du roi; 2° les généalogies que des familles l'avaient chargé de dresser et de publier ; 3° un recueil des édits et arrêts relatifs à la noblesse que Chérin a reproduit et complété en 1787, sous le titre d'*Abrégé chronologique d'édits*, etc. Ce n'est donc point un recueil d'armoiries, et rien ne justifie le titre que d'Hozier avait adopté pour lui donner un caractère plus officiel en le confondant avec l'Armorial général manuscrit, créé par ordre de Louis XIV, en 1696, dans lequel toutes les personnes nobles ou non nobles avaient été obligées de faire enregistrer leur blason. La réimpression de l'ancien texte aujourd'hui terminée forme les vingt-deux premiers volumes, et se fait remarquer par son luxe et par la fidélité de sa reproduction plutôt trop scrupuleuse. Il reste encore à paraître deux volumes, qui contiendront les annotations généalogiques des souscripteurs dont les noms se trouvent mentionnés dans l'ouvrage ou dans l'Armorial manuscrit de 1696.

ARMORIAL GÉNÉRAL DES REGISTRES DE D'HOZIER, publié par M. Edouard de Barthélemy. — Paris, 1867, chez Dentu. — Un volume in-8°. Prix : 8 fr.

C'est un résumé de l'ouvrage précédent, donnant le

nom, les armes, les seigneuries et les alliances des familles qui y sont contenues. Son auteur les a fait précéder d'une notice sur les divers généalogistes du nom de d'Hozier, dans laquelle sont consignés des détails intéressants et des lettres inédites.

Indicateur du grand Armorial de France, par M. Louis Paris. — Deux volumes in-8°. Bachelin-Deflorenne. — Prix : 20 fr.

Ce livre contient toutes les tables des noms propres de ceux qui ont fait enregistrer leurs armoiries de 1696 à 1711 dans le recueil manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale, formant trente-quatre volumes in-folio et dressé sous la direction de Charles d'Hozier. Il n'a donc rien de commun avec les deux livres qui précèdent.

Armorial d'Artois et de Picardie, par M. Borel d'Hauterive. — Un volume grand in-8°. Paris, 1866, chez Dentu. — Prix : 16 fr.

Cet ouvrage est le second volume de la collection que l'auteur se propose de continuer, et qui contiendra la reproduction textuelle de tous les registres manuscrits de l'Armorial de 1696, dont nous avons vu que l'Indicateur général, porté dans l'article précédent, publie les tables onomastiques. Le premier volume renfermait les registres de la Flandre, du Hainaut et du Cambrésis; celui-ci comprend l'Artois et la généralité d'Amiens. Il est suivi d'un nobiliaire d'Artois et de Flandre et de divers documents intéressants.

Notice sur quelques anciens titres de croisade, etc., par M. le comte de Delley de Blancmesnil. — Un volume in-4°. Paris, 1866, Delaroque aîné.

Nous avons eu l'occasion de consacrer l'an passé à ce livre un article de juste appréciation. (Voyez l'*Annuaire* de 1867, p. 233.)

Légendaire de la noblesse de France, par M. Bessas de la Mégie. — Un volume grand in-8°. Prix : 15 fr. — Paris, Bachelin-Deflorenne.

Ce recueil des devises et cris de guerre est le plus complet qui ait été publié jusqu'ici. L'ouvrage est presque épuisé. Quelques exemplaires ont été tirés sur papier vergé au prix de 25 francs.

Armorial de la noblesse de France, par MM. le vicomte de Gennes et Nivoley. — Grand in-4°, tomes IX et X. — Paris, 1867. — Prix de la collection : 200 fr., 2, rue Tronchet.

Ces deux volumes sont la continuation de l'ouvrage commencé en 1855, qui contient des notices généalogiques sur un grand nombre de familles, et qui a reçu le titre d'Armorial à l'exemple des registres que d'Hozier avait publiés sous cette dénomination. C'est un recueil important, dont le onzième volume est sous presse.

Armorial du Dauphiné, par M. de Rivoire de la Batie. — Un volume grand in-8°. — Prix : 80 francs.

C'est un nobiliaire de l'ancienne province du Dauphiné, et non un simple recueil de blasons, comme son titre pourrait le laisser croire. Ce livre est d'autant plus précieux que depuis les travaux de Chorier et de Guy Allard, aucun ouvrage n'avait été spécialement consacré à l'histoire généalogique des familles nobles dauphinoises.

Origine, étymologie et signification des noms propres et des armoiries, par M. le baron de Coston. — Un volume in-8°. — Paris, 1867, chez Aubry.

A propos des matières énoncées dans le titre de cet ouvrage, son auteur a abordé les questions les plus curieuses, les indiscrétions les plus piquantes au sujet de l'origine des familles, des prétentions des Crouy-Chanel, des la Tour d'Auvergne, des Adhémar, des procès nobiliaires, de la vénalité des d'Hozier, des bâtards illustres, modernes ou contemporains. Enfin, comme tout a un nom, l'on peut dire que le livre de M. de Coston touche à tout et s'adresse à tout le monde.

Catalogue et Armorial des présidents, conseillers, etc., du parlement de Rouen, dressés par M. de Merval. — Un volume in-4°. — Prix : 25 fr. — Chez Bachelin-Deflorenne.

Ce recueil intéresse non-seulement les familles normandes, mais toutes celles dont quelques rejetons ont rempli des fonctions dans le parlement de Normandie.

Dictionnaire des changements ou additions de noms de 1803 à 1867. — Prix : 3 fr. — Bachelin-Deflorenne.

C'est la liste complète des quatre mille familles qui ont

obtenu légalement et en vertu d'ordonnances ou de décrets l'autorisation de modifier leurs noms par l'addition de la particule ou autrement, en se conformant à la loi de germinal an XI. Il serait à désirer que dans un second volume, non moins curieux, on donnât la liste de tous ceux qui ont modifié leurs noms de leur propre autorité.

ARMORIAL DE GILLES LE BOUVIER, dit BERRY, premier roi d'armes du roi Charles VII, publié par M. Vallet de Viriville, archiviste paléographe, professeur adjoint à l'Ecole des chartes. — Un volume in-8°. Prix : 10 fr. — Paris, 1866, Bachelin-Deflorenne.

Ce livre est la reproduction du manuscrit original, contenant un recueil d'armoiries; mais son principal mérite est dans la notice sur la vie et les ouvrages de Berry et dans les notes bibliographiques dont il a été enrichi par M. Vallet de Viriville. — *L'Armorial du Hérault-Navarre,* ouvrage analogue, rédigé vers 1397, avait été publié par M. Douet d'Arcq, ancien élève de l'Ecole des chartes, en 1860.

LA BELGIQUE HÉRALDIQUE, par M. Ch. de Poplimont. — Onze volumes in-8°. Prix : 100 fr. — Paris, 1866-1867, Carion et Bachelin-Deflorenne.

Ce recueil généalogique des maisons nobles de Belgique, rédigé sous forme de dictionnaire, a été publié par souscription. Quelques exemplaires seulement ont été mis dans le commerce.

L'ALMANACH DE PARIS. — Un volume in-18. Prix : 5 fr. — Chez Amyot.

Cet ouvrage, qui en est à sa quatrième année, 1868, a pris en France la place de l'*Almanach de Gotha,* devenu prussien. Il contient comme lui et avec plus d'exactitude peut-être, les documents diplomatiques et statistiques de tous les pays, et s'il ne l'a pas encore complétement dépossédé de son crédit parmi nous, c'est à l'empire de l'habitude qu'il faut l'attribuer.

ÉTAT PRÉSENT DE LA NOBLESSE FRANÇAISE pour 1868. — Un volume grand in-8°. Prix : 40 fr. — Bachelin-Deflorenne.

Ce recueil contient plus de vingt mille noms nobles avec indication des titres, armoiries et domicile des personnes, et avec de nombreuses notices héraldiques et généalo-

giques. Cette deuxième édition est si différente de la première, parue en 1866, qu'on peut la considérer comme un ouvrage entièrement nouveau.

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE RAPIN, par M. Raoul de Cazenove. — Lyon, 1865, in-4°.

Un extrait de ce travail a été donné plus haut à l'occasion des Tablettes généalogiques des maisons de Cazenove et de Rapin, pages 201 et 204. C'est un livre plein de recherches et d'érudition, qui donne toute la postérité directe et par alliance de Paul Rapin, seigneur de Thoyras.

MAISONS HISTORIQUES DE GASCOGNE, par M. J. Noulens, directeur de la *Revue d'Aquitaine*. — Paris, 1866. Prix : 20 fr. — Aubry, Dumoulin et Bachelin.

Ce second volume d'une collection qui en aura cinq, contient les généalogies des deux familles de Baulat et de Bordes, dressées avec les plus grands développements historiques, de manière à leur donner plutôt le charme d'une narration que la sécheresse d'un travail généalogique.

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE BRÉHANT. — Paris, 1867. Bachelin. — Un volume in-8° de 200 pages, 6 fr.

La seconde partie du volume est consacrée aux preuves et appendice.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE BOMMARE, par le chevalier Amédée de Ternas, ancien élève de l'Ecole des chartes. — Ypres, 1867.

C'est la reproduction d'un travail manuscrit dressé vers 1690. Des annotations et des preuves qui en forment le complément révèlent toute la science paléographique de leur auteur.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE BÉRENGER, par le chevalier Amédée de Ternas, ancien élève de l'Ecole des chartes. — Douai, 1867.

Cette brochure donne une notice complète des Bérenger établis en Flandre au XVIIe siècle et originaires du Dauphiné.



JURISPRUDENCE NOBILIAIRE.

Deux grands procès nobiliaires avaient signalé l'année 1866; l'un relatif au titre de duc de Châtelleraull, l'autre à celui de duc de Montmorency; et ce dernier avait fixé un point de la jurisprudence nobiliaire, en faisant établir par une décision solennelle qu'il ne devait y avoir qu'un titre par famille, et qu'il n'était transmissible, ainsi que le nom qui y était attaché, qu'en ligne masculine et par ordre de primogéniture (voyez l'*Annuaire* de 1867, p. 419). Le chapitre que nous consacrons à la jurisprudence nobiliaire est beaucoup moins riche cette année. Si nous écartons les causes célèbres et scandaleuses, comme celle des Châteaubriant et des Maubreuil d'Orvault, qui n'ont rien à faire ici, il ne reste que quelques rectifications de noms et un seul procès important, celui qui a reparu au sujet du nom de Crussol. Le voici :

NOM DE CRUSSOL.

M. le duc D'UZÈS *contre MM.* DE CRUSSOL DES ÉPESSE.

COUR DE CASSATION.

Audience du 16 mai 1867.

Une famille qui s'était appelée tour à tour Courcelles-Desespesse, Coursules, Cursule et Courseulles de 1600 à 1761, avait adopté souvent, de 1761 à 1789 et de 1816 à 1862, l'orthographe *de Crussol* pour son nom patronymique, et avait demandé en février 1863 la rectification de tous les actes de l'état civil où ses rejetons n'étaient pas inscrits sous la dénomination de Crussol des Epesse (surnom qu'ils avaient emprunté à une terre non seigneuriale). M. le duc d'Uzès, de la maison de Crussol, s'opposa par voie d'intervention à la demande, et posa des conclusions pour faire effacer le nom de Crussol de tous les actes relatifs aux Courcelles-Desespesse et à leurs descendants. La cour de Riom, dans son audience du 2 janvier 1865, débouta M. le duc d'Uzès par un arrêt, dont nous avons fait ressortir les contradictions et les tendances (voyez l'*Annuaire* de 1866, p. 373).

Sur le pourvoi de l'opposant, la cause fut portée devant la cour de cassation, et M. l'avocat général Paul Fabre posa des conclusions par lesquelles il reconnaissait que les noms ne sont pas dans le commerce, et ne peuvent

s'acquérir par la prescription, c'est-à-dire par un laps de temps d'une longueur précise; mais il admettait en revanche qu'on peut les prescrire d'une autre manière par l'usage, c'est-à-dire par un ensemble de faits dont la fréquence et la durée sont variables. Il protestait contre un troisième système qui prétend que le seul nom légitime d'une famille doit être celui de son premier auteur connu; ce qui ramènerait tous les Louis à s'appeler Lovis, Clovis et même Khlodovech, et ce qui a fait attribuer par erreur aux Montmorency le nom de Bouchard, reçu au baptême par plusieurs de leurs ancêtres, et donner à tort le nom de Capet à Louis XVI, qui aurait dû au moins être appelé le Fort, du chef de Robert le Fort, aïeul de Hugues Capet. Ce serait d'ailleurs créer une variabilité incessante; car après avoir cru trouver le plus ancien nom d'une famille, on découvrirait quelque papier plus vieux encore qui lui en assignerait un autre, et la justice, qui avait d'abord condamné la famille à reprendre une dénomination, devrait la condamner à la quitter pour une autre encore plus antique.

Il ajoutait que ce qui fait le nom ce n'est pas un acte isolé, soit le plus récent, soit le plus ancien; mais c'est l'ensemble des actes de l'état civil, et à l'appui de cette interprétation il citait : 1° l'arrêt de cassation du 25 février 1823, qui déclarait que la famille Chanel devait être maintenue dans la possession du nom de Croy, si elle le portait depuis cent ans; 2° celui du 8 mars 1841, qui reconnaît que tous les Adhémar ont adopté indifféremment, même à des époques assez rapprochées, l'orthographe Adhémar ou Azémar; 3° celui du 20 novembre 1866 (affaire Tripier de Lagrange), qui admet en principe qu'avant 1789 les possesseurs de terre avaient le droit de prendre le nom de l'une d'elles pour se distinguer de leurs parents ou homonymes (v. l'*Annuaire* de 1867, p. 429). Après avoir refusé au duc d'Uzès le droit de contester la possession d'un nom dont il avait tacitement légitimé l'usurpation par son silence, l'arrêt de la cour s'exprime ainsi :

« Attendu que le pourvoi objecte vainement que la prise du nom de de Crussol dans la famille des défendeurs éventuels n'aurait été qu'une usurpation commencée vers 1761; que, d'une part, cette usurpation n'est pas établie, puisque rien n'est plus contraire à l'idée d'usurpation que la bonne foi, reconnue chez ces défendeurs éventuels et leurs descendants les plus proches; que, d'autre part, l'arrêt attaqué n'admettant en fait comme possible ou probable, quoique non justifiée, qu'une altération de nom qui se serait opérée par

l'effet de l'inattention et du temps à une époque qu'on ne peut exactement fixer, il est évident que cette altération involontaire n'a jamais pu, à aucune époque, revêtir le caractère d'une usurpation;

» Attendu qu'en supposant que le demandeur en cassation ou ses auteurs aient été recevables, vers l'année 1761, à se plaindre, aux termes de l'ordonnance du 25 mars 1555, d'une altération de nom qui leur préjudiciait, la possibilité d'une plainte formée à une époque où cette plainte était susceptible d'être utilement vérifiée ne fait point obstacle à ce que l'intervention de ce même demandeur ait pu être repoussée en 1863, après un siècle de silence; que le refus d'accueillir l'intervention est alors justifié, non par la prescription, évidemment inadmissible dans une matière régie par l'article 2226 du Code Napoléon, mais par cet autre motif tiré de ce que le silence d'un siècle, imputable à ceux qui l'ont gardé, est un fait dont ceux-ci doivent supporter la responsabilité, etc.

» Attendu que la règle, toute négative, qui écarte de la cause la prescription mentionnée au dernier titre du Code Napoléon et définie par l'article 2219 de ce Code, n'empêche pas que l'usage et la possession, qui exercent leur action inévitable sur les noms comme sur toutes choses, ne puissent quelquefois être pris en considération sur cette matière ; que seulement, comme la loi n'a réglé ni la durée ni les conditions de cette possession et de cet usage, il suit de là que les juges du fond apprécient souverainement la loyauté et l'effet de ces usages, tantôt en les faisant respecter, tantôt en les ramenant à leur première origine; que le principe essentiel qu'il convient de sauvegarder à cet égard est celui qui, renouvelé de la loi du 6 fructidor an II, a été proclamé dans l'article 57 du Code Napoléon, et veut que chacun porte le nom de son père; que c'est ce principe qui, plus digne de sanction encore quand il porte l'empreinte de trois générations successives, a été appliqué aux faits spéciaux de la cause;

» Rejette, etc. »

BOISSEAU DE MELLANVILLE.

Nom de terre se confondant avec le nom de famille.

Arrêt de la cour impériale de Paris.

La famille Boisseau était issue d'Alexandre-François Boisseau, né à la Bazoche (Eure-et-Loir) le 1er octobre 1747, dont l'acte de baptême fut signé par son père : J. Boisseau. Ses enfants portèrent presque constamment le nom de Boisseau de Mellanville, quoique souvent on ne retrouve que celui de Boisseau dans les signatures.

Cependant lorsque Louis-Antoine déclara, comme père,

la naissance de Victor-Louis par acte passé à Sens le 24 mars 1807, il se fit appeler et il signa Boisseau-Laborde, dénomination que son fils continua de porter dans son acte de mariage du 29 novembre 1849, et dans les autres actes de l'état civil postérieurs. En 1867, Victor-Louis Boisseau-Laborde demanda au tribunal civil de Sens la rectification de ces actes et la substitution du nom de Mellanville à celui de Laborde. Mais dans l'audience du 22 mars 1867 fut prononcée une sentence dont voici le seul considérant remarquable :

« Attendu qu'il résulte des faits que si l'impétrant (lisez sans doute : le requérant, puisqu'il n'a rien impétré) est sans droit, comme il le reconnait lui-même, à ajouter à son nom de Boisseau celui de Laborde, que lui et les siens ont cependant porté pendant cinquante ans, à plus forte raison il est sans droit pour porter le nom de Mellanville, que ses ancêtres n'ont porté que de 1771 à 1791, et qu'ils n'ont pas repris après la période révolutionnaire, mais échangé contre celui de Laborde. »

Les juges déclarèrent que le requérant était mal fondé dans sa demande, et que son nom patronymique étant Boisseau, il y avait lieu de rectifier les actes de l'état civil, en ce sens qu'il y avait été dénommé à tort Boisseau-Laborde, au lieu de Boisseau tout court.

Appel fut interjeté par le demandeur, et la cause ayant été portée devant la cour impériale de Paris, un arrêt du 28 juin 1867 fut rendu en ces termes, conformément aux conclusions du rapporteur et de l'avocat général :

« Considérant que, sous l'empire de la législation antérieure à 1789, l'usage autorisait les propriétaires de fiefs ou terres à ajouter les noms de ces fiefs ou terres à leurs noms patronymiques, et que l'addition de ces surnoms n'impliquait, en faveur de ceux qui les portaient, aucune reconnaissance de noblesse ;

» Que la loi du 6 fructidor an II, tout en défendant d'ajouter aucun surnom à son nom propre, a néanmoins excepté de la règle qu'elle posait les surnoms ayant servi, avant sa promulgation, à distinguer les membres d'une même famille sans rappeler les qualifications féodales ou nobiliaires, etc. ;

» Qu'il y a lieu d'ordonner la rectification de ces trois actes ;

» Infirme le jugement dont est appel ; émendant et statuant au principal ;

» Ordonne que : 1° l'acte de naissance de l'appelant, dressé à la mairie de Sens, le 23 mars 1807 ; 2° l'acte de mariage du même, dressé en la mairie de Bussy-lez-Poix, le 19 novembre 1849 ; 3° l'acte de naissance de Marie-Emmanuel, fils de l'appelant, dressé à la mairie de Sens, le 18 décembre 1851,

seront rectifiés, et que dans chacun desdits actes le nom de Boisseau de Mellanville sera substitué à celui de Boisseau-Laborde. »

Nous n'ajouterons qu'une réflexion, c'est qu'en cette circonstance la cour a fait preuve d'une grande indulgence, en reconnaissant comme une possession suffisante celle qui n'avait duré réellement que de 1771 à 1789.

HAWARD DE LA BLOTTERIE.

Cour impériale de Poitiers, 9 juillet 1866.

La famille Haward descend de Louis Haward, père de Jean et aïeul de Nicolas Haward, qui tous trois avaient porté la dénomination terrienne de *sieur de la Blotterie*, et avaient souvent signé : de la Blotterie-Haward, de 1643 à 1722. Cependant Jean avait été qualifié, dans un acte du 12 avril 1701, Haward, sieur *de Champloup,* au lieu de sieur *de la Blotterie,* surnom que ses descendants reprirent de 1723 à 1789 et qu'ils quittèrent alors définitivement. En 1865, ils en demandèrent le rétablissement; mais un jugement du 20 janvier 1866 les débouta de leur demande. En appel, la cour impériale de Poitiers rendit un arrêt dont voici quelques-uns des considérants :

« Attendu que sous l'ancienne monarchie il était d'usage que les possesseurs de fiefs ou d'autres terres nobles ou non nobles ajoutassent à leurs noms de famille les noms de leurs terres; que cet usage s'est conservé nonobstant les ordonnances de 1559 et de 1629, qui prohibaient les changements de noms sans autorisation du souverain, et qu'il n'a définitivement cessé qu'après la promulgation des lois révolutionnaires; mais que ces lois elles-mêmes, en défendant pour l'avenir de changer ou de modifier les noms de famille, n'ont entendu porter aucune atteinte aux changements déjà opérés et consacrés par une possession antérieure à la législation nouvelle.

» Attendu que les faits de possession propres à établir l'incorporation d'un nom terrien au nom patronymique ne sont soumis ni aux règles établies par la loi en matière de prescription acquisitive de propriété, ni à celles relatives à la possession d'état en matière de légitimité, ni à celles réglant la tenue des registres de l'état civil; qu'il y a lieu seulement de rechercher si ces faits de possession témoignent de l'usage qui a été fait, avant 1789, de la faculté susénoncée et de la *volonté persévérante* des ayants droit d'incorporer à leur nom patronymique l'addition résultant du nom de leur terre. »

Par ces motifs, la cour a réformé le jugement du tribu-

nal de Loudun, et, reconnaissant que le nom patronymique de l'appelant était Haward de la Blotterie, a ordonné que l'acte de naissance du 19 octobre 1808 serait rectifié par l'addition des mots de la Blotterie.

CHAPPOT DE LA CHANONIE.

Jugement du tribunal de Napoléon-Vendée
du 18 mars 1867.

La famille Chappot, très-ancienne dans le bas Poitou, avait formé deux branches connues sous le surnom de la Brossardière et sous celui de la Chanonie que ses rejetone avaient cessé de prendre depuis 1789. Ils adressèrent uns requête pour obtenir la rectification des actes de l'état-civil où elle avait été omise.

Le 18 mars 1867, le tribunal a rendu sa sentence, dont voici les principaux motifs et le dispositif :

« En droit, considérant que la loi du 28 mai 1858 qui tend à prévenir et réprimer l'usurpation des noms et qualifications *d'apparence nobiliaire,* implique le maintien des possessions antérieures à 1789 dûment justifiées et contre lesquelles d'ailleurs la législation postérieure qui les avait proscrites n'avait pu rétroagir.

» En fait, considérant que des actes produits il résulte que de temps immémorial avant 1789, les auteurs des requérants étaient dénommés, qualifiés et connus sous le nom de Chappot de la Chanonie.

» Que si depuis 1789 jusqu'à ces derniers temps les actes de l'état civil n'attribuent pas aux requérants ce double nom, ces irrégularités ou omissions s'expliquent par les exigences législatives de l'époque intermédiaire; mais que fussent-elles du fait personnel des déclarants ou de celui des officiers publics rédacteurs des actes, elles ne sauraient préjudicier aux droits acquis par la longue possession dont il est justifié;

Par ces motifs le tribunal a ordonné que les actes de l'état civil seraient modifiés en ce sens que les mots de la Chanonie seraient ajoutés à celui de Chappot, comme faisant partie du nom patronymique de la famille.

NOM D'IRISON.

Par un jugement rendu le 26 avril 1867, en la chambre du conseil de la première chambre du tribunal civil de la Seine, le nom patronymique de MM. Georges et Maurice *Irison* a été reconnu devoir être orthographié *d'Irisson.*

SINGULARITÉS HÉRALDIQUES.

Que signifient ces armoiries? C'est la première question que pose une personne étrangère à la science héraldique. *Rien* est l'unique réponse possible. Le blason n'est point une langue, comme on le croit généralement par une erreur grossière. Lorsque les chevaliers du moyen âge eurent adopté l'usage de peindre des figures sur leurs boucliers, les premiers hérauts d'armes dictèrent des lois, donnèrent des préceptes pour la manière de diviser l'écu, d'y coordonner les émaux et d'y placer les pièces. Ils employèrent alors le langage du temps, et leurs successeurs conservèrent les expressions dont ils s'étaient servis et qui en vieillissant ont cessé d'être en usage. La langue française, en matière de blason, est restée stationnaire comme le costume du clergé et de la magistrature. Elle est devenue technique, et le vulgaire n'en comprenant plus le sens et l'origine, s'est cru en présence d'une langue hiéroglyphique. L'ignorance a propagé cette opinion et causé souvent les méprises, les inadvertances les plus ridicules, qui se sont glissées jusque dans les travaux les plus sérieux.

Plusieurs journaux ont raconté, il y a quelques mois, que le comte Beugnot avait trouvé l'origine de l'aigle *autrichien*, qui a, disaient-ils, deux têtes et *quatre* pattes. D'abord l'aigle en blason est du genre féminin, il aurait donc fallu dire l'aigle *autrichienne* ou *éployée,* et jamais cet animal héraldique n'a eu *quatre* pattes. « Ce n'est, ajoutaient-ils, qu'une reproduction grossière, un dessin informe des aigles prises sur Varus par les Germains, qui ne surent pas les copier. » Cette explication, qui ne mérite même pas d'être réfutée, avait déjà souvent été émise depuis trois siècles. Peut-on ignorer que l'aigle éployée ou à deux têtes est une allusion au partage de l'empire romain, et marque la domination ou les droits des successeurs de Constantin sur l'Orient et sur l'Occident?

Bien souvent on a mal interprété le sens du mot *éployé,* en l'appliquant aux ailes et non à la double tête de l'aigle. On n'a pas besoin en blason d'exprimer que cet oiseau a le vol étendu, parce que c'est sa position ordinaire.

Le mot *lampassé,* qui s'applique au lion dont la langue sort de la gueule, paraît bien étrange; il vient cependant du vieux mot *lampas*, qui signifie gosier, palais, et qu'on retrouve dans ces vers de la Fontaine :

> Son seigneur dit : Ah! ah! sire Grégoire,
> Vous avez soif! Je vois qu'en vos repas
> Vous humectez volontiers le lampas.

Le blason, qui à défaut d'autre utilité pourrait au moins offrir de grandes ressources aux recherches historiques ou

archéologiques, est tombé dans le domaine d'une ignorance d'autant plus déplorable, que chacun, pour se donner un air d'érudition, veut en parler, et le fait à tort et à travers. Eugène Süe parlant dans son *Histoire de la marine* des armoiries de Jean Bart, qui portait un dauphin sur un champ d'azur, dit : « Jean Bart a une porte d'azur dans ses armes. » Cette science, qu'il suffirait d'étudier en trois ou quatre leçons, faisait partie de l'instruction ordinaire même des jeunes filles, et Rousseau met dans la bouche de Julie ces mots : « Au blason près, qui lui a paru négligé, il a été fort content de tous mes talents. » (Livre Ier, lettre XXII.)

Les juges d'armes et les héraldistes eux-mêmes ont contribué à cette décadence. Les d'Hozier, qui se succédèrent pendant cinq générations, mais dont l'esprit et le mérite furent loin d'être héréditaires comme leur charge, transformèrent souvent le blason en des jeux de mots puérils, des calembours, des rébus. Charles, fils du savant Pierre d'Hozier, donnait pour armoiries aux *Revellois* un coq *réveillant* quatre *oyes;* aux *Morgan* une tête de *Maure* et un *gand*, aux *Pinguet* un *pin* et un *geai*, aux *Pontamice* deux *ponts amis*, réunis par une main, aux *Clarentin* une *cloche* et du *thym*, aux *Bouache* un *bouc* et une *hache*.

De nos jours, M. le commandeur Nigra n'a-t-il pas adopté une tête de Vierge noire, avec cette devise tirée du Cantique des cantiques : NIGRA SUM, SED FORMOSA. M. Chevreau, sénateur, n'a-t-il point pour armes : un *cabri* d'argent, gravissant un rocher de sinople; M. le maréchal Niel, un *nid ailé;* et M. Haussmann (en allemand Hausmann, homme maison) n'a-t-il pas chargé son écu d'une bâtisse avec ces mots : Le premier homme dans la première maison.

Des héraldistes entraînés par un courant contraire ont voulu poétiser la science du blason et lui prêter une valeur emblématique analogue au langage des fleurs. L'or est devenu le symbole de la richesse, l'argent (blanc) et le sable (noir), ceux de la candeur et du deuil. Le lion marque la force, la croix rappelle la piété. Toutes les familles ont voulu retrouver un souvenir des croisades dans les figures de leur écu, comme si la plupart de ces pièces héraldiques n'avaient point pris naissance avec le blason dans les expéditions d'outre-mer. Cette dernière classe d'erreurs trouve du moins son excuse dans la noblesse des idées et des sentiments qui les ont propagées.

Nous reviendrons l'an prochain sur une matière que nous sommes loin d'avoir épuisée aujourd'hui.



REVUE NÉCROLOGIQUE

DE 1867.

Trois têtes couronnées, mais déchues, commencent cette liste funèbre : l'empereur Maximilien, fusillé le 19 juin; l'ex-roi de Grèce Othon Ier, prince de Bavière (27 juillet), et la reine douairière des Deux-Siciles (8 août). On pourrait y ajouter le landgrave de Hesse-Cassel (3 septembre), fils et héritier présomptif du grand-duc, dont les États ont été inféodés à la Prusse, et enfin, si le ridicule n'était pas à craindre, l'ex-empereur Soulouque (Faustin Ier). Il faut citer ensuite l'archiduc Étienne (19 février), l'archiduchesse Mathilde (6 juin), cousin et cousine de l'empereur d'Autriche; la princesse Sophie, fille puînée du roi de Saxe (9 mars).

Le Sacré-Collége a perdu deux cardinaux de l'ordre des évêques : Antoine Cagiano, évêque de Frascati, et Louis d'Altieri, évêque d'Albano; trois cardinaux de l'ordre des prêtres, Engelbert Sterk, archevêque de Malines, Clément Villecourt, ancien évêque de la Rochelle, Emmanuel Rodriguès, archevêque de Lisbonne, et le doyen des cardinaux de l'ordre des diacres, Mgr Joseph Ugolini.

L'ancienne pairie héréditaire a vu s'éteindre un seul de ses représentants, le marquis de la Rochejaquelein (créé le 17 août 1815). Six autres : le duc de Fezensac, Victor Cousin et Villemain (créés le 11 octobre 1832), le comte Duchâtel (25 janvier 1833), le baron Daunant et le marquis d'Escayrac (3 octobre 1837), appartenaient à la chambre haute avant février 1848. Le marquis Bertrand de Lur-Saluces, nommé le 5 novembre 1827, n'avait pas pris séance lors de la révocation des pairs de Charles X, en 1830.

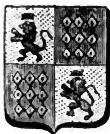
Dix membres du Sénat, dont sept n'avaient ni titres ni prétentions nobiliaires, sont décédés en 1867. Ce sont : les marquis de la Rochejaquelein et de la Bedoyère, le vicomte d'Allouville, Ingres, Villemain, Barbaroux, Favre, Fould, et les généraux Levasseur et Lyautey.

Les marquis du Prat et du Hallay-Coetquen et le comte de Machault sont morts sans héritiers mâles de leur nom et de leur titre. Les deux maisons ducales de Luynes et de Montesquiou-Fezensac ont vu la qualité de chef de nom et d'armes passer sur la tête d'un autre descendant.

C'est encore le lieu de donner ici une mention spéciale aux décès du prince Auguste de Broglie-Revel, de Paul de Noailles, fils unique du duc d'Ayen; du marquis Bertrand et du comte Eugène de Lur-Saluces; des marquis de Lameth, de Miramon et de Villoutreys; des comtes Hascouet de Saint-Georges, de Lastic, de Montigny; des vicomtes de Cambis, d'Alais et de Quélen; des barons de Chasteigner, Roger de Dampierre; des abbés Albert de Beaumont et de Barjac.

Parmi les dames que la noblesse a eu à regretter en 1867, il faut citer: la duchesse douairière d'Harcourt, née Terray; la comtesse Edmond de Sainte-Aldegonde, née Rochechouart-Mortemart; la duchesse de Bassano; la marquise de Villers-la-Faye, née Courtivron; la baronne de Schilde, née Cossé Brissac; les comtesses de Vigier de Mirabal, de Murinais (née de Beaufort), de Marcien (née Cossé-Brissac); de l'Espine (née Tascher de la Pagerie); et la vicomtesse de Geoffre de Chabrignac, née Sabran-Pontevès.

LE DUC DE LUYNES.



Le 15 décembre 1867 est décédé à Rome le duc de Luynes, victime de son humanité et de son dévouement. Il a succombé à la maladie dont il avait pris le germe en soignant les blessés de l'armée pontificale à Mentana (voyez p. 375); mort glorieuse et digne d'une vie aussi belle que bien remplie. Nous laisserons à d'autres le soin de mentionner en détail le noble emploi qu'il a toujours fait de son immense fortune à encourager les arts, à cultiver les lettres et les sciences historiques, à patroner et à publier à ses frais des œuvres sérieuses, des collections importantes. Chargé par lui des travaux préparatoires pour la belle édition de son cartulaire des Vaux de Cernay, nous craindrions de ne point paraître assez impartial et désintéressé dans la question. Les sentiments religieux et chevaleresques dont toute sa carrière fut un témoignage perpétuel sont trop connus pour avoir besoin d'être rappelés ici. Simple, affable et modeste au sein des richesses et de la grandeur, il était aimé partout; et les habitants de Dampierre et de Chevreuse le considéraient comme un père plus encore que comme un bienfaiteur.

Issu de Charles d'Albert, duc de Luynes, connétable de France sous Louis XIII et de Marie de Rohan, dont il

portait les armes comme écartelures, il était le chef de la branche aînée seule aujourd'hui existante et qui n'est plus représentée que par ses deux petits-fils. Son trisaïeul, Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, avait épousé, en 1710, la fille aînée de Louis-Henri de Bourbon-Soissons, prince de Neufchâtel et de Valengin, dont il eut un fils, Marie-Charles-Louis d'Albert, titré duc de Montfort du vivant de son père et héritier des droits de sa mère sur la principauté de Neufchâtel. C'est pour en perpétuer le souvenir que le duc de Chevreuse, marié le 5 décembre 1867 à mademoiselle de la Rochefoucauld, fille du duc de Bisaccia, a repris, à l'occasion de son mariage, pour blason : *écartelé, aux* 1 *et* 4 d'**Alberti**, *aux* 2 *et* 3 d'**Albert de Luynes**, *et sur le tout* de **Neufchatel.**

LE DUC DE FEZENSAC.

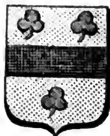
Raimond-Aimeri-Philippe-Joseph de Montesquiou-Fezensac, connu d'abord sous le titre de vicomte, né le 26 février 1784, était le neveu de l'abbé de Montesquiou, qui, créé pair de France en 1815 et duc de Montesquiou en 1821, avait été nommé en 1816 membre de l'Académie française, quoiqu'il n'eût jamais écrit que sa généalogie. Il fit les campagnes d'Allemagne de 1805 et 1806, celle d'Espagne de 1807, combattit à Wagram en 1809, fut nommé général de brigade lors de la retraite de Moscou (dont il a écrit les détails dans son *Récit de la campagne de Russie*), et fait prisonnier lors de la capitulation de Dresde. En 1817, une ordonnance royale le substitua à la pairie de son oncle, à laquelle fut attaché quatre ans après le titre de duc. Lieutenant général et commandeur de Saint-Louis en 1825, il passa quelque temps après dans le cadre de réserve. L'hérédité de la pairie ayant été abolie, il ne recueillit pas celle de l'abbé de Montesquiou en février 1832; mais, quelques mois après, Louis-Philippe l'appela à siéger au Luxembourg. Il avait épousé Henriette Clarke, petite-fille du duc de Feltre.

LE MARQUIS DE VERNON.

Le général Édouard d'Amiguet, marquis de Vernon, ancien grand prévôt des armées de Crimée, de Kabylie et d'Italie, C. ✠, grand officier de l'ordre des Saints Maurice et Lazarre, etc., commandant la Haute-Saône, est

décédé à Paris le 26 décembre 1866. Brave, énergique et courageux, rejeton d'une ancienne famille alliée à celles de Ségur, de Toulouse-Lautrec, d'Hautpoul, de Chateaubriand, du Vergier de la Rochejaquelein, de Pradines, de Bessas de la Mégie, etc., il ne laisse qu'une fille unique, Charlotte-Henriette d'Amiguet de Vernon, élève de la maison impériale de Saint-Denis.

LE MARQUIS DU PRAT.



Antoine-Théodore, marquis du Prat, décédé le 11 janvier 1867, était le dernier rejeton mâle de la famille du chancelier du Prat, cardinal et archevêque de Sens. Né à Versailles, le 22 janvier 1808, il consacra les loisirs que lui laissait sa fortune à des travaux littéraires et à des publications dont la vie et la réhabilitation du chancelier furent le principal objet. Par ses études, ses connaissances spéciales et ses relations, il prêta souvent à l'*Annuaire de la Noblesse* un utile concours, qui ne pourrait sans ingratitude être passé ici sous silence. Veuf de la fille du marquis de Chabannes en 1846, il s'était remarié en 1850 avec mademoiselle de Gramont, sœur du duc actuel; mais ces deux unions restèrent stériles. Chevalier de Malte, il reçut aussi les brevets des ordres du Saint-Sépulcre et de Saint-Étienne de Toscane.

LA TOUR DU PIN.



Un court espace de temps vient d'accumuler les deuils dans cette famille, qui de 1855 à 1866 n'avait perdu aucun de ses rejetons depuis la fin glorieuse du marquis de la Tour du Pin la Charce, colonel d'état-major, C. ✻, décédé à Marseille, en 1855, des suites de blessures reçues à la prise de Sébastopol. Mais depuis deux ans la mort a multiplié ses coups; le 20 janvier 1866, le général comte Raoul de la Tour du Pin-Verclause, baron de Verfeuil, ouvrait cette liste funèbre.

Le vicomte Henri de la Tour du Pin-Chambly, comte de la Charce, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, ancien colonel des gardes nationales et membre du conseil général

du Loiret, terminait, le 2 mars 1866, une longue carrière particulièrement vouée aux lettres. Après avoir publié vers 1820 ses *Caractères et réflexions morales,* il avait recommencé à consigner dans un second ouvrage intitulé : *Morale, religion et politique,* les fruits des études de toute sa vie. L'élévation de la pensée, la noblesse des sentiments et la puissance d'un esprit observateur et logique étaient traduites dans ses écrits avec une grande pureté de style. De nombreuses biographies lui ont rendu un juste hommage. Le 21 mái suivant, il était rejoint dans la tombe par Berlion, vicomte de la Tour du Pin-Chambly, comte de la Charce, son fils aîné, ancien officier d'état-major, commandant des gardes nationales de son arrondissement en 1848, dont la mémoire était entourée par les témoignages les plus flatteurs d'estime et de reconnaissance.

L'année 1867 devait être encore plus fatale à la maison de la Tour du Pin. Le 4 mars, le chef de nom et d'armes, « ce type du gentilhomme accompli, sachant bien com- » prendre son temps...., après être demeuré fidèle au » service du droit et de la justice », comme le disait M. de Riancey dans l'*Union* du 8 mars 1867, le marquis de la Tour du Pin et de Gouvernet était enlevé à l'âge de soixante et un ans. Fils de l'ambassadeur de France au congrès de Vienne, qui avait été appelé à la pairie en 1815 en considération de ses alliances avec la maison de Bourbon par la branche des Dauphins, il avait consacré sa vie entière à la pratique du devoir, à la culture des lettres et des arts, et il avait donné une nouvelle preuve de son dévouement à la cause qu'il considérait comme la clef de voûte de l'édifice social dans une brochure pour la défense du pouvoir temporel du pape, où il indiquait, en les devançant, les événements qui viennent de se réaliser. Condamné à mort par contumace lors de la guerre de Vendée en 1832, il avait subi un long exil et n'avait pu rentrer dans sa patrie qu'en vertu de l'amnistie de 1848. Son mariage avec la vicomtesse d'Honninctun, née de la Bourdonnaye-Blossac, lui avait fait retrouver des jours heureux et l'oubli d'un passé plein de cruelles épreuves. Quelques mois ont suffi pour rapprocher dans une même tombe ceux que le bonheur avait unis. La marquise de Gouvernet est décédée, laissant à deux jeunes orphelins le plus beau des legs, celui des souvenirs.

Enfin le mois d'octobre 1867 ajoutait à cette liste deux nouveaux deuils. Le mardi 15, le comte Guy de la Tour du

Pin, ✻, qui, à la mort sans héritier direct du marquis de la Charce, en 1855, avait, comme aîné du deuxième rameau de cette branche, relevé ce titre devenu vacant, terminait son existence au château de Coupvray, chef-lieu du majorat affecté à la pairie du marquis d'Orvilliers, dont le roi lui avait assuré la transmission par lettres patentes du 23 décembre 1823. Page du roi Charles X, représentant de l'élégance et du bon ton à un degré remarquable, il avait été élu, en 1848, commandant d'un bataillon des gardes nationales de la banlieue qui accoururent au mois de juin défendre l'ordre social dans Paris. Il ne laissait point d'héritier direct, et, conformément aux lettres d'érection du marquisat de la Charce, le droit à son titre passait au comte de la Tour du Pin-Chambly, chef du troisième rameau.

Le 24 du même mois, le baron de la Tour du Pin de Verclause des Taillades (Louis-Apollinaire ou Paul), ancien officier supérieur des Cent-Suisses, ✻, mourait dans un âge avancé, entouré de la vénération des siens et honoré de l'estime générale, qui l'avait fait maintenir sans interruption pendant longues années par ses contemporains à la présidence de l'une des grandes réunions de la capitale.

LE CHEVALIER DE CARMEJANE.



Notre vieille noblesse de Provence a fait une nouvelle perte, et l'ordre de Saint-Louis a vu s'éteindre un de ses derniers représentants. Le 27 décembre 1866 est décédé à Avignon le chevalier Augustin de Carmejane, ancien capitaine d'artillerie, rejeton de l'ancienne maison de Carmejane, dont nous avons donné la généalogie (*Annuaire* de 1865, p. 183).

Né à Menerbes le 28 août 1778, et entré comme simple volontaire en 1798 au 8e régiment de hussards, il fut nommé, le 19 août 1803, sergent de la 79e compagnie de canonniers garde-côtes à Marseille, et fut choisi, l'année suivante, pour faire partie de la députation envoyée au sacre de l'empereur Napoléon. Sergent-major en 1806, lieutenant en 1807, il fit toutes les campagnes de l'empire, et fut nommé, le 10 février 1814, capitaine commandant la 29e compagnie mobile attachée au 4e régiment d'artillerie à pied. Mais, avant d'avoir reçu son brevet, il se vit mettre en non-activité le 15 mai suivant, lors du licen-

ciement de ce corps. Rappelé avec son grade de capitaine pendant les Cent jours, il donna sa démission et alla se mettre à la tête de l'artillerie de la ville de Marseille soulevée en faveur des Bourbons, et fut chargé d'armer les bataillons royaux. Il réclama inutilement, après la seconde restauration, son grade de capitaine, dont il justifiait pleinement l'obtention, et que sa fidélité aurait dû suffire à lui faire recouvrer. Il préféra pendant huit ans conserver la position de capitaine en non-activité plutôt que de redescendre au grade de lieutenant. Enfin le 14 mars 1824, après avoir fait de nouvelles et justes mais inutiles réclamations, il accepta l'emploi de lieutenant d'état-major des places à Besançon, d'où il fut transféré à Cherbourg le 7 juillet 1825. Las d'espérer une satisfaction complète, il se retira en 1827 avec son congé de réforme et attendit sa retraite, dont la pension fut fixée le 7 juin 1834. Ce fut pour son amour-propre une cruelle épreuve que de voir ses droits lésés et sa fidélité si mal récompensée. Mais il la supporta avec patience et dignité, et à ceux qui lui conseillèrent en 1830 de faire valoir auprès du nouveau pouvoir ses droits méconnus par le gouvernement déchu, il répondait : « Non, je resterai ce que je suis, le roi n'était pas responsable de l'erreur de son ministre. » Il vivait à Avignon depuis 1832, et mourut comme il avait vécu, en homme d'honneur et en parfait chrétien. La croix de Saint-Louis, qu'il reçut le 26 octobre 1825, avait été la seule récompense qu'il eût vivement ambitionnée, car c'était aussi celle que son grand-oncle, le chevalier Louis de Carmejane, avait obtenue en 1729, celle que son père, le chevalier François-Augustin de Carmejane, seigneur de Pierredon, avait méritée après treize ans de service, pour action d'éclat au siége de Harbourg, en 1757, et celle que portait son frère aîné, le baron de Carmejane Pierredon, maréchal de camp d'artillerie. Le chevalier Augustin de Carmejane termine ainsi dignement dans sa famille une période d'un siècle et demi d'illustration dans les annales de l'ordre de Saint-Louis.

LE COMTE DE L'AIGLE.

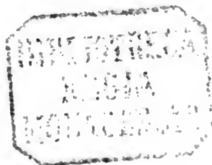
Le 28 août 1867 est mort un centenaire, noble débris d'une génération qui avait puisé à la cour de Marie-Antoinette les traditions d'urbanité, de dévouement et de fidélité. Né en 1766, présenté à la cour de Louis XV par la comtesse de l'Aigle, née de Chauvelin, sa mère, fille

du garde des sceaux, il était officier supérieur aux dragons d'Orléans en 1789. Au retour de l'émigration, le roi Louis XVIII le nomma maréchal de camp et inspecteur de cavalerie. Les électeurs de son département lui conférèrent plusieurs fois le mandat de les représenter à la chambre des députés et dans le conseil général de l'Oise. Il vivait depuis longues années dans la retraite au château de Tracy, où il avait été élevé; c'était le doyen des chevaliers de Saint-Louis.

LE BARON D'HAUTECLOCQUE.

Issu d'une ancienne maison d'Artois qui depuis les croisades s'est constamment distinguée dans les emplois civils et militaires, Léopold d'Hauteclocque, né en 1797, chevalier de Malte et de Charles III d'Espagne, ancien officier et maire d'Arras avant 1830, ✻, avait mérité l'estime générale par la générosité de ses sentiments et la fermeté de ses convictions politiques et religieuses. Éminemment versé dans l'histoire de sa province, il possédait de riches archives sur la noblesse artésienne, et il fut un précieux collaborateur pour la publication du deuxième volume de l'Armorial de 1696, que nous avons édité l'an passé. Mais cette érudition elle-même le rendit redoutable pour certaines prétentions et lui suscita des ennemis. Quoique le plus jeune des quatre fils du chevalier d'Hauteclocque, il fut créé baron le 14 mai 1822; mais il est mort le 11 août 1867 sans laisser d'héritier de son titre.





TABLE

DES FAMILLES NOBLES

DONT LES ARTICLES SONT CONTENUS DANS CE VOLUME.

FAMILLES NOBLES

DONT LES NOTICES GÉNÉALOGIQUES SONT CONTENUES

DANS LES VINGT-TROIS VOLUMES PRÉCÉDENTS.

Dans cette table, *a* indique l'*Annuaire* de 1843; *b*, 1844; *c*, 1845; *d*, 1846; *e*, 1847; *f*, 1848; *g*, 1849-50; *h*, 1851; *i*, 1852; *k*, 1853; *l*, 1854; *m*, 1855; *n*, 1856; *o*, 1857; *p*, 1858; *q*, 1859; *r*, 1860; *s*, 1861; *t*, 1862; *u*, 1863; *v*, 1864; *x*, 1865; *y*, 1866; *z*, 1867.

A

H

I

J

K

L

N

O

W

Z



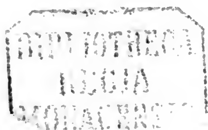
PRINCIPALES MATIÈRES

DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

TABLE DES MATIÈRES

DE L'ANNUAIRE DE 1868.

PLACEMENT DES GRAVURES.



Le recueil de l'*Annuaire de la Noblesse*, composé de [illegible] volumes, forme aujourd'hui le nobiliaire moderne le plus complet.

Prix d'un volume	Broché	5 fr.
	Avec blasons coloriés	8 fr.
	Cartonné, dorure et tranche	1 fr. 50 c. en sus.

Les années 1843, 1845, 1846, 1847, étant presque épuisées, [illegible]. Il ne reste plus que des exemplaires coloriés de 1849, 1850, de 1852, de 185[illegible], de 1858 et de 1860. La première année, 1843, ne peut plus être [illegible]. La collection complète [illegible] 165 à 170 fr. avec blasons en noir, et 250 fr. avec blasons coloriés.

En vente au bureau de l'Annuaire

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE

RECUEIL OFFICIEL DES ENREGISTREMENTS

DE TOUTES LES ARMOIRIES DES FAMILLES NOBLES ET NON NOBLES DU ROYAUME

DE 1696 A 1711

Publié par M. Borel d'Hauterive

D'APRÈS LES MANUSCRITS ORIGINAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

TOMES I ET II, GRAND IN-8°, AVEC PLANCHES DE BLASONS

Prix : [illegible] francs le volume.

Le premier volume contient les registres de Flandre, de Hainaut et du Cambrésis.

Le deuxième volume contient les registres d'Artois et de Picardie (généralité d'Amiens), suivis d'un nobiliaire de *Flandre et d'Artois* et de divers documents et notes authentiques.

Les autres registres de l'*Armorial général* seront publiés successivement, et formeront la collection héraldique la plus importante par son caractère officiel et par son étendue. Un *Nobiliaire de la province* sera joint à chaque registre.



Les personnes qui habitent les départements n'ont qu'à envoyer à M. Borel d'Hauterive, rue Richer 20, un bon de la poste pour le prix des volumes de l'*Annuaire de la Noblesse*, de l'*Armorial de Flandre et d'Artois*, ou de tout autre recueil nobiliaire qu'elles voudront se procurer, et ces ouvrages leur seront adressés franco à domicile, sans augmentation de prix.

Paris. — Imprimerie [illegible]

